REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

REVUE

D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : *11, Boulevard de la Madeleine*, *PARIS* (1er)

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE

PARIS 1935

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1969

SOCIÉTÉ

D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

BUREAU DE LA CLASSE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE.

Réimpression avec accord des éditions A. Pedone

KRAUS REPRINT
a Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1969

Printed in Germany
Lessingdruckerei Wiesbaden

COMITÉ

MM.

Barante (baron de), ministre plénipotentiaire.

M. le Bibliothécaire du Ministère des Affaires Etrangères.

Billy (Robert de), ambassadeur de France.

Boislisle (Jean de), *secrétaire.*

Cambon (Jules), de l'Académie française, ambassadeur de France, *président d'honneur.*

M. le chef du Service des Archives au Ministère des Affaires Etrangères.

Casenave (Maurice), ministre plénipotentiaire.

Charles-Roux (F.-J.), ambassadeur de France à Rome.

Clément-Simon (Louis Frédéric), ministre plénipotentiaire.

Contenson (baron Ludovic de), *vice-président.*

Crozier (Philippe), ambassadeur de France.

Dard (Emile), ministre plénipotentiaire, *secrétaire.*

Dunant (Alph.), ministre de Suisse.

Dupuis (Charles), de l'Institut, *vice-président.*

Faramond (amiral de).

Faÿ (Bernard), professeur au Collège de France.

Fleury (comte Serge), attaché au Ministère des Affaires Etrangères.

Gaiffier d'Hestroy (baron de), ambassadeur de Belgique, *vice-président.*

Goyau (Georges), de l'Académie française, *vice-président.*

Grandidier (Guillaume).

Guichen (vicomte de), premier secrétaire d'ambassade honoraire.

HANOTAUX (G.), de l'Académie française, ambassadeur de France.

LOUDON (Jonkheer J.), ministre des Pays-Bas.

MANNEVILLE (comte de), ministre plénipotentiaire, *directeur des publications.*

MONTARDY (H. de).

ORMESSON (comte Wladimir D').

PAGÈS (C.), professeur à la Sorbonne.

PINGAUD (Albert), ministre plénipotentiaire.

PINON (René).

POLITIS, ministre de Grèce, *vice-président.*

QUINONES DE LÉON, ancien ambassadeur d'Espagne.

SAINT-AULAIRE (comte de), ambassadeur de France, *président.*

SEILLIÈRE (baron Ernest), de l'Institut, *vice-président.*

SEMALLÉ (comte de), ancien secrétaire d'ambassade.

SOULANGE-BODIN, ministre plénipotentiaire.

WALISZEWSKI (K).

LISTE DES MEMBRES

Les noms des membres perpétuels sont précédés d'un astérisque

MM.

ACADÉMIE COMMUNISTE (*Bibliothèque de l'*), Ul, Frunze, 2, Moscou, G. S. P. 10. Russie.
ACADÉMIE NANK, Bergenvaja, Linija, Leningrad, Russie.
ADAM (Léon), 89, boulevard du Montparnasse, Paris.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BELGIQUE (*Bibliothèque du ministère des*), 8, rue de la Loi, Bruxelles.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BULGARIE (*Ministère des*), Sofia.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU CHILI (*Bibliothèque du Ministère*), Santiago, Chili.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE (*Bibliothèque des Archives des*), 130, rue de l'Université, Paris.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ITALIE (*Ministère des*), Rome.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE NORVÈGE (*Ministère des*), Oslo.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE POLOGNE (*Bibliothèque du ministère des*), Varsovie.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE PORTUGAL (*Ministère des*), Lisbonne.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE YOUGOSLAVIE (*Ministère des*), Belgrade.
AKADEMISKA BOKHANDELN, ALEXANDERSGATEN, 7, Helsingfors, Finlande.
AKTIELBOLAGET Nordiana Bokhandeln, Drottningaten, 7 et 9, Stockholm, Suède.
ALGER (*Bibliothèque de l'Université d'*), rue Michelet, Alger.
* ALOÏSI (baron), ambassadeur d'Italie, Villa Aloïsi, 343, via Flaminia, Rome.
AMSTERDAM (*Bibliothèque de l'Université d'*), Pays-Bas.
ARAGO (François), 56, avenue Foch, Paris.
ARVENGAS (Gilbert), secrétaire de l'ambassade de France à Varsovie, Pologne.
ASAHI SHIMBUNSHA, P. O. Box F. 50. Tokio, Japon.
ASHER, chez Gaulon, 39, rue Madame, Paris.
AULNEAU (J.), avocat à la Cour d'Appel, 56, rue de Rennes, Paris.
AVRIL (baron Louis d'), ministre plénipotentiaire, 21, rue Casimir-Périer, Paris.
* AZAN (Général Paul), commandant supérieur des troupes de Tunisie, 37, rue du Général-Foy, Paris.

* BARANTE (baron de), ministre plénipotentiaire, *trésorier, membre du comité*, 131, rue de La Tour, Paris.
* BARBEY (Frédéric), ministre de Suisse, 8, avenue de Cortenberg. Bruxelles, Belgique.

Barroux (Robert), archiviste-paléographe, 6, rue Monprofit, Bourg-la-Reine (Seine).
Bathory (*Bibliothèque de l'Université Etienne*), Wilno, Pologne.
Bayerische Saatsbibliothek, Ludwigsstrasse, 23, Munich, Allemagne.
Belgique (*Bibliothèque royale de*), 15, rue du Musée, Bruxelles, Belgique.
Belmont (Perry), Bankers Trust, 3, place Vendôme, Paris.
Bemberg (Louis E.), conseiller de la Legation de la République Argentine, 28, rue Emile-Menier, Paris.
Benoist d'Azy (vicomte), 4, rue Fabert, Paris.
* Berg de Bréda (comte Antoine de), 98, rue de l'Université, Paris.
Besançon (*Bibliothèque de l'Université de*), Besançon (Doubs).
Bessières (René), 155, faubourg Poissonnière, Paris.
* Bezagu (Louis), 61, cours d'Aquitaine, Bordeaux (Gironde).
Bibliothèque américaine, 10, rue de l'Elysée, Paris.
Bibliothèque nationale, *Département des imprimés*, 58, rue de Richelieu, Paris.
Bibliothèque Vaticane, Rome, Italie.
Billy (Robert de), ambassadeur de France, *membre du Comité*, 56, rue de Boulainvilliers, Paris.
* Bliss (Robert Wood), ambassadeur des Etats-Unis à Buenos-Ayres, Argentine.
Blois (comte Louis de), sénateur, 88, avenue Kléber, Paris.
Bodleian Library à Oxford (Angleterre).
* Boislisle (Jean de), *secrétaire*, 1, avenue de Tourville, Paris.
* Boisrouvray (comtesse de Jacquelot du), 24, avenue de la Chancellerie, Versailles (Seine-et-Oise).
Boissonnas (J.), 42, avenue de Villiers, Paris.
Bompard (Maurice), ambassadeur de France, 4, rue d'Anjou, Paris.
Bonzon (Lucien), ministre plénipotentiaire, 67, rue de Monceau, Paris.
Bordeaux (*Bibliothèque de l'Université de*), 20, cours Pasteur, Bordeaux (Gironde).
Bormans (Paul van der Vrecken de), 11 bis, rue de Milan, Paris.
Bottaro-Costa (comte), ambassadeur honoraire d'Italie, 31, via Ulisse Adovrandi, Rome.
Bourdel (Joseph), 10, rue Garancière, Paris.
Bratianu (*Bibliothèque J. C.*), Strada Biseràca Anzei, 5, Bucarest 3, Roumanie.
Bratislava (*Bibliothèque de l'Université Komensky à*), Bratislava, Tchécoslovaquie.
Brincard (baron Louis), attaché d'ambassade, 1, rue Saint-Dominique, Paris.
Broglie (duc de), de l'Académie française, 29, rue de Chateaubriand, Paris.
Brugère (Raymond), ministre de France à Ottawa, 86, rue du Ranelagh, Paris.
Budapest (*Bibliothèque de l'Université de*), Ferencziek-ter, Budapest, Hongrie.
Burin des Roziers (André), 42, cours Albert Ier, à Paris.
Burin des Roziers (Général), 17, avenue de Breteuil, Paris.

Caix (comte Robert de), 15, avenue de Tourville, Paris.
California (*University of*), Berkeley, Californie, Etats-Unis.
Cambon (Jules), de l'Académie française, ambassadeur de France, *président d'honneur*, 6, rue Daubigny, Paris.
Camera dei Deputati (*Bibliothèque de la*), Rome, Italie.
Cambridge (*University Library of*), Angleterre.
Carol Ier (*Bibliothèque de la Fondation universitaire*), Bucarest, Roumanie.
Cartier de Marchienne (baron de), ambassadeur de Belgique à Londres, 10, Loundes Square, S. W. 1.
Casenave (Maurice), ministre plénipotentiaire, *membre du Comité*, chateau des Retz à Chennevières-sur-Marne (Seine-et-Oise).
Castellane (comte de), secrétaire d'ambassade, 19, rue George-V, Paris.
Castillon de Saint-Victor (de), 113, avenue Victor-Hugo, Paris.
Chambre des Députés (*Bibliothèque de la*), Palais Bourbon, Paris.
Chambrun (comte Charles de), ambassadeur de France à Rome (Italie), 71, avenue de Ségur, Paris.
Charles-Roux (F.-J.), ambassadeur de France à Rome (Saint-Siège), *membre du Comité*, 55, rue de Varenne, Paris.
Charvériat (Emile), sous-chef de cabinet du ministre des Affaires Etrangères, 1, rue du Regard, Paris.
Cherisey (comte René de), ministre plénipotentiaire, 167, rue de l'Université, Paris.
Chicago (*University of*), chez Gaulon, 39, rue Madame, Paris.
Chlapowski (A. de), ambassadeur de Pologne, 12, quai de Tokio, Paris.
Claeys Verheughe (E.), Saint Michielsplein, 9, Gand, Belgique.
Clavery (Edouard), ministre plénipotentiaire, 24, avenue Galliéni, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
Clément-Simon (Louis-Frédéric), ministre plénipotentaire, 26, rue Montaigne, Paris.
Clercq (comte de), ministre plénipotentiaire, 9, rue des Saints-Pères, Paris.
Clerk (Sir Georges), ambassadeur d'Angleterre, 39, Faubourg Saint-Honoré, Paris.
Clermont-Ferrand (*Bibliothèque municipale et universitaire de*), (Puy-de-Dôme).
Clinchant (Louis-Georges), ambassadeur de France à Buenos-Ayres, au ministère des Affaires Etrangères, à Paris.
Coïmbra (*Bibliothèque de la Faculté de Droit de*), Portugal.
College of law and Literature (*Library of*), Sendai, Japon.
College of Literature, Tokyo Impérial University, Tokyo, Japon.
Colombia (*University Law Library*), New-York City, Etats-Unis.
Combes de Patris, 15 bis, rue Rousselet, Paris.
Condé (*Bibliothèque du Musée*), Chantilly (Oise).
* Contenson (baron Ludovic de), vice-président, 78, rue Boissière, Paris.
Conty (Alexandre), ambassadeur de France, 20, rue de Tournon, Paris.
Copenhague (*Bibliothèque royale de*), Danemark.

CORBIN (Charles), ambassadeur de France à Londres, 10, rue Edmond-Valentin, Paris.
CORNEJO (Mariano), ministre du Pérou, 99, rue de Courcelles, Paris.
CORNEIL (*University, Library*), Ithaca, New-York, Etats-Unis, chez Stéchert, 16, rue de Condé, Paris.
CORNUDET (comte), sénateur de Seine-et-Oise, 24 *bis*, rue de Berri, Paris.
COSME (Henry), ministre plénipotentiaire, 27, Villa Molitor, Paris.
COUGET (Fernand), ministre plénipotentiaire, 28, avenue du Président Wilson, Paris.
COURCEL (Robert de), ministre plénipotentiaire, 47, rue de Bellechasse, Paris.
COURCY (vicomte Jean de), 25, faubourg Saint-Honoré, Paris.
CRACOVIE (*Bibliothèque de l'Université de*), Cracovie, Pologne.
CROZIER (Philippe), ambassadeur de France, *membre du Comité*, 131, boulevard Malesherbes, Paris.

DARD (Emile), ministre plénipotentiaire, *secrétaire*, 42, avenue Charles-Floquet, Paris.
* DECAZES (duc), 9, rue Saint-James, Neuilly (Seine).
DESVERNAY (comte), château de Chenevoux, par Néronde (Loire).
DOCUMENTS POLITIQUES, 16, boulevard Montmartre, Paris.
DOYON (Pierre), Château du Périer, par Saint-Hilaire du Royon (Isère).
DUKE (*University Library*), Durham, W. C., Etats-Unis.
DUNANT (Alphonse), ministre de Suisse, *membre du Comité*, 51, avenue Hoche, Paris.
* DUPUIS (Charles), de l'Institut, *vice-président*, 27, rue Saint-Guillaume, Paris.
DURAS (duchesse de), 41, rue de Bellechasse, Paris.

EGYPTIAN UNIVERSITY LIBRARY, Le Caire, Egypte.
EHRENSVARD (comte), ministre de Suède, 58, avenue Marceau, Paris.
ENOMOTO (*Tsunetaro*), 121, Komagonie Dozaka Hongo, Tokio, Japon.
* ESCOFFIER (Maurice), 1, rue Récamier, Paris.
EVANSTON (the Northwestern University Library of), Illinois, Etats-Unis.

FABRE (Jean), ministre plénipotentiaire, 1, rue Beaujon, Paris.
FABRE-LUCE (Alfred), 14, rue Saint-Guillaume, Paris.
FARAMOND DE LAFAJOLE (contre-amiral vicomte de), 7, avenue Frédéric-Le Play, Paris.
FAUCIGNY LUCINGE (Prince Jean-Louis de), 24, cours Albert Ier, Paris.
FAY (Bernard), professeur au Collège de France, *membre du Comité*, 16, rue Saint-Guillaume, Paris.
FELCOURT (comte de), ministre plénipotentiaire, 3, avenue Bosquet, Paris.

FIRMIN-DIDOT (Georges), 56, rue des Saints-Pères, Paris.
FITZMAURICE (lord Edmond), Leigh House, Bradford on Avon, Wilts, Angleterre.
FLEURY (comte Serge), *membre du Comité*, 4, rue La Trémoille, Paris.
FLEURY (vicomtesse), 2, avenue Emile-Deschanel, Paris.
FLEURY (vicomte Jacques), 17, rue du Cirque, Paris.
FONTARCE (René de), ministre plénipotentiaire, 54, rue de Varenne, Paris.
FONTENAY (baron de), 9, avenue Malakoff, Paris.
FONTENAY (vicomte de), ambassadeur de France, 8, rue de Gravelle, Versailles (Seine-et-Oise).
FORBIN (marquis de), 38, avenue Gabriel, Paris.
FRANCHET D'ESPEREY (Maréchal), 34, rue de Lübeck, Paris.
FRANGULIS, Secrétaire perpétuel de l'Académie Diplomatique Internationale, 4, avenue Hoche, Paris.
FRANQUEVILLE (comte de), 14, rue de Franqueville, Paris.
FRONDEVILLE (marquis de), 25, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
FULLER (Paul), étude Coudert, 52, avenue des Champs-Elysées, Paris.

* GAIFFIER D'HESTROY (baron de), ambassadeur de Belgique, *vice-président*, 43, avenue Foch, Paris.
GAILLARD-LACOMBE, 20, boulevard Malesherbes, Paris.
* GALLAVRESI (Giuseppe), 35, via Monforte, Milan, Italie.
GAMA OCHOA, ministre de Portugal, 35, avenue Kléber, Paris.
GAVOTY (André), 32, rue de la Boëtie, Paris.
GEER (baron de), secrétaire de la Légation de Suisse, 2, rue Albert-Samain, Paris.
GEOFFRAY (Edme), 37, rue de la Pompe, Paris.
GHIKA (prince D.), ministre de Roumanie à Rome, 11, boulevard de la Madeleine, Paris.
GILBERT (André), ministre plénipotentiaire, 35, avenue Victor-Hugo, Paris.
GIRARD, bibliothécaire du ministère des Affaires Etrangères, *membre du Comité*, 130, rue de l'Université, Paris.
GIROD DE L'AIN (Edouard), 24 bis, av. du Président-Wilson, Paris.
GŒTHALS (comte Henry), 43, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris.
GOODRICH (Miss), 1, avenue Emile Acollas, Paris.
* GONTAUT SAINT-BLANCARD (marquis de), 5, rue de la Chaise, Paris.
GOUT (Jean), ministre plénipotentiaire, 51, rue Saint-André-des-Arts, Paris.
GOYAU (Georges), de l'Académie française, *vice-président*, 36, rue de la Pompe, Paris.
GRANDIDIER (G.), *membre du Comité*, 53, avenue Montaigne, Paris.
GRANDIN DE L'EPREVIER (Hervé), 42, rue de Grenelle, Paris.
GRENOBLE (*Bibliothèque de l'Université de*), Grenoble (Isère).
GRUMBERGER, ministre d'Autriche, 15, rue Beaujon, Paris.
GUÉRIN (H.), secrétaire d'Ambassade, ministère des Affaires Etrangères, Paris.

Guerre (Bibliothèque du Ministère de la), 231, boulevard Saint-Germain, Paris.

Guichen (vicomte de), premier secrétaire d'ambassade honoraire, *membre du Comité*, 13, avenue Bosquet, Paris.

Hall (Maurice), 1 *bis*, rue Clément Marot, Paris.

Hanasuba (S.), c/o Keiogijuko - Kyoin - Shitsu - Mita - Shiba - Tokyo Japon.

Hanotaux (G.), de l'Académie française, ambassadeur de France, *membre du Comité*, 4, avenue Hoche, Paris.

Harvard University (*Law School of*), Library, Cambridge, Massachussetts, Etats-Unis.

Hasselt (J. van), directeur de la Compagnie royale néerlandaise de navigation à vapeur, Hoog Hartenlust, Bloemendaal, Pays-Bas.

Heldring (Ernest), directeur de la Compagnie royale néerlandaise de navigation à vapeur, 90, de Lairessestraat, Amsterdam, Pays-Bas.

Hennessy (Jean), ambassadeur de France, 31, rue de Bassano, Paris.

Henrys (Général), 29, avenue de Suffren, Paris.

Hoijer (Olof), 25, boulevard de Grenelle, Paris.

Iéna (Université d'), Allemagne.

Institut de France (*Bibliothèque de l'*), Palais Mazarin, Quai Conti, Paris.

Institut d'Egypte (*Bibliothèque de l'*), Le Caire, Egypte.

Institut fur auswartige Politik, Poststrasse 17, Hambourg 36, Allemagne.

Institut fur Auslaendische oeffentliches Recht und Volkerrecht, Schloss, Berlin, C. I., Allemagne.

Jacini (comte), 3, via Lauro, Milan (Italie).

Jallerange (comte de), 14, rue Lincoln, Paris.

Jeannequin, conseiller d'ambassade, 9, boulevard Saint-Michel, Paris.

John Hopkins University, Baltimore, Maryland, Etats-Unis.

Joubert (vice-amiral), 65, rue La Fontaine, Paris.

Jouvencel (comte de), 3, square Pétrarque, Paris.

Kugli (Librairie), 30, Ilika-Zagreb, Yougoslavie.

Laborde (comte A. de), membre de l'Institut, 81, boulevard de Courcelles, Paris.

Laboulaye (André de), ambassadeur de France à Washington, 167, rue de l'Université, Paris.

Lacombe (comte de), 30, rue Saint-Dominique, Paris.

La Force (duc de), de l'Académie française, 55, rue Pierre-Charron, Paris.

Laguiche (Général marquis de), 18, rue de la Ville-l'Evêque, Paris.

La Haye (Bibliothèque royale de), Lange Voorhout, La Haye, Pays-Bas.

* La Haye (*Bibliothèque du Palais de la Paix à*), Pays-Bas.

Lalain-Chomel (Léon de), 5, rue de l'Université, Paris.

La Rochefoucauld (duc de), 8, place des Etats-Unis, Paris.

La Rochefoucauld (comte Xavier de), 49, rue de Lisbonne, Paris.

Lefèvre-Pontalis (Pierre), ministre plénipotentiaire, 14, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris.

Leningrad (*Bibliothèque publique de*), 18, Uliza 3 Ijulja, Leningrad, Russie.

Lepic (comte Charles), 45, rue de Courcelles, Paris.

Lesourd (Paul), 14, rue de Buzenval, Boulogne-sur-Seine (Seine).

Levé (Général), 29, rue de Nantes, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Le Verger (commandant), 1, rue de Bourgogne, Paris.

Lévis-Mirepoix (duc de), 46, avenue de Madrid, Neuilly-sur-Seine, (Seine).

Lheritier (Michel), 9, rue du Printemps, Paris.

Library U. S. Department of state, Washington. D. C., Etats-Unis.

Lillers (marquis de), 10, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.

Lithuanie (légation de), 14, place Malesherbes, Paris.

Loka (*Bibliothèque*), Nabereshnaja, 9, Leningrad, Russie.

Loudon (jonkheer J.), ministre des Pays-Bas, *membre du Comité*, 85, rue de Grenelle, Paris.

Louvain (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), Belgique.

Lund, Universitets Biblioteket, à Lund, Suède.

Luppé (marquis de), 19, avenue d'Eylau, Paris.

Lwow (*Bibliothèque de l'Université de*), Lwow, Pologne.

Lyautey (Pierre), 88, boulevard Flandrin, Paris.

Lyon (*Bibliothèque de l'Université de*), Rhône.

Lyon (*Bibliothèque municipale de*).

Maglione et C. Stini, libraires, 88, via dei due Macelli, Rome, Italie.

Maleville (comte Henri de), ministre de Monaco, 70, avenue Kléber, Paris.

Manneville (comte de), ministre plénipotentiaire, *directeur des publications*, 63, rue de Varenne, Paris.

Marcello Grimani (comte Giovanni), S. Polo, 2032 A., Venise, Italie.

Marees van Swinderen (Jonkeer R. de), 32, Green Street, Londres, W.

* Margerie (de), ambassadeur de France, 8, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.

Margerie (de), premier secrétaire de l'ambassade de France à Londres, Angleterre.

Marksisma Leninisma, ul Liebnechta, 33, Karkow, URSS.

Marseille (*Chambre de Commerce de*) Marseille, Bouches-du-Rhône.

Marzo Costanzo (di), 2, piazza Principi di Napoli, Naples, Italie.

MERCIER DE LOSTENDE (amiral baron), 24, rue Théophile-Gauthier, Paris.
METMAN (Louis), conservateur du Musée des Arts décoratifs, 38, rue de Lubeck, Paris.
MIAMI UNIVERSITY LIBRARY, Oxford (Ohio), Etats-Unis.
MICHIGAN (*University of*), Law library, Ann Arbor, Michigan, Etats-Unis.
MIRAMON-FARGUES (comte Henri de), 30 *bis*, rue Charles-Laffitte, Neuilly-sur-Seine (Seine).
MOH. MAHMOUD BEY KHALIL, rue Kafour, Ghiza, Egypte.
MONTARDY (de), 15, rue Saint-Simon, Paris.
MONTBAS (comte de), secrétaire d'ambassade, 5, avenue de l'Observatoire, Paris.
MONTCALM (marquis de), 39, rue Saint-Dominique, Paris.
MONTILLE (Lazare de), ministre plénipotentiaire, 203 bis, boulevard Saint-Germain, Paris.
* MONTMORENCY (duc de), 97, boulevard Malesherbes, Paris.
MONTPELLIER (*Bibliothèque de l'Université de*), Hérault.
MORAWSKI (comte Gaetan), ministre plénipotentiaire, à Zurkowo, par Krzywin, Posnan, Pologne.
* MOUSTIER (marquis de), 15, avenue Georges-V, Paris.

NADAILLAC (comte Jean de), 15, avenue Bosquet, Paris.
NALÈCHE (comte Etienne de), 2, rue Chanaleilles, Paris.
NANCY (*Bibliothèque de l'Université de*), place Carnot, Nancy, Meurthe-et-Moselle.
NATIONAL CENTRAL UNIVERSITY, Meng Frang library, Nankin, Chine.
NEBRASKA (*The Library of the University of*) Lincoln, Nebraska, Etats-Unis.
* NERVO (baron Jean de), 41, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.
* NEUCHATEL (*Bibliothèque de la Ville de*), Suisse.
NICOLAS (André-Louis), 11, avenue d'Iéna, Paris.
NOBEL (*Comité*) du Parlement norvégien, Drammensvei, à Oslo, Norvège.

OLLONE (Général comte d'), 46, rue Hamelin, Paris.
* ORMESSON (marquis d'), ministre plénipotentiaire, chargé de la Légation de France à Bucarets, 27, quai d'Orsay, Paris.
ORMESSON (comte Wladimir d'), *membre du Comité*, 55, rue de Varenne, Paris.
OSUSKY (M. Stefan), ministre plénipotentiaire de la république Tchécoslovaque, 17, avenue Charles-Floquet, Paris.
OUDART (André), 29, rue Eugène-Millon, Paris.

PADOUE (*Université de*), Padoue, Italie.
PAGÈS (C.), professeur à la Sorbonne, *membre du Comité*, 1, rue de Staël, Paris.
PANAFIEU (de), ambassadeur de France, 81, boulevard de Courcelles, Paris.

PANGE (comte Jean de), 55, rue de Varenne, Paris.
PAPPAS (Spyridion), chef de section au ministère des Affaires Etrangères de Grèce, Villa Napoléon, Kallithéa, près Athènes, Grèce.
PARK (Julian), 33, Summit avenue, Buffalo, New-York, Etats-Unis.
PAVILLON (comte H. du), 89, rue de la Pompe, Paris.
PENNSYLVANIA (*University of*) Periodical Départ[t], Philadelphie, Etats-Unis.
* PÉTIN (Hector), 4 bis, rue de Franqueville, Paris.
PICAVET, professeur à l'Université de Toulouse, 7, Place de la Trinité, Toulouse (Haute-Garonne).
PICCIONI (Marcel), secrétaire d'ambassade, 1, rue de Bassano, Paris.
PIGNATTI MORENO DI CUSTOZA (comte), ambassadeur d'Italie, 50, rue de Varenne, Paris.
PILLET-WILL (comte Frédéric), 31, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
PINGAUD (Albert), ministre plénipotentiaire, *membre du Comité*, 20, rue du Guet, Sèvres (Seine-et-Oise).
PINON (René), 21, avenue de la Motte-Picquet, Paris.
POITIERS (*Bibliothèque de l'Université de*), Poitiers (Vienne).
POLIGNAC (duc de), 70, boulevard de la Reine, Versailles (S.-et-O.).
POLITIS (N.), ministre de Grèce, *vice-président*, 17, rue Auguste-Vacquerie, Paris.
POZNAN (*Bibliothèque de l'Université de*), Pologne.
POZZO DI BORGO (duc), 51, rue de l'Université, Paris.
PRAGUE (*Bibliothèque de l'Université de*), Marianské nam. Prague I, Tchécoslovaquie.
PRINCETON UNIVERSITY Library, Princeton, New-Jersey, Etats-Unis.

QUINONES DE LEON, ancien ambassadeur d'Espagne, *membre du Comité*, 228, rue de Rivoli, Paris.

* RAIN (Pierre), 47, rue de l'Université, Paris.
REILLE (baron Xavier), 111, rue de l'Université, Paris.
* RENAULT D'OULTRE-SEILLE (F. P.), 38, rue de Lourmel, Paris.
* REVENTLOW (comte F.), Vindeholme, Nakshow, Danemark.
ROCHEGUDE (marquis de), 34, rue Beaujon, Paris.
ROHAN-CHABOT (comte de), 6, rue du Colonel-Combes, Paris.
ROMIEU (Joseph), 29, rue Octave-Feuillet, Paris.
ROTHSCHILD (baron Edmond de), membre de l'Institut, 41, faubourg Saint-Honoré, Paris.
ROUEN (*Bibliothèque municipale de*), (Seine-Inférieure).
ROUMAINE (*Bibliothèque de l'Académie*), 135, Calea Victoriei, Bucarest, Roumanie.
ROUX (René), secrétaire de la Conférence des ambassadeurs au Ministère des Affaires Etrangères, 26, rue Lafayette, à Versailles (Seine-et-Oise).
ROY (l'honorable Philippe), ministre du Canada, 55, avenue Foch, Paris.

Saint-Aulaire (comte de), ambassadeur de France, *président*, 19 avenue Rapp, Paris.
Saint-Gilles (comte Hervé de), Au Bois Le Houx, par Luitré (Ille-et-Vilaine).
Saint-Paul (G.), conseiller d'Etat, villa Jocelyn, square Lamartine, Paris.
Saint-Quentin (comte de), ministre plénipotentiaire, 3, rue de Magdebourg, Paris.
Saint-René Taillandier (G.), ministre plénipotentiaire, 11, rue Sédillot, Paris.
Saint-Sulpice (*Bibliothèque*), 340, Saint-Denis Street, Montréal, Canada.
Saporta (marquis de), 45, rue de Lisbonne, Paris.
Sartiges (comte de), ministre de France à Santiago du Chili, 3, place d'Iéna, Paris.
* Sciences politiques (*Bibliothèque de l'Ecole des*), 27, rue Saint-Guillaume, Paris.
Sciences politiques (Faculté des), rue Universita, 13, Pavia, Italie.
Sedouy (comte de), 45, boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine, (Seine).
Segogne (Henri de), 97, rue de Longchamp, Paris.
* Seillière (baron Ernest), de l'Institut, *vice-président*, 16, rue Hamelin, Paris.
* Semallé (comte de), ancien secrétaire d'ambassade, *membre du Comité*, 6, rue Dupont des Loges, Paris.
Sénat (*Bibliothèque du*), Palais du Luxembourg, Paris.
Senat du royaume d'Italie (*Bibliothèque du*), Rome.
Sendaï *Tôhoku Imperial University, Library of College of Litterature*), Japon.
Serrigny (Général), 1, avenue Silvestre de Sacy, Paris.
Société des Nations (*Bibliothèque de la*), Quai Wilson, Genève, Suisse.
Sofia (*Bibliothèque de l'Université de*), Bulgarie.
Soulange-Bodin, ministre plénipotentiaire, *membre du Comité*, 109 avenue Henri-Martin, Paris.
Souza Dantas (Luiz de), ambassadeur du Brésil, 45, avenue Montaigne, Paris.
Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), Strasbourg (Bas-Rhin).
Strauss (Jeff), ambassadeur des Etats-Unis, 2, avenue Gabriel, Paris.
Studio fiorentino di politica estera, Via Laura, 48, Florence (Italie).

Taigny (Olivier), ministre plénipotentiaire, 17, avenue du Président-Wilson, Paris.
Takatoshi Muraoka, C. Mr. Yucho Hayashi, N° 28 Tanaka Sekidencho Sakyohu, Kyoto, Japon.
Tardieu (André), ancien Président du Conseil, 26, avenue de Messine Paris.
Tardit (Michel), 99, boulevard Malesherbes, Paris.
Tchécoslovaquie (*Ministère des Affaires Etrangères de*), à Prague.

TERLINDEN (vicomte Charles), professeur à l'Université de Louvain, 85, avenue du Prince Royal, Bruxelles, Belgique.
THIÉBAUT, ministre plénipotentiaire, 1, place Victor-Hugo, Paris.
THIERRY (Adrien), ministre de France à Athènes, 1, rue André-Pascal, Paris.
THIERS (*Bibliothèque*), 27, place Saint-Georges, Paris.
THUASNE (Louis), 5, rue de Fleurus, Paris.
TOKIO GAISMUSCHO-TOSHOBU (*Departement of foreign Affairs*), Japon.
— IMPERIAL UNIVERSITY (*Library of*), Japon.
— WASEDA UNIVERSITY (*Library of*), Japon.
— INSTITUTE OF HIRTRY COLLEGE OF LITTERATURE (*Imperial University*), Japon.

UNION (*Cercle de l'*), 11, boulevard de la Madeleine, Paris.
UNION INTERALLIÉE (*Cercle de l'*), 33, faubourg Saint-Honoré, Paris.
UNIVERSITÉ DE FRANCE (*Bibliothèque de l'*), à la Sorbonne, Paris.
UPSAL (*Bibliothèque de l'Université d'*), Suède.
UTRECHT (*Société d'Histoire d'*), Pays-Bas.

VARSOVIE (*Bibliothèque de l'Université de*), Pologne.
VAUFRELAND (baron de), 38, avenue Gabriel, Paris.
VERSAILLES (*Bibliothèque de la Ville de*), (Seine-et-Oise).
VIDAL (C.), 72, rue de Nancy, Le Perreux (Seine).
VIENNE (*Bibliothèque de l'Université de*), Autriche.
VIENNE (*Haus, Hof und staats Archiv.*), 1, Minoritenplatz, Vienne, Autriche.
VIEUGUÉ (Paul), ministre plénipotentiaire, 8, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.
VILLENEUVE-BARGEMON (comtesse de), 102, avenue des Champs-Elysées, Paris.
VITTORIO EMANUELE (*Biblioteca nazionale*), via del Collegio Romano, Rome.
VOGÜÉ (comte Félix de), 60, rue Pierre-Charron, Paris.
VOÏNOVITCH (comte de), Ministre Plénipotentiaire, Hôtel Régina, 2, place des Pyramides, Paris.

WALISZEWSKI (K.), *membre du Comité*, 111, avenue de La Bourdonnais, Paris; 4, rue Rossini, Nice.
* WECK (René de), ministre de Suisse à Bucarest (Roumanie).
WEDEL JARLSBERG (baron de), ancien ministre de Norvège, 25, rue de Surène, Paris.
WENDEL (Mme Guy de), 26, avenue Victor-Hugo, Paris.
WENDEL (Maurice de), 28, avenue de Tokio, Paris.
WILNO (*Bibliothèque de l'Université de*), Pologne.
WITTE (baron Jehan de), 14, rue Jean-Goujon, Paris.

YANVILLE DE GRANGUES (comte d'), 5, rue de Montevideo, Paris.

ZAMOYSKI (comte Maurice), ancien ministre des Affaires Etrangères à Varsovie, Pologne.
ZURICH (*Zentralbibliotek*), Suisse.

La Politique de Lord Palmerston et le traité du 15 juillet 1840

La question d'Orient est sans contredit une de celles qui ont le plus préoccupé les chancelleries modernes, car elle fut une source perpétuelle de conflits entre les Grandes Puissances. Néanmoins, jusqu'au 19e siècle, seule la Russie paraissait s'y intéresser, les autres Puissances étant à cette époque trop occupées à se surveiller ou à se combattre entre elles. On connaît d'ailleurs les nombreuses expéditions de Pierre le Grand dans les Balkans et le fameux projet de Catherine II, qui consistait à détruire l'Empire Ottoman et à le remplacer par le vieil empire Byzantin au profit de son petit-fils Constantin. Toutes ces tentatives ayant échoué devant la résistance des Turcs, les Puissances auxquelles la présence des Russes sur le Bosphore aurait pu porter ombrage, n'avaient pas eu jusqu'alors à s'en préoccuper; mais dès le début du 19e siècle, des signes non équivoques de décadence commencèrent à se manifester à Constantinople et il devenait de plus en plus probable que l'Empire ottoman ne serait bientôt plus en état de résister à la poussée moscovite. Dès lors l'Europe commença à s'émouvoir du sort de « l'homme malade ». Ce fut là la véritable origine de la question d'Orient telle qu'elle nous est apparue au cours du 19e siècle et telle qu'elle nous apparaît encore aujourd'hui dans sa forme, en apparence plus modeste mais non moins grosse de conséquences, de question Balkanique. C'est ainsi que « l'homme malade » eut une série de crises qui plus d'une fois mirent sa vie en danger en même temps qu'elles provoquaient des consultations périodiques des médecins européens. C'est précisément d'une des plus graves de ces crises que

je me propose d'entretenir le lecteur, en mettant en même temps en lumière le rôle particulièrement prépondérant joué en l'occurence par un grand homme d'Etat Anglais, Lord Palmerston, qui détint le portefeuille des Affaires Etrangères dans le cabinet Melbourne de 1835 à 1841.

Pour bien comprendre les négociations qui vont suivre, il faut remonter à l'origine du conflit qui éclata entre le Sultan Mahmoud et son vassal Mehemet-Ali, soldat de fortune Albanais qui, par son intelligence et son énergie, s'était rendu maître de l'Egypte. Au moment où, quelques années avant l'époque qui nous occupe, Mahmoud s'était trouvé aux prises avec l'insurrection grecque, première lézarde dans la vieille muraille ottomane, il avait réclamé le secours de son vassal; Mehemet-Ali n'avait pas hésité, en échange de la promesse de la Syrie, à envoyer une armée commandée par son fils Ibrahim. Or, comme au bout de trois ans, cette promesse n'avait pas été tenue, Mehemet-Ali, soupçonnant d'ailleurs, non sans raison peut-être, qu'elle ne le serait jamais, résolut de se saisir du gage. En conséquence Ibrahim envahit la Syrie, dispersa les Turcs à Konieh et parut devant Constantinople. Les Puissances ne pouvaient demeurer passives devant un tel état de choses : l'Angleterre, la France et l'Autriche, désireuses avant tout d'enlever aux russes tout prétexte d'une nouvelle intervention dans le Bosphore, se hâtèrent d'imposer aux bellligérants une trêve connue sous le nom d'arrangement de Kutaya (14 mai 1833). Toutefois, pour qu'Ibrahim acceptât cet arrangement, et surtout pour qu'il consentît à ramener ses troupes en arrière — ce qui était en somme le principal objectif de la négociation — les Puissances avaient obligé le Sultan à faire d'assez larges concessions. C'est ainsi que Mehemet-Ali se voyait attribuer, outre ses anciens gouvernements, la Syrie tout entière et le district d'Adana. L'intervention des trois grandes Puissances avait donc bien arrêté les hostilités, mais ce n'était là qu'une trêve, car d'une part Ibrahim, enivré de puissance et de gloire, ne se contenterait pas de ce premier succès, tandis que Mahmoud, humilié dans son orgueil de Sultan de voir un vassal lui arracher par lambeaux son empire, se promettait une prompte et terrible revanche. En somme, suivant l'expression fort juste

de Thureau-Dangin, dans son bel ouvrage « La monarchie de Juillet », l'arrangement de Kutaya était un expédient, non une solution.

Dès cette époque, en effet, Mehemet-Ali ne songea plus qu'à une chose, faire reconnaître son indépendance par l'Europe, tandis que Mahmoud préparait petit à petit sa vengeance. Intelligent et éclairé, il comprenait que son empire marchait à grands pas vers la ruine et que seules les grandes Puissances pouvaient l'aider à le sauver. Il s'y employait d'ailleurs activement, secondé par quelques zélés serviteurs, et pendant quelque temps le ciel d'Orient sembla redevenu serein. Ce n'était pourtant qu'une accalmie, car dès le début de 1839 de nouveaux nuages s'amassaient à l'horizon.

Le 27 janvier de cette année, en effet, Lord Ponsonby, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, écrivait à son chef Lord Palmerston : « Les bruits de guerre entre le Sultan et « Mehemet-Ali augmentent sans cesse... on parle d'une levée » de 80.000 hommes et de faire un changement parmi les hauts « fonctionnaires de la Porte, en en remplaçant la plupart par « des hommes connus pour leur hostilité contre Mehemet-Ali... « je fais tout mon possible pour en détourner le Sultan, en lui « faisant voir les fâcheuses conséquences... »

De son côté Lord Granville, ambassadeur d'Angleterre à Paris, écrivait le 11 mars : « D'après les dernières dépêches « de l'amiral Roussin, ambassadeur de France à Constantino- « ple, tout est à la guerre à Constantinople... » Et Lord Ponsonby d'écrire encore le 7 mars : « Il paraît qu'il y a quelque temps « le Sultan a envoyé un *Hatti Sheriff* (message) au Grand « Conseil ainsi conçu : « *Hafiz Pacha* (Général en Chef), me » dit que mon armée est capable de battre l'armée égyptienne; « le *Capitan Pacha* (Grand Amiral), me dit que ma flotte peut « détruire la flotte égyptienne... il vous reste à être courageux « et à faire votre devoir. » Le Grand Conseil répondit que les « ministres feraient leur possible pour être agréables à leur « maître. »

De toutes ces dépêches il ressortait clairement que le Sultan était décidé à faire la guerre et que son entourage, moins peut-être pour lui plaire que par haine de Mehemet-Ali, l'y

poussait de toutes ses forces. Les dépêches suivantes vont d'ailleurs nous montrer le fossé se creusant chaque jour davantage entre les deux antagonistes jusqu'au moment où brusquement l'orage éclatera.

A ce propos, M. Milbanke, ministre d'Angleterre à Vienne et chargé d'affaires pendant l'absence de l'ambassadeur, Lord Beauvale, envoya à Lord Palmerston le compte rendu d'une conversation qu'il venait d'avoir avec le prince de Metternich au sujet des dispositions hostiles du Sultan à l'égard de Mehemet-Ali. Le chancelier autrichien attirait l'attention du gouvernement anglais sur l'urgence d'empêcher la guerre entre le Sultan et le Pacha, et de faire comprendre à Mahmoud que les puissances ne l'aideraient qu'au cas où Mehemet-Ali serait l'agresseur.

Vers la même époque, M. de Boutenieff, ambassadeur de Russie à Constantinople, révélait à son gouvernement les dispositions belliqueuses du Sultan et ajoutait : « J'ai eu beau répéter » au sultan qu'il ne pourrait se prévaloir du traité d'Unkiar-» Skelessi que dans le cas où l'agression viendrait de l'Egypte, » mes paroles ne produisirent aucun effet sur lui... »

Nous voyons d'autre part le colonel Campbell, consul général d'Angleterre au Caire, écrire à Lord Palmerston le 11 mars : « On attend incessamment le retour du Pacha de son voyage » dans l'intérieur de l'Egypte,... Abbas Pacha, chargé du gou-» vernement pendant son absence, est effrayé des rapports » qu'il reçoit de Constantinople et des préparatifs de guerre » du Sultan, que l'on croit dirigés contre la Syrie... »

M. Moore, consul d'Angleterre à Beyrouth, écrivait le 15 mars qu'une grande agitation régnait en Syrie, qu'on y croyait à une prochaine guerre... et que toutes les forces égyptiennes étaient prêtes à marcher.

Enfin, une autre lettre du Colonel Campbell du 1er avril nous montre très clairement les dispositions de Mehemet-Ali. D'après lui, le Pacha aurait déclaré qu'il ne voulait pas être l'agresseur, mais que si le Sultan l'attaquait, il le poursuivrait et marcherait sur Constantinople. Il espère cependant que le Sultan ne commettra pas cette faute. Il était donc évident, et Lord Ponsonby, malgré son espoir d'empêcher jusqu'au dernier moment, le conflit, le reconnaissait lui-même, que la situation

était des plus tendues et que la paix ne tenait plus qu'à un fil, la moindre étincelle pouvant d'un moment à l'autre mettre le feu aux poudres. Cette étincelle ne tarda d'ailleurs pas à jaillir, car, le 21 avril 1839, les troupes turques franchissaient l'Euphrate et pénétraient de ce chef en territoire égyptien. Ainsi donc, malgré les conseils de toutes les Puissances et les menaces de quelques-unes d'entre elles, la guerre se trouvait rallumée en Orient par la seule volonté du Sultan qui s'y préparait depuis Kutaya. Mahmoud avait l'intention bien arrêtée de s'en remettre au sort des armes, persuadé qu'il était de la supériorité de ses forces. C'était une illusion dans laquelle il se complaisait volontiers, car elle flattait son orgueil tout en répondant à ses desseins. Mais, convaincu au fond que les Puissances ne l'aideraient pas s'il se posait ouvertement en agresseur brutal, il avait essayé de faire excuser ses armements en arguant des prétentions excessives de Mehemet-Ali, du trouble qu'il apportait à la paix de l'Orient et de la nécessité d'y mettre fin en rétablissant la puissance et l'intégrité de l'Empire ottoman. En dépit de ces protestations, dont Lord Ponsonby aurait été, paraît-il, le bienveillant confident, à part la Russie, toutes les Puissances étaient unanimes à reconnaître que l'agression était venue du Sultan.

En présence de cette situation nouvelle, Lord Palmerston et le maréchal Soult, qui dirigeait alors la politique extérieure de la France, sentirent aussitôt la nécessité d'un rapprochement intime entre leurs deux gouvernements et cherchèrent à s'entendre sur les premières mesures à prendre pour arrêter les hostilités. Dès la fin de mai 1839, Lord Palmerston, dans des lettres particulières à Lord Granville, exprimait le désir d'un accord complet entre la France et l'Angleterre à ce sujet. Les deux flottes seraient envoyées sur les côtes de Syrie et les mêmes instructions données aux amiraux. De son côté, ainsi que le mandait Lord Granville, le 31 mai, le maréchal Soult paraissait entrer complètement dans les vues de Lord Palmerston. L'accord le plus parfait semblait régner entre les deux alliées, mais, en observant les choses de plus près, on ne tardait pas à s'apercevoir que cet accord était plus superficiel que réel et qu'il leur avait été dicté par la soudaineté des événements.

Dès qu'on approfondissait la question, les divergences fondamentales qui séparaient leurs conceptions politiques apparaissaient au grand jour. Dans ces conditions, une fois les premières mesures arrêtées en commun, dans quel esprit les cabinets de Londres et de Paris allaient-ils aborder la discussion de cette grave question ? C'est ce que nous allons essayer de montrer dans les pages qui vont suivre.

Dès les premiers pourparlers, le gouvernement français, soupçonnant que la conduite effective de l'Angleterre n'était pas tout à fait en rapport avec ses déclarations officielles, le maréchal Soult pria M. de Bourqueney. chargé d'affaires de France à Londres pendant l'absence du Général Sébastiani, de demander des explications. Voici la réponse (Correspondance-Levant, n° 39) : « J'ai placé sous les yeux de Lord Palmers-» ton les extraits des dernières dépêches à l'ambassadeur du » Roi à Constantinople, puis j'ai ajouté : « Je ne suis chargé » d'aucune plainte officielle, mais quelques faits étranges ont » eu lieu et j'ai l'ordre de porter à votre connaissance les piè-» ces qui les constatent et d'attendre les éclaircissements que » vous croirez devoir donner à la mutuelle confiance de nos » deux cabinets. » Lord Palmerston a sonné, il s'est fait appor-» ter les quatre derniers mois de la correspondance de Lord » Ponsonby et les deux dernières années de celle du colonel » Campbell... »

Avec un empressement qui ressemblait fort à un excès de zèle, le ministre anglais fit lire à notre représentant plusieurs dépêches adressées à son ambassadeur et s'attacha à prouver ainsi que le gouvernement de la Reine ne s'était jamais écarté de la donnée générale qu'il avait toujours présentée comme étant la sienne. Cependant Lord Palmerston fit cette réserve bien surprenante : « Maintenant je ne saurais vous nier que » l'opinion personnelle de Lord Ponsonby, opinion que je ne » partage pas, a toujours été opposée au maintien du statu » quo de Kutaya... mais je suis fondé à croire que dans ses » rapports à Constantinople, l'Ambassadeur a fait passer ses » opinions personnelles après ses instructions. »

S'il est permis de risquer une hypothèse qui, après la citation précédente, n'est pas dépourvue de fondement, ne serions-

nous pas nous-mêmes en droit de croire que le jeu de Lord Palmerston était plus compliqué qu'il ne semblait ? Ce profond diplomate n'aurait-il pas pensé que le meilleur moyen d'amener la France à une entente telle qu'il la souhaitait lui-même, était de laisser se produire d'abord l'événement qu'il avait au fond toute raison d'éviter, à savoir l'intervention de la Russie? Au cas, en effet, où le Sultan se trouverait attaqué, la Russie, en exécution du traité d'Unkiar-Skelessi, apparaissait dans le Bosphore. Dès lors, l'animosité du roi Louis-Philippe contre le Tzar aussi bien que le vif attachement de la politique française à la cause de Mehemet-Ali, devaient nécessairement rallier le cabinet des Tuileries aux idées du cabinet de Londres. C'était évidemment là un savant détour par lequel Lord Palmerston arrivait à ses fins avec cet avantage incontestable d'être l'arbitre de la situation. On pourrait objecter qu'il n'y a pas trace, dans la correspondance relative aux affaires du Levant, d'une pareille manœuvre, mais il ne peut en être autrement, puisqu'il ne s'agirait en l'espèce que d'une pensée de derrière la tête, qui ne pouvait ni ne devait se manifester dans des pièces diplomatiques destinées à être livrées à la publicité. En revanche, tout confirme notre hypothèse. Tout d'abord, comme nous l'avons fait remarquer, l'entretien si curieux de Lord Palmerston et de M. de Bourqueney. Pour qui connaît l'esprit autoritaire du ministre anglais, il est bien peu vraisemblable que l'idée d'une action personnelle de son ambassadeur, à l'encontre des instructions reçues, eût pu être envisagée avec autant de calme et de détachement. En des conjonctures aussi graves, quel est le chef responsable d'une politique étrangère qui s'accommoderait de tels procédés ? Lord Palmerston moins que tout autre. Mais nous pouvons encore arguer d'un autre indice. Lorsqu'il s'agit d'interpréter la conduite d'un homme d'Etat dans un cas particulier, il est bon de s'appuyer sur d'autres cas analogues pour essayer de pénétrer jusqu'au fond de son esprit et de ses procédés. Or, en 1861, il éclata à la Chambre des Communes un incident bien propre à ouvrir un jour sur la diplomatie de Lord Palmerston. Il s'agissait alors de sa conduite dans la première guerre Afghane. Un député essayait de prouver que Lord Palmerston avait eu une part effective dans les fautes col-

lectives du cabinet Melbourne et qu'il avait notamment tronqué les dépêches du Gouverneur des Indes, Lord Auckland. La défense de Lord Palmerston est des plus typiques : « Il est très vrai », dit-il, « que plusieurs dépêches furent écourtées, mais il en restait assez pour indiquer la marche des événements que j'avais tracée... il n'est pas nécessaire, quand on donne les raisons d'une conduite, de donner aussi les raisons qui auraient pu vous en faire adopter une autre... »

Est-ce à dire que nous voulions ici faire nous-mêmes le procès de Lord Palmerston? Nullement, puisqu'au contraire, notre objet est de mettre en lumière le rôle de premier plan qu'il a joué dans toute cette affaire d'Orient. Ce n'est pas diminuer un diplomate que de découvrir ses habitudes. Mais il est bon de ne pas altérer non plus son rôle. Il y a peut-être dans le caractère anglais une tendance à identifier chez les hommes qu'on admire les qualités positives et les qualités morales, comme si on souhaitait, pour que leur prestige soit sans ombre, les doter en même temps de tous les mérites et de toutes les vertus. Nous aurons bientôt à discuter la franchise du gouvernement français. Nous le ferons sans arrière-pensée, avec le seul souci de voir clair dans sa politique. Il importe donc d'appliquer la même règle à l'attitude du ministre anglais. Ces questions sont assez délicates pour qu'aucune considération étrangère à leur nature diplomatique ne vienne les embrouiller encore.

L'Angleterre restait encore visiblement hantée de la frayeur que lui avaient causée les événements du commencement du siècle. Elle ne pouvait se défendre de considérer la France comme une puissance agressive et dangereuse, toujours animée d'un esprit de conquête. Ce sentiment perçait déjà dans la correspondance intime de Lord Palmerston à propos des affaires de Belgique et d'Espagne; il se demandait si le pacifique Louis-Philippe n'aurait pas été gagné lui-même par le mal de ses belliqueux prédécesseurs « comme d'une contagion qui se prend dans les murailles des Tuileries ». Sous l'obsession de cette pensée, Lord Palmerston devenait ombrageux et méfiant.

Il restait persuadé qu'une bonne entente entre la France et l'Angleterre demeurait le seul moyen d'assurer la paix du monde, mais il ne croyait pas à cette entente. « Une amitié véritable », écrivait-il à un de ses intimes, « ne saurait exister sans une con-

fiance illimitée de part et d'autre ». Il revenait sans cesse sur ce sujet. Il voyait partout « l'esprit d'agression et la soif d'agrandissements, dissimulés par les menées secrètes et la diplomatie à double face destinée à les voiler ». Aussi en était-il arrivé à écrire dans une lettre particulière du 31 janvier 1831, à Lord Granville: « ... ce sentiment de suspicion et de méfiance n'a fait que s'accroître jusqu'à l'expiration de l'administration Lafitte et nous apprendre que l'intérêt de l'Angleterre et de l'Europe nous obligeait à nous éloigner de l'alliance française et à attirer de plus en plus de notre côté les grandes Puissances de l'Est. »

Cette méfiance à l'égard du gouvernement français s'aggravait d'une animosité particulière contre l'opinion publique française, qu'il considérait comme une force brouillonne, menaçante et capable d'annuler les intentions du gouvernement français quand par hasard elles se trouvaient bonnes.

Ce coup d'œil rétrospectif sur l'idée que se faisait Lord Palmerston de la mentalité française, nous montre très clairement les causes lointaines et profondes du dissentiment qui allait éclater à l'occasion des affaires d'Orient. Ce sont des causes historiques, si l'on peut dire, et psychologiques. La France de Louis-Philippe restait aux yeux du ministre anglais la France de Louis XIV et de Napoléon. De plus, le gouvernement de Louis-Philippe, tout frais établi, obligé de compter avec l'opinion, lui paraissait être le captif de cette force capricieuse et violente dont ne pourrait jamais s'accommoder le solide bon sens britannique. Les nécessités d'un moment auront beau rapprocher les deux diplomaties, il y a entre ces singulières alliées un abîme creusé par l'histoire et par le tempérament politique des deux peuples.

Nous sommes maintenant en état de mieux comprendre comment Lord Palmerston fut amené à se détacher peu à peu de la France et à chercher ailleurs ses points d'appui pour le règlement de la question d'Orient. Si l'Angleterre n'apportait pas dans ses relations avec la France un esprit libre de toute arrière-pensée, la France à son tour ne pouvait se livrer avec confiance à son alliée. C'est même de ce côté-ci de la Manche que l'inquiétude était la plus légitime et le soupçon le plus naturel. Nous venions en effet d'entreprendre la conquête de l'Algérie, préparant ainsi la domination française dans la Méditerranée méridionale. La question d'Egypte se plaçait pour nous au premier

plan. De plus, les traditions de notre politique, le glorieux souvenir de l'expédition de Bonaparte, orientaient nos espoirs et nos efforts dans le sens même de nos intérêts. Une seule Puissance était aussi intéressée que nous à faire échec aux Anglais du côté de l'Egypte, c'était la Russie, mais à un tout autre point de vue. L'Egypte commande la Mer Rouge, c'est-à-dire le plus court passage de l'Europe vers les Indes. Comme un des principaux objectifs de la politique russe doit être d'entraver les communications de l'Angleterre avec son Empire d'Asie, il eût été séduisant pour le czar de s'entendre avec la France pour faire échec à l'Angleterre; mais il n'y fallait pas songer pour l'instant, les sentiments personnels des deux souverains ne permettant aucune entente. A vrai dire le roi des Français et l'Empereur de Russie incarnaient les deux conceptions adverses et hostiles du pouvoir; le roi de la révolution ne pouvait qu'être haï du monarque de la Sainte Alliance. Cet antagonisme de principes se doublait d'une opposition de fait : le Sultan était le vassal du Czar et Mehemet-Ali le client de la France. Pourtant cette dernière considération paraît être restée secondaire aux yeux de Nicolas Ier car, s'il n'envisageait en aucune façon la possibilité d'un arrangement avec la France, il ne se gênait pas pour déclarer à l'ambassadeur d'Angleterre, dans ses entretiens intimes, qu'au cas d'un partage de l'Empire Ottoman avec le consentement des Puissances européennes, il serait disposé à voir l'Egypte et l'île de Crête cédées à la Grande-Bretagne. Il est vrai que c'était sans doute pour lui le seul moyen de faire admettre sa souveraineté sur Constantinople.

L'importance de l'Egypte pour l'Angleterre, qui avait été de tout temps considérable, était devenue une nécessité primordiale depuis la découverte de la navigation à vapeur, et le Czar ne pouvait se faire illusion sur ce point. Mais, d'autre part, la politique française n'était-elle pas obligée de chercher à neutraliser la suprématie de la Russie à Constantinople en établissant une influence semblable au Caire, et de défendre ainsi en même temps ses nouvelles possessions africaines et sa prépondérance dans la Méditerranée? On voit combien la question était complexe pour nous. Alliés de l'Angleterre, il fallait agir contre elle; en même temps, nous agissions contre la Russie qui avait cependant des intérêts opposés à ceux de l'Angleterre. Peut-être eût-il

mieux valu choisir. Pour un gouvernement résolu et avisé, deux voies étaient ouvertes : ou bien considérer que notre véritable ennemie était l'Angleterre, à cause de l'Algérie et de la Méditerranée. Il eût fallu alors poser le problème égyptien autrement et faire comprendre au czar que son intérêt était identique au nôtre à cause de la route des Indes. Une diplomatie hardie et clairvoyante aurait solidarisé ainsi dès ce moment la question française d'Egypte et la question russe des Indes. Mais peut-être les choses n'apparaissaient-elles pas avec cette netteté entre 1833 et 1845. Peut-être aussi l'antipathie profonde de Nicolas pour Louis-Philippe eût-elle rendu cette politique impraticable.

Restait alors l'autre voie, marcher franchement avec l'Angleterre contre la Russie, comme on devait le faire plus tard en 1855, et faire entendre à la première qu'il était bien dangereux pour elle de laisser la seconde devenir maîtresse du Bosphore et souveraine arbitre des destinées de l'Empire Ottoman. Mais là encore il y avait deux grandes difficultés. Tout d'abord l'Angleterre n'avait plus confiance dans la France. En second lieu, l'Angleterre eût-elle admis notre prépondérance en Egypte et dans la Méditerranée? Si l'on ajoute à tout cela l'impulsion en quelque sorte irrésistible de l'opinion publique française en faveur de Mehemet-Ali, on comprend combien les conjonctures étaient délicates pour la diplomatie de Louis-Philippe et l'on s'étonne moins des hésitations, des ambiguités, des malaises qui semblent caractériser toute notre politique extérieure dans les négociations préparatoires du traité du 15 juillet 1840.

Quoi qu'il en soit, c'est de très bonne foi que les grandes Puissances, y compris la France et l'Angleterre, se trouvèrent un instant d'accord pour éviter un conflit en Orient. Il est aisé de comprendre pourquoi. Si le Pacha d'Egypte était vainqueur et que son fils Ibrahim marchât sur Constantinople à la suite de sa victoire, l'exécution du traité d'Unkiar-Skelessi eût été immédiatement invoquée. Or, l'Angleterre, la France et l'Autriche avaient un intérêt commun à ne pas voir la Russie s'établir en protectrice de la Turquie. D'autre part, la Russie elle-même ne désirait pas se voir entraîner dans des complications que ne pourrait manquer de provoquer son apparition dans le Bosphore. Le statu quo était donc pour les quatre grandes Puissances la condition la plus favorable. Il importe même de bien marquer ici que la France y était plus intéressée encore que les trois autres.

En effet, outre la considération générale que nous venons de présenter, la France était dans cette situation particulièrement délicate de se trouver placée entre les traditions de sa diplomatie, qui lui imposait le patronage de l'Egypte, et les exigences de sa politique actuelle qui lui interdisaient de prendre effectivement cette attitude, sous peine de traiter en ennemie son alliée l'Angleterre. Comment la maîtresse des Indes pourrait-elle en effet permettre à la France d'être la maîtresse de la route qui y conduit? Seul, le statu quo permettait à notre politique de ne pas abandonner une idée qui semblait être devenue l'idée nationale et de ne pas rompre pourtant avec l'Angleterre, qu'elle traitait en amie.

Malheureusement, il y avait quelqu'un que le statu quo n'arrangeait pas, c'était le Sultan, car non seulement il enlevait à son autorité une vaste portion de son empire, mais il menaçait en outre sa couronne. En effet, un parti considérable se formait en Turquie, rêvant de faire passer le sceptre entre les mains du jeune prince Abdul-Medjid, sous la tutelle du glorieux vice-roi d'Egypte. Il y avait donc pour le Sultan une question de vie ou de mort, et il est maintenant facile de comprendre pourquoi il avait repris les hostilités, en prenant soin seulement de sauver les apparences, pendant que sa diplomatie, secondée par celle de Lord Ponsonby, s'efforçait de faire peser sur Mehemet-Ali la responsabilité de l'offensive.

Rien ne parut d'abord entraver la formation du concert européen, l'Autriche, la Prusse et la Russie s'empressant de faire connaître par les représentants de l'Angleterre accrédités auprès de leurs Cours, qu'elles considéraient l'accord des cinq Puissances comme indispensable dans les conjonctures actuelles. Cependant le prince de Metternich, tout en se ralliant à l'idée d'une entente commune, insinua qu'il y aurait lieu de prendre des dispositions spéciales capables d'assurer le maintien de la paix après la mort de Mehemet-Ali, et que le meilleur moyen d'y arriver était un règlement immédiat de la succession du Pacha. (Lettre de Lord Beauvale, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, du 1er juin 1839.) Metternich soulevait ainsi la difficulté qui précisément allait amener les premières divergences entre Londres et Paris.

Lord William Russell, ministre d'Angleterre à Berlin, en faisant connaître à Lord Palmerston l'adhésion de la Prusse à l'idée

d'une action commune en Orient, signalait les efforts du représentant prussien à Constantinople et des officiers allemands au service de la Turquie pour maintenir le Sultan dans le statu quo, en lui faisant pressentir, preuves en mains, la défaite de son armée. (Correspondance du Levant, page 82.)

De son côté, Lord Clanricarde, ambassadeur d'Angleterre à Pétersbourg, signalait les dispositions de la Russie pour le maintien de la paix, mais avait soin d'ajouter que son dernier entretien avec le chancelier russe comte Nesselrode, laissait voir chez ce dernier une certaine préoccupation de dégager la responsabilité du Sultan, soit en contestant la valeur des rapports venus d'Orient, soit en discutant déjà des points de frontière. (Lettre du marquis de Clanricarde du 8 juin 1839. Correspondance du Levant, page 32.)

C'est à ce point des négociations que commence à se dévoiler tout l'artifice de l'entente anglo-française. On avait échangé maintes paroles confiantes, mais ni d'un côté ni de l'autre, on n'avait osé aborder franchement le détail des difficultés. Lord Palmerston pouvait ainsi se donner l'air de croire que le maréchal Soult pensait comme lui et le maréchal pouvait feindre la même illusion. Comme il fallait bien pourtant arriver à s'expliquer, Palmerston poussa adroitement une première pointe au cœur de la question. Il fit dire par Lord Granville que l'Angleterre n'hésiterait pas à se rallier aux vues des gouvernements français et autrichien, en ce qui concernait l'hérédité de l'Egypte dans la famille de Mehemet-Ali et l'évacuation de la Syrie par ses troupes. On remarquera que jamais ce second point n'avait été touché dans les négociations antérieures. Lord Palmerston, par une feinte habile, voulait paraître se ranger à une solution dont il prenait en réalité l'initiative. Le maréchal Soult protesta que jamais les dépêches du comte de Saint-Aulaire, ambassadeur de France à Vienne, rapportant ses conversations avec le prince de Metternich, n'avaient indiqué que le ministre autrichien eût considéré l'évacuation de la Syrie comme un élément de l'arrangement projeté.

« Je répliquai ». écrivit à ce propos Lord Granville à Lord Palmerston, « que je n'étais point au courant des communications qu'avait pu faire le prince Esterhazy (ambassadeur d'Autriche à Londres), sur cette question, mais que vous aviez bien l'impres-

sion que c'étaient là les vues des gouvernements autrichien et français... »

Cet entretien ne pouvait manquer d'ouvrir les yeux du maréchal sur la nature des obstacles qu'il allait falloir surmonter avant d'arriver à un règlement satisfaisant. En eut-il réellement l'intuition dès ce moment? C'est peu probable à en juger par sa conduite future.

En tout cas, pendant que les négociations traînaient entre Londres et Paris, les événements suivaient leur cours en Orient. Les représentants des Puissances à Constantinople et à Alexandrie multipliaient les avertissements à leurs cabinets respectifs, en leur faisant prévoir les événements les plus graves. (Lettre de M. de Boutenieff au comte Medem, consul de Russie à Alexandrie, en réponse aux informations transmises par le comte Nesselrode 14 avril 1839. — Lettre de M. de Laurin, consul d'Autriche à Alexandrie, au baron Stürmer, ambassadeur à Constantinople, transmise au prince de Metternich et communiquée à Lord Palmerston par le colonel Campbell. (Correspondance du Levant, p. 58.)

Devant l'urgence d'une intervention de l'Angleterre et de la France, le maréchal Soult exprima à Lord Granville son désappointement de n'avoir encore reçu aucune communication de Lord Palmerston, au sujet des instructions qu'on était convenu d'envoyer de concert aux amiraux des deux flottes. (Lettre de Lord Granville du 17 juin 1839.) Le maréchal aurait voulu qu'on se bornât à arrêter les hostilités, quitte à ajourner jusqu'à la conférence des grandes Puissances le règlement de la situation de Mehemet-Ali. « Le gouvernement du Roi », écrivait-il à M. de Bourqueney, le 17 juin 1839 (Correspondance du Levant, p. 60), « reconnaît l'utilité d'un concert entre les grandes Puissances pour aviser aux moyens d'assurer par une attitude et un langage communs le maintien de l'empire ottoman... il croit que les escadres anglaise et française doivent se constituer maîtresses de la mer, imposer aux forces maritimes de l'Egypte et de la Porte une entière inaction et les déterminer même à rentrer dans leurs ports si elles en sont sorties... » Le maréchal prévoit ensuite le cas où ces moyens resteraient sans effet. Dans ce cas, les grandes Puissances seraient obligées d'intervenir; ce qui amènerait l'entrée en scène de la Russie, qu'il faudrait s'attacher à faire adhé-

rer au concert, afin de remplacer par une convention européenne les stipulations d'Unkiar-Skelessi. Sur tout cela on ne prévoit pas qu'un désaccord puisse se produire, car ce sont là également les vues de l'Angleterre, mais le maréchal, continuant à se dérober sur le point où gisaient les futures divergences entre les deux gouvernements, c'est-à-dire sur les compensations à donner au Sultan en échange des avantages concédés à Mehemet-Ali, ajoutait : « ... Nous croyons que le moment n'est pas arrivé d'en fixer la proportion et la nature; qu'une question pareille ne peut être résolue que d'après des données diverses et compliquées, dont l'application ne peut être l'œuvre d'un moment; et que ce point doit être renvoyé au concert qui, si nos vues viennent à prévaloir, s'établira entre les Puissances... Lord Palmerston comprendra de lui-même qu'au nombre des idées que vous êtes chargé de lui faire connaître, il en est d'hypothétiques et que les événements ou même de plus mûres réflexions peuvent beaucoup modifier. »

Lord Palmerston fit répondre par Lord Granville qu'il se ralliait aux mesures destinées à suspendre les hostilités ainsi qu'à l'idée de régler les relations de Mehemet-Ali et du Sultan dans une conférence dont le siège serait à Vienne. Comment donc Lord Palmerston avait-il pu s'accommoder si aisément des termes dilatoires que nous avons rapportés plus haut? N'avait-il pas compris que si le gouvernement français cherchait à gagner du temps, c'était sans doute avec l'arrière-pensée d'obliger plus tard les Puissances à accepter les exigences du vice-roi, dont il s'exagérait d'ailleurs les forces? Il est peu vraisemblable que Lord Palmerston ait à ce point manqué de clairvoyance, d'autant qu'il avait toujours insisté pour amener le cabinet des Tuileries à des déclarations catégoriques sur ce point. On peut croire plutôt qu'il avait hâte d'en finir avec une situation qui faisait trop beau jeu à la Russie. Nous le voyons en effet envoyer immédiatement ses instructions à l'amiral Stopford, sans même prendre le temps de les communiquer, ainsi qu'il était convenu, au gouvernement français, et cela parce qu'il venait de recevoir de Lord Granville communication d'une dépêche envoyée de Marseille et d'après laquelle le bruit courait à Constantinople qu'une affaire sérieuse, dans laquelle les Turcs auraient été battus, avait eu lieu en Syrie, et que le Grand Seigneur était malade.

D'ailleurs, le 26 juin, c'est-à-dire le lendemain du jour où

Lord Palmerston envoyait ses instructions à l'amiral Stopford, le gouvernement français envoyait les siennes à l'amiral Lalande. (Voir les instructions de l'Angleterre : Correspondance du Levant, page 62; et celles de la France, page 75.)

Pendant que l'Angleterre et la France faisaient diligence pour arrêter les hostilités, la Russie en prenait d'autant plus aisément son parti qu'elle se trouvait en fait délivrée d'un grand souci, par cela même que l'agression du Sultan lui semblait parfaitement établie et qu'en conséquence elle n'avait plus à se préoccuper du traité d'Unkiar-Skelessi. D'autre part, le problème turco-égyptien la laissait assez indifférente. Peu lui importait, en effet, si le Sultan était vainqueur, que la Syrie fût reprise à Mehemet-Ali; ce qu'elle appréhendait avant tout, c'était l'éventualité de sa défaite, car, dans ce cas, Ibrahim ne manquerait pas de marcher sur Constantinople et la question d'Orient se trouverait ainsi posée sur le seul terrain où la Russie redoutait de la voir apparaître. Il fallait donc non pas empêcher la lutte entre la Porte et l'Egypte, mais la circonscrire. « Veuillez exposer au cabinet britannique », écrivait à ce propos le comte de Nesselrode à Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie à Londres, le 15 juin 1839 (Corresp. Levant, page 94), « qu'il est de son intérêt comme du nôtre de faire en sorte que la lutte entre la Porte et l'Egypte n'acquière pas un tel caractère de gravité qu'elle puisse jamais mettre en péril la sûreté de la capitale turque... Qu'en conséquence, pour mettre d'avance de justes limites à l'action du Pacha d'Egypte, il faudrait lui déclarer de la manière la plus formelle que, tant qu'il se bornerait à la défense des territoires qui lui ont été assignés à Kutaya, l'Angleterre, d'accord avec les autres Puissances de l'Europe, resterait témoin impassible de la lutte qui s'est engagée en Syrie; mais que s'il étendait le théâtre de la guerre au delà des défilés du Taurus, l'Angleterre considérerait un pareil acte d'hostilité comme s'il était dirigé contre elle-même et agirait dès lors comme si elle était en guerre ouverte avec le Pacha d'Egypte, l'intention formelle de l'Angleterre étant de renfermer la lutte dans les limites de la Syrie de façon à ne mettre en péril en aucune manière la tranquillité de l'empire ottoman. »

Que ce fût là le seul point qui intéressât la Russie, c'est fort possible, mais n'était-il pas un peu présomptueux de la part du

comte de Nesselrode de croire que les autres Puissances s'empresseraient de joindre leurs efforts à ceux de la Russie et de l'Angleterre, en admettant même que celle-ci fût déjà consentante? A la vérité, de toutes les Puissances, cette dernière était celle qui pouvait s'accommoder le moins d'une telle manière de voir. En effet, ce qui l'intéressait le plus dans l'affaire, c'était précisément le côté égyptien. Là, était pour elle, comme pour la France d'ailleurs, le point essentiel. Mais, tandis que la France n'eût peut-être pas eu trop à perdre en laissant un peu aller les choses, puisque le succès de son protégé paraissait certain, il fallait de toute nécessité pour l'Angleterre prévenir ou arrêter les victoires du Pacha qui ne pouvaient qu'accroître ses exigences. Or, il ne faut pas l'oublier, tout surcroît de puissance accordé à Mehemet-Ali apparaissait à Londres comme une victoire française en Egypte et une main mise sur la route des Indes. Aussi, Lord Palmerston, dans une lettre à Lord Beauvale, du 28 juin 1839, manifesta-t-il son opposition radicale aux vues exprimées par le comte Nesselrode. Faisant allusion à l'attitude passive préconisée par la Russie, tant que le conflit ne s'étendrait pas au delà de la Syrie, Lord Palmerston écrivait : « ... Le gouvernement de Sa Majesté ne peut pas entrer dans ces vues, parce que ce n'est pas tant la scène de l'action que le résultat possible du conflit qui peut exercer une influence décisive sur les grands intérêts de l'Europe; une déaite éclatante du Sultan ne serait guère moins désastreuse d'un côté de l'Euphrate que de l'autre. » (Corresp. Levant, page 81.)

Comme on le voit, Lord Palmerston était loin de penser qu'un peu plus ou un peu moins de Syrie donné ou ôté au Pacha n'importait point à l'Europe. Si le czar n'avait ni parti-pris ni intérêt direct dans la question égyptienne, c'était là au contraire que se jouait pour la France et l'Angleterre l'acte capital du drame d'Orient. Le prince de Metternich pressentait même combien il serait difficile aux deux grandes Puissances occidentales d'accorder leurs vues sur ce sujet. « Etes-vous bien sûr », disait-il à notre ambassadeur, M. de Saint-Aulaire, « qu'elles s'entendent parfaitement? » Et sur une réponse affirmative : « Je crains », ajoutait-il, « que vous ne soyiez mal informé; et ce serait un grand malheur, car jamais leur union n'a été plus nécessaire. »

Cette union était-elle déjà compromise? C'est ce que permet-

tait d'apprécier l'état actuel des vues de Lord Palmerston, tel qu'il ressortait d'un autre passage de la lettre précitée à Lord Beauvale. Le ministre établissait d'abord la légitimité de l'intervention des Puissances et, en second lieu, la nécessité de poser comme base de l'entente le maintien de l'empire turc. Ce but ne pourra être atteint, dit-il, que si l'on parvient à rendre impossible dans l'avenir un nouveau choc entre le Sultan et Mehemet-Ali. Jusqu'ici rien qui puisse amener un désaccord. Ni la France, ni l'Autriche, ni même la Russie ne pouvaient penser autrement. Mais là où le sentiment personnel de Lord Palmerston perçait avec une acuité inquiétante, c'est lorsqu'il s'agissait du traitement de Mehemet-Ali. On ne pouvait pas se dissimuler qu'il se proposait de saisir cette occasion pour l'affaiblir jusqu'aux dernières limites du possible et le réduire à la condition d'un gouverneur ordinaire avec le seul privilège de l'hérédité de son gouvernement. Encore ce dernier avantage n'était-il plus présenté que comme une compensation éventuelle qu'il y aurait lieu de discuter.

C'était là un curieux et subtil renversement de la question. Jusqu'alors, il avait paru admis, après les succès éclatants de Mehemet-Ali, que l'hérédité de l'Egypte ne pouvait plus être mise en question et qu'il y avait seulement à discuter quelle compensation le Pacha pourrait bien donner au Sultan. Aujourd'hui, profitant peut-être des dispositions rigoureuses qu'il entrevoyait chez les Russes à l'égard de Mehemet-Ali, Lord Palmerston posait comme un axiome qui ne sera pas discuté ce qui apparaissait naguère comme une concession à obtenir, et présentait au contraire comme une concession qui pourrait être accordée ce qui avait paru un principe indiscutable, à savoir l'hérédité de l'Egypte. On dira peut-être : qu'importent ces nuances, puisqu'après tout il s'agit toujours des mêmes choses, hérédité de l'Egypte, abandon de la Syrie. Nous pensons que dans les négociations diplomatiques, les nuances ont bien leur importance, surtout quand il s'agit d'expliquer les transactions qui ont dû être savamment graduées pour passer d'une entente franco-anglaise contre la Russie à une entente anglo-russe contre la France. Le changement ne dut pas se faire en un jour et rien ne doit être négligé de ce qui peut contribuer à l'expliquer. Toutes les négociations de Juin et Juillet 1839 nous préparent à pressentir que la France devait fatalement finir par se trouver isolée.

Plus les événements s'accentuaient et plus l'union se faisait au détriment de Mehemet-Ali. Aucune puissance, en effet, la France exceptée, n'était intéressée à soutenir le Pacha. La Russie, qui pourtant ne pouvait pas voir d'un mauvais œil l'effondrement de la Porte qu'elle aspirait à dominer et qui s'était d'abord désintéressée des succès de Mehemet-Ali en Syrie, pourvu qu'il restât enfermé dans ses limites, se rapprochait chaque jour davantage de l'Angleterre et en arrivait à ne plus considérer le vice-roi que comme un sujet rebelle, dont les prétentions ne pouvaient être discutées sur un pied d'égalité avec les intérêts de la Porte. L'Autriche avait une excellente raison pour s'opposer à un affaiblissement de la Turquie, qui donnait trop beau jeu à l'influence russe. Quant à l'Angleterre, nous savons de reste qu'elle considérait tout avantage de Mehemet-Ali comme un progrès de la France dans la Méditerranée au propre détriment de la prépondérance anglaise.

A en juger par la correspondance de Lord Beauvale (lettre du 11 juillet 1839), l'Autriche en était arrivée à exiger le sacrifice brutal de Mehemet-Ali, qui devrait tout abandonner, sauf l'Egypte qui ne serait tenue que comme un fief. Metternich dépassait Palmerston. Seule la Russie hésitait encore, lorsque le 15 juillet 1839, deux dépêches de Lord Clanricarde (Corresp. Levant, pages 132-133) vinrent apporter l'adhésion complète du comte Nesselrode aux vues de Lord Palmerston et du prince de Metternich. Avec Mehemet-Ali, c'était la France qui faisait les frais de la nouvelle combinaison.

C'est à ce moment que parvint la nouvelle du désastre de Nézib. L'armée du Sultan avait été détruite le 24 juin par Ibrahim Pacha, et les débris en avaient repassé la frontière. On apprenait en même temps la défection du Capitan Pacha et la mort du Sultan Mahmoud (30 juin). Le gouvernement turc, pris de panique devant la perspective d'une nouvelle apparition, par terre et par mer, des Egyptiens devant Constantinople, fit aussitôt des propositions de paix à Mehemet-Ali. Le 10 juillet arrivait à Alexandrie un envoyé du jeune Sultan, du nom de Akiff Effendi, pour annoncer au vice-roi la mort de son père, le confirmer dans le gouvernement de l'Egypte et de la Syrie, avec hérédité dans sa famille, et lui proposer l'oubli du passé, en le nommant généralissime et soutien de l'empire Ottoman et en l'invitant à se rendre

à Constantinople pour présider à la réorganisation de l'administration. (Dépêche de Marseille du 25 juillet. Corresp. Levant, page 156.)

Si invraisemblables que paraissent de telles concessions, elles pouvaient néanmoins se justifier dans le premier moment d'affolement qui suivit la débâcle turque et la mort du Sultan. En tout cas, une dépêche de M. Fr. Pisani, premier drogman de l'ambassade d'Angleterre, en date du 22 juillet 1839, rendait compte de la mission d'Akiff Effendi et faisait connaître en même temps les exigences exactes de Mehemet-Ali, qui demandait, outre le gouvernement héréditaire de toute l'Egypte et de toute la Syrie, celui de tous les pays soumis aujourd'hui à son autorité. Le vice-roi se déclarait prêt à venir rendre hommage au Sultan, à condition que le décret (Bérat) sanctionnant ses demandes fût pris auparavant. Il faut croire qu'une pression énergique et rapide dut être exercée par qui de droit à Constantinople, car le même jour, quelques heures après sa première dépêche, M. Pisani télégraphiait de nouveau : « La Porte est assez disposée à traiter avec Mehemet-Ali sur les bases suivantes, proposées, dit-elle, par le prince Metternich et approuvées par l'Angleterre : 1° le gouvernement de l'Egypte donné héréditairement à Mehemet-Ali; 2° le gouvernement de toute la Syrie donné à Ibrahim Pacha; 3° à la mort de Mehemet-Ali, Ibrahim Pacha aurait le gouvernement de l'Egypte et la Syrie rentrerait sous l'autorité de la Porte. »

Il était exact, en effet, que le prince de Metternich avait jadis proposé ce règlement, mais Lord Palmerston avait toujours demandé la restitution immédiate de la Syrie, et il faut avouer que, depuis la proposition autrichienne, il s'était passé des choses assez graves pour modifier les vues du cabinet de Vienne. Il était tout naturel qu'on se méfiât davantage de Mehemet-Ali après la bataille de Nézib et en considération de la jeunesse du nouveau Sultan. En tout cas, Lord Palmerston était effrayé de la facilité avec laquelle la Turquie se résignait aux concessions, et maintenait, dans une lettre à Lord Beauvale, que la mort de Mahmoud et la défaite de l'armée turque ne devaient que fortifier les cinq Puissances dans la résolution d'exiger une restitution immédiate de la Syrie.

Contrairement à l'Angleterre, la Russie, enchantée de voir le

Sultan et le Pacha s'entendre entre eux, revenait à ses anciens sentiments et se souciait fort peu du détail des concessions, trop heureuse d'échapper ainsi à l'intervention commune des Puissances et de pouvoir conserver sa position indépendante vis-à-vis d'un empire affaibli. Elle voyait là une occasion possible de se retirer du concert en fait, parce qu'elle espérait ou bien qu'il n'y aurait pas de négociations, si Mehemet-Ali accédait aux offres du Sultan, ou bien, s'il y en avait, qu'elles pourraient se poursuivre à Constantinople entre les deux parties avec les bons offices des ambassadeurs, mais sans que cela ressemblât en rien à la conférence projetée à Vienne.

Un événement imprévu allait en quelque sorte la ramener malgré elle dans le sillage des autres Puissances. Voici ce qui s'était passé. Aussitôt informé des dispositions conciliantes de la Porte, et il le fut le premier en raison de son moindre éloignement, le prince de Metternich comprit la gravité d'un arrangement direct entre le Sultan et le Pacha. C'était à la fois un dangereux triomphe de Mehemet-Ali et l'éviction des grandes Puissances dans les affaires d'Orient, au profit exclusif de la Russie. En une telle occurrence, il ne prit pas le temps de se concerter avec les autres cabinets et donna aussitôt l'ordre au représentant de l'Autriche à Constantinople de s'entendre avec les représentants des autres Puissances pour empêcher l'arrangement direct. Il obtint de M. de Saint-Aulaire et de Lord Beauvale qu'ils écrivissent par le même courrier, l'un à l'amiral Roussin, l'autre à Lord Ponsonby, pour les prier de seconder son représentant. Les instructions du prince de Metternich arrivèrent à Constantinople le 27 juillet 1839 au matin. L'ambassadeur d'Autriche invite aussitôt ses collègues des quatre grandes Puissances à peser avec lui sur le divan. L'ambassadeur de Russie fut très perplexe. On ne sait pas au juste quelles considérations le décidèrent. Il paraît difficile d'admettre, quoique le fait ait été avancé, que le prince de Metternich lui ait garanti l'approbation du Tzar. Beaucoup plus vraisemblablement, il ignorait les dernières dispositions de sa cour. Bref, il signa la note collective des cinq Puissances, qui fut remise le jour même au Divan, alors que le comte Nesselrode écrivait à M. de Kisseleff, chargé d'affaires de Russie à Londres, « qu'il se » félicitait que la Porte ait pris l'initiative de traiter avec Mehemet Ali. » (Corresp. Levant, page 293).

Lorsque la nouvelle de la signature de cette note fut connue, on se montra très satisfait à Londres et à Vienne. Bien que l'initiative en ait été due au prince de Metternich, Lord Palmerston ne s'en montra nullement jaloux, car elle concordait entièrement avec ses propres vues, mais ce qui l'enchantait par dessus tout, c'était l'adhésion de la Russie, sur laquelle la dépêche précitée du comte Nesselrode à M. de Kisseleff, que celui-ci lui avait communiquée, ne lui permettait guère de compter. D'ailleurs cette volte-face subite de la Russie, dont il ignorait encore les circonstances, mais qui servait si bien ses desseins, loin de fortifier sa confiance en elle, tendait plutôt à la diminuer. Aussi se contentait-il d'en profiter quand l'occasion lui paraissait bonne, mais il ne pouvait croire à sa sincérité. En attendant, les événements l'avaient merveilleusement servi et il avait toute raison de s'en réjouir. Ce que l'on comprend moins, c'est la joie du Maréchal Soult. Il pouvait à la rigueur s'estimer heureur d'avoir mâté la Russie, mais il n'avait aucune raison de se féliciter de la situation dans laquelle la note du 27 juillet plaçait Mehemet-Ali. C'était pourtant le résultat inévitable de sa politique. Voulant à la fois contenir la Russie à Constantinople et l'Angleterre en Egypte, il devait forcément choisir entre l'une ou l'autre de ces deux alternatives. S'il optait pour l'une, il sacrifiait l'autre. Or, il venait de réussir à Constantinople, mais il faisait le jeu de l'Angleterre et sacrifiait par cela même le pacha d'Egypte, son client. Soult ne tarda pas à s'apercevoir à la fois de son erreur et de la situation privilégiée dans laquelle il avait laissé se placer l'Angleterre. Il venait de s'engager à ne pas laisser régler la question d'Orient en Orient même, entre les deux parties intéressées, et à la laisser régler en Occident par l'accord des cinq grandes Puissances; il avait déclaré à la Porte que cet accord était assuré, et loin d'avoir cette assurance, il devait déjà entrevoir combien ses vues sur l'arrangement définitif entre le Sultan et le Pacha différaient de celles de l'Angleterre. Dès le 16 juin en effet, c'est-à-dire plus de cinq semaines avant la remise de la fameuse note collective, Lord Palmerston avait dit à M. de Bourqueney qu'il faudrait ouvrir, à Constantinople et à Alexandrie, une négociation sur la double base de l'hérédité de l'Egypte dans la famille de Mehemet-

Ali et de l'évacuation de la Syrie par les troupes égyptiennes, et qu'il était convaincu que le simple spectacle de l'accord des deux gouvernements à ce sujet triompherait des moindres velléités de résistance du Pacha sans qu'il fût besoin d'aller plus loin. Sans repousser dès l'abord cette conception du ministre anglais et sans s'expliquer davantage sur les concessions à faire à Mehemet-Ali, le maréchal Soult pria néanmoins M. de Bourqueney de témoigner des dispositions différentes. « Il faut, écrivait-il, le 26 juillet, que la fermeté des conseils des Puis- » sances soit tempérée par un ton de bienveillance qui, tout en » arrêtant la hardiesse de Mehemet-Ali ne blesse pas trop son » orgueil. Il y aurait certainement de l'affectation à croire » qu'après les succès que vient de lui procurer la folle agression » du Sultan, il n'a rien à attendre de plus que ce qu'il était en » droit de demander auparavant. Ce serait méconnaître l'empire » des faits et les nécessités de la situation. Si le vice-roi acqué- » rait la conviction qu'il ne doit rien espérer de l'équité des Puis- » sances, il se révolterait contre leurs représentations impé- » rieuses et son irritation pourrait amener des conséquences » dont la seule possibilité est de nature à effrayer tout esprit » prévoyant. »

Lorsque M. de Bourqueney communiqua cette dépêche à Lord Palmerston, celui-ci venait de recevoir la visite du chargé d'affaires russe et était encore sous l'empire de la mauvaise humeur que lui causait la brusque volte-face de la Russie. Il n'en laissa pourtant rien paraître, car du moment que le gouvernement du Czar paraissait vouloir abandonner le concert européen, il devenait plus nécessaire que jamais de s'assurer le concours de la France. Dans ce but il importait de la flatter et tout en insistant sur la divergence des points de vue respectifs, il fallait lui faire comprendre que l'Angleterre se plaçait à un point de vue strictement impartial pour juger cette grande question et que sa conduite était inspirée par le seul désir de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman et d'assurer la paix du monde. « Plus » je réfléchis à cette question d'Orient », confiait-il à M. de Bourqueney, « plus j'arrive à la conclusion que la France et » l'Angleterre ne peuvent que vouloir identiquement la même » chose, le retour de l'empire ottoman à un état qui laisse le

» moins de chances possibles à une intervention étrangère. Eh » bien ! nous n'y parviendrons qu'en séparant le Sultan de son » vassal par le désert. Que Mehemet Ali reste maître de l'Egypte, » qu'il y obtienne même l'hérédité, mais qu'il n'y ait plus de » voisinage et par conséquent plus de collision possible entre » ces puissances rivales. La Russie convoite les provinces d'Eu- » rope, et au fond de son cœur elle voit avec joie les provinces » d'Asie se détacher du trône ottoman. Pouvons-nous servir cet » intérêt ? Evidemment non...; je pense que Mehemet-Ali ne ré- » sistera pas à une volonté sincère exprimée en commun par les » grandes Puissances, mais si la force devenait nécessaire, le » résultat ne serait ni long ni douteux. Telle est l'opinion bien » arrêtée du cabinet anglais. Si nous pensions que Mehemet-Ali » pût s'asseoir fort et respecté sur le trône Ottoman, nous di- » rions : soit. Mais convaincus que s'il reste encore quelque » chose en Turquie, c'est le respect religieux pour la famille » impériale, et que jamais l'empire tout entier ne consentirait à » traiter Mehemet-Ali comme un descendant du Prophète, Dieu » nous garde de nous embarquer dans une pareille politique ! » Et quelques jours après, rentrant avec ardeur dans la conversation : « Je ne puis assez vous répéter », ajoutait-il, « combien » ma conviction est indépendante de toute considération politi- » que exclusivement anglaise ; mais je suppose l'Egypte et la » Syrie héréditairement investies dans la famille de Mehemet- » Ali et je me demande comment l'Europe peut se flatter que » le moindre incident ne viendra pas briser le dernier et faible » lien qui unira ces provinces à l'empire ottoman. L'indépen- » dance viendra comme est venue l'hérédité... Voilà l'ordre » d'idées dans lequel je me place pour juger cette grande ques- » tion, mais je conçois parfaitement qu'on ait une autre opinion, » et je ne cherche aucune préoccupation française dans l'opi- » nion qu'exprime le Maréchal Soult. Je crois même si bien à la » bonne foi de cette politique que voici un raisonnement qui » m'en convaincrait si j'étais tenté d'en douter. La France a » besoin d'exercer de l'influence en Egypte ; cela est et cela doit » être ; c'est une de ces données qu'il faut accepter dans la poli- » tique générale. Eh bien ! vous voulez faire l'Egypte plus forte » que nous ne voulons, et cependant votre influence y croîtrait

» en raison de sa faiblesse. Vous voyez si je cherche une arriè-
» re-pensée sous la divergence de nos deux points de vue. » Voici ce que M. de Bourqueney écrivit au Maréchal Soult après ces divers entretiens : « Votre Excellence reconnaîtra sans doute
» qu'il y a divergence entre les deux cabinets sur un point grave;
» mais telle est l'identité des buts qu'ils se proposent, telle est
» l'absence de toute défiance, de toute arrière-pensée que, dans
» ma conviction intime, de légères concessions mutuelles sur les
» moyens suffiront pour maintenir entre les deux gouverne-
» ments l'entente qui a présidé jusqu'ici à leurs démarches et
» qui seule peut les rendre efficaces. »

Lord Palmerston faisait carrément sa cour à la France, parce qu'il avait momentanément besoin d'elle, par suite de la défection de la Russie, mais, tout en lui faisant de petites concessions d'amour-propre qui ne l'engageaient à rien, il ne perdait pas un instant de vue son but, l'abaissement complet de Mehemet-Ali, et il se réservait de reprendre une attitude plus ferme dès que la Russie, soit de son gré, soit par crainte de l'union intime de la France et de l'Angleterre, reviendrait à de meilleurs sentiments. Et c'était surtout pour ce dernier motif, c'est-à-dire pour intimider la Russie, qu'il tenait tant à voir entre la France et l'Angleterre, au moins en apparence, l'union la plus étroite. La correspondance de M. de Bourqueney nous montre qu'il y avait pleinement réussi. Jamais en effet Lord Palmerston ne s'était montré si habile diplomate et si clairvoyant politique, car non content d'enjôler le gouvernement français par des paroles flatteuses, il allait encore lui témoigner par des actes son ardent désir de collaboration sincère. Il s'agissait en l'espèce des nouvelles instructions à envoyer aux amiraux des flottes anglo-françaises pour exiger de Mehemet-Ali la restitution de la flotte ottomane. Les mêmes divergences devaient fatalement se faire jour dans la rédaction de ces instructions, mais une fois encore Lord Palmerston fit mine de ne pas s'en apercevoir et s'empressa de donner satisfaction au cabinet de Paris dans la forme sinon dans le fond.

Résumons en quelques mots la situation. Lord Palmerston voulait donner à l'Europe l'exemple du concert en faisant croire à l'apparente solidité de l'alliance franco-anglaise. L'Autriche,

qui avait pour ainsi dire pris l'initiative du mouvement, adhérait complètement aux vues de la France et de l'Angleterre. Seule la Russie semblait vouloir se tenir à l'écart et attendre, pour se décider, la suite des événements. Enfin la Conférence allait s'ouvrir à Vienne quand survint la nouvelle de la remise de la note collective du 27 juillet. Comme je l'ai dit plus haut, celui qui devait en être le plus satisfait, c'était assurément Lord Palmerston, puisque, par la rentrée de la Russie dans le giron des Puissances, il lui était loisible de poursuivre sa politique orientale sans avoir désormais besoin de ménager la France, elle-même déjà engagée d'ailleurs par la signature de la note. En ce qui concernait la Russie, en admettant qu'elle ait été involontairement victime du zèle ou de l'ignorance de son ambassadeur à Constantinople, il n'en restait pas moins qu'elle était engagée par un acte officiel revêtu de sa signature. Cela suffisait à Lord Palmerston. Il lui serait facile désormais de la maintenir dans la bonne voie. Elle essaya encore cependant de se dérober ou de se ménager au moins une porte de sortie, ainsi qu'en témoigne cette curieuse lettre du comte Nesselrode au comte Medem, chargé d'affaires de Russie à Paris... « ...L'Em-
» pereur se plaît à croire que le gouvernement français, guidé
» par la politique pleine de prévoyance qu'il a suivie jusqu'à ce
» jour, ne cherchera pas à compliquer la situation de l'empire
» ottoman par un déploiement de forces navales qui, au lieu
» d'imposer la paix à Alexandrie, viendrait la troubler à Cons-
» tantinople ; ...si l'apparition d'une escadre étrangère dans la
» mer de Marmara venait à aggraver l'état de choses à Constan-
» tinople, l'ambassadeur de l'Empereur protesterait formelle-
» ment contre la violation flagrante de la fermeture des Darda-
» nelles... il déclarerait qu'il regardait cette violation comme
» contraire à l'indépendance de la Porte, suspendrait immédia-
» tement ses fonctions et quitterait Constantinople. Alors il ne
» resterait plus à l'Empereur qu'à prendre les mesures qu'il
» jugerait nécessaires pour rétablir la Porte dans son entière
» indépendance. Comme il importe plus que jamais que les ca-
» binets de l'Europe se rendent compte eux-mêmes de leur posi-
» tion relative, et qu'ils fassent preuve à cet égard de la plus
» grande sincérité les uns envers les autres, notre cabinet a
» pensé qu'il devait au gouvernement français un exposé clair

» et positif des déterminations que nous serions obligés de pren-
» dre, si l'éventualité dont je viens de faire mention venait ja-
» mais à se produire. En ce cas le parti que nous aurions à pren-
» dre nous serait imposé par les nécessités de notre politique
» aussi bien que par les intérêts les plus directs de notre em-
» pire. Un coup d'œil jeté sur la carte expliquera la différence
» qui existe entre la position géographique de la Russie et celles
» des Puissances d'Occident. En effet, lorsqu'en 1833 une esca-
» dre russe vint jeter l'ancre dans le Bosphore, sa présence ne
» pouvait être considérée ni comme une menace dirigée contre
» la marine française, ni comme une atteinte portée à la pros-
» périté commerciale de Marseille. Mais si aujourd'hui une es-
» cadre française paraissait à Constantinople, sa présence réa-
» girait directement sur Odessa et sur Sébastopol. En 1833, nous
» avons protégé la Porte, sans braver les Puissances d'Occident.
» En 1839, les escadres étrangères, sans protéger la Porte, vien-
» draient au contraire l'insulter... »

Comme bien on pense, cette lettre avait été communiquée à Lord Palmerston par M. de Kisseleff et avait provoqué de la part du ministre anglais les explications suivantes dans une lettre à Lord Clanricarde du 20 août 1839 (Corresp. Levant, page 235) : « ...C'est seulement dans certaines circonstances que l'on
» demandait le passage pour les flottes alliées. J'ai également
» montré à M. de Kisseleff qu'une telle demande n'était point
» faite dans une intention hostile à l'égard de Sébastopol et
» d'Odessa et qu'il s'agissait seulement du salut de l'empire
» ottoman. »

Cet ergotage du cabinet de St-Pétersbourg n'émouvait nullement Lord Palmerston, car il savait que la Russie ne pouvait plus désormais se retirer du concert européen sans provoquer des complications qu'elle devait certes avoir à cœur d'éviter.

(*A suivre*). F. WADDINGTON.

Marie-Antoinette, Barnave et Fersen[1]

« La Roi n'a qu'un homme, c'est sa femme », écrivait Mirabeau au moment où il effectuait son rapprochement de la Cour. A près de cent cinquante ans de distance nous trouvons la confirmation de ces paroles dans la correspondance secrète de Marie-Antoinette et de Barnave (juillet 1791-janvier 1792) qui vient d'être publiée, cette fois-ci avec toutes les garanties d'authenticité désirables, dans la Collection des classiques de la Révolution française. On sait que Barnave fut l'un des commissaires nommés par l'Assemblée nationale pour accompagner la famille royale à son retour de Varennes, en juin 1791. Au cours de ce voyage, remué par l'infortune de la Reine et conquis en même temps par la grâce de la souveraine, Barnave prit le parti de lui consacrer un respectueux dévouement qui se nuança d'une teinte de tendresse chevaleresque. Des entretiens qui s'établirent entre eux résulta, dès le retour de la famille royale à Paris, une correspondance politique suivie.

Barnave n'agit en cette occasion que d'accord avec Duport et Alexandre de Lameth. Ceux-ci formaient avec lui le triumvirat du parti constitutionnel ou feuillant, auquel se rallia La Fayette après quelque hésitation. Les hommes d'ordre, à quelque opinion qu'ils appartinssent, commençaient à s'effrayer des progrès du parti jacobin dont le principal moyen d'action restait l'émeute organisée. On entendait pour la première fois prononcer le mot de république et le voyage de Varennes n'avait pas contribué à ramener les esprits vers la monarchie et la famille royale.

---

(1) *Marie-Antoinette et Barnave*. Correspondance secrète, publiée par ALMA SÖDERHJELM, Colin 1934. *Le comte de Fersen et Marie-Antoinette*, par le baron de KLINCKOWSTRÖM, Didot, 1877. *Fersen et Marie-Antoinette*. Correspondance et Journal intime inédits du comte de Fersen, publiés par ALMA SÖDERHJELM, Kra 1930. *Marie-Antoinette*, par STEFAN ZWEIG, Grasset.

Cependant Barnave et ses amis ne perdirent pas courage. Leur but était de faire voter au plus tôt par l'Assemblée nationale la nouvelle constitution qui fut proclamée le 18 septembre 1791. Avec un bel optimisme les feuillants voyaient dans cet essai de monarchie constitutionnelle le salut de la France, mais il fallait faire accepter et pratiquer cette constitution par le Roi et déterminer dans l'opinion publique un mouvement en faveur du nouvel ordre de choses. L'entreprise était ardue en raison des récents événements et peut-être n'était-il pas impossible d'arriver à un résultat si l'on n'eût été paralysé comme toujours par le caractère timide, faible et irrésolu, de Louis XVI.

Les constitutionnels s'adressèrent donc à la Reine, *le seul homme* selon l'expression de Mirabeau. D'où cette correspondance curieuse où le caractère de Marie-Antoinette se montre sous un jour nouveau et inattendu. Elle n'est plus la princesse légère et frivole du début du règne, c'est la femme assagie par le malheur, raisonnant froidement sur une situation presque inextricable, cherchant à s'éclairer, demandant conseil, avouant son incompétence sur certains points, mais ferme sur la ligne de conduite qu'elle aura choisie. Environnée d'embûches, elle cherche à distinguer ses vrais amis et, comme ils n'appartiennent pas tous au même parti politique, elle est bien contrainte souvent de faire la part du feu en hésitant à suivre les uns ou en critiquant les autres. Mais comment pouvait-elle s'en tirer autrement si elle voulait conserver les très rares dévouements qu'elle rencontrait encore autour d'elle ? C'est pourquoi il est arrivé que certains l'ont accusée d'insincérité, alors que son caractère était fait tout entier de franchise et le loyauté native. Nous reviendrons plus loin sur cette question de prétendue insincérité et sur les raisons qui ont pu y faire croire.

Il faut lire, au début de l'ouvrage, la note qui précède le texte lui-même de la correspondance de la Reine avec Barnave et dont nous respectons l'orthographe :

Ayant bien réfléchie, depuis mon retour, dit-elle, sur la force, les moyens et l'esprit de celui avec lequel j'avais causé, j'ai sentie qu'il n'y avait qu'à gagnier à établire une sorte de correspondance avec lui, en me réservant cependant comme première condition que je dirois toujours franchement ma manière de penser, que je lourois ce que je trouverois bien et blâmerois de même ce que je trouverois mal: cette condition posé de part et d'autre, notre correspondance a commencé comme cy après.

Suit un court exposé du plan général que Marie-Antoinette se propose d'adopter. Sous sa plume on distingue les efforts qu'elle est décidée à apporter en vue du bien général. Le bien général, c'est l'idée maîtresse sur laquelle elle revient sans cesse et ne manquera jamais d'insister. Dans son esprit elle unit toujours l'intérêt de la nation à l'intérêt du Roi. C'est un principe dont elle a été nourrie dès son enfance. Elle compte sur le zèle de son correspondant, « non pas pour nous, dit-elle, nos personnes s'entend, mais pour l'état et la chose publique qui est tellement identifiée avec la personne du Roi et de son fils qu'elles ne peuvent faire qu'un ». Telle est la doctrine qu'a dû lui inculquer sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse, en lui enseignant le catéchisme des rois. Qui ne se pénètre de cette pensée, qu'elle assimile par principe le bien de la couronne à celui de la nation, ne peut rien comprendre au caractère de Marie-Antoinette.

Assurément, élevée comme elle l'avait été, elle avait du mérite à réprimer sa fierté devant l'exigence des événements. Que l'on songe à son éducation à la cour d'Autriche et au dogme du droit divin qui devait lui faire considérer comme un monstre la monarchie constitutionnelle telle que la lui présentait l'Assemblée nationale ! Jetant les yeux sur cette constitution de 1791, il lui fallait revenir de loin pour l'accepter.

Pensons aussi à la situation plus que difficile, fausse et pénible, où elle se trouvait après le retour de Varennes. Aussi écrivait-elle à Barnave le 20 juillet :

> Moi, isolée, ne voyant et ne pouvant voir personnes, ne recevant de nouvelles de qui que ce soit, écrivant encore moins, je ne sais les nouvelles du jour même que par les papiers publics; il m'est impossible d'après cela ny de m'en former une idée juste et encore moins d'en raisonner; la seule affaire dont je puisse parler avec un peu de connaissance de cause, est sur la mission à remplir vis à vis des frères du roy.

Y eut-il, en effet, abandon plus complet que celui auquel fut alors soumise la famille royale ? Ses plus intimes amis, les familiers d'autrefois, les frères du Roi, avaient émigré. En vain des appels leur furent-ils adressés par la Reine, d'accord en cela avec Barnave et ses collègues pour les déterminer à rentrer en France.

N'oublions pas à ce propos qu'il y eut deux sortes d'émigrés : en premier lieu ceux qui quittèrent la France avant le 10 août 1792, en second lieu ceux qui gagnèrent l'étranger après cette date. Les premiers commencèrent à partir avec le comte d'Artois dès le mois de juillet 1789 ; le comte de Provence ne suivit qu'en juin 1791, au moment du voyage de Varennes. Ces émigrés de la première heure commirent la plus lourde des fautes en abandonnant le Roi qui resta ainsi isolé et entouré de gens plus ou moins hostiles ou indifférents. Leur conduite, leurs propos, la légèreté dont ils firent preuve à Coblence et ailleurs, leurs tractations avec les puissances étrangères, quelles que soient les excuses qu'ils puissent invoquer, pesèrent de tout leur poids sur la suite des événements. Marie-Antoinette et le comte de Fersen lui-même, dans leur correspondance, ont été durs pour cette catégorie d'émigrés. C'est sur les instances de la Reine que Mme de Lamballe revint d'Allemagne pour reprendre sa place aux côtés de sa royale amie. On sait d'ailleurs ce qu'il lui en coûta.

Quant à la seconde catégorie d'émigrés, celle qui passa la frontière après le 10 août, et parmi lesquels il faut citer La Fayette et ses compagnons, leur cas n'est pas le même. Il y allait pour eux sinon de leur tête, du moins de la prison ou de la détention s'ils demeuraient en France. Ils n'avaient pas le choix.

⁂

Quand on lit cette correspondance de Marie-Antoinette avec Barnave, on perçoit, dans son intime profondeur, après les émotions historiques qui s'étendent de juillet 1789 à juin 1791, la suite du grand drame qui se continue plus âpre et plus serré. La Reine s'élevant à chaque nouvelle infortune, ne cesse de rester égale à son destin. Des écrivains, faisant abstraction des difficultés où elle se débattait, ont attaqué, avons-nous dit, sa sincérité. Ils ont cité des textes pour démontrer qu'elle jouait double jeu et ne cherchait qu'à gagner du temps. Ils lui ont reproché d'avoir écrit aux uns et aux autres, qu'elle n'était pas libre et qu'elle ne pouvait toujours leur expliquer le fond de sa pensée, ni les choses telles qu'elles étaient. Elle mandait au comte de Mercy qu'elle cherchait à gagner du temps. Evidemment elle

n'était pas libre et comment l'aurait-elle été avec un factionnaire à chacune des portes des Tuileries et des espions dans l'intérieur même du palais ? En réalité elle était gardée à vue. Elle se sentait abandonnée par ses meilleurs amis et voyait peu à peu l'effondrement se produire sous ses pas.

Dans la période qui nous occupe, c'est-à-dire pendant les six mois qui suivent le retour de Varennes, Fersen, alors à Bruxelles, déchiffre sa correspondance. Il fallait bien en effet correspondre secrètement avec les émigrés, ne serait-ce que pour les inviter à rentrer en France. Quelle autorité eussent présentée pour ces derniers des instructions données publiquement, alors qu'on savait que le Roi n'était pas libre ? Le secret était de rigueur et pouvait seul faire aboutir des négociations dont l'esprit était en partie dicté par les feuillants. A ceux-ci la Reine rend justice dans une lettre qu'elle écrit à Fersen le 7 décembre : « Notre position... est un peu meilleure ; il semble que tout ce qui s'appelle constitutionnel se rallie pour faire une grande force contre les républicains et les jacobins : ils ont rangé une grande partie de la garde pour eux, surtout la garde soldée, qui sera organisée et enrégimentée sous peu de jours. »

Quant aux boutades que la Reine, dans ses lettres à Fersen et à d'autres intimes, lance à l'adresse des constitutionnels, ses nouveaux alliés, elles ne s'expliquent que trop par la conduite que ceux-ci avaient tenue autrefois à l'égard du Roi. La façon suspecte dont La Fayette, commandant les gardes nationales, l'homme le plus puissant de France, avait feint de protéger l'autorité royale depuis le début de la Révolution, ne pouvait lui valoir de la part de la Reine que de sévères critiques. La Fayette et les hommes de son parti n'avaient-ils pas mérité certaines épithètes dont pouvait les gratifier la Reine en s'épanchant avec ses intimes ? Et puis ne fallait-il pas aussi qu'elle ménageât ceux-ci, les derniers amis qui lui restaient, en faisant des concessions à leurs idées ? « Il y a si peu de gens qui nous témoignent un vrai attachement », écrit-elle le 19 octobre à Fersen. Dans une lettre précédente, du 26 septembre, elle avait parlé au même des « folies des princes et des émigrants », et Fersen, dans une réponse du 25 octobre, avait repris l'expression de la « folie des princes et des émigrants ».

Au surplus, si l'on veut comprendre quelque chose à la correspondance entre la Reine et Barnave, il est indispensable de se reporter à un autre ouvrage dont nous aurons à parler plus loin : *Fersen et Marie-Antoinette,* où Mlle Söderhjelm a écrit un chapitre des plus suggestifs sur Fersen, conseiller de la famille royale. Il faut confronter ce livre avec l'autre : *Marie-Antoinette et Barnave.* On saisira ainsi dans la mesure du possible la psychologie de la Reine de 1791 à 1792. Marie-Antoinette fit preuve alors d'un véritable mérite en acceptant un pacte avec le parti constitutionnel qui, par ses imprudences, fut le premier à ébranler la monarchie. Mais, après tout, n'était-ce pas une nécessité pour elle de saisir cette dernière planche de salut ? Tergiverser, gagner du temps ne pouvait que la conduire à sa perte. Elle finit par s'en rendre compte. Elle avoue bien franchement à Barnave qu'elle ne saurait même compter sur une action diplomatique de son frère, l'empereur, invité à réunir un congrès pour examiner la situation politique générale. Cela était parfaitement exact. Les puissances étrangères se jalousaient entre elles ; elles étaient heureuses au fond de voir la France s'affaiblir par des discordes intérieures. Alors pourquoi la Reine, ne comptant plus sur la solidarité des rois en face de la Révolution, si faible que pût être à ses yeux l'attrait d'une monarchie constitutionnelle, n'eût-elle pas été sincère dans ses pourparlers avec les feuillants ?



Examinons maintenant les lettres de Barnave. Elles respirent un tel accent de franchise, d'espérance, d'optimisme, de jeunesse, — il était âgé de trente et un ans, — qu'on ne saurait se défendre de sympathie pour sa personne. Plus tard, il est vrai, devant le tribunal révolutionnaire, il nia avoir été en relations avec la Reine. Il le fit pour sauver sa tête, à quoi d'ailleurs il ne réussit pas. Peut-être même, sentant la partie perdue, crut-il à tort rendre ainsi service à sa correspondante. La mort de Marie-Antoinette précéda celle de Barnave de treize jours.

Dans cette courte étude nous essaierons de faire comprendre la psychologie de quelques acteurs du drame sans prétendre écrire l'histoire des derniers jours de la Constituante et des pre-

miers mois de la Législative, dans la deuxième partie de l'année 1791. Les questions qui furent alors traitées sont discutées d'un point de vue souvent élevé par la Reine et Barnave : préparation et vote de la constitution, avec examen de ses divers articles; rapports avec les puissances étrangères dans le but de les inviter à reconnaître la constitution et à ne plus donner asile aux émigrés ; création et organisation de la garde constitutionnelle ; serment des prêtres ; choix des ministres et rôle de chacun; conduite que doit tenir la famille royale vis-à-vis de la population parisienne au cours des fêtes, dans la rue, au théâtre.

Mais peu à peu on sent dans l'Assemblée législative s'infiltrer l'esprit jacobin. La Constituante avait commis la grande faute d'interdire à ses membres de faire partie de la Législative et celle-ci, dans ses délibérations, fut privée de l'expérience des principaux membres du parti constitutionnel. L'influence de Barnave et de ses amis, restés en dehors de l'Assemblée, diminue. Quand, au commencement de janvier 1792, Barnave regagna son Dauphiné pour s'y reposer, la partie était déjà à peu près perdue. Pétion venait d'être nommé maire de Paris contre La Fayette qui, de son côté, se retira en Auvergne. Les Marseillais arrivaient dans la capitale. La Révolution et l'émeute s'y installaient en maîtresses. Les beaux songes que les constitutionnels, dans un optimisme déconcertant, avaient fait miroiter aux yeux de la Reine s'étaient évanouis en fumée. La malheureuse princesse, en butte autrefois aux calomnies de la Cour, abandonnée ensuite par les émigrés qui critiquaient sa conduite politique, restait victime de la fureur populaire, soudoyée sans relâche contre elle depuis le début de la Révolution. Aujourd'hui elle perdait son dernier appui dans l'impuissance du parti constitutionnel qui s'était tourné trop tard vers elle et qu'elle-même avait accepté lorsqu'il n'en était plus temps. Cette phase des pourparlers avec Barnave et ses amis, constitue la transition entre les luttes du début de la Révolution et cette période qui suivit l'arrivée au pouvoir de l'Assemblée législative. La cause de la monarchie devint désespérée : dans la marche au calvaire que va suivre alors la reine Marie-Antoinette, son caractère va atteindre ce haut point de grandeur qui marque les dernières semaines de son existence.

***

Nous ne saurions quitter cet ouvrage, d'un intérêt primordial, *Marie-Antoinette et Barnave,* dont la publication est due à Mlle Söderhjelm, sans répéter que nous possédons déjà du même auteur un livre capital : *Fersen et Marie-Antoinette.* Nous en avons rendu compte dans cette revue (année 1930, p. 337). A Mlle Söderhjelm il appartient d'avoir, non pas élucidé, car il est insoluble, mais d'avoir mis au point un problème toujours intéressant pour ceux qui préfèrent la petite histoire à la grande : la question qui va nous occuper ne saurait en effet présenter le même intérêt historique que les relations de la Reine avec le parti constitutionnel.

Que n'a-t-on pas écrit sur Marie-Antoinette comme femme ! Que d'ordures n'a-t-on pas déversées sur l'Autrichienne ! Dès avant la Révolution il s'agissait d'atteindre la royauté, et comment mieux y parvenir qu'en déshonorant la Reine elle-même ? La Cour, par jalousie, par esprit de fronde, par rancune pour l'imprudente qui ne respectait pas l'étiquette, par souvenir du favoritisme trop souvent, hélas ! pratiqué par la Reine, par vengeance de quelque disgrâce ou simplement par goût des papotages, se fit l'auxiliaire inconsciente de ceux qui avaient leur ligne de conduite tracée. Il semble cependant que, jusqu'à présent, les folliculaires ou les mémorialistes plus haut placés en aient été pour leur peine. Les amants que l'on a si généreusement attribués à Marie-Antoinette ne font plus recette ; un seul toutefois tient encore l'affiche et la discussion reste ouverte, c'est le comte Axel de Fersen. C'est lui dont Mlle Alma Söderhjelm a instruit le procès, ayant en main les documents les plus récents et les mieux contrôlés. Nous doutons qu'après elle il reste quelque chose à glaner. Elle a examiné la question avec une parfaite probité, de la façon la plus impartiale, ne cherchant qu'à découvrir la vérité alors que, chez d'autres, dans un sens ou dans l'autre, le parti-pris et la thèse préconçue éclatent dès la première page.

Le principal fait sur lequel on se soit appuyé pour donner créance aux bruits fâcheux, et qui reste la clef de toutes les accusations, est la visite que rendit Fersen à Marie-Antoinette, le 13 février 1792, aux Tuileries, où il passa la nuit. Nous en parlerons un peu plus loin.

Le dernier chapitre du livre de Mlle Söderhjelm est intitulé : « Fersen était-il l'amant de Marie-Antoinette ? » Que la Reine ait éprouvé de tendres sentiments vis-à-vis de cet homme qui lui consacra un dévouement sans bornes, cela est certain. Il lui rendit des services signalés, chiffrant, déchiffrant sa correspondance, la transmettant aux destinataires et lui devenant par la force des choses indispensable. Mais il y a toute une gamme dans les manifestations de la tendresse. Bien fin est celui qui prétend arriver à une certitude mathématique avec de simples indices jetés sur les papiers d'une correspondance. Aussi Mlle Söderhjelm se voit-elle obligée d'écrire très loyalement dans une conclusion que nous citons textuellement : « Il nous est impossible de répondre d'une façon absolument affirmative à la question que nous avons posée au début de ce chapitre, faute de preuves définitives. » Elle parle toutefois d'indices psychologiques et matériels, mais ceux-ci ne sont pas des preuves. Plusieurs semblent même extrêmement fragiles et ne paraissent pas le fait d'amoureux bien avancés dans leur intimité. On pourrait recueillir et multiplier à l'infini les arguments dans cet ordre d'idées, dans un sens comme dans un autre, et, d'ailleurs, n'est-il pas injuste et imprudent de condamner sur de simples indices non accompagnés de preuves ?

Mlle Söderhjelm donne un récit des plus intéressants de la visite que Fersen rendit à la famille royale en février 1792. Il arrivait de Bruxelles, où il était chargé de mission par le roi de Suède et où il tenait sa résidence principale depuis la fuite de Varennes. Il n'avait donc pas vu la Reine depuis huit mois. Contre l'avis de celle-ci il voulut venir à Paris pour combiner une autre fuite, celle-là bien plus difficile que celle de Varennes, l'année précédente. La famille royale était gardée à vue et soumise à une surveillance incessante. Que fait Fersen ? Il arrive à Paris le 13 février, se rend à sept heures du soir aux Tuileries, chez la Reine, en trompant la surveillance organisée autour d'elle, et discute avec elle les plans d'évasion, discussions effrayantes et angoissantes si l'on songe au précédent de Varennes et, en tous cas, peu propres à des épanchements amoureux. Et puis, connaissant le caractère irrésolu du Roi, ne fallait-il pas s'entendre au préalable avec lui sur le projet d'évasion qu'on

lui présenterait de nouveau ? D'autre part, quitter le palais pour y revenir le lendemain, en trompant une seconde fois les surveillances, cela était plus qu'imprudent. Fersen reste donc là jusqu'au lendemain 14 où il voit le Roi à six heures du soir. Louis XVI refuse définitivement de tenter de fuir et déclare qu'il veut tenir l'engagement qu'il a pris de rester à Paris. Fersen a noté dans son journal intime tous les sujets de conversation politiques qui furent alors abordés avec la famille royale, y compris un retour rétrospectif sur le voyage de Varennes, et les raisons qui le firent échouer.

A dix heures, Fersen quitte le Roi, n'ayant pas réussi dans sa tentative pour le décider à essayer quelque chose et s'en va le soir même loger chez sa maîtresse, Mme Sullivan, chez laquelle il demeure plusieurs jours avant de retourner à Bruxelles. Il est intéressant, à ce propos, de noter la place que tenait auprès de Fersen Mme Sullivan, qu'il faillit d'ailleurs épouser plus tard. Fersen, en effet, qui dans tout le cours de sa vie ne cesse d'avoir des maîtresses, connues d'ailleurs de tout le monde, garda celle-ci pendant des années, soit avant, soit après la mort de la Reine. Son journal fait foi des relations intimes et continues qui existaient entre lui et Mme Sullivan et que Fersen ne cherchait pas à nier. Mme Sullivan était une aventurière italienne, ancienne comédienne ambulante, vivant avec M. Craufurd, écossais fort riche qui, tantôt à Paris, tantôt à l'étranger, toujours accompagné de Mme Sullivan, rendit d'importants services à Fersen, aux émigrés et aux princes. Il était le seul à ignorer les relations de sa maîtresse avec Fersen. Celui-ci, pendant le séjour à Paris qui nous occupe, en février 1792, logeait à l'étage au-dessus de Craufurd et y recevait les visites de Mme Sullivan quand ce dernier s'absentait. A Bruxelles, pendant les derniers mois de 1791, Fersen était sans cesse le commensal de Craufurd et faisait les honneurs du salon de Mme Sullivan. On a dit que celle-ci était jolie personne. Ce n'était pas l'avis général. Mme de Saint-Priest, dans sa correspondance, rapporte qu'elle ressemblait à une marchande de pommes. Il est certain que Craufurd et Mme Sullivan aidèrent par tous les moyens Fersen dans ses démarches en faveur de la Reine Marie-Antoinette, qui, ne pouvant ignorer les relations de Fersen avec

Mme Sullivan, se montra toujours bienveillante pour cette dernière en raison des services rendus par elle.

Fersen avait-il pour Marie-Antoinette cette grande passion que l'on s'est plu à nous décrire, en citant des passages de son journal ou de sa correspondance? Ce n'est pas sûr. Le nombre des maîtresses qu'on lui attribua, en sus de Mme Sullivan, permet d'en douter. En tout cas, la Reine ne remplissait pas toutes les pensées de ce don Juan au petit pied, s'il faut en croire Mme de Saint-Priest. Celle-ci, qui était amoureuse de lui et qui lui écrivait de longues déclarations, lui reproche ses relations avec Mme Sullivan et d'autres encore. Le marquis Louis de Bouillé parle de hautes dames de la cour de Suède, qu'il nomme d'ailleurs, et qui auraient accordé leurs faveurs à Fersen. Si nous voulions pousser nos recherches, il est probable que nous trouverions quelques autres noms intéressants. C'était la mode du temps. Au dix-huitième siècle les passions étaient légères comme la société. Elles n'étaient pas durables.

Fersen, sous une apparence froide et réservée, était d'ailleurs un homme pratique, qui n'eût pas pris la charge d'une liaison trop intime avec la Reine, avec tous les inconvénients et les dangers qui pouvaient en résulter. Très occupé par ailleurs d'autres amours, nous venons de le voir, tout porte à penser qu'il avait voué à Marie-Antoinette une affection surtout intellectuelle et sentimentale. Rien de positif n'autorise à croire qu'elle n'est pas restée purement platonique.

Ce qui paraît très vraisemblable, c'est que Fersen était extrêmement flatté d'avoir été distingué par la Reine, et celle-ci en était récompensée par les services qu'elle recevait de lui. Pour employer un mot qui n'était pas encore en usage, il y mettait une sorte de snobisme qui lui dictait à ce sujet une réserve d'autant plus significative. Fersen était en outre chargé par son souverain Gustave III de le renseigner sur les affaires de France. Il avait donc intérêt à conserver à la Cour de France une situation privilégiée. Il avait su se rendre indispensable à Marie-Antoinette qui, sûre de son dévouement et de son savoir-faire, l'employa à des missions dont d'autres n'eussent pu affronter les risques. Dans l'abandon où elle se trouvait de la part de ses anciens amis, à qui lui était-il permis de se fier ? Quoi d'éton-

nant à ce que, dans sa correspondance avec Fersen, elle force les expressions affectueuses et tendres. On lui a reproché d'avoir employé les mots : « Je vous embrasse », en fin de lettre, oubliant que ces mots étaient d'usage courant au XVIIᵉ et au XVIIIᵉ siècles dans le langage épistolaire ou mondain. Ce n'était que de la menue monnaie destinée à rémunérer Fersen de ses soins. N'exagérons pas la pruderie. Nombre de dames n'ont pas d'autres ressources que les bonnes paroles pour récompenser leurs chevaliers servants, quand même elles iraient jusqu'à écrire : « Adieu le plus aimant et le plus aimé des hommes », ainsi qu'il arriva à Marie-Antoinette. Le XVIIIᵉ siècle nous a donné mieux que cela comme lettres d'amour.



En ces dernières années un historien, M. Stefan Zweig, dans un livre qui a eu un certain retentissement, a traité aussi la question de la nature des liens qui unissaient Marie-Antoinette et Fersen. L'ouvrage, attachant par la couleur et la vivacité du récit, manque de références, on y relève des erreurs (1). M. Zweig avoue que, faute de preuves véritables, il en est réduit à exercer ce qu'il appelle « l'art libre de la divination psychologique ». Ce n'est plus là de l'histoire. « Une dernière incertitude, dit-il, continue à planer sur la forme de cet amour ». Puis, dans un chapitre intitulé : « L'était-il ou ne l'était-il pas ? » consacré à la question de savoir si Fersen était ou non l'amant de Marie-Antoinette, il lance cette affirmation : Parmi ses contemporains il n'y a que trois hommes qui, d'accord avec la morale bourgeoise, accusent la Reine d'y avoir manqué dans ses relations avec Fersen. Ce sont Napoléon, Talleyrand et Saint-Priest.

(1) Ainsi M. Zweig écrit que le comte de Fersen s'enrôla dans l'armée de volontaires qui partit pour l'Amérique et dans laquelle il servit comme adjudant de La Fayette. Or il n'y eut pas d'armée de volontaires proprement dite. Il y eut des volontaires isolés, parmi lesquels La Fayette, qui allèrent servir dans les troupes américaines. Fersen prit part à la campagne d'Amérique uniquement dans l'état-major du comte de Rochambeau, commandant l'armée régulière française qui opéra aux Etats-Unis de 1780 à 1783. A la fin de la guerre de l'Indépendance il fut membre fondateur de la Société des Cincinnati. Voyez notre ouvrage : *La Société des Cincinnati de France et la guerre d'Amérique*. Editions Picard, 1934.

Voyons Napoléon. « C'est six ans après la mort de la reine, dit M. Zweig. Fersen doit représenter le gouvernement suédois au Congrès de Rastadt. Mais Bonaparte déclare brusquement au baron Edelsheim qu'il ne négocierait pas avec Fersen dont il connaissait les opinions royalistes et qui, de plus, avait couché avec la reine. » Bonaparte qui, cependant, devait en voir bien d'autres dans sa propre famille, se montre singulièrement susceptible et hardi à la fois en lançant cette grossièreté. Influencé par son entourage, encore plus ou moins imprégné de jacobinisme, il ne devait pas être fâché de décocher un trait contre les Bourbons qu'il s'apprêtait à traiter bientôt de façon plus sévère, mais non plus seulement en paroles. Il semble bien, en cette occasion, avoir parlé pour la galerie, comme cela lui arrivait quelquefois. Nous ignorons sur quoi il établissait son témoignage et nous ne savons sur quelle preuve celui-ci était basé, ce qui lui enlève toute valeur. M. Zweig s'étonne qu'à ce moment Fersen, auquel le propos fut rapporté, n'ait pas provoqué Bonaparte en duel. Nous ne voyons pas ce qu'un duel aurait pu prouver. Fersen, qui était courageux, il l'a montré en maintes occasions, agit en galant homme en ne risquant pas de provoquer un scandale.

Après ce soi-disant témoignage de Bonaparte, voyons celui de Talleyrand. Laissons la parole à M. Lacour-Gayet qui, récemment, dans le quatrième volume de son ouvrage sur Talleyrand, a écrit les lignes suivantes :

La question des rapports de Marie-Antoinette et du comte de Fersen vient dêtre reprise dans un livre récent (celui de M. Zweig). L'auteur, qui conclut à l'existence de ces rapports, invoque le témoignage de Talleyrand, parmi d'autres témoignages. Quelle est la valeur de ce témoignage? Talleyrand pouvait ne pas être favorable à la réputation de Marie-Antoinette, qui s'était mise en travers de son désir d'obtenir un chapeau de cardinal; mais avait-il des raisons sérieuses d'affirmer qu'elle était la maîtresse du beau Suédois? Ou bien s'est-il fait l'écho d'un bruit qui circulait à Versailles et à Paris, dans le monde de la Cour et de la Ville? Nous ne saurions le dire; car nous ignorons l'origine de ce témoignage et, malgré nos recherches, nous n'avons pu arriver à la découvrir.

Toutefois, une lettre du marquis de Semonville au directeur du *Moniteur*, du 23 novembre 1828, c'est-à-dire d'une époque très postérieure à la malheureuse Reine et à son malheureux ami, confirme que Talleyrand, abbé de Périgord, avait propagé une « boutade grossière » à l'adresse de Marie-Antoinette. Le grand référendaire à la Chambre

des Pairs rapporte que le jeune abbé s'en était tiré avec un sang-froid imperturbable, en disant : « Après une aussi grosse bêtise, je crois inutile d'en faire une seconde pour la réparer ».

Recommandons cette leçon de prudence de Talleyrand à ceux qui prendraient trop hâtivement parti dans la question.

Le troisième témoin de M. Zweig est le comte de St-Priest, ministre de la Maison du Roi au début de la Révolution, dont les Mémoires ont été récemment publiés par le baron de Barante (1). M. de Saint-Priest raconte qu'après le 14 juillet 1789,

> les nouveaux ministres se virent obligés de prendre la fuite, ce que firent aussi le comte d'Artois, Mme de Polignac et une partie de la Cour; ainsi la Reine demeura plus isolée que jamais. Il ne lui resta que le comte Fersen, lequel continua de jouir des entrées libres chez elle et d'avoir de fréquents rendez-vous au petit Trianon.

Et plus loin, à propos des visites que Fersen faisait à la Reine :

> « Je lui en ai laissé le moyen, disait La Fayette, en ne faisant pas garder telle issue de l'appartement par où il peut s'introduire sans être vu », et dont, en effet, il profitait. Qui sait si ce ne fut pas une malice de plus pour qu'elle se donnât ce tort?... Des aides de camp de Lafayette les (2) suivaient partout et l'un d'eux couchait dans l'antichambre de la Reine sous prétexte d'être en mesure de recevoir des ordres à porter à La Fayette: « Quand je regarde dans le parterre, disait la Reine à Saint-Cloud, j'aperçois cet homme sur les hauteurs qui dominent; si je vais où je l'ai vu, je l'aperçois sur la hauteur voisine ». A la promenade, soit à pied, soit à cheval, il la suivait constamment... Je fus averti qu'un sergent des gardes françaises, appelés alors gardes soldés, avait dit que, rencontrant Fersen à trois heures du matin, sortant du château, il avait été sur le point de l'arrêter. Je crus devoir en parler à la Reine et lui observai que la présence du comte de Fersen et ses visites au château pouvaient être de quelque danger. « Dites-le lui, répondit-elle, si vous le croyez à propos. Quant à moi, je n'en tiens compte. » Et, en effet, les visites continuèrent comme de coutume.

On peut penser que ces rendez-vous sous la protection des sabres et des baïonnettes auraient été de singuliers rendez-vous d'amour. Il est surtout permis d'estimer que la conscience de la Reine était fort tranquille puisqu'elle méprisait les qu'en dira-t-on, et lançait cette fière réponse à M. de Saint-Priest. Répétons de nouveau que Fersen constituait pour Marie-Antoinette, ainsi gardée et surveillée, le seul moyen de correspondre libre-

(1) 2 vol. in-16, Calmann Lévy 1929.
(2) Le Roi et la Reine.

ment avec l'extérieur, la France et l'étranger. Il était son courrier de confiance et les entrevues ne pouvaient être que fréquentes. Rien de faux ni de dissimulé chez la Reine. Habituée à agir selon ses volontés, elle ne s'embarrassait pas des jugements d'autrui si, dans sa conscience, ses intentions restaient droites.

La Reine, née en 1754, n'était plus de première jeunesse. Elle pouvait commencer à souffrir des maux physiques qui l'accablèrent dans les derniers mois de son existence. M. Stefen Zweig, dans le désir de marquer cette vie d'un caractère romanesque, s'est donné beaucoup de peine. Il est allé jusqu'à attribuer un sens à certaines phrases effacées des lettres de Fersen, ratures apportées par la famille de celui-ci dans un but que nous ignorons. Les raisons peuvent en être diverses et par exemple ne concerner que la famille elle-même de Fersen et non la Reine. Il n'est pas permis à l'historien de raisonner sur des textes qui n'existent pas. Essayer de les reconstituer par déductions psychologiques, c'est tomber dans le jeu des devinettes qui ne nous importe pas.

Remercions toutefois M. Zweig. En synthétisant et en condensant les motifs qui lui font nier l'innocence des relations de Marie-Antoinette et de Fersen, du point de vue de la morale bourgeoise, suivant sa propre expression, il a rendu service à la Reine. Il a montré la fragilité des arguments que l'on a élevés contre elle. Il a donné à bien des personnes mal prévenues l'idée de vérifier les données du problème et il a peut-être ainsi prouvé le contraire de ce qu'il voulait dire. Nous regrettons qu'il n'ait pas imité la prudence de Mlle Alma Söderhjelm qui, tous documents en main et après l'étude la plus consciencieuse, a conclu qu'il n'existait pas de preuves définitives. Quel a été le vrai caractère des entrevues de Marie-Antoinette et de Fersen où la politique a joué un rôle incontestable et d'une telle importance? Nous n'en savons rien. Quel texte remplaçait les passages aujourd'hui effacés de leur correspondance ? Nous ne le savons pas davantage. Peut-être quelque jour un historien nous apportera-t-il des preuves qui seront autres que des indices soi-disant psychologiques. Jusqu'à présent il ne s'est pas présenté. Le doute subsiste.

Ludovic de CONTENSON.

Un Napoléonide mort pour la Grèce
Paul-Marie Bonaparte

(*Contribution à l'histoire du Philhellénisme Français*)

(*Suite et fin*) (1).

A la suite de quelles péripéties Paul et ses compagnons de voyage arrivèrent-ils dans les eaux grecques ? Nous l'ignorons. Ce que nous savons seulement, en confrontant les dates et encore approximativement, c'est que notre héros doit avoir atteint Zante entre le 27 juillet et le 15 août, bien que ni son nom, ni ceux de ses compagnons présumés ne figurent dans les registres de la Capitainerie du Port. Chiotis prétend qu'en ce temps-là un autre de ses frères séjournait à Corfou. Or, cela est matériellement impossible, car le seul des frères de Paul alors en âge de vivre seul était l'aîné, Charles-Lucien; mais, en 1827, celui-ci n'était pas encore revenu des Etats-Unis; quant à Pierre-Napoléon qui, effectivement, fit un court séjour non loin de Corcyre, où il fut accueilli, dit Persat dans ses *Mémoires*, aux cris de « Vive Napoléon ! Vivent les Français ! » ce n'est qu'en 1838 qu'il s'embarqua pour l'archipel Ionien et, d'ailleurs, en 1827, il n'avait que 12 ans !

Arrivé sous un nom d'emprunt, Paul, nous dit son frère Pierre, fut accueilli à Zante avec une bienveillance toute particulière par M. Georges Vitali, qui bien qu'ignorant d'abord son véritable nom, le combla des soins les plus affectueux et des attentions les plus délicates. Soins et attentions tels que le jeune Prince ne put refuser longtemps sa confiance à une

---

(1) Voir le fascicule d'Octobre-Décembre 1934 de la *Revue d'Histoire Diplomatique*, page 499.

famille si hospitalière et décida de se faire connaître de Vitali qui, lui, n'eut comme on le comprend, rien de plus pressé que d'informer Lucien de ce qu'était devenu son fils (1) dont l'incognito avait été si bien gardé que la correspondance consulaire française de Zante ne fait aucune allusion à sa présence dans cette ville.

Ici, une nouvelle parenthèse s'impose. Qui était donc Vitali, ce premier Grec dont Paul-Marie fit la connaissance et qui jouera un rôle si marqué dans la suite de ce récit ? Nous n'avons pu apprendre grand' chose sur lui, si ce n'est qu'il se disait né à Zante en 1768 (Aff. Etr. France. *Correspondance Politique*, Grèce. Vol. II, N° 106); qu'il appartenait à une famille noble d'origine crétoise, elle aussi réfugiée à Zante après l'occupation turque de la Crête; que, quelques années auparavant il habitait Paris et comptait, comme armateur, au nombre des fournisseurs de l'armée française, et qu'en 1824-1825, il avait pris une part très active aux tractations qui avaient eu pour but de placer sur le trône de Grèce le duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe, alors duc d'Orléans (2).

Pendant que Paul logeait chez Vitali, un schooner anglais de 158 tonneaux, *l'Unicorn*, Capitaine Alexandre Chrystall, venant de Marseille directement en 7 jours, armé de 2 canons, 1 fusil et 2 pistolets, monté par 12 hommes d'équipage et consigné à M. Samuel Barff, mouilla en rade de Zante, ayant à son bord trois passagers : Alexandre Giannopulo, le Docteur Charles-Félix Blondeau (3) et enfin, George Sutton-Cochrane, l'auteur des *Wanderings in Greece* (4). M. Puaux croit devoir

---

(1) *Souvenirs*, etc., pp. 133-134.

(2) Cf. Driault et Lhéritier, *Histoire diplomatique de la Grèce*, tome I, p. 252, A. Debidour, *Le Général Fabvier* (Paris 1904) pp. 280-306 et C. Rados *Le Complot Orléaniste* (Athènes 1917, en grec) pp. 51-69.

(3) Neveu du D[r] Bailly. A servi dans les troupes irrégulières (Henri Fornesy, *Le Monument des Philhellènes* 1860. Manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale d'Athènes, n° 1697).

(4) Parent de l'amiral de ce nom qui, à l'époque, commandait en chef la flotte grecque. Après avoir fait la campagne du Brésil aux côtés du noble Lord, George l'accompagna en Grèce mais alors que l'amiral quitte définitivement ce pays en 1828, son parent, lui, y retourne par deux fois: en 1834 et en 1835. C'est à lui qu'on doit le premier service à vapeur entre Marseille-Malte-Le Pirée-Syra-Smyrne-Constantinople qui commença à fonctionner en 1837. (*Foreign-Office*-Series 32, *Greece*, Vol. 32, folio 50, cité par Driault et Lhéritier, *Histoire Diplomatique*, Tome II, p. 111).

placer au 21 août le mouillage de ce bâtiment, ancien yacht de plaisance, mais il fait certainement erreur, car les registres maritimes (costituti) du port de Zante donnent comme date d'arrivée de l' « Unicorn », le 16 août à 8 heures du matin (1) A Marseille, George Cochrane était allé chercher une importante cargaison et une somme de 5.000 livres sterling que les comités philhellènes, présidées par Eynard, envoyaient aux patriotes de Morée et il avait été convenu que l' « Unicorn » attendrait à Zante un brick de guerre grec chargé de l'escorter jusqu'à Poros, « car la passe entre Zante et Cerigo était dangereuse ».

« Il n'y avait pas une heure que j'étais à Zante, raconte George Cochrane, lorsque mon domestique vint m'annoncer à l'hôtel où j'étais descendu que le prince Paul, fils de Lucien et neveu de Napoléon, désirait me voir. Il attendait en bas. Je l'invitai à monter dans ma chambre et nous causâmes. Il me déclara que son esprit avait été très excité par les récits qu'on lui avait faits de la guerre en Grèce; qu'il désirait ardemment y prendre part et qu'il sollicitait la faveur de combattre sous la bannière de Lord Cochrane (2). Nous dînâmes, puis passâmes ensemble une très agréable soirée : sa conversation était vive et animée et il paraissait très enthousiaste sur le compte des Grecs. C'était un beau jeune homme de 18 ans, de près de 6 pieds de haut et qui ressemblait étrangement à Napoléon.

« Le lendemain (par conséquent le 17) à midi, le brick *Sauveur* (3) fut signalé; deux heures après nous levions l'ancre et le surlendemain (c'est-à-dire le 18 août), nous arrivions à Poros. »

Dans le port de cette petite île de l'Archipel se trouvait le vaisseau-amiral l'*Hellas*, frégate construite en Amérique, armée de 64 canons, beau et puissant navire de combat (4), qui avait coûté

(1) *Libro Primo Costituti* (1er août-21 septembre 1827) N° 149. Ce registre de 55 pages se trouve conservé aux archives de Zante.

(2) Aucune allusion — on le voit — au grade de lieutentant-colonel que si généreusement, d'aucuns confèrent à Paul.

(3) Don du Comité philhellène de Marseille (*Société Philanthropique en faveur des Grecs*).

(4) C. N. Rados, *La Marine grecque pendant la Guerre de l'Indépendance* (en français) p. 50.

3 millions (1); celui-ci avait déjà participé aux expéditions d'Alexandrie et de la Mer Ionienne et plus tard, sous les ordres de Miaoulis, devait s'illustrer au brillant fait d'armes que fut l'attaque de Lépante par les Grecs (2). Cette frégate, considérée comme un des meilleurs navires de l'époque, « avait — dit Puaux — donné à la cause grecque un réel prestige dans la Méditerranée Orientale et lorsque Contostavlos l'avait amenée en décembre 1826, de New-York à Egine, elle était lestée par les soins du Comité philhellène d'Amérique de dix-huit mois de ravitaillement ».

L' « Hellas », au début, avait été pendant six mois commandée par l'illustre Miaoulis (3), mais celui-ci, aussitôt Cochrane (4) arrivé, se démit de propos délibéré de ses fonctions suprêmes et accepta de servir en sous-ordre. « Dès l'arrivée de Cochrane, il n'y eut plus, dit Jurien de la Gravière, de marine nationale grecque. Tout s'effaça devant le grand initiateur dont la Grèce attendait le salut. Tout fléchit devant sa volonté et l'on vit ce Miaoulis, qui eut pu être en d'autres temps le rival de Ruyter ou de Duquesne, descendre avec une abnégation antique du rang d'amiral à celui de capitaine (5).

La frégate avait un équipage grec de 150 hommes qu'il avait été très difficile de recruter et que commandaient un certain nombre d'officiers rassemblés autour de Miaoulis. Quant à l'état-major anglais, groupé autour de Cochrane, il compre-

---

(1) Paparrigopoulo, *Histoire de la Nation Hellénique* (Athènes 1874, en grec) Tome V, p. 980.

(2) La frégate s'embossa à tir de pistolet du fort principal et le réduisit au silence. Jurien de la Gravière, *La Station du Levant* (Paris 1876), Tome II, pp. 281-282.

(3) De son vrai nom André *Vokos*, né à Negrepont le 20-31 mai 1769, mort à Athènes le 11-23 juin 1835 et enterré au Pirée près du monument de Thémistocle.

(4) *Thomas Cochrane* Earl of Dundonald, 10e de ce nom, fils d'Archibald, né à Armsfield (Ecosse) le 14 décembre 1775, mort à Londres en 1860 et enterré à Westminster Abbaye. En 1817, il prit le commandement de la flotte du Chili contre les Espagnols qu'il vainquit à plusieurs reprises ; puis en 1823, avec dom Pedro Ier, chassa les Portugais du Brésil mais, à la suite de démêlés avec les Brésiliens, revint en Europe en 1825.

Nommé par l'Assemblée Nationale de Trézène amiralissime de la flotte des Hellènes, il débarqua à Hydra le 17 mars 1827, prêta serment le 10 avril mais ne trouva pas, comme dans l'Amérique du Sud, l'occasion de se distinguer et rentra en Angleterre le 18 février 1828.

(5) *La Station du Levant*, Tome Second, p. 81.

nait 8 matelots et 5 gradés, à savoir : un *flag-captain*, le lieutenant George Hutchings, gentilhomme écossais, qui avait pris Saint George comme nom de guerre pour s'éviter des ennuis avec l'Amirauté britannique; le chirurgien Johnson; le sieur Edouard Masson, engagé sur place comme secrétaire, et, enfin, George Cochrane qui cumulait les fonctions de secrétaire privé et d'aide-de-camp de l'amiral avec celles de trésorier de la flotte. L'amiral et Miaoulis, que Cochrane traitait avec le plus grand respect, et dont il écoutait volontiers les avis, s'entretenaient d'ordinaire en un mauvais espagnol et, pour ce qui est des ordres de service, ils étaient transmis aux lieutenants grecs en bon italien par St George, très versé, paraît-il, dans la langue de Dante.

L'arrivée du neveu de l'Empereur à bord de l' « Hellas » fut un grand événement, car le prestige de *Buonaparte* était immense même ses chez ennemis de la veille. L'amiral, qui avait beaucoup connu le père de Paul pendant la captivité de Lucien en Angleterre (1), ne cacha pas sa joie en apprenant le nom du nouvel arrivant. Paul fut immédiatement enrôlé comme volontaire avec le grade d'aspirant (2). Cochrane lui fit installer une excellente couchette dans la batterie et le fit asseoir à sa droite aux repas. Tout le monde à bord était aux petits soins pour lui, car le jeune homme n'avait pas tardé à devenir très populaire. « C'était, écrit Gosse, un garçon charmant, remarquable par sa bonne volonté, l'amabilité de son caractère, la solidité de son jugement et de son instruction, la modération de ses principes (3). »

Peu après l'embarquement du Prince, l' « Hellas » quittait

---

(1) *Le Prince Lucien Bonaparte et sa Famille*, p. 146.

(2) Henri Fornésy, *Le Monument des Philhellènes*, déjà cité.

De son côté, l'historiographe de Lucien et de sa Famille affirme qu'il reçut le commandement en second de la frégate et qu'il se montra digne d'une telle faveur en se signalant par son intrépidité dans plusieurs combats. Mais cette affirmation nous paraît pour le moins hasardée par suite de la présence à bord du flag-captain George St George et parce que l'Histoire ne fait mention d'aucun combat livré par l' « Hellas » du 18 août au 6 septembre 1827.

(3) *Lettres du Genevois Louis-André Gosse à sa mère pendant son séjour en Grèce* (1826-1830) publiées et annotées par Emile Rothpletz, (Genève 1920) pp. 43 et 63.

« Brave et excellent jeune homme, doué de toutes les qualités du cœur et de l'esprit », nous dira de son côté Fornésy.

Poros pour une surveillance vers le Sud. Il semble qu'au cours de cette croisière, notre héros qui, à son ardeur de servir les habitants de la Grèce, joignait un grand désir d'en connaître les endroits les plus intéressants, tant pour l'histoire moderne que pour l'histoire ancienne, avait eu, entr' autres, l'occasion de visiter Hydra et que, par ses nobles manières, il avait excité l'intérêt et l'admiration de ceux qui l'avaient approché. Quoiqu'il en soit, Orlando (1) et S. Tricoupis (2) sont d'accord pour affirmer que, peu après, la flotte grecque reçut de Cochrane l'ordre de se concentrer tout entière dans le port de Spetzai et que l' « Hellas », ayant à son bord l'amiral, y rejoignit le reste de l'escadre le 5 septembre.

Ce détail a son importance car, impressionné sans doute par Pierre-Napoléon Bonaparte qui, influencé lui-même par Wonders, n'hésite pas à parler d'attaque turque et de branle-bas de combat, dérouté peut-être aussi par l'imprécision de George Cochrane à ce sujet, Puaux situe l'accident mortel auquel Paul succomba à la sortie de la baie de Nauplie, alors qu'il s'est produit dans les eaux de Spetzai ainsi qu'il appert de tous les témoignages grecs contemporains (3) et du rapport de Gosse (4).

En tout cas, pour tous ceux qui seraient tentés de croire qu'en se rendant en Grèce six ans après la proclamation de l'insurrection Hellénique et trois mois avant le combat de Navarin, le neveu du Petit Caporal accourait au secours du vainqueur, il convient de faire observer, avec George Cochrane, qu'à la fin d'août 1827, la Grèce pouvait être, de fait, considérée comme perdue pour les Grecs. Ibrahim tenait presque toute la Morée et le domaine de l'Hellade libérée s'arrêtait aux cinq îles fortifiées d'Egine, Salamine, Poros, Hydra et Spetzai et aux deux ports de Napoli di Romanie (Nauplie) et de Malvoisie (Monemvasie). Situation désespérée, année terrible et vraiment funeste comme le reconnaissent tous les historiens grecs (5). La

(1) *Histoire Navale* (Athènes 1869, en grec) p. 493.

(2) *Histoire de la Révolution Grecque* Tome IV, ch. XLVIII (en grec).

(3) *Abeille Grecque, Gazette Générale de la Grèce, Gazetta degli Stati Uniti delle Isole Ionie,* etc.

(4) *Op. déjà cité* p. 63.

(5) Paparrigopoulo, Tricoupis et, en 1926, le professeur Socrate Kougéas, dans le beau discours qu'il prononça à l'Acropole, au cours de la cérémonie du Centenaire de Fabvier.

vérité, c'est que le jeune Bonaparte était venu apporter son concours à une cause qui semblait perdue et qu'il mourut avant d'en connaître le triomphe inattendu, près de cet îlot, qui allait être son avant-dernière demeure (1).

En effet, le 6 septembre, à 9 heures du matin (2), alors que le bâtiment était en rade de Spetzai, on entendit un coup de feu suivi de l'exclamation : « Oh, mon Dieu, je suis mort ! » Un officier de la frégate qui se trouvait près de là, M. Curillo (3), s'étant précipité, trouva la chambre remplie d'une fumée épaisse et le jeune Paul étendu par terre, ses vêtements en feu et blessé au côté.

« A la question, nous dit Gosse (4), adressée par M. Curillo, sur ce qui s'était passé, le domestique de Paul, un Romain d'origine nommé Lamberti, répondit que c'était un accident. Sur ces entrefaites arrivèrent Lord Cochrane, M. Johnson, chirurgien de la frégate, et d'autres officiers. Le blessé leur apprit qu'il avait imprudemment suspendu par le gâtillon (5), à la paroi de sa chambre, ses pistolets chargés et armés et qu'au moment où il avait voulu décrocher l'un d'eux pour le nettoyer, le coup était parti. »

On ne saurait s'appuyer sur un témoignage plus autorisé puisqu'il émane du blessé en personne. Il n'empêche que plusieurs versions de l'accident ont circulé : à en croire George Cochrane, on commença même par soupçonner le sieur Lamberti (6) d'avoir, volontairement ou par imprudence, tué son

---

(1) L'îlot de Sphactérie, dans la baie de Navarin.

(2) La date de l'accident, sur laquelle nous reviendrons, varie à un jour près, suivant les auteurs mais ce qui est hors de doute c'est que Paul ne demeura à bord de l' « Hellas » que quelques jours, comme l'indique d'ailleurs Gosse.

(3) Américain espagnol, attaché, sans doute, à la personne du noble lord depuis les expéditions de celui-ci au Chili et au Brésil. (*Correspondance Politique*, Grèce, Vol. III N° 112, 20 février 1827).

(4) « Rapport sur la mort accidentelle du jeune Paul, etc. » déjà cité, p. 63.

(5) Ce mot qui appartient au patois genevois, désigne la détente de l'arme ou, plus exactement, la gachette.

(6) Lamberti (Jean), de son vrai nom Zochi, fils d'Etienne, était en réalité né à Alphonsine, patrie du poète Vincenzo Monti (1754-1828), chef-lieu de canton qui, alors, avec tout l'arrondissement de Ravenne, faisait partie des Etats de l'Eglise. S'il est — comme le prétend Fornésy — arrivé en Grèce en même temps que Paul, il faut croire que l'un et l'autre ont débarqué à Corfou le 2 août car, à cette date, les Procès-Verbaux de la Com-

maître. D'autre part, alors que Gosse note dans son rapport que l'accident s'était produit pendant que Paul *décrochait* l'un de ses pistolets, Cochrane, lui, prétend, que le coup était parti au moment où il *l'accrochait*, mais tous les historiens grecs sont unanimes à donner raison à Gosse qui, en l'espèce, n'a fait que consigner les déclarations du blessé lui-même. Enfin, tandis que Gosse affirme que la balle était entrée dans la région du *foie*, Cochrane, lui, soutient qu'elle était allée se loger dans *l'aine* et quant aux journaux grecs de l'époque, ils parlent, eux, de *deux* balles au *ventre* (1). Sur ce point, encore, il semble que, de nouveau, c'est Gosse qui soit dans le vrai, car l'autopsie du cadavre, qui eut lieu quelques heures après le décès, ainsi que le nouvel examen attentif de toutes les parties du corps pratiqué en 1832, ont pleinement confirmé le diagnostic du savant médecin genevois. Enfin, — et ceci n'est qu'un détail — tandis que Cochrane assure que le pistolet homicide était de fabrication italienne, ce qui est assez probable puisque Paul avait passé presque toute sa jeunesse en Italie, la « Gazetta delle Isole Ionie » spécifie qu'il était de fabrication anglaise et qu'une simple pression suffisait à le faire partir instantanément.

Paul souffrait beaucoup et voulait qu'on extraie la balle, mais le docteur américain Howe (2) chirurgien-en-chef (archi-chirourgos, comme lui-même aimait à s'intituler) à bord de la

mission des Etrangers (*Commissione per li forestieri*) font mention du passage par la capitale ionienne du dit Lamberti « venant de Trieste » voyageant pour affaires commerciales (*sic*) et se rendant à Cephalonie. En tout cas, Lamberti figure dans le *Monument des Philhellènes* comme capitaine de cavalerie hors d'activité, mort de maladie à Thermia (Kythnos) le 2-14 novembre 1842.

(1) La *Gazetta degli Stati Uniti delle Isole Ionie* (24 septembre 1827), qui donna de l'accident un récit quelque peu fantaisiste, dit qu'on trouva Paul raide mort et frappé au *cœur*.

(2) Samuel Gridley *Howe*, né à Boston le 10 novembre 1801, mort en cette même ville le 9 janvier 1876. Poussé par l'exemple de Byron, et pour se consoler d'avoir été séparé de la femme qu'il aimait alors, Howe, qui avait fait ses études de médecine à l'Université de Brown, décida d'offrir aux Grecs ses services chirurgicaux. Débarqué à Navarin au cours de l'hiver 1824-25, ce n'est qu'en juin 1830 qu'il quitta une première fois la Grèce pour y revenir lors de l'insurrection crétoise de 1866-1869.

Marié en 1844 à une éminente poétesse américaine, Miss Julia Ward, Howe en eut trois filles dont deux sont encore vivantes et dont la troisième épousa un Grec.

« Karteria » (Perseverance) (1) commandée par Frank Hastings, qu'on avait fait appeler en consultation avec le Dr Jonhson, chirurgien de l' « Hellas », reconnut le caractère mortel de la blessure et l'impossibilité de l'extraction de la balle qui avait traversé la cavité abdominale. Aussi les deux médecins se bornèrent-ils à panser la plaie et à consoler le blessé qui, du reste, savait à quoi s'en tenir sur son état désespéré. Dans l'intervalle, Lord Cochrane, étant arrivé sur les lieux, le malade fut transporté auprès de la cabine de l'amiral et c'est là qu'en l'absence du docteur Bryce, premier médecin, Gosse (2), arrivé à midi un quart de Poros à Spetzai à bord de l' « Unicorn » et à qui l' « Hellas » avait dépêché un canot pour le conduire à son bord, examina à son tour le malade.

A l'accablement primitif avait succédé une réaction modérée. Le pouls battait 87 plein, sans dureté; la température était normale; la langue était chargée et un peu sèche, mais la face, bien que pâle, était peu altérée malgré les douleurs abdominales très vives.

En même temps qu'on appliquait au malade des fomentations tièdes sur l'abdomen et qu'on lui administrait divers remèdes, on lui fit prendre un bain de quelques minutes. Vers 3 ou 4 heures de l'après-midi, Paul se sentit plus calme mais, à 8 heures du soir, retour des angoisses et douleurs abdominales plus intenses. C'est à ce moment sans doute, au plus fort de la souffrance, qu'une des personnes présentes lui rappela le souvenir du « grand Napoléon », rappel qui lui donna, affirme Cochrane, la force de souffrir sans se plaindre, bien que ses douleurs fussent atroces. Que l'exemple de ce profes-

(1) Navire à vapeur construit à Deptford et muni à Londres d'une machine de 84 chevaux ; armé de 8 bouches à feu de 68, modèle Paixhaus, mais ne filant pas plus de six milles à l'heure.

(2) Louis-André Gosse, né à Genève le 18 juin 1791, décédé en cette ville le 24 octobre 1873. Docteur en médecine et membre, tour à tour, de toutes les assemblées politiques genevoises, Gosse qui fut mandataire en Grèce du Comité philhellénique de Genève, prit, de 1826 à 1829, une part active à la lutte pour l'indépendance en qualité de commissaire général de la flotte et de collecteur des impôts de l'Archipel. Gosse, qui était citoyen honoraire d'Athènes, de Poros et de Kalavryta et qui avait reçu la Croix de Chevalier du Sauveur et celle d'Officier de l'Aristion, eut de nouveau l'occasion, en 1872, de rendre de signalés services à la Grèce au cours de l'épidémie de peste qui s'était abattue sur la Morée.

seur d'énergie, comme Barrès appelle l'Empereur, dont la devise était « vouloir vivre et savoir mourir » ait opéré en la circonstance paraît vraisemblable; en tous cas, ce qui est certain, c'est que Gosse aussi fut frappé du stoïcisme dont fit preuve l'héroïque fils de Lucien.

A 11 heures, pour le soulager, on pratiqua une saignée, mais celle-ci ne donna, assure Gosse, (1) que 4 onces de sang. A 1 heure du matin, même état. On pratiqua une seconde saignée qui n'eut pas plus de succès que la première mais, bien que les accidents s'aggravassent promptement, le blessé continua à faire preuve d'un courage presque surhumain.

Or, si le jeune Paul conserva jusqu'au dernier moment une souveraine impassibilité, il n'en fut pas de même de son chef : tous les témoignages contemporains s'accordent, en effet, à souligner la grande douleur ressentie par l'amiral. « Tout le monde l'a pleuré, mais le noble Lord surtout, écrit *l'Abeille grecque* (2), a été affecté de la plus vive douleur. » Son agitation pendant le pansement — ajoute Howe — était extrême : il marchait de long en large dans sa cabine, pleurant comme un enfant; son cœur chaleureux et affectionné envers tous avait été particulièrement impressionné par les manières franches et nobles, et par l'enthousiasme du jeune Bonaparte et son chagrin était encore accru du fait que l'accident était survenu alors que le jeune homme était sous sa garde (3).

Hélas ! ni les soins du Dr Jonhson, pendant la nuit, ni les fomentations tièdes et émollientes sur l'abdomen, ni les lavements, ni les bains tièdes ne purent avoir raison de l'inflammation produite, car la balle, nous dit Gosse, avait perforé l'intes-

---

(1) La plupart des détails qui précèdent et quelques-uns qui suivent sont empruntés à la partie inédite du rapport de Gosse, tirée des archives de la famille déposées à Genève chez Mme E. Maillard-Gosse, que cette grande dame genevoise a bien voulu nous communiquer et dont nous la remercions très vivement.

(2) N° 22, du 1-13 septembre 1827.

(3) Dans son ouvrage classique intitulé *Historical Sketch of the Greek Revolution* (New-York, 1828) Howe ne fait aucune allusion à la mort, ni même à l'existence de Paul. L'extrait ci-dessus est tiré d'une œuvre posthume publiée par Mrs Laura Howe-Richards, sous le titre « *Letters and Journal of Samuel Gridley Howe during the Greek Revolution* (Londres 1907).

L'enthousiasme de Paul avait frappé non seulement George Cochrane et Howe mais tous ceux qui l'avaient connu (H. Fornésy, Manuscrit déjà cité).

tin — D'ailleurs c'est ce qu'avant lui avait déjà constaté le Dr Howe et c'est pourquoi le chirurgien américain s'était refusé à un examen plus approfondi qui n'aurait été, dit-il, d'aucune utilité.

Puaux ajoute que le lendemain à 7 heures du matin le mourant murmura « Quelle douleur ! » De ce détail précis, étayé sans doute sur des documents que nous ignorons, il faudrait conclure que Paul rendit l'âme vingt-deux heures après son accident. George Cochrane surenchérit et parle, lui, d'une agonie de trente six-heures, ce qui nous mènerait jusqu'au lendemain 2 heures du soir, mais Gosse, dont la mémoire paraît très fidèle, dit que le jeune homme, malgré les soins les plus actifs, expira au bout de seize heures. La vérité, c'est qu'il succomba à 2 heures du matin dans des souffrances atroces auxquelles le courageux malade qui, jusqu'alors avait conservé toutes ses facultés, ne put résister et que sa mort fut précédée d'une courte agonie au cours de laquelle il perdit l'usage de la parole. Cette dernière heure est indiquée non seulement dans la partie inédite du rapport de Gosse, mais aussi dans le Journal de son expédition à bord de l' « Hellas », également inédit. Elle est donnée également par les journaux de l'époque. En effet, l'*Abeille Grecque,* dans son n° 21, dit que « le jeune Bonaparte vivait encore dans la soirée », et, dans son numéro suivant, qu'il « expira dans la même nuit qui succéda au jour dans lequel il se blessa si malheureusement ».

La cause semble entendue. Paul, blessé dans la matinée du 6 septembre, est mort le lendemain à l'aube, au moment même où la première partie de la flotte turco-égyptienne entrait à Navarin pour n'en sortir qu'anéantie. Mais qu'on veuille bien se rapporter à ce que nous avons dit au début de cette étude : « Moins heureux que son impérial cousin notre Napoléonide, lui, a vu contester aussi bien la date de sa venue au monde, que celle de son trépas ». Effectivement, car, alors que Gosse donne comme date de l'accident le 6 septembre et que Howe, dans son « Journal », précise que c'était un jeudi, les gazettes de l'époque ont l'air de dire qu'il s'est produit le 24 août (v. s.) jour qui, chacun le sait, correspondait, au siècle dernier, au 5 septembre. Mais hâtons-nous d'ajouter que, même de source

grecque, cette dernière date se trouve infirmée par deux autres documents inédits qu'ont bien voulu nous communiquer le professeur Rados et le Dr Antoine Lygnos, maire d'Hydra. Les documents en question, qui confirment la version de Gosse et de Howe, sont deux extraits des journaux du bord du vice-amiral Sachtouris et de Georges Sachinis, commandant du brick « Miltiade ». A la date du jeudi 25, ces documents mentionnent que l'amiral et le capitaine ayant rendu visite à l'Amiralissime, celui-ci les informa d'un accident survenu dans la matinée, etc...

Que Paul soit mort le 7 septembre 1827, comme nous le soutenons sur la foi de trois documents probants, ou le 6, comme semblent l'indiquer les journaux, il n'y a là, à tout prendre, qu'une différence de vingt-quatre heures, sinon négligeable, du moins fort petite à cent ans de distance. Mais ce qui paraît inexplicable, c'est que la famille du défunt ait cru, presqu'au lendemain de l'accident, que le décès était survenu le 5 août, c'est-à-dire plus d'un mois auparavant, ainsi qu'en témoigne une lettre écrite de Gênes, le 26 janvier 1828, par Lord Dudley Stuart, beau-frère de Paul (1), lettre apparemment adressée à Lord Cochrane, mais retrouvée dans les papiers inédits de Gosse.

Quoiqu'il en soit, c'est en silence que Paul Bonaparte rendit le dernier soupir car « tout l'orgueil de sa race », dit Puaux, étouffait sa souffrance, et un Napoléonide philhellène, un neveu de celui que Richepin nommait « le dernier Dieu de la Grèce », n'avait pas, comme un simple mortel, le droit de faillir.



L'ouverture et l'inspection du cadavre eurent lieu à 5 heures du matin, en présence du Dr Bryce de retour à bord de la frégate. On constata que la balle, après avoir effleuré de haut en bas les fausses côtes sans les briser, s'était enfoncée perpendicu-

(1) Dudley *Coutts* Stuart, gentilhomme écossais, né à Londres le 11 janvier 1803, mort à Stockholm le 17 novembre 1854. Huitième fils du Marquis de Bute, il épousa en 1824 *Christine*-Egypta Bonaparte, sœur consanguine de Paul, fille cadette de Lucien et de Catherine Boyer, née le 19 octobre 1798 à Paris, morte le 19 mai 1847 à Rome.

Dudley Stuart représenta tour à tour à la Chambre des Communes les circonscriptions d'Arundel et de Marylebone et y fut le champion avéré de la cause polonaise.

lairement dans la partie supérieure du muscle droit abdominal, avait pénétré derrière le mésôcolon transverse, puis traversé de part en part le pylore et la portion moyenne du duodenum; passé enfin derrière le mésôcolon ascendant près de son union avec le cæcum, pour s'arrêter dans la fosse iliaque droite sans avoir dénudé l'os, ni lacéré les muscles iliaques (1).

Cochrane eût désiré rendre aux restes du jeune Paul les honneurs dus à son nom, mais le temps et les moyens manquaient. C'est pourquoi, sans doute, après un embaumement sommaire, on enveloppa le corps dans des bandes de toile, on le plaça dans un tonneau cerclé de fer qu'on remplit ensuite de rhum et, en attendant que Lucien fit connaître ses volontés pour la sépulture de son fils, on le déposa *provisoirement* dans un caveau de l'église paroissiale de Spetzai sise près du Vieux Port (2), en attendant de l'embarquer à destination de Syra (3).

Le transfert, auquel tous les officiers grecs de l'escadre, guidés par leur vénérable chef Miaoulis assistèrent, fut effectué à six heures et demi du matin. Car, vers midi, l'Amiralissime qui, indisposé, n'avait pu accompagner le convoi funèbre, s'éloignait à bord de l' « Hellas » laissant le commandement de la flotte, forte de 23 unités, à son collègue hydriote, avec ordre de mettre les pavillons en berne, les vergues ne pantenne (4), de rallier Vatica (5) et de l'y attendre.



Nous venons de dire que c'est *provisoirement* que le corps de Paul fut déposé à St-Nicolas. Or, peut-être, parce que rien ne dure comme le provisoire, il semble qu'il y soit resté près de

---

(1) Partie *inédite* du rapport du Dr Gosse.

(2) Cette église qui était jadis un couvent, d'où son nom vulgaire de *Monastiri* et qui, aujourd'hui, sert à la fois de Métropole et de Palais Episcopal, est vouée à St-Nicolas, patron et protecteur de la mer. C'est là que le 3-15 avril 1821, Dimanche des Rameaux, fut, pour la première fois, à Spetzai, hissé l'étendard de l'Indépendance (G. A. Sotiriou — *l'Ile de Spetzai* — Athènes 1924).

(3 Livre du bord de l'*Athena* battant pavillon du vice-amiral Sachtouris.

(4) C. Rados, *Frank Abney Hastings* (« Bulletin de la Société Historique de Grèce » Tome VII, p. 555).

(5) Port de Laconie, désigné aussi sous le nom de Néapolis, à 6 heures de Monemvasie, au nord-ouest du cap Malea sur la côte méridionale de la Baie de Vatika, et qui s'élève sur les ruines de l'ancienne Boiae, une des cités maritimes, que les Romains avaient, en 195, soustraite à la domination de Sparte et placée sous la protection des Achéens.

quatre ans. Mais *il semble* seulement car, si des oocuments inédits qu'il nous a été donné de consulter, il résulte que le 10 juin 1831, la Démogérontie de l'Ile reçut l'ordre de remettre à Vitali la dépouille mortelle de Paul, nous n'avons pu découvrír dans les archives communales à quelle date exacte cet ordre fut exécuté et personne dans l'île aux dires du professeur Sotiriou et du poète Pergialitis, qui ont bien voulu mener pour nous une enquête sur place, n'a conservé ni par écrit, ni par ouï-dire le moindre souvenir de l'événement. Cependant, chose curieuse, à Spetzai, une branche de la famille Goudi est communément appelée Bonaparte sans toutefois savoir elle-même à quelle circonstance ou coïncidence elle doit cet illustre surnom.

Puaux se demande si les parents de Paul se désintéressèrent de lui. Nous pouvons le rassurer. Rien ne put consoler Lucien, ce père sensible, de la perte d'un fils mort si malheureusement à bord d'un bâtiment dans les mers du Levant (1). Obéissant à un sentiment instinctif chez tous ceux qui ont du chagrin, c'est auprès de sa mère, à Rome, qu'il cherchera une consolation. Mais en vain, et sa douleur va devenir encore plus vive du fait de la mort, survenue deux ans après, d'un autre de ses enfants, la princesse Jeanne Honorati (2).

De son côté, la mère de notre héros, anxieuse de connaître le sort de son malheureux fils et ne sachant comment s'y prendre, n'hésite pas à écrire à Capo d'Istria en personne. En effet, dans la *Correspondance* du grand homme d'Etat corfiote, recueillie et publiée par l'un de ses secrétaires, le Genevois E. A. Betant (3), et à la date du 5 décembre 1827, nous trouvons la réponse que, d'Ancône et dans l'attente du « Warspite » qui doit le mener à Nauplie, le Président du Gouvernement Provisoire adresse à Madame Lucien, princesse de Canino, alors à Senigallia. Dans cette lettre, Capo d'Istria assure à l'infortunée princesse qu'il s'empressera de procurer à sa tendresse maternelle les renseignements qu'Elle sollicite et, qu'aussitôt

(1) Le duc de Montmorency-Laval, Ministre de France auprès du Saint Siège au baron de Damas, Ministre des Affaires Etrangères, 1er novembre 1827 (Aff. Etrang. France *Correspondance Politique* Rome, Vol. 963, f° 115).

(2) Voir fascicule d'Oct-Déc. 1934 de la *Revue d'Histoire Diplomatique*, p. 505.

(3) Genève 1839. Tome Ier, pp. 329-330.

dans les parages de la Grèce (1), il communiquera sa lettre à Lord Cochrane et lui fera parvenir lui-même les informations qu'il lui tarde de recevoir sur le sort de Monsieur son Fils.

Jusqu'ici la lettre de la Princesse à Capo d'Istria n'avait pu être retrouvée nulle part. Grâce à M. Spiro Théotoki, l'érudit conservateur des archives du Sénat de Corfou, nous sommes parvenus à en obtenir le texte, découvert dans les papiers du grand Corfiote. A cette lettre, datée du 4 novembre, était jointe une demande de renseignements adressée à Mylord Cochrane auquel Alexandrine réclame « la vérité *quelle qu'elle soit* » sur le sort de son fils Paul. Mais la demande de renseignements, vraisemblablement transmise à son destinataire, fait défaut et nous ignorons également, quelle suite y fut donnée par l'Amiralissime.

Quoiqu'il en soit, les parents de Paul ne resteront pas longtemps dans l'ignorance du sort de leur enfant, car, quatre mois après l'accusé de réception de Capo d'Istria à la Princesse et trois mois après la lettre de Lord Dudley Stuart à l'amiral Cocharne, Lucien s'occupe déjà d'assurer à son fils bien-aimé une sépulture plus chrétienne. C'est du moins ce qui ressort d'un ensemble de documents inédits, très curieux, conservés, les uns à la légation de France à Athènes (2), dont nous devons la précieuse communication à l'extrême obligeance de M. Jules Blondel, alors Chargé d'Affaires, les autres aux archives du Ministre des Affaires Etrangères de Grèce (3), qu'on a bien voulu nous autoriser à consulter.

En effet, à la date du 17 mai 1828, le prince de Canino envoie de Senigallia à Georges Vitali une procuration en bonne et due forme l'autorisant « lui ou la personne commissionnée par lui, à rendre ou faire rendre les derniers honneurs aux restes du jeune Paul Bonaparte, son fils; à le faire inhumer selon ses instructions; à réclamer le dépôt de la dépouille mortelle et à en disposer (4). Mais soit par négligence soit pour toute

(1) On sait qu'il débarqua à Nauplie le 8-20 janvier 1828 mais on ignore si ses multiples occupations lui permirent de tenir sa promesse envers cette mère éplorée.

(2) *F. C. C* 36, 1832.

(3) 1830 *Dossier* 90 et 1831 *Dossier* 88.

(4) Copie légalisée de cette première procuration rédigée en français se trouve aux Archives du Minist. des Aff. Etr. de Grèce (1831 *Dossier* 88).

autre cause, le fait est que, plus de deux ans après, la dépouille mortelle de Paul qui, selon les instructions de son père, aurait dû être ensevelie dans la plus proche chapelle latine, était toujours à Spetzai. Informé par le Dr Cheretti que Vitali avait oublié de remplir un devoir aussi sacré, le prince Lucien, en proie à une indicible surprise et à une douleur bien compréhensible, se voit obligé de frapper à une autre porte. Par une lettre, datée du 5 septembre 1830, écrite en italien et que nous avons eu la bonne fortune de retrouver (1), le malheureux père, alors à Florence, s'adresse au Curé catholique de Patras, en même temps missionnaire apostolique en Morée, un certain Jean Polycarpe, capucin, d'origine arménienne (2). Il le prie de faire prendre les restes de son enfant, de les inhumer dans sa chapelle (3), d'inscrire simplement sur la pierre tombale provisoire : *Paul Bonaparte, fils de Lucien et d'Alexandrine* en attendant qu'il vienne en personne à Patras et y fasse élever un monument approprié (*favorevole*) et, enfin, l'autorise, au cas, où M. Vitali ne lui remettrait pas la somme qu'il lui avait envoyée, de tirer une traite de 100 *colonati* (4) sur M. Aaron Gallico, son banquier à Senigallia.

Polycarpe, lui, à l'encontre de Vitali, va faire preuve d'une grande diligence, car à peine notre curé reçoit-il la lettre du Prince qu'il s'empresse de demander au Gouvernement grec, par l'entremise du Gouverneur de Patras, A. Axiotis (5), que la dépouille mortelle de Paul Bonaparte lui soit remise et, pour plus de sûreté, soit envoyée à Patras par un bâtiment de guerre. Il appet de la réponse de J. Rizo (6), datée du 15-27 déc., dont

(1) *Ibid.*

(2) De son nom de famille Copri, né à Smyrne vers 1794.

(3) L'Eglise catholique actuelle de St-André, sise rue Maison, a été élevée en 1838 sur l'emplacement même où se trouvait la chapelle en question.

(4) Nom que le commerce du Levant donnait aux piastres d'Espagne (environ 5 fr. 20) à cause des colonnes d'Hercule qui y figuraient (J. Adrien, *Manuel de Numimastique*).

(5) La requête du frère Polycarpe rédigée en italien est du 13 novembre 1830 et l'office de transmission du Gouverneur du 8-20 novembre (Aff. Etr. de Grèce 1830 *Dossier* 90).

(6) Jacques *Rizo*-Neroulos, né en 1788, mort le 15 décembre 1849 (E. Rangabé, *Livre d'Or de la Noblesse Phanariote*, Athènes 1892), secrétaire pour les Affaires Etrangères et la Marine Marchande depuis le 12-24 septembre 1829 en remplacement de Spiridion Tricopis appelé à d'autres fonctions.

nous n'avons pu retrouver l'original aux Affaires Etrangères, mais dont Polycarpe envoie copie au baron Rouen (1), et d'une correspondance échangée entre le secrétaire d'Etat pour la Marine et les autorités de Spetzai, d'une part, le secrétaire pour les Affaires Etrangères et les autorités de Patras, de l'autre (2), qu'ordre fut effectivement donné à Georges Mavromati, alors gouverneur extraordinaire d'Hydra et de Spetzai de transférer par le premier bâtiment de l'Etat en partance, la dépouille mortelle de l'illustre personnage à Patras et de l'y remettre à Sa Révérence. Il semble même qu'en violation d'un arrêté du Gouvernement interdisant l'inhumation dans le périmètre des villes, l'autorisation fut exceptionnellement accordée à Polycarpe d'enterrer Paul dans la chapelle de sa paroisse. Mais, six mois s'écoulent sans que la dépouille lui parvienne (3). Que se passe-t-il donc ? Une lettre de Rizo, datée du 2-14 juin 1831, dont nous ne connaissons la teneur que par la réponse de Polycarpe (4), va nous l'apprendre. Vitali, endormi depuis trois ans, s'est entretemps réveillé. Que ce soit par remords de conscience, par amour-propre blessé ou pour s'approprier définitivement les 1500 talaris que Lucien lui avait envoyés, le fait est qu'à son tour il a demandé la remise du cadavre et l'a, en principe, obtenue (5), pendant que l'infortuné curé se morfondait à attendre la décision définitive de Capo d'Istria. Mais cette remise n'est que conditionnelle car, à la date du 6-18 mars, Vitali avait été invité à exhiber sa procuration pour être autorisé à « transporter la dépouille mortelle de Paul là où il avait été requis » (6) mais, trois mois après, il ne s'était pas encore exécuté. Cependant Polycarpe renonce désormais à se dire « maître despotique » (7) de la dite dépouille et tous ses efforts

(1) Archives de la Légation de France à Athènes.

(2) Aff. Etr. Grèce 1830 *Dossier* 90.

(3) Lettre de Polycarpe à Rizo, du 1er juin 1831 (Aff. Etr. de Grèce 1831 *Dossier* 88).

(4) 10-22 juin (d°).

(5) L'ordre du Gouverneur à la Démogérontie de Spetzai N° 208 porte la date du 7-19 mai 1831 et lui a été transmis en exécution d'un ordre N° 1696 du Secrétariat pour les Affaires Etrangères et la Marine Marchande.

(6) N° 4809 : Le Secrétariat d'Etat au Gouverneur extraordinaire de Spetzai et N° 1648 (18-30 juin 1831) : le Gouverneur extraordinaire de Spetzai au Secrétariat pour les Affaires Etrangères (Aff. Etr. de Grèce 1831 *Dossier* 88).

(7) Polycarpe au résident de France, 22 juin 1831 (Archives de la Légation de France à Athènes).

vont dès lors se borner à obtenir de Vitali qu'il reconnaisse que le corps doit être inhumé dans sa chapelle de Patras et qu'il consente à lui ristourner une somme de 300 écus en remboursement des frais qu'il prétend avoir déjà faits et de ceux que ce dépôt sacré lui occasionnera encore. Comme Georges Vitali est en ce moment absent, c'est son frère, Spiridion, que notre curé tâche de convaincre du bien-fondé de sa réclamation et qu'il arrive à persuader, ainsi qu'en fait foi une lettre du nouveau Gouvernrue de Patras, Jean Mélas (1). Dans cette lettre, celui-ci informe le Ministère que Spiridion Vitali, en vue de se conformer au désir du prince Lucien, engagera son frère, aussitôt arrivé, à remettre la dépouille à qui elle appartient.

On serait tenté de croire qu'avec l'arrivée de Georges Vitali, cette tragi-comédie va prendre fin. Malheureusement il n'en est rien car, alors qu'en avril 1832, l'agent consulaire de France à Patras (2) l'attend toujours en cette ville, c'est à Navarin que le 29 juin, c'est-à-dire au bout d'un an, Vitali fait son apparition. non seulement inattendue, mais macabre puisque le *Santa Elena*, capitaine Marco Voulicovitch, brick de commerce appartenant à Vitali et sur lequel celui-ci est arrivé, porte également à son bord le cadavre du malheureux Paul pris à Egine (3), on ne sait pourquoi ni à quelle date, et trimballé (qu'on nous pardonne ce verbe aussi irrévérencieux qu'exact) à Constantinople, à Odessa, en Syrie..

Arrivé à Navarin, Georges Vitali, au lieu de s'entendre avec Polycarpe comme l'y engageait son frère, crut devoir écrire au général Guéhéneuc, commandant la brigade française en Grèce pour lui demander les moyens d'accomplir dignement le pieux devoir qu'il s'était imposé (4). Nous ignorons si, comme

(1) N° 227 du 1-13 juillet 1831 (Aff. Etr. de Grèce 1831 *Dossier* 88).

(2) *Bertiny*, Jean-Baptiste, notre grand-père maternel, né à Nauplie le 25 novembre 1793, de parents français, marié à Marie Kalamogdalti, sœur de Calioppe Papalexopoulo, la Madame Roland grecque que son opposition au Roi Othon a rendue célèbre.

(3) N° 132 (30 juin 1832). Lettre de P. Robert, agent consulaire à Navarin, au baron Rouen, Président et Consul Général de France à Nauplie (Archives de la Légation de France à Athènes).

(4) Guéhéneuc (Charles-Louis-Joseph-Olivier) baron puis comte, né à Valenciennes le 7 juin 1783, mort à Paris le 26 août 1849. Engagé comme simple soldat au 10ᵉ léger le 19 août 1805, il fit sous l'Empire, dont son père François-Scholastique était Sénateur, grâce à sa valeur militaire et un

l'affirme Pierre-Napoléon Bonaparte, Guehéneuc répondit à cette demande dans les termes les plus flatteurs pour M. Vitali, car les dossiers de l'expédition de Morée conservés aux archives historiques de la Guerre, à Paris, ne contiennent aucune trace de correspondance entre le général et le mandataire de Lucien, ou si, pour obtenir le permis d'inhumer, Vitali, comme l'en accuse l'Agent consulaire Robert, chercha à tromper la religion de Guéhéneuc (1). Les archives de l'agence consulaire de France à Pylos ne renferment, ainsi que m'en a assuré le distingué agent consulaire actuel M. Stavros Tsiclitiras, aucune pièce y relative, pas plus d'ailleurs, que la *Correspondance Politique* à Paris. Quant aux archives de la Démogérontie de Navarin, où on aurait peut-être pu trouver quelque chose d'intéressant, elles n'existent malheureusement plus. Tout ce que nous savons c'est que l'autorisation fut accordée de procéder à l'inhumation, non pas à Patras, mais sur l'îlot de Sphactérie et que les funérailles de Paul-Marie, célébrées le 22 juillet 1832, donnèrent lieu à une touchante cérémonie, dont le procès-verbal, dressé par le major Dussi, chirurgien en chef de l'Hôpital militaire de Navarin, est reproduit in-extenso dans l'ouvrage de Pierre Bonaparte (2).



Les autorités civiles et militaires françaises et grecques, se rendirent à 1 heure à bord du « Santa Elena ». Les Français comprenaient : le Colonel Jarry, commandant supérieur de Navarin ; le chef de bataillon Mailles, payeur principal, celui-là même que P. Robert avait dépêché à Modon par méfiance ou excès de zèle auprès du général en chef ; le capitaine Brait, commandant de la « Dauphinoise » ; le capitaine de génie Revel ; Merteney, négociant ; l'aumônier Gerboin ; Galloin, Vul-

---

peu à la protection de Lannes, une rapide et glorieuse carrière. Mis en demi-solde après les Cent-Jours il fut réintégré en 1831 et envoyé le 30 mai en Morée pour y remplacer le général Schneider dans le commandement de la brigade d'occupation *(Renseignements fournis en partie à l'auteur par M. Six, Professeur au Lycée Condorcet et tirés des Archives de la Guerre)*. Arrivé à Modon le 13 juillet, il resta en Grèce jusqu'au rappel des troupes françaises en 1833 et fit ses adieux au Gouvernement Hellénique le 7 août (*Histoire Diplomatique de la Grèce*, Tome II).

(1) Lettre du 30 juin 1832 (N° 132) déjà citée.

(2) *Souvenirs, Traditions*, etc., pp. 133-145.

licovitch. Du côté grec, il y avait : les sieurs Filidoro, capitaine du Port ; Ladopoulo, directeur de la Douane ; Manganaro, négociant; Georges, Spiro, Leonidas, Philippe, Hélène et Elïse Vitali, née d'Orquois et, enfin, Romanos, agent consulaire britannique à Navarin.

On commença par un banquet qui eût pu paraître somptueux, si le sentiment qui réunissait les convives leur avait permis d'y voir autre chose qu'un hommage insuffisant à la mémoire de celui qui en était l'objet. Puis on défonça la grande bordelaise cerclée de fer, hermétiquement fermée et d'une parfaite conservation et on la vida du rhum que'llе contenait. Le corps, nu dans son linceul de lin, n'avait subi aucune altération et fut formellement reconnu comme étant celui du jeune Paul-Marie Bonaparte par tous ceux qui avaient eu l'occasion de voir le défunt de son vivant. Après un examen attentif le cadavre fut placé dans un nouveau linceul. L'aumônier Gerboin dit les prières. Georges Vitali, pénétré de toute la sainteté de sa mission, embrassa par deux fois le front du mort et le Dr Dussi (1) coupa quelques mèches de cheveux destinés à la famille.

A 5 heures du soir, on descendit le cercueil en bois de noyer, dans une embarcation préparée pour cet usage. L'aumônier, Georges Vitali et le capitaine Vullicovitch, y prirent place. Plusieurs chaloupes de l'Etat grec, mises à la disposition de Vitali par le commandant de la rade, pavoisées de drapeaux tricolores et ornées de branches de myrte et de couronnes de fleurs, entouraient le « Santa Elena ». Un détachement d'infanterie commandé par le colonel Jarry et rangé dans deux de ces chaloupes, rendait les honneurs.

A 5 heures et demie l' « Elena » tira le canon ; les batteries terrestres répondirent et l'on mit à la voile. De nombreuses barques étaient sorties de la ville basse et le cortège s'étendait au loin dans la baie. Malgré une assez forte mer on aborda heu-

---

(1) Dussi (Victor-Pierre-Timoléon) chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Navarin, né le 21 juin 1779 à Montmirail (Tarn), mort à l'hôpital militaire de Lyon le 22 août 1842. Affecté comme aide-major le 7 août 1828, au corps expéditionnaire de Morée, il commença à servir au 3e hussards, puis au 44e régiment de ligne.

Revenu en France en 1833, il partit le 28 juillet 1837, comme chirurgien-major pour l'expédition de Constantine (*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, LXXXIX 551, sous le pseudonyme Lynx).

reusement l'îlot de Sphactérie au pied de l'ancienne redoute d'Ibrahim.

Lorsque tout le monde eut mis pied à terre, on distribua un cierge et une couronne à chacun des assistants ; des sapeurs du génie portèrent le cercueil et, lentement, on gagna le sommet de l'île qui regarde, au sud, le rocher de Pylos, à l'ouest la pleine mer et, à l'est, cette baie historique de Navarin où, comme dit le poète, « la gloire navale française ralluma son flambeau » (1).

L'aumônier de la brigade récita les prières des morts. Il y eut deux discours prononcés : l'un par le Français Dussi (2) qui, avec une précision étrange, prophétisa la mort de l'Aiglon survenue le même jour à des centaines de lieues de là et affirma avec juste raison que le souvenir de Paul serait cher aux Hellènes, car ceux-ci associeraient son nom à ceux de tous les Français dont le pauvre Prince avait partagé l'enthousiasme philanthropique, le généreux courage et le noble trépas. L'autre, par le Grec (en réalité, Elbois) Manganaro, qui, en termes émus, exprima la reconnaissance de ses compatriotes pour cette si intéressante victime de leur noble cause. Puis, avant de se séparer, les soldats tirèrent une dernière salve. Le soir venait et les feux de la terre s'allumaient peu à peu. Seul, sur le sommet auprès du tombeau, demeura le gardien de la vigie, un brave marsouin français qui, depuis quatre ans, vivait en ermite au milieu des chacals et des vautours dans une maisonnette ayant toutes les apparences d'une cellule de cénobite.

On devait graver sur la tombe une épitaphe latine approuvée par la famille et que Dussi, poète à ses heures avait composée :

(1) Victor Hugo, *Les Orientales*.

(2) Le texte de ce discours et le procès-verbal de l'autopsie dont nous n'avons trouvé trace dans aucun journal de Grèce, semblent avoir été reproduits dans le *Courrier de Smyrne* dont l'opposition à Capo d'Istria avait provoqué de fréquentes interventions diplomatiques. Mais, à Paris, à la Bibliothèque Nationale ; à Athènes, à la Bibliothèque de l'Université et à celle de l'Ecole Anglaise, l'année 1832, manque. D'autre part, le *Journal des Débats*, trompé sans doute par la cérémonie de l'inhumation, n'hésite pas à annoncer dans son N° du 27 août 1832, la mort *récente* d' « un fils de Lucien Bonaparte qui se rendait en Grèce sur un navire de *commerce* et qui fut trouvé mort d'un coup de pistolet dans la chambre du Capitaine ». Cette même erreur de date se retrouve — ce qui est plus grave — sous la plume du Comte Walewski, Ministre des Affaires Etrangères, qui aurait dû mieux connaître l'histoire de sa véritable famille paternelle.

GALLIA !... NAPOLEO !...
COGNATUM HINC INDE NEPOTEM...
GRAECIA LIBERA QUID ME CECIDISSE FLEAT ?
L'auteur la paraphase dans les vers suivants :
« Sang de Napoléon, citoyen de la France
« O Grèce qui fus mon tombeau
« Je mourus pour ta délivrance
« Sois, libre, point de pleurs, mon sort est assez beau ».



Son sort ! Nous allons voir quel sera celui de sa sépulture après avoir vu à quelles vicissitudes fut exposé son cadavre.

La tombe, d'après les indications topographiques contenues dans le *Procès-Verbal des Funérailles* et la description des lieux, presque contemporaine à l'inhumation, fournie par J. L. Lacour (1), était située au milieu d'un petit bois, sur une hauteur à laquelle, en prenant à gauche du monument de Santa-Rosa, on accédait par une rampe difficile. Le monument, décrit par un érudit grec, M. D. Potaris, jadis correspondant à Pylos de la Société Historique de Grèce, dans une lettre au prince Georges, petit-neveu par alliance de Paul Bonaparte, datée du 15 juillet 1922, et dont, grâce à lui, nous possédons une photographie, se composait d'un bloc de maçonnerie fait de pierres brutes et de mortier, de forme rectangulaire, au-dessus d'un autre rectangle plus grand formé de pierres posées au niveau du sol, en guise de dallage. Selon le témoignage des habitants de l'endroit, bergers pour la plupart, sur le caveau s'élevait une *pyramide* en pierre meulière, effondrée depuis quelques années.

On doit donc supposer que le projet soumis le 14 octobre 1855 par le capitaine Aumont, commandant du brick « Le Cerf », chargé par le contre-amiral Jacquinot, sur l'ordre de Napoléon III, de rechercher à Sphactérie le lieu de sépulture du Prince et d'examiner les dispositions à prendre pour y élever un monument funéraire « en rapport avec l'origine illustre

(1) *Excursions en Grèce pendant l'occupation de la Morée par l'Armée Française* (Paris 1834). Sauf le commandement Persat qui s'y rendit accompagné de plusieurs Grecs (cf. *Mémoires* publiés par Gustave Schlumberger, Paris 1910, p. 325) personne autre que Lacour ne semble être encore allé saluer les restes du malheureux fils de Lucien.

du décédé et en harmonie avec le site » aurait été approuvé et exécuté. Au sujet de la mission de cet officier, il existe toute une correspondance à la Marine (BB4 772), aux Affaires Etrangères (*Correspondance Politique* Grèce 1855) et à la Légation de France à Athènes, qui prouve surabondamment l'intérêt très vif que l'empereur témoigna au souvenir de son généreux cousin. Mais aucune inscription n'a été retrouvée, ce qui ne veut pas forcément dire que l'épitaphe de Dussi soit restée à l'état de « pium desideratum » car, en 1882, quelqu'un, sur la foi, sans doute, des mots latins qui la composaient, affirma en présence de M. Potaris, et en parlant du tombeau de Paul, qu'il s'agissait d'une tombe romaine (*sic*). Peut-être l'inscription en question figure-t-elle encore sur un côté de la plaque qui, de Sphactérie, a été transportée à Pylos, et se trouve actuellement enchâssée dans un mur, ou peut-être cette inscription a-t-elle subi « des ans l'irréparable outrage », supposition d'autant plus plausible que le modeste et fragile monument exposé aux intempéries d'une île presque déserte, battue souvent par l'orage, s'effrita, s'écroula, et laissa, quelques mains profanes aidant, les ossements dispersés sur la grève. Mais grâce à la vigilance de M. Potaris, les restes de notre héros, ainsi que quelques clous provenant manifestement du cercueil, furent pieusement recueillis et déposés à la Maison Communale de Pylos, où ils demeurèrent quelque temps dans un coffret en métal. Ce n'est qu'en 1925 que le Président de la Commune, jugeant que la mémoire du Prince serait mieux servie à Athènes que dans un coin perdu du Péloponèse, envoya les cendres de Paul à la Société d'Histoire et d'Ethnologie. Celle-ci fit mettre le coffret dans une urne funéraire en terre cuite de Messénie, portant en grec et en français, l'inscription suivante, imposante dans sa simplicité :

« *Cendres de Paul-Marie Bonaparte, fils de Lucien, tué à bord de la frégate « Hellas* » 1829 » (lisez : 1827).

L'urne a été placée dans le petit coin du Musée Historique et Ethnologique où sont réunis les souvenirs napoléoniens se rapportant à la Grèce. M. Driault estime que les cendres humaines ne sont pas objet de musée et M. Puaux souhaite que les restes du Prince soient reconduits à Sphactérie et placés dans un mo-

nument élevé par la reconnaissance grecque. Mais nous croyons juste de faire remarquer à ces deux sincères philhellènes que le Musée Historique n'est pas seulement un musée mais aussi un sanctuaire de la Guerre de l'Indépendance où, parmi d'autres souvenirs, est conservé le cœur de Canaris et celui de Coletti, ce grand homme d'état hellène qui, avec Callergi, partageait les sympathies et la confiance particulières de la France. Jamais cérémonie ne fut plus digne que celle à laquelle, le 8 avril 1926, donna lieu ce « retour des cendres » ; en présence de l'amiral Botassis, alors Ministre de la Marine, Constantin Rados rappela au petit auditoire d'élite réuni à cette occasion la brève existence du fils de Lucien (1), que nous avons, ici, eu à cœur de raconter.

Ajoutons, pour conclure, que le nom de Bonaparte (Paul, fils de Lucien), figure sur le monument à la mémoire des Philhellènes morts pour l'Indépendance Hellénique, érigé, le 8-20 mai 1841, par le lieutenant-colonel Hilarion Touret sous les auspices de LL. MM. le Roi Othon I[er] et la Reine Amélie, en l'Eglise Catholique de la Transfiguration à Nauplie, première capitale de cet Etat Grec que le sacrifice de notre Napoléonide et de 61 de ses camarades français morts au service de notre pays contribua à fonder. Car le fait que Paul a péri accidentellement n'atténue en rien le caractère de la mort de ce jeune Prince, dont le nom déjà glorieux aura pour auréole — dit l'académicien Kambouroglous en présentant mon Mémoire à l'Académie d'Athènes (2) — le titre, idéal par excellence, « d'ami de la Grèce ».

SPYRIDION PAPPAS.

---

(1) Cf. *Messager d'Athènes* du 9 avril 1926.

(2) Séance plénière du 27 octobre 1927. Cette étude a, en outre, fait, le 7 mars 1928, l'objet d'une communication à l'Institut Supérieur d'Etudes Françaises, laquelle a été publiée dans le Tome I[er] de la revue « Hellinika » dirigée par les académiciens Amantos et Kougéas.

La France et l'établissement de la Hiérarchie Catholique aux États-Unis

(Suite et fin) (1).

Avant même que cette décision du Congrès fut parvenue en Europe, la nouvelle qu'un vicaire apostolique allait être nommé aux Etats-Unis avait jeté le trouble parmi les anciens Jésuites et en général parmi tous ceux qui s'intéressaient aux affaires religieuses d'Amérique. Un jeune Bostonien converti au catholicisme et qui faisait ses études à Paris, au collège de Navarre, en vue d'embrasser l'état ecclésiastique, M. Thayer, écrivait à Rome au P. Thorpe. « En ce qui concerne les vues de Rome sur « les missions américaines, tout ce que je puis vous dire c'est « qu'il y a un traité sur pied pour établir un vicaire apostoli- « que pour les treize états et que ce traité, je pense, est près « d'être conclu. Je ne sais pas ce que les Américains penseront « de ce plan, s'ils ne craindront pas une trop grande dépen- « dance de Rome. Ce que je sais c'est que beaucoup de prêtres « anglais que j'ai l'honneur de connaître ici, pensent que les « vicaires apostoliques sont la ruine de la catholicité en Angle- « terre et que les évêques [ordinaires] proprement établis se- « raient l'instrument apte à bâtir un édifice solide, ici et en « Amérique. »

De leur côté, MM. Plowden et Thorpe essayaient d'exercer une pression sur le D[r] Franklin en vue de l'amener à introduire le clergé américain dans la négociation : « Au premier bruit « qu'un vicaire apostolique allait être nommé », écrira plus tard M. Plowden à John Carroll, « j'ai agi sur M. Hoskins « pour qu'il écrivît au D[r] Franklin pour lui exposer le degré

(1) Voir le fascicule d'Octobre-Décembre 1934 de la *Revue d'Histoire Diplomatique*, page 477.

« de respect et de considération dû aux missionnaires actuellement en Amérique et pour lui exprimer le désir qu'aucunes « propositions ne soient admises sans la participation de vous « en particulier, des autres missionnaires et des principaux laïcs « du pays. Selon les désirs de M. Thorpe, la même chose a été « écrite par MM. Sewell et Mattingly (1), avec d'autres informa- « tions sur l'origine et la situation actuelle des missions amé- « ricaines ».

Mais le siège de la Propagande était fait ; ces démarches ne semblent avoir eu pour résultat que de brusquer la solution. Le 6 juin 1784 le préfet de la Propagande fut reçu par le Pape qui « accorda au Révérend John Carroll, supérieur des Missions « dans les treize Etats Unis de l'Amérique du Nord, la faculté « d'administrer le sacrement de confirmation dans les dites « provinces pendant le temps qu'il exercera les fonctions de « supérieur ».

Trois jours après, le 9 juin, le préfet informait l'abbé Carroll de sa nomination et le mettait au courant des vues du St-Siège. La lettre du cardinal Antonelli, qui montre l'état d'esprit prévalant à Rome, mérite d'être citée presque en entier : « Pour préserver et défendre la catholicité dans les treize Etats « de l'Amérique du Nord, écrivait Son Eminence, le Sou- « verain Pontife de l'église, Pie VI, et cette Sacrée Congréga- « tion ont jugé très à-propos de désigner un pasteur qui de- « vrait, d'une manière permanente et indépendante de tout pou- « voir ecclésiastique, sauf de la dite Sacrée Congrégation, veil- « ler aux besoins spirituels du troupeau catholique.

« Dans la nomination d'un tel pasteur, la S. Congrégation « eût de suite jeté les yeux sur le Révérend John Lewis, si son « âge avancé et les travaux qu'il a déjà supportés dans la vigne « du Seigneur n'avaient pas détourné de lui imposer un trop « lourd fardeau ; car il semble mériter du repos plutôt qu'un « travail trop ardu. Comme, en même temps, vous avez donné « des preuves manifestes de piété et de zèle et qu'il est égale- « ment connu que votre nomination plaira et agréera à beau- « coup de membres de cette république et spécialement à M. « Franklin, l'éminent personnage qui représente la dite répu-

(1) Jésuites du Maryland alors en Europe.

« blique près la cour de S. M. le Roi Très Chrétien, la S. Con-
« grégation, avec l'approbation de Sa Sainteté vous a nommé
« supérieur de la mission aux treize Etats Unis de l'Amérique
« du Nord et vous a communiqué les pouvoirs nécessaires à
« l'exercice de ces fonctions ; pouvoirs qui sont aussi commu-
« niqués aux autres prêtres des dits Etats, sauf l'administra-
« tion de la Confirmation qui est réservée à vous seul...

« Il est entendu que ces arrangements sont seulement tem-
« poraires. Car il est dans l'intention de S. S. de charger un
« vicaire apostolique, revêtu du titre et du caractère d'un évê-
« que, du soin de ces Etats, de manière qu'il puisse conférer
« les ordinations et remplir les autres fonctions épiscopales.
« Mais, pour accomplir ce dessein, il est de grande importance
« que nous soyons informés de l'état de la religion orthodoxe
« dans ces treize Etats. Nous vous invitons, en conséquence, à
« nous adresser, aussitôt que possible, un rapport
« exact, indiquant avec soin le nombre des catholiques
« dans chaque Etat; quelle est leur situation, leur piété
» et quels abus existent ; aussi combien de prêtres mis-
« sionnaires travaillent dans la vigne du Seigneur ; quelles sont
« leurs aptitudes, leur zèle, leurs moyens d'existence. Car bien
« que la S. Congrégation n'entende pas se mêler des choses
« temporelles, il est important, pour l'organisation des travail-
« leurs, que nous connaissions le montant des revenus ecclé-
« siastiques s'il y en a, et nous pensons qu'il y en a. En même
« temps, de crainte que le défaut de missionnaires ne prive les
« catholiques de secours spirituels, il a été décidé d'inviter deux
« jeunes gens des Etats de Maryland et de Pensylvanie à venir
« ici pour les élever au Collège Romain aux frais de la S. Congré-
« gation ; ils pourront ensuite, à leur retour dans leur pays,
« remplacer des missionnaires. Nous laissons à votre sollici-
« tude le soin de les choisir et de les envoyer. »

Ces instructions, ne faisaient aucune allusion au projet, qui d'ailleurs n'avait pas encore été mené à sa fin, d'envoyer quelques étudiants d'Amérique au séminaire de Bordeaux. Elles étaient signées du cardinal Antonelli, Préfet, et contresignées par Mgr Etienne Borgia, secrétaire de la Propagande, qui, à la même date, en adressait copie au nonce à Paris. La lettre

d'envoi, datée également du 9 juin, contenait, sur les intentions de Rome à l'égard des missions, des explications spéciales en ce qui touche l'institution d'un évêque ou d'un vicaire apostolique aux Etats-Unis. « Sa Sainteté a ce point à cœur et souhaite qu'il « soit mis en pratique le plus vite possible. On a dit que la S. « Congrégation pourvoirait, par son propre trésor, au traitement « de cet évêque ou vicaire apostolique. De la lettre adressée à « M. Carroll, Votre Seigneurie verra qu'avec une certaine déli- « catesse il lui est demandé des informations concernant les « fonds qui pourraient être obtenus pour ces missions en Amé- « rique. Non pas que [la Congrégation] refuse de pourvoir au « montant nécessaire, mais parce que, pour fixer soigneusement « la somme à laquelle devrait s'élever l'assistance [de la Con- « grégation], il n'existe pas d'informations sur ce que devrait « coûter l'entretien de l'évêque ou du vicaire apostolique en « Amérique. Jusqu'ici la S. C. n'a pas eu de dépenses dans cette « partie du monde et, par conséquent, il est nécessaire d'obte- « nir des renseignements spéciaux que personne n'est en état « de mieux fournir que V. S., qui a mené toute cette affaire « avec tant de zèle et de dextérité. La subvention habituelle « allouée par la S. C. à un évêque ou vicaire apostolique dans « les autres parties du monde est de 200 à 300 dollars par an « au plus, en dehors de ce qui, dans les pays les plus barbares, « est obtenu par lui et dont, en qualité de pasteur, il supporte « toute la responsabilité. »

Le chevalier de la Luzerne avait quitté son poste depuis le 15 juin lorsque ces lettres parvinrent à destination ; elles furent remises à M. Barbé de Marbois, consul général, qui remplissait les fonctions de chargé d'affaires et se croisèrent avec un rapport où ce dernier rendait compte à M. de Vergennes de la suite donnée aux lettres envoyées par le nonce, le 11 mai, au ministre à Philadelphie.

« Les catholiques, écrivait Marbois le 15 août 1784, toujours « dirigés par les Jésuites dans ce pays-ci, ont été en général « mal disposés pour la Révolution. Ils ne le sont pas mieux « pour nous, mais plusieurs particuliers considérables n'ont « pas les mêmes préjugés. M. Carroll, l'un d'eux, le plus grand « capitaliste et le plus grand fermier du Maryland, m'a souvent

« parlé du désir que toute sa congrégation avait d'être dirigée par » un évêque ou un vicaire apostolique ; c'est un homme pieux, « discret et prudent qui sent la nécessité de réunir sous un chef « les individus épars de notre religion dans le Maryland et la « Pennsylvanie, mais il prévoit de grandes difficultés, soit à « cause de leur dispersion, soit parce qu'il n'y a jamais eu de « correspondance régulière entre les catholiques des deux Etats. « Si nous prenons part à cette affaire, ce doit être avec beau- « coup de réserve *et je crois surtout que nous ne devons pas* « *songer à faire tomber le choix sur un prêtre français*. Ceux « de ce pays-ci lui feraient éprouver toute sorte de difficultés « et quelque respectable que fût son caractère et sa conduite, « il aurait peu d'apparence de succès dans ses travaux aposto- « liques. J'adresse à M. Carroll la lettre de Mgr le nonce pour « le plus ancien missionnaire... Ce prélat fait mention dans sa « lettre à M. le chevalier de la Luzerne de M. l'abbé Carroll, « l'un des parents de celui dont je viens d'avoir l'honneur de « vous parler. Ce prêtre, que je ne connais pas personnelle- « ment, jouit d'une bonne réputation et je crois qu'il serait à « désirer que le chef des églises de Pennsylvanie et de Maryland « pût concourir avec les intentions de S. S. pour l'élever au « siège épiscopal. »

Cette lettre est à retenir. Si clair et si prudent qu'il soit, son texte interprété avec malice, servira de base aux accusations formulées contre la politique de la France. Cette perversion du sens des mots est d'autant plus étrange que le chargé d'affaires recommandait, pour la direction de la mission, le personnage même que la cour de Rome venait de désigner.

Les raisons qui avaient guidé le choix de la Curie sont énumérées dans la lettre où le Préfet de la Propagande transmettait au nonce à Paris les instructions destinées à l'abbé Carroll. « Plusieurs lettres des missionnaires du Maryland, reçues « par cette Congrégation, l'informent de l'état présent des éta- « blissements chrétiens et demandent que M. Lowis (sic) en « soit chargé, celui-ci étant le même qui en avait reçu la direc- « tion du vicaire apostolique de Londres. Par la copie de ces « lettres que j'envoie à Votre Seigneurie, vous constaterez que, « parmi les sujets qui demandent Lowis comme supérieur, le

« nom de Carroll figure le dernier. Ce fait indique que Car-
« roll n'a point eu de part à la sollicitation que M. Franklin a
« faite en sa faveur, et, en conséquence, le fait préférer à Lowis
« qui, de plus. âgé, d'après ces lettres, de 64 ans, mérite du
« repos. Pour l'établissement d'un nouveau système de mis-
« sions, non seulement l'expérience est nécessaire, mais aussi
« l'âge de l'activité pour travailler et agir. Nous ne sommes
« pas informés de l'âge de Carroll (1) mais on peut tenir pour
« certain qu'il est bien plus celui de la vigueur que l'âge de
« Lowis, étant donné qu'il est nommé le dernier dans la péti-
« tion. »

En fait, guidée par le sûr instinct de l'opportunité qui ne l'abandonne guère, la Curie Romaine avait fait le choix le plus heureux. Comme les Anglicans, les catholiques du Nord auxquels les puritains fanatiques n'accordaient ni les droits de citoyens ni même l'exercice de leur religion, avaient été effectivement froids pour la Révolution. Dans le Maryland, la Pennsylvanie et la Virginie au contraire, traités équitablement, beaucoup d'entre eux, et les Carroll en particulier, s'étaient signalés par leur patriotisme. Au moment où l'Eglise s'organisait, où trouver homme plus approprié à un rôle qui pouvait devenir politique que l'un des protagonistes de la liberté, l'ami personnel du meilleur diplomate de l'Union ? Enfin, au point de vue religieux, l'abbé Carroll avait appartenu à la compagnie de Jésus ; lors de la suppression de l'ordre il avait publié un vigoureux mémoire pour sa défense ; sa désignation ne pouvait donc que plaire à ses anciens confrères que Rome avait intérêt à ménager.

Franklin, à la date du 1er juillet, note dans son *Journal intime* son impression sur la visite de remerciement que lui fit Mgr Doria par ordre de la Propagande : « Le nonce du Pape
« vint me voir et me fit savoir que le Pape avait, sur ma recom-
« mandation, nommé M. John Carroll, supérieur du clergé ca-
« tholique en Amérique, avec beaucoup des pouvoirs d'un évê-
« que, et que probablement il serait fait évêque *in partibus*
« avant la fin de l'année. Il me demanda ce qui conviendrait le
« mieux pour lui, ou de venir en France, ou d'aller à Saint-

(1) Il était alors âgé de 49 ans.

« Domingue pour être ordonné par un autre évêque, ce qui « était nécessaire. Je mentionnai Québec comme plus convenable que l'un et l'autre. Il me demanda si, comme c'était une « province anglaise, notre gouvernement ne prendrait point offense qu'il y allât. Je ne le pensai pas, à moins que l'ordina- « tion par l'évêque ne donnât quelque autorité à ce dernier sur « notre évêque. Il répondit que point du tout : que lorsque « notre évêque serait ordonné il serait indépendant des autres « et même du Pape, ce que je ne compris pas clairement... (1) « Le nonce dit que nous pourrions voir que les catholiques ne « sont pas si intolérants qu'on les représente ; que l'Inquisi- « tion à Rome n'avait pas autant de pouvoir qu'en Espagne et « qu'en Espagne elle était employée principalement comme « une prison d'Etat. » Dans la même visite le nonce eut soin de ne pas trop parler à Franklin du subside que la Propagande entendait verser à l'évêque et qui aurait pû faire croire à une sujétion plus grande de ce dernier vis-à-vis de la Cour Pontificale ; il demanda seulement au ministre le prix approximatif du voyage des deux jeunes Américains destinés au Collège de la Propagande ; ce prix fut estimé à 70 ou 80 louis d'or.

Avant même de remercier Franklin, Mgr Doria avait à remplir le même devoir vis-à-vis du comte de Vergennes. Vis-à-vis de l'évêque d'Autun, le nonce devait retarder l'expression de la gratitude du Saint Siège jusqu'au moment où l'entretien des étudiants Américains en France aurait été assuré. Sur ce point, S. S. eût désiré qu'une somme fixe fut attribuée définitivement à cette œuvre, plutôt qu'un subside à renouveler chaque année, ce qui offrait moins de sécurité pour l'avenir. Mais, dès cette époque même, la chaleur d'intimité commençait à se refroidir entre les deux alliés. Le gouvernement royal estimait que la République usait sans façons des tirages sur ses Caisses. L'évêque d'Autun reçut donc l'ordre de ne pas s'engager plus que de raison et le nonce dut annoncer à Rome que les frais nécessaires à l'éducation de huit ou dix jeunes américains dans l'un des séminaires de Bordeaux seraient supportés par S. M. T. C., sans

(1) Franklin ne comprit pas que le nonce faisait allusion à l'indépendance *in temporolibus* et non à l'indépendance *in spiritualibus* d'un évêque régulier.

y ajouter rien de plus. Dans la lettre qu'il lui écrivit en le priant de remercier M. d'Autun le cardinal Antonelli eut beau demander à Mgr Doria d'insister encore, Versailles demeura inflexible ; mais après tout, malgré cette légère déconvenue, la Propagande pouvait se féliciter des résultats obtenus. La négociation touchant les séminaristes à recevoir en France et qui n'avait pas encore reçu de solution à l'époque, fut tenue rigoureusement secrète entre le nonce, la Propagande, le gouvernement royal et Franklin. Le nouveau supérieur des Missions d'Amérique, auquel on donna seulement la nouvelle de l'éducation de deux Américains au collège de la Propagande à Rome, n'en fut lui-même pas informé.



Ce fut M. Thorpe qui, directement de Rome, fit parvenir à M. Carroll la première nouvelle de sa nomination. M. Thorpe entretenait de bonnes relations avec Mgr Borgia, secrétaire de la Propagande, et le cardinal Borromeo et était ainsi instruit de ce qui se passait dans la Congrégation. Le 9 juin, le jour même où la désignation fut officielle, M. Thorpe en écrivit à son ami et sa lettre parvint le 20 aout. A la nouvelle que Carroll devenait supérieur, Thorpe ajoutait : « La question de votre « nomination... comme évêque ordinaire ou comme vicaire apos- « tolique dépend de lettres attendues de France. Lorsque j'étais « avec M. Borgia il me dit également que S. M. T. C. avait of- « fert gracieusement huit places dans le séminaire de Bordeaux « pour la jeunesse Nord-Américaine, née sujette des Etats Unis. »

Quelques jours après cette information, parvenait une lettre écrite de Londres le 2 septembre par M. Plowden. L'imagination soupçonneuse — on pourrait dire maladive — du jésuite anglais donnait — sous couleur d'éclairer son ami — libre cours à ses habituelles insinuations contre Rome et contre la France. « Bien que je vous sache incapable de vous tromper sur la vraie « ligne de conduite [à tenir] dans cette occasion, écrit-il, je « crois cependant que c'est le devoir d'un ami de vous envoyer « toutes les informations que je puis recueillir. Mon dessein « n'est pas de vous donner des conseils ou des instructions « mais seulement d'élargir votre horizon. Je dois répéter qu'il « y a sûrement des vues détournées, très probablement diri-

« gées vers les propriétés des missions américaines et vers l'ac-
« quisition de l'autorité sur les missionnaires. La note remise
« au nonce (1) prouve leur désir d'écarter tout jésuite de la
« confiance et de l'honneur et trahit en même temps la politi-
« que du ministère français (« la nation la meilleure amie du
« Congrès ») qui, en mettant en avant un Français ou peut-être
« un Irlandais français, se servirait de la religion pour aug-
« menter sa propre influence en Amérique. Le mémoire de no-
« tre ami Thorpe remis au Pape avec votre pétition (2) par le
« cardinal Borromeo a convaincu la Propagande que l'introduc-
« tion d'un étranger détruirait la mission... Les Romains ont
« eu vent de votre nomination et, selon leur coutume, ont étran-
« gement déformé toute l'affaire, même votre nom. Ils amènent
« le roi de France à y figurer et parlent du Congrès et de vos
« assemblées provinciales comme d'autant de « *Conseils souve-*
« *rains* » de France. »

A la comparaison de cette lettre avec toute la correspondance échangée entre la propagande, le nonce, le gouvernement français, ses agents et Benjamin Franklin, on voit qui, du jésuite anglais ou de ceux qu'il incrimine, avait « étrangement déformé toute l'affaire. »

Mis si partialement au courant des faits par une voie indirecte, impressionné par les insinuations de Plowden, — bien qu'il sût à quoi s'en tenir sur certaines appréciations de ce dernier, — l'abbé Carroll, qui n'avait pas encore confirmation officielle de sa nomination, avait le temps de réfléchir longuement sur le fardeau dont ses épaules étaient chargées. N'ayant pas encore en mains la lettre adressée par le nonce *à l'un des anciens missionnaires résidant aux Etats-Unis*, le fait que des négociations étaient menées avec Franklin sur des matières religieuses « sans qu'on daignât demander aucune information au clergé américain » l'offensait gravement. Comme il l'écrivait lui-même « c'était mettre en vive lumière l'aversion éprouvée « pour les restes de la Société. » Il prévoyait les résistances qu'amènerait dans le Clergé la nomination éventuelle d'un évê-

(1) Le 9 juin précédent.
(2) La pétition par laquelle l'abbé Carroll transmettait les décisions prises par le Clergé à Whitemarsh en novembre 1783.

que ou d'un vicaire apostolique. Le silence gardé par Rome sur les efforts faits en vue de former un clergé vraiment national en assurant en France les études des jeunes Américains avait été une faute ; il laissait croire que Rome voulait maintenir les Etats-Unis au nombre des pays de missions, y envoyer des prêtres étrangers, soumis exclusivement à la Propagande, comme en Chine, dans l'Inde ou chez les sauvages ! Humiliation gratuite, que ressentait vivement l'abbé Carroll, patriote, fier de sa race, un homme, comme on dit aujourd'hui, cent pour cent Américain ! « Gouverner les choses spirituelles d'ici comme « une mission est absurde », écrit-il, « voyant qu'il y a ici un « clergé régulier qui appartient à ce pays ; avec l'aide de Dieu, « quand le moment viendra, il y aura une succession de mi- « nistres pour prendre la place de ceux qui disparaîtront ! »

L'état d'esprit du clergé américain se manifesta à une réunion qui s'ouvrit à Whitemarsh le 11 octobre 1784 pour donner une forme définitive à la constitution ecclésiastique. Six députés, parmi les vingt-deux prêtres catholiques établis aux Etats-Unis, prirent part à ce chapitre ; l'abbé Carroll y figurait, fort anxieux de savoir comment serait accueillie la nouvelle, annoncée confidentiellement par le P. Thorpe, de sa désignation comme supérieur de la Mission. On discuta d'abord la forme du gouvernement et il fut décidé de distinguer entre le *procureur* qui devait s'occuper du temporel et le *supérieur spirituel* ; celui-ci ne pourrait, dans cette dernière capacité, avoir aucun pouvoir sur les biens du clergé. Lorsque la lettre du P. Thorpe fut lue à la réunion, une discussion s'éleva sur l'opportunité de la nomination d'un évêque. L'abbé Carroll avait quitté la place, par indisposition, dit-il. Il est bien permis de croire que son indisposition était diplomatique. La situation était, en effet, bien difficile puisqu'il savait qu'il allait devenir le supérieur de ses confrères sans avoir aucun pouvoir spirituel sur eux puisqu'aucune notification officielle ne lui avait été faite. En son absence donc, un certain Révérend Diderick fut chargé, avec deux de ses confrères, de représenter à Rome le danger qu'offrait la nomination d'un évêque. M. Diderick était un missionnaire plein de zèle et d'activité mais imprudent, dénué de l'usage du monde et aussi impropre à mener une négociation délicate avec le

gouvernement américain qu'avec la Curie. Il rédigea deux lettres, l'une destinée au P. Thorpe, l'autre au cardinal Borromeo, et un mémoire destiné au Saint-Père. Ces représentations, mises dans un langage rude, ne pouvaient que produire mauvais effet : « Nous prions humblement V. S. de ne point persister dans le « dessein de confier la dignité épiscopale à quelque personne « que ce soit dans ce pays à moins qu'on ne fasse par ailleurs « le nécessaire pour son entretien. Si V. S. considérait la ques- « tion d'une manière différente, ce serait une source de beau- « coup d'affliction pour nous, et, en même temps nous consi- « dérons que ce serait beaucoup plus nuisible qu'autre chose « aux intérêts de la religion. En effet, comme il a plu à V. S. de « nommer l'un d'entre nous pour administrer la confirmation, « consacrer les pierres d'autel, bénir les Saintes huiles et ac- « corder les dispenses pour les mariages aux degrés prohibés, « cette nomination est aussi avantageuse [que celle d'un évê- « que] pour le bien de la religion. »

Transmises avec la majestueuse lenteur d'un document diplomatique important, les lettres de nomination de l'abbé Carroll, instructions et autres annexes ne lui parvinrent de Rome, par l'entremise de Barbé Marbois, que le 27 novembre 1754, après un voyage de 5 mois et demi. Avant d'envoyer sa pétition au Pape, le P. Diderick la soumit à son nouveau supérieur qui proposa certains changements, mais ne crut pas devoir s'opposer à son envoi. En fait, la rédaction avait été faite avant qu'il n'eût autorité sur ses confrères et il ne lui déplaisait pas sans doute que Rome entendit, une dernière fois en dehors de lui, l'expression des vues du clergé. Car désormais, ce sera lui qui tiendra la correspondance, qui informera Rome et qui donnera au Saint Siège, avec autant de respect que de fermeté, les avis d'un pasteur sur les décisions qu'il conseille de prendre.

Ces décisions et l'attitude qu'il suivra lui-même, il les résume avec clarté et modération dans la lettre qu'il adresse le 17 février 1785 à son ami le P. Thorpe, qu'il sait en mesure de les faire connaître à la Cour Pontificale par le cardinal Borromeo et Mgr Borgia :

« 1° Nous n'estimons plus que notre situation soit désor- « mais celle de missionnaires et que notre constitution ecclé-

« siastique soit celle d'une mission. En acquérant les droits ci-
« vils et politiques communs à ceux des autres chrétiens nous
« sommes devenus un clergé national catholique, des collèges
« s'élèvent en ce moment... ouverts aux maîtres et aux élèves
« de toutes les dénominations religieuses... nous, catholiques,
« nous proposons d'élever un Séminaire pour former [les jeu-
« nes catholiques qui se destinent au sacerdoce] aux vertus de
« leur futur état et les instruire dans la science divine... Nous
« maintiendrons la succession [du sacerdoce] si on nous ac-
« corde un évêque. Nous n'en avons point un besoin immédiat
« et il sera plus agréable à beaucoup de mes frères qu'il n'en
« soit pas nommé un actuellement ; mais lorsque viendra le
« temps nous estimons qu'il sera plus avantageux à la religion
« et moins sujet à difficultés d'avoir un évêque ordinaire, choisi
« et présenté à S. S. par le clergé américain catholique, qu'un
« vicaire apostolique.

« 2° Pour deux raisons nous croyons peu convenable d'être
« placés, en ce qui touche notre gouvernement ecclésiastique,
« sous la juridiction de la Propagande. La première c'est que
« n'étant pas missionnaires, nous ne croyons pas être faits pour
« être soumis à cette institution ; la seconde est que, bien que
« nos institutions libres et tolérantes nous admettent en Virgi-
« nie, en Pennsylvanie et en Maryland, à l'égalité civile avec
« les autres chrétiens, néanmoins les personnages dirigeants de
« nos états respectifs expriment souvent de la méfiance à l'é-
« gard d'une juridiction étrangère, et seront certainement plus
« blessés si nous nous soumettons à cette juridiction dans des
« questions qui ne sont pas essentielles à notre foi. J'espère
« qu'ils ne feront jamais d'objections à ce que nous dépendions
« du Pape dans les questions purement spirituelles, mais je suis
« sûr qu'il y a des hommes, au moins dans cet Etat-ci, qui allu-
« meraient un incendie d'animosité contre nous, s'ils suspec-
« taient que nous fussions tellement soumis au gouvernement
« d'une congrégation romaine que nous en reçussions un supé-
« rieur qui ne demeurerait en fonctions qu'autant que dure-
« rait le bon plaisir de cette congrégation ; et que ce supérieur
« fût empêché d'employer ici un prêtre quelconque qui ne fût
« pas agréé par elle. J'ai si peur des conséquences qui s'en sui-

« vraient si ce fait venait à être connu que je n'ai pas osé le « mentionner à certains de mes frères. »

Entre ce langage si mesuré, si politique et celui que tenait Charles Carroll six mois auparavant, quelle différence ! Le sentiment de la responsabilité qu'il encourt, d'une part vis-à-vis de ses frères, de l'autre vis-à-vis du Chef de l'Eglise, l'a vite mûri. Pas plus que M. l'abbé Baisnée nous ne le suivrons dans la longue et fructueuse carrière qui conduisit l'humble supérieur de quelques ex-religieux d'un ordre supprimé, à devenir évêque, puis archevêque de Baltimore et à jeter les fondements de cette immense Eglise américaine, forte, moins d'un siècle après la mort de celui qu'on doit appeler son fondateur, de 14 archevêques et de plus de 70 évêques. Cette ascension se produit désormais sans que la France y soit mêlée et sort par conséquent des limites du travail que s'est imposé M. l'abbé Baisnée.



Des faits ainsi exposés et des textes produits il appert sans aucun doute possible que l'idée de placer à la tête du clergé catholique américain un prélat français, émane du seul Franklin. Celui-ci avait trouvé ce moyen pour atteindre un but auquel il tenait à tout prix : arracher les catholiques de l'Union à la juridiction du vicaire apostolique de Londres dont ils dépendaient lorsque les colonies étaient sous la domination anglaise.

Il est également démontré que ni le secrétaire d'état des Affaires Etrangères de France, Vergennes, ni les représentants de S. M. Très Chrétienne aux Etats-Unis, pas plus que le chevalier de la Luzerne, que Barbé-Marbois, n'ont approuvé le projet d'un évêque français et que tous s'y sont même opposés. De même le gouvernement royal a éludé toutes les insinuations faites plus ou moins directement pour l'amener à subvenir pécuniairement aux besoins du prélat ; il est donc impossible d'accuser ce gouvernement d'avoir eu le dessein d'exercer une pression sur ce dernier par le moyen d'un salaire ou d'une pension.

Bien au contraire, la seule assistance matérielle qu'ait offerte la France dans cette conjoncture était l'offre de recevoir quelques jeunes Américains pour compléter en France une éduca-

tion commencée en Amérique. Et cette offre avait précisément pour but d'aider à la constitution et au perfectionnement d'un clergé américain indépendant et autonome.

Dans ces conditions, comment a pu se créer la légende des machinations de la France ? M. l'abbé Baisnée se demande si l'origine première n'est pas la phrase contenue dans la lettre écrite par le P. Plowden à Charles Carroll le 2 septembre 1784 : « La note remise au Nonce » (le 9 juin précédent)... « trahit le « désir du ministère français [« la nation la plus amie du Con- « grès »] qui, mettant en avant un Français, ou peut-être un « Irlandais-Français, se servirait de la religion pour augmen- « ter sa propre influence en Amérique. » C'est bien probable, en effet. Le P. Plowden était un jésuite anglais : on sait le rôle que la Maison de Bourbon — assise sur les trônes de France, d'Espagne, de Naples et de Parme — avait joué dans la suppression de la Compagnie de Jésus ; l'aide que la France, entraînant l'Espagne, avait apportée à l'indépendance des colonies anglaises ; toutes raisons qui rendent explicables la rancune qu'entretenait le P. Plowden contre notre pays.

Mais du moins ne se livra-t-il qu'à des insinuations sans grande importance car Charles Carroll, qui le connaissait, n'en tenait guère compte. M. John Gilmary Shea, lui, les a évidemment écoutées et a amplifié la faute. Après avoir traduit, sans commentaires, en anglais les articles de Henry de Courcy où aucune attaque n'est formulée contre la France, il prend une attitude nettement hostile dans la « *Vie et l'époque du Très Révérend John Carroll, évêque et premier archevêque de Baltimore* » qu'il publia en 1888.

Dans ce dernier ouvrage, il dénonce une machination formée à l'ambassade de France à Philadelphie pour imposer aux catholiques américains un évêque français résidant en Europe et déclare : « Il me semble après étude de toute l'affaire que « c'était simplement une mesquine intrigue de Barbé-Marbois « pour faire nommer quelques prêtres français au vicariat pro- « jeté ! » Et il démontre ainsi ce qu'il appelle ensuite plus dramatiquement, une *conspiration*. Ecoutons M. Baisnée : « Après avoir cité la lettre de Franklin à Vergennes du 15 décembre 1783, pressant l'homme d'état français de consentir à la nomi-

nation d'un évêque français, Gilmary Shea la commente : « Sauf « devant une évidence aussi positive, nous pourrions à peine « croire que le Dr Franklin s'est prêté à un plan traitant ainsi « ses compatriotes catholiques et aidant à une *conspiration* des- « tinée à les soumettre non à un supérieur choisi parmi eux « mais à un qui serait nommé par la cour de France et rési- « derait en France... Une lettre de Barbé-Marbois, ministre de « France aux Etats-Unis indique que tout le projet émane de « lui ; il représente les catholiques d'Amérique comme ayant « été dirigés par les Jésuites qui favorisaient les Anglais et « parle de la rancune des Jésuites contre la Maison de Bour- « bon. »

M. J. Gilmary Shea cite la lettre de Marbois, en date du 15 août 1784 : « Les catholiques, toujours dirigés par les Jésuites « dans ce pays ont été en général mal disposés envers la *Révo-* « *lution.* Ils ne le sont pas mieux pour nous. » Et il ajoute cette réflexion vraiment inattendue : « La *Révolution* ne signifie pas « du tout la Révolution américaine, *mais les idées révolution-* « *naires du jour !* »

Non content d'avoir ainsi représenté iniquement l'attitude de la France, Gilmary Shea accuse encore personnellement Marbois d'avoir « mis en question la loyauté des Carrolls et d'autres « patriotes catholiques, prêtres et laïcs. » La lettre de Barbé-Marbois citée plus haut montre clairement si ces accusations sont justifiées.

En réalité, M. John Gilmary Shea n'a jamais eu en mains le texte même de cette lettre. Il s'en est rapporté à un texte incomplet — et exact d'ailleurs — traduit par le célèbre historien John Bancroft dans son *Histoire de la formation de la Constitution des Etats-Unis*, imprimée à New-York en 1882 ; mais ce dernier soucieux de la vérité historique et d'ailleurs allié étroitement avec les Carrolls, se contenta d'exposer brièvement les faits tels qu'ils sont.

Le mal est dû, en conséquence, à la malveillante imagination de John Gilmary Shea, dont la version fut aveuglément suivie par ceux qui ont écrit après lui. Le Dr O'Gorman, un professeur d'histoire ecclésiastique, dans son *Histoire de l'Eglise catholique aux Etats-Unis*, va plus loin. Il prête à Marbois l'af-

firmation que « les prêtres américains ne sont pas dignes de « foi et aucun d'eux n'est capable de diriger le clergé améri- « cain. » Le P. Thomas Campbell, S. J., dans un article sur « *les débuts de l'Eglise catholique des Etats-Unis* publié en 1910, renchérit encore. C'est, d'après lui, Barbé-Marbois qui, « sans doute pour favoriser l'avancement de quelque ambitieux « ecclésiastique de ses amis, commença des négociations avec « Franklin et le nonce du Pape à Paris pour la nomination d'un « évêque aux Etats-Unis... Considérez quelle était la condition « déplorable des affaires, un politicien français intrigant, ne « cherchant que son intérêt, probablement un admirateur de « Voltaire, ennemi et calomniateur des catholiques américains, « d'accord avec Franklin, un déiste, demandant au Congrès, « qui préparait les lois les plus tyranniques contre les catholi- « ques, de nommer un évêque qui lui serait acceptable, et qui « devait être un étranger, vivant à l'étranger sous un roi étran- « ger, pour administrer de France les affaires ecclésiastiques « de ce pays ; et, ce qui est plus surprenant encore (car cela « est spécifié), pris parmi des prêtres dont les qualités corres- « pondraient à l'idée que se faisait le Congrès des capacités « ecclésiastiques. »

Comme tous ces auteurs se sont répétés sans recourir aux sources, ils voguent en plein roman. Le Dr Peter Guilday, de l'Université Catholique, se rapproche de l'histoire dans *la vie et l'époque de John Carroll, Archevêque de Baltimore*, qu'il a publiée en 1922. Il soutient pourtant, lui aussi, une thèse qu'il établit *a priori*. D'après lui, lorsque le nonce à Paris informa le Gouvernement français des instructions qu'il avait reçues de la Propagande en vue de la réorganisation de l'église américaine, quelqu'un, en France, conçut l'idée de profiter de l'occasion pour assurer l'influence de la France sur les Etats-Unis en prenant pour base la religion ; Franklin fut persuadé de donner son appui à ce plan et l'accepta dans son désir de rompre tous les liens existants entre l'Angleterre et la nouvelle République. Mais l'intrigue, révélée aux Jésuites américains par leur anciens confrères anglais, échoua parce que ceux-ci obtinrent du Saint-Siège la désignation de John Carroll. Parmi les auteurs de l'intrigue, le Dr Guilday signale Talleyrand, cet intriguant fieffé, et

Barbé-Marbois, un Voltairien. On voit de suite ce qu'il faut penser que cette thèse qui met en cause Talleyrand, qui jamais n'eut quoi que ce soit à démêler avec l'affaire, et le pauvre Barbé-Marbois, dont toute la vie fut celle d'un bon chrétien, persécuté durant la révolution, parce qu'on lui reprochait des attaches royalistes et catholiques, qui n'a joué dans tout ceci qu'un rôle de boîte aux lettres, et dont le seul crime consiste à avoir fait une insinuation peu bienveillante, quoique bien anodine, contre les Jésuites. Or, on ne peut s'empêcher de remarquer que l'un des auteurs qui se sont le plus acharnés contre lui, M. J. G. Shea, est un ancien novice de la Compagnie à laquelle appartient le P. Thomas Campbell.

La mesquine querelle ainsi cherchée à la France n'a peut-être pas une importance historique bien grande ; au point de vue politique elle ne doit pas être traitée légèrement. Tout ce qui peut soulever une polémique religieuse entre les catholiques américains et la France doit être évité si possible, ou du moins être traité avec sincérité et tact. A quelque opinion ou dénomination religieuse qu'appartienne le Français qui voyage ou réside aux Etats-Unis, bien aveugle serait celui qui ne verrait pas que notre pays est suspect dans tous les milieux religieux et surtout dans les milieux catholiques. Très peu nombreux sont chez nous les fanatiques qui ont entendu faire de ce qu'on appelle l'anticléricalisme un article d'exportation, mais les idées ne sont pas un article qu'on puisse arrêter à la douane ni même contingenter : elles ont passé en fraude. Lorsqu'à une heure tragique de notre histoire nous avons eu besoin des Etats-Unis, ceux qui ont eu charge de provoquer leur assistance ont pu constater la méfiance, allant parfois jusqu'à l'hostilité, que manifestaient certains catholiques, et qui était d'autant plus difficile à vaincre que ces catholiques comptaient dans les rangs de nos ennemis des congénères de race. Qui sait si, parmi les ecclésiastiques qui nous ont alors montré plus que de la froideur certains n'avaient pas été impressionnés par les écrits de M. Gilmary Shea, du Professeur O'Gorman ou du P. Thomas Campbell ?

Personne mieux qu'un prêtre patriote comme M. l'abbé Baisnée n'a été à même d'en juger. Son attention a été d'autant plus

vivement attirée sur ce point qu'il est le fils spirituel du plus grand des successeurs de John Carroll, sur le siège de Baltimore, de cet illustre cardinal Gibbons, dont un Français au courant des choses d'Amérique ne prononcera jamais le nom qu'avec émotion, car, lui, n'a jamais douté de la France ni de la justice de sa cause. C'est, n'en doutons pas, au souvenir de ce grand homme qu'est dû le livre de son disciple, et c'est en rappelant sa mémoire vénérée que nous remercierons M. l'abbé Baisnée d'avoir détruit une erreur que des esprits peu bienveillants avaient suscitée pour séparer la France, son pays d'origine, des Etats-Unis, son pays d'adoption.

MAURICE CASENAVE,
Ancien directeur général
des services de la République Française aux Etats-Unis.

Les réactions des partis politiques américains à l'origine de la Société des Nations [1]

L'historien et moraliste anglais Lecky s'exprime ainsi :

« L'adoption d'un principe de droit politique assez puissant « pour créer un lien de permanente concorde entre les diver- « ses nations a toujours été le rêve favori des hommes d'état « et des philosophes. Le pape Hildebrand souhaitait la supré- « matie du pouvoir spirituel et l'ascendance de la loi morale. « Dante voulait la fusion de tous les Etats européens en un « grand empire aux destinées duquel présideraient les Césars « pour les questions temporelles et les papes pour les questions « spirituelles. Grotius et Henri IV envisageaient la création « d'un tribunal souverain, tel que le tribunal amphictyonique « de l'ancienne Grèce, qui trancherait avec autorité tous les « différends internationaux. »

Ces projets, et bien d'autres sans doute, sont restés lettre morte. Les passions humaines l'ont toujours emporté sur la raison et l'histoire des peuples n'a été jusqu'à ce jour qu'une suite de luttes sanglantes entrecoupées de quelques périodes où l'on a vécu au « garde à vous » plutôt qu'au repos véritable.

Pis que cela : les progrès de la science, au lieu d'inciter l'homme à plus de bonté, n'ont fait qu'accroître sa rage de destruction comme si la race humaine n'avait d'autre but que s'anéantir elle-même.

Au cours de la dernière guerre, après deux ans d'affreuses tueries, il fut manifeste que vainqueurs et vaincus sortiraient également épuisés de la lutte. Les ruines accumulées mena-

(1) Cette étude a été inspirée par la lecture d'un livre écrit par un grand légiste américain et grand ami de la France « The league of Nations » par William D. Guthrie. Columbia University Press, 1923.

çaient d'ensevelir la civilisation. On se prit alors à songer que cette guerre devrait être la dernière et qu'il faudrait, en signant la paix, édicter des mesures propres à empêcher le retour de pareilles horreurs.

Cette pensée ne hantait pas seulement les belligérants, mais aussi les neutres, ceux qui souffraient de la guerre et ceux qui en tiraient bénéfice.

Entre tous, le Chef d'Etat de la puissante république américaine se préoccupait des conditions de la paix future, bien plus qu'il ne songeait à jeter son pays dans la lutte. Guidé par son idéalisme, soucieux de planer au-dessus de la mêlée, le président Wilson avait, dès le 19 décembre 1916, adressé une communication à tous les Etats belligérants, leur suggérant de faire connaître leurs buts de guerre, afin de faciliter et peut-être de provoquer des conversations.

Le gouvernement français, dans la réponse qu'il fit, au nom des dix nations alliées, s'était élevé très amicalement contre l'assimilation établie dans la note américaine entre les deux groupes de belligérants.

Dans le souci du président des Etats-Unis de voir renaître la paix, il y avait certes une haute pensée morale ; mais il ne pouvait lui échapper non plus que la prolongation des hostilités engageait chaque jour davantage son pays, économiquement et financièrement.

« Le flot de sang qui coule sur l'Europe se change en vague d'or sur les Etats-Unis », écrivaient en 1916 les journaux américains. Pour en donner une idée, il suffira de dire que les achats des alliés avaient fait passer les exportations américaines de trois milliards et demi environ en 1914 à quatorze milliards et demi en 1916. A la vague d'or s'ajoutait une vague de crédit, et c'était là le danger.

La manière de plus en plus brutale dont l'Allemagne conduisait la guerre, au fur et à mesure que la victoire devenait pour elle plus incertaine, avait pour effet de rapprocher de nous le peuple américain.

Dans son message au sénat américain du 22 janvier 1917, le président Wilson disait : « Aucune paix ne saurait être du-
« rable qui ne reconnaîtrait pas ce principe que les gouverne-
« ments détiennent leur pouvoir du consentement des peuples

« et qu'il n'existe nulle part aucun droit qui permette de transférer les peuples de souverain à souverain comme s'ils étaient « une propriété. S'il m'est permis de prendre un exemple, je « considère comme admis que tous les hommes d'Etat sont d'accord sur ce point qu'il doit exister une Pologne indépendante « et autonome. Une sécurité inviolable de la vie, de l'honneur « et du développement social et économique devrait être désormais garantie à tous les peuples qui ont vécu jusqu'ici sous « la domination de gouvernements attachés à une foi et à des « buts politiques en opposition aux leurs propres... Je voudrais « qu'aucune nation ne cherchât à imposer sa politique à un « autre pays, mais que chaque peuple fût libre de fixer luimême sa politique personnelle, de choisir sa voie propre vers « son développement, et cela, sans que rien vînt le gêner ou « l'effrayer de façon que le petit pût marcher côte à côte avec « le grand et le puissant. »

C'était souhaiter la reconstitution de l'Europe suivant le principe des nationalités. C'était aussi condamner les monarchies de droit divin.

La réponse de l'Allemagne vint comme un défi. Par une note remise à Washington le 31 janvier, elle déclarait que l'heure avait sonné pour elle d'abolir toutes les restrictions qu'elle avait mises jusque-là à la conduite de la guerre sous-marine.

Le 4 février, le gouvernement des Etats-Unis rompait les relations diplomatiques avec le gouvernement impérial, sans toutefois déclarer encore l'état de guerre.

La détermination des Américains d'intervenir dans le conflit a-t-elle été dictée uniquement par la brutalité et le cynisme avec lesquels l'Allemagne pratiquait la guerre sous-marine, ou bien y a-t-il eu aussi dans leur pensée le souci de sauvegarder les intérêts financiers énormes qu'ils avaient engagés dans la guerre ? Peu importe. On ne saurait reprocher à un peuple de mettre en balance les répercussions économiques avec les considérations politiques et morales avant de se lancer dans une aventure pleine de périls.

En même temps qu'il s'appliquait à mobiliser toutes les ressources du pays et à réunir une armée immense, qui, l'année suivante, déferlera sur l'Europe en dépit des efforts tentés par

les sous-marins allemands pour barrer le passage, le président Wilson ruminait dans son esprit l'organisation de la paix future. C'est une victoire pacifique plus qu'une victoire militaire qu'il souhaitait.

Le 8 janvier 1918, dans un message adressé au Congrès, il précise ce que doivent être dans sa pensée les buts de guerre des Alliés et il les résume en 14 articles qu'on appellera désormais les 14 points du président Wilson. Nous croyons utile de les rappeler :

1° Conventions de paix au grand jour, excluant toute possibilité ultérieure d'arrangements privés dans le domaine international.

2° Liberté absolue des mers, en temps de guerre comme en temps de paix, sauf le cas d'une mesure internationale.

3° Suppression des barrières économiques et égalité commerciale des nations consentant à la paix.

4° Limitation des armements.

5° Arrangement des revendications coloniales en tenant compte des intérêts des populations en jeu.

6° Evacuation du territoire russe et aide fraternelle prêtée à la Russie pour lui permettre de se réorganiser dans le cadre politique et social de son choix.

7° Evacuation et restauration complètes de la Belgique.

8° Libération et reconstitution des régions françaises envahies. En ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, réparation du préjudice causé à la France par la Prusse en 1871 et qui a troublé la paix du monde pendant cinquante ans.

9° Rectification de la frontière italienne conformément au principe des nationalités.

10° Facilités d'un développement autonome accordées aux peuples d'Autriche-Hongrie.

11° Evacuation de la Serbie, du Monténégro et de la Roumanie et règlement amical des questions balkaniques.

12° Libération des nations assujetties au joug turc, ouverture des Dardanelles sous la protection de garanties internationales.

13° Création d'un Etat polonais indépendant, avec débouché sur la mer.

14e Constitution d'une société générale des Nations.

Plusieurs de ces suggestions ne seront jamais réalisées. Il eut mieux valu que certaines ne fussent pas énoncées. Le quatorzième point était celui que le président Wilson avait le plus à cœur. C'est sans doute pour cela qu'il l'avait mis en dernier.

Aussitôt le dernier coup de canon tiré, le Président Wilson n'eut plus qu'une idée : diriger les négociations de la paix, suivant les vues idéalistes qui lui étaient chères, plutôt que d'après les desiderata et les besoins de ses associés.

Mais c'était pour lui chose plus facile d'imposer ses vues et ses volontés aux gouvernements alliés que la gravité des circonstances avait faits financièrement des vassaux de l'Amérique, que de les faire accepter par un sénat dont la majorité républicaine lui était politiquement hostile.

Les modifications du statut territorial de l'Europe n'intéressaient pas beaucoup les Américains. En dehors de l'Alsace-Lorraine, dont ils souhaitaient d'une manière générale le retour à la France, et de la Pologne qu'ils désiraient voir renaître, ils restaient indifférents aux autres revendications.

Par contre, la création d'un organisme international de paix, tel que le rêvait le Président Wilson, et la signature d'un pacte de sécurité à trois ont été tout de suite de l'autre côté de l'Atlantique l'objet de critiques passionnées.

Lorsque les engagements signés à Paris par le Président Wilson n'ont pas été ratifiés par le Sénat américain et que les Etats-Unis ont refusé de faire partie de la Société des Nations imaginée par leur Président, nous y avons vu une trahison et de la mauvaise foi. Il ne pouvait guère en être autrement, car l'immense majorité des Français ignore tout de la constitution américaine et de la vie politique de cette immense fédération.

Le fait d'avoir inscrit le pacte de la Société des Nations au frontispice des traités de paix montre suffisamment l'importance que les plénipotentiaires des nations alliées ou associées entendaient lui attribuer dans l'organisation de la paix future.

Les dispositions de l'article V, spécifiant que « la première réunion du Conseil aurait lieu sur la convocation du Président

des Etats-Unis d'Amérique » indiquaient que celui-ci en avait été l'âme et l'inspirateur.

« Société des Nations » : ces trois mots n'ont par eux-mêmes aucune signification. Leur sens découlera de l'interprétation qui leur sera donnée dans l'avenir.

Dès que les 26 articles du pacte furent connus en Amérique, des discussions violentes s'élevèrent au sujet des répercussions qui en résulteraient sur la politique traditionnelle des Etats-Unis. Ce pacte pourrait-il du reste s'adapter à la constitution ?

Les plus modérés ne voulaient y voir qu'une convention signée entre les Etats-Unis et les Alliés en vue de garantir une coopération nécessaire pour que les termes du traité de paix fussent respectés et que les nombreux litiges soulevés entre ces puissances et les neutres pussent être réglés amicalement. Les extrémistes au contraire envisageaient une fédération de toutes les nations du monde avec un Conseil muni de pouvoirs sans limite au point de vue législatif, exécutif et judiciaire, pour régler, par l'arbitrage, tous les litiges entre nations, même ceux qui pourraient engager l'honneur national. La Fédération, aux yeux de ces derniers, devait disposer d'une puissance matérielle suffisante pour appliquer, le cas échéant, des sanctions diplomatiques, judiciaires, économiques et militaires.

Trois points fondamentaux furent à la base de toutes les discussions.

1° Autorité et force du droit international; 2° Respect des traités signés; 3° Politique traditionnelle des Etats-Unis dans ses relations extérieures.

Sur le premier point, rappelons la définition que Lord Russel of Killowen a donnée du droit international : « C'est, dit-il, l'ensemble des obligations auxquelles les diverses nations ont résolu de se conformer, les unes vis-à-vis des autres ».

Et voici comment le Président Cleveland s'exprimait en 1893, dans une message qui eut l'approbation de la nation toute entière :

« Que les principes du droit international ne puissent être
» mis en force par aucun tribunal et que leur application dérive
» uniquement de la bonne foi, c'est là une raison qui renforce-

» rait la sanction encourue par celui qui n'observerait pas ces
» principes, car ce serait pour lui plus qu'un tort : un déshon-
» neur. Un homme d'honneur donne à sa parole plus de poids
» qu'à toutes les obligations légales auxquelles il peut être sou-
» mis. Le gouvernement des Etats-Unis, qui veut être considéré
» parmi les plus civilisés, commettrait une grande injustice
» envers tous les citoyens, si, dans ses relations avec les nations
» étrangères, il n'appliquait pas, à un haut degré, des princi-
» pes d'honneur et de moralité. »

En fait, depuis le mois d'août 1914, les principes du droit international avaient été foulés aux pieds parce qu'il n'y avait pas de puissance matérielle capable de les faire respecter. L'empereur d'Allemagne et son chancelier n'avaient-ils pas déclaré à l'ambassadeur des Etats-Unis Gérard, en mai 1916, qu'il n'y avait plus désormais de droit international ? C'est la violation directe des principes du droit international par le gouvernement allemand qui avait entraîné les Etats-Unis dans la guerre. « Notre victoire, dit William Guthrie, a été celle du droit. Il est
» raisonnable de penser que dans l'avenir, aucune nation n'o-
» sera défier la conscience universelle en répudiant les princi-
» pes sacrés du droit international. Une ligue des nations,
» même disposant d'une force militaire, ne rendrait pas cette
» éventualité plus improbable. »

En ce qui regarde le respect des traités, les Américains étaient tentés de voir dans la victoire finale des Alliés une garantie, pour que, dans l'avenir, ceux qui les avaient foulés au pied n'eussent point envie de recommencer. Ils prenaient pour exemple la force morale de la Cour Suprême des Etats-Unis, qui était parvenue à solutionner les litiges survenus entre les divers états de la fédération américaine, sans aucune force matérielle à sa disposition. Argument d'une valeur douteuse, les querelles entre nations étant bien différentes de celles qui peuvent s'élever entre Etats d'une même nationalité.

Lorsqu'on parle des traditions de la politique extérieure des Etats-Unis, il convient de se rapporter à l'immortel message d'adieu de Washington, qui, en dépit des différences d'opinion qui séparent les républicains des démocrates, reste néanmoins le guide des hommes d'Etat américains : « En ce qui concerne

» nos relations avec les puissances étrangères, dit Washing-
» ton, notre règle de conduite doit consister à avoir avec elles
» aussi peu de rapports politiques que possible. L'Europe a des
» intérêts politiques essentiels qui ne nous concernent en rien;
» elle peut être troublée par des querelles dans lesquelles nous
» n'avons rien à voir. Il ne serait pas sage de notre part de nous
» immiscer dans ses affaires, et, par des attaches artificielles,
» de nous associer d'une façon quelconque aux alliances ou aux
» inimitiés qui y fleurissent. Ce doit être notre véritable politi-
» que de ne jamais nous inféoder à une alliance permanente
» avec une nation étrangère quelconque. »

C'était là le point capital sur lequel allait porter la discussion par le Sénat américain des articles du pacte, et à propos duquel les deux grands partis politiques (républicains et démocrates) s'affronteraient et se diviseraient.

Rappelons quelle était aux Etats-Unis la position des partis. Le 24 octobre 1918, à la veille des élections au Congrès, Wilson, qui présidait véritablement aux négociations avec l'Allemagne en vue de la signature d'un armistice, adressait une proclamation au pays, dans laquelle il déclarait que si les élections donnaient une majorité aux républicains, cela serait interprété en Europe comme une condamnation de son autorité. Il adjurait donc les électeurs d'envoyer à Washington un sénat et une chambre démocrates. Ceux-ci répondirent en élisant aux deux chambres une majorité républicaine. Par ce vote, ils indiquaient leur désir que le parti républicain ne fût pas exclu des négociations qui allaient s'ouvrir à Paris.

Au lieu d'accepter le verdict populaire, le président résolut de n'en tenir aucun compte. Non seulement il ne soumit pas au nouveau Sénat, comme c'était son devoir, le projet de « Société des Nations », qu'il élaborait, mais il adressa un message au peuple américain dans l'espoir de retourner l'opinion publique. Arrivé de France le 24 février 1919, c'est-à-dire dix jours avant l'expiration des pouvoirs du 66e congrès, il se répandit à Boston en un langage véhément contre les nouveaux élus et, le lendemain, il annonça son intention de ne pas réunir le nouveau congrès en session extraordinaire avant son retour de Paris, où il allait se rendre pour les négociations du traité de paix.

Tout de suite les républicains prirent parti. Le sénateur Lodge, ayant réuni les signatures de 37 sénateurs, fit insérer dans le « Congressional Record » du 4 mars (la veille du jour où le congrès devait s'ajourner) les résolutions suivantes :

« Etant donné que la Constitution donne au Sénat la prérogative de conseiller et d'approuver ou de désapprouver un traité de paix et qu'aucun traité ne peut être mis en vigueur sans le consentement du Sénat acquis par un vote des deux tiers des membres présents ;

» étant donné que, comme suite à la victoire des armées des Etats-Unis et de celles des nations associées, une conférence est réunie à Paris pour discuter les termes d'un traité de paix;

» étant donné qu'une commission de la dite conférence a proposé la constitution d'une Société des Nations et que cette proposition est actuellement discutée par la Conférence :

» le Sénat, d'après les droits que lui donne la constitution, exprime son sincère désir de voir les nations du monde s'unir en faveur de la paix et du désarmement général, mais déclare que la constitution d'une ligue des nations dans la forme proposée à la Conférence de Paris ne peut être acceptée par les Etats-Unis ;

» émet en outre l'avis que des négociations doivent être immédiatement poursuivies en vue de signer avec l'Allemagne une paix acceptable pour les Etats-Unis et ses associés, mais que la création d'une ligue des nations doit être étudiée avec prudence et sérieusement. »

Le sénateur Lodge expliqua à la tribune du sénat que ces résolutions avaient pour objet d'avertir le Président et les membres de la Conférence de la paix que le quorum des deux tiers des voix du sénat ne serait pas obtenu pour ratifier le Covénant de la ligue des Nations, à moins que celui-ci ne fût amendé dans un sens qui pourrait le rendre acceptable aux Etats-Unis.

En dépit de ces avertissements, le président Wilson ne se préoccupa jamais de faire modifier suivant les vœux du sénat américain les articles du Covenant qu'il avait conçu et il ne cessa d'affirmer à Paris que les prochaines élections pour la présidence seraient « un grand et solennel referendum » en faveur de sa politique.

Par ailleurs il déclarait à Washington que le rejet par le sénat du traité de paix et du pacte de la Société des Nations serait un déshonneur pour les Etats-Unis.

Je vais dire en quoi les manières de voir des deux grands partis politiques américains concernant les obligations qui découleraient pour les Etats-Unis de la signature du pacte, étaient inconciliables.

La position prise sur la question par le parti républicain, en l'espèce par la majorité du sénat, se résumait en ceci : si les Etats-Unis signent le pacte ils doivent être prêts à en remplir toutes les obligations, avec la plus entière bonne foi, quelles que puissent en être les conséquences.

Les démocrates au contraire semblaient admettre que, si précises que fussent les obligations du pacte, lorsque l'heure viendrait de s'y soumettre, le congrès en session à ce moment aurait à décider si ces obligations devaient être remplies au non.

Il est certain que, d'après la constitution américaine, un traité comportant une alliance offensive ou défensive — et c'est bien cela qu'était en fait le covenant de la Ligue — ne peut devenir obligatoire pour la nation qu'avec l'approbation du Congrès.

Les républicains répondaient à cela que le Congrès, en approuvant la mise en vigueur d'un traité, engageait constitutionnellement les Etats-Unis pour l'avenir.

La situation était d'autant plus confuse que les sénateurs avaient pris plus violemment parti, un grand nombre de républicains et même des démocrates ayant exprimé leur conviction que certains articles du pacte mettraient infailliblement en péril dans l'avenir la sécurité et la tranquillité de la nation qui serait entraînée malgré elle dans des querelles de race, de religion, d'intérêts, et serait dans l'obligation de prendre les armes pour défendre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un pays quelconque, fût-il européen, africain ou asiatique. En outre, les articles du pacte concernant la règlementation du travail, les barrières douanières, etc... leur paraissaient de nature à mettre le désordre dans la vie intérieure de la nation.

Il n'est pas jusqu'à la confusion susceptible d'être créée par l'interprétation du texte français et du texte anglais de l'article

21 relatif à la doctrine de Monroë qui n'inquiétât les hommes politiques américains.

Je crois intéressant de citer dans les deux langues le texte de cet article 21, d'en montrer l'ambiguité qui justifiait jusqu'à un certain point les inquiétudes du Sénat.

Article 21 : (en français) Les engagements internationaux, tels que les traités d'arbitrages, et les ententes régionales, comme la doctrine de Monroë, qui assurent le maintien de la paix, ne sont considérés comme incompatibles avec aucune des dispositions du présent pacte.

Article 21 : (en anglais) Nothing in this Covenant shall be deemed to affect the validity of international engagements, such as treaties of arbitration or regional understandings like the Monroë doctrine, for securing the maintenance of peace.

Le texte anglais spécifie que la doctrine de Monroë ne peut pas être affectée par les articles du pacte ; en un mot qu'elle ne peut pas être mise en question. Le texte français au contraire semble dire que la doctrine de Monroë n'étant nullement incompatible avec les articles du pacte, entre par conséquent dans son cadre. De sorte que, s'appuyant sur le texte français, un pays sud-américain membre de la ligue qui aurait un litige avec les Etats-Unis pourrait invoquer la juridiction de la ligue.

Le président Wilson répondait à ces objections que l'article 10 du Covenant était vraiment l'extension au monde entier de la doctrine de Monroë.

Suivons pour un moment la controverse du Président Wilson et de ses amis avec les sénateurs républicains :

Le Président : « L'article 10 du Covenant implique en effet » pour les Etats-Unis l'obligation de respecter et de défendre » contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et » l'indépendance politique de tous les Etats membres de la » Ligue. C'est un engagement grave et solennel. Toutefois ce » n'est là qu'une obligation morale, et non une obligation lé- » gale. Le Congrès reste libre, le moment venu, d'interpréter » tout cas particulier et de juger si nous devons agir. En somme » notre conscience seule est engagée. J'estime que l'article 10 » est le pilier de tout l'édifice. S'il n'existait pas, la Ligue des Na- » tions ne serait qu'une parlote où l'on échangerait des idées. »

Sénateur Knox (républicain) : « Permettez-moi, Monsieur le » Président, de vous poser une question. Supposons qu'il soit » absolument hors de doute qu'une agression ait été commise » contre une nation faisant partie de la Ligue et que cette agres- » sion ne puisse être repoussée que par les armes. Serions-nous » dans l'obligation légale d'intervenir ? »

Le Président : « Non, Monsieur, mais dans l'obligation morale. »

Et le Président ajoute quelques instants après : « Une obli- » gation morale doit avoir plus de force qu'une obligation lé- » gale. Mais, avec une obligation morale, on conserve cepen- » dant le droit de juger si les circonstances vous imposent d'a- » gir. Dans toute obligation morale, il entre une part de ju- » gement. Dans le cas d'une obligation légale, le jugement ne » peut s'exercer. »

Ainsi, le président Wilson affirmait d'une part qu'une obligation morale était plus impérative qu'une obligation légale, et d'autre part, il insistait sur ce point qu'une obligation morale laissait néanmoins au Congrès en session le droit de juger si, le cas échéant, et suivant les termes de l'article 10, les Etats-Unis devaient agir.

Cette subtilité d'interprétation, les républicains ne l'admettaient pas. Ils estimaient que la ratification par le sénat du pacte de la Société des Nations, tel qu'il était libellé, engagerait définitivement l'avenir, et que, lorsqu'un incident se produirait qui nécessiterait l'intervention des puissances signataires du pacte, il ne serait pas à la discrétion du congrès en session de discuter sur l'opportunité d'agir, sous peine de forfaire à l'honneur.

Il tombe sous le sens que si la distinction que faisait le président Wilson entre l'obligation morale et l'obligation légale de respecter les traités était admise, ceux-ci pourraient, à toute occasion, être mis en question par les successeurs des signataires. Nous ne serions plus fondés à reprocher à l'Empire allemand d'avoir brutalement et cyniquement violé le traité garantissant l'indépendance de la Belgique, puisque Guillaume II eût été libre de juger s'il devait ou non tenir les engagements pris par ses prédécesseurs.

Le sénateur Lodge avait indiqué les réserves qu'il y aurait

lieu de faire, pour que le sénat pût admettre l'entrée des Etass-Unis dans la Société des Nations. C'est ce qu'on a appelé les « Lodge reservations ». Le cadre de cette étude ne me permet pas de citer dans leur entier ces onze réserves. Je me contenterai de donner le texte des plus importantes.

Voici la réserve n° 2 concernant surtout l'article 10 du pacte :

« Les Etats-Unis ne s'engagent point à garantir l'intégrité » territoriale ou l'indépendance politique d'une nation quel- » conque, par l'emploi de leurs forces militaires ou navales, » pas plus que par des représailles économiques de quelque » nature que ce soit ; ils n'acceptent pas de se mêler à des que- » relles qui peuvent s'élever entre nations à propos de leur in- » tégrité territoriale ou de leur indépendance politique, que ces » nations soient membres de la ligue ou non ; ils ne s'engagent » pas davantage à employer leurs forces militaires ou navales » dans le but de faire respecter un article quelconque du pacte, » à moins que, dans tel cas particulier, le Congrès, qui a seul » pouvoir de déclarer et d'utiliser les forces militaires ou nava- » les des Etats-Unis, n'en décide autrement dans l'exercice de sa » pleine liberté. »

La réserve n° 5 s'appliquait à l'article 21 du pacte ; elle était ainsi conçue : « Les Etats-Unis n'acceptent ni arbitrage ni » enquête de la part de l'Assemblée ou du Conseil de la Société » des Nations (ainsi qu'il est prévu dans les textes) sur des » questions qu'ils jugeraient se rapporter à leur politique tra- » ditionnelle connue sous le nom de « Doctrine de Monroë ». » Cette doctrine ne saurait tomber sous la juridiction de la Li- » gue des Nations pas plus qu'elle ne pourrait être affectée par » un article quelconque du traité de paix conclu avec l'Allema- » gne. »

La réserve n° 4 avait trait aux articles qui touchent aux affaires d'ordre intérieur, telles que : émigration, tarifs, réglementation du travail, etc... ; elle était ainsi libellée : « Les Etats- » Unis se réservent le droit exclusif de trancher toutes les ques- » tions d'ordre intérieur telles que : émigration, règlementa- » tion du travail, navigation côtière, tarifs douaniers, commer- » ce, trafic des femmes et des enfants, opium, drogues de toutes

» sortes, etc... Ils n'acceptent pas de se soumettre sur ces questions à un arbitrage ou à une enquête de la part de la Ligue » ou d'un organe quelconque de celle-ci et ne reconnaissent à » aucune nation le droit de décider ou de faire des recommandations en ces matières. »

Enfin, sur la limitation des armements, la réserve n° 10 s'exprimait comme suit : « Aucune règlementation relative à une » limitation des armements proposée par le Conseil de la Société des Nations, en accord avec l'article 8 du pacte, ne pourra être considérée comme une obligation pour les Etats-Unis, » à moins d'une acceptation par le Congrès. Les Etats-Unis se » réservent le droit d'augmenter leurs armements, sans le consentement du Conseil de la Ligue, chaque fois qu'ils se sentiront menacés ou qu'ils seront engagés dans une guerre. »

Le président Wilson repoussa en bloc tous les amendements présentés par le parti républicain, sous le prétexte qu'ils annuleraient purement et simplement le pacte. Et cependant, le Président, en expliquant au Sénat qu'il ne s'agissait que d'obligations morales et que le Congrès restait, dans tous les cas, libre d'intervenir ou non, le Président, d'une manière déguisée, souscrivait à la deuxième réserve dont le sénateur Lodge réclamait l'expression formelle. Celui-ci faisait tout au moins preuve de franchise. Il a eu aussi le mérite d'indiquer la voie dans laquelle les membres de la Ligue ne tarderont pas à entrer.

Et en effet, dès 1921, à la session de San Sébastien, Lloyd Georges, interprétant l'article 10, donna la priorité au deuxième paragraphe sur le premier, déclarant que, le cas échéant, il faudrait aviser aux moyens d'assurer l'exécution d'une obligation contractée par les membres de la Société avant de passer à l'exécution de cette obligation.

En 1923, sur la demande du Canada, l'Assemblée vota, à l'unanimité moins une voix — celle de la Perse — et avec quelques abstentions, une résolution précisant les obligations de l'article 10 : « Si le Conseil juge utile de recommander une intervention militaire, est-il dit, on devra tenir compte de la » situation géographique et des conditions spéciales de chaque » état. »

Le 1er décembre 1925, l'Allemagne ayant demandé des précisions concernant l'article 16, il fut répondu à Stresemann

par une note collective signée : Vandervelde, Briand, Baldwin, Chamberlain, Scialoja, Skrzynski, Bénès, et dont la teneur était celle-ci : « Nous n'avons pas qualité pour nous prononcer au » nom de la Société, mais nous n'hésitons pas, à la suite des » discussions qui ont eu lieu déjà dans l'Assemblée et dans les » Commissions, et après les explications qui ont été échangées » entre nous, à vous dire l'interprétation que, pour notre part, » nous donnons à l'article 16. D'après cette interprétation, » les obligations résultant du dit article pour les membres de » la Société doivent être entendues en ce sens que chacun des » états membres de la Société est tenu de collaborer loyalement » et efficacement pour faire respecter le pacte et pour s'opposer » à tout acte d'agression, dans une mesure qui soit compatible » avec sa situation militaire et qui tienne compte de sa posi- » tion géographique. »

De plus en plus on s'éloigne des formules impératives.

Tant qu'il ne s'agira, à Genève, que de protester verbalement contre des faits accomplis, ou d'accepter des renoncements, on restera en parfait accord. Mais si une violation trop flagrante des engagements pris nécessite l'emploi de la force, la volonté d'agir ne s'affirmera pas sans beaucoup de difficulté. En tout cas, aucun gouvernement ne pourra songer à une action militaire sans le consentement de son parlement.

De sorte que l'adoption de réserves telles que celles proposées par le sénateur Lodge, en 1919, n'eût pas rendu l'autorité de la Société des Nations moins inopérante. Elle n'eût diminué en rien sa puissance morale.

Le Président Wilson avait-il une arrière-pensée lorsqu'il signait à Versailles tous les engagements que nous souhaitions de lui ? Assurément, non. Les restrictions que, dans son esprit, il mettait à sa signature, lui semblaient toutes naturelles et il ne soupçonnait pas qu'elles pussent être inaperçues de nous.

M. William Guthrie admet que si le président Wilson avait voulu tenir compte des dispositions du Sénat, il lui eût été facile d'obtenir des puissances que le texte primitif du pacte fût amendé dans un sens qui en eût rendu la ratification possible et même certaine à Washington.

Cela est d'autant plus probable qu'il existait au Sénat une majorité de démocrates et de républicains partisans du traité

de Versailles et de l'entrée des Etats-Unis dans la Société des Nations ; qu'il eût suffi d'un déplacement de quelques voix pour arriver au *quorum* des deux tiers nécessaire à la ratification du traité avec ses annexes.

Mais l'intransigeance de Wilson, — son orgueil devrais-je dire — creusa chaque jour davantage le fossé qui le séparait des républicains, au moment même où le succès de ceux-ci s'affirmait de plus en plus. Elle fut cause du rejet en bloc par le Sénat américain du traité de paix avec toutes les clauses annexes, y compris celles du pacte de la Société des Nations et celle relative aux garanties accordées par les Etats-Unis et l'Angleterre en échange de l'abandon du projet de neutralisation de la rive gauche du Rhin.

Que Clémenceau ait pu se faire illusion sur le sort des engagements pris par un président et des plénipotentiaires américains qui ne représentaient plus, depuis les dernières élections, l'opinion de leur pays, je me refuse à le croire. Mais comment faire état, vis-à-vis de Wilson, des avertissements que nous adressaient des hommes comme le sénateur Lodge dont la grande influence était déjà manifeste ? Bien que les idées de Wilson ne fussent plus celles de la majorité de la nation américaine, celle-ci néanmoins se fût cabrée toute entière si nous avions manqué de déférence envers son président, d'une manière quelconque. J'imagine que dans l'esprit de Clémenceau, l'occupation pendant quinze ans, de la rive gauche du Rhin et la remise à la Société des Nations du territoire de la Sarre, nous donnait, dans le cas où le pacte de sécurité à trois ne serait pas ratifié, des gages suffisants dont nous ne nous dessaisirions qu'après que toute menace allemande serait définitivement écartée.

Mais mon objectif n'est pas de prendre parti entre l'homme énergique qui a cherché des garanties de paix dans notre force et les idéalistes qui ont cru en trouver dans des abandons successifs sur lesquels il n'y a plus à revenir. Ce que je me suis proposé, c'est montrer les réactions des deux grands partis politiques américains et expliquer le pourquoi de ce que nous avons appelé une trahison et qui fut en somme l'aboutissement logique des principes qui ont toujours dirigé la vie extérieure de ce grand peuple.

Amiral de FARAMOND.

La Diplomatie de Bismarck et la Crise Bulgare de 1886-87

Le télégramme du tzar Alexandre n'approuvant pas le retour en Bulgarie de Battenberg, après le coup d'Etat du 9 août 1886, décida du sort du jeune prince bulgare. Le 26 août, pour une dernière fois, il traversa les rues de Sofia aux bords desquelles s'était massée toute la population de la capitale, remplie de tristesse et de sympathie pour son premier monarque.

La ferme attitude que l'empereur Alexandre III, sans tenir compte des sentiments de la nation bulgare, avait adoptée à l'égard du prince de Battenberg souleva la question du trône bulgare, attira l'attention des milieux internationaux sur le Proche Orient et, par là, compliqua la situation politique de l'Europe, pleine d'incertitude en ce moment.

La crise dans les rapports franco-allemands dénués de toute confiance, venait de s'aggraver. En France, comme en Allemagne, on se montrait très inquiet et préoccupé du lendemain ; on se demandait avec raison s'il n'y avait pas lieu de craindre la guerre. Si la conflagration européenne fut évitée, il faut rendre justice à l'ambassadeur de France à Berlin, M. de Courcel, qui, avec son parfait calme et son tact — qualités que la diplomatie française a toujours su montrer au cours de l'histoire, même aux heures les plus critiques, — a beaucoup contribué à l'apaisement des esprits (1).

De l'autre côté du Rhin, Bismarck, avec beaucoup d'habileté, maniait les affaires européennes, faisant échouer toute tentative de ce rapprochement franco-russe, auquel tendaient les efforts de la diplomatie française. A vrai dire, des liens de proche parenté unissaient les cours impériales russe et alle-

(1) V. par ex. Documents diplomatiques français, 1 série, t. V, n° 204.

mande ; la Russie et l'Allemagne étaient liguées à la suite du traité des trois empereurs de 1881 ; mais entre ces deux Etats voisins et amis se dressait, comme un obstacle insurmontable, le pays dont l'intégrité territoriale avait constitué un élément essentiel dans le système bismarckien : l'Autriche.

Les intérêts autrichiens et russes ont été difficilement conciliables dans la solution de la question d'Orient. Dans les rapports austro-russes, le rôle de Bismarck s'était borné à donner des conseils de modération, à calmer les esprits échauffés de part et d'autre ; les Russes reprochaient à Bismarck que son entremise à Vienne ne fût pas suffisamment énergique, alors que le cabinet autrichien était très mécontent du faible intérêt que Bismarck montrait à l'égard des affaires balkaniques.

En effet, préoccupé du règlement des rapports franco-allemands, il n'avait porté qu'un intérêt minime aux événements du Proche Orient et faisait toujours semblant d'être prêt, s'il n'avait pas été empêché par les Autrichiens, à donner libre cours à l'action diplomatique russe dans les Balkans. Plus spécialement, en ce qui concerne la jeune principauté, le vieux chancelier estimait qu'elle ne présentait pas une importance politique. Lors de la régence en Bulgarie, il donna des instructions à son consul général à Sofia, lui conseillant de se tenir à l'écart de la vie politique bulgare (1). A cet égard, le fait suivant est encore plus significatif. En marge du rapport du chargé d'affaires d'Allemagne à Pétersbourg, de Bülow, citant Giers qui appelle les régents bulgares « une bande de misérables », Bismarck nota : « Was gibt es dort anderes » (Y a-t-il là autre chose ?) (2).

Se souciant peu des événements dans les Balkans, le chancelier allemand cherchait toujours les occasions qui lui permettraient de concilier les intérêts autrichiens et russes et d'éviter toute occasion de conflit diplomatique. Bismarck avait espéré pouvoir convaincre les cabinets autrichien et russe qu'ils devaient se partager la péninsule balkanique de manière à ce que chacune des deux puissances exerçât librement et sans entrave son action diplomatique dans la zone qui lui serait attri-

(1) *Die grosse Politik der Europäischen Kabinette*, 1871-1914, t. V, n° 1015, p. 137.
(2) Ibid, n° 1013, p. 135.

buée. Ainsi, l'Autriche devait, dans la pensée de Bismarck, se préoccuper de la Serbie et de la Roumanie, alors que l'attention de la Russie pouvait se concentrer sur la Bulgarie et les Détroits.

Cependant il est à signaler que cette proposition allemande ne fut favorablement accueillie ni à Pétersbourg, ni à Vienne. Les aspirations des hommes d'état russes dépassaient les cadres ainsi tracés pour leur action, alors que le cabinet viennois craignait de voir la Russie fortifier ses positions dans les Balkans et, par là, supplanter l'Autriche comme un facteur essentiel dans la solution de la question d'Orient.

Entre temps, le traité des trois empereurs devait bientôt expirer. A la suite de l'arrivée au pouvoir en France du général Boulanger, les esprits furent très échauffés de part et d'autre, et la paix était à la merci d'un incident qui pouvait se produire d'un instant à l'autre, d'autant plus que l'ambassadeur français à Berlin, M. de Courcel, jugeant les rapports des deux Etats gravement altérés, se retira remplacé par M. Herbette. La campagne boulangiste battait son plein et éveillait des suspicions de l'autre côté du Rhin, au moment où, par suite de l'impasse dans laquelle avait évolué la question bulgare, une certaine tension marqua les rapports austro-russes. Dans ces conditions, il y avait peu d'espoir que le traité des trois empereurs fût renouvelé. Bismarck devait renoncer à sa chère idée de voir les Balkans partagés à l'amiable entre l'action diplomatique russe et autrichienne, et s'engager dans une autre voie : l'entente directe avec la Russie.

Pour une telle solution, le chancelier trouva un terrain favorable aussi bien dans certains milieux politiques russes que chez l'empereur lui-même. Au mois d'août 1886, le général Tcherewin, premier aide de camp de l'empereur, dit au chargé d'affaires Bülow : « L'Autriche triche ; arrangeons-nous à deux, sans elle, et, si vous voulez, à ses frais » (1). Six mois plus tard, le 16 janvier 1887, Alexandre III écrivit au Kaiser en le priant d'user de son influence pour ne pas permettre la restauration du prince de Battenberg (2).

Bismarck ne manqua pas de profiter de ces circonstances

(1) *Grosse Politik*, t. V, n° 980, p. 53.
(2) Ibid, n° 1032, p. 164.

favorables. Le 10 février de la même année, après un dîner intime offert en l'honneur des frères Pierre et Paul Chouvaloff, dont le premier était ancien ambassadeur à Londres et le second ambassadeur russe à Berlin, il élabora, conjointement avec Pierre Chouvaloff, les lignes générales d'un traité germano-russe. L'accord projeté devait tenir compte des desseins russes sur la Bulgarie et les Détroits, aussi bien que des desiderata allemands concernant la neutralité bienveillante de la Russie lors d'un conflit franco1allemand (1).

Muni de ce projet de traité, Pierre Chouvaloff se mit en route pour Pétersbourg. Or, le moment de présenter ce projet à l'approbation du tzar n'était pas bien choisi. La campagne des journaux russes contre l'Allemagne battait son plein et les idées panslavistes commençaient à gagner du terrain même dans les milieux les plus proches d'Alexandre III.

Deur mois passèrent sans qu'à Berlin on reçût une réponse. Très inquiet, Bismarck ne se laissa pourtant pas intimider. En grand diplomate, ayant la vue nette des choses, il donna pour instruction à son ambassadeur à Saint-Pétersbourg de garder un calme parfait et de s'abstenir de toute initiative de négociations visant à la conclusion d'un traité avec la Russie.

Entre temps, des révoltes éclatèrent à Roustchouk et à Silistrie : les événements qui se produisaient en Bulgarie firent pressentir un affranchissement de la tutelle russe. A la pensée que la Bulgarie pouvait s'écarter de l'orbite de la politique russe, où sa politique extérieure était tracée depuis sa libération, Alexandre III donna son consentement à la conclusion d'un traité avec l'Allemagne. Le 7 mai le comte Paul Chouvaloff, qui se trouvait alors en congé à Pétersbourg, reprit le chemin de Berlin, avec un projet entre les mains.

Les pourparlers entre Bismarck et Chouvaloff commencèrent le 11 mai. Malheureusement, nous possédons très peu de détails sur le cours des négociations, la « Grosse Politik » ne contenant, à cet égard, que des renseignements très incomplets. Nous y trouvons cependant une lettre de Bismarck adressée à l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne qui projette une bonne lumière sur les méthodes dont le vieux chancelier s'est servi, lors de l'élaboration du traité germano-russe, pour obtenir de

(1) Ibid. n° 1063, p. 214.

plus grands avantages pour l'Allemagne. Recourant à une indiscrétion, il communiqua au comte Chouvaloff le traité austro-allemand de 1879 (1). Les assurances qu'il donna ainsi sur le caractère purement défensif de ce document diplomatique, lui permirent d'une part de faire valoir la possibilité pour la Russie de s'allier à l'Allemagne sans craindre l'Autriche-Hongrie, d'autre part de prendre les garanties nécessaires pour assurer l'intégrité territoriale de l'empire des Habsbourg. « Nous ne nous opposerons pas, écrivait Bismarck au prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, à ce qu'un de nos voisins (il s'agit de la Russie et de l'Autriche), perde une bataille, mais nous ne permettrons pas que l'un d'eux soit mortellement blessé, ni atteint dans son indépendance; dans ces conditions, notre intervention se ferait sentir. »

Faire des concessions, qui ne présentent une importance quelconque qu'à première vue, ce fut une des méthodes propres à la diplomatie de Bismarck. Désireux de s'assurer la neutralité bienveillante de la Russie dans un conflit franco-allemand, Bismarck était prêt à assumer de graves obligations n'intéressant de prés que la Russie. Sans montrer la moindre opposition, ni chercher à s'entourer de réserves, il donna une suite favorable à toutes les aspirations russes touchant les Détroits, la Bulgarie et la question du prince de Battenberg.

Ces négociations, au cours desquelles Paul Chouvaloff devait faire le voyage à Pétersbourg, ne tardèrent pas à aboutir à un accord complet. Bismarck et Chouvaloff, pour l'Allemagne et la Russie, signèrent, le 18 juillet, un traité secret auquel fut annexé un protocole « additionnel et très secret », de la même date (2).

Le traité du 18 mai 1887 rappelle de très près la forme des autres traités défensifs faisant partie de l'œuvre diplomatique de Bismarck.

L'article premier stipule la neutralité bienveillante que les hautes parties contractantes se promettent : la Russie, au cas d'une guerre franco-allemande non provoquée par l'Allemagne, et l'Allemagne, dans une guerre austro-russe non provoquée par l'Autriche.

(1) Bismarck au prince de Reuss, ibid., n° 1078, p. 235, du 15 mai 1887
(2) V. le texte dans la *Grosse Politik*, t. V, n° 1092, p. 253-255.

L'article second est rédigé en vue de régler l'attitude de l'Allemagne dans la question d'Orient.

L'Allemagne reconnaît les droits historiquement acquis à la Russie dans la presqu'île Balkanique et particulièrement la légitimité de son influence prépondérante et décisive en Bulgarie et en Roumélie-Orientale. Les deux cours, constatant le caractère européen et mutuellement obligatoire de la fermeture des Détroits, s'engageaient à n'admettre aucune modification au statu quo territorial de ladite péninsule sans un accord préalable entre elles.

Le protocole « additionnel et très secret » présente un intérêt particulier pour l'histoire diplomatique de la Bulgarie. Aux termes de ce protocole, l'Allemagne s'engageait à prêter, comme par le passé, son concours à la Russie, afin de rétablir en Bulgarie un gouvernement régulier et légal. Elle promettait également de ne donner en aucun cas son consentement à la restauration du prince de Battenberg.

Conclus à l'insu de l'Autriche-Hongrie, le traité et le protocole de 1887 — qu'on appelle couramment le traité de « contre assurance » (Rückversicherungsvertrag) — n'ont pas donné en réalité les résultats que Bismarck attendait, en assumant ces engagements à l'égard de la Russie sur la question d'Orient. Le système politique de Bismarck fut fortement ébranlé à la suite de l'accord franco-russe qui devait jeter les bases de l'amitié étroite entre la France et la Russie. D'autre part, un mois après sa signature, le protocole « additionnel et très secret » perdit de l'importance pour la Russie : l'Assemblée constituante de Tirnovo mit fin à la régence et proclama Ferdinand de Cobourg, prince de Bulgarie, le 7 juillet 1887.

Si, toutefois, ces documents diplomatiques ont été dénués de conséquences pratiques, ils n'en offrent pas pour l'historien un moindre intérêt. La lumière qu'ils projettent sur l'orientation des politiques russe et allemande permet aussi de mieux comprendre les méthodes diplomatiques par lesquelles Bismarck réussit à diriger les affaires de l'Europe pendant plus de 20 ans, jusqu'au moment où son œuvre fut ébranlée par les succès discrets mais durables de la diplomatie française.

Sofia, novembre 1934.

ASSEN SMEDOVSKY,
Docteur en droit,
Attaché au Ministère des Affaires Etrangères.

COMPTES RENDUS

Droit International Public, par Antonio SANCHEZ DE BUSTAMANTE Y SIRVEN. Traduction par Paul GOULÉ, tome I. Un vol. in-8°. Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1934.

La personnalité de M. de Bustamante, juge à la Cour permanente de Justice Internationale de La Haye, membre (et président) de plusieurs Instituts et Académies de droit international — est depuis longtemps connue et hautement appréciée. En dehors de sa connaissance parfaite du droit américain et de tout ce qui touche aux nations du Centre-Amérique et du Sud-Amérique, sa compétence et son autorité dans les questions de droit international donnent au premier volume que nous présentons un intérêt particulier.

Son traducteur, M. Paul Goulé, tient, depuis de longues années, la charge de secrétaire général de la Société de Législation Comparée de France. C'est dire toute la conscience et la valeur de sa traduction.

Le premier volume de M. de Bustamante est divisé en deux livres. Le premier est consacré aux notions préliminaires: définition, dénomination et contenu, fondement et sources, codification du droit international public. Le second livre, intitulé « Droit international public constitutionnel », comprend 20 chapitres, dont on nous pardonnera de donner l'énumération; mieux qu'une analyse fatalement incomplète, elle montrera l'intérêt et l'importance actuelle des sujets traités: les personnes juridiques internationales; naissance et estimation de ces personnes; la reconnaissance; droit de personnes juridiques internationales; droit de conservation; indépendance; l'égalité; la propriété; les relations internationales; devoirs fondamentaux des Etats; les organes (chef d'Etat, secrétaires ou ministres); agents diplomatiques, délégués et observateurs; les consuls; la communauté juridique internationale; ses droits et ses devoirs; la Société des Nations; l'union et les conférences panaméricaines; Congrès et conférences; la justice internationale occasionnelle (arbitrage): la justice internationale permanente.

Chacun des chapitres de ces deux livres est accompagné de la liste des monographies à consulter. Une table des auteurs cités termine le volume. Ceci montre avec quel scrupule de documentation M. de Bustamante a conçu et écrit son ouvrage.

Soulignons particulièrement les chapitres relatifs aux agents diplomatiques. Il y a, aujourd'hui, une tendance à remplacer leur action par l'intervention directe des chefs: présidents du Conseil ou ministres des Affaires étrangères. Sans nier la compétence de ceux-ci,

on ne saurait oublier qu'ils ne peuvent, en présence d'une thèse ou d'une proposition non prévue, répondre comme l'ambassadeur ou le ministre plénipotentiaire: « Permettez-moi d'en référer à mon gouvernement ». Ils sont le gouvernement, vis-à-vis de leurs interlocuteurs, et par suite, obligés de répondre de suite.

Ils sont entourés d'experts techniques ou autres; mais, cela vaut-il l'étude, la préparation et les précautions qui sont d'usage dans la diplomatie?

Celle-ci, heureusement, reste toujours présente pour... continuer et, au besoin, réparer.

« Le monde, par nos soins ne se changera pas », a dit un vieux proverbe. C'est la seule réflexion que nous nous permettons sur ce sujet.

Léon Adam.

Etudes de politique et d'histoire, par Charles Seignobos. Un vol. in-8. Presses Universitaires de France, 1934.

Sous ce simple titre, les élèves et les admirateurs de M. Seignobos, maintenant octogénaire, ont cru devoir rendre hommage à son enseignement en reproduisant un certain nombre de ses articles détachés, composés sur des sujets trop spéciaux pour trouver place dans ses précédents volumes. Ils sont répartis dans le recueil ainsi formé sous quatre rubriques: I. **Méthode**; II. **Enseignement**; III. **Histoire**; IV. **Politique**. Les deux premières n'intéressent guère que les spécialistes. Il y a lieu de signaler dans la dernière partie deux études où est dégagé avec clarté et objectivité le sens des élections de 1928 et 1932, ainsi que la place qu'il faut leur attribuer dans l'évolution politique de la France contemporaine. La troisième partie enfin contient, à côté d'un essai dont le contenu est heureusement moins fantaisiste que le titre (**L'amour est-il une invention moderne?**), ou encore d'une biographie vivante et nuancée d'Ernest Lavisse, une étude dans laquelle on peut voir le meilleur morceau du recueil (1815-1915). C'est un raccourci puissant de l'histoire de l'Europe entre le Congrès de Vienne et la Grande guerre, comparable, par la faculté de généralisation et de synthèse dont il témoigne à la fameuse **Introduction à l'histoire de la Succession d'Espagne**, de Mignet.

Albert Pingaud.

Le Saint-Siège et les troubles des Pays-Bas (1566-1579) par Bernard de Meester. Un vol. in-8° de 166 pages. Louvain, 1934.

Dans les beaux volumes que M. le professeur van der Essen a publié récemment sur la vie d'Alexandre Farnèse, on trouve un récit très complet des troubles politiques et religieux qui, durant la seconde moitié du 16° siècle, ont amené la séparation des Pays-Bas du reste de la monarchie espagnole et préparé la constitution de la Hollande et de la Belgique modernes. Un de ses élèves, M. Bernard de Meester, vient d'étudier ces événements sous un jour particulier. Il s'est

attaché à retracer l'attitude qu'a eue le Saint-Siège en présence de la révolte des Pays-Bas et apporte ainsi une contribution intéressante à l'histoire de la diplomatie pontificale.

L'impression qui ressort de son travail est que les interventions des Papes dans une crise si grave pour la religion catholique n'ont pas été heureuses. Pie V était un saint, mais n'avait rien d'un diplomate. Ce moine dominicain, qui pendant de longues années avait rempli les fonctions de commissaire de l'Inquisition, « vivait comme dans un autre âge et dans un autre monde ». Il soutint sans réserve la politique intransigeante, absolue et cruelle de Philippe II. S'il parut d'abord approuver les efforts de Marguerite de Parme pour apaiser les esprits et calmer les rebelles par des concessions, puisqu'en 1567 il lui donna la rose d'or, on regrette de le voir l'année suivante applaudir aux rigueurs imprudentes du duc d'Albe et envoyer au jour de Noël la rose d'or à la duchesse, tandis qu'il remet au duc un chapeau et une épée bénits. Comme Philippe II il se refuse à admettre que l'exercice de la religion réformée puisse être toléré dans aucune partie des Pays-Bas.

Son successeur, Grégoire XIII approuve d'abord comme lui la cruelle répression de la révolte qui pour un temps a semblé rétablir le calme, mais quand les troubles reprennent plus violents, les conseils du cardinal Granvelle et l'attitude du clergé des Pays-Bas, qui sur certains points prend partie contre l'Espagne, l'inclinent à une politique plus modérée et moins intransigeante. Il souhaite l'apaisement dans cette région afin que le roi d'Espagne ait plus de liberté pour organiser l'expédition qu'il prépare contre l'Angleterre. Cependant il appuie avec toute l'énergie possible l'action de Philippe II; il donne à son lieutenant aux Pays-Bas, don Juan d'Autriche, des secours moraux et même de l'argent. Il envoie un légat pontifical pour tâcher de ramener dans le sein de l'église les provinces révoltées. Un autre légat, Castagna, se rend à Vienne, sur son ordre, pour tenter d'obtenir la médiation de l'Empereur.

Mais, comme Philippe II, le Pape se refusait à admettre que le calvinisme put être toléré, même en Hollande ou en Frise. Le congrès de Cologne échoua et la rupture entre le Saint-Siège et l'Union d'Utrecht devint définitive. Les Etats du Nord furent perdus pour le catholicisme. Si les états wallons et flamands restèrent fidèles à la monarchie espagnole et à la religion catholique, il semble que cet heureux résultat ait été dû bien plus à la politique modérée et libérale d'Alexandre Farnèse et à ses talents militaires qu'à l'action assez vaine exercée par le Pape et ses envoyés.

H. DE MANNEVILLE.

Histoire de France en quatre volumes; Collection « Hier et aujourd'hui », dirigée par Octave AUBRY. Librairie Flammarion.

Une certaine école paraît vouloir depuis quelque temps instaurer une nouvelle doctrine sur l'histoire ou plutôt professer la négation de l'histoire. Il est mauvais, a-t-on pu dire, qu'on laisse les morts gouverner les vivants. Dans la perpétuelle évolution des choses

aucune situation n'est pareille à une autre ; pourquoi s'inspirer des précédents, c'est-à-dire exposer l'homme à ajouter aux risques d'erreur qu'il trouve dans sa propre inspiration. Fermons donc les livres d'histoire. Ainsi raisonnent les ennemis de toutes nos traditions, désireux d'en faire table rase afin de mieux accomplir leur entreprise de démolition et d'empêcher toute résurrection de notre passé; cela non point parce que celui-ci instruit mal, mais parce qu'il contrarie certaines entreprises de politique.

En face de cette hérésie, il faut de plus en plus se préoccuper de faire connaître la vérité sur les problèmes historiques; la lecture des quatre volumes publiés par la librairie Flammarion est à cet égard fort utile: ils contiennent dans leur ensemble 512 pages de texte avec des illustrations, des cartes, des tables chronologiques, des arbres généalogiques qui nous permettent de suivre toute l'histoire de la France, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Nous saisissons non seulement les événements dans leur impitoyable logique, mais nous les voyons se recommencer ainsi qu'on le dit communément, ou plutôt « s'engendrer ». Rien ne peut mieux faire ressortir la nécessité d'en étudier le développement et de chercher à formuler les lois générales qui en découlent.

Dans « Moyen Age et Renaissance », Pierre Champion, avec une rare maîtrise dans l'art de résumer un très ample savoir, précise qu'il faut connaître l'essentiel pour concevoir la majesté historique du peuple Français depuis l'entrée des barbares en Gaule jusqu'au règne de Catherine de Médicis, en passant par Charlemagne, les Capétiens, St Louis, la guerre de Cent Ans et François Ier.

Puis M. Funck-Brentano dépeint dans « Monarchie Française » l'œuvre grandiose de la royauté: Henri IV, Louis XIV, Louis XV, la Régence, Louis XVI. En quelques pages ces divers règnes sont étudiés avec une clarté et une précision parfaites. Ce volume se termine au moment où la révolution se montre dans les rues de Versailles avec le cortège des députés qui semblent former le convoi funèbre de la Monarchie.

En étudiant la Révolution, dont l'Empire est le prolongement, M. Octave Aubry nous représente des tableaux divers mais reliés par la logique des choses. Son livre fait ressortir cet enchaînement. Sa relation large, nuancée et vivante captive le lecteur. La fin de la Monarchie, Robespierre, les Thermidoriens, le Directoire, le Consulat, l'apogée de Napoléon, les fautes, les revers, le dernier vol de l'Aigle, tels sont les sujets de chapitres courts, mais pleins de faits et d'idées et très impartialement écrits.

Enfin le livre de Lucas-Dubreton: « De Napoléon à nos jours », s'efforce de nous montrer la conclusion logique des précédents en nous présentant les faits et les personnages essentiels de la Restauration, de la Monarchie de Juillet, de la 2me République, du second Empire. La 3me République est elle-même évoquée avec la guerre de 1914, et les dernières lignes du volume se terminent en évoquant nos concessions incessantes, la mésentente des alliés d'hier et l'apparition du dictateur Hitler qui, délaissant les idéologies nuageuses, galvanise son peuple, façonne la jeunesse en vue de la guerre, pousse le réarmement et prépare la revanche.

Cet essai de vulgarisation historique, nullement conçu dans la forme d'un manuel, qui apparaît sans ambition, est tout à fait nouveau et intéressant. Il mérite un grand succès. Il réalise, en effet, une œuvre très patriotique d'instruction tandis que son prix modique, son très agréable aspect et le charme de belles illustrations documentaires, ne peuvent manquer d'aider à le répandre.

Henry de Montardy.

La Bourgeoisie Française, par Joseph Aynard. 1 vol. in-8°. Paris, 1934. Librairie Perrin.

Le nouveau livre de M. Aynard nous apporte un précieux témoignage sur l'histoire de la civilisation en France. On appréciera dans ses pages si documentées les dons de l'intelligence et de la patiente recherche.

Difficile était l'entreprise de préciser l'origine, l'évolution de cette classe bourgeoise si changeante quant à ses mœurs, ses coutumes, son influence. Et pourtant quelle importance pour notre histoire que de définir le caractère du bourgeois c'est-à-dire de l'habitant du bourg, de l'homme qui a fui les servitudes matérielles de la campagne au Moyen Age et qui réussit à se libérer par la pratique d'un métier, mieux encore, d'un commerce, et par la possession et par le maniement de l'argent! M. Aynard prend la bourgeoisie à son origine même parmi les serfs libérés, dans les communes et les villes neuves du xii° siècle. Une classe nouvelle surgit alors qui ne se définit pas par l'habitation dans les villes ni par la possession d'un capital, mais par le maniement du capital monnayé qui lui permettra plus tard de racheter les propriétés foncières, de s'anoblir, de s'introduire partout quand l'argent pourra tout acquérir.

La bourgeoisie française n'avait pas au début le souci ni le goût des affaires publiques. Pendant trois ou quatre siècles elle vivra pour gagner plutôt que pour gouverner; le gouvernement l'intéressera seulement dans la mesure où il interviendra dans sa vie économique. Elle se caractérise alors par le maniement de l'argent, elle est essentiellement la classe qui est payée en argent et paie l'impôt en argent. Mais au xvi° siècle la possession de l'argent ne caractérise plus seule le bourgeois qui, peu à peu, acquiert la notion du gouvernement municipal, puis la notion même de l'Etat sous la forme de monarchie nationale. Les membres de cette classe qui n'étaient à l'origine que des cultivateurs ou des artisans se font légistes, fonctionnaires, parfois écrivains et, quand ils sont riches: amateurs, musiciens ou poètes; intelligents, raisonneurs, parfois quelque peu infatués de leur personne, ils occupent mille emplois dans les villes où ils se faufilent, retenant tout l'extérieur des honneurs d'autrefois, les banquets, les livrées, les discours, les hôtels de ville, tout enfin sauf le gouvernement et la liberté.

M. Aynard place le véritable commencement de la révolution dans les mœurs et les croyances de la bourgeoisie au xvii° siècle. Ce fut le vrai moment de son ascension. Elle a été aidée dans ses efforts par le développement des charges et des offices et par les anoblissements.

L'hérédité des charges ou des fonctions a entraîné des hérédités morales et psychologiques.

C'est vers 1760 que l'on peut placer l'âge d'or de la bourgeoisie classique. Dès lors se marquent les signes d'une nouvelle époque. La condition des rentiers devient souvent mauvaise, la souffrance s'accroît et avec elle le mouvement du siècle. Voici les bourgeois prêts à entrer dans la tourmente révolutionnaire. Ils y entrent en effet. Et c'est à cette date qu'il est surtout intéressant de suivre les développements si judicieux de M. Aynard. La révolution morale amenée par Rousseau a consisté surtout à donner de nouvelles habitudes d'expression et de langage. La sensibilité purement humaine remplace la sensibilité morale et religieuse atrophiée. Et cette sensibilité s'unit à la raison pour amener la révolution. Dieu bon n'a pu faire l'homme mauvais, comment donc expliquer tous les malheurs et toutes les misères? Par l'existence d'une société où le contrat social n'est pas observé. Il faut donc rénover le contrat; les thèmes de Rousseau passent dans la littérature et la vie. Bourgeois de différentes classes, comme Voltaire et Diderot, écrivains sortis du peuple, tous vont dans le même sens avec des idées souvent bien différentes.

La classe bourgeoise a voulu la révolution, elle en a donné les idées, tracé les programmes, inventé les constitutions et rédigé les lois nouvelles. La classe populaire commandée et organisée par elle exécute dans la rue la révolution par la violence, mais, quand la tourmente révolutionnaire est terminée, où les victimes de la bourgeoisie ne se comptaient plus, désorganisée par une aussi terrible crise, tremblante, elle se réfugie sous la tutelle d'un soldat heureux.

On comprendrait mal la bourgeoisie du XIX[e] siècle si l'on ne tenait pas compte de la double influence dont elle s'est pénétrée. Elle a gardé de la révolution le goût des choses grandiloquentes, mais l'Empire est venu qui l'a façonnée de ses disciplines et par une longue survivance la tient encore asservie. De là un curieux contraste ou plutôt un perpétuel combat entre des paroles enflammées et des gestes obéissants.

Le lecteur pourra suivre avec le plus grand profit l'analyse des transformations dues à la révolution et à l'Empire et ainsi apercevoir les modifications profondes apportées à cette physionomie morale où nous apercevons maintenant l'essence de la bourgeoisie française qui, si elle a été partiellement démoralisée par l'argent, n'en demeure pas moins une classe cultivée, lettrée, ayant toutes les qualités de mesure et de bon sens, digne en tous points de diriger les affaires de l'Etat.

Mais M. Aynard lui adresse un suprême appel qui devient un cri d'angoisse, car il redoute qu'elle « n'ait inventé, la première, le déplorable remède à la médiocrité des fortunes qu'est la restriction des familles ». Elle ne serait plus alors « qu'une classe de passage » et fatale deviendrait sa disparition, non pas évidemment dans un désert mais par la conquête, pacifique ou non, des étrangers.

Et les dernières lignes de l'auteur, en posant le problème, annoncent qu'il le traitera « dans le livre qui suivra, si Dieu lui prête vie ».

Henry de MONTARDY.

Scènes et tableaux du règne de Louis XVI, par Henry D'IVIGNAC.

Scènes et tableaux de la Révolution, par F. FUNCK-BRENTANO, in-16, 254 et 253 pp. Gautier-Languereau. Paris, 1934.

Par ces deux livres attrayants et très agréablement illustrés, la maison Gautier-Languereau inaugure une collection de **Scènes et Tableaux** de l'histoire de France.

Ce n'est pas ici de l'histoire romancée, loin de là. C'est de l'histoire restreinte aux événements principaux et caractéristiques; mais, de cette lecture, on sort parfaitement informé sur la période de nos annales qui fait l'objet de l'ouvrage. M. d'Ivignac nous montre Louis XVI dans les singularités de sa jeunesse timide, puis, devenu un monarque consciencieux et bon. Mais la tâche de réforme qui s'impose est trop lourde pour ses épaules; les finances du royaume sont obérées; les légèretés de la Reine, en particulier la fâcheuse histoire du collier, contribuent à monter l'opinion publique. C'est alors la « voie douloureuse », la tentative avortée de Varennes, le drame final. M. Funck-Brentano, qui est un maître historien, nous offre un raccourci émouvant de la période révolutionnaire. Il réduit à ses justes proportions la prise de la Bastille défigurée par la légende: il nous dit la Grande Peur, les journées d'Octobre qui firent la monarchie prisonnière de la plèbe parisienne, le caractère vrai de l'épisode des volontaires, l'institution du tribunal révolutionnaire et les crimes de la Terreur. Les deux chapitres consacrés à Robespierre et à Marat sont particulièrement remarquables par le souci de stricte justice qui s'y fait jour. Ensuite, c'est Thermidor, le Directoire et Brumaire. L'arrivée de Bonaparte au pouvoir clôt la période follement mystique de la Révolution pour rendre à la raison véritable, c'est-à-dire à l'expérience de l'humanité, les droits qui lui avaient été brutalement et déplorablement enlevés. Ces livres forment une excellente introduction à la connaissance du passé prochain de notre pays.

Ernest SEILLIÈRE.

La Société des Cincinnati de France, par le baron Ludovic de CONTENSON. Un vol. in-4 de 312 pages orné de 193 portraits et 17 planches. Librairie A. Picard. Paris, 1935.

En publiant le beau volume que nous avons sous les yeux, le baron de Contenson a élevé aux fondateurs de l'amitié franco-américaine un monument digne d'eux. La **Revue d'Histoire Diplomatique** a imprimé dans son fascicule de juillet-septembre 1934 l'introduction de son ouvrage. Nos lecteurs savent donc ce qu'est la Société des Cincinnati, comment, à la fin de la guerre de l'indépendance, les officiers américains, réunis le 10 mai 1783 sur les bords de l'Hudson, décidèrent de fonder entre eux une société d'amis qui devait perpétuer le souvenir de la lutte soutenue en commun; ils placèrent leur association sous le patronage de ce héros de la république romaine, Lucius Quintus Cincinnatus, qui avait quitté sa charrue pour défen-

dre son pays, puis était retourné, aussitôt après la victoire, reprendre ses travaux dans ses champs. Ils eurent la noble pensée d'appeler à faire partie de leur association les Français qui avaient combattu avec eux et dont le sang avait coulé avec le leur pour la conquête de leur indépendance. L'invitation adressée à cet effet par le premier président de la société des Cincinnati, Georges Washington, aux officiers français qui avaient servi dans les rangs de l'armée américaine, puis aux officiers supérieurs de l'armée et de la marine des forces envoyées par notre pays au secours des nouveaux Etats-Unis fut acceptée avec enthousiasme. Le roi Louis XVI autorisa le port de l'insigne des Cincinnati, la décoration de l'aigle chauve suspendu à un ruban bleu à liseré blanc, dont le dessin était dû à un français, le major L'Enfant. C'était une faveur insigne, puisque jusque là les militaires et marins français ne pouvaient porter dans le service aucun ordre étranger, hormis la Toison d'Or.

Ce fut donc un privilège très ardemment recherché que le droit de porter l'aigle américain, et le prix de cette distinction était rehaussé par le fait que les fondateurs de la société des Cincinnati avaient voulu que la qualité de membre fût héréditaire, afin de perpétuer le souvenir des combats livrés en commun et de l'amitié qui en était née. M. de Contenson fait revivre pour nous les premières assemblées des membres français de la Société des Cincinnati tenues à Paris chez le comte de Rochambeau, chez le marquis de Lafayette, puis chez le comte d'Estaing, vice-amiral, dans l'hôtel duquel eut lieu la première réunion générale de la branche française des Cincinnati, organisée, et reconnue par les treize branches américaines correspondant aux treize états primitifs de l'Union. Puis il nous montre la nouvelle association en butte à des attaques, à la fois en Amérique et en France, sous l'inspiration de l'esprit démocratique qui veut y voir la création d'une noblesse héréditaire. Un curieux pamphlet écrit par Mirabeau contre l'institution des Cincinnati paraît avoir été inspiré par Franklin. Cependant la Société des Cincinnati resta florissante en Amérique tandis qu'en France elle disparaissait, après 1792, emportée par la tourmente révolutionnaire.

C'est seulement après une éclipse de plus d'un siècle qu'elle a été ressuscitée dans notre pays. Quelques efforts tentés pour la faire revivre à la suite des fêtes célébrées pour le centenaire de Yorktown n'eurent pas de suite. Mais à la veille même de la grande guerre, le baron de Contenson, proche parent de notre auteur, rappela l'attention publique sur la Société des Cincinnati par une série d'articles parus dans notre Revue. Peu de temps après les soldats américains débarquaient en France, les descendants des combattants américains de la guerre d'indépendance venaient rendre aux Français le secours qu'ils avaient reçu d'eux plus de cent ans auparavant. L'heure était propice au rappel des vieux liens de camaraderie militaire. Sous les auspices de l'Alliance américaine, fondée en 1917 par le duc de Broglie et par MM. de Contenson et de Dampierre, les descendants des membres français de la Société des Cincinnati se groupèrent pour reconstituer la section française. Un vote du comité exécutif de l'association américaine confirma le 31 décembre 1925 la restauration de la branche française, qui avait tenu dès le 4 juillet précé-

den: une assemblée générale chez son président, le duc de Broglie. Depuis lors cette association a repris sa vie. Fondée par les pères au temps de la guerre d'Amérique, cimentée par les combats livrés de nouveau en commun par leurs descendants pour la cause de la liberté sur le sol de France, elle est appelée à maintenir les traditions de l'amitié franco-américaine aussi longtemps que durera la postérité des premiers Cincinnati français.

A la suite de recherches laborieuses et heureuses dans les archives de France et des Etats-Unis, M. de Contenson a réussi à constituer les notices biographiques de cinq cents combattants environ de la guerre d'Amérique. Il a pu y joindre près de deux cents portraits reproduits de façon remarquable. Il nous fait ainsi connaître et voir même tous ces vaillants soldats ou marins dont le dévouement, en servant les Etats-Unis, a si bien servi la France.

H. DE MANNEVILLE.

La campagne de France, par LEFEBVRE DE BEHAINE. T. III, *L'invasion* (décembre 1813-janvier 1814). Un vol. in-8. Perrin, 1934.

M. Lefebvre de Behaine vient de reprendre, après une assez longue interruption, la publication du grand travail qui l'avait classé parmi les historiens les plus autorisés de l'époque napoléonienne. Le troisième volume, qui vient de paraître, forme avec les deux premiers un ensemble embrassant tout ce que l'on pourrait appeler la période de transition entre la campagne de 1813 et celle de 1814: période remplie, non par des batailles, mais par des marches, des petits combats et des préparatifs, dont l'auteur nous donne un récit minutieux et presque journalier. Plus que dans les détails de la narration, le grand intérêt de son œuvre, au moins au point où elle est arrivée, réside dans la contribution qu'elle apporte à l'étude d'un problème dont l'importance semble avoir échappé à beaucoup d'historiens, et qui mériterait une étude à part, parce qu'il domine toute l'histoire de la chute du premier Empire. Les données peuvent s'en présenter ainsi : en octobre 1813, Napoléon a interrompu la lutte contre la coalition à la suite d'une grande bataille livré encore au cœur de l'Allemagne; il ne la reprendra que quatre mois plus tard (février 1814), à plus de 700 kilomètres en arrière, alors que l'ennemi a déjà pénétré au cœur de la France. Comment n'a-t-il pas réussi ni même cherché à l'arrêter en route, en utilisant les lignes de forteresses ou même les défenses naturelles qui lui auraient servi à disputer le terrain?

Il faut chercher les causes de cette inaction, d'abord dans l'affaiblissement, ou pour mieux dire l'évanouissement de cette Grande Armée dont les effectifs, diminués déjà de 100.000 hommes laissés dans les places d'Allemagne, fondirent rapidement par suite des pertes, des maladies ou des désertions. Il faut les chercher aussi et surtout dans cette illusion, tenacement enracinée dans l'esprit de Napoléon, que les alliés, arrivés sur le Rhin, y prendraient leurs quartiers d'hiver et lui laisseraient tout le temps nécessaire pour lever une nouvelle armée.

Après son retour à Paris, les maréchaux Victor et Marmont ne disposaient pas de plus de 42.000 hommes (au 1er janvier 1814) pour défendre toute la frontière de l'Est contre des forces six ou sept fois supérieures. Cette disproportion parut assez décourageante au premier pour lui faire évacuer sans combat, non seulement la ligne du Rhin, mais encore celle des Vosges, pourtant si forte naturellement. Ce mouvement en arrière eut pour effet de découvrir la droite de Marmont, qui, après quelques velléités de résistance, dut évacuer également la Lorraine pour ne pas être tourné. Leur retraite précipitée contribua à déjouer les calculs de l'Empereur, forcé désormais de procéder à la reconstitution de ses forces militaires, non d'après un plan d'ensemble, mais un peu au hasard et sous la contrainte de la nécessité.

C'est cette œuvre d'organisation que l'auteur expose en grand détail dans la seconde partie de son ouvrage. Il commence par dresser un tableau récapitulatif (rendu sensible aux yeux par un ingénieux procédé graphique) de toutes les ressources en hommes que l'Empereur s'assure par les senatus-consultes promulgués en 1813. Il passe ensuite en revue les opérations du recrutement, région par région, et ses résultats arme par arme, pour aboutir à cette conclusion qu'à la fin de décembre 1813, l'armée française, réduite à des cadres dont la qualité ne suffisait pas à compenser la faiblesse numérique, allait être surprise par les alliés en flagrant délit de réorganisation. C'est là l'explication des fâcheux débuts d'une campagne dont il faut souhaiter que M. Lefebvre de Behaine ne tarde pas à nous retracer les péripéties.

Albert PINGAUD.

Emile de Girardin, par Maurice RECLUS. Un volume, in 8°, librairie Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain.

Le nom de Girardin évoque une des plus importantes révolutions du siècle dernier, l'avènement de la grande presse. Fondateur et organisateur de journaux, il a été peut-être le plus grand des initiateurs de l'immense industrie moderne de la publicité. Avant cette création sensationnelle, et qui restera historique, il n'y avait en France que des journaux politiques, tous exclusivement doctrinaux ou doctrinaires d'un prix d'abonnement élevé (80 fr. par an, soit 400 fr. de notre monnaie actuelle, mais en réalité beaucoup plus) et par suite inaccessibles à la foule. Girardin créa le premier un journal à 40 francs, dont les recettes étaient basées sur le produit des annonces, croissant lui-même en raison directe du tirage.

Pendant quarante années il devait être l'objet d'accusations, d'injures, de provocations qu'il traîna après lui comme un indésirable cortège non sans une indifférence d'une belle allure. Ses années de jeunesse avaient été des années de lutte pour la conquête d'une position dans le monde; elles devaient être suivies d'autres années d'inquiétude morale, de déceptions sentimentales, de revendications et de rancœurs dans une solitude pire que celle qu'il avait connue au cours de ses jeunes années d'enfant naturel abandonné. Mais aussi quelle formation, quelle rude école d'énergie et de combat!

En réalité, mieux que le grand journaliste, Girardin est comme le lieu géométrique de tous les courants de son époque : les étudier en détail serait faire ou refaire l'histoire du 19e siècle. Ce serait en même temps étudier la loi des événements, saisir le présent en puissance dans le passé, voir le chaos du passé s'ordonner et s'expliquer à la lumière d'une idée ou d'un fait central. Dans le beau livre de M. Maurice Reclus, toute la vie de Girardin passe sous nos yeux, reflétant les événements de son époque si tumultueuse, nous apportant des enseignements fort actuels et qu'on peut méditer avec profit.

Girardin poursuit dans son propre exemple de lutteur heureux une volonté de puissance qui l'inclinait à faire peu de cas des faibles et des impuissants. Il demeurait indifférent en matière de formules politiques. Il ne se préoccupait nullement de la nuance du gouvernement et les changements de régime eux-mêmes (il en connut quatre ou cinq) lui paraissaient des épisodes assez négligeables. Il ne demandait au pouvoir qui passe qu'une chose: la liberté. « On doit aider le gouvernement, écrivait-il, dans tout le bien qu'il peut faire, l'arrêter dans tout le mal qu'il peut faire. » Il veut tracer « une voie droite et large » à travers les opinions contraires, « affaiblir les partis et les fondre » et il conseille au gouvernement d'appauvrir et de dissoudre l'opposition en attirant, en absorbant ses meilleures idées et ses meilleurs hommes.

Cet homme de bataille se considérait comme en possession « d'un système complet et radical de politique ou plutôt d'« organisation de la société ». Il avait son critérium, son principe de certitude à l'abri duquel il voyait avec indifférence se succéder les gouvernements et même les régimes. Les lois et les constitutions n'avaient pour lui aucune vertu, il affirmait même « que toute constitution est grosse d'une révolution ». L'Etat était pour lui une unité vivante et en droit fédérée, l'idée de fédération comprenait l'autonomie des collectivités locales (c'est-à-dire la décentralisation) et l'autonomie corporative. Il est ainsi le précurseur de toute une école moderne et notamment des théories préférées de Paul Boncour. Son système repose sur les bases suivantes: individu libre, commune indépendante, corporation inviolable, état fédéré. Il n'y a plus ni pouvoir législatif, ni pouvoir exécutif, il n'y a qu'un pouvoir administratif. La nation devient une sorte de gigantesque société d'assurances mutuelles.

A côté de ces considérations sévères de la politique, nous trouvons dans le livre de M. Reclus des pages d'un sentimentalisme attachant, celles notamment qui font revivre les figures de Delphine et de Sophie Gay. C'est le 26 avril 1881 que meurt subitement, mais en chrétien, le Napoléon de la Presse qui disait un jour à Arsène Houssaye: « A force de ne croire à rien je finis par croire à tout. »

Il avait dit encore ailleurs: « L'enterrement civil de Sainte-Beuve m'a retourné jusqu'à l'enterrement religieux. » Il eut des obsèques splendides auxquelles ne manquèrent ni la présence du tout Paris de la politique, de la presse et de la finance, ni les honneurs militaires. Et son cercueil que recouvrait un drapeau tricolore alla rejoindre celui de Delphine dans le caveau où elle reposait depuis un quart de siècle.

Girardin, disait un jour Dufaure à Thiers, a trahi les uns après les autres tous les gouvernements. « Eh! riposta le vieux président, c'est bien la preuve qu'il les a tous servis. »

Henry de MONTARDY.

Histoire des Roumains, par R. V. SETON-WATSON. Un vol. in-8° de 596 pages, en langue anglaise, avec des illustrations et une carte. Cambridge, 1934.

Comme l'indique le titre de son livre, M. Seton-Watson, professeur à l'Université de Londres, a voulu écrire, non pas seulement l'histoire de la Roumanie, mais celle du peuple Roumain. L'Etat Roumain n'a pas encore une longue histoire; au contraire, celle des populations roumaines remonte au delà de l'époque romaine; c'est une des plus curieuses et surtout des plus mystérieuses parmi celles des peuples Européens. Dans son beau travail, le professeur anglais a résumé tout ce que l'on sait, mais il n'a pu combler bien des lacunes qui subsistent encore. Comment s'est formée cette race roumaine, de caractère latin, si étrangement placée à l'est de l'Europe entre des populations slaves et magyares? La destruction de tous les documents antérieurs au 13e siècle rend la réponse à cette question extrêmement difficile. Faut-il attribuer l'origine des Roumains à l'union des montagnards très anciennement établis en Transylvanie avec des éléments daces et romains, auxquels s'est mêlé peut-être un peu de sang gaulois, quand nos très lointains ancêtres ont passé par l'est de l'Europe avant de s'en aller coloniser jusqu'en Asie Mineure? C'est là une des théories diverses entre lesquelles le choix n'est pas aisé.

Au 14me siècle apparaissent dans l'histoire les principautés de Valachie et de Moldavie. Elles prennent sous Etienne le Grand une part glorieuse à la lutte de la chrétienté contre les Turcs; mais, après la défaite des Hongrois à Mohacs, les Sultans vainqueurs étendent leur suzeraineté sur les pays roumains dont les princes ne sont plus pour eux que d'humbles vassaux. Un moment, au 16me siècle, Michel de Brave réunit sous son pouvoir presque toutes les terres qui constituent la moderne Roumanie: la Moldavie, la Valachie et la Transylvanie, mais son pouvoir n'avait pas de base solide et cette union des populations roumaines ne dura pas. Comme ces rivières qui poursuivent quelque temps sous la terre un cours souterrain avant de reparaître au grand jour le peuple roumain vécut durant les siècles suivants presqu'inconnu, compté pour rien dans la Transylvanie où il peuple entièrement les campagnes, et souffrant cruellement dans les Principautés sous la domination des envoyés de la Porte qui l'opprimaient et le pillaient. Choisis exclusivement au 18e et au 19e siècle parmi les familles Phanariotes, les princes de Valachie et de Moldavie donnent alors aux principautés un faux aspect hellénique.

Le mouvement qui devait aboutir à l'indépendance de la Grèce, commencé en Moldavie par Alexandre Ypsilanti, réveille dans le peuple roumain, en même temps que chez les Hellènes, le sentiment national. Un paysan, dont l'auteur anglais a placé le portrait en tête de son livre, Tudor Vladimirescu, est le premier chef des insurgés roumains.

Il périt bientôt, mais l'élan est donné et il trouve un puissant appui dans les sympathies éveillées en France par la cause de l'indépendance roumaine. Parmi les mystères qui le frappent dans l'histoire des Roumains, M. Seton-Watson note la sympathie si vive et les affinités si frappantes qui se sont manifestées depuis cette époque entre notre pays et la Roumanie. Ce n'est pas de Rome, c'est de Paris qu'est venu l'esprit qui anima les fondateurs de la nationalité roumaine, les Bratianu, les Golescu, presque tous élèves de nos écoles. C'est l'empereur des Français, Napoléon III, qui se fait le promoteur de l'union des Principautés et de l'indépendance roumaine. C'est la victoire de la France dans la guerre qui a permis la constitution de la grande Roumanie.

M. Seton-Watson nous décrit de la façon la plus complète et la plus intéressante la conquête par le peuple roumain de son indépendance et de son unité. On trouve notamment dans son livre des détails si précis et des appréciations si justes sur l'histoire de la Roumanie pendant la guerre, sur les caractères des rois Charles et Ferdinand, sur les rôles joués par les hommes politiques qui entouraient les souverains qu'on est tenté de se demander si l'auteur n'a pas assisté lui-même aux événements qu'il raconte. Il rend hommage aux efforts faits par les auteurs du traité de Trianon pour donner à la grande Roumanie ses justes limites et établir le royaume transformé sur des bases solides. Il arrête son récit au 4 juin 1920, date de ce traité : « Elle termine, dit-il, l'époque la plus importante de toute l'histoire de la race roumaine. » Il conclut ainsi : « Le royaume nouveau s'est trouvé, pour sa constitution, en face de problèmes gigantesques qui, après quinze années écoulées, sont encore loin d'être complètement résolus. Deux générations de paix et de gouvernement honnête pourront faire de la Roumanie un paradis terrestre, car elle a de grandes ressources naturelles et tout ce qu'il lui faut c'est une bonne organisation économique. Cependant ce qu'elle possède de plus précieux c'est le paysan roumain, car, au milieu de circonstances politiques adverses, il a fait preuve d'une énergie et d'une endurance qui tiennent du miracle. »

H. de Manneville.

Historiettes, par Tallemand des Réaux. Un vol. in-8°. Payot, 1934.

Le nom de Tallemant des Réaux ne rappelle guère à l'esprit du lecteur moyen que le souvenir de certaines anecdotes, assez souvent reproduites dans les ouvrages ou même les manuels d'histoire pour être devenues classiques, et souvent assez savoureuses pour inspirer le désir d'en connaître d'autres. M. Léon Cerf a été heureusement inspiré de nous donner un recueil complet des « Historiettes », précédé d'une notice sur la curieuse personnalité de l'auteur. C'était le fils d'un banquier protestant, très répandu dans la haute société parisienne sous le règne de Louis XIII, et qui consigna les souvenirs rapportés des relations qu'il y avait entretenues dans ses petits récits, composés entre 1657 et 1659.

L'ouvrage ne se compose pas, comme beaucoup d'autres, d'anec-

dotes détachées; celles qu'il contient sont groupées autour des personnages qui ont tenu le premier plan de la scène publique au début et au milieu du XVII[e] siècle, que ce soit des membres de familles souveraines (Henri IV, Louis XIII, Gaston d'Orléans, Anne d'Autriche), des hommes politiques (Richelieu, le P. Joseph, Sully), des courtisans, des femmes du monde ou même du demi (Mmes de Rambouillet, de Sablé, de Sévigné, de Montbazon, Ninon de Lenclos, Marion de Lorme), enfin et surtout des littérateurs (Malherbe, Racan, Voiture, Chapelain, Balzac, Ménage, La Calprenède, etc., etc.).

Sur chacun d'eux l'auteur reproduit un peu au hasard tout ce qu'il a eu l'occasion d'observer ou même d'entendre raconter. On ne saurait rendre mieux compte de sa manière que par une comparaison. Un écrivain qui voudrait tracer l'histoire intime de la France au cours des trente dernières années, et particulièrement le tableau de la société, pourrait y parvenir en dépouillant soigneusement les journaux dits d'échos (tels par exemple que le **Cri de Paris** ou **Aux Ecoutes**), puis en réunissant et en reproduisant à la suite l'un de l'autre les divers entrefilets qu'il aurait ainsi découpés sur les principaux personnages de cette période. Les résultats obtenus par l'application de cette méthode donnent une idée assez exacte de l'impression que laisse la lecture des **Historiettes**. On y trouve une grande abondance d'anecdotes, de valeur assez inégale, mais dont la variété même aide à soutenir l'intérêt, et dont certaines, par la lumière qu'elles projettent sur les caractères, apportent une utile contribution à l'histoire.

Albert PINGAUD.

Souvenirs d'un enfant de l'Alsace, 1870-1914, par le général TAUFFLIEB. Un vol. in-8. Imprimerie Alsacienne, Strasbourg, 1924.

En un volume dont la présentation matérielle fait honneur à l'**Imprimerie alsacienne** de Strasbourg, le général Tauffleb vient de retracer les souvenirs d'une carrière militaire commencée par son entrée à Saint-Cyr en 1876, poursuivie ensuite à Saumur, à l'Ecole de guerre et dans divers régiments de cavalerie, terminée pendant la grande guerre à la tête d'une brigade, puis d'une division, et enfin d'un corps d'armée. L'on peut distinguer dans son livre deux parties, inégales en importance comme en intérêt, toutes deux abondamment illustrées. La première et la plus considérable est une chronique des événements qui ont rempli pendant plus de 40 années sa vie de garnison, comme des voyages par lesquels il en a rompu la monotonie; dans la seconde, il raconte les actions de guerre auxquelles il a pris part, et dont il facilite l'intelligence par des croquis topographiques que l'on peut admirer comme des modèles de clarté. Ce qui fait l'unité de toute la publication, c'est la pensée maîtresse qui inspire et domine toute la carrière de cet enfant de l'Alsace, et que lui-même définit en ces termes, lorsqu'il raconte, à propos de son entrée à Saint-Cyr, l'émouvante cérémonie de la présentation du drapeau: « Je pensais qu'un jour viendrait où nous aurions, nous aussi, à faire la guerre, et où nous effacerions la honte

de 1870. Ce fut cet espoir qui guida toute ma vie militaire. Depuis ce jour jusqu'au 1er août 1914, je ne m'attachai qu'à une idée: travailler au conflit que je savais inévitable pour reprendre les trois départements qui nous avaient été volés ». Indépendamment de son intérêt personnel et anecdotique, ce volume peut donc être recommandé comme une importante contribution à l'étude de ce sentiment de la revanche qui a joué dans la conscience nationale de la France entre les deux guerres un rôle souvent caché, mais assez considérable pour mériter de trouver un jour un historien.

Albert PINGAUD.

L'avènement de la République (1873-1875), par Charles CHESNELONG. Un vol. in-12. Perrin, 1934.

La publication des Mémoires de Chesnelong avait commencé, dès 1895, par un premier volume, relatif à la Campagne monarchique d'octobre 1873, qui marquait le point culminant de la carrière politique de l'orateur catholique; elle s'était poursuivie il y a quelques mois, après une interruption de près de quarante années, par un retour en arrière vers les débuts de l'auteur dans la vie publique, à la fin de l'Empire et dans les premiers temps de la République (1867-1873); elle se termine aujourd'hui par le récit de la période comprise entre la tentative de restauration monarchique de 1873 et la dissolution de l'Assemblée nationale.

Dans le premier volume de la série, Chesnelong avait montré, selon son heureuse formule, « comment l'Assemblée ne put faire la monarchie, à laquelle elle aspirait ». Il raconte dans celui-ci comment « elle fit la République, dont elle ne voulait pas ». Déçue dans ses espérances de restauration par l'attitude intransigeante du comte de Chambord, elle trouva pourtant dans la nécessité de justifier son existence et de remplir son mandat une raison de voter des lois constitutionnelles qu'elle estimait d'ailleurs provisoires comme la forme même du régime, mais qui eurent la destinée de lui survivre et de régir encore la France actuelle. La discussion en donna lieu à toute une série de manœuvres et même d'intrigues parlementaires dont l'évocation nous reporte à une période bien éloignée de la nôtre, par la différence des milieux plus encore que par la distance des temps. L'auteur a su la faire revivre en une relation attachante et mouvementée, semée d'heureux portraits, avec une tenue et même une recherche de style bien rares dans les volumes de souvenirs parlementaires.

Albert PINGAUD.

L'Ecole des Ambassadeurs, par J. JUSSERAND. Un vol. in-12 de 193 pages. Paris, 1934. Librairie Plon.

L'admirable ambassadeur que fut J. Jusserand était aussi un historien et un érudit. Dans le petit volume qui vient d'être publié après sa mort, il s'est plu à résumer tout ce qui a été écrit ou fait depuis l'aube des temps modernes pour la formation des hommes destinés à servir leur pays dans la haute mission de négocier avec d'au-

tres pays. Dès le 16ᵉ et le 17ᵉ siècle de nombreux traités sur les fonctions de l'ambassadeur, ses devoirs et les qualités qu'il doit posséder sont preuves de l'importance que l'on attache à son rôle. « La diplomatie est vieille comme le monde », a écrit M. de Maulde dans son livre sur la **Diplomatie au temps de Machiavel**, et les qualités nécessaires chez le diplomate sont toujours à peu près les mêmes. Leur définition telle que la donnent Hotman dans son livre **L'Ambassadeur**, écrit en 1603, et Rousseau de Chamoy qui dédie en 1697 à M. de Pomponne son **Idée du parfait ambassadeur**, ne diffère pas beaucoup de celle qui ressort du charmant volume **Le Diplomate**, écrit en 1926 par M. J. Cambon.

S'il y a changement, c'est dans le sens d'une sévérité plus grande pour les mérites de l'esprit et du caractère que l'on exige du diplomate: on lui demande moins qu'autrefois de briller par la représentation, d'être beau, élégant, riche et entouré d'un luxe somptueux, mais on réclame de lui de plus en plus qu'il se distingue par ses qualités d'honnête homme, par la confiance qu'il inspire, par son désintéressement et par son dévouement à la chose publique. Il arrive d'ailleurs que certains mérites servent plus ou moins au diplomate selon les lieux et les temps. Les premiers traités cités par M. Jusserand exigeaient qu'il fût bon orateur; cette qualité eut moins d'importance au temps de Louis XIV et de Louis XV où l'ambassadeur ne parlait qu'aux princes et aux ministres; elle a repris toute sa valeur depuis qu'il lui faut convaincre, non pas seulement un souverain et un fonctionnaire, mais parfois toute une nation. De là la difficulté de donner une énumération des qualités nécessaires à l'ambassadeur : il faut qu'il en ait le plus possible et qu'il sache en user. M. Jusserand remarque plaisamment qu'il lui fut infiniment utile dans ses rapports avec le président Roosevelt, d'avoir été un excellent nageur et un vaillant alpiniste. On ne saurait cependant ouvrir dans les écoles pour jeunes diplomates des cours de natation et d'ascension dans les montagnes.

Les écoles pour futurs ambassadeurs sont de date relativement récente. La première apparaît dans notre ministère des Affaires étrangères, quand s'organise, sur les avis de Torcy et d'un des meilleurs ambassadeurs de Louis XIV, Courtin, la carrière des secrétaires d'ambassade, qui jusque là n'étaient engagés que par les ambassadeurs et payés par eux. Six jeunes gens furent instruits à partir de 1712 à l'« Académie de Politique » rattachée aux archives du Département des Affaires étrangères; le programme de cet enseignement est tracé dans un curieux « Projet d'étude » de l'abbé Joachim Legrand, que résume M. Jusserand. L'« Académie de Politique » dura peu, mais l'institution fut renouvelée et réorganisée par Napoléon. Enfin de nos jours l'« Ecole libre des Sciences Politiques » a repris son rôle en lui donnant le développement que l'on connaît.

M. Jusserand ne croit pas que, malgré les inventions modernes, le rôle des ambassadeurs soit près de finir. Au lieu de se restreindre, il remarque qu'il n'a fait que prendre de l'extension de notre temps. Rien ne le prouve mieux, en effet, que l'exemple qu'il a donné lui-même. Inspirer confiance, c'est là la plus haute, la plus noble fonction du diplomate. Si, dans la dernière guerre les Américains ont combattu

à nos côtés, ne peut-on pas dire que ce succès fut dû, pour une large part, au fait que l'ambassadeur représentant la France avait su inspirer confiance au gouvernement et au peuple même des Etats-Unis?

H. DE MANNEVILLE.

Vienne la rouge, par Jérôme et Jean THARAUD. — Un vol. in-12. Paris, Plon, 1934.

Comme l'indique suffisamment le titre, MM. Jérôme et Jean Tharaud se sont proposé dans ce petit volume de retracer l'histoire de ce qu'ils appellent l'austro-marxisme, c'est-à-dire de l'application à l'ancienne capitale des Habsbourg d'un régime fondé sur les principes du socialisme allemand; c'est là une expérience qui a duré près de seize années (1918-1934). Ce régime, ils en cherchent d'abord les précédents au cours des derniers temps de la monarchie, soit dans certaines particularités du caractère viennois, soit dans la rivalité du parti chrétien-social de Lueger et du parti social-démocrate de Victor Adler. Après en avoir rappelé le subit avénement à la suite de la débâcle de novembre 1918, ils en font voir les conditions de succès, et dans l'adoption d'une constitution fédéraliste qui forme de Vienne comme un état à part dans la jeune république autrichienne, et dans les efforts victorieux du chancelier Seipel pour remédier à ses difficultés économiques et l'arrêter dans sa course à l'abîme. Ils en montrent ensuite l'apogée dans cet extraordinaire étalage de constructions ouvrières et d'expériences sociales par lesquelles la municipalité viennoise cherche à faire de la ville qu'elle administre une cité modèle, mais aboutit en fait à la ruiner à fond. Mais, à cette brêve période d'épanouissement ne tarde pas à succéder, pour le marxisme viennois, une longue période de déclin, inaugurée par un premier essai de réaction contre sa domination et par l'incendie du Palais de Justice (juillet 1927), marquée ensuite par l'avènement du parti heimwehrien à la vie politique, par celui du Dr Dollfus au pouvoir suprême, par la révision de la constitution dans le sens centraliste (déc. 1929), terminée enfin par les sanglantes journées de février 1934 et par la prise d'assaut des maisons ouvrières qui formaient comme les citadelles du parti marxiste. Telle est la suite d'événements, et l'on pourrait dire le drame politique que les auteurs ont su faire revivre avec le don d'évocation, l'art du portrait et la finesse de remarques psychologiques qui caractérisent leur manière. Sans rien enlever à l'attrait de leur récit, ils en auraient toutefois accru la valeur comme instrument de travail, s'ils avaient cru devoir le diviser en chapitres et surtout le jalonner par quelques dates, nécessaires pour en mieux discerner les différentes phases et en saisir l'évolution.

Albert PINGAUD.

Gallipoli, par le Général KANNENGIESSER. Trad. franc. Un vol. in-12. Paris. Payot, 1934.

De tous les épisodes de la Grande Guerre, l'expédition des Dardanelles est peut-être celui qui paraît à la fois le plus fécond en enseignements et le plus riche en péripéties dramatiques. L'histoire nous en est surtout connue par des relations officielles anglaises ou

par les souvenirs personnels de combattants français. Il peut être curieux de la voir retracée par un témoin que sa nationalité avait placé de l'autre côté de la barricade. C'est le cas d'un officier allemand, le général Kannengiesser, venu en Turquie avec la mission Liman von Sanders (déc. 1913), d'abord employé comme directeur au ministère de la Guerre ottoman, puis désigné pour participer à la défense des Détroits comme commandant d'une division.

L'on peut distinguer dans le livre où il a consigné ses souvenirs deux parties principales. Et tout d'abord un curieux tableau, complété par des renseignements puisés aux sources officielles, de la Turquie pendant les premières semaines de la guerre mondiale, des fiévreuses émotions par lesquelles elle passe, des courants d'opinion qui la traversent, des mobiles qui expliquent sa conduite et des hommes qui dirigent ses destinées: parmi ceux-ci Djemal, Enver et Kemal, dont l'auteur trace des portraits d'autant plus curieux que le dernier n'est autre que l'actuel président de la République ottomane. Entrant ensuite dans le vif du sujet choisi par lui, l'auteur nous donne d'abord une longue description de la presqu'île de Gallipoli et des Dardanelles au point de vue politique et militaire. Il raconte les premiers combats dont elle est le théâtre (19 février, 18 mars, 25 avril) sans qu'il y prenne personnellement part. C'est à la suite du dernier qu'il reçoit (27 avril) l'ordre de se rendre sur le front des Dardanelles, où il reçoit le commandement d'une division, puis d'un corps d'armée. A part une interruption de quelques jours causée par une blessure reçue à la bataille d'Anaforta (6 août), il y restera et y paraîtra à tous les endroits où l'on se bat, jusqu'à l'évacuation définitive par les Anglais (9 janvier 1916).

Le récit de ses aventures est toujours clair, vivant et empreint d'un visible et heureux effort d'impartialité envers ses adversaires. Quel qu'en soit l'attrait, l'intérêt général de son livre réside surtout, soit dans ses remarques sur la psychologie des troupes placées sous son commandement, soit dans les leçons qu'il croit devoir tirer des événements dont il a été le témoin et l'acteur. Il attribue la victoire finale des Turcs, qu'il qualifie d'« étonnante » à quatre causes principases, d'inégale importance d'ailleurs : tout d'abord l'énergie communicative du commandant supérieur de la défense, le général allemand Liman von Sanders et la ténacité traditionnelle du fantassin turc; puis l'abondance de munitions et les ressources en eau sans lesquelles aurait promptement fléchi son endurance morale et physique. Du côté opposé, il a surtout manqué aux Anglais, avec l'expérience professionnelle d'une armée de métier, cet instinct d'opportunité qui permet de renoncer parfois aux plans primitivement établis pour utiliser au mieux les occasions offertes par le cours changeant des événements. Il leur est arrivé ainsi à plusieurs reprises de laisser passer le moment favorable pour exploiter leurs premiers succès. — Et si maintenant l'on s'attache pour conclure à faire le bilan de ce que l'expédition a coûté à la cause de l'Entente l'on constate qu'elle a immobilisé pendant près d'un an un total de 539.000 combattants, sur lesquels 180.000 ont été tués, blessés ou prisonniers. L'on ne peut se défendre d'un sentiment d'amertume rétrospective en songeant, non seulement à l'étendue comme à l'inutilité

de ces sacrifices, mais encore à ce fait que l'expédition a eu pour premier effet de faire abandonner le projet de débarquement à Salonique dont le principe avait été décidé en janvier et dont le succès pouvait, avant l'entrée en ligne de la Bulgarie, changer à peu de frais et au bénéfice des Alliés toute la situation balkanique.

Albert PINGAUD.

La crise européenne et la grande guerre (1914-1918), par Pierre RENOUVIN. Un vol. in-8°, Alcan, 1934 (dans la collection « Peuples et civilisations »).

Nous voici en présence d'une œuvre de tout premier ordre, longtemps attendue, et dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle répond pleinement aux espérances éveillées par le nom de son auteur. On y retrouvera d'abord les qualités qui ont valu à M. Renouvin une place de choix parmi les historiens de la jeune génération : la vivacité des récits, la clarté des explications, la pondération et la sûreté des jugements. L'on y appréciera également l'application de la méthode qui caractérise la collection dont le volume fait partie, c'est-à-dire un effort constant, d'une part pour saisir la vérité, et d'autre part pour montrer la liaison des événements d'ordre divers qui composent la trame et déterminent le cours de l'histoire.

Cet esprit de synthèse apparaît d'abord à la largeur avec laquelle ont été fixées, ou pour mieux dire reculées, les limites chronologiques et géographiques du sujet. Si le volume est consacré à l'histoire de la Grande Guerre et s'il a pour terme la conclusion de l'armistice de Rethondes, il commence en 1904, parce que c'est à ce moment que paraît à l'auteur remonter l'opposition des deux systèmes d'alliance d'où devait sortir, dix années plus tard, la conflagration européenne. Et de même, il n'a eu garde de perdre de vue, au milieu du fracas des batailles, l'évolution pacifique qui se poursuivait en même temps parmi les neutres de l'Europe, en Extrême-Orient, et même au milieu des nations de l'Amérique latine. Enfin — et c'est peut-être là la plus notable innovation de son ouvrage — il n'a pas cru devoir, comme tant d'autres, accorder dans le récit d'une grande guerre une importance exclusive aux opérations militaires proprement dites. Il semble les regarder comme couvrant seulement la surface de l'histoire, et il s'attache à pénétrer dans ses profondeurs pour nous décrire les courants d'idées qui traversent les pays belligérants, les oscillations de leur esprit public, les difficultés de leur situation économique, enfin les tentatives de médiation ou d'intervention des neutres pour mettre fin à la lutte. Un simple coup d'œil sur les titres de la table des matières suffit à montrer à quel point le livre de M. Renouvin s'écarte de ce type de l'*histoire-bataille* qui a été si longtemps en honneur.

Il faudrait en suivre et en dépouiller les 600 pages pour relever tout ce qu'il y a semé d'aperçus dignes d'être signalés et retenus. A ce point de vue, l'on notera surtout dans cet ensemble le chapitre IX, consacré à la crise de juillet 1914, parce qu'il condense sous une forme claire et vivante toute la série d'études auxquelles l'auteur a attaché son nom. Il nous donne sur les origines et les responsabilités de la guerre une explication pondérée, objective, vrai-

semblable, à laquelle le lecteur moyen accolerait volontiers l'épithète de « définitive » s'il ne se rappelait, à propos de questions aussi passionnément controversées, la définition qu'un humoriste sceptique avait un jour donnée de l'histoire : la version plus ou moins rapprochée d'un texte que personne ne connaît.

Albert PINGAUD.

Police politique hitlérienne, par Xavier DE HAUTECLOCQUE. Editions de la *Nouvelle Revue Critique*. Un vol. in-12, 1915.

S'il est encore trop tôt pour écrire l'histoire de l'hitlérisme, puisqu'elle se poursuit sous nos yeux et qu'elle est loin d'être achevée, du moins est-il possible et utile de recueillir dès maintenant les témoignages qui pourront servir à l'établir un jour. C'est à ce titre qu'il convient de signaler le nouveau volume dans lequel M. de Hauteclocque, déjà connu comme une spécialiste des choses d'Allemagne, vient de consigner les résultats d'une patiente enquête sur les causes, l'étendue et les résultats des événements, ou pour mieux dire les assassinats du 30 juin dernier. Enquête rendue particulièrement difficile par l'atmosphère de terreur qu'ils avaient eu pour effet de faire peser sur l'Allemagne et qui empêchait beaucoup d'instructives confidences. L'auteur a su, à force d'ingéniosité et de pénétration, surmonter en partie, ces obstacles, pour nous apporter cette conclusion ou au moins cette impression que les sanglantes exécutions, sur lesquelles les chefs de l'Allemagne hitlérienne ont cherché à faire le silence, ne se justifiaient nullement par un légitime souci de défense personnelle, mais répondaient à un dessein prémédité en vue de se débarrasser d'adversaires ou même de rivaux gênants. L'auteur a apporté dans cette étude les qualités de pénétration et la vivacité d'impression qui lui ont valu la réputation d'un reporter de grande classe.

A. P.

Le Gérant : H. ANGLES.

Rodez, imp. P. CARRÈRE (fondée en 1624)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 AVRIL 1935

Rapport de MM. les Secrétaires

Mesdames, Messieurs,

Le premier devoir de l'auteur de ce rapport annuel est de saluer et d'honorer en votre nom la mémoire de ceux des membres de la Société qui ont été, au cours de l'année, ravis à notre affection.

Le Maréchal Lyautey a terminé, dans le deuil de la nation, son illustre carrière. Des voix autorisées en ont déjà retracé le cours. Il ne convient de rappeler ici que le bienveillant intérêt qu'il témoignait à nos travaux.

L'an dernier, il assistait encore au banquet qui suit notre assemblée générale. Il s'y montra, comme toujours, plein de verve, étincelant d'idées. Il était tout action. Il avait fait l'histoire et ne se montrait pas soucieux de l'écrire. Mais il s'intéressait, en homme averti, à celle du passé et ses jugements, brusques et profonds, n'épargnaient pas plus les morts que les vivants, car il pensait, comme son ami Eugène-Melchior de Vogué, que les morts combattent toujours dans nos cœurs et pèsent sur notre destin.

Le Maréchal, qui avait beaucoup réfléchi sur l'histoire de son pays, était, par toutes les fibres de son être, rivé à la tradition. Comme Barrès, il puisait dans l'amour de sa Lorraine natale son amour pour la France, sa passion pour la Plus Grande France,

Il eut l'occasion, dans son discours de réception à l'Académie, en prononçant l'éloge d'Henry Houssaye, de faire connaî-

tre son opinion sur la grande crise, qui de 1792 à 1815, a rompu la chaîne de notre histoire. Quelque admiration qu'un soldat comme lui dût éprouver pour Napoléon, il voulut alors mettre en lumière le bienfait inespéré de ce traité du 30 mai 1814, par lequel Louis XVIII et Talleyrand, puisant leur force devant l'étranger dans le prestige de la tradition royale, sauvèrent, après vingt-deux ans d'une guerre épuisante et finalement désastreuse, et même étendirent encore les anciennes frontières de la France. Au traité de 1814, il opposait le traité de 1815, que nous n'avons pu effacer en 1919, et qui fut, disait-il, « la rançon des Cent jours ». Les intuitions de Lyautey s'accordaient ainsi avec les méditations studieuses d'Albert Sorel.

M. Henry de Navenne se tenait depuis quelques années éloigné de nous en raison de son grand âge et de l'état de sa santé. Ce fin diplomate, dont la carrière fut brisée en 1904 par la rupture des rapports de la France et du Saint-Siège, était un amoureux de Rome où il avait passé une grande partie de son existence. La Ville Eternelle n'avait pas de secrets pour lui. Il s'y promenait en compagnie de Stendhal, de Chateaubriand et du Président de Brosses, l'aimant comme Montaigne aimait Paris « jusque dans ses verrues ». Il habitait une maison maintenant détruite pour faire place à la Via del Impero. Ses fenêtres dominaient le Forum. C'est d'un tel observatoire qu'il écrivait, à ses moments perdus, l'histoire du Palais Farnèse, où l'Ambassade de France était déjà établie sous Louis XIV et dont l'admirable galerie, peinte par le Carrache, a vu tout récemment se renouer, comme dans un nouveau printemps, l'union, si conforme à l'histoire et à la nature, de la France et de l'Italie.

Avec M. Edmond Bapst, membre de notre Comité, a disparu un excellent serviteur de la France. Sa modestie égalait son courage. Conseiller à Pétersbourg, à Constantinople, Ministre à Pékin, plus tard, Directeur des Affaires Politiques, puis Ministre à Copenhague, à Christiana et Ambassadeur à Tokyo après la guerre, partout il a laissé le souvenir d'un travailleur obstiné, d'un caractère sévère uni à une parfaite bonté et d'un patriotisme agissant. Sa carrière ne fut pas exempte de graves épreuves. Il les supporta stoïquement, opposant un silence plein

de dignité à l'injustice, un froid dédain aux critiques, mais emportant l'estime et l'amitié de tous les honnêtes gens.

Comme son frère, le regretté Germain Bapst, il avait toujours eu un goût très vif et une compréhension pénétrante de l'histoire. Ses préférences l'attiraient vers le Second Empire auquel le rattachaient ses traditions de famille. Après sa retraite, résidant tour à tour en Alsace et à Paris, éloigné du monde par les deuils cruels, miné dans sa santé, il continuait de patientes recherches. Nous lui devons d'avoir éclairci le mystère tragique de la naissance et de la mort de Gaspard Hauser, ce fils de Stéphanie de Beauharnais, grande-duchesse de Bade, que la haine du sang français parvint à dépouiller de ses droits héréditaires et condamna à une existence abjecte et à une fin prématurée. La mémoire d'Edmond Bapst, diplomate et historien, est assurée de lui survivre.

Avec M. le baron Jean de Nervo nous avons perdu un de nos membres les plus distingués et les plus érudits.

Nous garderons le souvenir de M. le comte de Plancy comme celui d'un des plus charmants représentants de notre vieille diplomatie. Entré dans la carrière sous le second Empire, il se trouvait à Berlin avec M. de Courcel au moment de l'affaire Schnæbelé. Pendant la guerre de 1870, capitaine au régiment des mobiles de l'Aube, il prit part, sous les murs de Paris, au combat de Bagneux, auprès de l'héroïque commandant de Dampierre. Il aimait l'histoire et, au premier rang, l'avait vécue.

La mort, subite autant que prématurée, de M. Frédéric Clément-Simon nous fut annoncée à la veille même du jour où il devait faire au Cercle Interallié une conférence sur la Grèce inconnue, qui s'annonçait comme un succès et qui paraîtra dans notre Revue. Il venait de publier dans la *Revue des Deux Mondes* un remarquable article pour le cinquantenaire d'Edmond About. Nous perdons en lui un des membres les plus actifs de notre Comité, en même temps qu'un parfait ami. Ancien Ministre à Prague, à Belgrade et à Athènes, M. Clément-Simon, comme M. Edmond Bapst, sut faire honorer la France partout où il la représenta et joignait à une rare culture des dons d'action : la fermeté du caractère et un dévouement sans limites à ses fonctions.

Après avoir évoqué nos deuils, rappelons maintenant les succès qui nous réjouissent et, tout d'abord, celui qui vient d'illustrer d'un nouvel éclat un nom qui nous est cher à tous, celui du Duc de Broglie. C'est le duc Albert de Broglie, son grand-père, qui fut en 1887 le fondateur de la Société d'Histoire Diplomatique. En attachant à la naissance de notre Société le prestige de son nom, de sa réputation d'historien et d'homme d'Etat, il en a assuré la durée. Son petit-fils, M. le duc de Broglie, a bien voulu nous continuer sa protection. C'est pourquoi son élection récente à l'Académie française a fait rejaillir sur nous quelques rayons de la gloire que sa famille, depuis plusieurs générations, ne cesse de répandre sur la science, sur les lettres et sur les armées de la France.

Nous saluons également d'un cœur unanime, l'élection à l'Institut de M. Charles-Roux, notre éminent Ambassadeur près le Saint-Siège, très ancien collaborateur de notre Revue, qui poursuit avec tant de bonheur sa double carrière d'historien et de diplomate, l'une et l'autre si riches encore d'avenir.

Membre de notre Comité, comme M. Charles-Roux, M. Pagès vient aussi d'entrer à l'Institut, qui a voulu récompenser ses rares et solides mérites de professeur et de savant. Enfin, M. Bernard Fay, de notre Comité, a été nommé Professeur au Collège de France, où ses leçons sur l'histoire américaine font autorité. Il en détachait tout récemment pour nous un article sur la première Légation des Etats-Unis en France.

La *Revue d'Histoire Diplomatique*, qui est l'organe de notre Société, continue d'offrir à des lecteurs de choix, en même temps que des documents inédits, des études précises et variées. M. Charles Dupuis, dans deux articles sur la Sainte Alliance et le Directoire européen de 1815 à 1818, nous montre quel fut le vice intérieur de ce premier essai d'une Société des Nations. La Sainte Allliance avait été conçue dans une inspiration toute chrétienne par l'Empereur de Russie Alexandre Ier. Metternich, beaucoup plus réaliste, n'y vit qu'un moyen d'assurer la domination de l'Autriche en Allemagne et en Europe. Le directoire des cinq puissances s'effondra bientôt sous la divergence des principes et des intérêts. Cette étude magistrale est, en quelque

sorte, le complément de l'ouvrage désormais classique de l'éminent historien sur *le Ministère de Talleyrand en* 1814.

Dans un article de grande allure sur le Maréchal Lyautey, « ambassadeur extraordinaire de France en Afrique », notre Président, M. le comte de Saint-Aulaire, qui fut le collaborateur immédiat et le confident du Maréchal, a pénétré profondément cette âme ardente et inassouvie, cette intelligence dégoûtée de tout ce qui n'était pas l'action, cette imagination qui avait toutes les hardiesses, mais savait se discipliner dans le cadre de la tradition.

M. le baron Ludovic de Contenson, nous a donné l'introduction de son bel ouvrage sur la *Société des Cincinnati de France et la guerre d'Amérique*. Le 10 mai 1783, les officiers de l'armée américaine, sur le point de se disperser après la clôture des hostilités, fondèrent une société d'amis, qui devait se perpétuer héréditairement dans la personne de l'aîné de leurs descendants. La branche française des Cininnati, approuvée par le Roi Louis XVI et composée de quatre cents membres environ, se groupa autour de Rochambeau, de Lafayette, de l'Amiral de Grasse et du Bailli de Suffren. Après 1792, elle se dispersa. Reconstituée à la veille de la grande guerre, elle est maintenant complètement réorganisée sous la présidence de M. le duc de Broglie. Le baron Ludovic de Contenson, en réunissant tous les documents qui la concernent, en publiant des notices sur tous ses membres d'origine, a élevé un nouveau monument aux fastes militaires de la France, en même temps qu'il contribuait à resserrer les liens puissants de l'amitié franco-américaine.

M. le baron de Barante vient encore d'extraire pour nous de ses inépuisables archives de famille des inédits de grand intérêt, notes du comte de Saint-Priest, lettres de Madame de La Briche. M. Albert Pingaud nous a donné les dernières pages de son important ouvrage sur le Premier royaume d'Italie, qui lui mérite la reconnaissance de tous les historiens de la période napoléonienne. M. Maurice Casenave, qui connaît aussi bien l'histoire de la France que celle de l'Amérique, nous a entretenu des vieilles institutions du Béarn ainsi que des

débuts de l'organisation catholique aux Etats-Unis. Notre ambassadeur à Ankara, M. Kammerer, a continué ses remarquables études sur un pays de haute actualité, l'Abyssinie.

En ces temps où les historiens rivalisent avec les romanciers, où le grand public ne paraît se passionner que pour le sensationnel et ne se plaire que dans le fait divers, où l'on sollicite les textes quand même on les consulte, nous maintenons, pour notre modeste part, la tradition des recherches d'archives, des faits contrôlés, des idées appuyées sur les faits. Nous apportons ainsi notre humble mais honnête contribution à la véritable science. Ajoutons que, par la qualité de ses lecteurs, par son expansion hors de nos frontières, notre Revue contribue à faire mieux connaître, c'est-à-dire mieux apprécier, dans l'universelle concurrence, la culture humaine et généreuse de la France.

Emile DARD.

Le Japon d'aujourd'hui

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Un jour, dans le courant du mois de janvier dernier, je reçus une lettre signée du comte de Saint-Aulaire, me demandant si je pouvais accepter de venir parler à la tribune de votre honorable société sur un sujet à mon choix. Toute personne, par modestie et par timidité, hésiterait à entreprendre une telle tâche, si flatteuse qu'elle soit, lorsque le sujet doit être traité dans une langue autre que sa langue maternelle. Je n'ai pas échappé à la loi commune. Néanmoins j'avoue en revanche que le désir m'a gagné en même temps de saisir cette belle occasion, d'abord pour prendre contact avec les illustres membres de votre société, puis pour essayer, en dépit de mon maigre maniement de la langue française, de leur présenter quelques points de vue. Dans quelle intention, me direz-vous ? Eh bien ! Messieurs, tout simplement pour vous faire réfléchir, sinon vous convertir, — car ce serait une tâche au-dessus de mes forces, — à la thèse que mon pays soutient et aux conditions dans lesquelles il se trouve actuellement. Au demeurant, la proposition de votre société m'a séduit par le grand honneur qu'elle conférait, au-delà de moi-même, à mon cher pays et c'est pourquoi j'y ai asquiescé. Laissez-moi vous en remercier; j'espère que l'auditoire indulgent ne retiendra, à travers les imperfections de la forme, que l'unique mobile qui me guide : dire vrai.

Parler de mon pays ! La tâche n'est guère aisée. En l'espace d'un quart d'heure faire le tour du monde, c'est courir le risque de subir le vertige. C'est pourtant ce que je voudrais éviter.

Mon pays, Messieurs, vient de passer par une série de cauchemars au cours des trois dernières années : tension formidable entre la Chine et le Japon, éclatement du feu en septembre 1931, conflit armé en Mandchourie et au Jehol, incident de Changhaï, Conseil et Assemblée extraordinaire de la S. D. N., résolution de celle-ci du 24 février 1933, enfin retrait du Japon de Genève. Survint ensuite la rumeur d'une action concertée contre le Japon, — d'où malaise et effervescence; proclamation en 1932 du nouvel Etat de Manchoukouo et, finalement, dénonciation du Traité de Washington en décembre 1934. Tous ces événements qui se sont succédé avec une rapidité foudroyante n'ont pu que contribuer, chez nous, à raidir l'opinion publique, à bouleverser la sérénité du jugement, provoquant ici des attaques véhémentes contre le gouvernement, là des protestations intempestives de la jeunesse attribuant tous les maux à je ne sais quelle oligarchie de richissimes, ailleurs un discrédit des partis politiques regardés comme impuissants. On se demandait où va le Japon ? Que veut-il ? C'était non seulement en Europe ou en Amérique qu'une quantité de livres paraissaient sous ce titre, mais au Japon même, on se posait la même question; c'est assez dire quel désarroi s'emparait des esprits au sein de notre peuple.

Mais chez nous les hommes honnêtes, résolus, pondérés ne manquaient tout de même pas. Grâce à eux, nous sommes parvenus à démêler l'écheveau de difficultés qui, à de certains moments, passaient pour inextricables. Grâce à eux, déjà nous voyons poindre une lueur d'espoir, faible encore certes, mais déjà scintillante. Tout en se laissant voguer sur une mer agitée, tout en subissant coup après coup les assauts violents de l'opinion publique montée, ces hommes n'ont pas lâché le gouvernail, bien déterminés qu'ils étaient à ramener peu à peu le calme parmi certaines fractions du peuple excédées d'aigreur.

Il est vrai que le Gouvernement du Japon a dénoncé, vers la fin de l'année dernière, le Traité de Washington. Mais, en ce faisant, il ne nourrissait aucune intention de profiter de cette dénonciation pour augmenter ses forces navales. Le Japon veut, au contraire, faire descendre à un niveau aussi bas que

possible ses forces navales; il est même préparé à l'abaisser au-dessous du niveau des forces actuelles, pourvu que, bien entendu, cette nouvelle limitation soit acceptée par les autres puissances navales de premier ordre. Je ne suis pas préparé pour discuter ici le fond de la question navale et exposer la thèse japonaise; ce n'est pas là le point essentiel de mon exposé. Je n'aurai garde cependant d'appuyer sur le fait que le Japon n'a aucunement l'intention de profiter de l'annulation du Traité de Washington pour s'engager dans la voie du réarmement. J'ajoute, entre parenthèses, que si mon pays procède actuellement à la construction de quelques navires auxiliaires, c'est toujours en stricte conformité du Traité de Londres qui fut rédigé, en tant qu'il s'agit de la marine japonaise, dans le sens du maintien des forces existantes en 1931. Pour la catégorie des sous-marins, nous avons même accepté de réduire le tonnage que nous possédions à cette époque-là. Toute construction de nouveaux navires ne revêt donc que le caractère de remplacement des vieux bâtiments.

Il est vrai aussi que, depuis quelques années, nous nous sommes heurtés à des difficultés avec la Russie des Soviets, puissance avec laquelle nous entretenions d'ailleurs les meilleurs rapports jusqu'aux événements de Mandchourie. L'Europe s'est émue de la tension qui s'est malheureusement produite entre les deux pays et cette inquiétude dégénéra vite en bruits d'après lesquels un conflit armé serait inévitable ou même imminent. Mais, des deux côtés, des hommes politiques de bon sens n'ont pas ménagé leurs efforts, efforts opiniâtres qui méritent beaucoup de louanges; grâces soient rendues, je le répète, à leur souci de mettre tous voies et moyens en œuvre pour une compréhension mutuelle. Ensemble, ils ont réalisé la liquidation d'une des causes les plus épineuses et les plus dangereuses des frictions, celle de la vente du Chemin de Fer de l'Est chinois, connu actuellement sous le nom de Chemin de Fer Nord-Mandchou. Ici aussi je dois souligner que la cause de la paix a triomphé. Je veux que ces bienfaisants efforts continuent; je veux écarter toute idée pessimiste outrancière et dis : pourquoi ne pas employer tous nos moyens pour lever tous les obstacles qui pourraient barrer le chemin à la consolidation de la paix en Extrême-Orient.

En effet, depuis quelques semaines, se dessine une certaine amélioration dans les rapports entre la Chine et le Japon, indice du phénomène depuis longtemps souhaité. Mais, chose curieuse, à peine aperçoit-on une faible lumière soulevant le voile des ténèbres dans nos relations, que l'on s'inquiète des répercussions éventuelles. On donne trop volontiers libre cours à la fantaisie; on imagine toutes sortes de combinaisons politiques ou économiques; on va même jusqu'à invoquer le spectre d'un péril venant de l'Extrême-Orient, spectre surgissant de la coalition inimaginable de toute l'Asie qui se dresserait bientôt contre la vieille Europe. Mais je me demande et je vous demande si pareille coalition asiatique est réalisable; je vous demande surtout si elle pourrait accumuler une force assez formidable pour devenir un jour une menace pour l'Europe ? Les efforts du seul Japon dans le domaine économique ou politique ne pourront jamais constituer une menace quelconque contre le vieux monde bien organisé et magnifiquement outillé. Nous sommes trop petits pour cela et si l'Europe se sentait quand même menacée de ce chef, je dirais qu'elle exagère délibérément le péril. Admettons qu'un jour la Chine et le Japon s'entendent — encore faudrait-il se demander combien de temps nous aurons à attendre cet heureux revirement — devrait-on en conclure que, par une sorte de fatalité inexorable, ce jour-là sonnera le glas de l'Europe ? Non, Messieurs, l'Europe est trop grande, trop robuste, trop bien ordonnée pour que ses assises puissent en être ébranlées. Ce serait même mettre le monde dans une situation quelque peu ridicule que de prêter à l'Europe le désir l'obtenir de l'Asie une assurance d'apaisement. Il est vrai qu'il y a chez nous quelques partisans de la doctrine du pan-asiatisme. Ce principe — d'ailleurs fort incertain tant au point de vue de ses chances de réalisation que de l'ampleur de son application — est, selon moi, plutôt une riposte qui a été accentuée du fait de la sortie du Japon de la S. D. N. En effet, à l'époque où l'on craignait une coercition extérieure susceptible d'être un jour exercée contre nous, il était assez compréhensible qu'un mouvement de ce genre pût renaître dans l'esprit d'un certain groupe d'hommes inquiets. Le pan-asiatisme ne revêtira pas d'aspect dangereux tant qu'il ne visera qu'au ras-

semblement des peuples parents en vue de mieux assurer leur bien-être. Il deviendrait troublant pour la paix mondiale au moment où il viserait à grouper tous les peuples asiatiques, civilisés ou non, pour les jeter contre la race blanche, dénoncer sa supériorité, détruire la civilisation occidentale. Mais peut-on même concevoir un tel mouvement d'anéantissement ? Supposons que pareil drame prenne corps, on ne serait plus en présence du pan-asiatisme, d'une force digne de cette appellation doctrinale, il s'agirait purement et simplement de fanatisme. Dès lors, il est bien certain qu'on rencontrerait partout des gens de bon sens pour contrecarrer un mouvement si insensé. Autant que je sache, et à quelques exceptions près, il n'y a que le pan-asiatisme, au sens pacifique du mot, qui trouve audience chez nous. Mais déjà nous pouvons constater que se juxtapose un courant assez fort qui, tout en accueillant l'idée du rapprochement entre les peuples asiatiques, décourage toute coalition ayant un caractère hostile. Ce courant s'oriente, non pas vers un nationalisme exaspéré, exclusif de tout ce qui est étranger, mais au contraire vers l'évolution éclairée dans le sens de la coopération entre les peuples et les races. Encourageons ce mouvement pondéré; conjurons tout sentiment sinistre qui tendrait à dresser une race contre une autre; la haine raciale est la pire de toutes et, en aucun cas, elle ne contribuerait à l'affermissement de la paix.

Je ne voudrais pas abuser de votre bienveillante attention, mais vous me permettrez de dire un mot d'une autre allégation non moins trompeuse qui s'est fait jour dans certains milieux. Depuis deux ou trois ans, le Japon est accusé d'exporter trop de marchandises bon marché. Les statistiques les plus récentes de la S. D. N. nous démontrent que les exportations du Japon, pour 1933, n'étaient que de 3.12 p. 100 par rapport aux exportations totales du monde entier. Ce pourcentage, vous le voyez, n'est pas de nature à soulever dans le monde une appréhension sérieusement motivée. A ce propos, on nous a accusés de dumping; c'est inexact. Nous n'avons jamais fait ni dumping social, ni dumping monétaire. Mais le change ! dit-on. Il est vrai que nous avons perdu 60 p. 100 dans le change, et ce, en dépit des efforts de relèvement de

notre monnaie. Mais par ailleurs n'avons-nous pas assisté à la débâcle de plusieurs autres monnaies, dont quelques-unes sont tombées bien davantage encore ? Une autre critique consiste souvent à attribuer aux ouvriers japonais des salaires de famine. A vrai dire, chez nous, tout le monde est mal rétribué, non seulement les ouvriers, mais aussi les fonctionnaires supérieurs ou subalternes et les employés des établissements privés (les salaires de ceux-ci étant en fonction des salaires gouvernementaux). Il ne faut pas oublier qu'en 1867, le Japon a subi une réorganisation radicale, tant au point de vue social qu'au point de vue politique. Ce renouvellement est connu chez nous sous le nom de Restauration. D'un seul coup les anciennes classes privilégiées ou fortunées disparurent complètement. Tous les sujets étant désormais égaux devant la loi, le fils d'une famille pauvre de *Samouraï* et celui d'une famille de paysans purent aspirer, sans discrimination aucune, aux postes élevés de l'Etat, pourvu qu'ils remplissent les conditions requises. Du même coup, la richesse du pays, qui d'ailleurs n'était pas énorme, se trouva nivelée et toutes les classes devinrent ainsi assez pauvres. Ces circonstances expliquent en quelque mesure les traitements et salaires relativement bas. Les employés et les ouvriers ne sont pas si mal rétribués par rapport à la rémunération allouée aux fonctionnaires subalternes; leur bien-être demeure assuré. Seulement, il faut noter la formation récente, dans l'industrie, d'une catégorie nouvelle de grosses fortunes, ce qui a entraîné un déséquilibre dans la répartition des richesses du pays. Pour un peuple tel que le nôtre, communément épris de goûts modestes, pareil déséquilibre constitue sans doute l'une des causes aiguës du malaise social. Mais pour ne pas trop prolonger ma conférence, je me bornerai aujourd'hui à mentionner cette question sans la traiter.

Je dois faire état d'un autre reproche mal fondé. Les ouvriers japonais, dit-on, font trop d'heures de travail. Si notre Gouvernement n'a pas encore ratifié la Convention de Washington relativement aux huits heures quotidiennes de travail, nous n'en sommes pas moins dotés d'une loi spéciale qui réglemente le travail dans les usines et les fabriques. Cette loi n'est pas lettre morte. Pratiquement, les heures effectives de travail dans

une usine organisée, par exemple dans une filature, sont de huit heures et demie. Il est vrai qu'en dehors de ces usines soumises à la législation en question, il y a nombre de petits commerçants et d'artisans que cette réglementation n'atteint pas; chez ceux-ci, les heures de travail sont à la vérité plus longues. Mais il ne faut pas croire que ces habitudes donnent lieu aux mêmes abus et aux mêmes critiques que le travail à domicile dans d'autres pays. Le travail dans la famille japonaise est loin d'être pénible et tendu comme le travail d'usine: nos mœurs font au chef de famille, d'atelier, un véritable devoir de bienveillance envers les personnes qu'il emploie; et celles-ci se considèrent comme liées à lui par un devoir d'attachement et de fidélité. Il y a là un régime touchant et pittoresque qui est bien loin, au moins dans le cas général, de consacrer des pratiques cruelles pour le travailleur. Aussi beaucoup de personnes voient-elles d'un œil attristé ces mœurs disparaître peu à peu devant les nécessités d'organisation de la grande industrie, du travail d'usine. Elles regrettent le « bon vieux temps » et des changements psychologiques qui pourtant sont peut-être inévitables. En tout cas, pour un peuple comme le mien, qui aime le travail, le retenir n'est pas possible; il en va de même pour tout peuple laborieux.

Avant de conclure, permettez-moi d'ajouter encore un mot : Nous nous sommes retirés de la S. D. N. et tout le monde sait quelle en fut la raison. On peut nous faire grief, si l'on veut, de l'attitude que nous avons alors prise; par contre, nous sommes à l'abri de tous reproches eu égard à la politique que nous avons adoptée depuis notre démission : tout en nous retirant en Extrême-Orient, nous avons cherché à y rétablir et à y consolider la paix. Si nous avons préféré la solitude, ce n'est pas pour troubler la paix en ces parages; au contraire, tous nos efforts tendent à une meilleure compréhension avec l'un ou l'autre de nos voisins. Ces efforts ne seront pas épargnés à l'avenir. Certes, nous ne prétendons pas être en mesure d'écarter dès maintenant toutes les difficultés d'ordre intérieur ou extérieur. Mais je suis convaincu que nous ne manquerons pas chez nous de réserve ni en hommes capables, ni en énergie nécessaire pour surmonter tous les obstacles.

De même que l'Asie, l'Europe traverse actuellement des

temps troublés. Une psychologie inquiète s'emploie à échafauder toutes sortes de combinaisons politiques entre les Etats ou entre les continents. Dans le dédale des choses, d'aucuns finissent parfois par se croire fondés à révéler telle combinaison politique où mon pays serait délibérément impliqué. J'en appelle au bon sens. Pourquoi le Japon s'est-il retiré loin de l'Europe ? Sans nul doute, pour conserver à sa politique l'indépendance, persuadé qu'il serait ainsi mieux en mesure de servir la cause bienfaisante à laquelle il est attaché. Dès lors, pourquoi chercherions-nous à nous immiscer dans les affaires européennes ? Si l'Europe éprouve des difficultés, elle saura les aplanir elle-même. Nous le lui souhaitons très sincèrement.

Par un matin d'octobre dernier, alors que j'étais sur le point de quitter mon pays pour regagner mon poste en France, après avoir passé trois mois de congé, je fus reçu en audience par un de nos hommes d'Etat les plus anciens et les plus vénérés du peuple tout entier. Notre entretien se déroula dans sa villa d'une noble simplicité située au bord de la mer. Sous la véranda ensoleillée, je m'étais mis à développer depuis un moment ma thèse sur la coopération entre les Etats. Après en avoir approuvé les grandes lignes, il ajouta : « Nous venons de traverser d'immenses difficultés, peut-être les plus grandes que notre histoire ait jamais connues. Depuis trois ans nous avons été fortement secoués, bousculés par des assauts formidables, des vagues surgissant de luttes à la fois intérieures et extérieures. Nous subirons sans doute bien d'autres convulsions et serons en butte à bien d'autres tracas. Vous autres, diplomates, il se peut que vous soyez entraînés dans des engrenages fort embarrassants. Mais ne perdez jamais votre sang-froid; gardez sans cesse confiance dans l'avenir; tôt ou tard, les vagues impétueuses finiront par se calmer; le couronnement de vos efforts apparaîtra. » Ces mots résonnent encore à mes oreilles. Partis de la bouche calme, mais si résolue de ce noble homme d'Etat, retiré de la vie politique active, ces propos m'avaient fort impressionné. Ils me semblent contenir la clé de la sagesse. Ne perdons pas confiance, Messieurs, et avec la fermeté qu'il sied, continuons d'agir énergiquement en faveur de la cause de la paix.

M. Naotake Sato,

Ambassadeur de S. M. l'Empereur du Japon.

Impressions du Japon

Nous serons tous reconnaissants, j'en suis sûr, à S. E. M. l'Ambassadeur du Japon, de l'exposé lumineux qu'il nous a fait de la situation politique présente et des aspirations de son pays. Pour moi j'en veux seulement retenir l'impression de confiance et de sérénité courageuse sur laquelle il l'a terminé. Il me semble voir « cette villa d'une noble simplicité située au bord de la mer » où il vint visiter un des hommes d'Etat les plus anciens et les plus vénérés du peuple japonais. Ce qu'il appelle « une villa d'une noble simplicité », c'est probablement une de ces maisons exquises dont le Japon a le secret, une de ces maisons dont toute la richesse consiste dans le choix harmonieux des boiseries, dans leur précieuse rareté, dans l'élégance impeccable de leur disposition, dans le fini de chaque détail. Sans doute son hôte n'avait-il orné la pièce où il recevait que d'un seul tableau, d'un seul kakemono, choisi selon la saison, le jour et le goût de son âme, car nos galeries de peintures ne sont pas du tout dans les habitudes japonaises ; les Japonais ne veulent pas que leurs maisons ressemblent à des musées. L'hôte enfin, je me plais à me le représenter sous les traits du marquis de Saionji, que j'ai eu l'honneur d'approcher jadis et qui se rappelait encore le temps où, jeune étudiant au Quartier Latin, il révélait le charme de la poésie japonaise à la fille de Théophile Gautier. Lors de mon premier voyage au Japon, il était ministre. Quinze ans après, lorsque j'y revins, le marquis s'était retiré à Kyoto, où on le consultait comme un oracle. Il était la sagesse même. Oui, Monsieur l'Ambassadeur, après, vous avoir écouté, il me semble que j'aie assisté, d'un peu loin évidemment, à cet entretien que vous avez eu au bord de cette mer qui est si belle, mais parfois si implacable dans

ses raz-de-marée. Et si, comme j'y suis très aimablement invité, je descends en moi-même et y réveille mes souvenirs de 1898 et de 1914, c'est bien la même impression de confiance, de prudence, d'optimisme, au moins en ce qui concerne le Japon, c'est bien cette même impression, où s'achève l'exposé que nous venons d'entendre, qui domine ces souvenirs.

Et pourtant que de fois, depuis que j'ai visité votre pays, et que de fois avant, les Japonais ont été cruellement éprouvés et par leur mer et par leur sol ! C'est même un des contrastes les plus extraordinaires : une nature volcanique, un océan ravageur, une instabilité, une insécurité que rappellent à chaque instant des tremblements de terre ou des rivages dévastés; et chez ceux qui habitent cette contrée, toujours menacée, un esprit ami de l'ordre, une sagesse profonde, une grande tranquillité d'âme et une singulière force de caractère. Ce contraste éclate dans la nature d'abord : tous ces cataclysmes ont abouti à faire les paysages les plus gracieux et les plus charmants. Je ne dis pas qu'on ne trouve point au Japon de coins sauvages où l'horreur est comme attachée; mais ils sont rares; les révolutions cosmiques y produisent de la grâce et de la beauté. Je n'ai rien vu dans le monde de plus enchanteur pour les yeux que les îles et les côtes de la mer intérieure. Une des montagnes les plus réputées, celle dont l'image se retrouve partout, le Fujihama est si harmonieux, il monte vers le ciel avec tant d'aimable régularité que les femmes auraient voulu modeler leur front à sa ressemblance. Le pays le plus périodiquement ravagé par les déchaînements de forces secrètes, terrestres ou marines, est de tous les pays le plus joli.

Même contraste, quand on entre dans son histoire. Il a été soumis pendant des siècles à une féodalité rude, et souvent en proie à d'épouvantables guerres civiles. La vie humaine y avait beaucoup perdu de son prix. Les jeunes garçons, et même les jeunes filles nobles, y apprenaient, dès leur première adolescence, le cérémonial du suicide. Il semblait que toutes les âmes fussent familiarisées avec la mort. Et c'est au cœur même de cette société que se cultivait la plus fine politesse; que le pinceau de l'artiste exprimait l'essentiel et l'éternel du mouvement

chez l'homme, l'animal ou la plante avec un raffinement de simplicité; que les laques les plus belles, les poteries les plus parfaites sortaient des mains d'artisans merveilleux, ainsi que les plus spirituels et les plus ingénieux bibelots. Pas d'art plus conscient, plus chargé d'intentions et cependant d'apparence plus léger, plus dépouillé. Il en est de la violence native des âmes comme de la violence de la nature : elle fait naître de la grâce et de la beauté.

Voilà une des plus fortes impressions que j'ai remportées de mes deux séjours au Japon. Et je crois qu'on peut plus hardiment s'engager dans l'étude de la civilisation japonaise à la lumière de cette antithèse. Elle nous éclaire par exemple le côté le plus profond d'une courtoisie qui nous charme et qui déconcertait les premiers hôtes européens du Japon. Nulle part la politesse n'a été plus minutieuse, plus soucieuse de paralyser les passions brutales, de les ligoter par les mille petits liens des conventions. Nulle part elle n'a plus accoutumé l'homme à réagir contre ses instincts, à sourire même dans ses désespoirs. Nulle part, elle n'a été davantage une école de stoïcisme. Il se peut qu'aujourd'hui elle ait subi des altérations. Une civilisation de plus en plus scientifique, une concurrence vitale de plus en plus ardente, ruinent forcément des formes de politesse qui reposaient sur une sévère hiérarchie. Mais je les ai encore vues et admirées, ces manifestations d'âmes qui se possèdent, alors même que la douleur ou la colère ou simplement un abandon égoïste ne demanderaient qu'à s'emparer d'elles. On en citerait des exemples innombrables. Notre ancien ambassadeur, M. Harmand, me racontait qu'il se trouvait près du ministère où le comte Okuma venait d'avoir la jambe fracassée par une bombe de dynamite. Il s'y présenta et vit l'illustre blessé étendu tout sanglant dans le vestibule. Il lui offrit ses condoléances et, à l'instant où il se retirait, le comte Okuma, sans ombre d'ironie, lui dit, au milieu de ses souffrances : « Excusez-moi, Monsieur, si je commets l'impolitesse de ne pas vous reconduire. » — Cette politesse recouvre une nature morale qui a sa rudesse et son âpreté ; mais, enfin, elle est un très beau témoignage d'humanité.

Il ne faut pas oublier que le Japon nous a donné l'exemple

incroyable de la révolution moderne la plus radicale, la plus implacable, par certains côtés la plus effrayante et qui pourtant a fait couler le moins de sang. Il ne faut pas oublier que, presque du soir au lendemain, non seulement la haute noblesse mais toute la bourgeoisie armée du Japon, toute cette classe qu'on nommait la classe des Samouraïs ont été ruinées ; plus de privilèges, plus d'argent, plus de moyens de vivre. Les quatre cent mille Samouraïs, qui depuis dix siècles gouvernaient l'archipel, qui en écrivaient de leur sang l'histoire et la légende, qui en faisaient l'unité morale et la grandeur, furent dépouillés de tout. Victimes de leur éducation qui leur interdisait le calcul, ils mangèrent rapidement la faible somme dont le nouveau gouvernement, le nouvel état remercia leurs dix siècles de gloire et inaptes à tout travail, les bras cassés par la perte de leur sabre, qui était, suivant l'expression consacrée, *leur âme vivante*, ils glissèrent sur la pente du dénuement. Un certain nombre de ces malheureux, indignés, tâtèrent, de la rébellion. Elle aurait pu être terrible; elle fut acharnée et courte. Ces hommes, séparés par leurs barrières féodales, ne pouvaient vaincre des troupes pour qui les frontières intérieures n'existaient plus. Les vainqueurs furent les plus humains des hommes. Il n'y eut pas de représailles et les insurgés ne furent point tourmentés. Aucune révolution ne laissa derrière elle moins de ressentiments et moins de rancunes; et aucune n'a bouleversé plus profondément un pays. Les salons du Directoire ou de l'Empire, chez nous, ne présentaient pas de spectacles plus contrastés, plus extraordinaires que les premières sociétés du Japon, issues de la restauration impériale et de la révolution de 1870. La discipline de la politesse y a joué son rôle, mais surtout le sentiment du patriotisme.

Et c'est une autre impression aussi forte que la précédente que j'ai gardée du Japon : la force du patriotisme. Le Français qui voyage, — je devrais dire puisqu'il s'agit de mon expérience, le Français qui voyageait, mais je suis convaincu qu'au point de vue où je vais me placer, rien n'a changé ! — le Français qui voyage, et qui a entendu avant son départ, nombre de ses compatriotes se défendre de tout nationalisme, de tout impérialisme, de tout chauvinisme comme si ces sentiments

étaient une vieille tare dont nous eussions à nous guérir, ce Français est extrêmement surpris, dans les pays où il va, d'y trouver un nationalisme bien plus ardent que chez lui, un chauvinisme bien plus intolérant. Les peuples étrangers sont beaucoup plus chatouilleux que nous, beaucoup plus susceptibles. Je songe surtout ici au peuple américain; mais je n'en vois pas un où l'amour de la Patrie ne soit en très grand honneur. Et je doute qu'il y en ait un où il le soit plus qu'au Japon. A mon premier voyage, à la fin du siècle dernier, j'avais fait traduire le catéchisme, — je ne trouve pas de meilleur mot, — qui s'apprenait dans les casernes. « Quel est ton chef ? — L'Empereur. — Qu'est-ce que l'esprit militaire ? — L'obéissance et le sacrifice. — Qu'entends-tu par grande vaillance ? — Ne jamais regarder le nombre et marcher. — Et par petite vaillance ? — S'emporter pour un rien et s'abaisser à des brutalités viles. — D'où vient la tache de sang qui rougit ton drapeau ? — De celui qui le portait dans la mêlée. — A qui te fait-elle songer ? — A son bonheur. — L'homme mort, que reste-t-il ? — La gloire. » Je ne sais pas si on enseigne toujours le même catéchisme; mais je serais étonné qu'on y eût renoncé.

Ce n'est pas seulement sur les champs de bataille que s'est montré l'amour des Japonais pour leur pays; et le livre d'or de l'héroïsme japonais peut rivaliser avec celui de n'importe quelle nation. Je dirai même que cet amour de la patrie se double d'un sentiment de l'honneur plus étroit et plus exigeant qu'on ne le rencontre ailleurs. En 1914, comme, au moment de la guerre, je revenais pour la deuxième fois du Japon et que mon bateau s'arrêtait quelques jours dans la presqu'île malaise, j'appris à Malacca que quelques officiers japonais travaillaient dans les plantations de caoutchouc. Ils avaient été faits prisonniers par les Russes dans la guerre Russo-japonaise, en Mandchourie, et, libérés à la signature de la paix, ils n'avaient jamais osé rentrer dans leurs foyers où on les aurait accueillis comme des gens qui avaient manqué au code de l'honneur, c'est-à-dire qui ne s'étaient point suicidés. On se rappelle que le maréchal Nogi, qui se tua le jour des funérailles de l'Empereur, écrivit avant de s'ouvrir le ventre une lettre dans laquelle il rappelait l'épisode de sa jeunesse, pendant la guerre

civle, où il avait perdu le drapeau de son régiment. « De ce jour, disait-il, j'ai cherché la mort sans la rencontrer et j'ai continué de vivre et de jouir des faveurs impériales imméritées. » Il avait voulu se tuer alors : on l'en avait empêché. Je n'ose pas dire qu'en se coupant les entrailles, selon l'ancien rite, il réalisait un rêve de sa jeunesse; mais il en payait une malchance dont rien dans son âme n'avait recouvert le souvenir. Les *médecins de leur honneur* espagnols n'auraient rien à envier aux japonais.

Ce n'est pas seulement dans la vie militaire que s'affirme leur courage héroïque. Ils ont un courage aussi difficile, celui qui accepte chaque jour, dans l'intérêt supérieur de la patrie, des changements dont leur cœur saigne. Les Japonais se sont d'abord européanisés par une sorte d'enthousiasme patriotique, où entrait évidemment un goût de la nouveauté d'autant plus vif qu'ils étaient restés à l'écart du monde entier pendant deux siècles. Une fois leur constitution proclamée en 1889, leur enthousiasme tomba, leur esprit pratique se ressaisit : ils s'européanisèrent par esprit de conservation; et cela dura jusqu'à la guerre russe. Entre la guerre russe et la guerre mondiale, — dernière époque où je les vis, — ils essayaient de sauver du passé tout ce qui pouvait être sauvé sans inconvénient. Très peu se plaignaient de la disparition d'objets, de monuments, de quartiers, d'habitudes qui étaient pour eux significatifs de leur pays d'autrefois. Le plus grand nombre se résignaient à ce que rien ne fût immortel et n'admettaient pas ces plaintes vaines qu'on a entendues, disaient-ils, depuis le commencement du monde. J'ai admiré chez le peuple japonais, cette merveilleuse plasticité, au nom de la patrie.

Il est quelquefois plus courageux, plus héroïque, de vivre, sans se plaindre, dans une société nouvelle dont tant de nouveautés froissent vos fibres les plus secrètes, que de mourir devant l'ennemi. Je pense en ce moment à la Vieille Impératrice japonaise, qui mourut et qui eut des funérailles si émouvantes au mois de mai 1914. Je l'avais vue en 1898, près de l'Empereur, vêtue d'une robe vieux rose aux reflets d'or et coiffée d'un chapeau à plumes dont les plus hautes atteignaient à peine les épaules de son mari : ils écoutaient des discours qui célébraient la trentième année de leur règne et main-

tenant, revenu au Japon, j'assistais à son enterrement. Je songeais au magnifique exemple qu'elle avait été pour tout son peuple. « Les impératrices du Japon, écrivais-je alors, ne sauraient plus jamais ce que c'est que d'adopter à trente ans le corset et les robes d'une reine d'Angleterre. Elles ne sauraient plus jamais ce que c'est que d'avoir vécu toute sa jeunesse dans une pénombre de sanctuaires et d'en être brusquement tirée et de paraître en plein jour au milieu des foules, et de monter dans des trains, et de visiter des navires de guerre, et d'inaugurer des hôpitaux. Désormais les impératrices du Japon trouveront naturel d'ouvrir des bals et de recevoir à leur table des ambassadeurs carnivores. » Elle se plia sans hésitation, sans même une surprise apparente, à toutes ces innovations, et jamais elle ne dit que la musique occidentale lui déchirait les oreilles. Que de Japonais, que de Japonaises se sont modelés sur elle ! Il faut dire que le peuple japonais a un étonnant génie d'assimilation qui transforme et naturalise. Il a pris jadis sa civilisation à la Chine par l'intermédiaire de la Corée; et la littérature, la philosophie chinoises sont restées pour lui ce que la culture grecque et latine est pour nous. Mais son art est original, ou l'est devenu; son théâtre lyrique aussi, sa poésie brève aussi, sa vie également. Il emprunte, il assimile, transfigure, il japonise. Ce qu'il a fait de la civilisation chinoise, il le fait de la civilisation européenne. Je m'en suis rendu compte en le revoyant quinze ans après l'avoir vu une première fois. Je l'ai trouvé plus japonais; les nouveautés occidentales avaient déjà pris un tour, une figure d'Extrême-Orient; sur certains points, il était revenu aux anciennes élégances qui sont toujours de l'élégance. Le costume des jeunes étudiants et en général des jeunes filles mariait avantageusement les modes d'autrefois et les modes importées. Et j'imagine qu'aujourd'hui ce mouvement a dû s'accentuer. Mais je ne vous parle que de ce que j'ai vu; je ne veux pas puiser dans les livres, — du reste fort intéressants, — de nos nouveaux voyageurs.

Il me semble d'ailleurs que ces derniers ne se représentent plus très bien le Japon qui a précédé celui qu'ils ont sous les yeux. Les grandes catastrophes, comme celle que nous avons traversée, entraînent chez ceux qui en sortent ou qui viennent aussitôt après une regrettable perte de mémoire. J'ai eu la chance, en

ce qui concerne le Japon, de pouvoir me figurer encore à peu près l'époque féodale; mais j'arrivais déjà très tard. Lafcadio Hearn, que j'ai connu et que j'admire, me le faisait remarquer. Cependant, comme le goût est ce qui change le plus lentement dans une nation, comme il survit souvent aux plus grandes révolutions, j'ai encore pu apprécier le goût japonais fait de discrétion et de sobriété, tel qu'il était formulé dès le XIVe siècle, dans la littérature classique. Un auteur du XIVe siècle, Kenko, signalait les choses de mauvais goût : trop de meubles dans la pièce où l'on habite — trop de Bouddhas sur un autel privé, — trop de paroles quand on se rencontre. Et ses compatriotes, cinq siècles plus tard, pensaient comme lui. *Rien de trop* paraît être leur devise. Le Japonais étouffe son luxe : il ne le laisse éclater ni dans sa tenue ni dans sa maison. Ses vêtements seront en soie noire, mais la doublure, qu'on n'apercevra que si le vent est indiscret, en sera somptueuse. De son appartement presque nu, l'œil exercé seul découvrira la richesse silencieuse. Les belles maisons ne se distinguent pas sensiblement des maisons modestes. On n'aime la façade au Japon que dans les demeures construites à l'européenne. Dans la vraie maison japonaise, tout est simple d'apparence; mais tout semble fait pour la paix, pour la méditation; tout respire une aimable et légère volupté; tout invite aussi l'hôte à cacher sa vie et ses pensées. Avec la politesse la plus raffinée, la vie de société n'existait guère au Japon qu'à la cour et chez les grands daïmios.

Déjà au lendemain de la Révolution, un de nos compatriotes qui a écrit un livre excellent sur le Japon, M. Bousquet, disait : « A voir cette douceur de mœurs et les formules de politesse du langage, on serait tenté de croire que les Japonais sont très sociables et goûtent vivement les plaisirs du monde : il n'en est rien : les Japonais ne se voient entre eux que pour traiter d'affaires, d'intérêts politiques ou commerciaux. Rien dans leurs relations ne rappelle ce que nous appelons un bal, une soirée, une réunion mondaine. » Bousquet exagère un peu. La vie élégante existait. La bonne société n'allait pas au théâtre; le théâtre était un plaisir populaire où ne se compromettaient pas les Samurais. Cependant, on donnait quelquefois chez un grand seigneur le divertissement d'un Nô, c'est-à-dire d'une scène dramatique et encore plus lyrique, d'origine et

d'inspiration religieuses, dont les acteurs jouaient avec des masques et sous les splendides costumes du temps passé. Et on se rendait visite. Pour les dîners, les Japonais invitaient peu chez eux. L'homme conviera ses amis à une conversation autour d'une tasse de thé; mais leurs femmes ne les accompagneront pas. Les dîners auront plutôt lieu au restaurant. De mon temps, un des plus célèbres de Tokyô, le Koïokan, situé sur une hauteur, entouré de jardins exquis, avait la même beauté simple et discrète que les plus belles maisons privées. Le dîner était plus artistique que cordial. On y appelait chanteuses et musiciennes. Les chants et la musique remplaçaient la conversation. Un beau dîner ne consiste pas au Japon en bons plats et en vins fins : il consiste dans une subtile harmonie entre le paysage qu'on entrevoit par les fenêtres, les chants, la musique et les âmes.

On le sent surtout lorsqu'on a la bonne fortune rare d'être invité dans une riche maison japonaise. Le maître et la maîtresse de la maison vous reçoivent à l'entrée, vous souhaitent la bienvenue et vous offrent pour commencer une petite coupe de saké (eau de vie de riz). Pius la maîtresse disparaît et votre hôte, en attendant que les servantes apportent les petites tables, se plaît à vous montrer le kakemono qu'il a, ce jour-là, déroulé en votre honneur. La contemplation d'une belle peinture doit vous mettre en appétit. Au moment où l'on pose devant chaque convive la petite table de laque, chargée de bols d'où s'échappent des fumées odorantes, il s'excuse du mauvais dîner que vous allez faire et déclare le plus sérieusement du monde qu'il n'a rien à vous offrir. On s'agenouille sur des coussins de soie. Le repas est éclairé à la lumière de hautes chandelles (comme dans l'ancien temps) qui laissent les trois quarts de la pièce dans l'ombre, mais qui vous enveloppent d'une clarté très douce. Tout contribue à créer une impression d'intimité à la fois charmante et cérémonieuse. Dans un coin de la pièce, une servante agenouillée surveille les chandelles et les mouche quand il le faut : et on ne les mouchait pas avec plus de grâce à la cour de Louis XIV.

Au milieu du repas, la maîtresse de la maison arrive accompagnée de ses filles et suivie d'une servante qui porte dans ses bras un koto, autrement dit une espèce de harpe, l'instrument

le plus distingué de la musique japonaise. Une des jeunes filles en joue; son morceau fini, elle s'incline et se retire avec ses sœurs. La mère reste jusqu'à la fin sans toucher aux plats et sans prendre la parole, si ce n'est pour répondre aux questions qu'on lui adresse; mais elle est merveilleusement attentive aux invités et essaie de deviner et de prévenir leurs moindres désirs. Le dessert est composé d'objets d'art. La grande politesse japonaise veut qu'on surprenne ses invités, qu'on leur laisse dans l'esprit le souvenir d'un enchantement artistique. On vous présentera par exemple une boîte en laque d'or qui jadis appartint à un puissant Daïmio et qui a coûté huit ans de travail à l'artiste. L'intérieur, plus travaillé que l'extérieur, représente des arbres et des fleurs, et l'artiste a trouvé le moyen d'introduire dans une fente de cette laque quelques gouttes de mercure qui, lorsqu'on tient le couvercle droit, roulent, coulent, font au milieu de ce paysage comme une petite cascade d'argent. C'est puéril comme un jeu d'enfant, précieux comme un bijou de Cellini. Le soir où j'eus le grand plaisir d'assister à un pareil dîner, notre amphytrion nous mit entre les mains, une coupe de laque très simple où le premier shogoun Tokugawa, Ycyas, avait bu le soir de la grande victoire qui lui assurait l'empire. Les convives s'extasient; le dîner se prolonge indéfiniment; et on ne passe pas d'une pièce dans l'autre. Il n'y a que ces barbares d'Occidentaux qui vous forcent de quitter la table où vous êtes si bien pour aller fumer à côté et qui ainsi rompent le charme.

Tel est le souvenir qui date de plus de trente cinq ans et que j'ai gardé de l'ancienne civilisation japonaise, de sa vie élégante dans ce qu'elle avait de plus noble et de plus raffiné. Petit tableau auquel je me reporte souvent comme à quelque chose de rare et de parfait. Vous voudrez bien me pardonner, Monsieur l'Ambassadeur, si, parmi tant d'autres spectacles qui me sont demeurés présents, je l'ai choisi. C'est un délicieux exemple de cette courtoisie japonaise qui fait appel à l'imagination et qui, même dans un dîner, veut que l'esprit soit d'abord content; c'est aussi la marque d'une très haute civilisation.

André BELLESSORT,
de l'Académie Française.

Allocution de M. le Comte de St-Aulaire

Président de la Société

Mesdames, Messieurs,

Le rapport que vous avez entendu au début de cette séance, a trop bien retracé les titres des membres que nous avons perdus pour me laisser un autre devoir que d'y applaudir, sans y rien ajouter. Mais mon cœur me reprocherait de ne pas m'incliner devant la mémoire de celui que j'ai le plus connu, qui a été mon chef, un si grand chef que, non content d'étudier comme nous l'histoire, il a fait l'histoire et la plus noble histoire : le Maréchal Lyautey. Je voudrais aussi montrer en quelques mots comment cette histoire est de l'histoire diplomatique et comment le Maréchal Lyautey, assez grand soldat pour être un conquérant, assez grand organisateur pour être un fondateur, est un assez grand diplomate pour être un pacificateur.

Il y a de la diplomatie une définition dont la deuxième partie est applicable au Maréchal Lyautey, mais parce que nul plus que lui n'en dément la première partie. Cette définition est de George Sand qui l'a formulée, dans un esprit dénué de bienveillance, après une visite à Valençay, chez le prince des diplomates, Talleyrand, qui ne l'avait pas reçue avec tous les égards qu'elle croyait lui être dus. Elle s'attendait à être retenue à dîner et la duchesse de Dino, qui tenait la maison de son oncle, ne lui offrit même pas une tasse de thé. De là une rancune qui s'exhala dans un article intitulé « Le Prince », publié par la *Revue des Deux-Mondes.* Il advient parfois que les écrivains ne peuvent digérer certains personnages illustres, parce qu'ils n'ont pas eu à leur faire une visite de digestion. La dia-

tribe de George Sand est si violente et parfois si grossière que je n'oserais en citer certains passages. Je me bornerai à cette définition des diplomates : « Ces spectres glacés et silencieux qui inscrivent nos destinées dans leurs carnets. » J'imagine que si un phénomène de télévision ou d'intravision nous permettait de scruter les carnets des éminents diplomates qui sont dans cette salle, nous découvririons que sur les carnets, devenus des *agendas*, ils inscrivent plus souvent les dates de leurs diners en ville que les destinées des peuples. Or, Lyautey, a non inscrit sur son carnet, mais gravé sur les tables de l'histoire les destinées des peuples, des peuples qu'il a appelés à la vie, à la paix, à la civilisation, en les maintenant ou en les introduisant au foyer de la France, mais aussi la destinée de la France elle-même dont l'avenir est lié à l'avenir de ces peuples et dont la situation de Grande Puissance repose sur son empire colonial. Empire qui est le second du monde par l'étendue, le premier par la cohésion, la proximité, ainsi que par la fidélité, aussi longtemps que notre drapeau sera pour lui l'emblème de la force au service de l'ordre et de la justice. Or, nul n'a fait autant que Lyautey pour sauvegarder, organiser, accroître cet empire sous toutes les latitudes, au Tonkin, à Madagascar, dans l'Afrique du Nord, il a été dans les temps modernes, peut-être dans tous les temps, le plus grand constructeur de la plus grande France. En quoi il a été un grand diplomate, dans le sens le plus haut du terme, un pacificateur, cette puissance française dont il est l'artisan étant une garantie nécessaire de la paix universelle.

La façon de conquérir valant quelquefois mieux que ce que l'on conquiert, notre empire colonial vaut surtout par la vie et les vertus que Lyautey lui a communiquées, avec une telle générosité que leur rayonnement a, en quelque sorte, reconquis la France et lui a donné la force de ne pas être conquise par l'ennemi. N'est-ce pas dans l'accomplissement de ce grand dessein que la France, vaincue par l'Allemagne, a repris conscience de sa grandeur, de sa vocation, de ses devoirs envers elle-même et envers les autres peuples, en même temps qu'elle reconstituait et éprouvait une force matérielle et morale qui,

à l'heure marquée par le destin, la sauvera et sauvera l'Europe ? N'est-ce pas là aussi que la France a puisé ces biens plus précieux que toutes les denrées coloniales, ces importations invisibles que les statistiques ignorent et qu'un Lyautey a multipliées en les prodiguant : le sens de la vie, de l'action, de l'effort, le goût du risque, la confiance en soi, l'espoir ? C'est là, surtout dans notre épopée marocaine qui, sous les ordres de Lyautey a révélé et formé la plupart de nos grands chefs, dans ce qu'il appelait le champ de l'entraînement et du rajeunissement, dans cent combats héroïques, dont le résultat le plus pratique était d'alimenter chez nous le culte de l'idéal et l'esprit du sacrifice, qu'a été entretenue cette haute flamme qui, en 1914, illuminera tous les horizons de la patrie. Alors nous assistons à ce miracle : l'âme de la patrie, cette âme que les observateurs superficiels croyaient épuisée, portée au loin et fortifiée par un Lyautey nous est revenue pour notre salut, comme un fleuve qui remonterait vers sa source pour la renouveler et l'accroître.

Si Lyautey a été le thaumaturge de ce miracle, qui n'est pas sans effet sur les destinées des peuples, c'est parce qu'il était tout le contraire d'un « spectre silencieux et glacé ». Vous savez qu'il était la vie même et qu'il n'était pas silencieux. Mais ses paroles selon le titre de leur recueil étaient des « paroles d'action ». Il n'était surtout pas glacé. Je me souviens l'avoir entendu, dans un banquet, répondre à un orateur qui venait de glorifier son œuvre, ceci : « Je n'ai pas tant de mérite que vous croyez. Je vais vous livrer mon secret. J'ai toujours divisé les chefs militaires ou civils en deux catégories : les chauds et les froids. Moi, j'appartiens à la catégorie des chauds. Si jamais j'ai fait quelque chose de bien, c'est uniquement grâce à cette qualité ou à ce défaut. » Il était de ceux qui croient que pour comprendre, il faut aimer. C'est ce don de sympathie, d'enthousiasme, de ferveur qui lui donnait tant d'ascendant sur les générations nouvelles. Récemment, un immortel, plus très jeune, devant qui un contemporain déplorait l'état d'esprit des jeunes gens à l'égard de ceux qui ne le sont plus, disait : « Je comprends leurs impatiences ; cependant nous faisons tout ce que nous pouvons pour eux : nous vieillissons. »

Lyautey faisait mieux pour eux ! il ne vieillissait pas. C'est ce qui lui a valu d'être jusqu'à la fin un prince de la jeunesse. C'est ce qui lui garantit une gloire durable et féconde, car elle est vivante dans le cœur de la jeunesse.

Monsieur l'Ambassadeur, le Maréchal Lyautey me fournirait, si j'en avais besoin, une transition pour vous saluer et vous remercier de l'honneur que vous nous avez fait en nous adressant aujourd'hui la parole. En effet, cet illustre voyageur, qui se connaissait en peuples, professait pour votre grande nation autant de sympathie que d'admiration. Il n'oubliait pas, ce que vous avez eu la discrétion de taire, que le Japon a été notre allié dans la grande guerre. Il reconnaissait — et nous reconnaissons avec lui — dans votre patrie, ce qui lui était le plus cher et le plus sacré : le sens de la continuité, le respect de l'autorité, l'amour du travail, le culte de la tradition uni à la recherche du progrès, la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt national, l'héroïsme, les principes et les vertus qui l'ont toujours guidé, qui font les grands chefs, les grands peuples et les grandes choses.

D'ailleurs, le Japon est plus que jamais à l'ordre du jour. Vous avez rappelé les initiatives qui, à Genève ou ailleurs, l'ont imposé à l'attention des gens les plus distraits. Les grandes Puissances européennes, attardées dans leurs vieilles conceptions hégémoniques, ont constaté, non sans quelque émoi que, dans l'ordre politique comme dans l'ordre économique, le Japon est assez fort pour mener le jeu. D'autant plus que ce n'est pas un jeu pour lui, car le Japon est très sérieux, et il est d'autant plus sérieux qu'il sourit, car son sourire est celui de la sérénité fondée sur la maîtrise de soi et une confiance justifiée dans l'avenir. Confiance justifiée parce que le Japon, pays à la fois très vieux, par sa glorieuse histoire, et très jeune par sa débordante vitalité, fait servir la vénération de son passé à la préparation de son avenir. Il a résolu l'antinomie de la tradition et du progrès. Antinomie verbale, stupide et pernicieuse, érigée en dogme par un grossière idéologie, comme si la tradition, c'est-à-dire ce qu'il y a de vérité permanente et utilisable dans l'expérience des générations, n'était

pas le progrès du passé et comme si les progrès que nous accomplirons en nous inspirant de cette évidence ne devaient pas être la tradition de l'avenir.

C'est l'honneur et la force du Japon d'avoir concilié la tradition et le progrès. Ce n'est pas assez dire, il a fécondé le progrès par les énergies dont la tradition est la source. Selon l'expression saisissante de M. Pierre Lyautey, qui a fait l'année dernière une enquête clairvoyante en Extrême-Orient et en a rapporté un livre remarquable, le Japon est le pays qui a su faire le pont entre la T. S. F. et le culte des ancêtres. Il donne, en cela, une grande leçon à tous les peuples civilisés.

Certains déplorent que le Japon soit désormais autre chose que le pays des chrysanthèmes, des cerisiers en fleurs et d'un art exquis. On constate que le centre de gravité économique de notre planète se déplace vers l'Empire du Soleil Levant. On s'alarme de ses bonds prodigieux vers une industrialisation chaque jour plus puissante et on annonce l'invasion des vieux marchés européens par ses produits. Il y a des invasions plus dangereuses et le Japon produit les vertus qui les conjurent. Elevons nos regards au-dessus des prix de revient et des courbes de vente, jusqu'à cette région des forces morales d'où l'on voit les ensembles et les proportions. C'est sur ce plan supérieur que l'Europe doit se situer en présence du Japon et chercher la loi de leurs rapports. Là nous découvrons, dans le spectacle de ses vertus, le secret de sa sécurité politique et le moyen de lutter cordialement et loyalement contre sa concurrence économique. Pour réaliser ce double avantage, il suffit d'importer très largement son amour du travail, de la famille, et de la patrie, son énergie souriante, sa discipline sociale et morale, sa volonté toujours tendue. Ce n'est pas pour rien que, selon la remarque des manuels de géographie, l'archipel japonais a la forme d'un arc. Si le Japon, avec sa population de 75 millions d'âmes, pour employer le mot dont les manuels de géographie abusent — est un très grand pays, c'est parce que chez lui ce sont vraiment des âmes.

La France qui, je crois, a fourni autrefois au Japon des professeurs de droit, pourrait aujourd'hui en recevoir d'utiles leçons de droit constitutionnel. J'ai lu récemment qu'au Japon

les ministres de la guerre et de la marine sont soustraits aux fluctuations de la politique, que si leurs collègues sont renversés eux restent, comme les colonnes inébranlables de l'Etat, et que le rejet d'un crédit militaire entrainerait immédiatement la dissolution du Parlement. Le Japon peut, vous le voyez, nous fournir mieux que des allumettes et des bicyclettes.

Les rapports de nos deux pays doivent s'inspirer d'une affinité naturelle et d'une solidarité nécessaire.

Affinité naturelle : au cours d'une histoire millénaire, japonais et français ont eu le culte à la fois de la vaillance et de la beauté. Ce sont des artistes raffinés et des guerriers intrépides. Nous saluons dans vos compatriotes, Monsieur l'Ambassadeur, les Athéniens et les Spartiates du Pacifique. Comme me le disait mon collègue Dard, qui a sur moi l'avantage de connaître le Japon, ce double don se reflète dans son épée qui est une épée sans peur et damasquinée. De même l'épée de la France n'est pas celle du barbare : elle est aussi sage que brave. L'une et l'autre peuvent adopter cette devise que les rois de France faisaient graver sous la coquille de l'épée qu'ils donnaient à leurs pages : Ne me tire pas sans raison et ne me remets pas au fourreau sans gloire.

Notre affinité naturelle est fortifiée par une solidarité nécessaire dans la défense du patrimoine commun de l'humanité, nos deux pays étant, l'un en Extrême-Orient, l'autre en Occident, de grandes Puissances d'ordre et de civilisation. Il est donc permis d'espérer qu'en dépit de vents parfois contraires à la surface, les mêmes courants de fond porteront, grâce à la sagesse de leurs pilotes, leurs destins fraternels vers les rivages où, sous des noms différents, règnent les mêmes dieux.

J'ai scrupule à parler du Japon, que je ne connais pas, après M. Bellessort qui le connaît, comme il connaît tout, c'est-à-dire si bien qu'il répand en quelques instants sur son sujet plus de lumière que nous n'en pourrions découvrir sans lui par de longues études. Il n'est pas de ces omniscients impénétrables autant que redoutables, dont on a dit : ils savent tout, mais ils ne savent que ça. Il sait aussi le reste, plus important que tout. C'est ce qui lui permet de nous faire presque oublier sa science en admirant l'art dont elle s'enveloppe. C'est ce qui fait que pour lui le verre du conférencier est le philtre des magiciens.

A quoi bon louer aujourd'hui un talent qui vient de recevoir la plus haute consécration par l'entrée de M. Bellessort à l'Académie française ? Nous nous en réjouissons tous, comme s'en réjouissent tous ceux qui l'aiment et l'admirent, c'est-à-dire tous ceux qui le connaissent, pourvu qu'ils soient comme nous dignes de le comprendre. Ils doivent être innombrables, car son caractère est à la hauteur de son talent et il n'a pas l'habitude de voiler sa grande amie, la vérité, surtout quand elle se dresse contre les erreurs les plus dangereuses, qui ne sont pas toujours les moins en faveur. Sa juste gloire est donc une joie pour tous les amis de la littérature, de la vérité et du courage.

Rendons lui grâce de nous avoir fait goûter l'enchantement de sa parole. Je me disais en l'écoutant que si je connaissais le Japon, c'est tout de même lui qui me le révèlerait. J'en ai déjà fait l'expérience en d'autres pays où j'ai résidé plus longtemps que lui, mais qu'il a mieux compris que moi. Les servitudes de la vie diplomatique sont peu compatibles avec une libre prospection des pays étrangers. Peut-être est-ce mieux ainsi. Peut-être les peuples n'ont-ils parfois l'illusion de s'entendre que parce que les personnages qui traitent en leur nom sont incapables de les comprendre. Peut-être la paix internationale est-elle, comme parfois la paix conjugale, garantie par l'ignorance, mieux que par la connaissance. Quoiqu'il en soit, les œillères diplomatiques ne valent pas pour l'observation du monde les instruments de précision et de transfiguration dont dispose M. Bellessort : le microscope du critique et le prisme du poète. Avant de faire le tour du monde, il avait fait le tour du monde des idées et des rêves. C'est ce qui donne à ces récits de voyage tant de couleur et de substance, tant de clarté et de profondeur, et des contours si nets dans une vapeur si poétique.

Mais la grande supériorité de M. Bellessort sur les diplomates, celle qui fait de lui un maître pour nous, est d'ailleurs. Dans une conférence récente, le R. P. Gillet proclamait que le désarroi et le désordre du monde ont surtout pour cause l'éclipse des humanités. Et il le prouvait. Quelles sont, disait-il, les idées fécondes, les idées mères, les idées qui font vivre les peuples et qui les feraient s'aimer les uns les autres, si elles

les gouvernaient, ce sont toutes des idées abstraites : droit, devoir, justice, charité, autorité, esprit de sacrifice. Or, les esprits modernes ne sont plus capables d'abstraction parce qu'ils ne reçoivent plus de culture classique et sont orientés exclusivement vers le concret. Les peuples ne s'entendent pas, n'ont pas le sentiment d'un intérêt commun, parce qu'ils ne cultivent plus ce fonds commun dont, seules, les études classiques gardent et transmettent le dépôt sacré. Et le père Gillet concluait que le grand péché de la société actuelle, le grand péché surtout de la Société internationale, celui qui signifie le retour et le triomphe des barbares, le grand péril qui menace l'humanité, c'est l'abandon de l'humanisme. Mais alors, la grande vertu internationale, celle qui sauvera le monde, c'est l'humanisme et nous devons saluer en M. Bellessort en qui cette vertu éclate, un maître et même un saint de la plus haute diplomatie.

L'opinion du R. P. Gillet s'impose à tous les esprits avec un caractère d'évidence, d'autant plus que ce théologien thomiste se rencontre avec un grand philosophe moderne. M. Bergson lui aussi impute le déséquilibre du monde à l'abdication de l'abstrait devant le concret, de l'esprit devant la matière, à l'excès du progrès scientifique dont la rançon est la stagnation, ou même la régression intellectuelle et morale. Pour se sauver, dit-il, l'humanité a besoin d'un supplément d'âme. Le corps de l'humanité, développé sans mesure par les découvertes qui lui ajoutent tous les jours de nouveaux organes, est devenu trop grand pour son âme. L'humanité se débat dans une anarchie doctrinale qui entraîne l'anarchie sociale et internationale ; elle sera sauvée le jour où elle aura pour le grand humaniste que vous venez d'applaudir, les sentiments que nous inspirent à tous la sagesse de ses doctrines, ainsi que le talent et le courage de son apostolat.

En attendant, remercions-le de nous apporter, selon le vœu de Bergson, un supplément d'âme. Et réjouissons-nous de trouver en ce moment, pour notre Société déjà vieille et d'autant plus attachée à l'existence, le présage d'un avenir radieux, puisqu'en la personne de son président elle est placée entre l'Empire du Soleil Levant et un éminent écrivain, qui a réservé pour elle les premiers rayons de sa jeune immortalité.

Le Duc de Reichstadt, le Prince de Metternich et la Cour d'Autriche

Souvenirs inédits de la Grande-Duchesse Stéphanie de Bade

Stéphanie de Beauharnais, grande duchesse de Bade, a écrit ses Mémoires dont le manuscrit a été détruit, avec d'autres papiers, dans l'incendie du château de Sigmaringen. Heureusement des copies en avaient été prises, que S. A. R. Madame la comtesse de Flandre, mère du roi Albert Ier et petite-fille de la grande duchesse, avait daigné me confier.

J'ai publié un fragment de ces souvenirs dans la Revue des Deux Mondes *du 1er mars* 1932.

La Princesse a laissé, en dehors de son journal, des récits de voyages, des notes sur des personnalités politiques et sur les sujets les plus divers. J'en détache quelques pages.



En septembre 1832, la grande-duchesse Stéphanie, se rendant en Italie, traversa Vienne où elle fut reçue par l'empereur François II. Celui-ci lui fit admirer les armures de Maximilien Ier, du prince Farnèse, du duc d'Albe et des généraux de Philippe II, précédemment conservées au château d'Ambras en Tyrol.

« A ce sujet, écrit-elle, l'empereur m'a dit quelque chose qui m'a paru singulier. L'empereur Napoléon avait donné le Tyrol à la Bavière par le traité de l'année 1806. L'empereur d'Autriche tenait beaucoup à cette collection d'armures qui avait appartenu à sa famille.

« — Je m'adressai à l'empereur Napoléon, dit-il, pour qu'il se chargeât de me la faire obtenir, car, certes, si je m'étais adressé moi-même aux Bavarois, je n'y serais pas parvenu.

« Il disait tout ceci d'un air assez amer et à deux pas de l'impératrice (1), née princesse bavaroise. A cette occasion, je lui demandai si l'armure de François Ier, roi de France, était revenue à Vienne ?

« — Non, les Français l'ont cachée quand nous étions à Paris ; en cela, ils ont très bien fait. Du reste, on a beaucoup parlé de la générosité des alliés dans cette occasion, mais ils ont emporté bien des choses qu'on a ignorées dans le temps ; on n'a qu'à voir ce qui manque au musée d'artillerie ; je l'aurais empêché, si je l'avais pu, mais je n'étais pas entièrement le maître.

« Il me paraît qu'il y a un grand sentiment de justice et de générosité à parler avec cette franchise, d'autant que l'empereur dit toutes choses d'une manière si simple qu'il serait difficile de supposer qu'il veuille faire de l'effet. Je parlai avec lui de mon voyage en Italie ; il m'engagea beaucoup à voir la Dalmatie, qu'il disait un pays très intéressant et dont les habitants lui étaient attachés comme d'anciens sujets. « Ce n'est pas la même chose en Italie, ajoutait-il, vous vous en apercevrez de suite. »

« Nous avons été au Trésor ; on y voit la couronne et le manteau de Charlemagne, la couronne de fer et le manteau du roi d'Italie. Il avait appartenu à l'empereur Napoléon. Maintenant, il est à Vienne. Les custodes ont mis une certaine réserve à me le montrer. J'ai trouvé dans ces personnes-là une délicatesse, dans ce qu'elles supposaient devoir me faire de la peine, bien rare à rencontrer chez tout le monde, bien plus rare encore dans ces personnes. Ils ne m'ont point indiqué la chambre où se trouve placé le berceau du roi de Rome. En me promenant seule, je le trouvai par hasard.

« Je ne saurais rendre l'impression que me fit éprouver la vue de ce berceau, donné par la Ville de Paris, maintenant rangé parmi les curiosités du trésor de Vienne. Dans un instant, tous les événements passés dans ces vingt-et-un ans se

(1) Charlotte, fille du roi Max.-Joseph de Bavière (1792-1873), mariée en 1816 à l'empereur François II.

pressèrent dans ma mémoire, l'éclat de cette époque, la joie que donna la naissance de l'héritier de celui qui gouvernait la France et dominait l'Europe, les espérances de sécurité que cet événement faisait naître ! On entrevoyait un avenir plus tranquille succéder à un présent glorieux, sans doute, mais toujours agité, et maintenant, de tant de gloire, de tant de brillantes espérances, que reste-t-il ? Ce berceau vide qui, placé là, me racontait toutes les vicissitudes de l'existence de ce pauvre jeune homme !

« Le duc de Reichstadt venait de mourir (1) à vingt-et-un ans, dévoré par l'ambition, par le souvenir du rôle qu'il avait été appelé à jouer, accablé du poids de son nom et des obligations qu'il lui imposait. Peu de temps avant sa mort, il disait avec un sentiment d'amertume :

« — Ma naissance et ma mort, voilà mon histoire. Rien ne se place entre mon berceau et ma tombe, moi, fils d'un grand homme et n'ayant rien pu faire pour mériter ce titre !

« Pauvre jeune homme, ta vie a été bien courte et, dans ce peu d'années, que de tourments cachés, que de combats ! Fils d'un héros, tu as senti ce que tu aurais pu faire, si les entraves de la politique ne t'avaient enfermé dans cette prison morale dont on ne te laissait sortir qu'autant qu'il le fallait pour l'avantage de tes gardiens ; eux, ne songeaient pas que tu n'étais pas une machine qu'on pouvait monter et démonter à leur gré. Ta jeune âme a succombé dans ce triste combat, et la tombe, en se fermant sur toi, a clos l'époque héroïque des temps modernes.

« La bibliothèque a plusieurs manuscrits fort intéressants. On m'a montré un livre de prières donné par Charles-Quint à une princesse de Croy, je crois ; au bas, se trouve écrit de sa main : « Souvenir de votre ami Carlos » ; le livre de prières de Charlemagne, celui de Marie de Bourgogne, un « Roman de la Rose », et plusieurs autres dont je ne me souviens pas. »

⁂

La grande-duchesse Stéphanie, accompagnée des princesses

(1) 22 juillet 1832.

ses filles (1), traverse la Styrie, la Carinthie, s'embarque à Trieste et passe trop peu de temps à Venise :

« J'y reviendrai, écrit-elle, j'ai vu cette ville singulière, mais une autre fois, je la comprendrai ! »

En février, mars, avril, la princesse séjourne à Rome; elle nous donne, en touriste avertie, ses impressions, car elle visite la Ville Eternelle dans ses moindres détails, assiste aux offices de la semaine sainte, prend congé, le 20 avril 1833, du Pape Grégoire XVI; elle s'éternisera à Naples, pour ne quitter l'Italie qu'en septembre.

De retour en Autriche, la grande-duchesse Stéphanie réside quelque temps au château de Meidling. Le prince de Metternich vient l'y voir; elle note cette entrevue dans les pages qui suivent :

« Octobre 1833.

« Je l'avais connu à Paris, lorsqu'il y vint la première fois en 1807, charmant tout le monde par un extérieur extrêmement agréable, des manières parfaitement distinguées et ce je ne sais quoi d'aristocratique dont on avait perdu la tradition en France et que les vainqueurs de Marengo, des Pyramides et d'Austerlitz auraient bien voulu se donner, mais qui n'allait guère à leurs habitudes militaires. Le prince avait, à cette époque, beaucoup de réserve et une teinte de hauteur assez marquée que tempérait une politesse de bon goût, de la finesse, de l'esprit; mais j'ignore si, sous cette apparence frivole et gracieuse faite pour plaire aux femmes, des hommes en état de juger eussent deviné celui qui, plus tard, jouerait un rôle si important en Europe et donnerait son nom à un système en opposition avec celui de l'empereur Napoléon.

« A l'époque dont je parle maintenant, M. de Metternich domine l'Europe par la paix comme l'empereur Napoléon la dominait par la guerre. Il a vieilli; ce n'est plus le charmant comte de Metternich qui tournait les têtes féminines, mais c'est le modérateur du monde, le souverain, ou à peu près, de l'Au-

(1) Princesse Joséphine (1813-1900), mariée en 1834 au Prince Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen. Princesse Marie (1817-1888), mariée en 1843 au duc d'Hamilton.

triche, celui d'un parti représentait comme un barbare, ennemi de toute idée généreuse, voulant les peuples dans l'esclavage, dans l'ignorance et assez aveuglé par son système pour n'avoir pas prévu l'orage qui venait d'éclater sur la France et menaçait le reste de l'Europe; pour l'autre parti, retenant d'une main puissante le torrent des idées nouvelles, il arrêtait les révolutions prêtes à envahir le monde civilisé et, précipitant les rois des trônes, à ravir aux peuples leur appui et la sauvegarde de leurs institutions.

« Le temps, qui a marché si vite dans les dernières années, a remis chacun à sa véritable place. L'Autriche et M. de Metternich ne sont plus maintenant les représentants de l'obscurantisme; on sait que ce beau et grand pays est heureux par la confiance qu'il a dans ceux qui le gouvernent, par la fertilité de son sol, le caractère paisible de ses habitants, par une noblesse riche, indépendante et pourtant soumise, et l'on se dit que, si des institutions libérales n'y sont pas encore bien établies, elles se trouvent dans les habitudes qui empêchent les grands d'abuser de leur pouvoir et donnent aux peuples une sécurité qui serait sans doute le bonheur, si un tel état de choses pouvait toujours durer ainsi.

« Je fus charmée de revoir M. de Metternich, flattée que cette puissance intellectuelle se donnât la peine de venir me chercher à quelques lieues de Vienne. Il fut fort aimable pour moi, me dit des choses flatteuses au sujet de mon passage en Autriche, qui précédemment avait souffert quelques difficultés, me parla de mon voyage en Italie, non en homme d'Etat, mais en admirateur éclairé des beaux-arts et de l'antiquité, passa à la révolution de 1830 qu'il jugea avec une modération remarquable, paraissant content du gouvernement de Louis-Philippe, même plus que de celui de Charles X, dans ses rapports avec l'Autriche.

« — Mais il manque de garanties pour l'avenir, ajouta-t-il; un gouvernement a besoin de bases et celui-ci n'en a point. S'il se soutient, c'est différent, le temps crée des bases; dans ce moment, ce qui lui manque encore, c'est le ciment pour lier les parties hétérogènes. »

« Il en vint bientôt à parler de l'empereur Napoléon, sujet

sur lequel il aimait à s'entretenir, soit que le temps qu'il avait passé près de lui lui eût inspiré de l'admiration pour ce génie extraordinaire, soit que sa vanité éprouve une sorte de satisfaction à rappeler cette époque brillante du grand homme qui, après avoir expié par sept années d'exil l'éclat de ses conquêtes, était couché maintenant dans la poussière, tandis que lui — Metternich — gouvernait à peu près cette Europe qui, vingt ans plus tôt, n'osait remuer sous la main puissante de l'Empereur Napoléon. Après avoir parlé de ses talents militaires :

— « S'il avait eu des dispositions pacifiques, la France eût été bien heureuse, c'était la tête la plus gouvernementale possible, un gouvernement incarné ! »

« Bien des années plus tôt, il m'avait dit :

— « C'est le représentant du mouvement; avec lui le repos est impossible ! »

« Mais l'empereur vivait alors, faisant encore trembler le monde, et l'île d'Elbe était le point vers lequel tous les mécontents tournaient leurs regards.

« Il me parla aussi du duc de Reichstadt, qui venait de mourir et au cercueil duquel l'Autriche avait rendu les honneurs qu'on avait refusés à sa courte et pénible existence. Il chercha à me donner une idée très favorable de l'éducation qu'il avait reçue, disant qu'on ne lui avait caché le rôle qu'il avait été appelé à jouer que jusqu'au moment où il avait été en état de le comprendre; que l'empereur François avait une grande tendresse pour lui, mais qu'il avait sacrifié ses affections à la tranquillité de l'Europe. Il me demanda si j'avais lu l'ouvrage de M. de Monbel sur le duc de Reichstadt, que c'était lui qui l'avait engagé à l'écrire et lui avait même fourni les renseignements nécessaires, pensant qu'on ne pouvait suspecter de partialité un ancien ministre de Charles X.

« J'avoue que je ne pouvais être de cette opinion; il me semblait que ce n'était pas un homme occupé d'autres droits, d'autres douleurs qui pouvait comprendre l'amertume de la situation du fils de l'empereur Napoléon, qui pouvait pénétrer dans les secrets de ce cœur froissé par les préjugés de l'Europe, qui ne reconnaissait plus la légitimité de la gloire, qui

se souvenait à peine que, pendant quinze ans, les rois avaient recherché, avec une ardeur peu en rapport avec leur orgueil, l'alliance de celui qui distribuait les couronnes.

« Ce n'était pas non plus ces hommes comblés des bienfaits de son père, que l'or avait rendus lâches et traîtres, qui pouvaient raconter les impressions enivrantes et douloureuses qu'avait dû ressentir ce jeune cœur, à la lecture de cette merveilleuse histoire, au récit de toutes ces gloires qui entourèrent son berceau et l'abandon qui suivit bientôt cette courte et brillante période !

« Non ! Personne ne pouvait écrire son histoire ! Elle est toute dans ce cercueil sur lequel sont inscrits les titres que la mort seule lui a rendus, dans ce cercueil posé aux pieds des ancêtres de sa mère, à trois cents lieues de sa patrie !... »

Aujourd'hui encore, c'est le sarcophage de l'Aiglon, dans la sombre crypte des Capucins, qui attire le plus de visiteurs; il est toujours paré d'innombrables couronnes.

***

Huit ans après, en octobre 1843, appelée en Moravie par la séparation de sa fille, la princesse Louise (1), et du prince Gustave Wasa, la grande-duchesse trace un tableau saisissant de la cour de Vienne. La mésintelligence entre la fille aînée de Stéphanie et son gendre était en grande partie l'œuvre de l'archiduchesse Sophie. Cela explique l'antipathie marquée de la grande-duchesse de Bade pour la mère du futur Empereur François-Joseph :

« Brünn, octobre 1843.

« Ce n'est point un libelle que j'écris, ce n'est même pas dans un esprit de critique que je dépose ici mes souvenirs, c'est peut-être de l'histoire, de cette histoire qui n'apparaît pas à la surface des événements politiques, mais qui, souvent, en donne la clef.

---

(1) Louise de Bade (1811-1854) mariée en 1830 au prince Gustave Wasa, fils du roi Gustave IV de Suède. C'est leur fille unique, la reine Carola de Saxe, qui a fait prendre des copies des manuscrits de la grande-duchesse Stéphanie, sa grand'mère, et dont l'exemplaire remis à Madame la comtesse de Flandre m'a été confié.

« L'Autriche, cette vieille et grande machine, débris restauré de l'empire d'Allemagne, renferme dans son sein autant de tendances diverses que de peuples différents : la Hongrie, aussi libérale envers ses maîtres, dans le sens de rebelle, que féodale et aristocratique dans ses rapports avec ses paysans; la Bohême, patrie des lumières, par conséquent libérale, dans le bon sens du mot (elle cherche à réunir les éléments slaves de la monarchie et à lui imprimer, alors, ses tendances et son cachet) ; l'Italie, cette reine détrônée, qu'elle traîne à sa suite, enchaînée au char du triomphateur comme jadis Zénobie, reine de Palmyre, et, comme elle, chargée de ses joyaux et de ses richesses; enfin, les Etats héréditaires, motif et lien de ses relations avec l'Allemagne.

« Cette partie très minime des Etats de l'empereur est pourtant ce qui donne le nom et la couleur à cette mosaïque de pays appelés l'empire d'Autriche. Il a fallu un grand talent pour maintenir l'accord entre tant d'éléments divers et même en conserver la possession. Du reste, c'est peut-être à ces différents intérêts, jaloux les uns des autres, et se maintenant par là en équilibre, que l'Autriche doit d'exister encore telle qu'elle est; mais cet état de choses lui crée des difficultés qui, en s'accumulant par le temps, pourraient devenir insurmontables.

« M. de Metternich est l'homme le plus fait pour pénétrer dans les difficultés de cette situation. Finement organisé, d'une nature tranquille et un peu lente, il tâche de s'arranger aux circonstances plutôt qu'il ne cherche à les dominer. Il a tâté le pouls à son pays, s'est aperçu que les grandes commotions lui seraient fatales, que des peuples, si différents de mœurs, de caractère et de tendance, devineraient, dans un moment de crise, le fort ou le faible de leurs voisins et, dans leur orgueil personnel, découvriraient aux étrangers et à eux-mêmes la véritable situation du malade. C'est là, je crois, le motif de l'horreur de M. de Metternich pour tout mouvement, la vraie raison du *statu quo* de l'Europe. Il a pourtant le désir de faire marcher l'Autriche, mais en silence, afin qu'au jour inévitable où elle se remuera, elle se trouve au niveau des autres nations de l'Europe. C'est une profonde et sagace manière de voir, et

si le prince n'a pas un caractère énergique et fort, il a, du moins, de grandes vues et un coup d'œil très juste.

« Le caractère particulier de la famille impériale a servi parfaitement le prince. Ces fins et rusés Italiens, revêtus de bonhomie allemande, ont pu, mieux que des caractères plus francs et plus forts, entrer dans des idées de ménagement et d'équilibre.

« Venu en étranger dans le pays que sa naissance l'appelait à gouverner, l'empereur François, né et élevé à Florence, a vu l'Autriche, non avec les préjugés nationaux, mais avec le calme qu'on apporte à juger un pays qui n'est pas le sien; il a plié devant un ennemi — Napoléon I[er] — plus fort que lui, mais peut-être moins prévoyant. Dans cette lutte, il a paru à son peuple un modèle d'abnégation de lui-même, de courage pour supporter ses revers, tandis que peut-être il n'était qu'un appréciateur assez froid de la situation et n'éprouvait pas l'angoisse que tout être fortement attaché à son pays ressent quand il le voit attaqué et envahi par l'ennemi.

« Après la chute de l'empire [d'Allemagne], l'empereur et M. de Metternich devinèrent que les pays soumis à la domination de la famille de Habsbourg, débarrassés du poids de la couronne germanique, se disputeraient entre eux le droit de donner leur tendance, leur nom au nouvel empire; que tous ces peuples qui s'étaient rangés volontairement sous la bannière du chef commun de l'Allemagne répugneraient peut-être à devenir la propriété héréditaire de l'empereur d'Autriche. Toutes ces considérations lui firent regarder le temps et le silence comme les seuls moyens d'accoutumer ces éléments divers à se considérer comme un tout et à ne plus voir de différence trop grande entre l'Allemand, le Slave, le Hongrois et l'Italien.

« La mort (2 mars 1835) de l'empereur François, paraissait devoir amener une crise; ce ne fut pas le cas. Les papiers publics tombèrent beaucoup, mais se relevèrent deux jours après, du moment que le premier effroi fut passé.

« Un événement, qui aura, je crois, des suites bien plus importantes, sera celle du prince de Metternich.

⁂

« Celui qui a succédé à l'empereur François II est Ferdinand Ier (1). Si l'on ne craignait pas de manquer de respect à la dignité impériale, on dirait que c'est un crétin. Il avait même été question de le faire abdiquer, mais on ne parvint pas à l'y faire consentir. Force fut donc de le laisser là, par respect pour le principe de la légitimité et par le risque qu'on pouvait courir dans un pays dont les parties hétérogènes ne demandent peut-être qu'un prétexte pour se séparer. On forma un conseil nommé Conférence, composé de l'archiduc Louis (1), de MM. de Metternich et Colowrat. Celui-ci, seigneur bohême, représente en Autriche le parti libéral. M. de Metternich aurait pu simplifier la chose s'il avait dit à l'archiduc François-Charles (2), héritier de la couronne : « L'Empereur a mis sa confiance dans Votre Altesse Impériale, je m'adresserai toujours à Elle pour connaître les volontés de l'Empereur. » C'eût été de fait le régent sans le titre, mais la crainte qu'on avait de l'archiduchesse Sophie, a, dit-on, empêché de prendre cette mesure et même d'admettre, dans les premiers moments, l'archiduc aux conférences. Plus tard, le dévouement de l'archiduc Louis à l'archiduchesse Sophie lui fit admettre l'archiduc François-Charles, mais simplement comme auditeur et non comme membre de la Conférence. Ce conseil juge les affaires et décide ce que l'on doit donner à signer à l'empereur qui met son nom sans savoir ce dont il est question. On lui parle quelquefois affaires pour la forme et l'on se raconte qu'un jour le comte Colowrat alla chez lui à Schoenbrünn et lui fit un rapport sur une affaire. Etonné de l'attention patiente avec laquelle il était écouté, le ministre demanda à l'empereur son opinion sur ce qu'il venait de dire. Il lui répondit d'un air important : « Quatre-vingt. » M. de Colowrat cherchait à deviner ce que ce nombre pouvait vouloir dire lorsque, suivant les yeux de

(1) Ferdinand Ier (1793-1875), marié à Anne (1803-1884), fille de Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne, abdiqua en 1848, en faveur de son neveu, François-Joseph, après renonciation de son frère l'archiduc François-Charles.
Louis (1784-1864). « Général Feldzeugmestre ».
Francois-Charles (1802-1878), frère de l'empereur Ferdinand Ier, marié, en 1824, à Sophie (1805-1872), fille de Maximilien Ier, roi de Bavière, est le père de l'empereur François-Joseph.

l'empereur, il s'aperçut que ce qui l'absorbait tellement était le nombre de fiacres passés depuis qu'ils étaient ensemble.

« Rien au monde ne m'a donné une idée plus vraie du vide des grandeurs humaines que cette petite figure roulant dans les salles de Schoenbrünn ou de la Burg, au milieu des honneurs dont on l'entoure, ne sachant jamais ce qu'on lui veut, ce qu'on lui demande et répétant cinquante fois de suite le même mot d'un air hébété. En voyant tant de misère environnée de tant de pompe, l'esprit ne peut s'empêcher de penser aux fétiches, objets du culte des Indiens.

« En revenant du théâtre de Vienne, pour retourner à une maison de campagne, située à Hacking, que j'habitais, je passais tous les soirs par les cours de Schoenbrünn. En voyant ces magnifiques jardins, ces allées, ces cours illuminées, ces gardes entourant cette royale demeure où l'ombre de Marie-Thérèse semble encore planer, je me reportais en pensée dans l'intérieur de cet appartement, j'y voyais cette petite idole s'amusant avec les jouets qu'on lui prépare, entrevoyant quelquefois, peut-être, et pour son malheur, la débilité de son esprit dans ses rares moments lucides, remerciant Dieu, sans doute, d'avoir placé près de lui, sur cette terre, une providence visible, un ange pour soutenir sa faiblesse et le consoler de ses tristes grandeurs.

« L'impératrice régnante est, en effet, un ange. Elle est belle, majestueuse, comme doit l'être la plus grande souveraine de l'Europe, simple comme un enfant ou comme une sainte. Fille du roi Victor-Emmanuel de Sardaigne, elle passait en Italie pour avoir de l'esprit. On s'étonna qu'elle eût accepté la triste couronne qui lui était offerte et l'on crut que c'était la pensée de régner qui l'avait poussée à cette extrémité. A son arrivée à Vienne, on fut détrompé; elle n'effraya personne; on lui arrangea une réputation d'insignifiance qu'elle ne chercha pas à démentir, soit indolence, soit persuasion qu'elle ne peut sortir du cercle de fer dans lequel elle est pour ainsi dire enchaînée.

« On m'a raconté que le jour de la mort de l'empereur François, MM. de Metternich et de Colowrat demandèrent à être admis chez elle. Entrés dans son appartement, ils lui dirent

qu'ils étaient heureux d'être les premiers à la saluer impératrice, se confondirent en protestations de dévouement à la personne de l'empereur et ajoutèrent :

« — Vous connaissez, Madame, l'état de santé de l'empereur; il est important qu'il y ait de l'unité dans le gouvernement, aussi désirons-nous que personne ne cherche a avoir une influence particulière dans les affaires publiques; ce serait nuisible au bien de l'Etat et plus encore à la personne qui chercherait à l'obtenir. »

« L'impératrice comprit ce qu'on voulait lui faire entendre et disait à la duchesse... à laquelle elle racontait cette circonstance de sa vie :

« — Ce fut un moment bien pénible pour moi; je n'eus que la force de m'incliner en signe d'assentiment et ne prononçai pas une parole. »

« Elle a tenu sa parole; elle ne se mêle de rien, passe presque inaperçue sous le diadème, n'est remarquable que dans les cérémonies publiques où elle apparaît comme une sainte ou comme l'ange gardien de cet être bon et inoffensif qu'on appelle l'empereur.

« Malgré cette passivité à laquelle l'impératrice s'est condamnée, soit par goût, soit par prudence, l'archiduchesse Sophie a eu peur un instant de la popularité dont elle a joui au commencement de son séjour à Vienne et répandait contre elle, de temps en temps, quelques petites malices qui, toutes, avaient un but. L'impératrice désirait beaucoup avoir des enfants, dans son innocence, s'en flattait même et recourait à tous les moyens recommandés aux jeunes femmes. On lui avait dit que les bains d'Ischl avaient des effets merveilleux, elle énonça donc le désir et l'intention d'y aller. L'archiduchesse et l'impératrice-mère (1) se récrièrent sur ce que ce projet avait d'extraordinaire. L'impératrice tint bon et y alla. L'archiduchesse Sophie, son mari et l'archiduc Louis l'y suivirent. On était assez persuadé de l'impossibilité que l'empereur pût avoir des enfants, cependant une crainte secrète

(1) Impératrice Charlotte, quatrième femme de l'empereur François II, sœur de l'archiduchesse Sophie et belle-mère de Ferdinand Ier.

s'empara de l'archiduchesse et elle pensa qu'une calomnie bien douce, répandue par une bouche innocente, pourrait avoir quelques bons effets. Causant avec une de ses cousines, jeune fille de dix-huit ans, elle lui parla de l'impératrice, de ses vertus, de sa piété et ajouta :

« — Elle a une singulière habitude qui ne cadre nullement avec la décence de ses manières. Elle reçoit tous les jours son confesseur pendant qu'elle est couchée et il reste je ne sais combien d'heures, assis dans sa ruelle, à causer avec elle. »

« La jeune princesse n'eut rien de plus pressé que de venir raconter à sa mère cette histoire; mais celle-ci lui conseilla de ne pas porter plus loin cette absurde calomnie.

« Il est malheureux, du reste, que l'archiduchesse Sophie ne soit pas parvenue plus tôt au trône; elle avait quelques-unes des qualités qui font les grands rois, de l'esprit, du caractère, un grand courage, de l'ambition et, au milieu des faibles successeurs de François II, on a pu croire un moment qu'elle serait la sauvegarde de cette vieille monarchie à laquelle il faut une main douce et ferme pour la conduire sûrement au milieu des écueils et des périls dont elle est environnée. Mais son esprit n'était pas d'une trempe assez élevée pour s'étendre et se développer dans la solitude; vivant dans un cercle trop restreint pour sa vivacité native et où peu d'idées extérieures parviennent, son esprit s'est rabattu sur de petits intérêts de société, sur des jouissances matérielles, son caractère s'est aigri et, de femme supérieure qu'elle était destinée à être, l'archiduchesse Sophie, arrivée trop tard au rôle d'impératrice, ne sera, je crois, qu'une femme véhémente, n'apercevant pas les dangers réels qui menacent l'Autriche et la conduisent dans la route que, depuis vingt-cinq ans, M. de Metternich cherche à lui faire éviter.

« L'archiduchesse Sophie a une telle vivacité que, la plupart du temps, elle ne calcule pas la portée de ses paroles. Dans l'année 1838, il y eut une inondation à Pesth, comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme. Le Danube, grossi par les pluies et la fonte des neiges, reprit son ancien lit et vint fondre avec toute la violence de ses eaux torrentielles sur la ville de Pesth, détruisit je ne sais combien de quartiers de la

ville, des monuments publics et mit presque toute la population dans le plus grand danger. On crut qu'un tremblement de terre s'y était joint, l'eau jaillissant de toutes parts et soulevant le pavé dans les lieux les plus éloignés de l'inondation. Plusieurs personnes, entre autres la comtesse Szecheny, furent surprises dans leur chambre par l'eau qui entrait avec une telle impétuosité qu'elles n'eurent que le temps de monter sur les tables, sur les meubles pour avoir quelques minutes de répit et attendre les secours qui arrivaient de tous côtés. Celui qui se distingua le plus, au milieu de ce désastre public, fut le baron Wescheleny, chef de l'opposition hongroise. Doué d'une force corporelle peu commune, il se mit dans un bateau qu'il conduisait lui-même. Il allait dans les rues les plus éloignées chercher les malheureux, abandonnés aux horreurs de cette masse d'eau qui grossissait et montait de seconde en seconde. On dit qu'il sauva ainsi cinq cents personnes, ne se reposant ni nuit, ni jour. L'eau, dans la ville, était si haute qu'on fit venir un bateau à vapeur qui manœuvrait dans toutes les rues, sans la moindre difficulté.

« Quand la nouvelle de ce désastre arriva à Vienne, elle remplit la population d'effroi, mais en même temps d'une pitié si profonde qu'à peine trois jours s'étaient écoulés que la collecte s'élevait à plus de deux cent mille florins. La noblesse, les banquiers, les théâtres, tous vinrent au secours de la capitale de la Hongrie, oubliant la haine nationale qui existe entre les deux peuples et qui s'aperçoit, quelque effort que le gouvernement fasse pour la cacher. Les princes Liechtenstein, Esterhazy, le comte Batthyany, donnèrent chacun huit mille florins, le banquier Sina, quarante mille, l'empereur vingt mille, ce qui parut si peu que la Cour crut devoir faire quelque chose qui effaçât ce manque de générosité. L'impératrice régnante se mit à la tête d'une collecte, qu'elle présida elle-même, où les princesses apportèrent bijoux, perles, diamants, qui furent vendus au profit des inondés. La princesse de Metternich, hongroise de cœur et d'âme et, de plus, compatissante à tous les genres de malheurs, proposa d'arranger un bazar où seraient déposés les dons de tous genres que les habitants de Vienne offraient avec une générosité remarquable aux malheureux hon-

grois et de placer dans chaque boutique une dame de la haute noblesse, offrant d'en donner l'exemple la première. J'étais chez elle lorsqu'elle en fit la proposition au prince Adolphe de Schwarzenberg, qui en fut fort choqué et déclara qu'il ne voulait pas que sa femme fût exposée à venir en contact avec les manants de la capitale. Ce fut à cette occasion que l'archiduchesse Sophie, en me parlant de ce malheur, emportée par sa haine contre les Hongrois et par sa vivacité imprévoyante me dit :

« — C'est une punition de Dieu qui me fait penser à Sodome et à Gomorrhe. »

« Je lui gardai le secret de cette réflexion peu chrétienne, mais peu de jours après, je fus fort étonnée de la lui entendre répéter au milieu d'une société nombreuse et en s'adressant à la princesse Clary.

« Devant partir dans peu de jours, j'allai le lendemain prendre congé de l'impératrice régnante. Elle me parla de tout ce qu'elle comptait faire pour les malheureux inondés, du chagrin que lui faisait éprouver cette nouvelle, car, ajouta-t-elle :

« — Je ne saurais oublier que le premier titre que j'ai porté en arrivant dans ce pays-ci est celui de reine de Hongrie. »

« Le contraste me parut frappant et l'on trouvera, sans doute, que l'impératrice à laquelle, à Vienne, on accorde peu d'esprit, a, du moins, beaucoup de tact. »

Ces vues politiques si nettes, ces portraits si vivants, ces jugements qui témoignent d'une rare ouverture d'esprit, ces observations fines et pénétrantes ne constituent-ils pas la meilleure réplique à certains historiens qui ont taxé de frivolité Stéphanie de Beauharnais, fille adoptive de Napoléon Ier ?

C^sse^ H. de REINACH FOUSSEMAGNE.

La politique de Lord Palmerston et le traité du 15 juillet 1840

(Suite et Fin)

Revenons aux rapports franco-anglais. C'est le 17 août seulement que Lord Palmerston avait reçu la dépêche de Lord Ponsonby lui annonçant la remise de la note collective du 27 juillet. Aussitôt son attitude changea vis-à-vis de la France. Dès le 20 août, en effet, il écrivait à M. Bulwer, chargé d'affaires à Paris en l'absence de Lord Granville : « Vous aurez à dire au » gouvernement français que, relativement aux mesures à » prendre pour faire rendre au Sultan sa flotte, le gouverne- » ment de la Reine pense que, depuis la signature de la note » collective à la Porte, la France et l'Angleterre devaient adop- » ter une ligne de conduite différente de celle qu'elles ont suivi » jusqu'ici. Les gouvernements français et anglais sont amis » et alliés du Sultan et ont spontanément déclaré leur inten- » tion de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman sous la » dynastie actuelle. Il est évident que Mehemet-Ali, en gardant » la flotte turque comme un moyen d'extorquer de nouvelles » concessions au Sultan, s'attaque ouvertement à l'indépen- » dance politique de la Porte;... en conséquence, le gouverne- » ment de la Reine pense que les gouvernements de France et » d'Angleterre sont tenus, non moins par leurs récentes décla- » rations et par le respect de leur propre honneur que par les » considérations d'une saine politique, de forcer Mehemet-Ali à » rendre à son suzerain légitime une escadre qu'il persiste à » garder pour s'en servir contre lui,... mais à présent, depuis » que les cinq Puissances se sont posées en médiatrices entre

» le Sultan et le Pacha, le gouvernement de la Reine est d'avis » que toute mesure ultérieure dans ce sens devra désormais » être prise en commun par les dites Puissances et que ces mesu- » res devraient partir de Vienne, cette ville étant le point cen- » tral de la négociation. Des instructions seront donc envoyées » à Lord Beauvale, d'après lesquelles il proposerait aux repré- » sentants des autres Puissances les mesures qui paraîtraient » au gouvernement de la Reine les plus propres à assurer le » renvoi de la flotte turque... Pour atteindre ce but les agents » consulaires des cinq Puissances à Alexandrie seraient for- » mellement invités par les ambassadeurs et les ministres à » Vienne à exiger de Mehemet-Ali la restitution de la flotte » ottomane...; si Mehemet-Ali accédait à cette demande, les » vaisseaux turcs seraient placés sous la surveillance des esca- » dres combinées de la France, de l'Angleterre et de l'Autri- » che...; Mehemet-Ali aurait un délai de 48 heures pour répon- » dre. S'il ne satisfaisait pas à cette demande, tous les consuls » quitteraient Alexandrie. Mais il est possible que Mehemet-Ali » persiste à garder les vaisseaux turcs, espérant que les Puis- » sances alliées ne feraient pas suivre de mesures plus graves » le rappel de leurs consuls. Dans un pareil cas, nous som- » mes d'avis que l'honneur des cinq Puissances, leurs obli- » gations envers le Sultan et le sentiment des grands intérêts » de l'Europe, exigent les mesures suivantes : 1° empêcher » tout bâtiment sous pavillon égyptien d'entrer dans le port d'Ale- » xandrie ou d'en sortir ; 2° saisir et garder en dépôt tout bâti- » ment de commerce rencontré n'importe où sous pavillon » égyptien, soit en pleine mer, soit dans les ports de Syrie; » 3° s'emparer de l'île de Candie au nom du Sultan et y réta- » blir son autorité; 4° déclarer à Mehemet-Ali que les escadres » alliées défendront l'empire ottoman aussi efficacement qu'une » flotte turque... Des instructions vont être envoyées à l'amiral » Stopford, afin qu'il prenne tout ou partie de ces mesures » s'il en reçoit l'ordre de Lord Beauvale. Veuillez donc invi- » ter le gouvernement français à envoyer de semblables ins- » tructions à l'amiral Lalande... Vous ferez en outre remarquer » que les mesures proposées s'appliquent au cas où les vais- » seaux turcs seraient au pouvoir de Mehemet-Ali... Dans le

» cas où la flotte turque serait sortie d'Alexandrie et au pou-
» voir de ses officiers, on s'en tiendrait aux instructions pré-
» cédemment arrêtées en commun par les deux gouverne-
» ments... (Corresp. Levant, page 236). »

A partir de ce moment, Lord Palmerston allait exposer de plus en plus nettement les vues de l'Angleterre, et il terminait une lettre à Lord Beauvale (25 août) par ces lignes significatives « ...Le Gouvernement de la Reine étant très désireux, dans
» les conjonctures actuelles, d'agir de concert avec les autres
» Puissances, est tout disposé à faire certains sacrifices pour
» arriver à une note collective, mais si Votre Excellence trouve
» qu'il n'y a aucun moyen d'arriver à un accord général sur
» aucune manière de procéder qui soit en rapport avec les vues
» du gouvernement britannique, alors Votre Excellence est
» autorisée à agir de concert avec deux Puissances seulement,
» si elle croit ce nombre suffisant pour imposer à Mehemet-Ali
» les vues arrêtées en commun. »

Lord Palmerston ne prononce le nom d'aucune puissance, mais il est clair qu'il devait penser à la France, et même à la Russie, en écrivant ces lignes. En tout cas, du moment qu'il envoyait à Bulwer une copie de cette lettre destinée au maréchal Soult, il savait très bien que le ministre français y verrait ce qu'il voulait qu'il y voie, à savoir l'intention bien arrêtée de l'Angleterre de poursuivre son but coûte que coûte, quitte à se séparer de la France, si elle ne se rangeait pas à ses vues. Le résultat ne devait pas être douteux de l'autre côté de la Manche. Dès le 26 août (Corresp. Levant, page 258), en effet, M. Bulwer écrivait, qu'à la suite d'une conversation avec le maréchal Soult, il avait lieu de craindre que le gouvernement français ne mette à présent des obstacles au choix de Vienne pour le règlement des affaires d'Orient et qu'il ne permette pas à son ambassadeur de donner des instructions à l'amiral français dans la Méditerranée. D'après lui, la cause de tout cela est dans la différence qui existe réellement entre les vues du gouvernement français et celles des autres puissances, et qui lui fait craindre que la France ne se décide à aucune mesure coercitive de nature à limiter l'ambition de Mehemet-Ali ou à lui faire restituer la flotte turque (Corresp. Levant, 253). M. Bulwer, avec lequel Lord

Palmerston était personnellement lié d'amitié et qu'il considérait, non sans raison, comme un de ses meilleurs agents, s'ouvrait de son côté sans arrière-pensée avec son chef et lui exposait franchement ses vues, d'après les conversations qu'il avait avec le maréchal Soult. Il faisait d'ailleurs un grand éloge du ministre français, qu'il croyait sincèrement désireux de rester en bons termes avec l'Angleterre, mais obligé de ménager ses collègues, le Roi et avant tout l'opinion publique française, déjà si chatouilleuse à cette époque. C'est peut-être là l'explication de la politique hésitante et confuse du Maréchal. Lord Palmerston parut très satisfait de cette communication, car il répondit le 1er septembre : « Il est évident que, soit d'après sa » propre notion des intérêts français, soit par crainte des jour- » naux, le gouvernement français ne prendra pas volontiers la » moindre mesure coercitive contre Mehemet-Ali. Toutefois, » d'après les dernières communications que je vous ai transmi- » ses, le gouvernement français verra que, tout en étant très » désireux de continuer en bons termes avec lui, nous ne som- » mes pas disposés à rester immobiles avec lui...; il faut donc » qu'il choisisse l'une des trois lignes suivantes : ou bien d'aller » en avant avec nous et de remplir franchement les promesses » qu'il nous a faites ainsi qu'à l'Europe; ou se tenir à l'écart » et refuser l'accomplissement de ces promesses; ou enfin » faire volte-face, s'allier à Mehemet-Ali et employer la force » pour nous empêcher, ainsi que les autres Puissances qui pour- » ront se joindre à nous, de faire ce que la France elle-même » est engagée, par tous les principes de l'honneur et toutes les » considérations certaines de ses vrais intérêts, à faire avec » nous au lieu d'y mettre obstacle. Je ne puis pas croire Louis- » Philippe capable de la dernière résolution... plus je réfléchis » à ces matières, plus je suis convaincu qu'il n'y a pas d'arran- » gement permanent possible sans forcer Mehemet-Ali à se » retirer dans sa coquille d'Egypte; et la description que Camp- » bell nous a faite de l'effet qu'a produit sur lui la note collec- » tive, indique suffisamment à quel point il connaît sa propre » impuissance à résister à l'Europe unie... »

M. de Bourqueney, après avoir longtemps subi le charme de l'apparente bonne grâce et de l'empressement si bien simulé de

Lord Palmerston à l'égard de la France, avait fini par se rendre compte du changement opéré dans l'attitude du ministre anglais depuis la réception des nouvelles de Constantinople. c'est-à-dire depuis le 17 août. « Je tiens », écrivait-il, le 18 août au maréchal, « à informer Votre Excellence de l'impression » profonde qu'ont produite ici les dernières nouvelles de Cons- » tantinople :... ni les lettres de M. de Barante, ambas- » sadeur de France à St-Pétersbourg, à Votre Excellence, » ni celles de Lord Clanricarde, ambassadeur d'Angleterre à » St-Pétersbourg, à Lord Palmerston, ni même les dernières com- » munications du prince de Metternich ne préparaient nos » Cours à cette soudaine adhésion du ministre de Russie à une » démarche de cette importance... en conséquence, le cabinet » anglais a conclu que le moment était venu de laisser un peu » reposer l'attitude comminatoire et ombrageuse envers le cabi- » net russe, sauf à la reprendre plus tard si les circonstances » venaient à l'exiger... Votre Excellence jugera par ce qui pré- » cède du changement qui s'est opéré depuis vingt-quatre heu- » res dans l'esprit des membres du cabinet anglais. On n'admet- » tait pas la possibilité du concours de la Russie. Aujourd'hui, » on l'espère. On espérait le concours de l'Autriche jusqu'au » bout, on n'en doute plus. Maintenant voici, je crois, les motifs » sur lesquels se fonde la satisfaction, peut-être bien exagérée. » relativement à l'ensemble de la situation. On part du prin- » cipe qu'une fois les bases de l'arrangement à intervenir entre » le Sultan et le Vice-Roi consenties par les cinq Puissances, » l'usage de la force ne sera même pas nécessaire pour les faire » accepter à Mehemet-Ali; une menace suffira en cas de refus. » Relativement à ces bases, on croit l'Autriche plus près que » la France du point de vue anglais et, comme on sait que des » divergences officiellement manifestées entre les deux gouver- » nements saperaient tous les fondements de l'œuvre de paci- » fication qu'on poursuit, on se flatte que ces divergences se » fonderont plus aisément dans le concours des cinq Puissan- » ces que dans une négociation directe à deux ou même à » trois. » (Guizot. Pièces historiques).

Il ressort de cette lettre que M. de Bourqueney trouvait le cabinet anglais trop enclin à croire que Mehemet-Ali céderait

à l'influence morale des Puissances, et surtout que la France modifierait ses vues devant l'accord des autres Cours. Le maréchal Soult partageait les sentiments de son représentant et était en outre convaincu que jamais l'Angleterre ne pencherait du côté de la Russie pour se séparer de la France. « Si j'insiste, » lui écrivait-il le 22 août, sur l'exagération des espérances que » semble avoir conçues le cabinet anglais, c'est que je crains » que ce malentendu n'imprime une fausse direction à sa poli- » tique, et ne lui fasse perdre de vue le but essentiel auquel doi- » vent tendre la France et l'Angleterre, c'est-à-dire le moyen » d'empêcher que la Porte ne retombe sous le patronage exclu- » sif d'une des grandes Puissances. A Londres, je crois m'aper- » cevoir qu'on est trop rassuré sur ce point et trop enclin à con- » centrer toutes les inquiétudes sur le péril, relativement bien » secondaire, de l'agrandissement exclusif de Mehemet-Ali... » » (Soult à Bourqueney) (Guizot. Pièces historiques-25).

Deux incidents vinrent à cette époque presser, sans le changer, le cours des négociations. Au commencement de septembre 1839, le général Sébastiani rejoignit son poste d'ambassadeur à Londres, tandis qu'au même moment un envoyé du czar, le baron de Brünnow, y arrivait également, spécialement chargé de traiter les affaires d'Orient. Ils se mirent aussitôt à l'œuvre tous les deux, le premier pour essayer de ramener Lord Palmerston aux vues du cabinet de Paris, le second pour le persuader au contraire que la Russie était prête à le suivre dans la voie où il s'engageait.

Dès sa première entrevue avec Lord Palmerston, le général Sébastiani, qui ne paraît pas s'être fait les mêmes illusions que M. de Bourqueney, fut prompt à voir clair dans le jeu du ministre anglais, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par des extraits de sa lettre du 5 septembre au maréchal Soult (Guizot. Pièces historiques-25) : « ... Je dois déclarer à Votre Excellence que » l'impression résultant pour moi de mon premier entretien avec » Lord Palmerston est que le gouvernement anglais veut » comme nous le maintien de l'indépendance et de l'intégrité » de l'empire ottoman, et que ce but, il veut l'atteindre paci- » fiquement et sans compromettre les grandes Puissances entre » elles,... mais je ne puis dissimuler la disposition du cabinet

» anglais à l'emploi de moyens coercitifs contre Mehemet-Ali, » soit pour obtenir la restitution de la flotte turque, soit pour » lui faire accepter exclusivement l'hérédité de l'Egypte, comme » base d'arrangement avec le Sultan... Cette disposition peut » bien de temps à autre céder, sur certains points, aux représen- » tations de la France, mais elle reparaît toujours, et si elle » rencontre de notre part une répugnance invincible et abso- » lue à l'emploi d'un moyen de coercition quelconque contre le » vice-roi, je crains que l'on ne se persuade ici qu'il est inutile » de continuer une négociation dans laquelle on a ôté d'avance » à ses conseils la sanction, même éventuelle, de la force. »

Dans une autre lettre du 17 septembre, où il raconte au Maréchal une autre conversation avec le ministre anglais, il insiste encore sur l'assurance imperturbable avec laquelle Lord Palmerston poursuit son but : « Au milieu de notre conférence, » écrit-il, Lord Palmerston a reçu des dépêches de St-Péters- » bourg, de Berlin, de Vienne et de Constantinople. (Corresp. » Levant, pages 286, 289, 290, 291, 299, 300, 301, 302). Toutes » manifestaient une entière concordance avec ses vues. Après » me les avoir lues : « Voyez », me dit-il, « s'il est possible de » renoncer à un système que nous avons adopté, au moment » même où il réunit les vœux de presque toutes les Puissan- » ces avec lesquelles nous avons entrepris de résoudre pacifi- » quement la question d'Orient. Il faut que Mehemet-Ali soit » mis hors d'état de renouveler les coups qu'il a déjà portés à » l'empire ottoman. Voilà la donnée qui a fondé toutes les » déterminations du cabinet anglais; je ne suis ici que son » organe, mais je ne puis assez vous exprimer la profonde » affliction que j'éprouve à voir le cabinet français, avec qui » nous avons entamé la question dans une si parfaite entente, » se séparer de nous et de toutes les autres Puissances. Je me » rend compte des circonstances particulières dans lesquel- » les vous êtes placé; je sais que vous avez des exigences d'opi- » nion publique à ménager; je n'en déplore pas moins » notre divergence et rien ne saurait nous être plus agréable » que d'en entrevoir le terme possible. » J'ai alors demandé » à Lord Palmerston s'il ne trouvait pas matière à réflexion » dans cette facilité avec laquelle la Russie accourait au devant

» du système anglais, et s'il ne considérait pas que c'était une
» coïncidence de vues bien fortuite pour y sacrifier une alliance
» de principes et de sentiments. « Nous savons parfaitement »,
» m'a répliqué Lord Palmerston, « qu'elle est toute de circons-
» tance et qu'elle n'empêchera pas plus tard les deux politi-
» ques de reprendre l'allure qui leur est propre. Mais comment
» la repousser quand elle vient au secours des intérêts que
» nous défendons et quand par l'admission même de son con-
» cours et du nôtre, elle semble abdiquer le protectorat exclu-
» sif que nous combattons ? Le cabinet français nous paraît
» en ce moment s'éloigner, non seulement de nous, mais encore
» du mouvement européen... La renonciation formelle à toute
» mesure coercitive contre Mehemet-Ali élèverait en effet une
» barrière entre la France et l'Angleterre. Déclarez au moins
» que des prétentions exagérées du Pacha vous trouveraient au
» besoin disposés, comme vos alliés, à l'emploi de la force. Alors
» la négociation suivra son cours. Dans le cas contraire il n'y
» a plus d'ensemble possible dans la question. »

En somme, malgré les efforts du général Sébastiani pour le persuader du contraire, Lord Palmerston demeurait inébranlable dans sa conviction. Il ne se faisait aucune illusion sur les raisons qui attiraient vers lui la Russie, il regrettait vivement une séparation éventuelle avec la France, mais il ne pouvait pas, au risque de compromettre à jamais l'Angleterre, renoncer à son programme au moment même où il réunissait les vœux de presque toute l'Europe, et où la mission du baron de Brünnow à Londres rendait plus significative encore l'adhésion de la Russie. Le comte Nesselrode avait d'ailleurs déclaré à Lord Clanricarde qu'à moins d'y aller lui-même, personne n'était plus qualifié que M. de Brünnow qui connaissait mieux que personne la politique extérieure de la Russie. (Corresp. Levant, page 291). Le général Sébastiani ne se méprit pas sur l'importance de la mission Brünnow. Il comprit que la France était perdue si elle persistait dans son fol engouement pour Mehemet-Ali, car l'Angleterre se laisserait naturellement convaincre par la confiance naissante et l'identité de vues de la Russie, alors que la France s'éloignait de plus en plus. En homme clairvoyant et intelligent, le général Sébastiani prit sur lui de demander à

Lord Palmerston de consentir à un arrangement par lequel Mehemet-Ali deviendrait gouverneur héréditaire de l'Egypte et de la Syrie méridionale, en tirant une ligne de Damas à Beyrouth. Dans ce cas la France prendrait sa part des mesures coercitives contre le Pacha. C'était une petite concession, mais enfin c'en était une, et il fallait en savoir gré à la France. Lord Palmerston n'en sut aucun gré au général et s'attacha au contraire à lui prouver que l'arrangement qu'il proposait ne fournirait pas une solution pacifique au conflit oriental et que ce serait une honte pour les puissances alliées de terminer leur mission dans de pareilles conditions. Il était en outre convaincu que Mehemet-Ali n'accepterait pas la proposition, pas plus que toute autre qui ne lui accorderait pas l'hérédité de toutes ses conquêtes; et il terminait en disant très nettement à l'ambassadeur de France que le cabinet de Paris avait toujours en vue le bien du vice-roi et jamais celui du Sultan malgré son désir officiellement et officieusement exprimé de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman comme un élément essentiel de l'équilibre européen. Le général Sébastiani s'en défendit, mais quand il demanda à Lord Palmerston quelle communication il devait faire à son gouvernement, celui-ci lui répondit que c'était à la France à décider, d'après sa ligne de conduite. Le ministre anglais s'empressait d'ailleurs d'ajouter : « Si les trois Puis-
» sances s'accordent avec l'Angleterre, ce qui me paraît très pro-
» bable, il vaudrait certes mieux pour la France de résister
» à ses difficultés intérieures et d'entrer franchement dans
» l'alliance; mais si une pareille éventualité ne se réalisait pas,
» la France se trouverait isolée, pendant que les autres Puissan-
» ces alliées mettraient à exécution un arrangement que la
» France elle-même avait approuvé dans le fond... »

Lorsque Lord Palmerston fit part à M. Bulwer de la proposition du général Sébastiani, celui-ci s'en montra d'autant plus surpris que le Maréchal Soult ne lui en avait jamais parlé et qu'il était en outre prafaitement convaincu que jamais le cabinet des Tuileries ne consentirait à employer la force contre Mehemet-Ali. Faisant ensuite allusion à la mission Brünnow, M. Bulwer assurait Lord Palmerston que jamais la France ne se joindrait aux autres Puissances dans une convention qui attri-

buerait à la Russie seule le soin de protéger Constantinople pendant que les autres s'occuperaient de Mehemet-Ali.

Quelles étaient donc ces fameuses propositions Brünnow ? Le général Sébastiani les explique très clairement dans une lettre au maréchal Soult du 23 septembre. Le baron de Brünnow proposait, au nom de son gouvernement, de règler la part d'action coercitive de chacune des cinq Puissances contre Mehemet-Ali. Dans ce but, une convention serait signée entre les cinq Cours stipulant que la France et l'Angleterre se serviraient de leurs escadres contre le Pacha, s'il refusait d'accepter les conditions; que la Russie, dans le cas où Ibrahim marcherait sur Constantinople, emploierait sa flotte dans le Bosphore et en Asie Mineure, en deçà du Taurus, pour protéger l'existence de l'empire Ottoman; mais qu'à l'avenir la fermeture du Bosphore et des Dardanelles demeurerait un principe de droit européen, et que la Russie s'engagerait à ne pas renouveler le traité d'Unkiar-Skelessi. Il serait enfin entendu, quoique non écrit, que, dans la circonstance actuelle, la dérogation russe au principe de fermeture des deux détroits aurait lieu sans que les Puissances maritimes s'en autorisent comme d'une cause légitimant la présence de leurs propres vaisseaux dans le Bosphore.

Le général Sébastiani en causa très longuement avec Lord Palmerston. Celui-ci semblait les accueillir très favorablement. Le cabinet anglais serait-il donc disposé à considérer l'abolition du traité d'Unkiar-Skelessi comme un succès suffisant pour sa politique actuelle en Orient ? Ne croirait-il pas payer ce succès trop cher par son assentiment préalable à l'apparition des forces russes dans le Bosphore, en subordonnant d'ailleurs cette apparition à l'hypothèse d'une marche d'Ibrahim sur Constantinople ? Evidemment non, puisque Lord Palmerston regardait comme un acte d'habileté ce que le général considérait comme un acte de faiblesse et de pusillanimité envers la Russie. Ce dernier se rendait bien compte de la situation privilégiée dans laquelle se trouvait à ce moment l'Angleterre et il aurait volontiers essayé une fois de plus de réduire les exigences de la France, mais il avait des instructions dont la précision ne lui laissait aucune marge de négociation et il dut se conten-

ter de les transmettre sans commentaire à Lord Palmerston. C'était le refus positif du gouvernement français d'adhérer aux propositions Brünnow.

Ce refus du maréchal Soult n'avait en somme rien d'étonnant, puisqu'il avait souvent exigé, et cela d'accord avec l'Angleterre, que les escadres françaises et anglaises entrassent dans le Bosphore en même temps que l'escadre russe. Accepter de voir les vaisseaux russes paraître seuls devant Constantinople, c'était faire trop naïvement le jeu du czar Nicolas et lui abandonner trop facilement la suzeraineté de la Porte. De son côté, l'Angleterre ne pouvait guère adopter les propositions russes sans rompre ouvertement avec la France. Dans cette circonstance en effet le cabinet de Londres ne pouvait invoquer aucun prétexte pour agir à l'encontre de la France, puisque l'éloignement de la Russie de Constantinople avait été de tout temps le seul point sur lequel les deux gouvernements fussent d'accord. L'Angleterre ne pouvait donc pas se jeter dans les bras de la Russie précisément pour le motif qui en éloignait la France. Il est probable que Lord Palmerston ne le comprit pas tout de suite, car il paraissait très flatté de la confiance que lui témoignait le czar Nicolas et de la facilité avec laquelle ce souverain entrait dans ses vues. Il aurait pu, de prime abord, faire objection à l'apparition des vaisseaux russes dans le Bosphore, comme contraire aux principes qui inspiraient la politique anglaise, mais Brünnow avait l'air si sincère en montrant son gouvernement résolu à sacrifier le traité d'Unkiar-Skelessi et à agir comme simple mandataire de l'Europe, qu'il ne crut pas devoir soulever d'objection. En tout cas, quel qu'ait été son rôle dans la délibération du Conseil, qui devait en somme décider en dernier ressort, celui-ci, après une longue discussion, décida de ne pas donner suite aux propositions russes.

S'inclinant de bonne grâce, en fin diplomate qu'il était, devant le désir nettement exprimé par le Conseil de ne pas rompre ouvertement avec la France, mais ne perdant pas pour cela de vue le but qu'il poursuivait, Lord Palmerston proposa de remplacer la convention russe par un acte entre les cinq Puissances, qui déterminerait leur part d'action dans la crise

actuelle des affaires d'Orient, mais sans privilège acquis au pavillon russe à l'exclusion des pavillons anglais, français et autrichien. En outre, dans un désir que le général Sébastiani croyait sincère, de faire acte de déférence envers la France, mais plus encore peut-être pour donner un gage de bonne volonté à ses collègues, Lord Palmerston aurait même consenti à ajouter à l'investiture héréditaire de l'Egypte la possession également héréditaire du Packalik d'Acre, la ville seule d'Acre restant au pouvoir de la Porte. L'ambassadeur de France, qui n'avait jamais renoncé à l'espoir de maintenir l'Angleterre aux côtés de la France, estimait de ce chef que le ministre anglais avait fait un sérieux effort de conciliation et qu'il fallait y répondre par des concessions réciproques; et c'est probablement dans cet esprit qu'il avait de nouveau pris l'initiative de proposer à son tour certaines restrictions aux avantages qu'il était convenu d'accorder à Mehemet-Ali.

Sentant, mieux qu'on ne pouvait le faire à Paris, combien la situation était délicate, n'était-il pas naturel qu'il tentât un dernier effort dans l'espoir que son gouvernement ne le désavouerait pas ? Mais il comptait sans l'aveugle ténacité du maréchal. Interrogé à ce sujet par M. Bulwer, celui-ci répondit sans hésitation qu'il n'avait jamais chargé son ambassadeur d'agir dans ce sens. Voici d'ailleurs dans quels termes M. Bulwer lui-même, dans une lettre à Lord Palmerston (4 octobre 1839, Corresp. Levant, page 329) commentait l'événement : « En ce qui » concerne votre conversation avec Sébastiani, je constate avec » regret qu'il ne parle pas le même langage que son gouvernement. Ou bien il est sans instructions, ou bien, s'il en a, il » ne les transmet pas exactement, ou bien encore il a des instructions qui lui prescrivent de tenir ce langage, qui, rendant tout incertain et contradictoire, maintient la question » en suspens; c'est peut-être aussi le but du cabinet français de » prolonger l'état de choses actuel. »

Il apparaissait donc de plus en plus clairement que le gouvernement français ne ferait rien contre Mehemet-Ali et qu'il cherchait uniquement à gagner du temps, persuadé qu'il était que le vice-roi, exaspéré du refus de l'Europe de sanctionner ses conquêtes, ne tarderait pas à faire un coup d'éclat afin de

faire accepter par la force ce qu'il ne pouvait faire reconnaître par le droit. Ibrahim n'avait-il pas déclaré, selon un bruit répandu à Alexandrie, qu'il recommencerait les hostilités si la paix n'était pas conclue dans un certain délai ? Il n'en fallait pas davantage pour confirmer le cabinet de Paris dans l'attitude qu'il avait adoptée dès le début des négociations.

Entre temps le maréchal Soult avait entamé des pourparlers directs avec le cabinet de Vienne, auquel il avait fait certaines propositions, de l'acceptation desquelles, disait-il à M. Bulwer, dépendaient les concessions qu'il pourrait consentir au point de vue des autres Puissances, dans un but de conciliation et d'intérêt général. Lord Palmerston en fut aussitôt informé, non seulement par son fidèle agent de Paris, mais aussi par son ambassadeur à Vienne. Lord Beauvale écrivait, en effet, le 30 octobre 1839, que « la France ayant fait à l'Autriche les mêmes propositions qu'aux autres gouvernements, celle-ci se réservait de demander au cabinet de Paris s'il était disposé à sanctionner ces propositions par la force, car de la réponse qu'elle recevrait dépendrait sa conduite. » Quelques jours après, M. Bulwer écrivait que, malgré la résolution bien arrêtée de la France de ne jamais employer la force contre Mehemet-Ali, s'il y avait lieu d'espérer un changement possible dans cette détermination, ce changement dépendrait certainement de l'attitude de l'Autriche. Il croyait aussi le gouvernement français persuadé que l'Autriche et la Prusse adhéreraient à ses propositions d'arrangement, qui consistaient à laisser à Mehemet-Ali toute la Syrie, moins Adana, les défilés du Taurus et l'île de Candie; mais cette adhésion était d'autant moins probable que l'Angleterre n'accepterait jamais de pareilles propositions et que dans ces conditions ni l'Autriche, ni la Prusse ne suivraient la France.

Mais revenons un peu en arrière. Si Lord Palmerston avait pu être un instant humilié dans son orgueil quand il se vit obligé de repousser, au nom du cabinet, les propositions Brünnow et de faire en plus une concession à la France, il était persuadé que le ministère français ne l'accepterait pas. Il connaissait l'idée exagérée que le Roi et ses ministres se faisaient de la puissance du Pacha, sur laquelle il était, lui, admirablement

renseigné; et il sentait au fond qu'au lieu d'adoucir la France toute nouvelle concession l'enhardirait au contraire davantage. L'événement lui ayant donné raison, il devenait de plus en plus arrogant à l'égard de la France. Le général Sébastiani essayait vainement de ramener la question générale en discussion. Lord Palmerston ne répondait rien, mais il ne pouvait dissimuler sa joie de voir les circonstances répondre si bien à ses vues. Malgré cela, il conservait avec son interlocuteur une attitude des plus correctes, alors que dans sa correspondance intime avec Lord Granville, qui avait repris la direction de l'ambassade de Paris, il ne se gênait pas pour dire ce qu'il pensait de la France. Quoiqu'il en soit, l'attitude du ministre anglais n'arracha pas le gouvernement français à sa trompeuse sécurité. Le maréchal Soult, ayant appris que le baron de Brünnow avait quitté Londres le 12 octobre, il s'imaginait que la négociation avait échoué et que tout danger d'un rapprochement entre l'Angleterre et la Russie était du fait même dissipé. Tous ses ambassadeurs, Sébastiani le premier, avaient beau lui écrire le contraire, il restait sourd à leurs avertissements. Seule l'Autriche, ainsi que je l'ai montré plus haut, hésitait encore, précisément par crainte d'un rapprochement trop intime entre l'Angleterre et la Russie, et vers la fin de novembre, le prince de Metternich fit proposer au maréchal Soult une transaction ayant pour but de proroger le statu quo entre le Sultan et le Pacha. Cette fois encore, le Maréchal refusa. Sur ces entrefaites, le baron de Brünnow revint à Londres avec de pleins pouvoirs pour conclure une convention relative aux affaires d'Orient; il annonçait que le czar acceptait le principe de l'admission simultanée des pavillons alliés dans les eaux de Constantinople. Le général Sébastiani communiqua cette nouvelle à Paris par une dépêche du 6 décembre. Le Maréchal en fut à la fois surpris et consterné, car il perdait ainsi la seule raison d'être des objections qu'il avait pu faire aux propositions Brünnow. Lord Palmerston par contre triomphait sur toute la ligne. Cependant le Maréchal commençait à ouvrir un peu les yeux, et à se rendre compte que l'Angleterre était inébranlable dans sa décision et que la Russie entrait à fond dans ses vues. Il comprenait enfin qu'il fallait jeter du lest. C'est dans cet esprit qu'il écrivit le 9 décembre au général

Sébastiani pour lui exprimer la satisfaction du gouvernement du Roi de la nouvelle proposition russe et son désir d'y accéder de suite. Mais il comptait sans les chambres et sans l'opinion publique. Devant leur opposition, il dut signifier le 24 janvier 1840 un nouveau refus au cabinet de Saint James, tout en essayant de s'excuser auprès de Lord Palmerston, en basant son refus, comme il l'avait d'ailleurs toujours fait, sur ce qu'il y avait de contradictoire entre l'importance des concessions demandées à Mehemet-Ali et la faiblesse des moyens par lesquels on s'efforçait de les lui arracher. Entre temps, le cabinet britannique ayant décidé que la Turquie devait être appelée comme partie contractante, le gouvernement français vit dans le retard apporté à la négociation jusqu'à l'arrivée d'un plénipotentiaire Ottoman l'espoir, je dirai même la certitude, de faire prévaloir ses vues, et se laissa de nouveau aller à ses illusions et à ses errements.

Telle était la situation, lorsqu'une crise ministérielle s'ouvrit en France. Le ministère Soult tomba pour faire place à un ministère présidé par Thiers, qui allait prendre lui-même en mains la direction de la politique extérieure de la France. Le général Sébastiani fut remplacé à Londres par Guizot. Le grand orateur fut très bien accueilli en Angleterre. Très pénétré des vues de son gouvernement, sans cependant les pousser à l'exagération, il se mit en devoir de ramener à lui Lord Palmerston, en plaçant la discussion sur un terrain général et en s'efforçant de dissimuler les pensées réelles des deux cabinets sous des considérations d'un ordre plus élevé, et par suite plus propre à répondre aux besoins du moment. Il apportait à cette tâche toute la puissance de sa parole et de son argumentation. Mais Lord Palmerston ne semblait pas s'en apercevoir. Il avait son opinion faite sur les idées du gouvernement français, et il le jugeait trop hésitant et indécis pour placer en lui sa confiance. Jamais la France ne lui avait avoué catégoriquement ses vues, mais il croyait les connaître à fond; il pensait que si la France voulait voir l'Egypte forte, ce n'était pas seulement pour le plaisir de satisfaire Mehemet-Ali, mais encore et surtout pour fortifier ses possessions algériennes et s'assurer ainsi la domination de la Méditerranée. Comme c'était

précisément là ce que l'Angleterre ne pouvait pas admettre, aucune entente n'était possible. Palmerston ne se gênait pas pour exprimer sur ce point ses idées à Guizot. « La France, » lui disait-il, est bien aise de voir se fonder en Egypte et en » Syrie une puissance nouvelle et indépendante, qui soit pres- » que sa création et devienne nécessairement son alliée..., cela » ne peut nous convenir. » Ce qui empêchait aussi l'argumentation de Guizot de faire impression sur Palmerston, c'est qu'il contestait absolument la donnée de fait sur laquelle elle reposait, à savoir la puissance de Mehemet-Ali et la facilité avec laquelle il bouleverserait l'Orient, si l'Europe résistait à ses desseins. Deux rapports, l'un du consul d'Angleterre à Alexandrie, l'autre du consul prussien, le confirmaient dans cette opinion. Ainsi, Lord Palmerston en était peu à peu arrivé à ne plus du tout se soucier de la France; s'il pensait à elle, c'était pour peser les raisons de son impuissance. Il poursuivait sa ligne de conduite avec une imperturbable logique, avec un sens très exact des vrais intérêts de son pays, et ne se laissait jamais arrêter par des considérations d'ordre sentimental. Il voulait avant tout la grandeur et la prospérité de l'Angleterre et, comprenant par quels liens puissants cette grandeur et cette prospérité étaient attachées à la question d'Orient, son unique but était de la résoudre à son profit. Pour cela il lui fallait le concours des Puissances. Il aurait voulu d'abord et surtout celui de la France. Du moment qu'elle refusait d'entrer dans ses vues, alors que les autres les acceptaient, la France lui paraissait une quantité négligeable et il la négligea, parce que, connaissant l'impossibilité dans laquelle se trouvait Louis-Philippe d'exposer son trône aux risques d'une guerre, il savait qu'elle pouvait être négligée impunément.

Tous ses collègues n'étaient cependant pas aussi clairvoyants, ni aussi intransigeants que lui. Ils n'osaient s'habituer à l'idée de rompre avec la France, l'alliée de 1830. Lord Clarendon, Lord Holland, Lord John Russell et le Premier Ministre, Lord Melbourne lui-même, tous étaient contre lui, et affectaient même un surcroît de prévenances pour Guizot. Lorsque les divergences entre la France et l'Angleterre éclatèrent au grand jour, ils trouvèrent qu'il allait trop loin et tremblèrent

devant les conséquences d'une rupture ouverte avec la France. Ce qui compliquait aussi la situation pour Palmerston, c'est que l'opposition de ses collègues se doublait d'une grande hésitation de la part des représentants de l'Autriche et de la Prusse. Ils trouvaient maintenant, eux aussi, qu'il prenait trop facilement son parti d'une rupture avec la France. Celle-ci avait beau ne pas entrer dans ses vues et se cantonner dans une politique spéciale, il fallait cependant compter avec elle. C'est dans cet esprit que, vers le milieu d'avril 1840, les représentants de l'Autriche et de la Prusse, MM. de Neumann et de Bülow, manifestèrent leur inquiétude à Guizot et leur désir de trouver une transaction que chacun pût accepter sans peine.

Ils proposaient par exemple de donner à Mehemet-Ali l'hérédité de l'Egypte et le gouvernement viager de la Syrie, en demandant à la France, dans ce cas, de se joindre aux autres Puissances pour imposer par la force cet arrangement au Pacha. Les deux diplomates se faisaient forts d'obtenir l'adhésion de Palmerston. Lié par les instructions de Thiers qui, tout comme son prédécesseur, ne voulait rien promettre que le Pacha n'eût accepté d'avance, Guizot n'encouragea pas les bonnes dispositions de ses collègues. Ceux-ci revinrent à la charge quelques jours après, et proposèrent de laisser à Mehemet-Ali tout le Pachalik d'Acre, y compris la ville elle-même. Pressé par son conseil et par les représentants de l'Autriche et de la Prusse, Lord Palmerston fit, sans doute bien à contre cœur, la même proposition à Guizot. C'était là une offre digne d'être acceptée par la France et par Mehemet-Ali. Si le gouvernement français l'avait accueillie, il aurait fait une part très belle à son client et il aurait en même temps déjoué les manœuvres de la Russie, en resserrant plus que jamais son alliance avec l'Angleterre. Guizot tâcha de faire comprendre à Thiers l'importance de cette dernière concession, mais celui-ci demeura sourd à ces avertissements. Les menaces de Mehemet-Ali, que Palmerston interprétait comme un signe de faiblesse et un « bluff », illusionnaient au contraire plus que jamais Thiers sur sa force et il n'osait pas lui présenter un arrangement qui ne satisfît pas ses folles ambitions. Bref, pour la seconde fois, Guizot dut refuser.

Enfin, vers le mois de juin 1840, Palmerston, voyant que le mécontentement de ses collègues augmentait de plus en plus, se décida à faire encore une concession à la France. Il renouvela à Guizot la proposition déjà faite de partager la Syrie entre le Sultan et le Pacha. Il demandait cette fois une réponse positive et immédiate. Or, comme il connaissait les hésitations du cabinet de Paris et le plaisir qu'il prenait à traîner les choses en longueur, il se doutait bien que cette réponse serait négative. Il ne se trompait pas. Thiers déclara la proposition inadmissible. Cependant les représentants de l'Autriche et de la Prusse tentèrent un dernier effort, dont Guizot comprit l'importance. Il y avait une opposition sérieuse contre Palmerston. Il fallait en profiter pour le ramener à nous. Il était encore temps de le faire et de donner à la France un rôle digne d'elle dans le règlement de la question d'Orient. Guizot pressait son gouvernement de lui donner des instructions assez larges pour tirer parti de ces circonstances favorables, car c'était, à son avis, pour la France la seule planche de salut qui lui restait. Si elle refusait encore, l'Autriche et la Prusse l'abandonneraient à leur tour, comme l'Angleterre et la Russie étaient prêtes à le faire. Il est probable que Thiers fut ébranlé par l'argumentation pressante de son ambassadeur et par les dernières propositions de l'Angleterre et qu'il eût finalement cédé, si un événement imprévu n'était venu subitement modifier la situation entre le Sultan et le Pacha, et rejeter de ce chef Thiers dans ses anciennes illusions. Le grand vizir, Khosrew Pacha, ennemi mortel de Mehemet-Ali, venait d'être destitué, et le vice-roi d'Egypte parlait de rendre la flotte ottomane et de faire sa soumission. C'est du moins ce qui ressortait d'une dépêche de notre consul à Alexandrie, du 26 mai, dépêche qui ne pouvait pas manquer de faire une profonde impression sur le chef du gouvernement français.

Thiers s'empressa de saisir ce prétexte pour pousser à un arrangement direct entre le Sultan et le Pacha, contrecarrant ainsi les engagements pris par la note du 27 juillet et rendant de ce fait inutile l'intervention des Puissances. Tout cela devait être mené secrètement, afin que le cabinet de Londres ne s'en aperçût pas, ou tout au moins trop tard. Thiers voulait jouer de finesse avec Palmerston. Il n'y réussit d'ailleurs pas, car celui-ci

fut aussitôt informé de ce qui se tramait à Constantinople par Lord Ponsonby, qui, fidèle interprète de la politique de son chef, était parvenu sans peine à déjouer la manœuvre. Palmerston fut exaspéré et son animosité ordinaire contre la France en fut portée à son comble. Après avoir consacré toute son énergie et engagé toute sa responsabilité dans cette grave question d'Orient, après avoir pris sur lui de la régler au profit de l'Angleterre, au moment de toucher au but, il avait failli se laisser jouer par Thiers. Il résolut dès lors, non seulement de poursuivre son dessein, mais de se venger de son adversaire et d'entraîner l'Autriche et la Prusse avec la Russie dans une négociation à quatre, dont la première stipulation serait l'exclusion de la France. Il travailla sans relâche à surmonter les obstacles qui s'opposaient à la réalisation de ce projet. Devant les Chambres, devant ses collègues, Palmerston s'attacha à échauffer les esprits en leur montrant la duplicité de la France. Elle avait laissé croire à un désir sincère de marcher avec l'Angleterre, disait-il, elle avait parlé très haut du maintien de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman, elle avait signé la note collective du 27 juillet 1839, mais au fond de son cœur, elle n'avait qu'une idée, qu'une ambition, la gloire et la puissance de Mehemet-Ali. Il fallait donc marcher sans elle et poursuivre sans elle le but de l'Angleterre. Les représentants de l'Autriche et de la Prusse, également émus des manœuvres du gouvernement français, se laissèrent facilement convaincre. Seuls les ministres anglais, Lord Melbourne en tête, résistaient encore. C'est alors que Palmerston décida de jouer le tout pour le tout. Admirablement renseigné par ses agents sur tout ce qui se passait en Orient, et en particulier sur les progrès de l'insurrection Syrienne contre le joug de Mehemet-Ali et sur les embarras financiers de ce dernier, il écrivit cette fameuse lettre du 5 juillet 1840, dans laquelle, après avoir retracé ses longs et patients efforts pour servir les intérêts supérieurs de l'Angleterre, d'abord avec le concours de la France, puis sans elle, du moment qu'elle poursuivait une politique opposée, il offrait sa démission à Lord Melbourne. Ainsi que l'avait escompté cet homme clairvoyant et retors, le résultat fut en tous points conforme à ses prévisions. Le cabinet céda.

En attendant, Guizot, dont l'attention était constamment en éveil, se rendait bien compte qu'il se passait quelque chose d'exceptionnel au sein du cabinet anglais et que Lord Palmerston évitait de le rencontrer, mais malgré toute son intelligence et toute sa perspicacité il ne réussissait pas à pénétrer les véritables desseins de son redoutable adversaire, et semblait attacher plus d'importance qu'elles n'en avaient en réalité aux divergences qui divisaient les ministres anglais. « ...Tous, quelle » que soit leur pente, écrivait-il à Thiers le 11 juillet 1840, » (Archives du quai d'Orsay, n° 78, page 189, Volume 655), lais- » sent entrevoir de l'hésitation et du trouble. Il y a bien des » chances pour qu'on n'arrive pas à des résolutions définiti- » ves efficaces... Je ne négligerai rien pour agir sur ces esprits » divisés et incertains, mais, pendant que les choses sont en » suspens à Londres, il est bien à désirer que la démarche de » Mehemet-Ali à Constantinople obtienne le succès qu'on en » peut attendre, car on ne saurait se dissimuler que le plan » d'un arrangement à quatre fait en ce moment des progrès... »

Bien que les réticences et l'attitude réservée de Palmerston n'aient pas échappé à Guizot, celui-ci ne semble pas avoir su évaluer le formidable ascendant que le ministre des affaires étrangères anglais exerçait sur ses collègues. En somme, il fut victime, comme le seront un grand nombre de ses successeurs au poste si important de Londres, de la difficulté pour un étranger de comprendre le caractère anglais. M. Asquith dira plus tard à la Chambre des Communes : « Nous pou- » vons avoir des divergences entre nous, mais, vis-à-vis de » l'étranger, nous sommes avant tout des Anglais. » Les membres du cabinet Melbourne, dès l'instant où Lord Palmerston réussit à leur faire penser que le prestige et l'honneur de l'Angleterre étaient en jeu, firent l'unanimité autour de lui. A l'heure où l'ambassadeur de France écrivait à Thiers les lignes que nous venons de lire, la résolution du cabinet britannique de se séparer de la France était prise et se traduisait le 15 juillet, c'est-à-dire quatre jours après, par la signature entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse d'une part, et la Turquie de l'autre, de la fameuse convention qui avait pour but de sauvegarder le trône et les principales possessions du Sultan et de faire rentrer dans l'ordre un vassal rebelle.

C'est le surlendemain seulement que Lord Palmerston se décida à faire à Guizot une communication dans laquelle il montrait les efforts tentés depuis près d'un an par le cabinet britannique pour amener la France à concourir à l'œuvre commune en Orient et l'obligation dans laquelle il se trouvait de poursuivre son but sans elle. Dans une lettre à Thiers (17 juillet 1840. Archives Affaires Etrangères, N° 74, page 166. Vol. 655), où il rendait compte de son entretien avec le ministre Anglais, nous voyons Guizot reprendre point par point les arguments de son interlocuteur, en essayant de le mettre en garde d'abord contre la colère que son action ne manquerait pas de soulever dans l'opinion publique française, et ensuite contre les aléas d'une politique pleine de risques et de dangers, au cas où, selon sa conviction absolue, Mehemet-Ali sortirait une fois de plus vainqueur de l'épreuve. Peine perdue. Fort de la signature de son traité, certain que la puissance de Mehemet-Ali s'écroulerait comme un château de cartes devant les premières injonctions des Puissances, persuadé enfin que Louis-Philippe reculerait devant une guerre, Lord Palmerston jouait avec Guizot et surtout avec Thiers comme un chat avec une souris. Tout en les comblant de belles paroles, de protestations d'amitié sincère, « dont un dissentiment léger et partiel ne saurait altérer le » fond », tout en allant même jusqu'à solliciter les bons offices de la France pour amener le Pacha à composition, il ne perdait pas un instant de vue son but, vers lequel il s'acheminait avec une froide volonté.

Loin de lui ouvrir enfin les yeux sur le réalisme impitoyable du ministre anglais, la communication de Guizot semble au contraire avoir confirmé Thiers dans son illusion que jamais le cabinet anglais ne se déciderait à rompre avec la France pour une question, selon lui, aussi secondaire. Voici d'ailleurs sa réponse. (Archives Aff. Etrangères, N° 23, page 17 *b.*, Vol. 655).
« ...Votre dernière (n° 74) dépêche m'a beaucoup surpris... Le » parti pris par les Puissances d'agir à quatre, sans mettre » la France en mesure de s'associer à l'action, est un procédé » fort peu explicable de la part de l'Angleterre, qui faisait pro- » fession, depuis 1830, d'être notre fidèle alliée... Cette conduite » nous éclaire sur ses vues et sur la marche que la France aura

» à suivre dans l'avenir...; ni l'Europe ni l'Angleterre en particulier n'auront rien à gagner à son isolement... Les quatre Puissances, qui viennent de sceller une si singulière alliance, » ne sauraient être toujours d'accord, alors la France fera sentir à l'Europe tout le poids de son influence... Je vous invite » à demander à Lord Palmerston s'il croit que l'Angleterre » approuvera ces procédés et à lui montrer que lorsque l'opinion publique française les connaîtra, il ne sera plus possible de parler d'alliance avec l'Angleterre...; vous lui demanderez en outre quels moyens il a envisagés pour faire céder » Mehemet-Ali... Je crois d'ailleurs qu'il ne les aura pas probablement stipulés d'avance, de peur de rendre impossible un » accord entre les quatre Puissances, et alors c'est une *insigne légèreté* qui sera suivie plus tard, si le Pacha triomphe » de l'insurrection Syrienne, d'une véritable confusion... Il faut » placer Lord Palmerston dans l'alternative d'avouer ou qu'on » a fait une chose fort légère en s'engageant à faire rentrer le » vassal dans l'obéissance, sans convenir des moyens d'y parvenir, ou bien qu'on a ourdi une sorte de conspiration européenne à l'insu de la France, à son détriment peut-être, » c'est-à-dire qu'alors ce n'est plus une divergence, mais presque un état d'hostilité... Tâchez surtout de savoir si Lord Palmerston a agi par légèreté ou bien s'il y a une partie secrètement liée pour en finir avec Mehemet-Ali par des moyens » sérieux et positivement concertés..., dans le doute nous prendrons sans bruit toutes les précautions militaires et navales » nécessaires, dans le but de ne pas être pris au dépourvu par » les agissements de l'Angleterre et aussi dans le but de rassurer l'opinion publique et pour agir le cas échéant sur les » autres cabinets moins aventureux que Lord Palmerston... »

N'était-ce pas manquer un peu de psychologie que de croire le ministre anglais capable d'agir par légèreté quand il s'agissait des intérêts supérieurs de son pays ? Comme son prédécesseur et comme bien d'autres après lui, Thiers s'obstinait à n'envisager la question que sous le seul angle des intérêts français, sans apparemment tenir compte du point de vue des autres. Il échaffaudait toute sa politique sur la soi-disant puissance de Mehemet-Ali, tandis que Palmerston, mieux renseigné que son

collègue français, connaissait la véritable situation du Pacha et savait par conséquent que cette puissance était toute en façade et que l'ordre pourrait être facilement rétabli en Orient sans troubler la sérénité de l'équilibre européen. En tout cas, il ne parut nullement s'émouvoir des menaces non déguisées qui perçaient dans la dernière lettre de Thiers à Guizot, car il écrivait le 22 juillet à son fidèle Bulwer : « ...Rien n'est plus » éloigné de ma pensée que de pousser Thiers à quelque acte » d'hostilité envers nous, mais il ne faut pas nous laisser inti- » mider par lui..., je crois d'ailleurs que les Quatre Puissan- » ces unies à la Turquie sont un adversaire que la France, avec » les autres affaires qu'elle a sur les bras, se gardera d'affron- » ter. Si les français font valoir leur grande flotte dans la Médi- » terranée, il faudra que nous ajoutions dix vaisseaux de ligne » russes à la nôtre. Et que les français se rappellent que le dra- » peau autrichien flottera à côté du nôtre, et que ce morceau » d'étamine est plus significatif que deux frégates et trois cor- » vettes... »

Revenant sur la question dans une lettre du 23, il s'empressait d'ajouter : « ...Je suis plus que jamais convaincu que les » français resteront tranquilles et qu'il n'y aura pas de guerre... » Thiers et Louis-Philippe se garderont d'entrer dans une que- » relle où personne n'a l'intention de les engager...; la seule » chose qu'ait à faire maintenant le gouvernement français, » c'est d'employer son influence à faire céder Mehemet-Ali » devant les quatre Puissances. Nous ne pouvons pas modifier » la convention inscrite dans notre traité. Nous sommes obli- » gés de l'exécuter et de nous servir de tous les moyens néces- » saires pour y parvenir. Quand cela sera fait, la France pourra » s'unir aux autres Puissances dans un traité général pour sou- » tenir le Sultan. » De son côté, Thiers, avec une insouciance que seuls pouvait justifier sa conviction absolue d'être dans le vrai, continuait à intriguer tant à Constantinople qu'à Alexandrie, où il avait envoyé en mission spéciale le comte Walewski, qui laissa bientôt entendre que le Pacha serait disposé, moyennant quelques modifications, à accepter les conditions des quatre Puissances. Thiers en fit aussitôt part à M. Bulwer, en lui disant qu'il trouvait ces modifications raisonnables et justes,

et que si l'Angleterre voulait bien s'unir à la France pour persuader au Sultan et aux autres Puissances de les accepter, il y aurait encore une fois la possibilité d'une entente. Il s'empressait toutefois d'ajouter que, dans le cas contraire, après les concessions obtenues de Mehemet-Ali par son entremise, la France serait obligée de le soutenir. En d'autres termes, au cas où l'Angleterre et ses alliés ne s'inclineraient pas devant cette sorte de mise en demeure, la France prendrait toutes les mesures utiles pour appuyer et au besoin défendre les revendications de son client. Aussitôt mis au courant, Lord Palmerston, qui demeurait toujours sceptique à l'égard des menaces françaises, tint à préciser cette fois que si, contre toute vraisemblance, le gouvernement du Roi se décidait à « franchir le Rubicon », il trouverait à qui parler. « ...Si Thiers vous tenait encore ce langage menaçant », écrit-il à M. Bulwer, le 22 septembre 1840 (Corresp. intime, p. 229), « répliquez-lui sur le même ton et faites lui comprendre que si la France jette le gant, nous ne refuserons pas de le ramasser et que si elle commence la guerre, elle perdra infailliblement ses vaisseaux, ses colonies et son commerce avant d'en voir la fin... Nous aurions en peu de temps trois fois plus de vaisseaux qu'elle ne pourrait mettre en ligne, et nous aurions en plus l'escadre russe... J'aime à croire que ces considérations pèseront plus sur Louis-Philippe que sur Thiers... Il est possible cependant que je me trompe et que les français fassent la guerre ou commettent quelque acte d'agression brutal contre le Sultan, qui nous obligerait alors à intervenir avec les Puissances alliées... nous continuons donc tranquillement nos armements et vous serez parfaitement justifié en repoussant poliment les menaces que le gouvernement français est disposé à nous adresser, mais je demeure persuadé que malgré la poussée de l'opinion publique, il ne voudra ou ne pourra faire la guerre... »

Dans une autre lettre (3 octobre 1840. Corresp. intime, page 283), il insistait encore sur l'intangibilité des décisions prises par les quatre Puissances, et sur le déshonneur qui rejaillirait sur le cabinet britannique et sur le pays tout entier, si on cédait aux menaces de la France et ajoutait : « ...J'ai grand espoir que » la vigueur et l'énergie déployées par la Porte pourront ame-

» ner une prompte solution de la question syrienne, et quoique » ce serait une excellente affaire si l'on pouvait se débarrasser » entièrement de Mehemet-Ali, je regarde cela comme un évé- » nement fort peu probable, car il cèdera bien avant que les cho- » ses n'en arrivent là...; nous n'avons d'ailleurs aucune envie de » l'expulser de l'Egypte, s'il se contente d'y passer le reste de » ses jours en fidèle serviteur. »

A partir de ce moment, les événements allaient se précipiter avec une extraordinaire rapidité dans le sens depuis longtemps prévu par Lord Palmerston. Dès le 5 octobre 1840, il écrivait à Lord Granville, de retour à Paris, que l'amiral Charles Napier était en bonne voie de chasser les Egyptiens de Syrie et le priait de faire comprendre au Roi et à Thiers qu'ils avaient perdu la partie et qu'il serait imprudent maintenant d'en faire un sujet de querelle. « Ils sont battus et l'affaire est » finie; ils ne feront que rendre leur défaite plus manifeste par » un éclat quelconque... » Après un pareil avertissement et devant l'évidence des faits, l'attitude de plus en plus comminatoire de Thiers pourrait être taxée de folie si l'on n'était obligé de tenir compte de la pression de l'opinion publique, souvent sujette à des manifestations exagérées et des illusions qu'il continuait à se faire sur la puissance du Pacha et sur les protestations d'amitié de Palmerston. En ce qui concerne les satisfactions réclamées par l'opinion publique, il y était en quelque sorte poussé par le Roi lui-même que les procédés de Palmerston avaient profondément blessé et qui, sans désirer une guerre qui n'eût pas manqué d'ébranler son trône déjà chancelant, se rendait parfaitement compte que le peuple français ne lui pardonnerait jamais une humiliation. En outre les lettres envoyées de Londres par M. de Bourqueney, en l'absence de Guizot mandé en France par le Roi, ne pouvaient que fortifier Thiers dans son opinion. On lui montrait en effet (Lettres du Baron de Bourqueney du 7, 8 et 10 août 1840. Archives Aff. Etrangères. N°s 78-79-80. Vol. 606) tantôt Lord Palmerston cherchant, devant le Parlement, à justifier par des raisons d'intérêt supérieur, l'exclusion de la France du traité du 15 juillet, tantôt les ministres d'Autriche et de Prusse cherchant à persuader notre représentant qu'un accord à quatre n'était pas éternel, qu'on tenait

beaucoup à ménager la France, tantôt enfin de hauts personnages anglais regrettant l'isolement de la France et allant même jusqu'à blâmer Lord Palmerston de l'avoir provoqué.

Celui-ci connaissait mieux que personne la violente opposition dont il était l'objet en Angleterre même, et contre laquelle il eut à lutter jusqu'au bout, mais en revanche il connaissait aussi mieux que personne l'état de l'opinion publique en France, et surtout la situation exacte de Mehemet-Ali. C'est ainsi que, certain du succès final, il tenait tête à l'orage et laissait même entendre, dans des entretiens avec le roi des Belges, gendre de Louis-Philippe, à Windsor et dans ses conversations avec Guizot, que ses sentiments vis-à-vis de la France n'avaient pas changé et qu'il escomptait même une très prochaine reprise de leur confiante collaboration. Que lui coûtait d'ailleurs de ménager les susceptibilités françaises, par des protestations d'estime et d'amitié quand la sûreté de ses informations lui permettait d'attendre avec une parfaite sérénité la prochaine déconfiture de Mehemet-Ali ?

Si l'on fait entrer en ligne de compte la fureur de Thiers d'avoir été joué par Palmerston alors qu'il avait été sur le point de le jouer lui-même, sa profonde conviction que l'honneur de la France était en jeu et que l'opinion publique ni le Roi n'accepteraient un pareil affront, comment s'étonner qu'il ait continué à manœuvrer comme s'il cherchait réellement une rupture avec l'Angleterre ? Lord Palmerston finit par perdre patience : « ...Rendez-vous immédiatement chez le Roi », écrivit-il le 8 octobre à Lord Granville (Corresp. intime, page 238), « et dites-lui, dans la forme la plus amicale et en même temps » la plus sérieuse que vous avez reçu l'ordre de venir auprès » de lui pour le détourner des mesures que nous apprenons » que son gouvernement projette; mesures qui, si elles étaient » prises, rendraient la guerre inévitable ou mettraient au » moins à la continuation ou à la reprise des relations amica- » les, si elles venaient à cesser, des difficultés presque insur- » montables. Nous apprenons que deux choses sont en consi- » dération : premièrement ce qu'on appelle une *anconade* (1);

(1) Débarquement de troupes sur un point de la Turquie, dans le genre de celui que les Français avaient déjà opéré à Ancône.

» secondement une déclaration de ce que la France permettra ou » ne permettra pas. Or, quant à la première, ce serait, ni plus ni » moins, un acte de piraterie. Les cinq Puissances, y compris la » France, ont déclaré leur intention de maintenir l'indépendance » et l'intégrité de l'empire ottoman. Quatre de ces Puissances tra- » vaillent à réaliser cette détermination. La cinquième, pour » des raisons qu'elle ne fait pas connaître, refuse de s'asso- » cier, dans ce but, aux autres, et va s'emparer d'une partie » du territoire du souverain qu'elle s'est engagée à soutenir. » Un pareil procédé serait tellement contraire aux principes » qui président ou qui devraient présider aux relations des » hommes ou des peuples entre eux, que nous sommes persua- » dés que le roi des Français ne fera jamais un acte qui impri- » merait une tache indélébile à l'honneur de sa couronne. Cela » amènerait en outre vingt ou trente vaisseaux de ligne russes » dans la Méditerranée, pour y faire ce qu'il ne nous appar- » tient pas de spécifier. Mais l'Angleterre ne pourrait pas » demeurer tranquille spectatrice d'un pareil procédé, et, il n'y » a nul besoin de créer de nouveaux sujets de rancune entre » les deux pays. Quant à une déclaration, si la France nous » fait une communication amicale qui tende à amener une dis- » cussion à l'amiable sur la position actuelle des affaires, nous » la prendrons en considération dans le même esprit que celui » dans lequel elle nous aura été faite; mais si la France dit avec » hauteur aux quatre Puissances qu'elle leur permettra de » faire certaines choses en faveur du Sultan, mais ne leur per- » mettra pas de faire certaines autres, il est évident qu'une sem- » blable communication ne peut servir qu'à rendre toute récon- » ciliation impossible. »

Mieux encore que les paroles ou les écrits, les faits eux-mêmes démontraient l'exactitude des prévisions de Palmerston. Dès le premier contact en effet, cinq à six mille insurgés Syriens, armés et ravitaillés par l'Angleterre, et encadrés en outre par deux mille marins de la flotte britannique, avaient suffi pour mettre en déroute l'armée égyptienne. C'était l'ébranlement de la puissance de Mehemet-Ali. Dans ces conditions, Louis-Philippe, déjà très impressionné par la communication que venait de lui faire Lord Granville, ne pouvait plus, sans de graves

inconvénients pour la France et pour lui-même, persévérer dans la voie où l'avait engagé son gouvernement. Il était en quelque sorte dépassé par les événements. De son côté, ne jugeant pas utile de pousser plus loin l'aventure et de risquer une guerre pour un homme battu, Thiers lui-même, devant l'insuccès de sa politique, résolut d'abandonner le pouvoir. Un nouveau ministère était constitué le 29 octobre, dont Guizot, rappelé de Londres, devenait l'animateur et le pivot. Sur ces entrefaites survint la prise de St-Jean-d'Acre par la flotte anglaise, suivie peu de temps après de la nouvelle de la soumission définitive de Mehemet-Ali (Décembre 1840).

La politique de Palmerston triomphait : il pouvait en être d'autant plus fier qu'il avait dû, pour la faire aboutir, lutter non seulement contre le gouvernement français, mais aussi contre une partie de l'opinion publique de son pays et contre la résistance de ses collègues.

Francis WADDINGTON.

La Grèce inconnue

Le 15 février dernier, M. Clément-Simon, qui, depuis peu de temps avait pris sa retraite, devait faire au Cercle Interallié une conférence sur le beau pays de Grèce où il venait de représenter la France. Quelques jours à peine avant la date fixée, il a été brusquement enlevé à l'affection de sa famille, de ses collègues, de ses amis. Sa conférence était prête et des mains pieuses en avaient recueilli le texte. Il nous a semblé que nos lecteurs auraient plaisir à la connaître. Ils y retrouveront le style élégant du collaborateur qui avait déjà donné à notre Revue une étude sur sa mission en Russie pendant la guerre et ils comprendront combien nous perdons en étant privés de toutes celles que ses amicales promesses de concours nous avaient permis d'espérer.

Vous n'ignorez pas combien s'est développé récemment le goût des voyages. Dans cette expansion, le Proche Orient a reçu sa grande part et, parmi les pays de cette région, la Grèce a été particulièrement favorisée. Ce n'est pas moi qui m'en étonnerai, tant cette contrée me semble comporter d'attraits pour les voyageurs, surtout pour ceux qui ont quelque culture intellectuelle, des goûts affinés, qui apprécient l'harmonie des sites naturels, des monuments et des objets d'art. J'ai moi-même beaucoup promené mes regards et mes observations sur les paysages grecs, sur l'histoire grecque et certes je n'en ai pas fait le tour ni achevé l'étude. Pourtant j'ai visité bien des lieux où les étrangers, le plus souvent, ne se rendent pas. La Grèce, tant de fois décrite par d'illustres écrivains ou des artistes de talent, renferme encore beaucoup de spectacles, de souvenirs peu connus. Ce sont ceux-là que je voudrais prendre pour sujet de la causerie d'aujourd'hui. La Grèce inconnue,

tel est le titre que j'ai voulu donner à cette conférence, non pas que je pense faire à ceux qui m'écoutent l'injure de croire qu'ils ignorent la Grèce, je veux seulement leur parler de quelques promenades qui sont en dehors des circuits habituels. Je me tromperais fort si les sites où je vous mènerai ne sont pas ignorés de la plupart d'entre vous.

S'il vous plaît, je suppose que vous êtes déjà à Athènes depuis un certain temps, que vous avez déjà longuement occupé votre flânerie sur l'Acropole ou dans les beaux musées de la ville et dans ses environs. Embarquons-nous ensemble au Pirée, vers le soir, pour jouir d'un de ces couchers de soleil qui, dans le golfe Saronique, sont admirables. Nous franchissons le canal de Corinthe à la tombée du jour. La nuit, il fait clair de lune et nous passerons une heure ou deux sur le pont, contemplant, du golfe de Corinthe, la silhouette gracieuse et pourtant imposante de la côte du Péloponèse ou le profil audacieux du Mont Parnasse, ou bien encore évoquant, devant Naupacte, cette célèbre bataille de Lépante, où don Juan d'Autriche, en 1571, détruisit la flotte turque et où Cervantès, l'auteur de Don Quichotte, perdit un bras... Puis sur ces souvenirs historiques et littéraires, nous irons sagement nous coucher, car, demain, la journée sera peut-être un peu rude.

Maintenant, le jour s'est levé : une aube fraîche nous offre une matinée exquise comme on ne peut guère en connaître que dans ce pays. La lumière est d'une pureté, d'une transparence idéales. Aussi, ayant dépassé Patras, nous voyons avec netteté se dessiner à tribord les deux îles de Céphalonie et de Zante, toutes deux charmantes, mais qui ne font pas partie de notre itinéraire. Nous allons vers un débarcadère bien ancien, mais peu pratiqué maintenant, l'ancien petit port de Clarence, ou Clarentza, qu'abrite un cap rebaptisé d'une façon assez récente d'un nom hellénique, Kylléné.

Le cap Kylléné, puisqu'il faut l'appeler ainsi, est une courte langue de terre qui s'avance vers le Nord, en direction de Céphalonie et de Zante, sa face orientale s'infléchissant ensuite vers le sud, puis d'ouest en est, formant ainsi un bon mouillage naturel. Ce site géographique a, en conséquence, été, de toute antiquité, utilisé comme port. Les seigneurs français

qui, vous ne l'ignorez pas, régnèrent, pendant plus d'un siècle, dans le Péloponèse, avaient abrité dans cette anse la petite ville de Clarence, dénommée Clarentza pour les Italiens, leurs successeurs. Elle est à peu près détruite; il en subsiste néanmoins quelques traces, notamment un portique se découpant agréablement sur l'horizon et qui est tout ce qui subsiste de l'église principale du lieu. Plus loin on voit aussi quelques débris des anciennes fortifications. La ville actuelle de Kylléné est une simple bourgade un peu à l'est de l'emplacement de Clarence. Le port avait été autrefois protégé par une petite jetée; mais on a laissé celle-ci se détruire peu à peu presque complètement.

L'intérêt de l'escale de Kylléné-Clarentza réside dans le voisinage du château de Clairmont. Ce nom français vous indique qu'il s'agit d'une des forteresses des seigneurs francs du Moyen-Age, un magnifique donjon qu'avant même de débarquer nous apercevons de loin. Il apparaît comme un long bâtiment à deux corps formant équerre (nous verrons plus loin quelle est sa forme véritable). A l'angle de l'équerre, une forte tour de guet élève sa pointe au-dessus de tout le pays. Pour s'expliquer l'extraordinaire aventure des Villehardouin, des Champlitte et de leurs compagnons, qui n'étaient au début que quelques centaines, il faut prendre en considération le véritable génie militaire avec lequel ils surent choisir l'emplacement de leurs châteaux. De la cour de Clairmont, les princes d'Achaïe dominaient la contrée et même la mer jusqu'à une grande distance.

Lorsque je fis cette excursion avec quelques amis, après avoir mis pied à terre, nous nous enquîmes des moyens de faire l'ascension de la colline où s'élève le château. Les habitants sont là, sur le rivage, animés de curiosité et de bienveillance... Mais on cherche en vain à nous procurer des montures... on n'en trouve que deux... Or, nous sommes une quinzaine ! Heureusement le sol n'est pas pierreux comme dans l'Attique, la contrée est fertile; en tout cas la verdure abonde et vraiment le trajet est charmant.

Après une heure et demie d'une montée assez douce, nous voici dans le petit village qui, étendu au flanc du coteau, pré-

cède le château, rappelant assez le groupement féodal habituel, tel qu'on le rencontre le plus souvent autour des châteaux de France de la même époque, la forteresse couvrant le village dont les habitants peuvent se réfugier, en cas de danger, à l'intérieur des murs.

Clairmont n'a pas été construit dès l'arrivée des barons francs dans le Péloponèse. C'est en 1205 que Geoffroy de Villehardouin débarqua dans l'île de Sapienza, en face de Modon, au voisinage du cap Gallo, dans l'extrême sud du Péloponèse. Ce fut en 1206 que Guillaume de Champlitte et Villehardouin s'étant rencontrés et réunis, abordèrent dans les environs de Patras. Ce ne fut que sous le troisième prince français d'Achaïe, Geoffroy II de Villehardouin, par conséquent après 1218, que la forteresse de Clairmont fut construite. Les frais en furent payés par la confiscation de biens ecclésiastiques, ce qui entraîna l'excommunication de Geoffroy II; il est vrai qu'en 1220, le pape Honorius II releva ce prince de cette excommunication.

Pénétrons dans le château qui, de tous ceux qui subsistent de cette époque en Grèce, est le mieux conservé. Nous franchissons d'abord une poterne monumentale, comportant pont-levis et herse, et nous nous trouvons dans une cour de grandes dimensions à l'extrêmité de laquelle se dresse le château proprement dit. De forme hexagonale, il se composait principalement de deux grands corps de bâtiment à peu près parallèles qui étaient réunis l'un à l'autre, de chaque côté, par deux façades plus courtes, formant angle deux par deux et complétant ainsi l'hexagone. Des deux corps de logis principaux, il en est un qui est encore à peu près sur pied. Il se composait essentiellement d'une très grande salle voûtée en ogive, s'éclairant par de très hautes fenêtres. Une vaste cheminée en constituait la principale décoration. Sur la cour intérieure qui s'étend entre les deux bâtiments principaux, la grande salle se prolongeait par une terrasse couverte, tandis qu'un sous-sol de grande dimension permettait d'abriter une garde nombreuse. Cette installation a vraiment grand air et l'on ne peut que s'émerveiller qu'un groupe de français ait osé et pu se construire, dans un pays si éloigné du leur, un semblable palais. Dans une des ailes secondaires, on a cru reconnaître l'emplacement

où les Villehardouin frappaient leurs monnaies. Je n'ai pas, pour ma part, pu constater les traces de cette fabrication, car, le jour où je visitai le château, on procédait, dans la prétendue salle de la monnaie, à la tonte des moutons. Il est bien certain, en tout cas, que c'était à Clermont que les seigneurs francs frappaient leurs livres tournois dont nous possédons maint exemplaire. Les Italiens avaient, d'ailleurs, conservé au château le nom ancien de Castel-Tornese, Château Tournoi.

La capitale de la principauté française d'Achaïe se trouvait assez près de Clermont, à une vingtaine de kilomètres environ. Elle subsiste encore sous le nom d'Andravida; le nom français était autrefois Andreville. C'est une riante petite ville de 3.000 habitants, mais assez banale, où les restes du passé sont rares. L'ancienne cathédrale en ruines, offre cependant une silhouette imposante; à terre gisent des chapiteaux blasonnés où se distinguent un croix, un lion passant et divers attributs se rapportant certainement aux chevaliers français.

Plus intéressantes sont deux autres églises des environs, notamment la petite Panaghia, à côté de Gastouni, qui fut une autre résidence des princes français sous le nom de la Gastoigne. C'est une église byzantine, avec des assises intercalées de briques et de pierres; une porte ogivale, d'ailleurs murée, montre qu'elle a été utilisée par les Français. Même mélange des styles à l'église du couvent des Blachernes, derrière Clarentza, dans un site retiré plein de charme romantique. Des ornementations datant des onzième, douzième et treizième siècles s'y enchevêtrent et s'y superposent, des pierres tombales vénitiennes représentant les périodes plus rapprochées. L'église est entourée d'un bâtiment moderne, bariolé de couleurs claires, qui abrite la petite communauté rustique : huit moines agriculteurs, qui, eux aussi, le jour de notre visite, tondent leurs moutons. Nous ne sommes pas peu étonnés de voir paraître dans la petite cour du couvent un marin français, monté sur un petit cheval du pays et conduit par un jeune grec, et plus surpris encore de reconnaître le second cuisinier de notre bateau. Les habitants de Kylléné, très humiliés de n'avoir pu, le matin, recruter une plus nombreuse cavalerie, se sont mis en quête dans l'intervalle, et ont fini par découvrir chevaux,

ânes et mulets qu'ils ont mis gracieusement à la disposition de l'équipage. Nous trouvons touchant ce trait d'hospitalité campagnarde. Je n'ai pas besoin de dire que cette attention est aussi très appréciée des bénéficiaires, car le goût des marins pour l'équitation est bien connu.

Si les noms de Clarentza, Kylléné, Clermont, Castel-Tornese, lorsque je les ai, pour la première fois, prononcés devant vous, n'ont éveillé dans votre esprit aucune idée particulière, il en sera certainement autrement du nom de Navarin, ne serait-ce que parce qu'il existe à Paris, et dans bien d'autres villes d'ailleurs, une rue de Navarin, et que ce nom se retrouve jusque dans les livres de cuisine. Mais je ne crois pas trop m'avancer en pensant que personne d'entre vous n'a jamais visité la célèbre baie, sauf les officiers de marine, si j'ai l'honneur d'en compter parmi mes auditeurs. Dans la Marine, on a le culte du souvenir et toutes les flottes du monde envoient périodiquement leurs bâtiments mouiller dans les eaux de la fameuse bataille.

Rappelons sommairement les événements.

Depuis 1821, les Grecs réclamaient, les armes à la main, leur indépendance. Kolocotroni, Botzaris, Miaoulis, Kanaris et tant d'autres héros dont il serait trop long de citer ici les noms, multipliaient d'incroyables exploits sans autre résultat que de provoquer de sanglantes représailles. Dans les grands Etats, l'opinion s'émouvait. Mais les Gouvernements (on était au temps de la Sainte-Alliance), hésitaient à intervenir et à favoriser un changement du *statu quo* européen. On rêvait plutôt d'on ne sait quel impossible compromis dont la présence dans les eaux grecques des flottes française, anglaise et russe aurait facilité la négociation.

Le 20 octobre 1827, dans l'immense rade de Navarin, que les Grecs dénomment aussi Pylos, 27 navires de guerre appartenant à ces trois Puissances et 89 navires des flottes turque et égyptienne se trouvaient face à face et presque bord à bord. Aucun plan d'attaque n'avait été formé ni d'une part ni de l'autre. On discute encore la question de savoir d'où partit le premier coup de feu. Bref, le lieutenant anglais Fitz-Roy fut mortellement blessé. Un instant après, un boulet atteignait le

navire amiral français *la Sirène*. Aussitôt la fusillade, puis la canonnade devinrent générales. La bataille, commencée vers 2 heures de l'après-midi, ne se termina qu'à 7 heures du soir. La flotte ottomane était réduite à 29 navires et avait perdu 6.000 hommes; les flottes française, anglaise et russe n'avaient perdu aucun navire et n'avaient eu que 173 morts et 470 blessés... Une grande page de l'histoire venait de se tourner et l'indépendance de la Grèce était assurée.

Ce grand événement s'était déroulé dans un cadre à la fois grandiose et charmant. La baie de Navarin, qui a plus de 3.000 mètres de largeur d'est en ouest et de 5.000 mètres de longueur du nord au sud, est un des plus beaux mouillages du monde, abritée, comme elle l'est, par la grande île de Sphactérie que précède le petit îlot de Pylos. Ce dernier supporte un obélisque élevé à la mémoire de nos marins, monument très noble dans sa simplicité; il s'aperçoit de fort loin en mer et nos bâtiments ne manquent jamais de la saluer lorsqu'ils passent au large. Le rivage, au bord de la baie, se présente en demi-lune, dominé par des montagnes de faible hauteur, mais d'une belle ligne. Pour ajouter au pittoresque, deux anciens châteaux marquent les deux extrêmités de la baie. Au centre, s'élève, fort heureusement disposée, la petite ville moderne de Pylos-Navarin, dont le tracé est dû aux officiers de l'armée française d'occupation du général, plus tard maréchal, Maison, qui débarqua à Navarin en 1828.

Des deux châteaux féodaux que nous venons de mentionner, l'un est vénitien et turc, l'autre est français. C'est surtout de ce dernier que je voudrais vous parler, non pas seulement parce qu'il est français, mais aussi parce que, placé à l'extrêmité de la rade la plus éloignée de la ville, il n'est presque jamais visité par les voyageurs. Quant au château turco-italien, il présente une fortification crénelée d'aspect moyenageux, mais son aspect est animé par la présence, dans son enceinte, d'une petite église peinturlurée en rouge et par le va-et-vient des prisonniers, car le château est une prison, et de la garnison, car c'est en même temps une caserne.

Le château français, habituellement appelé Paléo-Castro, le vieux château, fait figure plus imposante sur le monticule assez

élevé où il est placé. Il fut construit en 1296 par Nicolas II de Saint-Omer, bail de Morée, c'est-à-dire le remplaçant du prince, qui était, à cette époque Charles II d'Anjou, alors prisonnier en Italie. Ce Saint-Omer était un haut seigneur qui épousa successivement une fille de Bohémond, prince d'Antioche et de Tripoli, puis Anne Comnène, fille d'un despote d'Epire. Il avait le goût des vastes constructions, car, à Thèbes, où il était également seigneur, il s'était fait bâtir un palais-forteresse sur la colline de la Cadmée, où l'on en voit encore les traces. A Navarin son château était de dimensions énormes et l'emplacement en est marqué par un monceau de pierres. Malheureusement ces ruines, absolument abandonnés, ont été tellement couvertes par la végétation qu'il est impossible d'en discerner le plan primitif. Du moins peut-on, debout sur quelque pan de mur demi-écroulé, contempler un paysage magnifique : d'une part la baie et la petite ville de Pylos-Navarin, de l'autre, la grande plaine de Lykos, se terminant en une lagune dite d'Osman Aga, qui, envahie, aujourd'hui comme jadis, par les joncs, avait, à l'époque franque, donné son nom au château; on appelait en effet celui-ci château des Joncs; enfin, vers l'ouest, s'étend la mer à perte de vue.

Nous avons trouvé le nom de Navarin dans les répertoires culinaires; ce serait dans le catalogue des vins que nous devrions chercher celui de Monemvasie. Ce nom, altéré en Malvoisie, désignait un crû fort apprécié de vin de liqueur. Mais il n'y a plus de vigne à Monemvasie depuis fort longtemps; les vieux ceps ont été transplantés dans l'île de Santorin où, d'ailleurs, la Malvoisie n'est produit qu'en assez petite quantité.

Mais Monemvasie n'a pas besoin de cet attrait pour mériter qu'on la visite. Il suffit de sa position, de sa silhouette probablement unique au monde et de son histoire si mouvementée. Monemvasie, sorte de rocher gigantesque, situé sur la face orientale du Péloponèse, aussitôt après avoir dépassé le cap Malée, est, au sens le plus littéral du mot, une vraie presqu'île. Ce rocher n'est relié au continent que par une langue de terre qui n'a pas cent mètres de large et dont le milieu se découpe en un pont de plusieurs arches. On comprend quels avantages comportait une situation pareille à une époque où les considé-

rations de défense primaient tout. Guillaume de Villehardouin, en 1248, ne put s'emparer de Monemvasie que par la famine, après un siège de trois ans. Mais, peu après, ce même souverain, devenu prisonnier de l'empereur de Byzance, dut restituer la place à celui-ci en guise de rançon. Monemvasie appartint plus tard et successivement au Pape, aux Vénitiens et aux Turcs.

Monemvasie peut être considérée comme se composant de trois villes étagées au-dessus l'une de l'autre. En bas, au bord de la mer, la petite ville des marchands et des marins : c'est la partie la plus moderne. A mi-hauteur, la ville vénitienne, c'est-à-dire celle du XVIe siècle, où se voient quelques maisons anciennes, ornementées dans le style de la Renaissance, et plusieurs églises. Enfin, tout en haut, la petite église byzantine de Sainte-Sophie, au milieu de la vieille citadelle. On n'y accède que par un sentier en zig-zag, que l'on ne découvre pas aisément, ce qui a sans doute valu son nom à la ville. Monemvasie, « moni emvasis » signifie en effet : une seule entrée. Sainte-Sophie, sur le modèle de la petite église de Daphné, aux portes d'Athènes, est un charmant sanctuaire du Moyen-Age oriental, où quelques dévôts entretiennent encore constamment quelques cierges. A peine s'éloigne-t-on de l'église que l'on se trouve sur des roches à pic, tellement abruptes qu'il y a lieu de redouter le vertige.

Quelqu'un qui ne connaîtrait de la Grèce que la partie continentale et qui ignorerait ses îles, risquerait de se faire de ce pays une idée bien incomplète. Puis, comment ne pas se plaire à voguer sur cette mer grecque aussi digne d'être célèbrée que le ciel et la lumière de cette région privilégiée ?... Nous sommes au matin, à la fin du printemps. La mer glauque scintille de reflets métalliques très doux. L'ambiance est riante et apaisée. Au loin passent de gros vapeurs faisant le service de Constantinople ou d'Alexandrie; plus près, de petites embarcations promènent leurs voiles grises ou pourpres, ou bien un petit navire à moteur traîne derrière lui un chapelet de barques revenant de la pêche de nuit. Assis sur le pont, à l'ombre d'un tendelet, devisant avec un ami, il semble qu'il n'y ait pas meilleur passetemps au monde que de jouir de cette nature enchanteresse.

Mais voici Hydra.

Hydra est une petite île de l'archipel des Cyclades et n'a que 18 kilomètres de long et 4 à 5 kilomètres de large. Elle est assez sèche et aride et, cependant, ses habitants étaient autrefois fort riches : « Hydra ne produit à peu près rien, écrit, au commencement du XIXe siècle, le voyageur français Pouqueville. Elle doit tout à la capacité de ses fils, qui ont construit la plus belle et la plus prospère des villes d'Orient. Ses maisons, ou plutôt ses palais l'annoncent à l'étranger. Les nombreuses églises richement ornées, montrent la bonté de ses habitants... Le trident de Neptune est l'instrument avec lequel les habitants d'Hydra font leur récolte en Egypte et en Asie-Mineure ». Sans contredire Pouqueville, il faut ajouter que, d'après certains médisants, les Hydriotes n'auraient pas non plus négligé la piraterie. Mais, même s'ils avaient quelque peccadille sur la conscience, leur conduite au moment de la guerre de l'Indépendance de la Grèce fut assez héroïque pour tout leur faire pardonner. Tous les grands riches d'Hydra ne balancèrent pas à jeter leur fortune dans cette entreprise, qui, au moment où elle fut commencée, paraissait vouée à un échec certain.

Nous avons approché de l'île dont nous ne sommes plus éloignés que de quelques encablures. Pourtant on n'aperçoit aucune rade, pas même une fissure dans le rocher abrupt. Puis, soudain, une échancrure se dessine, ouvrant passage dans un étroit goulet, d'où, par une entrée en chicane, l'on a accès dans un port en miniature. Quel abri, j'allais dire quel repaire ! La marine, minuscule, est pleine de pittoresque. Les auberges, les boutiques pour l'approvisionnement des bateaux se pressent sur un étroit espace autour du plan d'eau, très limité. Les embarcations qui s'entassent au devant semblent faire corps avec les maisons auprès desquelles elles sont amarrées. A moins de cent mètres du rivage, le sol se relève brusquement, en sorte qu'il faut recourir à des escaliers pour faire l'ascension de la ville.

Tout en haut de celle-ci, je voudrais vous introduire dans une superbe demeure du temps passé, la maison familiale de l'amiral Coundouriotis, l'un des grands chefs militaires de

la guerre balkanique et de la grande guerre, qui fut ensuite président de la République Hellénique. Ses ancêtres figuraient parmi ces patriciens de l'époque de l'Indépendance dont je parlais tout à l'heure et qui se ruinèrent délibérément pour la délivrance de leur pays. Il est à noter que les Coundouriotis, comme une bonne partie de la population d'Hydra, sont d'origine albanaise et, quoique parfaitement assimilés à la population hellénique, c'est encore en langue albanaise qu'ils s'entretiennent entre eux dans l'intimité.

Leur maison domine la ville. C'est un très ample et solide bastion carré qui n'a pas moins de quatre étages du côté de la mer tandis que, de l'autre côté, il s'accroche au rocher. On y arrive par une grande cour; puis, par de larges vestibules, on aboutit à un salon de dimensions impressionnantes, tout couvert de boiseries qui remontent à deux siècles. Un panneau tout entier est occupé par des fenêtres d'où l'on peut observer la mer à l'infini. C'est là, assis sur un divan qui est tout un monde, que l'Amiral nous reçoit, c'est là qu'il passe sa vie, se croyant peut-être encore sur sa passerelle ou revivant la vie de ses aïeux, surveillant, de cet observatoire, l'appareillage ou le mouillage de leurs navires. Tout cet arrangement, très particulier, évoque un temps disparu. Je ne connais pas, dans toute la Grèce, de maison pouvant être comparée à celle-ci.

Ce n'est pas seulement par leur nombre que les îles de la Grèce sont remarquables, mais encore par leur variété. Elles sont toutes séduisantes, mais chacune a son attrait particulier. Quelle analogie, par exemple, entre le farouche rocher d'Hydra et la douce et molle Chio, à laquelle un peintre italien, Perilla, lui consacrant un livre, a donné cette qualification : l'île heuheuse ? En effet, la Nature a tout fait pour cette terre, au climat chaud, mais tempéré, où les fleurs et les fruits croissent comme par miracle. Elle s'annonce au loin en mer par un parfum spécial très doux, suave mélange que lui envieraient les plus habiles parfumeurs... Et, pourtant, cette île, faite pour jouir de la vie, a, bien des fois, été ensanglantée par des massacres et des guerres, dont, d'ailleurs, les Chiotes ne furent jamais les auteurs, mais les victimes.

La Grèce est un pays à désespérer les curieux. Impossible

d'en savoir l'histoire, toute l'histoire, ou plutôt toutes les histoires, car tout au long des siècles, chacune des parties de son territoire accumula ses aventures propres. Faut-il vous conter quelques-uns des chapitres de l'histoire des colonies grecques d'Asie-Mineure et mettre en scène les Perses, Athènes et Sparte? Faut-il résumer les péripéties de la domination gênoise à Chio qui nous seront rappelées par les forteresses de cette île ? Dois-je préférer jouir de votre étonnement en vous apprenant que trois grands français s'illustrèrent à Chio ? Le maréchal de Boucicaut, au XVe siècle, gouverna cette île au nom du roi de France Charles VI, à qui s'était donnée Gênes, propriétaire, à cette époque, de Chio. Un peu plus tard, Jacques Cœur, le marchand de Bourges, devenu grand argentier de Charles VII, puis disgracié, mena, pour le compte du pape Calixte III, une expédition contre les Turcs à Chio; il mourut même dans cette île en 1456. Enfin, au XIXe siècle, Fabvier, le même Fabvier qui, en 1826, avait pénétré si hardiment dans l'Acropole assiégée et qui fut général français, ambassadeur de France et pair de France, conduisit en 1829 une expédition grecque pour la libération de Chio, tentative qui ne fut pas couronnée de succès, car ce fut seulement en 1924, au traité de Lausanne, que la possession de cette île fut définitivement reconnue à la Grèce.

La capitale de Chio n'a pas de nom. On l'appelle simplement Chora, la ville. Effectivement, il n'y a guère d'autre ville dans l'île. Sur un monticule s'élève l'ancienne citadelle gênoise; assez abandonnée, elle a un aspect sordide, surtout depuis qu'elle a abrité la population misérable des Grecs émigrés d'Asie-Mineure.

Dirigeons-nous plutôt vers la campagne, le « campo », comme on dit à Chio, vers ces beaux jardins qui ont une grande réputation dans tout d'Orient. De cette petite île sont partis quantité d'hommes entreprenants qui ont édifié, dans toutes les parties du monde, des fortunes considérables. Syngros, qui a offert à la ville d'Athènes le grand boulevard rejoignant la capitale au Phalère, qui lui a donné une prison, qui a fait construire plusieurs musées, légué son bel hôtel destiné à servir désormais de Ministère des Affaires Etrangères, et fait quantité d'autres générosités, Syngros était originaire de Chio. De

même les Ralli, qui ont mérité aux Indes le nom de rois du jute; Schilizzi, le père de Madame Venizelos, autre bienfaitrice de la Grèce. Le maire de Chora, M. Calvocoreissi, apres être devenu fort riche aux Indes et en Angleterre, est retourné dans son île pour la couvrir de ses libéralités. Son jardin, dans le *campo*, est une merveille. C'est un enclos, de très grande étendue, où se rencontrent à foison les fleurs, les fruits, les arbustes et les arbres les plus rares. Dans de larges canaux faits en brique vernissée de couleurs variées et harmonieuses bruit une eau courante qui rafraîchit l'air et la vue. De grandes norias, peintes elles-mêmes dans les tons clairs de façon à devenir des motifs d'ornementation, élèvent l'eau pour en faciliter la distribution. De vastes pergolas avec leurs bancs profonds couverts de coussins de cuir permettent de se reposer longuement en jouissant de cette atmosphère embaumée, de ce spectacle de féerie, de cette nature à la fois prodigue et domptée. Ce sont les jardins du *campo* qui répandent autour de Chio ces senteurs délicieuses dont elle est entourée.

Mais faisons un effort méritoire et arrachons-nous aux délices du *campo*. En deux heures d'automobile nous nous trouvons en plein Moyen-Age. Par une route bien entretenue, nous roulons à travers un pays vallonné, tantôt rocheux, tantôt coupé de cultures et d'arbres; de temps en temps, on se rapproche de la côte et l'on aperçoit la mer et la côte d'Asie-Mineure. Puis, à un détour du chemin, apparaît derrière l'épaule d'une colline, une impressionnante silhouette de citadelle. C'est Pyrghi, ce qui signifie « les Tours », une des dix-sept places-fortes que les Gênois avaient construites pour la défense de l'île. Il semble que Pyrghi soit restée telle quelle, car les décorations peintes à arabesques dont les murs sont couverts, notamment sur la grande place, sont dans le goût italien du quinzième siècle. Les costumes anciens se sont également conservés; les coiffures des femmes par exemple ne doivent pas être d'invention moderne. C'est une immense cornette pour laquelle il ne faut pas moins de huit mètres d'étoffe. De fort curieux bijoux, où l'or et le fer voisinent, complètent la parure de ces opulentes campagnardes.

Il faut mentionner les sanctuaires byzantins de Chio. La

petite église de Pyrghi, à laquelle on accède par une voûte si longue que c'est presque un tunnel, renferme des fresques assez rustiques, mais qui datent certainement d'une époque reculée. Au centre de l'île, l'église de Nea-Moni présente des mosaïques qui, quoique détériorées et médiocrement réparées, peuvent être comparées aux plus belles de Grèce.

La célébrité de la Grèce, de son histoire, de sa civilisation, de son art est si fortement établie qu'il ne se passe jamais grand temps sans que cette gloire soit d'actualité. Vous connaissez certainement le vaste programme de reclassement que l'administration du Musée du Louvre a envisagé et dont elle a entrepris déjà l'exécution. L'inauguration des premiers résultats est toute récente. Dans ces travaux, la première place, non pas seulement par ordre de date, mais encore la place d'honneur a été donnée à un objet d'art hellénique, la Victoire de Samothrace. Tout en apportant mon tribut d'éloges à la nouvelle présentation dont la Victoire a été l'objet, je voudrais y joindre les impressions d'un admirateur qui, après avoir apprécié, dès sa jeunesse, la Victoire dans l'ancien Louvre, est allé voir son cadre primitif dans l'île de Samothrace avant de la revoir, différemment disposée, dans le Louvre renouvelé.

Samothrace est une petite île, à proximité de la Thrace; elle fut, dans des temps très anciens, colonisée par des habitants de Samos, d'où son nom. Elle se trouve à peu près en face de la ville que l'on nommait, au temps des Turcs, Dédéagatch et que les Grecs appellent Alexandropolis, maintenant qu'elle leur appartient. Mais, pour se rendre de ce petit port à Samothrace, le public n'a à sa disposition que les minuscules embarcations que l'on nomme des « gazolines » parce qu'elles fonctionnent au moyen d'un petit moteur à essence, mais qui n'offrent que peu de sécurité lorsque la mer s'anime. Parfois, pendant l'été, il vient du Pirée quelque navire plus important; c'est fort rare.

Pour m'aider à voir Samothrace, j'avais pu m'adjoindre des guides du pays. Vous ne me croirez peut-être pas si je vous dis que c'étaient, notamment, deux jeunes dames françaises, propriétaires toutes deux dans cette île écartée. Elles avaient

toutes deux épousé des Hellènes, l'un originaire de l'île, l'autre devenu propriétaire par acquisition. Les deux ménages se joignirent à nous et bien nous en prit d'être si bien accompagnés, car les « Instructions nautiques » elles-mêmes sont assez mal renseignées sur ces rivages.

Nous nous dirigeons vers la petite ville de Paléopolis, actuellement un village insignifiant. Une barque à rames nous échoue sur une plage de sable; puis nous grimpons, sur un terrain rocailleux, mais non complètement stérile, vers l'emplacement qui, depuis trois quarts de siècle, a été à diverses reprises fouillé par des missions savantes. C'est un coin plein de grâce et non sans grandeur : vallonné, drapé de verdure, avec de beaux arbres de ci et de là, le paysage est bordé au loin par un mur crénelé, vestige du passage des Gênois au Moyen-Age. Nous arrivons au-dessus du lieu des fouilles. La montagne continue de s'élever derrière nous, qui regardons vers la mer, d'où nous venons. Devant nous s'étend un ravin pittoresque que parcourent deux ruisseaux. Nous voici maintenant exactement à l'endroit où le consul de France à Andrinople, Champoiseau, découvrit en 1863 la célèbre Victoire. Sur notre droite se dessinent les gradins d'un théâtre; plus loin, toujours sur la droite, on reconnaît d'assez importantes Propylées. Devant nous, des temples en ruines, trois au moins, à ce qu'il semble, dont un monument rond connu sous le nom d'Arsenoieon; la décoration, gisant à terre de celui-ci, paraît avoir été fort délicate : des bucranes, des rosettes disposées avec goût. Enfin, à gauche, un long portique et, plus bas, un autre temple, ou plutôt d'autres Propylées. La Victoire dominait tout cet ensemble. On pense que la niche où elle était insérée était un débris d'une fortification antérieure. Peut-on imaginer un site plus approprié pour faire valoir une statue de si belle allure ? Certes, l'escalier Daru, au Louvre, forme un soubassement grandiose. Mais le vallon de Samothrace ne lui cède en rien sous ce rapport et il a moins de rigidité en ses contours, tandis que les tonalités verdoyantes de ses grands arbres devaient faire ressortir la grande tache claire du marbre et l'inclinaison douce du terrain devait accompagner heureusement ce mouvement entraînant et plein de noblesse, mar-

qué par les plis de la robe et principale source de notre admiration.

Il serait bien intéressant de savoir quel était exactement le symbolisme de cette statue. On dit que c'était une sorte d'ex-voto dédié par Demetrius Poliorcète aux Cabires, divinités honorées à Samothrace qui étaient, paraît-il, particulièrement invoquées contre les périls de la mer. Demetrius Poliorcète, c'est-à-dire le preneur de villes, était un roi de Macédoine qui eut une existence des plus mouvementées, contée par Plutarque. Au cours de ses aventures, il eut à défendre la Syrie contre un Ptolémée d'Egypte. C'est au cours de cette lutte qu'il aurait remporté en l'an 306 avant Jésus-Christ la victoire navale que célèbrerait notre statue. Mais ce n'est nullement certain. Ne nous lançons point dans la polémique archéologique ainsi suscitée. D'ailleurs, il ne me déplaît point, quant à moi, que l'on n'ait pu retrouver avec précision l'histoire de cette Victoire, privée au surplus de sa tête, au cours des siècles. Elle n'en a que plus de charme peut-être, le charme du mystère, de l'incomplet, de l'inconnu, le charme de ce qui est à moitié détruit et qui réunit en soi les deux termes de la Nature, la Vie et la Mort. Ceux qui ont vu le vallon de Samothrace ne pourront jamais l'oublier et verront la Victoire, injuriée par le temps et énigmatique, planer au-dessus de ces temples en ruines, de ces ruisseaux et de ces platanes.

Revenons maintenant sur le continent. Abordons un autre pays, un autre monde presque : la Grèce nouvelle, la Grèce du Nord, si l'on veut, la Macédoine.

La Macédoine, c'est le pays de Philippe et d'Alexandre, d'où ces souverains s'élancèrent vers la Grèce, l'Asie, l'Afrique, La Macédoine, c'est aussi le pays des *comitadgis,* ces farouches volontaires qui attiraient périodiquement l'attention sur eux en jetant des bombes ou en pillant les *tchifliks,* c'est-à-dire les domaines des grands propriétaires turcs; à l'époque où ce territoire était encore sous la domination de la Turquie et où les nationalités chrétiennes s'agitaient pour réclamer leur indépendance. Mais ce n'est ni de la Macédoine de Philippe et d'Alexandre, ni de celle des

comitadgis qu'il sera question ici. Je voudrais plutôt dire un mot du problème nouveau, si important, si passionnant de la Macédoine hellénique. Ces terres, qui ne paraissent pas dépourvues de fertilité, étaient bien peu, bien mal cultivées, lorsqu'elles furent abandonnées par les Turcs. Elles étaient, d'ailleurs, peu peuplées. La Convention gréco-turque pour l'échange des populations, consécutive au traité de Lausanne, mettait à la disposition de la Grèce un nombre considérable de travailleurs, au moins 800.000, car il n'y eut guère que 400.000 émigrants turcs contre 1.200.000 immigrants hellènes. Une partie importante de ces nouveaux arrivants fut dirigée vers la Macédoine. D'autre part, la Macédoine du Sud, qui est favorisée par une grande abondance d'eau, contrairement au reste de la Grèce, voit ce précieux élément incomplètement utilisé, ou, pire encore, faisant obstacle à l'exploitation rationnelle du pays, en raison des inondations qu'il occasionne, et nuisible à la santé de la population, par suite du paludisme qui sévit dans plus d'un district. Très courageusement, la Grèce s'est attaquée, dans tout le nord de son territoire, à la régularisation du régime des eaux. On conçoit combien cette tâche est lourde, complexe, difficile. Il n'est certes pas possible de la décrire ici d'une façon complète. On essaiera seulement d'en donner une idée.

Débarquons à Kavalla, pittoresque petite ville que les Bulgares convoitaient et qui est maintenant à une assez grande distance de leurs frontières. C'est un port incomplètement aménagé, mais formant un charmant tableau, la ville, en amphithéâtre, entourée d'une enceinte crénelée, dominant la mer. Par des rues en forte pente, on escalade la ville haute, où ne manquent pas les maisons à la turque, avec leurs balcons vitrés, dits *tchaknissirs*, leurs petits jardins feuillus d'où émergent quelques cyprès. C'est à Kavalla que naquit Méhémet-Ali, d'origine albanaise, le fameux pacha d'Egypte qui joua un si grand rôle dans l'histoire orientale au XIX[e] siècle et dont le roi d'Egypte Fouad est l'arrière-petits-fils. Le roi Fouad a conservé des biens à Kavalla, notamment la maison natale de Méhémet-Ali, ainsi qu'un *Imaret*, c'est-à-dire une fondation pour les pauvres. Devant la maison de Méhémet-Ali se dres-

sera bientôt une statue de celui-ci, avec l'autorisation et même le concours du Gouvernement hellénique. Ceci mérite d'être relevé si l'on se souvient qu'à l'époque de Navarin, Méhémet-Ali, vassal du Sultan, était, dans le Péloponèse, le principal adversaire des Grecs luttant pour leur indépendance.

De Kavalla à Drama, du sud au nord, une grande plaine de 70 kilomètres de long, sur 10 à 20 kilomètres de large, dont l'aspect est un peu rude, mais qui a toujours été productive et qui l'est devenue davantage depuis les travaux hydrauliques. Elle était, jusqu'à une époque récente, entièrement consacrée à la culture du tabac. Mais les déboires qu'ont éprouvés depuis quelques années les planteurs de l'herbe à Nicot ont fait remplacer en grande partie le tabac par les céréales. Ceci ne va pas sans une crise grave : il y avait un fort chômage dans la région de Kavalla, lorsque j'y passai en 1932.

De Drama, continuant dans la même direction, on s'élève sensiblement; le sol devient moins généreux, mais l'horizon s'anime, car on approche de la montagne. C'est le département de Serrès, dont le nom grec est Siderocastro, le château de fer. La ville est importante au point de vue militaire, politique et économique. Mais il faut la laisser à l'écart pour donner toute notre attention aux travaux entrepris dans le voisinage et qui peuvent utilement être pris comme exemple de l'effort remarquable tenté par la Grèce pour assainir et fertiliser le pays.

Essayant de résumer à grands traits cette œuvre que l'on peut qualifier de gigantesque, si l'on tient compte du fait que les travaux de Serrès ne sont qu'une partie du programme général, on peut admettre qu'elle est constituée par les trois éléments suivants : 1° Détourner le cours du fleuve Strymon (alias Strouma) pour l'amener en un point susceptible de devenir un vaste lac artificiel; fermer ce lac par un grand barrage à vannes multiples et perfectionnées permettant de retenir ou de répandre à volonté tout ou partie des eaux emmaganisées dans le lac; 2° creuser le lit du fleuve, du lac à la mer, c'est-à-dire sur un parcours de plus de 70 kilomètres, en limitant à un kilomètre environ la largeur de ce lit au moyen de levées

ou digues de dix mètres de haut, ceci pour éviter tout danger d'inondation au delà de ces digues; 3° supprimer le lac de Tachynos qui marquait jusqu'ici l'embouchure du Strymon et qui fournira, espère-t-on, un excellent terrain de culture, le fond en étant formé par des alluvions limoneuses accumulées pendant des siècles.

Ces travaux semblent judicieusement conçus et sérieusement menés. Une machinerie puissante, de fabrication américaine ou allemande, est à leur service; d'immenses excavateurs, des dragues du dernier modèle, toute une instrumentation ingénieuse donnent l'impression que l'on met à profit, dans ce canton, naguère encore si barbare, tous les progrès de la science. Il est raisonnable d'envisager que, de cette tentative si hardie, résultera une augmentation corrélative de la productivité. Mais à quelle échéance ? Les travaux hydrauliques proprement dits, pour lesquels le Gouvernement Grec a traité avec de grandes sociétés américaines et qui sont en partie exécutés, ne devront-ils pas être suivis d'une série d'autres presque aussi dispendieux : appropriation du sol, création de villages, de routes; études des cultures les plus favorables, etc. ? Un pays comme la Grèce, surtout dans une période de crise, pourra-t-il faire face à de pareils frais ? Si la Grèce réussit, par le moyen de cet effort, à transformer radicalement cette région, à la couvrir de cultures riches comme celle du coton, par exemple, pour lequel on a fait déjà des expériences heureuses, il peut en résulter, pour l'ensemble de cet Etat, une amélioration sensible de son statut économique. On ne peut que suivre avec attention une tentative aussi intéressante.

Des travaux analogues et non moins importants ont été entrepris dans la région de l'Axios ou Vardar, que nous devons traverser pour passer de la Macédoine orientale dans la Macédoine occidentale. Je voudrais, dans cette région de l'Ouest, vous mener vers une petite localité, d'une grande originalité, qui se distingue en outre par cette particularité, d'avoir servi de résidence, pendant la dernière guerre, à un très grand nombre de soldats et d'officiers français; Vodena, que les Grecs ont baptisé Edessa, bien que son nom ancien fût probablement Aigiai, a été en effet un centre important de cantonnement.

Aussi, lorsque nous y arrivons, Vodena est pavoisée et de nombreux drapeaux français se mêlent aux drapeaux grecs. Parmi les drapeaux français, beaucoup sont passablement usagés. Ce sont ceux-ci que nous devons particulièrement saluer : ce sont ceux de la guerre. Le souvenir de nos troupes ne s'est pas perdu, on me montre des traces de leur passage : des jardins, dont nos officiers ont choisi l'emplacement et que nos soldats ont commencé de planter. On me demande des nouvelles de plusieurs des chefs qui ont commandé à Vodena. On va chercher dans les armoires et les tiroirs de vieilles photographies où sont représentés nos compatriotes fraternisant avec la population.

La physionomie de Vodena est double. C'est un gros village balkanique qui, adossé à la montagne, commande la route de Monastir et les défilés par lesquels on franchit la chaîne du Kaimaktchalan, à l'entrée du pays serbe, et l'on peut aussi, de la plateforme de Vodena, surveiller la plaine vers le sud. Vodena est en même temps un riant séjour d'été, que de belles eaux vives remplissent de leur murmure, de leur mouvement et de leur fraîcheur. C'est la « Voda » (l'eau, en langue slave) qui, après avoir parcouru la ville, forme toute une série de cascades que l'on aperçoit de loin et qui fournissent la force motrice à toute une série d'usines, spécialement des tissages. Les habitants de Salonique viennent volontiers se reposer à Edessa des chaleurs de l'été. Quel délice, lorsque le soleil darde ses plus chauds rayons, de déjeuner sous les énormes platanes qui bordent la rivière, protégé par ces parasols verdoyants, rafraîchi par le voisinage de l'eau rapide et jouissant néanmoins de l'éclat de la nature estivale !

Nous voici arrivés à notre dernière étape : Verria, l'ancienne Beroé, ou Veroé, mentionnée dans les actes des Apôtres. C'est là que Saint-Paul, après avoir éprouvé quelques désagrément à Thessalonique, c'est-à-dire à Salonique, alla continuer sa prédication. Les souvenirs les plus intéressants que nous trouverons à Verria sont byzantins ou juifs.

Verria se trouve dans la plaine qui s'étend au Sud de Vodena-Edessa; bénéficiant des eaux qui descendent de ce contrefort montagneux, elle est entourée de verdure. On pénètre

dans la ville par un *Agora*, ou si l'on veut un *Bazar*, mettons tout le monde d'accord en disant un marché, mouvementé, bruyant, encombré de petites échoppes et l'on parvient à une grande place que bordent les restes d'une citadelle byzantine. Mais où sont les fameuses églises dont on nous a parlé ? Il y en a, paraît-il, 70, ce qui, pour une agglomération de deux mille habitants peut passer pour un record. Pourtant, nulle part n'apparaît le moindre clocher, ni même le moindre monument. Il faut recourir à un guide, un gamin, pieds nus, à demi vêtu de haillons, mais à la mine éveillée et qui connaît son boniment comme un professionnel d'agence de voyages. Les églises existent, mais, pour les découvrir, il est certain qu'il faut un indicateur. Cachées dans les cours intérieures des maisons, rien ne les signale à l'attention du passant, sauf, parfois, un écriteau de médiocre dimension qui s'aperçoit à peine à côté d'une porte basse hermétiquement close. On nous ouvre, on nous pourvoit d'un petit cierge, non pas tant pour accomplir un rite de piété qu'en raison de l'obscurité de ces sanctuaires.

Ce sont des chapelles très basses et de très petites dimensions qu'éclairent seulement de minuscules fenêtres. Mais elles sont d'une extrême curiosité. Elles datent incontestablement de la période qui va du XIIe au XIVe siècle, par conséquent de l'époque où cette région fut constamment parcourue par des invasions diverses, ce qui explique le soin que l'on a pris pour dissimuler ces constructions. L'architecture en est d'ailleurs très simple. Toutefois on y voit des chapiteaux byzantins qui ne sont peut-être pas d'un art raffiné, mais qui font connaître ce style dans toute sa pureté. Quelquefois aussi, les bâtisseurs du Moyen-Age ont repris des matériaux antiques trouvés sur place ou dans les environs, par exemple des chapiteaux, des bases de colonne ou des frises ioniques.

Mais le grand attrait réside dans les fresques très abondantes, très noircies malheureusement, qu'on peut pourtant distinguer à l'aide d'un luminaire. Il est curieux de remarquer que c'est la scène de l'Annonciation qui a le plus souvent tenté le pinceau des artistes. Ces fresques sont presque toutes l'œuvre d'un peintre nommé Kalergis qui vivait au XIVe siècle. On peut dire que ce sont les exemples les plus authentiques que

l'on puisse trouver de la décoration de ce temps-là, car, s'il se rencontre, au Mont Athos, des peintures qui remontent à une date moins ancienne, les restaurateurs ont mêlé des coloris et même parfois des dessins plus modernes au travail de leurs prédécesseurs, tandis qu'il est à présumer qu'à Verria il n'est intervenu aucune retouche.

Une autre curiosité de Verria, c'est le *ghetto*. Les ghettos sont très rares en Grèce. D'abord, dans la Vieille Grèce, il n'y a jamais guère eu d'israélites. Salonique en comptait, et en compte encore un grand nombre, bien que les Juifs de Macédoine aient tendance à quitter le pays. Mais il n'y eut jamais de ghetto à Salonique et la reconstruction de cette ville, nécessitée par le grand incendie de 1917, a supprimé les anciens quartiers juifs. A Verria, c'est au revers d'une colline que l'on avait parqué les Israélites. Les maisons y sont entassées dans un désordre indescriptible. Ce sont de véritables masures qui semblent ne tenir debout que par miracle, accrochées d'un côté à la montagne tandis qu'elles sont d'autre part soutenues par de grands piliers de bois qui n'inspirent aucune confiance. Et pourtant c'est là que vit toute une population assez nombreuse et même, dit-on, assez riche, que la tradition seule, d'ailleurs, confine dans ce quartier singulier.

Il existe à Verria et dans les environs un noyau Koutzo-Valaque. Koutzo-Valaque signifie littéralement « Valaque boiteux »; on peut traduire « pseudo-valaque ». Quelle est l'origine de cette population qui parle un dialecte voisin du roumain? Les Koutzo-Valaques descendent-ils des traînards de l'armée de Trajan ? Sont-ils des Daces romanisés pendant la conquête romaine et descendus plus tard vers le sud sous la poussée de invasions barbares ? Ce sont, en général, des bergers nomades que l'on trouve répandus, en assez grand nombre, tant en Macédoine serbe qu'en Macédoine grecque. De mœurs très douces, ils vivent en bons termes avec les autres habitants, sans se mêler complètement à eux. Leurs costumes, assez voyants, mais non dépourvus d'une certaine allure, les distinguent d'ailleurs. Ils disposent de quelques écoles que soutient le gouvernement de Bucarest.

Nous arrêterons ici notre périple : de Verria on peut aisément regagner Athènes.

J'ai l'impression d'avoir été à la fois trop long et trop bref — trop long, car j'ai retenu trop longtemps une attention méritoire, trop bref, car j'ai parlé de bien des choses sans pouvoir en approfondir aucune. Je vous remercie de m'avoir accompagné dans cette rapide tournée. Vous savez que, dans les voyages, si le premier plaisir est de voyager, le second c'est de raconter ses voyages. Je vous dois ce second plaisir et je vous serai reconnaissant de me l'avoir procuré.

Frédéric CLÉMENT-SIMON.

Les premiers consuls de France à Bagdad

Un officier, le commandant Four, qui consacre les loisirs de sa retraite à la science historique, a eu la curiosité de faire ressortir de la poussière des archives l'histoire des trois premiers représentants de la France à Bagdad, tous originaires de son pays de Franche-Comté (1). Elle méritait d'être contée et nous voudrions, après lui, la résumer ici, non pas seulement parce que nos premiers consuls dans la capitale des Khalifes eurent ce caractère particulier d'être en même temps trois dignitaires de l'église catholique, mais parce que leur vie est pleine d'aventures.

Le premier, Jean Claude Ballyet, né en 1702, était une religieux du couvent des Carmes à Gray, dont son frère était prieur; il avait reçu la prêtrise depuis peu et avait pris à cette occasion le nom d'Emmanuel de Saint-Albert quand la Propagande le désigna pour aller gouverner l'évêché de Babylone : celui-ci se trouvait sans titulaire, l'évêque Varlet, convaincu de jansénisme, s'était enfui en Hollande. D'après la bulle de constitution donnée par le pape Urbain VIII, l'évêché de Babylone devait toujours être dirigé par un français; sa fondation, en effet, était due à une de nos compatriotes, Mme de Ricouard qui, en 1638, l'avait doté de 800 écus romains environ de revenus gérés par la congrégation de la Propagande. Mais ces revenus n'étaient plus arrivés depuis longtemps à l'évêque et de l'évêché, Palluet, quand il parvint à Bagdad, ne paraît avoir trouvé que peu de traces. Il lui fallut se rendre en Perse,

(1) Beauchamp, missionnaire, astronome, diplomate (1752-1801). — Miroudot du Bourg, évêque de Babylone (1717-1798). — Ballyet, évêque de Babylone (1702-1773), trois brochures par le commandant Four. Besançon (1933 et 1934).

à Hamadan, pour y découvrir une église et une maison installées par un de ses prédécesseurs. Il y apprit le turc, et revenu à Bagdad il obtint par la protection du gouverneur français des Indes, la permission d'y établir une mission. Il acquit alors une maison et fit venir près de lui deux autres religieux. La position de l'évêque restait cependant fort précaire, car, en 1737, sa demeure était détruite, il était emprisonné avec ses deux compagnons et ne recouvrait sa liberté qu'en versant une rançon de 400 piastres qui le laissa sans abri et sans ressources.

C'est pour mettre les religieux français à Bagdad, à l'abri de ces persécutions autant que pour assurer la représentation de la France dans un centre commercial important sur la route des Indes que le gouvernement du roi Louis XV eut alors l'idée de revêtir le suppléant de l'évêque de Babylone du titre de Consul. Sur la proposition des ministres de la Marine et des Affaires Etrangères, le poste de Bagdad fut créé en 1741, Dom Emmanuel de Saint-Albert en fut nommé titulaire. L'ambassadeur du Roi à Constantinople fut chargé de le protéger et de le recommander au Sultan. L'année suivante, mourait Varlet, l'évêque exilé de Babylone. Désigné par la Propagande, sur la demande du roi de France pour lui succéder, Ballyet se trouva fort embarrassé pour se faire sacrer. Il ne pouvait pénétrer en Perse où il eût trouvé un évêque. Il lui fallait, pour en rencontrer un, aller jusqu'aux Indes ou à Malte. Il choisit le dernier parti : le 21 décembre 1743, il fut consacré dans la cathédrale de l'île des Chevaliers. La cérémonie fut solennelle et brillante, mais coûteuse, nous voyons le nouvel évêque fort embarrassé d'argent, demander instamment à toucher les revenus de son évêché. Le Saint-Siège, qui les avait depuis vingt-six ans consacrés à d'autres usages, fut en vain sollicité de les lui remettre, et cette question des revenus fit depuis lors, l'objet d'interminables négociations entre la Propagande et le prélat. Dix mois seulement après son arrivée à Malte, celui-ci se remit en route pour Babylone. Il commença par visiter la Syrie où, comme *délégat* du Pape, il remit la Pallium au patriarche des grecs Cyrille dans un grand monastère voisin de Seyde (Saïda) et visita la montagne des Druses « bons amis, dit-il, des Français ». Arrivé à Alep, Ballyet dut y attendre longtemps le

départ d'une caravane avec laquelle il pût traverser le désert pour se rendre à Bagdad. Il n'y parvint que le 5 juillet 1746, près de deux ans après son départ de Malte.

La guerre de la succession d'Autriche mettait alors aux prises dans les Indes et dans toute l'Asie, les Français et les Anglais. L'évêque-consul insiste dans ses rapports à Paris sur l'importance des relations commerciales que la France pourrait engager avec Bagdad, où les Anglais et les Hollandais faisaient du commerce et avaient chacun un facteur. « Les Français pourraient y avoir un magasin de drap, cochenille, indigo, papier et particulièrement de toutes espèces de dorure, fil d'argent et fil d'or, dont il se fait une grande consommation ». Pour se concilier la faveur du pacha de Bagdad, alors une sorte de roi, Ballyet lui apportait, de la part du ministre français des Affaires Etrangères, une paire de pistolets et un beau fusil, auxquels il ajoutait, en son propre nom, « quelques raretés rapportées de Malte ».

Mais la vaste région sur laquelle s'étendait l'autorité spirituelle de l'évêque de Babylone, que nous voyons aller tantôt à Bassora, tantôt aux frontières de Perse, était extrêmement troublée. La mort du roi de Perse, Kouli-Kan, puis celle du pacha de Bagdad, Achmet Pacha, y développèrent l'agitation. La position de Ballyet, comme consul, ne paraît pas y avoir été bien formellement reconnue, car en 1749, il raconte que, le 31 juillet, sa maison fut brusquement envahie par dix ou douze personnes du gouvernement qui lui enlevèrent « plusieurs bagatelles, entre autres sa bague » et mirent des scellés sur ses chambres. Il fut conduit en prison avec un autre religieux français. Il resta huit jours dans les chaînes et le séjour qu'il y fit, lui valut une maladie dont il faillit mourir.

Sa situation était fort triste. Ses longs séjours à Bagdad avaient gravement altéré sa santé; le Saint-Siège ne lui faisant pas tenir les revenus de son évêché, il était à peu près sans ressources. Il demande en vain aux directeurs de la compagnie des Indes de régulariser sa position en lui faisant parvenir son brevet de consul. Il sollicite la permission de prendre un congé. Pourtant, quand il l'obtient, il n'en profite pas et reste bravement à son poste « parce qu'il est un peu dépourvu de

missionnaires français. » Puis, les troubles continuant, les routes dans la direction d'Alep sont coupées; il lui faut attendre des temps plus calmes, les mois, les années s'écoulent. Il part enfin; à l'arrivée en Italie, il est encore soumis à une quarantaine de trente neuf jours. Enfin, au mois de novembre 1753, il parvint à Rome.

« J'y ai été reçu partout avec distinction », écrit-il. Le pape lui accorde une audience particulière, dans laquelle le Saint-Père l'interroge pendant plus d'une heure et demie sur sa mission, sur les persécutions qu'il a subies. Le jour de l'Epiphanie, fête particulière de la Propagande, c'est lui qui célèbre la messe à la suite de laquelle le Saint-Père est reçu par la Congrégation. Enfin, et peut-être est-ce là le succès qui fut le plus sensible à l'évêque, Benoît XIV, ayant évoqué l'affaire des revenus de son évêché devant une congrégation de quatre cardinaux, lui envoya, avec une lettre de sa propre main, « en présent tous ses savants ouvrages avec un billet de 2.500 écus romains, honneur et générosité, écrit Ballyet, qui surpassent de beaucoup tout ce que j'aurais pu espérer ».

Malgré cette largesse du Saint-Père, Dom Emmanuel de Saint Albert ne se sentait pas encore assuré de posséder des ressources suffisantes pour subvenir aux frais de son évêché et de son consulat. Arrivé à Paris après son séjour à Rome, il rappelait en effet au Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, que malgré les persécutions qu'il avait subies, il avait bâti à Babylone (c'est ainsi qu'il désigne Bagdad) une église et une vaste maison, d'une grande utilité pour la religion et pour le commerce. Il demandait que l'on assurât au Consulat des recettes pour qu'il fût possible de rétablir le vice-consulat de Bassora, qu'il avait fallu supprimer par mesure d'économie. « Pour cela, écrivait-il, il suffirait que les vaisseaux des Indes paient 2 p. 100 de toutes les marchandises qu'ils apportent. » En outre, pour les frais de l'évêché, il sollicitait du Roi quelque bénéfice, « dont les revenus seraient plus solides que ceux de Rome, toujours très infidèlement payés ». Louis XV, fit droit, quelque temps après, à cette requête, en attribuant à Dom Emmanuel, le prieuré de Marteau, en Franche-Comté. Par la suite, d'ailleurs, ce prieuré devait lui rapporter plus d'ennuis et de soucis que de revenus.

La collation de son nouveau bénéfice offrait à l'évêque de Babylone une occasion d'aller revoir sa province natale. Il y fut reçu avec de grands honneurs. A Besançon, le maire vint lui faire visite et l'assemblée municipale lui envoya un présent de 25 bouteilles de vin de Bourgogne et autant de Champagne. A Marteau les jeunes gens, au nombre de quatre-vingt-onze, allèrent au devant de lui, et l'escortèrent jusqu'à la maison prieurale en tirant des salves. Dom Emmanuel passa cinq mois en Franche-Comté, période de repos comme il semble qu'il y en eut peu dans le cours de sa vie agitée.

Il repart pour l'Orient en 1755 par Alexandrette et par Alep, et arrive à Bagdad, ayant traversé le désert dans un temps fort cours, moins de trois semaines. Le pacha de Bagdad, très sensible aux cadeaux qu'il lui apportait de la part du roi de France, l'accueille avec honneur et dès lors il semble qu'il ait pu remplir, sans trop de difficultés, ses doubles fonctions d'évêque et de consul. Un de ses principaux soucis est l'achat de beaux chevaux, dont il a été chargé pour les écuries royales. Il s'attache aussi à réunir des médailles anciennes dont il a laissé à sa mort une fort belle collection. Il n'est pas moins occupé cependant des intérêts du commerce français que troublent grandement les difficultés causées par la guerre contre les Anglais, l'irrégularité des courriers, la rareté des nouvelles et parfois la négligence des administrations françaises. En février 1758, Dom Emmanuel se plaint en effet de n'avoir reçu aucune communication du service français des Affaires Etrangères depuis un an et huit mois qu'il est rentré à son poste consulaire. Il ne lui arrive rien non plus de Rome : en trois ans il n'a touché que six mois des revenus que lui doit la Propagande. Chose curieuse, il paraît avoir ignoré longtemps que la guerre avait recommencé entre la France et l'Angleterre, quoique les Indes aient été durant la guerre de Sept Ans, un des théâtres principaux de la lutte.

Pendant dix-huit ans encore, depuis son séjour de 1755 dans son pays natal, Dom Emmanuel va rester chargé de l'évêché de Babylone et du consulat de Bagdad. Un de ses neveux vient passer quelque temps près de lui. Après le retour de celui-ci en Europe, l'évêque lui adresse des lettres qui, conservées à

la bibliothèque de Besançon, donnent de curieux détails sur sa vie en Asie. Une seule fois durant cette longue période de temps, il revient encore en France, mais son voyage n'est ni moins difficile, ni moins dangereux que les précédents, car, après avoir mis cinquante jours pour traverser le désert avec une caravane, il est rançonné à son arrivée à Damas et mis en prison avec ses domestiques. Embarqué enfin sur l'Archipel, il n'échappe qu'avec peine à des galiotes turques qui le poursuivent; il est de nouveau en Morée arrêté et obligé de verser 7.500 livres pour passer et faire passer en même temps un bateau français. D'ailleurs ses tribulations ne cessent pas en France : il est en lutte pour son prieuré de Marteau avec les Bénédictins qui lui intentent d'interminables procès; pour son évêché à Babylone également il voit ses droits attaqués par le patriarche des Chaldéens et ne les fait triompher qu'avec peine en cour de Rome grâce à l'appui de l'ambassadeur de France. Rentré à Bagdad, il semble y avoir vécu quelques années plus calmes. La région de Bagdad est alors à peu près tranquille. Le vieil évêque a la joie de réussir à conclure la réunion de la Nation nestorienne à l'église romaine. Il signale que le commerce français, particulièrement la vente des draps, qui, après une période de prospérité, avait beaucoup diminué, semble reprendre. Il annonce, au début de 1773, qu'une caravane de plus de mille chameaux va partir pour Alep chargée de marchandises des Indes et espère qu'elle reviendra avec quantité de marchandises de France.

Une épidémie de peste éclata alors à Bagdad : plusieurs missionnaires en furent victimes et l'évêque lui-même, atteint du mal, succomba le 1er mars 1773.

Au cours de sa longue carrière de serviteur de l'Eglise et de la France, Jean Claude Ballyet avait passé près de vingt-cinq années dans son évêché de Babylone; son successeur ne devait pas y résider un seul jour. Il ne vit même jamais Bagdad. Comme Ballyet, Jean-Baptiste Miroudot était né en Franche-Comté, et comme lui il appartenait à l'église. Religieux bernardin de la filiation des Citaux, il avait obtenu le titre d'abbé *in partibus*, de l'abbaye de Géripont en Islande quand, à l'âge de cinquante-cinq ans, il fut désigné par le ministre de la Marine.

Bourgeois de Boynes pour remplir les fonctions de consul à Bagdad; le ministre écrivait au cardinal de Bernis, protecteur des affaires de France, en cour de Rome, pour lui dire que Dom Miroudot lui semblait être le sujet le plus propre à succéder à Dom Emmanuel de Saint-Albert et le prier de faire auprès de la Propagande, les démarches nécessaires pour qu'il fût nommé évêque de Babylone. L'amitié du ministre de la Marine paraît avoir été le principal, sinon le seul titre de Dom Miroudot aux fonctions pour lesquelles il était désigné. Car sa vie antérieure justifiait assez peu l'honneur qui lui était fait : archéologue, numismate, agriculteur surtout, il avait été longtemps occupé chez la marquise des Arnoises à la création de prairies artificielles. Sa conduite avait donné lieu à de très graves accusations dont il ne réussit pas sans peine à se justifier. Pourtant, après des années d'efforts, il obtint son brevet de consul, sa nomination à l'évêché de Babylone. Il fut sacré le 23 juin 1776 en l'église Saint-Louis de Versailles. Dès lors il s'occupe d'organiser son personnel, d'assurer et même d'accroître ses revenus, sans toutefois paraître songer à se mettre en route. Il fait désigner, et c'est là le plus grand service qu'il ait rendu à son évêché, pour son second vicaire général, un de ses neveux, Beauchamp, profès de l'abbaye de Cîteaux, âgé de 26 à 27 ans. Mais comme celui-ci, fort instruit dans les sciences et les langues étrangères, doit terminer ses études avant de se rendre à Bagdad, c'est une raison de plus qu'allègue l'évêque pour retarder son départ. En 1781, huit ans après la mort de son prédécesseur, il se décide enfin, sur une sommation formelle du gouvernement du Roi, à partir pour l'Orient, accompagné de Beauchamp. Lentement, car il s'arrête longtemps à Lyon et à Marseille pour se mettre au courant des affaires que les commerçants de ces deux places avaient avec le pays où il allait résider. Il gagne enfin la Syrie, mais il ne va pas plus loin qu'Alep; arrivé dans cette ville, il envoie un rapport à Paris pour exposer que l'évêque de Babylone, n'ayant que quelques familles chrétiennes dans sa juridiction, n'est qu'un évêque *in partibus*, et que le commerce de Bagdad étant entre les mains des juifs d'Alep, le consul de France dans la première de ces villes ne peut y rendre que peu de services. Il allègue

l'état de sa santé, d'abord pour ne pas continuer son voyage, puis pour revenir en France. Il demande à désigner son neveu Beauchamp comme vice-consul pour gérer le consulat, et comme vicaire apostolique pour administrer l'évêché de Babylone.

Un autre agent du département des Affaires Etrangères, Rousseau, désigné pour occuper le consulat de Bassora, rejoint Dom Miroudot à Alep au mois d'avril 1782. Il écrit au ministre : « J'ai trouvé ici M. l'évêque de Babylone... Il m'a déclaré qu'il était absolument résolu de retourner en France, par la première occasion, vu son incommodité et les difficultés qu'il voyait à se rendre à Bagdad. Ainsi c'est une affaire décidée et je dois agir en conséquence. M'étant informé de toutes les opérations que M. l'évêque avait fait pour le service pendant près d'un an de séjour à Alep (six mois seulement en réalité), il s'est trouvé que pour les affaires de la Nation il n'avait même pas écrit une lettre au pacha de Bagdad. Je lui en ai fait un léger reproche. Quoique l'évêque de Babylone dise qu'il va se faire opérer à Paris pour revenir à Bagdad, cependant il est facile de voir qu'étant à 160 lieues de la dite ville et n'ayant pas eu le courage de s'y rendre, il le fera encore moins quand il sera à 2.000 lieues. »

Nous ne suivrons pas l'évêque-consul, peu digne de son double poste, jusqu'à la fin de sa triste destinée. Il nous suffira de dire que, rentré à Paris, il fut destitué par le Roi de ses fonctions de consul à Bagdad. S'il réussit comme évêque à se justifier à Rome, il mena depuis lors à Paris une existence obscure et humiliée, jusqu'au jour où, avec Talleyrand et quelques autres évêques seulement, il se rallia à la Constitution civile du Clergé. Suspendu par le Pape, manifesta-t-il alors son repentir? On ne sait ce qui en est. Toujours est-il qu'il devint suspect aux révolutionnaires, fut arrêté, resta trois ans en prison et n'en sortit qu'à 80 ans pour traîner encore quelques années dans la misère une vie lamentable qu'il termina le 24 mars 1798, à l'hôpital des Incurables.

Tout autre se montra ce neveu, Pierre-Joseph Beauchamp, né à Vesoul le 29 juin 1752, religieux de l'ordre des Bernardins, que l'évêque de Babylone avait fait désigner comme son vicaire

général. Nous l'avons laissé à Alep au moment où son oncle se préparait à repartir pour la France, le chargeant de le suppléer à Bagdad dans ses fonctions spirituelles et temporelles. Avant de partir, Beauchamp avait appris l'arabe et étudié l'astronomie, sous la direction du célèbre Lalande, dont il était l'élève préféré. Il arrivait en Asie avec des missions du Ministère de la Marine et de l'Académie des Sciences. Tandis que son oncle repartait pour l'Europe, Beauchamp se mit en route pour Bagdad, accompagné de Rousseau, désigné comme consul à Bassora. Quoique leurs fonctions eussent été de nature à créer entre eux des rivalités, ces deux hommes ne cessèrent de vivre en parfaite entente et de s'aider mutuellement. Le journal du voyage de Beauchamp, qu'a publié, en juin 1784, le *Journal des Savants,* est un récit animé et pittoresque, et le jeune homme sut en profiter pour faire beaucoup d'observations intéressantes. Arrivé à Bagdad, il s'y installa et prit la direction de l'évêché de Babylone. Puis il se rendit à Bassora avec Rousseau pour étudier les cours de l'Euphrate et du Tigre et en dresser la carte. Revenu à Bagdad, il y organisa un observatoire. Il le dédie : « A la divine Uranie et à son très cher amant de la Lande. » Le *Journal des Savants* qualifie alors Beauchamp de « Correspondant de l'Académie royale des Sciences ». Il faut reconnaître que l'évêque-consul est surtout un savant. C'est pour répondre au vœu de Lalande qu'il entreprend, bien que sa santé soit déjà ébranlée par le climat, un voyage d'études qui le conduit à travers la Perse presque jusqu'aux rives de la Mer Caspienne. A son grand regret, il n'en peut atteindre les bords. Arrêté, frappé, rançonné, il poursuit ses observations scientifiques au milieu des plus grandes difficultés, mais est obligé de rentrer à Ispahan malade et à bout de forces. Son retour d'Ispahan à Bagdad n'est pas moins pénible. Quand il y fut rentré le 14 janvier 1788 dans un état de faiblesse, dont il eut beaucoup de peine à se remettre, La Lande rendit ainsi compte de son expédition en Perse : « Il fut battu, volé et il en rapporta une fièvre qui lui dura dix-huit mois, mais il fit la carte de son voyage. » S'il eut beaucoup de peine à rétablir sa santé, il en eut plus encore à remédier au vide de sa bourse, car le département des Affaires Etrangères, selon une habitude invétérée, tarda longtemps à le rembourser de ses frais de voyage.

Lorsqu'enfin, il eut reçu un envoi de deux mille livres qui lui était indispensable pour se mettre en route, il partit pour la France, non sans avoir été visiter et étudier avant son départ les ruines de Babylone : il laissait la direction du consulat de Bagdad au vice-consul Deval.

De la vie de Beauchamp en France, après son retour, on sait peu de chose. Il accepta comme son oncle Miroudot la constitution civile du clergé. Depuis ce moment, il semble avoir quelque peu oublié son caractère religieux, mais il fut un savant, un explorateur et un agent diplomatique d'une rare énergie. Nommé en 1797 consul à Mascate, il alla jusqu'à Trébizonde pour dresser la carte des côtes de la mer Noire. Puis il passa par Alep, où il s'en fallut de peu qu'il ne fût arrêté avec tous les autres Français quand la Porte, en 1798, déclara la guerre à la France. Bonaparte était alors en Egypte. Beauchamp en cherchant à gagner Mascate, y arriva et fut présenté au général, qui le distingua et le chargea d'une mission aussi dangereuse que difficile. Il s'agissait d'aller à Constantinople, malgré la guerre déclarée, et de tenter d'y engager une négociation avec la Porte. M. Espitalier a raconté en 1911, dans cette Revue, les tragiques aventures dans lesquelles cette audacieuse entreprise entraîna le malheureux Beauchamp. Nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à cette curieuse étude. Nous rappellerons seulement, qu'après de cruelles épreuves, le vaillant consul fut enfermé au château des Sept Tours et y tomba malade; quand, enfin délivré, il put s'embarquer pour la France, ses forces étaient épuisées. Il mourut en mer le 19 novembre 1801, sans avoir revu son pays natal.

La dernière partie de la carrière de Dom Beauchamp, la mission secrète dont l'avait chargé Bonaparte, ne rentre pas dans notre sujet. Nous avons voulu seulement rappeler, en profitant des savantes recherches de M. le commandant Four, les origines de notre consulat à Bagdad et faire revivre à cette occasion quelques figures originales de notre histoire diplomatique.

H. DE MANNEVILLE.

La question Cubaine en 1852-56

Un duel à Madrid

Sidney Webster, secrétaire du président Pierce, en 1852, a pu dire : « Pendant un demi-siècle, Cuba a été à l'ordre du jour (1). »

L'intérêt que les Etats-Unis portaient à la grande île s'était développé pour trois raisons principales : le point de vue économique de l'esclavage; le mouvement patriotique de l'expansion territoriale; l'idée nationale de se défendre contre une attaque d'une puissance quelconque qui aurait pris Cuba comme base.

Les premières Colonies américaines étaient surtout agricoles et leur agriculture employait la main-d'œuvre des esclaves. Plus tard, en Nouvelle Angleterre, s'installèrent des entreprises industreilles et maritimes employant une main-d'œuvre libre. L'esclavage fut aboli dans l'Etat de New-York en 1827, mais on sait que les Etats du Sud persistèrent à vouloir conserver la main-d'œuvre esclave pour leur agriculture, surtout pour la culture du coton. Il fallut la guerre civile de 1861, dont une des causes était la rivalité économique entre le Nord et le Sud, pour mettre fin à l'esclavage.

La constitution fédérale avait admis l'institution de l'esclavage, mais la « *Northwest Ordinance* » de 1787 avait créé de nouveaux états dits libres (*Free States*), où l'esclavage ne pouvait exister. Le « Missouri Compromise » de 1820 marqua le

---

(1) Marcy, *The Cuban Question and the Ostende Manifesto. Political Science Quarterly VIII.I.*

début de la crise tout en l'apaisant provisoirement. Le problème de l'esclavage devint alors une question politique autant qu'économique. Par le « *Missouri Compromise* », le Missouri, Etat d'esclavage (*Slave State*), recevait comme contre poids le nouvel Etat de Maine, formé d'une partie du Massachusetts et déclaré « *Free State* ». L'acquisition du Texas en 1845 et surtout celle de l'Oregon en 1846 rompirent l'équilibre ainsi établi et rendirent la situation très grave, l'Oregon ajoutant plusieurs « Etats Libres » aux Etats du Nord, qui ne permettaient pas l'esclavage.

L'acquisition de Cuba devint alors une question importante de la politique américaine. Même avant la crise de l'esclavage et de la traite des Noirs, la plupart des hommes d'état américains de tous les partis politiques s'étaient montrés favorables à une expansion territoriale; ils avaient approuvé l'achat de la Louisiane en 1803, l'acquisition de la Floride en 1819 et, à cause de son voisinage, ils désiraient celle de Cuba. Jefferson avait écrit au président Monroe en 1823 : « J'avoue que j'ai toujours pensé que Cuba serait la plus intéressante acquisition que nous puissions ajouter à notre système d'Etats ». (*The Writings of Thomas Jefferson*, P. L. Ford, éditeur.)

Le Président John Quincy Adams, qui n'était pas du parti de Jefferson, disait que Cuba « était indispensable à l'intégrité de l'Union ». (John Bassett Moore, *Digest of International Law*.)

Dans la campagne présidentielle de 1852, le candidat du parti démocrate, Franklin Pierce, fut élu. Il choisit pour Ministre des Affaires Etrangères (*Secretary of State*) William Marcy. John Bassett Moore, dont l'autorité est admise, dit que Marcy a été le plus éminent Ministre des Affaires Etrangères qui ait siégé au Quai d'Orsay américain. Dans le discours de son inauguration, le Président Pierce avait dit : « Notre attitude nationale et notre situation géographique donnent une grande importance à l'acquisition de certaines possessions territoriales qui ne sont pas sous notre juridiction... » Crampton, Ministre d'Angleterre à Washington, écrivit alors à son gouvernement que le Président « faisait allusion à l'acquisition de l'île de Cuba... » Il ne se trompait pas.

Dans la Convention du parti démocrate qui avait choisi

Pierce comme candidat pour la présidence, l'opposition principale s'était rangée autour de James Buchanan, de la Pensylvanie. Le Professeur Ettinger, de l'Université de Yale; dans son livre « La mission en Espagne de Pierre Soulé », parle souvent de Buchanan comme étant « le protégé de Slidell ». En effet, Slidell a pu faire nommer son candidat par la convention suivante et Buchanan, Ministre à Londres. La lettre de Buchanan à Marcy explique bien l'attitude du Gouvernement au sujet de Cuba. « Si vous voulez préparer l'acquisition de Cuba, le Président devrait choisir des hommes de talent comme ministres en Espagne, Angleterre, France et à La Haye, qui pourraient s'entr'-aider, et Belmont contribuera de toute son influence ». (*Buchanan to Marcy, Buchanan papers, Marcy papers.*)

Slidell (1) avait déjà proposé pour La Haye August Belmont, le mari de sa nièce. La sœur de John Slidell avait épousé le Commodore Perry. Buchanan écrit à Pierce le 11 décembre 1852 (*Buchanan papers*) : « La question Cubaine sera une des plus importantes pour votre gouvernement, Cuba peut être acquise d'une façon honorable, je ne voudrais pas que ce soit autrement ». John Y. Mason, de la Virginia, Ministre à Paris (1854-59) avait reçu les mêmes instructions. Les instructions de Marcy à Soulé, ministre à Madrid, peuvent être ainsi résumées :

1) La souveraineté de l'Espagne doit être reconnue par les Etats-Unis.

2) La sécurité des Etats-Unis demande que Cuba ne soit pas acquis par un autre Gouvernement.

3) Les Etats-Unis ne pourraient pas tolérer un Protectorat par une autre nation.

4) Ce n'était pas le moment d'acquérir Cuba par achat.

5) L'indépendance de Cuba était désirable.

6) Soulé devait se garder de négociation pour l'achat de Cuba, mais il fallait observer la situation en attendant un changement d'attitude de la part de la France et de l'Angleterre.

7) Il était désirable de conclure un traité commercial avec l'Espagne. (*U. S. State Department, Volume, 15. Marcy to Soulé-Washington, July* 23, 1853.)

---

(1) John Slidell, nommé Ministre à Paris, par le Gouvernement des Etats du Sud, pendant la guerre civile.

L'attitude de l'Angleterre ressort des lettres que Palmerston adressait à Howden, ministre à Madrid : « Il faut dire que le Gouvernement britannique est persuadé que le moyen le plus sûr de conserver Cuba pour la couronne d'Espagne serait de donner à la population de l'Ile une plus grande représentation dans son gouvernement; faire remarquer au Gouvernement espagnol que la cause de la poussée vers Cuba de la part des Etats du Sud de l'Amérique du Nord est le désir d'augmenter l'influence de ces Etats en ajoutant un autre Etat d'esclavage (*Slave State*) à l'Union fédérale. Il est évident que si le gouvernement espagnol décidait d'abolir l'esclavage à Cuba, le danger qui existe à présent serait écarté. » (*Foreign Office* 72.780. *Palmerston to Howden, London. July* 18, 1851).

Le Gouvernement français était dans les grandes lignes d'accord avec l'Angleterre comme le démontre la correspondance de Drouyn de Lhuys avec Sartiges, alors ministre à Washington (Corr. Pol. Etats-Unis, Volume 107). « Nous regrettons, écrit-il, que le Gouvernement des Etats-Unis ne soït pas disposé à s'associer à l'Angleterre et à nous pour écarter toute difficulté au sujet de Cuba. »

Pierre Soulé était né en 1801, à Castillon en Couserans, dans l'Ariège. Son père, Joseph Soulé, un soldat, devint par son mérite, lieutenant général. La mère était d'une famille respectable de Castillon. A seize ans, Soulé fut envoyé à Bordeaux pour compléter son éducation mais, à cause d'une conspiration contre les Bourbons il dut s'évader. Il fut amnistié en 1818 : bientôt après on le trouve à Paris, à l'Ecole de Droit, et en 1825 au barreau de la Nouvelle Orléans. Il se maria; sa femme, Armandine Mercier, était d'une bonne famille de la Nouvelle Orléans. Il fit une fortune au barreau, retourna en France et acheta un château dans son pays de l'Ariège. A son retour à la Nouvelle Orléans, son grand talent oratoire lui valut une position des plus importantes dans le parti démocrate qui dominait le pays. Il fut élu au Sénat à Washington et Martin van Buren, fils du Président Van Buren, écrivit à son père : « Monsieur Soulé de la Louisiane fit un discours aujourd'hui très impressionnant, son accent français y ajoutait beaucoup d'intérêt » (*Van Buren papers*).

Le Sénateur de New-York, Seward, qui, plus tard, fut Ministre des Affaires Etrangères dans le gouvernement Lincoln, pendant la guerre civile, écrit à sa femme « que le discours de Soulé était plus élevé de ton et de sentiment que celui d'aucun autre représentant des Etats d'esclavage (*Slave States*) ». Avant l'élection présidentielle de 1852, Soulé fit des discours à New-York, à Boston et dans les grands Etats de l'Union. Après l'élection de Pierce, on crut qu'il ferait partie du Ministère; il fut envoyé comme ministre à Madrid. Il était mal préparé pour une carrière diplomatique. Avant son arrivée à Madrid, le ministre d'Angleterre, dans son rapport à Clarendon disait : « Le gouvernement espagnol est très irrité au sujet de la nomination de M. Soulé et de ce que l'on croit être le but de sa mission, l'achat de Cuba; surtout à cause des principes annexionistes qu'il a si ouvertement déclarés au Sénat et même à New-York au moment de son départ pour l'Espagne quand la Junta des Cubains révolutionnaires lui souhaita bon voyage. » (*F. O. 72.823, Howden to Clarendon.*)

Il est très facile de faire la critique du discours de Soulé au Sénat au sujet de Cuba, mais il faut aussi évoquer les discours de Lord George Bentinck au Parlement anglais en 1847. Il y disait : « L'Espagne possède dans les richesses des îles de Cuba et de Porto Rico tout ce qu'il faut pour payer sa dette aux porteurs anglais des obligations espagnoles. La marine entière de l'Espagne n'est que de trois vaisseaux de ligne, cinq frégates, vingt corvettes, bricks et autres petits vaisseaux de guerre; je pense que même le ministre des Affaires Etrangères le plus timide n'aurait rien à craindre d'une résistance de la part de l'Espagne ». Bentinck se déclarait franchement pour la conquête de Cuba pour l'Angleterre (*Hansard, third series, LXXX*, 203-204).

Le Gouvernement français adopta à peu près la même attitude que l'Angleterre. Drouyn de Lhuys écrivait à Turgot, ambassadeur à Madrid : « Tout en nous rendant compte des inconvénients causés par la nomination de Soulé, nous sommes d'avis qu'ils seraient encore aggravés si le Gouvernement espagnol refusait de le recevoir... M. Soulé sera dans une obligation morale d'agir avec plus de modération... Le gouvernement espagnol aurait toujours le moyen de défendre sa dignité et ses

droits si le nouveau Ministre dépassait la mesure... Informer le Gouvernement espagnol que Sartiges s'occupera de l'affaire à Washington. » (Drouyn de Lhuys à Turgot, Mai 1853; Ministère français des Affaires Etrangères, Corr. Pol. Vol. 842.)

Aux Etats-Unis l'envoi de M. Soulé à Cuba continua à être discuté. En félicitant Buchanan sur sa nomination comme ministre à Londres, Belmont lui écrivait : « J'espère que vous allez pouvoir réagir contre le mauvais effet de la nomination de Soulé. (*August Belmont, to James Buchanan, New-York, April 15 th,* 1853.)

Le « Courrier des Etats-Unis », journal publié à New-York, qui avait applaudi au succès remarquable remporté par Soulé au Sénat, disait cependant que sa désignation pour Madrid manquait de tact. En effet, Soulé aurait beaucoup mieux fait de continuer dans la voie dans laquelle il avait si bien réussi. Avant d'arriver à Madrid, il demeura quelques jours à Londres, où il se laissa dominer par l'esprit révolutionnaire de la jeunesse dans des conférences avec Ledru Rollin, Mazzini, Louis Blanc. Il va sans dire qu'à Madrid, le nouveau Ministre se trouva dans une situation difficile, quoi qu'il ait réussi à adoucir quelques préjugés. Mais, l'amélioration ne pouvait durer. Un incident des plus inattendus mit rapidement fin à sa mission. A un grand bal à l'Ambassade de France, la toilette de Madame Soulé fut le sujet d'une remarque du Duc d'Albe que Nevill Soulé, le fils du Ministre, prit en mauvaise part. Un duel au sabre eut lieu qui n'eut pas de suite et l'affaire parut être réglée. Le ministre lui-même eut alors l'étrange idée de provoquer l'ambassadeur, le marquis de Turgot, qui certainement n'était pas responsable, mais qui tout de même accepta un duel au pistolet. Il fut blessé et il en resta boiteux toute sa vie. Ses témoins étaient Lord Howden, le ministre d'Angleterre, et le général Callier, qui représentait l'Espagne à la commission de délimitation entre ce pays et la France. Les témoins du ministre étaient le général Francisco Valdès, ancien gouverneur de Cuba, et Benito Alejo de Geminde, ancien membre des Cortès.

La démission du ministre devint inévitable. Des deux côtés de l'Atlantique, il fut d'ailleurs sévèrement critiqué. Soulé retourna aux Etats-Unis et prit part à la guerre civile. Il mourut à la Nouvelle Orléans en 1870.

Les raisons qui avaient paru rendre désirable l'acquisition de Cuba n'existent plus. Le gouvernement des Etats-Unis sous le régime du Président Roosevelt, appartenant au parti démocrate de Jefferson, s'est prononcé contre toute intervention qui pourrait nuire à l'indépendance de l'île. Nous pouvons donc espérer que la question est enfin en train de se résoudre d'une façon heureuse. Les autres républiques de l'Amérique trouvent dans cette évolution de la politique de Washington des garanties pour leur souveraineté et leur intégrité.

PERRY BELMONT.

COMPTES RENDUS

La prépondérance française; Louis XIV; dans la collection « Peuples et civilisations », par SAINT-LÉGER et SAGNAC. Un vol. in-8. Paris. Alcan, 1935.

L'époque à laquelle est consacré ce nouveau volume de la série « Peuples et civilisations » est celle du règne de Louis XIV. Elle se prêtait d'une façon particulière à l'application de la méthode de synthèse qui fait l'originalité et la raison d'être de toute la collection. Jamais il n'a été plus facile d'établir une liaison entre les événements d'ordre divers qui remplissent la politique européenne parce que jamais la prépondérance d'un pays et la volonté persistante d'un souverain ne leur ont imprimé une aussi visible unité.

L'histoire s'en résume dans une évolution dont les auteurs ont bien su dégager les étapes successives. Parvenu sur le trône avec la volonté de reprendre le grand dessein de domination qui avait été celui de Charles-Quint et de Philippe II, Louis XIV réussit d'abord à surmonter les résistances opposées par les puissances maritimes aux projets de son ambition et parvient à Nimègue à l'apogée de sa gloire. Survient ensuite pour lui, entre 1682 et 1688, le « tournant du grand règne » et « le nœud du drame ». La révolution d'Angleterre et avec elle l'avènement d'une conception nouvelle de l'Etat vont signaler le déclin de sa puissance; il se dessinera de 1688 à 1697 pour se précipiter pendant la guerre de Succession d'Espagne. A la fin du règne, le principe de l'équilibre européen aura eu raison de la prépondérance française.

Si ce sujet avait été souvent traité déjà, les auteurs l'ont en grande partie renouvelé, non seulement par l'abondance de notices bibliographiques mises au courant des plus récents travaux, mais encore et surtout par la place qu'ils ont donnée à l'histoire des idées. Il y a lieu, sous ce rapport, de signaler comme particulièrement originaux le livre III (**La rénovation intellectuelle de l'Europe 1660-1687**) et le dernier chapitre du livre IV (**L'esprit nouveau**).

Albert PINGAUD.

Les relations de Frédéric de Gentz avec le Gouvernement anglais durant le ministère du Marquis Wellesley (1809-1812), par C. S. B. BUCKLAND. Une plaquette in-8 de 40 pages. Londres. Macmillan et Cie, 1933.

Dans un savant volume que la **Revue d'Histoire Diplomatique** a analysé en 1933, M. Buckland a étudié les relations entre Napoléon et

Metternich durant l'époque de la réconciliation apparente entre la France et l'Autriche, de 1809 à 1812. Il a fait connaître à cette occasion de la façon la plus intéressante le rôle joué par les agents entretenus sur le continent européen par le gouvernement anglais et dont celui-ci se servait dans sa lutte implacable contre l'empereur français. Un de ses auxiliaires les plus utiles avait été le publiciste allemand Frédéric von Gentz. C'est à celui-ci que M. Buckland consacre l'étude qu'il vient de publier. Il nous apprend que durant la période de 1809 à 1812, où l'Autriche sembla se rapprocher de la France, les relations furent à peu près interrompues entre Gentz et le gouvernement britannique. Le marquis de Welllesley, qui prit, en 1809, la direction du Secrétariat d'Etat des Affaires Etrangères, fut-il irrité par les demandes de subsides exagérées de Gentz? Le crut-il gagné à la cause de la France lorsqu'il le vit se faire dans un mémoire l'apôtre d'une paix maritime? M. Buckland a constaté que, malgré les instances faites auprès de lui, Wellesley tint plusieurs années à l'écart le précieux agent qu'était Gentz. Par trois fois les traites que celui-ci tirait sur les banquiers de Londres chargés de lui faire tenir les subsides britanniques furent renvoyées impayées. Gentz se trouvait alors dans une détresse d'argent. C'est seulement en 1911 que Johnson, un des agents secrets britanniques employés en Autriche réussit, avec l'aide du comte Hardenberg, ancien représentant du gouvernement hanovien à Berne, à le faire rentrer en grâce auprès du service anglais des Affaires étrangères. Encore Gentz dut-il accepter une rémunération très réduite de ses services qui devaient être plus tard d'un si grand prix pour les ennemis de Napoléon. H. de MANNEVILLE.

Talleyrand (1754-1838), tome IV, par G. LACOUR-GAYET, membre de l'Institut. Payot, 1934.

On pouvait croire que le **Talleyrand** de M. Lacour-Gayet (1) avait pris fin avec le troisième volume, où l'on avait assisté à la mort édifiante du célèbre diplomate. Il n'en était rien heureusement. Après ces trois tomes, où l'on voit se dérouler chronologiquement la carrière singulièrement orageuse de son héros, l'auteur a pensé avec juste raison qu'il restait encore autre chose à faire. Ayant constitué, au moyen de plusieurs années de travail, une mine de documents inédits, souvent piquants, toujours instructifs, concernant la vie publique ou privée de Talleyrand, M. Lacour-Gayet a voulu en faire profiter également le public. En cela il a eu raison. Ces détails, semés dans les trois premiers volumes, eussent alourdi le récit. Groupés en un seul et dernier livre, comme pièces à l'appui ou documents nouveaux, ils projettent la lumière sur certains points obscurs ou discutés de la vie de Talleyrand, ils nous révèlent l'homme tout entier, bon ou mauvais, ou plutôt les deux ensemble. Que Talleyrand sorte grandi des mains de son terrible enquêteur, ce n'est point notre affaire; mais qu'on l'y découvre à nu avec ses tares, et quelquefois aussi avec ses qualités, voilà ce qui nous intéresse.

(1) Cf. les comptes-rendus parus sur les 3 volumes précédents, *Revue d'histoire diplomatique* : années 1928, p. 478 ; 1930, p. 339 ; 1931, p. 490.

Bien des faits, dont on ne parlait jusqu'ici qu'à mots couverts et que certains ne faisaient que soupçonner, sont maintenant dévoilés au grand jour. Ainsi M. Lacour-Gayet, au moment de faire paraître son quatrième volume, a eu la chance, si on peut appliquer ici cette expression, de pouvoir utiliser les documents capitaux, émanés récemment des archives de Vienne et prouvant que l'ancien ministre avait vendu à l'Autriche, moyennant la somme de cinq cent mille francs, sa correspondance avec Napoléon. M. Emile Dard, l'éminent secrétaire de notre Société d'histoire diplomatique, est de ceux qui ont mis le fait en évidence en divers articles qui seront bientôt publiés en volume. Les tractations occultes de Talleyrand avec l'Autriche à partir de 1809 se trouvent dans le chapitre intitulé : « La vengeance se mange froide ». Napoléon payait cher la scène terrible qu'il fit à Talleyrand, le 28 janvier 1809, et qui détermina définitivement le prince de Bénévent à trahir son souverain. M. Lacour-Gayet donne à l'appui le texte de la correspondance avec Metternich, tirée des archives de Vienne.

Citons, parmi les nombreux sujets traités dans le quatrième volume, les besoins d'argent de Talleyrand et les détails sur l'origine de son immense fortune, ses titres honorifiques, son opinion dans la question du duc d'Enghien, son attitude vis-à-vis de la Restauration, l'aide prêtée à l'avènement de Louis-Philippe, les amies de Talleyrand, la comtesse Tyszkiewicz, la duchesse de Courlande et bien d'autres encore, son goût pour la société des femmes et pour la société mondaine en général, ce qu'il entendait par les belles manières, le bon ton et le bon maintien, enfin la place occupée dans son existence par la duchesse de Dino.

Le livre se termine par une discussion sur l'authenticité des Mémoires de Talleyrand, confiés successivement à la duchesse de Dino, puis à Adolphe de Bacourt, avant de parvenir à M. Paul Andral et au duc Albert de Broglie. Les lecteurs de notre revue connaissent M. de Bacourt par les deux articles que lui a consacrés Alfred Dumaine, le regretté président de notre Société (année 1928, p. 202 et 265). Cette étude est précieuse, car elle analyse le caractère et l'existence de M. de Bacourt et nous initie finement à la nature de ses relations avec Talleyrand et la duchesse de Dino.

Les Mémoires de Talleyrand furent publiés en 1891-1892 d'après une copie de la main de M. de Bacourt. Dès l'apparition de l'ouvrage s'élevèrent de vives polémiques sur leur authenticité et sur la valeur de la copie. M. Lacour-Gayet a eu le bonheur de trouver dans une collection privée un manuscrit de 102 pages, écrit en entier de la main de Talleyrand, concernant la révolution d'Espagne en 1808. Il a pu ainsi comparer le texte copié par Bacourt et publié plus tard, avec le texte du manuscrit original. Il a relevé entre les deux de nombreuses, trop nombreuses variantes, corrections, additions et suppressions dont il nous donne des spécimens. Puis il excuse M. de Bacourt en ces termes: « Il (M. de Bacourt) appartenait à une époque où il était admis qu'on faisait la toilette des textes qu'on éditait. Qu'un savant, formé aux méthodes sévères de l'Ecole des Chartes publiât un texte inédit avec une fidélité scrupuleuse et toute bénédictine, c'était entendu; mais un homme du monde, devenu historien amateur, pouvait prendre avec son texte toutes les libertés qui auraient pour effet de l'embel-

lir ». Et, plus loin, parlant de l'influence et du charme sous lesquels la duchesse de Dino, avocate de la mémoire de son oncle, tint M. de Bacourt, pendant tant d'années, notre auteur ajoute : « Elle (la duchesse) inspira alors la plume de Bacourt; on peut même dire qu'elle tint la plume avec lui, car des passages de sa **Chronique** ou de sa correspondance avec Prosper de Barante montrent qu'elle joua son rôle dans ce travail de révision et d'adaptation ».

L. de Contenson.

I comizi nazionali di Lione per la costituzione della Republica italiana, par Ugo Da Como. 1 vol. in-4, Bologne, Zanichelli, 1934.

Si la Consulte de Lyon (1802) n'apparaît à la plupart des Français que comme un épisode secondaire dans l'histoire générale du Consulat, les Italiens y voient avec raison une date importante et un point de départ dans celle de leur Risorgimento. Après les simulacres de révolutions démocratiques accomplies de 1796 à 1801 sous la pression des baïonnettes étrangères, la Consulte a représenté, sous la forme d'une assemblée de notables réunissant toutes les forces vives du pays, le premier véritable essai de consultation nationale qui ait eu lieu après la chute des anciens régimes. Elle a marqué en même temps le moment où le mot d'Italie, employé jusqu'alors comme expression géographique, a pour la première fois servi à désigner un organisme politique.

L'histoire de cette assemblée avait été un peu négligée jusqu'ici et semblait assez difficile à écrire, en raison de la dispersion des documents nécessaires pour l'établir. Les plus importants se trouvaient à Paris, puisque c'est du Premier Consul qu'est venue l'initiative de la convocation de la Consulte et que son ministre Talleyrand a été appelé à en diriger les travaux. Mais c'est à Milan qu'étaient restés ceux qui se rapportaient à la composition de l'assemblée et au choix de ses membres; et, parmi ceux-ci, certains des plus importants avaient été emportés par les Autrichiens à Vienne, d'où ils ne sont revenus qu'à la suite de la dernière guerre. Et si, après les actes officiels qui résument l'activité et l'œuvre de la Consulte, on a la curiosité de connaître les documents qui donnent la physionomie des débats et les impressions des témoins, c'est dans les bibliothèques de province et dans les collections privées qu'il est nécessaire de les chercher.

C'était donc une entreprise considérable que de retrouver et de réunir en un recueil unique des pièces d'origine aussi diverse. L'étendue n'en a pas fait reculer un sénateur italien, M. Ugo da Como, pour qui les fatigues de l'érudition servent de délassements à celles d'une brillante carrière politique. Le recueil dont il vient de publier le premier volume, sous les auspices de l'**Academia dei Lincei**, peut être signalé comme un modèle du genre par sa méthode et sa clarté. Il s'ouvre par une préface qui contient un exposé raisonné et une classification logique des sources mises à contribution, avec une bibliographie très complète de tous les ouvrages qui touchent de près ou de loin au sujet. Vient ensuite la reproduction de 769 documents (rem-

plissant un nombre de pages à peu près égal), chacun d'eux étant précédé de l'indication très précise de son origine. La plupart proviennent des archives de Milan et certains d'entre eux ont déjà été utilisés par les chercheurs. Il convient de signaler parmi les plus originaux ceux qui appartiennent à la bibliothèque privée de Marescalchi, qui était en 1801 représentant de la Cisalpine à Paris, et qui a eu à ce titre un rôle de premier plan à jouer, sinon dans la conduite, au moins dans les préparatifs de la Consulte.

Ce premier volume comprend tout ce qui se rapporte à l'histoire officielle et pour ainsi dire extérieure de l'assemblée. Dans le second, de composition plus variée, prendront place les procès verbaux de ses séances et les pièces relatives aux commentaires qu'elle a suscités, aux mouvements d'opinion auxquels elle a donné lieu. On annonce enfin pour le troisième une série de notices biographiques sur chacun de ses membres et un chapitre de synthèse qui servira de conclusion à cette monumentale enquête. Il reste au lecteur à exprimer le vœu qu'après avoir réuni une telle somme de matériaux, l'auteur se décide à ne pas laisser à d'autres l'avantage d'en tirer parti; nul ne serait plus qualifié que lui pour écrire une histoire complète de la Consulte de Lyon et pour en marquer la place dans l'évolution de l'Italie moderne.

Albert PINGAUD.

Louis-Philippe, Mazzini et la Jeune Italie, par C. VIDAL. Un vol. in-8 de 148 pages. Paris, 1934. Les Presses Modernes.

Poursuivant ses études sur les rapports entre l'Italie et la monarchie française au début du règne de Louis-Philippe, que les lecteurs de la **Revue d'Histoire Diplomatique** connaissent déjà, M. Vidal raconte dans le présent volume les audacieuses tentatives de Mazzini pour réaliser, avant l'heure marquée par le destin, l'unité et l'indépendance de l'Italie. C'est une émouvante et tragique histoire. Dès le début de sa carrière de conspirateur, le jeune Gênois, à l'imagination ardente et au cœur passionné, eut le mérite de voir grand. Il n'avait pas encore vingt six ans, quand, réfugié en France après un premier séjour en prison, il conçut un idéal tout autre que celui qui avait inspiré jusque-là les sociétés secrètes italiennes. Il rêva de l'unité du peuple italien, d'une République proclamée au Capitole, et d'une Rome nouvelle ressuscitant la gloire antique de la péninsule. Le journal qu'il fonda « La Jeune Italie » attaqua aussi bien Charles Albert de Savoie, coupable d'avoir trompé les espoirs des révolutionnaires du Piémont, que le Roi-Citoyen de France « devenu, disait-on dans l'entourage de Mazzini, le plus grand obstacle à la liberté des peuples ». Les révolutionnaires italiens comptaient qu'un soulèvement populaire chasserait Louis-Philippe des Tuileries et que des émeutes en Italie, provoquant l'intervention de l'Autriche et de la France, auraient pour conséquence une guerre européenne d'où la patrie italienne sortirait libre et régénérée.

Mazzini déploya une activité et une énergie incroyables pour préparer la révolution à la fois au Piémont, d'où il avait été chassé, dans les autres états de la péninsule et dans le royaume de France qui lui

avait donné asile. Une lutte faroûche se poursuivit entre les conspirateurs et la police sarde, habilement dirigée par Lascarène. Les rigoureuses exécutions de 1833 assurèrent à Charles Albert l'appui sans réserve de Metternich, tandis que le gouvernement de Louis-Philippe se trouvait placé dans une situation extrêmement difficile par son refus d'expulser Mazzini et ses amis qui, cependant, lui faisaient la guerre. On ne saurait trop admirer l'habileté et la fermeté avec laquelle les ministres de la monarchie de Juillet, le duc de Broglie en particulier, surent alors maintenir les traditions libérales et hospitalières de notre pays tout en évitant un conflit avec l'Autriche et la Sardaigne.

Obligé de quitter Marseille après l'échec de sa tentative révolutionnaire, Mazzini, rentré à Genève, voulut la renouveler avec l'appui des réfugiés polonais. Mais l'invasion de la Suisse tentée par un ancien militaire de la grande armée, le général Ramorino, échoua dans le ridicule, parce qu'elle ne trouva aucun appui dans les populations du pays. Des essais d'émeute dans la Suisse même n'eurent pas plus de succès. Ils valurent seulement à Mazzini d'être chassé de Suisse, où son activité compromettait les autorités helvétiques. Il lui fallut se retirer à Londres, découragé, et pour un temps les idées lancées par la « Jeune Italie » disparurent de la scène politique avec le journal qui s'en était fait le propagateur. Mais la semence qu'avait jetée Mazzini était destinée à germer plus tard: les relations qu'il avait établies avec Louis Napoléon Bonaparte devaient être un jour d'un grand prix pour la cause italienne; un des conspirateurs qui avaient préparé une des dernières émeutes, sévèrement réprimée à Gênes en 1834, s'appelait Joseph Garibaldi.

Si les efforts de Mazzini et les luttes soutenues par lui en 1833 et 1834 contre tous les gouvernements sont restés sans résultat immédiat, M. Vidal nous montre qu'il fut l'apôtre d'une grande idée, réalisée plus tard avec l'appui de ce même roi Charles-Albert contre lequel le conspirateur gênois avait lutté avec tant de passion.

H. de MANNEVILLE.

Isabelle II, par PIERRE DE LUZ. **Un vol. de 12 de 298 pages, Paris, 1934. Librairie Plon.**

Peut-être n'est-il pas d'histoire plus difficile à conter que celle de la « princesse à la triste destinée » dont M. Pierre de Luz nous fait connaître la vie dans un récit plein de vie et de couleur. Isabelle II devient reine d'Espagne à trois ans, en 1833; durant sa minorité, sous la régence de sa mère, Marie-Christine, puis durant son règne personnel de 1843 à 1868, nous assistons à une succession étonnante d'évènements sans cesse renouvelés: guerres, qui malgré leurs ravages et leurs cruautés ne sont qu'à demi des gûerres, révolutions qui ne sont que des moitiés de révolutions, « choses d'Espagne », difficiles à comprendre hors de la péninsule. Et quel défilé de personnages prodigieusement variés qui paraissent soudainement, disparaissent, reparaissent au gré des bouleversements politiques, des crises ministerielles, ou simplement des caprices de la Reine et de son entourage:

généraux, ministres, hommes d'affaire, favoris ! Sous le pouvoir de la régente Marie-Christine, puis sous celui de la jeune reine dont l'autorité se fait cependant assez souvent sentir, sous l'apparence d'une monarchie constitutionnelle qui, comme le dit justement M. de Luz, n'est qu'un paravent cachant une série de tyrannies successives, des luttes violentes se livrent entre les carlistes et les partisans d'Isabelle, entre les loges et les défenseurs du catholicisme, entre les défenseurs de l'autorité royale et les libéraux.

Cependant, au milieu de tant d'agitations et de bouleversements, il y a de brillantes périodes du règne. Au temps de Narvaez, de Bravo Murillo et du comte de San Luis, l'Espagne se développe et prospère, les chemins de fer se construisent, les villes se transforment en s'embellissant, le pays s'enrichit. La monarchie jette un brillant éclat quand la reine espagnole reçoit la visite de sa compatriote Eugénie de Montijo, devenue l'impératrice des Français. Pour l'une comme pour l'autre, le malheur devait suivre de près les temps de bonheur. Deux ans avant la chute de l'empire français, Isabelle II abdiquait et partait pour l'exil laissant l'Espagne s'essayer en vain à établir une autre royauté ou à fonder une république, pour rappeler en 1874 son fils Alphonse XII. Elle ne mourut que trente ans plus tard, en 1904, quand déjà son petit-fils, Alphonse XIII, proclamé roi dès le jour de sa naissance sous la tutelle de sa mère Marie-Christine, avait pris depuis deux ans le gouvernement du royaume.

Non moins singulière que l'histoire de son règne est le caractère même de la Reine. Les désordres et les scandales de sa vie trouvent quelque excuse dans de déplorables hérédités, dans l'effet des unions consanguines dont elle est issue. N'est-elle pas d'ailleurs une victime de la politique, surtout de la politique française, coupable de lui avoir imposé une union avec son cousin François d'Assise, qu'elle ne pouvait souffrir et qui certes était l'homme le moins fait pour devenir l'époux d'une pareille reine? Ses torts furent éclatants, mais ses mérites aussi ne sont pas à négliger. A une intelligence très vive, à une activité admirable elle joignait beaucoup d'esprit; elle avait, chose étrange si l'on pense à sa vie, un profond sentiment religieux, et surtout elle conserva toujours une très haute idée de ses devoirs de reine qu'elle ne craignait pas d'affirmer, aux heures du danger, avec courage et énergie. C'est pourquoi elle fut loin d'être impopulaire et put régner vingt-cinq ans dans un pays où peu de gouvernements durent longtemps.

H. DE MANNEVILLE.

La reine Marie-Christine, par le comte DE ROMANONES. Traduction d'André Mévil. Un vol. in-12 de 210 pages. Paris, 1935. Librairie Plon.

Deux femmes ont, au XIX[e] siècle, gouverné l'Espagne pendant de longues périodes, mais avec des succès bien différents. Le contraste est grand entre la bruyante Isabelle II et la « discrète » Marie-Christine dont le comte de Romanones fait revivre pour nous l'attachante figure. Peu d'hommages sans doute auraient plus touché la princesse autri-

chienne, devenue espagnole par son mariage et par la volonté de se donner tout entière à son pays d'adoption, que le témoignage d'estime et d'affection donné par l'homme d'Etat qui, après l'avoir servie, s'est plu à écrire sa vie. Celle-ci ne fut pas heureuse. Mariée à 19 ans au roi Alphonse XII qui avait adoré sa première femme, la charmante reine Mercédès, fille du duc de Montpensier, la jeune archiduchesse ne put conquérir le cœur de son mari dont les infidélités furent constantes et éclatantes, mais elle l'aima avec passion et ce fut une affreuse douleur pour elle d'être tenue loin de lui par la raison d'Etat dans les souffrances de sa maladie et de sa mort. Devenue régente elle sut tout de suite avec autant de tact que d'énergie jouer son rôle de souveraine: elle s'en acquitta pendant seize années sans une défaillance dans un pays où elle était cependant étrangère. On ne peut s'empêcher de comparer son rôle à celui de la grande reine d'Angleterre, Victoria, qui vint un jour lui faire visite à Saint-Sébastien, et on peut se demander si l'exemple de ces deux princesses ne prouve pas que les femmes sont mieux faites que les hommes pour le rôle de monarque constitutionnel.

La tâche qu'eut à remplir Marie-Christine fut très lourde. Il suffira pour en donner l'idée de dire qu'elle eut à dénouer en seize ans vingt quatre crises ministérielles et à recevoir le serment de quatre-vingt ministres. Mais elle eut la bonne fortune de trouver près d'elle d'éminents serviteurs: Canovas, Sagasta, Silvela, Martinez Campos, sans parler du comte de Romanones. Elle sut se tenir au dessus des partis et conserver intact le prestige de la royauté aux heures douloureuses de l'insurrection des colonies et de la guerre avec les Etats-Unis. Quand elle eut remis le pouvoir à son fils Alphonse XIII, elle réussit, par la dignité de sa retraite, par son tact et son dévouement à son pays d'adoption, à conserver tous les sentiments de respect et d'attachement qu'elle avait conquis comme régente. Mais les dernières années de sa vie furent tristement assombries par le désastre de son pays natal, l'Autriche, auquel son cœur était resté attaché. Toutefois elle eut le bonheur de mourir en 1929, à soixante-dix ans, sans avoir vu son fils obligé d'abandonner le trône qu'elle avait su lui conserver.

M. A. Mévil a écrit pour l'ouvrage du comte de Romanones une intéressante préface: on peut regretter qu'il n'ait pas relu avec assez de soin son élégante traduction. Il eût corrigé quelques phrases inachevées ou incorrectes qui, parfois, la déparent.

H. de MANNEVILLE.

Le canal de Suez et l'histoire extérieure du Second Empire, par Edmond MORAND. Une brochure in-8° de 16 pages. Paris, 1934.

M. Morand nous excusera de dire que, de faits exactement rapportés et bien racontés, il tire des conclusions, à notre avis, tout à fait fausses. Il cite de curieux articles publiés par Lamartine en 1840 dans le **Journal de Saône-et-Loire.** Le grand poète, qui fut un médiocre homme d'Etat, y montre pourtant avec beaucoup de sagesse le danger que courait la France en s'efforçant d'installer en Egypte un souverain

soumis à son influence. « L'Angleterre, écrivait-il, acceptera un siècle de guerre sur la Méditerranée, avec nous et avec tout le monde, plutôt que de concéder les clefs de Suez à un souverain légitimé et constitué par l'influence hostile de la France en Egypte. Pourquoi cela? Parce que l'Angleterre étant maîtresse de soixante quinze millions de sujets dans les Indes, et Suez étant aujourd'hui et dans l'avenir la porte de son immense empire indien, elle ne peut pas laisser fermer cette porte de sa puissance, de sa politique et de son commerce, sans la défendre jusqu'à l'extrémité de ses forces ». Rien de plus exact, mais en conclure que le gouvernement anglais, favorable à Napoléon III alors qu'il combattait avec lui en Crimée, lui devint hostile parce que Ferdinand de Lesseps avait percé l'isthme de Suez, et provoqua la guerre de 1870 pour empêcher la France de dominer l'Egypte, c'est émettre une hypothèse bien téméraire. Il est plus hardi encore de soutenir que ce calcul machiavélique tendait à l'achat des actions de Suez effectué en 1875 par le gouvernement anglais quand on sait que la vente de ces actions eut pour seule cause la position financière du Khédive et que rien n'eût empêché le gouvernement français de les acquérir.

Plutôt que de dénoncer l'Angleterre comme une puissance égoïste et fourbe et l'éternelle ennemie de la France, n'est-il pas plus sage d'examiner avec elle, comme le firent M. Delcassé et M. Paul Cambon, quand ils préparèrent le traité du 8 avril 1904, quels sont les points du monde où chacune des deux puissances doit laisser le champ libre aux intérêts essentiels de l'autre et ceux au contraire sur lesquels l'influence de chacune peut s'étendre sans porter ombrage à l'autre? C'est ainsi, n'en déplaise à M. Morand, qu'à l'hostilité soi-disant traditionnelle, a pu succéder l'entente cordiale dont, sur les champs de bataille de la grande guerre, la France a récolté les fruits.

H. de MANNEVILLE.

Le Japon intime, par Andrée VIOLLIS. Collection des documents. Fernand Aubier, éditions Montaigne à Paris.

L'attention se reporte sur les relations Russo-Japonaises et dans différents milieux, d'ordinaire bien informés, on considère avec une certaine inquiétude la tension qui se produit actuellement, âprement commentée par une certaine presse.

Aux problèmes permanents qui divisent les Soviets et le Japon, comme ils séparaient déjà l'Empire des Tsars et celui du Mikado, s'en sont ajoutés d'autres. La création du Mandchoukouo est un de ceux-là. Il s'agit du chemin de fer de l'Est Chinois. Le Mandchoukouo cherche à racheter les droits soviétiques sur cette ligne. Or, les négociations traînent depuis des mois sans qu'on aperçoive la solution du problème. Le Japon, par le truchement du nouvel empire Mandchou, devra-t-il arriver à formuler « ses exigences », comme il le fit en avril 1903? Que signifient les atermoiements des Soviets qui ont repoussé jusqu'ici toutes les propositions du Mandchoukouo? Ces questions angoissantes méritent d'être suivies et dans le livre d'Andrée Viollis on trouvera sur le Japon, la psychologie de son peuple, des analyses très étudiées en même temps que d'impressionnantes démonstrations de sa force et de sa conquérante civilisation.

Cette rédaction toute spontanée d'un « reporter » met au courant des nouvelles mœurs nippones étudiées sur place et de très près.

Le lecteur suivra d'abord le magnifique effort accompli en 60 ans par le Japon pour s'assimiler les idées et les procédés scientifiques de l'Occident. Il est arrivé à la civilisation du vieux Monde par un véritable bond, mais au prix de l'abandon par les générations actuelles du sens et du respect des anciennes traditions. L'antique armature à la fois religieuse et sociale, minée de toutes parts, chancelle à s'effondrer. Le système patriarcal a vécu, mais aucune assistance sociale n'est venue le remplacer, si bien que les vieillards et les malades n'ont qu'à disparaître. La condition des ouvriers Japonais, misérablement vêtus et nourris, celle des paysans affamés et nus dans leurs cahutes de terre battue offrent, dit Mme Viollis, un spectacle lamentable. Quant aux industriels, ils continuent le système des salaires de famine, se refusent à toute législation bienfaisante, à toute amélioration de la classe ouvrière et exploitent sans vergogne les qualités d'industrie et de frugalité de celle-ci. Décidément l'humanité n'est point une vertu Nippone.

Les résultats ont été plus heureux en ce qui concerne l'instruction publique. Il n'y a guère plus de 40 ans que les Japonais, avec leur tenace énergie, attaquaient cet important problème: multiplier les écoles et les moderniser. Les résultats obtenus sont étonnants et les mettent à cet égard au premier rang des peuples civilisés. Ils ne comptent plus, affirment-ils, que 2 % d'illettrés. On compte 45.000 maisons d'éducation de tous degrés qui reçoivent plus de 12 millions d'élèves. Une quarantaine d'universités et d'écoles supérieures privées et publiques accueillent et forment 65.000 étudiants.

Voilà de quoi satisfaire chez les Japonais la fierté de s'être assimilé la civilisation de l'Occident, sans sacrifier leur culte impérialiste et leur amour millénaire pour la guerre et l'expansion. La création d'une formidable armée, une des plus puissantes et des mieux équipées de l'univers, a été la conséquence logique d'une pareille orientation des esprits. On s'inquiète fort à Tokio de l'accroissement continu de l'aviation Soviétique, seule arme qui puisse réellement alarmer le Japon. En effet, la maîtrise de la mer, qui constituait le grand atout des Japonais en 1904, n'aurait plus, en face d'une aviation ennemie puissante, la même importance que jadis. De là des inquiétudes et des menaces de guerre s'ajoutant à celles que peut provoquer l'offensive économique des grands industriels Nippons s'attaquant aux œuvres vives de plusieurs grands pays qu'elle menace de ruiner. Actuellement, au Japon, l'armée exerce une dictature incontestée non seulement sur le puissant parti nationaliste formé de la grande association des anciens militaires et d'une centaine de sociétés de nuances patriotiques, mais sur le Parlement, le gouvernement, la nation tout entière.

L'auteur termine son volume dans les sentiments d'un pessimisme non déguisé. Voici quelles sont les dernières lignes : « Le fascisme est roi à Tokio, comme à Rome, comme à Berlin, comme ailleurs; ce culte impérialiste de la force domine toutes les apparentes contradictions des mœurs japonaises. Et il constitue pour l'heure une des menaces les plus redoutables qui planent sur notre monde — ce monde en décomposition ou en gésine. » Henry de Montardy.

Bibliographie zur Vorgeschichte des Weltkrieges, par Alfred von WEGERER. Un vol. in-8. Quaderverlag, Berlin.

Directeur d'une revue (**Berliner Monats Hefte**) fondée en 1923 et consacrée à l'étude des origines et des responsabilités de la Grande Guerre, le professeur de Wegerer a eu l'heureuse idée de dresser un répertoire bibliographique non sans doute de tous les ouvrages où cette question a été traitée, mais de ceux qui présentent le caractère de sources à consulter pour l'éclaircir. Même réduite à ces proportions, l'entreprise n'était pas d'une exécution facile, car pour atteindre son objet, elle devait permettre aux lecteurs en quête de documents sur un sujet donné de trouver promptement ceux qui leur convenaient dans une masse de plus d'un millier de volumes. La difficulté semble avoir été surmontée au moyen d'un effort constant et heureux de classification méthodique, comportant tout d'abord la division de l'œuvre en trois parties :

1°. Dans la première, que l'on pourrait appeler géographique, les ouvrages cités figurent sous la rubrique des principaux pays, neutres ou belligérants, à l'histoire desquels ils se rapportent plus particulièrement. A l'intérieur de chacune des catégories ainsi établies, ils sont répartis, cette fois d'après leur nature, en trois autres: a) Recueils de documents officiels, tels que les livres diplomatiques (désignés dans la langue commune par leur couleur) publiés par les gouvernements intéressés; b) Livres de souvenirs personnels de témoins ou d'acteurs du prologue de la Grande Guerre; c) Articles de même nature publiés par les revues, mais restés isolés sans être réunis en volumes.

2° Une seconde catégorie comprend les ouvrages généraux qui ne peuvent rentrer dans un cadre géographique déterminé: tels par exemple que ceux des Américains Barnes, S. Fay ou Bernadotte Schmitt. Par scrupule de clarté cette seconde partie, quoique moins abondante que la précédente, contient encore un certain nombre de subdivisions (Ouvrages d'ensemble; Crise de Juillet 1914; Sarajevo; Mobilisation; Liste des revues techniques).

3° Enfin un index alphabétique très complet permet de retrouver instantanément les ouvrages dont l'on ne connaît que le nom de l'auteur. Cette liste est suivie de quelques pages blanches que l'auteur déclare destiner, par surcroît de précaution, à recevoir les indications complémentaires que voudront bien lui transmettre ses lecteurs.

L'on voit, par cette simple analyse, quel caractère pratique présente le répertoire du Dr de Wegerer, et quels services il peut être appelé à rendre comme instrument de travail. Albert PINGAUD.

Raspoutine, 1863-1916, par le général Alexandre SPIRIDOVITCH. Un vol. in-8. Payot, 1935.

Si le nom du fameux Raspoutine a acquis une universelle et fâcheuse célébrité, sa vie apparaissait encore comme entourée de légende aux yeux de la plupart des lecteurs français. Pour leur en présenter l'image véritable, nul n'était plus qualifié que le général Spiridovitch, ancien directeur du Service de sûreté personnelle de l'Empereur Nicolas II. Dans l'exercice de ses anciennes fonctions, il a été amené non seulement à entrer en relations personnelles avec le **Starets**, dont il a gardé

une impression très vive et très nette, mais encore à faire exercer sur lui une surveillance de tous les instants, par des agents dont il a conservé les rapports. Il a consulté tous les ouvrages et toutes les brochures consacrées au célèbre aventurier, et qui, en Russie seulement, forment déjà toute une bibliothèque. Il doit enfin au recul des temps une indépendance d'esprit qui lui permet de concilier l'objectivité de l'historien avec la fidélité à la mémoire de ses anciens souverains.

Telle qu'il nous la raconte, la vie de Raspoutine dépasse d'ailleurs en intérêt dramatique tout ce que pourrait y ajouter la légende. Elle se divise naturellement en trois périodes. Pendant la première, prolongée au delà de la quarantième année, Raspoutine, issu d'une humble famille de paysans, mène une existence errante, partagée entre le mysticisme et la débauche, et arrive peu à peu à se faire, dans le cadre restreint de sa vie provinciale, une réputation d'ascète, de prophète et de faiseur de miracles. En 1904, son arrivée à Pétersbourg, sur un théâtre où il pourra la faire valoir, marque pour lui le début d'une éclatante fortune, dont on peut trouver l'explication, d'une part dans une incontestable et singulière puissance de magnétisme personnel, d'autre part dans les facilités que lui donne pour l'exercer l'hystérie collective ou individuelle de plusieurs femmes de la haute société. Mis en rapport par deux grandes duchesses avec la famille impériale, il ne tarde pas à gagner sa confiance et même à pénétrer dans son intimité par une réputation de sainteté à laquelle il attribue toutes les améliorations survenues dans la maladie chronique dont souffre le jeune tsarevitch. En 1913, il arrive à l'apogée de son crédit et devient une sorte de personnage officiel, ayant ses entrées permanentes au Palais de Tzarskoe Selo, malgré toutes les dénonciations dont il a été l'objet.

L'année suivante commence, avec la Grande Guerre, la dernière et plus courte période de sa carrière. Il se répand de plus en plus dans la société pétersbourgeoise, et s'y abandonne désormais sans retenue à des habitudes de débauche crapuleuse que la famille impériale semble désormais seule à ignorer, ainsi qu'en témoigne le ton édifiant des lettres qu'il reçoit de la tsarine. On sait comment le scandale de ce contraste entre son abjection et son crédit finit par soulever dans la haute société russe comme une marée montante d'indignation qui finit par l'emporter, dans les scènes d'hallucinante horreur qui marquèrent la nuit du 16 décembre 1916.

Après avoir raconté cette existence mouvementée dans un récit pittoresque, animé, et semé de curieux portraits (Komissarov, Goremykine, Manonilov, Khvostov, Protopopov) l'auteur résume le résultat de ses recherches dans quelques jugements d'ensemble qui sont à retenir. Il repousse comme une indigne calomnie le bruit, répandu par les adversaires du régime, de rapports intimes entretenus par Raspoutine avec la tsarine elle-même. Il conteste également qu'il ait été un traître et un agent secret au service de l'Allemagne, ou même qu'il ait exercé une influence sérieuse sur les affaires de l'Etat. Il ajoute enfin, pour conclure, que sa suppression a dépassé la portée d'un drame personnel et qu'elle a eu « une influence énorme sur les destinées de la Russie », en avançant la rupture entre le tsar, sa famille et son peuple et en hâtant ainsi l'heure de la révolution.

Albert Pingaud.

Tannenberg, août 1914, par Rudolf VAN WEHR'. Trad. franç. Un vol. in-8. Payot, 1935.

La bataille de Tannenberg qui, en août 1914, sauva la Prusse orientale de l'invasion russe, a eu dans l'histoire de la Grande Guerre une importance qui sembla échapper dans le moment à l'opinion française, absorbée par d'autres préoccupations. Elle facilita la victoire de la Marne en forçant l'Etat-major allemand à retirer, au moment décisif, deux corps d'armée du front occidental. Mais, d'autre part, elle eut pour résultat de briser pour longtemps l'élan initial des Russes et d'ajourner indéfiniment les espérances fondées sur leur intervention contre l'Allemagne. Elle ne nous était guère connue que dans certains épisodes ou dans des relations techniques. Un Allemand, M. van Wehr, a eu l'heureuse idée d'en faire l'objet d'un ouvrage de vulgarisation accessible au gros public. Il en a trouvé les bases dans les documents officiels des archives du ministère de la guerre berlinois, mais il les a complétés par des souvenirs de combattants allemands ou russes. Il a tiré de tous ces témoignages les éléments d'un récit, dont il faut reconnaître l'objectivité, rendu vivant par l'emploi de cette forme romancée qui est à la mode aujourd'hui, mais dont il a su se servir avec la discrétion nécessaire.

A. P.

Souvenirs de commandement, 1914-1918, par le général DE LANGLE DE CARY. Un vol. in-8. Paris, Payot, 1935.

Le général de Langle de Cary, dont les Souvenirs militaires viennent de s'ajouter à ceux des autres grands chefs de la grande guerre, occupe parmi eux une place à part. C'est d'abord l'un des seuls survivants de l'« autre guerre »; et les lecteurs des **Mémoires** du général Trochu n'ont pas oublié en quels termes favorables ce dernier parlait du jeune officier qui avait été son aide de camp à Buzenval et auquel il prédisait un brillant avenir. Après avoir justifié cette prédiction, celui-ci commandait en 1914 la IVe armée, à la tête de laquelle il remporta les 27 et 28 août un brillant succès défensif, prélude du rétablissement de la Marne. Il dirigea ensuite les premiers essais d'offensive de 1915. Au début de 1916, il fut rendu responsable de l'état d'impréparation dans lequel l'attaque allemande sur Verdun avait trouvé cette place, qui n'avait été ajoutée à son commandement que trois semaines auparavant. Il subit alors une disgrâce dissimulée sous les dehors et les honneurs d'une mise à la retraite pour raison d'âge, et mourut presque oublié en 1917.

Il avait commencé à rédiger — en grande partie pour protester contre l'injustice dont il avait été l'objet — des **Mémoires** auxquels il n'a pas eu le temps de mettre la dernière main. Les fragments qui en sont publiés aujourd'hui comprennent trois parties (qu'il eût été plus logique de ranger dans un ordre inverse): 1° Un exposé général des opérations de la IVe armée, présentant la forme d'un travail d'état-major; 2° Des notes quotidiennes prises pendant toute la campagne; 3° Le récit d'une mission en Russie où l'auteur a été envoyé en 1912 pour représen-

ter la France à la célébration du centenaire de Borodino. C'est la seule partie du volume qui se rattache à l'histoire diplomatique proprement dite, mais l'on n'y trouve guère que des impressions, forcément bien rapides sur l'état de la Russie à la veille de la Grande Guerre.

Dans la première partie, il y a lieu de noter un chapitre (V) dont le titre (**Réflexions sur la conduite de la guerre**) suffit à indiquer la nature et l'intérêt. L'on y trouve sous des formes enveloppées, une critique assez sévère des erreurs commises dans le plan initial d'opérations (attaque sur toute la ligne avec des forces inférieures) comme plus tard dans la poursuite de la guerre de tranchées (défense en première ligne et non en profondeur).

Albert Pingaud.

Espionnage et contre-espionnage à Bruxelles pendant la guerre, par Henry Binder. Un vol. in-8. Paris, Payot, 1935.

La résistance passive opposée par la population belge à la domination allemande, pendant la Grande Guerre, avait déjà fait l'objet de nombreuses études de détail, consacrées en général à la mémoire de ceux qui en furent les héros ou les victimes. M. Henry Binder a tenté d'en tracer aujourd'hui un tableau d'ensemble, au moyen d'une enquête faite sur place. De la part d'un Allemand l'entreprise avait un peu l'air d'une gageure. Il l'a en grande partie gagnée par une objectivité à laquelle rend hommage, dans l'avant-propos, un haut fonctionnaire belge, et ne trahit son origine que par quelques passages où il met sur le même pied et gratifie des mêmes éloges les agents de l'espionnage et ceux du contre-espionnage, c'est-à-dire les victimes et les bourreaux (parmi lesquels l'on comptait les Belges traîtres à leur patrie).

Une histoire de ce genre a forcément un caractère un peu fragmentaire puisqu'elle est constituée par les exploits individuels de patriotes qui, pour ne pas être trahis, avaient tout intérêt à cacher leurs desseins, même les uns aux autres. Aussi l'auteur a-t-il cru ne pouvoir mieux la retracer qu'en faisant revivre les figures les plus caractéristiques des personnages qui s'y sont distingués: celle par exemple de ce Devos qui, avant de se faire prendre et fusiller (juillet 1916), avait réussi à passer 34 fois, sans être foudroyé, sous le réseau à haute tension qui barrait la frontière, pour porter aux Alliés des croquis, des rapports et des renseignements. Dans un autre ordre d'idées, c'est une aventure moins héroïque, mais plus curieuse encore que celle de ce Hollandais qui habitait une localité voisine de la frontière (Terneuzen) et qui, ayant réussi à se faire nommer Vice Consul d'Allemagne au début des hostilités, se servit de son immunité pour jouer pendant tout le cours de la guerre le rôle de courrier entre le gouvernement du Havre et les cheminots belges qui refusaient d'exercer leur métier au service de l'Allemagne. Il porta même régulièrement à ces derniers, sans être jamais surpris, les allocations mensuelles qui leur permettaient de poursuivre leur grève patriotique. Mais de toutes les aventures d'espionnage rapportées par l'auteur, les plus curieuses sont celles qui se

rattachent au nom de Gabrielle Petit, comparable à Edith Cavell pour la noblesse de sa fin, supérieure peut-être par l'utilité de ses services. Agée de 21 ans au moment de l'invasion, jolie, intelligente et cultivée, elle trouva le moyen de mener une existence en partie double, tantôt sous le costume d'un trottin bruxellois, tantôt — ce qui semble plus surprenant — sous un uniforme d'officier allemand qui lui permettait de se hasarder jusqu'aux régions voisines du front et d'en rapporter de précieux renseignements transmis ensuite à l'état-major anglais. Après une série de prouesses dont chacune pourrait fournir la matière d'un roman, elle finit par être arrêtée (1er mars 1916), refusa d'acheter par le moindre aveu une commutation de peine qu'on semblait lui offrir et fut fusillée sans avoir manifesté au cours de ses dernières heures le moindre moment de faiblesse. Il faut savoir gré à l'auteur, en considérant surtout sa nationalité, d'avoir mis en pleine lumière la noble figure de cette héroïne nationale.

Albert PINGAUD.

Lettere, 1860-1928, par Ferdinando MARTINI. Un vol. in-8. Milan, Mondadori, 1935.

Si le nom de Ferdinando Martini n'évoque que des idées assez vagues dans l'esprit du lecteur français, il mérite pourtant de n'être pas oublié dans notre pays, en raison de la sympathie qu'il lui a toujours portée, comme du rôle discret, mais efficace, joué par lui dans l'évolution qui a amené l'Italie à se ranger à nos côtés pendant la Grande Guerre.

Sa longue existence (il est mort en 1928, à 87 ans) s'était partagée entre le culte des lettres, qui représentait au fond sa passion maîtresse, et les obligations de la vie parlementaire, dans laquelle il s'était lancé dès le temps de sa jeunesse (1875) et dont il devait rester le prisonnier pendant près d'un demi-siècle. Comme littérateur, il a laissé un nom honorable, sinon éclatant dans le journalisme, la critique d'art et la production théâtrale. Comme homme politique, il entra dès 1875 à la Chambre des Députés, fit, comme ministre de l'Instruction publique, partie du gouvernement en 1892, occupa un poste actif en allant remplir pendant dix années (1897-1907) les fonctions de premier gouverneur civil de la colonie de l'Erythrée. Quelques années plus tard, il se trouva porté au premier plan de la scène politique et appelé au partage des plus graves responsabilités par son entrée dans le cabinet Salandra (mai 1914 - juin 1916) qui eut à décider de l'intervention italienne dans la guerre mondiale.

Il avait commencé à retracer les souvenirs d'une carrière si bien remplie dans des Mémoires (**Confessioni e Ricordi**) que l'âge ne lui a malheureusement pas permis d'achever. Le tableau vivant et complet nous en est présenté aujourd'hui dans un recueil de lettres (1860-1928) que vient de publier la librairie Mondadori et dont il faut admirer d'abord la superbe présentation matérielle.

On y trouve toute une chronique en raccourci de la vie politique et surtout intellectuelle de l'Italie depuis son unification. L'on y voit défiler parmi les destinataires beaucoup de grands noms de la littérature contemporaine italienne: Carducci, Verga, Guerrini, d'Annun-

zio, pour ne citer que les **Dii Majores.** L'on pourra y apprécier aussi et en toute sincérité les trois mérites principaux dont les éditeurs font dans l'avant-propos honneur à l'auteur: l'abondance des nouvelles, la franchise du langage, la sûreté et l'indépendance du jugement. Quelque plaisir qu'éprouve le lecteur français à s'associer à cet hommage, tout l'intérêt du volume se concentre, à ses yeux, dans les pages consacrées à la reproduction de la correspondance d'avant guerre, entre août 1914 et mai 1915. L'on peut y suivre en effet la succession des impressions qui amènent l'auteur, et avec lui beaucoup de ses compatriotes, à admettre l'intervention comme une inéluctable nécessité: tout au début, l'accès de noir pessimisme dans lequel l'imminence d'une catastrophe européenne fait tomber tous les esprits; puis la conscience des lourdes responsabilités qui incombent de ce fait aux membres du gouvernement; un peu plus tard, une violente et sincère indignation contre « la barbarie qui passe », « les Goths qui reviennent », « la brutalité de la future hégémonie germanique », et enfin les irrésistibles progrès de cette conviction que le maintien de la neutralité, proclamée dans le premier moment comme une nécessité, représente pour l'avenir la pire des solutions, parce que les puissances centrales en garderont rancune à l'Italie et que celles de l'Entente ne lui en sauront aucun gré. D'où la nécessité de l'intervention qui s'impose peu à peu aux esprits.

M. Martini en avait été un partisan de la première heure et n'avait cessé de la recommander à son ami Salandra. En lui attirant l'animadversion des neutralistes impénitents, cette attitude devait lui coûter son siège de député et marquer la fin de sa carrière politique. Il échoua — pour la première fois depuis 44 ans — aux premières élections qui suivirent la guerre (1919), se consola de cette déception en retournant à ses chères études, et après l'avènement du fascisme, vit rendre un éclatant hommage à ses services par sa nomination comme sénateur (1923), puis comme ministre d'Etat (1927). Il devait terminer l'année suivante une existence remplie d'œuvres et de jours, en laissant à ses amis des regrets que semble de nature à aviver la publication posthume de ses lettres.

Albert PINGAUD.

Ecrans de fumée, par le général Pr.-C. GROVES. Un vol. in-8. Editions de la Nouvelle Revue Critique, 1935.

Sous ce titre un peu mystérieux, le général Groves, ancien directeur de l'Aviation britannique pendant la Grande guerre, vient de publier sur le passé et l'avenir de son arme, un volume intéressant, vivant, parfois original jusqu'au paradoxe, et dans lequel l'on peut à première vue distinguer trois parties principales.

1° La première est surtout rétrospective. C'est une critique sévère et même une charge à fond contre l'esprit de routine qui, pendant la dernière guerre, empêcha les hautes autorités militaires d'utiliser toutes les possibilités offertes par l'aviation. Elles la réduisirent à un rôle secondaire, et préférèrent épuiser toutes les forces vives de l'armée dans des entreprises comme l'offensive de la Somme qui coûta une

perte d'un demi-million d'hommes pour un gain de quelques kilomètres, ou pis encore comme celle de Paschendaele, l'année suivante, qui fut lancée dans une mer de boue, coûta 350.000 existences et peut être caractérisée comme un « chef-d'œuvre de massacre et de misère ».

2° Ce retour sur le passé sert surtout à l'auteur à évoquer des perspectives d'avenir qui sont à la fois grandioses et effrayantes. Enfin libérée des obstacles que lui opposait l'esprit de routine, l'aviation prendra dans le prochain conflit européen un développement qui en changera totalement l'importance. De tactique, le rôle en deviendra stratégique. Elle n'avait été employée jusqu'ici qu'à une guerre de front contre les lignes tenues par les troupes adverses. Elle le sera désormais à une guerre de zônes, c'est-à-dire à des offensives en profondeur dirigées contre les usines, les voies de communication et les centres vitaux de l'ennemi. Les populations civiles sont donc destinées à en devenir les principales victimes, et ce seront leurs souffrances et leurs plaintes, jointes à la désorganisation de leurs moyens d'existence, qui forceront les gouvernements à conclure la paix.

3° Poursuivie dans ces conditions, la guerre ne peut manquer d'amener avec elle un tel cortège de catastrophes qu'il faut chercher à tout prix à en prévenir l'explosion. Ici l'auteur quitte le domaine technique, où il était passé maître, pour se lancer dans des considérations politiques où il semble malheureusement porter les illusions et les naïvetés de beaucoup de ses compatriotes. D'après lui, comme la paix est surtout menacée par l'Allemagne, c'est l'Allemagne qu'il faut viser à désarmer par certains « réajustements » des traités dont elle a été la victime. Non seulement ces rajustements, tels que l'auteur en indique les principaux, ne feraient que l'encourager à en réclamer d'autres qui ne laisseraient rien subsister de l'œuvre de Versailles, mais ils porteraient en eux-mêmes de nouvelles causes de conflit. Il suffira pour le montrer d'en citer deux exemples. Le couloir polonais devrait être rétrocédé à l'Allemagne ou neutralisé — sauf à conserver à la Pologne un libre passage vers le port de Gdynia, son seul accès à la mer. Qui ne voit que ce serait là un nouveau couloir substitué à un autre et dont l'existence provoquerait de la part des Polonais les mêmes plaintes que font entendre aujourd'hui les Allemands? Plus loin l'auteur propose de rendre à ceux-ci « les régions de majorité allemande de Bohême et de Moravie ». Comme elles forment tout le pourtour de la Tchécoslovaquie, cette dernière république se trouverait privée de ses frontières naturelles, avec une insuffisance de configuration analogue à celle dont se plaint la Hongrie et aussi avec les mêmes désirs de revanche. Des procédés de pacification comme ceux qu'indique le général Groves paraissent vraiment un peu trop simplistes pour répondre aux espérances caressées par leur auteur. Albert PINGAUD.

Face aux Turcs, Gallipoli 1915, par le Capitaine Henri FEUILLE. Un vol., in-8°. Paris, 1934.

Hartmannsweillerkopf, par Gustave GOES. Trad. franç. Un vol. in-8. Payot, 1934.

La collection publiée par la librairie Payot sous le titre de **Mémoires, études et documents relatifs à l'histoire de la Guerre mondiale**, vient de s'enrichir de deux petits volumes, non moins inté-

ressants par les événements qu'ils retracent que par les réflexions qu'ils suggèrent.

Le premier contient les souvenirs d'un officier de l'artillerie territoriale, le capitaine Henri Feuille. Mobilisé en Tunisie où il résidait avant la guerre, et placé à la tête d'une batterie lourde (155) formée à Dijon, il se vit, en avril, envoyé aux Dardanelles, où il débarqua le 5 mai. Il y resta pendant toute l'année et y participa par le feu de ses canons à toutes les actions, offensives ou défensives, qui signalèrent la plus sanglante et la plus ingrate des entreprises de l'Entente. Une vingtaine de jours avant l'évacuation, le 20 décembre, il fut atteint d'une grave blessure qui le fit rapatrier sur Bizerte.

Agrémenté par de curieuses photographies, le récit qu'il nous a laissé de sa campagne représente un sincère témoignage sur les causes et les responsabilités de l'expédition: sur la légèreté avec laquelle elle fut improvisée (p. 59), sur les effroyables pertes qu'elle entraîna (p. 68), enfin et surtout sur les insuffisances de son chef officiel, le général anglais Jan Hamilton (pp. 65, 90, 158 et 214), qui la dirigea de l'île d'Imbros sans daigner venir sur place se rendre compte de ses difficultés, et qui peut être considéré comme « son mauvais génie ».

— C'est une impression finale du même genre que donne la lecture d'un autre ouvrage, bien différent à première vue puisqu'il se rapporte à la guerre de montagne et qu'il a pour auteur un Allemand. Le capitaine Goes s'est proposé de retracer, d'après les documents du ministère de la guerre de Berlin, l'histoire des combats acharnés livrés, pendant tout le cours de l'année 1915, pour la possession de l'Hartmannweilerskopf, ce piton de la chaîne vosgienne que la légende a popularisé en France sous le nom de « Vieil Armand ». Il nous en a laissé un récit où les détails techniques alternent avec les scènes dramatiques, parfois même un peu « romancées ». La suite n'en laisse pas que de conduire l'esprit du lecteur à une conclusion un peu mélancolique. Plus de 60.000 hommes tombèrent de part et d'autre pour la possession d'un sommet qui n'avait que la valeur d'un observatoire, sur un théâtre tout-à-fait secondaire de la guerre, et dont aucun des deux adversaires ne put chasser entièrement l'autre. L'enjeu de la lutte méritait-il de tels sacrifices? Et sa poursuite obstinée ne représente-t-elle pas, en même temps qu'un épisode glorieux pour les armées aux prises, une fatale erreur de leurs commandements?

Albert PINGAUD.

Ma jeunesse en U. R. S. S., par MOSKVINE. Trad. franç. Un vol. in-8. Payot, 1934.

Parmi tous les témoignages qui peuvent donner une idée des conditions de l'existence en Russie soviétique, celui de M. Moskvine, dont le volume de Souvenirs vient d'être traduit en français, présente cette particularité qu'il n'émane pas d'un survivant de l'ancien temps ou même d'un témoin de la Révolution. Comme il le déclare lui-même, l'auteur n'avait que quinze ans en 1921, n'a pas connu

d'autre régime que celui des Soviets et ne peut être influencé par le regret du passé dans ses jugements sur le temps présent. Il retrace simplement et en toute sincérité les difficultés qu'il a rencontrées et qui lui sont communes avec tous les jeunes gens de son âge, pour se créer une position comme ingénieur. On le voit successivement étudier aux Instituts techniques de Kharkov, Kiew et Moscou, remplir à la campagne une mission de propagande pour activer la collectivisation, être envoyé ensuite dans une usine du Nord, puis entrer comme fonctionnaire dans le service des voies de communications. Il ne peut se fixer nulle part, non par sa faute, mais par suite des ordres supérieurs du pouvoir soviétique qui le condamne à une perpétuelle instabilité : « Tout est si bien calculé en Russie, déclare-t-il à ce propos, les plans sont si bien étudiés, tout est pesé par avance avec tant de précision que l'on ne sait jamais, que l'on ne peut pas savoir ce qu'on va faire, ni ce qu'on fera demain, ni ce qu'on fera simplement dans une heure... d'autre part personne en Russie soviétique ne reste longtemps au même endroit ». L'instinctif dégoût de cette agitation stérile finit par inspirer à l'auteur l'irrésistible envie de la fuir à tout prix. Pour y parvenir sans trop de risques, il part pour Novorosisk sur la mer Noire, s'engage comme débardeur au port et profite de ce qu'il est employé à charger du grain sur un navire grec pour se cacher dans la cale au moment du départ. Il y reste sans nourriture pendant onze jours, et lorsqu'il en sera chassé par la faim apprend que la prochaine escale du bateau est fixée, non dans un port russe comme il le craignait, mais à Oran. Là son débarquement lui fait l'effet d'une libération et lui apporte en même temps la révélation d'un monde nouveau. C'est donc par un récit d'aventures que se termine le tableau d'une existence collective que semblent caractériser surtout, s'il faut en croire l'auteur, l'intrusion de la politique dans tous les domaines, le mépris des compétences techniques, et comme conséquence pour les particuliers, la continuelle impuissance à assurer la sécurité du lendemain.

Albert PINGAUD.

L'heure de Hitler, par ***, général de la Reichswehr. Trad. franç. Un vol. in-8. Paris, Payot, 1934.

L'éclatant succès de curiosité obtenu par la publication du **Journal intime d'un général de la Reichswehr (de Weimar au chaos)** a déterminé les éditeurs à nous en donner la suite, dans un volume embrassant les premiers mois de 1933. Il présente les mêmes caractères distinctifs que le précédent: et tout d'abord une extrême sévérité d'appréciation, rendue avec une remarquable verdeur d'expression, à l'égard des maîtres actuels de l'Allemagne. L'auteur, qui est un officier de l'ancienne armée et qui en reflète l'esprit, commence par les envelopper tous dans l'épithète méprisante de « bande de voyous de métier ». Puis il justifie cette condamnation d'ensemble par des critiques personnelles de leurs chefs. Hitler n'est à ses yeux qu'un « bavard atteint de la folie des grandeurs », promettant tout à tout le monde, et de la bouche duquel sortent tour à tour, tantôt des « discours d'une triste banalité », tantôt « les hurlements d'un hysté-

rique qui n'a pas reçu sa douche habituelle ». L'on ne peut voir dans Gœring qu'un « morphinomane évadé d'une maison de fous ». Quant à Gœbels, c'est « un infirme à l'intelligence négative, un triste voyou de la politique ». Dans un autre camp politique, le maréchal de Hindenburg et son fils, le général von Schleicher et le sémillant von Papen ne sont guère mieux traités, en raison de leurs complaisances ou de leurs faiblesses intéressées envers l'hitlérisme et les hitlériens.

Quel que soit le pittoresque de ces épithètes, particulièrement savoureuses dans la bouche d'un général prussien, le lecteur français trouvera l'intérêt principal du volume, soit dans des révélations rétrospectives, soit même dans des prévisions pour l'avenir auxquelles les événements du jour donnent un caractère indéniable d'actualité. Parmi les premières l'on pourrait ranger celle que contient, à la date du 5 avril 1933, ce curieux passage: « Erreur ou politique, la police de Sarrebrück nous envoie une liste de Sarrois qui « se seraient fait remarquer comme adversaires du gouvernement national ». A chaque nom est ajoutée une petite note traitant des occupations ou du métier de l'intéressé, de ses habitudes, du nom et de l'adresse de ses amis habitant l'Allemagne. De ce bout de papier il résulte que cette note n'est pas la première de son espèce. » N'apporte-t-elle pas en tous cas une curieuse contribution à l'étude du récent plébiscite et à l'explication de ses résultats? Quant aux prévisions de l'auteur pour l'avenir, il ne cherche pas à en faire mystère. Ses amis et lui — c'est-à-dire le parti de la Reichswehr — ont adopté pour règle de conduite d'« accorder le **fair play** à M. Hitler pour qu'il puisse se perdre plus vite » et de patienter jusqu'au jour où ils pourront prendre la tête de la « terrible réaction » qui ne manquera pas de se produire de la part du peuple allemand trompé. Au moment où l'auteur en annonçait la fatalité, en avril 1933, il en prévoyait l'échéance à l'expiration d'un délai de deux années au plus.

La tournure que prennent les choses en Allemagne ne permet guère d'escompter encore la réalisation de ses prophéties; peut-être d'ailleurs la révolution violente à laquelle il s'attendait sera-t-elle remplacée par une lente évolution dans le même sens. Il n'aura pas d'ailleurs l'occasion d'éprouver ni déception ni satisfaction à ce sujet, car une phrase de l'avertissement placé en tête du volume nous apprend qu'il a dû « payer de sa vie, il y a quelques mois, son activité politique et son opposition au nouveau régime ». Il ne resterait plus aux éditeurs qu'à nous faire connaître son identité pour donner toute sa valeur au témoignage que représente son œuvre.

Albert PINGAUD.

Mustapha Kemal; l'homme, l'œuvre, le pays, par le général SHERRILL. Un vol de 12 de 142 pages, Paris 1934. Librairie Plon.

Le général Sherrill a été ambassadeur des Etats-Unis en Turquie pendant les années 1932 et 1933. Plein de cette juvénile ardeur qui caractérise les Américains amis du sport, il s'est épris du beau pays où il a vécu, il a appris la langue turque, il est devenu l'ami du grand homme d'état qui dirige les destinées de la Turquie nouvelle. De lon

gues conversations intimes avec Mustafa Kemal lui donnent occasion de nous le faire connaître non seulement tel qu'il l'a vu, mais tel que le Gazi a désiré être vu. Ce n'est pas le moindre intérêt du livre.

« Une race qui produit de grands hommes, dit l'auteur, est une grande race. » Assurément le portrait qu'il trace pour nous du premier président de la république turque est celui d'un grand homme. Né à Salonique, dans cette ville où la race turque mêlée à tant d'autres eût pu dégénérer, Mustafa Kemal nous en représente cependant dans sa personne les plus brillantes qualités: l'énergie, le courage, l'art de commander, la générosité. Simple officier, il a été l'âme de la résistance victorieuse des Turcs dans la presqu'île de Gallipoli. Chef de guerre de premier ordre, il a vaincu les Grecs par son habile stratégie dans la campagne d'Asie-Mineure. Mais ses mérites d'administrateur égalent et dépassent peut-être ses talents militaires. Le général Sherrill se plaît à énumérer toutes les révolutions dont il a été l'auteur et qui ont transformé la Turquie. Il nous le montre réalisant cette extraordinaire et audacieuse entreprise de purifier la race qui habite le territoire réduit dans lequel s'est aujourd'hui renfermé l'état qu'il gouverne: un million et demi de Grecs, d'Arméniens et de gens de races diverses transportés hors de l'Asie-Mineure et remplacés par autant de Turcs venus des anciennes provinces de l'Empire Ottoman que le peuple turc abandonnait, étonnante migration de peuples qui ne semblait plus possible de notre temps.

Réduite à quatorze millions d'habitants, mais homogène, dirigée par un gouvernement très moderne qui, pour assurer son indépendance s'est éloigné de la mer et a planté sa capitale nouvelle au pied des rochers d'Ankara, la nation turque est redevenue, dit l'écrivain américain, la vaillante race qui, il y a des siècles, descendit les plateaux d'Asie centrale et progressa heureusement vers les eaux méditerranéennes. Il entrevoit pour elle, sous la direction du chef qu'elle s'est donné, l'aurore d'un jour nouveau plein d'éclat.

Cependant, tout en admirant la nouvelle Turquie, son parlement, ses ministres et son président, le général Sherrill n'est pas resté insensible aux charmes d'Istamboul, cette ancienne Byzance dont, pour régénérer son peuple, Mustafa Kemal a fui les amollissantes splendeurs, car dans un chapitre final il nous en décrit les aspects, les paysages et les monuments en voyageur qui a su en apprécier toute la beauté.

H. DE MANNEVILLE.

Guillaume II et Nicolas II, par Maurice PALÉOLOGUE, de l'Académie Française. Un vol. in-12 de 244 pages. Paris, 1935. Librairie Plon.

M. Paléologue, pendant son ambassade en Russie, a été en rapports constants et intimes avec l'empereur Nicolas II qui lui témoignait beaucoup de confiance. Aux heures critiques de la guerre il a recueilli de lui certaines de ces confidences dans lesquelles, sous l'empire de grandes émotions, tout homme, fût-ce un souverain, révèle le fond de ses pensées. D'autre part, comme chef de cabinet et intime ami de M. Delcassé, il a suivi avec celui-ci, d'après tous les témoignages les plus sûrs et les plus précis, le développement du caractère et des

pensées de l'empereur d'Allemagne, qui étaient de grave importance pour le ministre des Affaires étrangères de France. Nul témoin ne pouvait donc être plus autorisé que l'auteur de ce petit livre à retracer la figure et à faire, en quelque sorte, à la manière de Plutarque, le parallèle des deux empereurs dont le rôle a pesé d'un poids si lourd dans les destinées de l'Europe. Personnages en somme médiocres, mais qui n'étaient pas sans mérites et sans vertus. M. Paléologue note qu'ils furent l'un et l'autre d'une fidélité conjugale absolue, assez rare chez les empereurs ou les rois. Cependant l'un par son orgueil, par ses entreprises téméraires et par une sorte de machiavélisme maladroit, l'autre par une lamentable faiblesse qui paralysait en lui les meilleures intentions, ils ont préparé la ruine des empires qu'ils commandaient et le malheur de l'Europe.

On connait le style brillant et le talent de narrateur de M. Paléologue. Son récit des relations entre les deux souverains est d'un intérêt passionnant. Plus âgé de neuf ans que l'empereur de Russie, régnant depuis sept ans déjà quand le fils timide et réservé d'Alexandre III est monté sur le trône, Guillaume II n'a cessé d'afficher la prétention de conseiller et de diriger son impérial cousin. Il y a trop souvent réussi, quoique Nicolas II n'ait subi qu'avec peine sa bienveillance indiscrète et souvent importune. Que l'influence néfaste de l'empereur allemand ait contribué à pousser la Russie à la guerre contre le Japon, on n'en saurait douter, et l'on sait comment dans le désarroi de la défaite Guillaume réussit en juillet 1905 à faire signer par surprise à Nicolas II l'étrange traité de Bjorko. Depuis ce jour la confiance disparut entre les deux princes et la mésintelligence, aggravée par le peu de sympathie qu'éprouvaient l'une pour l'autre les deux impératrices, ne cessa de s'aggraver.

Il semblait cependant que les anciens rapports d'amitié auraient pu de nouveau jouer un rôle quand Guillaume II, désemparé à son tour par l'approche de la guerre, parut hésiter un moment sur le bord de l'abîme qu'il entrevoyait. M. Paléologue décrit de façon très exacte comment, à ce moment décisif, l'empereur d'Allemagne cessa d'exercer la moindre influence dans le gouvernement de l'Etat qu'il prétendait mener et comment le grand état-major de Berlin, invoquant les nécessités militaires, précipita brutalement dans la guerre le gouvernement qui hésitait et le souverain qu'elle effrayait. Cruelle leçon des faits que nous ne devons pas oublier. Car l'Allemagne de 1935 offre de troublantes ressemblances avec celle de 1914. Qui sait si son chef, même s'il est pacifique, pourra mieux que Guillaume II, résister à l'action de la terrible machine qui de nouveau est en marche à Berlin et qui déchaîna sur le monde, il y a vingt et un ans, l'effroyable catastrophe ?

H. de MANNEVILLE.

Ma mission en France, par le colonel comte Paul IGNATIEFF.

Les hommes aux 1.000 visages, par Maurice Verne. 2 vol. in-12. Editions du Masque, Paris.

Au cours des dernières années, les ouvrages que l'on pourrait ranger sous la rubrique commune de « littérature d'espionnage » se

sont multipliés dans la librairie française au point de constituer presque une bibliothèque. S'ils rencontrent la faveur persistante et indéniable du public, l'on peut se demander quelle contribution ils apportent à la science, puisqu'ils relatent pour la plupart des aventures impossibles à contrôler, et dans le récit desquelles l'imagination ou la vanité personnelle peuvent jouer un rôle excessif aux dépens du souci de la vérité. A cette question l'un des spécialistes du genre, l'ex-colonel autrichien Seeliger, a fait une réponse à la sagesse de laquelle l'on ne peut que souscrire. « Quatre-vingt-dix pour cent des histoires d'espionnage, a-t-il écrit, sont du domaine de la fable et de la fantaisie; mais les dix autres centièmes contiennent parfois des révélations d'une importance capitale. »

I. — Sans mériter peut-être ce dernier éloge, celles que nous raconte le colonel russe Ignatieff dans un livre posthume de souvenirs sont d'une lecture variée et attachante, tout en présentant certaines garanties de véracité. L'auteur (qu'il faut se garder de confondre avec son collègue et homonyme, l'ancien attaché militaire russe à Paris) avait été au début de la guerre, et à la suite d'une grave blessure, employé au service des renseignements de l'armée du Sud-Ouest. Il eut d'abord à exercer son activité en Galicie pour y conserver des intelligences après l'évacuation, puis en Roumanie, pour contribuer à en hâter l'intervention. A la fin de 1915, il se vit transférer à Paris pour y diriger contre les Empires centraux une double besogne d'espionnage et de contre-espionnage, accomplie le plus souvent par l'entremise et sur le territoire des états neutres (la Suisse notamment). Il raconte simplement les aventures de plusieurs des agents (parmi lesquels un certain nombre de femmes) qu'il envoya dans ces pays, et de là en Allemagne; elles sont souvent assez dramatiques par elles-mêmes pour qu'il n'ait pas eu besoin d'en dramatiser le récit. Entre temps (automne 1916) il fut rappelé au Quartier général russe pour y rendre compte de ses premières opérations et eut avec le tsar lui-même d'assez curieuses conversations. Il nous apporte, à propos de cette visite, ce témoignage, important pour l'histoire, qu'à cette date déjà l'armée russe était épuisée et que beaucoup de ses chefs regardaient la partie comme définitivement perdue. Ce fut sous l'empire de ces pénibles impressions que le colonel revint à Paris, où ses tristes pressentiments ne ralentirent pas son zèle. Il remporta même à ce moment ses succès les plus signalés, (comme en témoigne la plaisante histoire de ce diplomate autrichien établi à Lausanne, et dont il réussit à faire perlustrer quotidiennement le portefeuille). En 1917, la révolution bolchéviste devait mettre fin à ses fonctions, en attendant de le faire revenir à Paris, pour s'y éteindre plus tard dans la tristesse de l'exil.

II. — C'est un caractère tout différent que présente le volume auquel M. Maurice Verne a donné le titre un peu mystérieux mais significatif de l'**Homme aux mille visages.** Il y rapporte surtout, mais en y ajoutant des développements et des interprétations personnelles, un certain nombre d'interviews, recueillies de la bouche des principaux fonctionnaires de l'**Intelligence Service** anglais, et en particulier de leur grand chef, sir Basil Thomson, sur les principaux per-

sonnages qui se signalèrent dans la guerre secrète poursuivie en dehors des champs de bataille: Mata Hari, dont on s'étonnerait de voir le nom absent d'un recueil de ce genre; Trebitsch Lincoln, dont les multiples métamorphoses, encore peu connues en France, fourniraient le sujet d'un passionnant roman d'aventures; sir Arthur Ewing, le chef de ce service de « décryptement » anglais qui réalisa de véritables prouesses; enfin un certain nombre d'agents dont les services sont restés anonymes, mais n'en ont pas moins été éminents. Sur chacun d'eux les confidences reçues par M. Maurice Verne sont évidemment limitées par la discrétion professionnelle, mais elles ont pour grand intérêt d'ouvrir autant de pistes à la curiosité du lecteur. L'ouvrage est complété par deux études sur la mort de Raspoutine et sur celle de lord Kitchener qui, sans appartenir à l'histoire de l'espionnage proprement dit, s'y rapportent pourtant par certains côtés et surtout certaines hypothèses.

Albert PINGAUD.

Mémoires de guerre, par Lloyd GEORGE. Tome II. Trad. franç. Un vol. in-8. Paris, Fayard, 1935.

Le tome II des Mémoires de guerre de M. Lloyd George, dont la traduction vient de paraître à la librairie Fayard, embrasse la période comprise entre les débuts de l'expédition de Salonique (octobre 1915) et la nomination de l'auteur comme remplaçant de M. Asquith à la présidence du Conseil (décembre 1916). Entre temps (juillet), il avait déjà succédé à lord Kitchener comme ministre de la guerre.

Ce qui fait l'intérêt de ce nouveau volume, comme d'ailleurs du précédent, c'est d'abord le plaidoyer qu'il nous apporte en faveur de certaines idées dont la fixité présente un assez curieux contraste avec la réputation d'être ondoyant et divers qui a été faite, un peu légèrement peut-être, à M. Lloyd George.

Ces idées peuvent à première vue se ramener à trois principales : 1° Importance du problème du matériel et des munitions d'artillerie et nécessité de le résoudre par des moyens plus énergiques que les procédés de la routine, seuls envisagés jusqu'alors par les bureaux de la guerre; 2° Nécessité de réagir contre les méthodes de guerre, ou plutôt contre une absence de méthode que l'auteur résume ainsi: « La situation était caractérisée par un manque de contact entre les Alliés sur des sujets essentiels. A l'arrière comme sur le front, chacun des pays alliés dirigeait sa propre guerre. »; 3° Et enfin, comme conséquence de cette liaison à établir entre eux, concentration de leurs efforts sur le point où ils pourraient s'exercer avec le plus de succès. Comme la boucherie de la Somme avait montré, après d'autres sanglantes expériences, leur inutilité sur le front d'Occident, il fallait chercher dans la péninsule balkanique la « porte de derrière » par laquelle les Alliés pourraient atteindre le point faible des puissances centrales et utiliser leur supériorité de forces dans une guerre de mouvement.

Cette conviction, fortement enracinée dans l'esprit de l'auteur, ne l'empêche pas d'ailleurs de partager les préventions de ses compa-

triotes contre l'entreprise de Salonique, dont il semble qu'il devrait approuver le principe. S'il la condamne c'est comme une demi-mesure, poursuivie avec des forces surabondantes si elle n'a pour objet que de contenir la Grèce, insuffisantes au contraire si elle vise à enfoncer le front bulgare. Il est à remarquer d'autre part à ce propos que M. Lloyd George, peut-être sous l'inspiration de M. Venizelos, paraît rester fidèle, même après de cruelles expériences, à cette conception d'un bloc qui réunirait contre l'ennemi commun tous les états chrétiens des Balkans. Par une omission assez singulière chez un homme aussi averti, il paraît ignorer et passe sous silence, et les obstacles que les rancunes de la Bulgarie apportaient à la réalisation de l'union balkanique, et les vaines tentatives entreprises dans ce sens pendant tout le cours de 1915.

Comme le précédent, le nouveau volume des Mémoires de M. Lloyd George contient un certain nombre de portraits; ils en représentent le principal attrait, peut-être parce qu'ils sont en général empreints de plus de clairvoyance que de bienveillance. Parmi eux se détache celui de lord Kitchener, dont la figure apparaît à l'auteur comme « un des mystères impénétrables de la guerre... « Etait-il un grand homme ou était-il un sujet de grand désappointement? » Il lui est arrivé à la fois de faire des « bêtises extraordinairement stupides », comme il arrive d'ailleurs aux plus sages des hommes et d' « avoir des éclairs fulgurants de grandeur », de s'être signalé par une clairvoyance prophétique sur la durée de la guerre, mais d'y avoir compromis beaucoup de choses, par la prétention de tout faire par lui-même et par un singulier manque d'habileté dans le choix des hommes. A lire ce mélange d'éloges et de critiques, on sent l'auteur un peu gêné pour s'exprimer en toute liberté sur le compte d'un homme qui a rendu d'éclatants services et qu'entoure une véritable légende. Il paraît plus à l'aise avec sir William Robertson, chef d'état-major général. Il le représente, sans d'ailleurs dire le mot, comme une sorte de sous-officier bougon et borné, beaucoup plus fort comme organisateur et administrateur que comme stratège, animé de singuliers préjugés, dont le plus tenace était une indéracinable défiance envers les Français conjuguée avec une admiration du même ordre à l'égard des Allemands. Au lendemain de la Somme, il devait lui arriver de laisser échapper cet aveu: « Si les Boches et nous étions ensemble, il y a longtemps que nous aurions battu toute la bande ».

Après ces portraits dispersés au cours du récit, l'avant-dernier chapitre (**Quelques esquisses de personnalités**) en contient toute une galerie. Ce sont ceux de parlementaires (M. Asquith, lord Haldane, lord Balfour, sir Edward Carson) et l'un d'eux est particulièrement curieux par la lueur qu'il projette sur la mentalité britannique; c'est celui de M. Bonar Law. Rebelle aux charmes de la nature, des arts, de la femme, même du travail, insensible à tout autre attrait qu'à celui de la pipe et du bridge, au demeurant nature ingrate et parfaite médiocrité intellectuelle, tel nous est dépeint ce personnage, dont il faut être anglais pour s'expliquer la fortune politique. A côté de lui, il en est deux autres sur lesquels M. Lloyd George ne nous laisse que de brèves notations, mais qui empruntent aux événements du jour un singulier intérêt d'actualité: M. Ramsay Mac-Donald qui, pendant la

guerre et de concert avec M. Snowden, « s'est opposé avec persistance à tous les efforts pour assurer des recrues à la défense nationale » ; et sir John Simon qui, lors de l'établissement de la conscription, crut devoir donner sa démission de membre du gouvernement plutôt que d'y souscrire. Il y avait dans ce fait une indication singulièrement éloquente sur le rôle qu'il devait jouer plus tard.

Albert PINGAUD.

France et Grèce (La petite histoire), par SPYRIDION PAPPAS. Un vol. petit in-8, de 144 pages. Paris, 1935. Librairie Emile Paul.

M. Pappas est un optimiste: il croit que le souvenir des services rendus vit dans le cœur des peuples et devient une force agissante qui en suscite de nouveaux. Il aime la France où il a vécu et dont il parle et écrit la langue comme un de ses enfants. Nos lecteurs ont pu s'en convaincre en apprenant à connaître, grâce à lui, par la curieuse étude que nous publions en ce moment même, la courte et triste histoire d'un des Français qui ont donné leur vie à la cause de l'indépendance hellénique, un neveu de Napoléon, Paul-Marie Bonaparte.

Dans l'élégant volume auquel il a donné modestement ce sous-titre: **La petite histoire,** M. Pappas a réuni toute une série d'intéressantes monographies fort diverses. Nous y voyons ce que les Français ont fait pour la Grèce depuis le jour de Thermidor an V où Bonaparte chargeait deux grecs, Dimo et Nicolo Stephanopoli, de parcourir leur pays natal pour y faire revivre l'espoir de la délivrance. Si le grand empereur apparait ainsi en Grèce, comme en maint autre pays d'Europe, sous l'aspect d'un libérateur, il n'est que le premier d'une longue liste. A côté des vaillants philhellènes qui moururent pour que la Grèce fût libre et dont les noms figurent sur le monument de Nauplie, on y trouve des personnages fort originaux: Gustave Flourens, dont les démêlés avec le ministre de France, Gobineau, donnèrent lieu à d'amusants incidents et qui eut une triste fin, et cette duchesse de Plaisance, Sophie de Marbois, qui, établie à Athènes, adressait à Dieu tous les soirs, une prière en faveur des Grecs. Elle demandait au créateur de l'Univers de ne pas permettre que le beau pays, qu'il avait délivré des Turcs, tombât sous la domination des Anglais, des Russes « ou d'autres barbares ».

M. Pappas n'a pu raconter tout ce que la Grèce a fait pour la France; il eût fallu remonter trop loin et dire trop de choses, analyser les origines même de notre esprit et de notre goût national. Mais nous voyons dans son volume que la dette de reconnaissance contractée depuis quelque cent ans par les Hellènes envers les Français a été noblement payée : N'a-t-on pas vu, en 1870, venir de Grèce en France 2.700 volontaires pour combattre avec nos soldats, et la légion hellénique, qui luttait à Arras en 1914, n'a-t-elle pas renouvelé ce geste magnifique? Nous pouvons ainsi constater, par la petite histoire, que le cœur des deux peuples n'a pas cessé de battre à l'unisson alors même que l'accord entre leurs gouvernements n'était pas toujours aussi parfait.

H. M.

La cinquième armée britannique pendant la Grande Guerre, par le Général Hubert Gough. Trad. franç. Ed. de la Nouvelle Revue critique. Un vol. in-8, 1935.

Sous ce titre vient de paraître une traduction de l'ouvrage dans lequel le général britannique Gough a retracé les souvenirs de sa participation à la Grande Guerre. Il y a connu toutes les extrémités de la fortune militaire. Officier d'avenir, il commandait une brigade de cavalerie dans le corps expéditionnaire débarqué en France en août 1914. Dès le mois suivant il se voit promu au commandement d'une division, à l'âge de 44 ans! En 1915 il reçoit celui d'un corps d'armée; et dès 1916 celui d'une armée (la 5e) qu'il est chargé d'organiser et qu'il conduit au feu pendant les durs combats de la campagne de 1917. Mais la rapidité foudroyante de son avancement devait aboutir à une aussi éclatante disgrâce. Lors de la grande offensive allemande de 1918, son impuissance à en arrêter le premier choc est mise à sa charge et le fait relever de son commandement. Avec le recul du temps son rôle dans toute cette affaire apparaît surtout comme celui d'un bouc émissaire. Sa carrière militaire n'en restait pas moins définitivement brisée.

Le livre dans lequel il a cherché la consolation d'en faire revivre les principaux épisodes se présente sous la forme d'une sorte de chronique journalière en dix chapitres. Il présenterait surtout le caractère technique d'un exposé objectif, si le récit n'en était continuellement animé et relevé par les impressions personnelles qu'y a semées l'auteur. Sans parler d'un chaleureux plaidoyer pour justifier sa conduite, ce sont, tantôt de vivantes esquisses des grands chefs avec lesquels il s'est trouvé en rapport (les généraux Douglas-Haig et French pour les Anglais, Sordet, Joffre, Nivelle et Foch pour les Français), tantôt des réflexions sur la conduite de la guerre dont le ton, souvent amer ou défiant à l'égard de l'armée alliée, peut servir, après d'autres documents, à éclairer d'un jour assez curieux la mentalité qui au cours de la Grande Guerre était restée celle de la plupart des généraux anglais.

Albert Pingaud.

Droit international public, par Antonio Sanchez de Bustamante y Sirven. — Traduction par Paul Gaulé. Tome II. Un vol. in-8. Librairie du recueil Sirey, Paris, 1934.

Ce tome II est consacré au **Droit international public administratif** et forme le livre troisième de cet important ouvrage (1).

Il est divisé en 21 chapitres, dont les titres indiqueront à eux seuls l'intérêt : Conception, nom et contenu; — Protection humanitaire; — Protection morale; — Santé publique; — Civilisation; — Propriété intellectuelle; — Propriété industrielle; — Postes; — Télégraphes, téléphones, câbles sous-marins et radio; — Communications et transit; — Relations commerciales; — Agriculture; — Travail; — Autres con-

(1) V. dans le n° précédent de la Revue, le compte-rendu du tome 1er.

ventions internationales administratives; — Réglementation administrative de la Société des Nations; — Mandats internationaux; — Protection internationale des minorités; — Organisation internationale du travail; — Réglementation administrative de l'Union panaméricaine; — Réglementation administrative de la Cour permanente de justice internationale; — Problèmes généraux.

Un appendice complète l'exposé fait par l'auteur, dans le premier volume (nº 214, page 243) de la situation internationale de la République de Cuba, fixée en dernier lieu par le traité signé à Washington le 29 mai 1934, entre les Etats-Unis d'Amérique et la République de Cuba.

Comme dans le tome premier, les monographies à consulter sont énumérées en tête de chaque chapitre du tome II.

La matière de ce volume s'apparente aux diverses branches de l'activité de la Société des Nations. Nous devons rappeler, à cette occasion, les publications entreprises par cette société elle-même.

1º **Dix ans de coopération internationale.** Préface par Sir Eric Drummond (2).

2º **Dix ans d'organisation internationale du travail.** Préface par Albert Thomas (3).

3º **L'année de la Société des Nations** (4).

M. de Bustamante avait, du reste, publié dès 1925, à la Librairie du Sirey, une étude et un commentaire sur « La Cour permanente de Justice internationale », — traduction de M. Paul Gaulé — des plus intéressants sur l'origine et le fonctionnement de cette institution, prévue par le pacte de 1919.

L'autorité et l'expérience du savant professeur de l'Université de la Havane, membre de la Cour permanente de La Haye, donnent au deuxième volume de son ouvrage sur le **Droit international public**, comme pour le premier, des gages absolus de sûreté et d'intérêt pour le lecteur.

Plus spécialement, cet intérêt porte sur l'organisation des républiques du centre et du sud de l'Amérique, ainsi que sur l'activité réelle et pratique de la Société des Nations et les utiles résultats de cette activité.

Léon Adam.

Histoire de Montréal, par Camille Bertrand. Tome I. Un vol. petit in-8 de 304 pages. Montréal et Paris. Librairie Plon.

L'auteur de ce livre, un Canadien qui aime et admire son pays, a placé en tête de son ouvrage le portrait de l'homme qu'il considère comme le vrai fondateur de Montréal, la ville aux cent clochers, aujourd'hui peuplée de plus d'un million d'habitants, la plus grande ville française après Paris. Jérôme Le Royer de la Dauversière, gentilhomme de La Flèche en Anjou, ne vit jamais l'Amérique, mais quoique laïc il fonda un ordre religieux, celui des Hospitalières de Saint-Joseph, et c'est à son instigation que cette institution de charité

(1) Secrétariat de la S. D. N., Genève, 1930.

(2) Id. — Genève, 1931.

(3) Section d'information. Secrétariat de la S. D. N., Genève. Un fascicule paraît chaque année.

établit un Hôtel-Dieu pour le soin des malades qui prit le nom de Ville Marie dans l'île du fleuve Saint-Laurent que couvre de ses maisons la grande cité canadienne. L'île avait été découverte par Jacques Cartier en 1535. Champlain l'avait visitée en 1609, mais c'est en 1640 seulement que le sieur de la Dauversière et le baron de Faucamp, ayant constitué la Compagnie de Montréal avec M. Olier, qui venait de fonder à Paris le séminaire de Saint-Sulpice, y firent le premier établissement et y envoyèrent des colons. Leur but était de faire connaître la France et la religion chrétienne dans ces lointaines régions. M. Bertrand nous raconte, avec un luxe de détails qui témoigne de savantes recherches, la vie aventureuse des premiers habitants de Villemarie sous la direction de M. de Maisonneuve, leurs efforts assistés par ceux d'une femme de grand mérite, Jeanne Manse, pour civiliser les sauvages, les luttes qu'ils soutinrent héroïquement contre les tribus hostiles des Iroquois.

La colonie, malgré ces difficultés, a déjà acquis de l'extension, quand, au départ de M. de Maisonneuve en 1665, le roi de France en prend l'administration. Dès lors, le développement économique, favorisé par Colbert et son délégué, l'intendant Talon, est brillant et rapide. Il y a, dès 1680, deux mille habitants. Des expéditions militaires, d'ailleurs assez mal conduites, éloignent la menace de l'attaque des tribus sauvages et le commerce des fourrures avec les régions de l'ouest, est la source d'abondants profits. Pour assurer le peuplement du pays des convois de jeunes filles sont expédiés de France; les jeunes colons sont privés du droit de chasser et de faire la traite des fourrures si, dans les quinze jours qui suivent l'arrivée de ces convois, ils ne se sont pas choisi une épouse.

Alors s'ouvrent pour le Canada français les espoirs magnifiques que les guerres européennes vinrent si tristement détruire. De Montréal, devenue déjà une ville importante au début du 18e siècle, des expéditions partent pour le pays des Grands Lacs, et même les vallées de l'Ohio et du Mississipi. Mais si les tribus indiennes ont cessé d'être redoutables depuis la paix signée avec elles en 1700, d'autres ennemis ont paru, les Anglais des établissements de la côte de l'Atlantique. Les guerres entre la France et l'Angleterre s'étendent à l'Amérique, coupées de trop courtes périodes de paix. Sur l'épanouissement splendide de la ville que décrit dans tous ses détails M. Bertrand, plane la menace de l'invasion étrangère. La fin de la guerre de la succession d'Autriche avait donné lieu à Montréal à de grandes réjouissances, mais, même après la paix d'Aix-la-Chapelle, des combats mirent aux prises Français et Anglais dans la région des Grandes Prairies et la vallée de l'Ohio. Malgré la vaillante résistance des colons, la guerre de Sept Ans fut désastreuse pour les intérêts français dans le Nouveau Monde comme en Europe. Montréal resta encore ville française quelques mois après la capitulation de Québec en 1759. Le 8 septembre 1760 Vaudreuil y capitulait à son tour. M. Bertrand termine son premier volume à cette date où le drapeau français a cessé de flotter au Canada. Son livre même prouve combien y est resté vivant et fort l'esprit français.

H. de Manneville.

Le Gérant : E. Carcenac

Rodez, imp. P. Carrère (Maison fondée en 1624).

Le Souvenir des traités d'amitié, de commerce et d'alliance entre la France et les Etats-Unis d'Amérique

(6 février 1778-4 juillet 1935)

Dans un récent article (1), *notre éminent collaborateur, M. Bernard Fay, professeur au collège de France, a décrit les vicissitudes que la mission américaine, dirigée par Benjamin Franklin, a traversées au cours de la guerre de l'Indépendance américaine, alors que pour trouver dans Paris une résidence stable, elle transportait le théâtre de ses opérations tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre. Grâce à de savantes recherches, il a établi que l'acte le plus mémorable de cette mission, la signature des traités d'amitié, de commerce et d'alliance entre la France et les Etats-Unis, fut effectuée le* 6 *février* 1778, *à l'hôtel Coislin, sis à l'angle de la place de la Concorde, alors place Louis XV, et de la rue Royale.*

Ce cadre magnifique, rempli de souvenirs anciens et récents, convenait à ce grand événement diplomatique. Construit par Gabriel peu avant la guerre de l'Indépendance, voisin aujourd'hui de l'ambassade des Etats-Unis, l'hôtel Coislin prolonge d'un côté l'hôtel Crillon et fait pendant de l'autre au ministère de la Marine : ensemble unique de monuments, sorte de fond de tableau que l'on peut contempler depuis le pont de la Concorde, et qui constitue une des perspectives les plus célèbres de Paris. Quand les plénipotentiaires américains et français jetèrent les yeux, le 6 *février* 1778, *par les fenêtres du premier étage de*

(1) La première légation des Etats-Unis à Paris. *Revue d'Histoire Diplomatique*, fascicule 4 de 1934.

l'hôtel Coislin, sur les espaces vagues qui s'étendaient à leurs pieds jusqu'à la Seine, ils ne se doutèrent pas que cette extrémité de Paris, bordant l'ancienne enceinte, deviendrait un jour le centre de la capitale.

On sait combien la Société des Cincinnati, composée des descendants des combattants de la guerre d'Amérique, est attentive à saisir toutes les occasions qui peuvent contribuer à resserrer les liens déjà séculaires entre les Etats-Unis et la France. Elle décida donc, il y a quelques mois, de placer sur l'hôtel Coislin une plaque commémorative rappelant l'événement du 6 *février* 1778, *et d'accepter l'offre généreuse de cette plaque que lui faisait M. Kingsley Macomber, membre honoraire de la Société des Cincinnati, dont nous ne sommes plus à compter les généreuses initiatives* (1). *L'inscription bilingue, placée au rez de chaussée de l'hôtel Coislin et sous les arcades, est ainsi conçue :*

EN CET HOTEL
LE 6 FÉVRIER 1778
CONRAD A. GÉRARD,
AU NOM DE LOUIS XVI, ROI DE FRANCE
BENJAMIN FRANKLIN,
SILAS DEANE, ARTHUR LEE,
AU NOM DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE,
ONT SIGNÉ LES TRAITÉS
D'AMITIÉ, DE COMMERCE ET D'ALLIANCE,
PAR LESQUELS LA FRANCE,
AVANT TOUTE AUTRE NATION,
RECONNAISSAIT L'INDÉPENDANCE
DES ETATS-UNIS.

(1) « La plaque de l'hôtel Coislin, lit-on dans l'*Illustration* du 15 juin 1935 où M. de Lapérouse relate la célébration dont nous parlons, complète la série des plaques apposées en mémorial dans Paris par les soins des Cincinnati de France : à l'hôtel Rochambeau, 40, rue du Cerche-Midi, que quitta le général pour prendre le commandement des soldats du roi en Amérique, et où, les 7 et 16 janvier 1784, se sont tenues les deux assemblées constitutives des Cincinnati de la branche française ; à l'église St-Roch, où repose la dépouille mortelle du comte de Grasse ; sur l'hôtel de la place Vendôme (hôtel Ritz) qu'habitait Biron, duc de Lauzun, dont la part fut glorieuse dans les victoires d'Amérique. » Cf. *La Société des Cincinnati de France et la guerre d'Amérique*, par le baron L. de Contenson, ouvrage orné de 193 portraits et 17 planches, Editions A. Picard, 1934.

IN THIS BUILDING
ON FEBRUARY 6 TH 1778
CONRAD A. GERARD,
IN THE NAME OF LOUIS XVI, KING OF FRANCE,
BENJAMIN FRANKLIN,
SILAS DEANE, ARTHUR LEE,
ON BEHALF OF THE UNITED STATES,
SIGNED THE TREATIES
OF FRIENDSHIP, COMMERCE AND ALLIANCE,
BY WHICH FRANCE,
FIRST OF ALL NATIONS,
RECOGNIZED THE INDEPENDENCE
OF THE UNITED STATES.

La cérémonie d'inauguration fut fixée au 4 *juillet* 1935, Independence Day, *et organisée avec l'aimable concours du Comité France-Amérique, au cours de la Semaine des Nations américaines. La* Guaranty Trust Company of New York, *propriétaire actuel de l'immeuble et dont le président, à Paris, est M. Théodore Rousseau, se fit un plaisir de recevoir et de traiter ses hôtes dans ses magnifiques locaux, auxquels elle a conservé la distribution et le style de l'époque.*

La réunion fut présidée par M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, président du Comité France-Amérique, qui lut tout d'abord un télégramme de M. William C. Potter, président à New-York de la Guaranty Trust, *exprimant sa satisfaction et sa gratitude de pouvoir, dans la mesure de ses moyens, participer à cette imposante cérémonie. Puis M. Hanotaux présenta successivement les orateurs : M. le duc de Broglie, de l'Académie française, président de la Société des Cincinnati de France; M. Isidor Straus, ambassadeur des Etats-Unis; M. Jean Chiappe, président du Conseil municipal; M. Bernard Fay, professeur au Collège de France, qui parla au nom de la Société d'histoire diplomatique. Il serait trop long d'énumérer les noms des personnalités qui honorèrent de leur présence cette cérémonie d'inauguration. Elle se passa au premier étage de l'hôtel Coislin, dans la superbe et vaste salle de style Louis XVI*

où furent signés les traités. On remarquait, dans l'assistance, les représentants des ministres des Affaires étrangères de la Guerre et de la Marine, le préfet de la Seine, les généraux Pershing et Gouraud et les nombreuses notabilités américaines et françaises qui, à Paris, s'intéressent au développement des bonnes relations franco-américaines.

Nous donnons ci-dessous le texte des discours qui furent prononcés dans cette mémorable réunion. Celle-ci restera l'une des plus cordiales manifestations de l'amitié qui unit les deux peuples de l'un et de l'autre côté de l'Atlantique.

L. DE CONTENSON.

DISCOURS DE M. LE DUC DE BROGLIE

Président des Cincinnati,

vice-président du Comité France-Amérique

« La date de 6 février 1778, que nous commémorons aujourd'hui, représente une grande journée au point de vue diplomatique. Elle marque aussi dans les fastes de l'armée et de la marine françaises une heure solennelle. Pour les descendants des anciens combattants de la guerre d'Amérique, elle rappelle un fait essentiel.

« En quoi consista, en effet, le rôle militaire de la France dans sa coopération à la guerre de l'Indépendance jusqu'à cette date du 6 février 1778 ? Depuis quelques années des jeunes gens français, nourris des doctrines de liberté qu'ils puisaient dans le commerce et la lecture des philosophes de ce temps, se sentaient soulevés d'enthousiasme pour cette terre lointaine où, pour la première fois, ces doctrines étaient appliquées. Epris d'un pur idéal et doués de cet entrain qui est l'apanage de la jeunesse, ils passaient secrètement les mers pour mettre leur épée au service de la nouvelle république et prendre rang dans l'armée de Washington et sous les ordres de La Fayette.

« Timide jusqu'alors, le gouvernement de Louis XVI, qui ne semblait pas désireux de se brouiller avec l'Angleterre, commence par s'opposer à ces départs, puis les considère comme des incartades de jeunesse et enfin, poussé par l'opi-

nion publique, se met à fermer les yeux sur les voyages de ceux qui, par le stratagème du détour par les Antilles, trouvent le moyen d'aborder sur les côtes américaines et d'y prendre du service sous les ordres des généraux américains.

« Mais, à partir du 6 février 1778, le spectacle change. Mûrement, sagement préparés par le comte de Vergennes, dont le nom doit être aujourd'hui plus que jamais à l'honneur, des traités d'amitié, de commerce et d'alliance sont officiellement signés, dans cet édifice, avec les trois délégués américains. Le 13 avril 1778, le vice-amiral comte d'Estaing quitte Toulon pour une destination inconnue à la tête de douze vaisseaux de ligne et cinq frégates, montés par l'élite de la marine royale. Quelques jours après, en pleine mer, les capitaines déchirent les plis cachetés; ce fut chez les équipages une explosion d'enthousiasme quand on connut le but de l'expédition et quand on sut que Conrad Alexandre Gérard, le même qui, le 6 février précédent, avait signé dans cette maison le traité d'alliance, se trouvait sur le vaisseau-amiral, *Le Languedoc*. Il était chargé d'inaugurer les relations diplomatiques régulières avec la nouvelle république.

« La guerre changeait de figure. A Lafayette et à ses vaillants compagnons de la première heure succédaient les héros de la marine royale dont les flottes devaient, en combattant, sillonner les océans depuis les côtes des Etats-Unis et la mer des Antilles jusqu'à la mer des Indes. Puis, deux ans après, c'est l'armée royale elle-même, l'immortelle armée de Rochambeau, qui franchit les mers à son tour et vient se placer sous les ordres de Washington. Elle est petite par le nombre, si on la compare aux effectifs d'aujourd'hui. Elle ne comprend que six mille hommes, neuf mille en tout, si on y joint les trois mille hommes de renfort qu'elle reçoit des Antilles françaises, mais elle est grande par les résultats qu'elle obtient et son œuvre doit compter parmi les plus célèbres expéditions militaires de l'histoire, car c'est la capitulation d'Yorktown, due à la collaboration franco-américaine, qui assigna leur rang aux Etats-Unis parmi les nations civilisées, événement qui, on l'a dit, changea la face du monde.

« Telles sont les circonstances mémorables dont le point

de départ fut la signature des traités que nous célébrons aujourd'hui et dont nous sommes heureux de fêter l'anniversaire de concert avec nos amis d'Amérique.

« Si, dans le va et vient des événements qui se sont écoulés depuis plus de cent cinquante ans, si, dans le flux et le reflux des guerres et des révolutions, les liens ont pu parfois se relâcher dans les relations entre la France et l'Amérique, permettez-moi, Messieurs, de rappeler qu'il est un coin secret chez chacun des deux peuples où l'amitié des premiers jours n'a jamais subi l'ombre d'un nuage, c'est la place réservée à une association dans laquelle se confondent Américains et Français et au nom de laquelle j'ai l'honneur de prendre la parole : la Société des Cincinnati.

« A la fin de la guerre de l'Indépendance, le 10 mai 1783, les officiers de l'armée américaine eurent la pieuse pensée de se réunir en une société d'amis, destinée à perpétuer les liens de camaraderie qui s'étaient formés entre eux au cours d'une longue et pénible guerre et des dangers courus en commun; association qui devait se continuer, de génération en génération, dans les aînés de leurs descendants. Les officiers de l'armée américaine eurent la noble idée de proposer à leurs camarades français des grades élevés, dans les armées de terre et de mer, de faire partie de leur association. Ceux-ci acceptèrent ce qu'ils considéraient comme un précieux honneur. Aujourd'hui, nous, modestes descendants de ces vaillants soldats dont nous avons recueilli l'héritage, nous reconnaissons comme un devoir de perpétuer ces liens d'amitié par tous les moyens qui sont en notre pouvoir.

« Dans un sentiment de joie et de reconnaissance, nous avons donc uni notre pensée à celle de nos nombreux amis américains en résidence ou de passage en France et, en particulier, de M. Kingsley Macomber, membre honoraire de notre Société. M. Macomber n'en est plus à compter ses bienfaits dans la religion des souvenirs franco-américains, et c'est à lui que nous devons cette plaque commémorative. Qu'il soit aujourd'hui remercié d'avoir confié à la Société des Cincinnati de France, le soin de mettre à exécution un projet qui remplit les vœux et les buts de tous les Cincinnati de France et d'Amérique. »

DISCOURS DE S. EXC. M. JESSE I. STRAUS
Ambassadeur des Etats-Unis

« Je suis heureux de la possibilité qui m'est offerte de vous dire quelques mots à l'occasion de la pose d'une plaque en cet ancien Hôtel Coislin pour commémorer la signature, le 6 février 1778, des traités d'amitié, de commerce et d'alliance entre la France et les Etats-Unis.

« Ces traités furent les premiers que les Etats-Unis conclurent avec une autre puissance.

« Leur importance pour ma patrie, à une époque critique de son histoire, ne peut être surestimée. Depuis lors, le peuple américain a toujours eu conscience de la gratitude profonde et durable qu'il devait au peuple de France, tant pour l'aide apportée par celui-ci au jeune pays qui luttait afin de créer un état organisé sur des principes démocratiques, que pour cette première reconnaissance de la place que les Etats-Unis occuperaient désormais parmi les nations civilisées.

« Depuis cette époque, les Etats-Unis ont fait de rapides progrès. De treize Etats qu'ils étaient alors, échelonnés sur la côte de l'Atlantique et peuplés de petits groupes épars de colons, ils sont devenus l'union de quarante-huit Etats, s'étendant, sur 3.000 milles de l'Atlantique au Pacifique. N'ayant de faveurs à demander à personne et désirant l'amitié de tous, les Etats-Unis s'appliquent de toutes leurs forces à favoriser la paix et la prospérité dans le monde entier. Comme l'a dit le Président Roosevelt dans son discours d'inauguration :

« Sur le terrain de la politique mondiale, je voudrais vouer cette nation à la politique du bon voisin. »

« La situation précaire qui a succédé à la guerre, aggravée encore par l'influence de la crise économique, a fait qu'il est bien difficile pour les différentes nations d'accorder l'attention et les soins qu'il faudrait à leurs relations avec leurs voisins. Ceci est bien compréhensible, attendu que des problèmes intérieurs urgents doivent naturellement être examinés tout d'abord. Le temps semble maintenant très proche où les hommes d'état des différentes Puissances auront suffisamment éclairci les problèmes domestiques pour pouvoir concentrer leur attention sur

les affaires extérieures. Les négociations franco-américaines en cours actuellement, en vue d'un traité commercial, témoignent du désir des Etats-Unis et de la France de faire renaître une situation permettant un échange plus libre des denrées.

« A travers des vicissitudes variées, les peuples de France et des Etats-Unis ont conservé leur sympathie réciproque. Le traité de 1778 marqua le commencement d'une ère d'étroites relations, et il est bon que nous commémorions sa signature aujourd'hui. Il est bon également qu'à cette occasion nous confirmions la foi que nos deux pays ont l'un en l'autre, et que ce témoignage de foi trouve son expression dans les actes. »

DISCOURS DE M. JEAN CHIAPPE,
Président du Conseil Municipal

L'événement que nous commémorons aujourd'hui intéresse l'histoire universelle. Mais il appartient aussi aux annales particulières de Paris.

Laissant aux diplomates et aux historiens le soin de dégager et de mettre en lumière ses répercussions sur les destinées du monde, j'ai, pour ma part, la charge de rappeler la place qui, en l'occurrence, revient à notre Cité.

Elle a été jadis le théâtre de la partie de haute politique internationale qui s'est jouée à l'occasion de la préparation et de la signature du traité franco-américain de 1778.

Elle est aujourd'hui la gardienne du souvenir de ce grand acte.

Un tel honneur et une si noble mission sont trop conformes au rôle ordinaire que Paris tient dans la vie du pays pour qu'il se dérobe à sa tâche. Il accepte avec reconnaissance la plaque qui lui est confiée. Il est fier de voir son splendide répertoire épigraphique s'enrichir d'une inscription nouvelle qui évoque si heureusement une époque brillante et féconde de notre passé.

Il est des lieux privilégiés où souffle l'esprit. Il en est aussi où se décide le sort des peuples. Notre capitale possède des uns et des autres. Nous en avons sous nos yeux une magnifique illustration.

Ce quartier, en effet, où se sont déroulées tant de scènes dramatiques, semble avoir voulu offrir à l'histoire un décor digne de ses fastes comme de ses tragédies.

Certes, lorsque la Municipalité parisienne, vers le milieu du XVIIIe siècle, prit la résolution de bâtir la place Louis XV, elle ne songea qu'à rendre un hommage de loyalisme au souverain et à embellir la ville. Mais cet urbanisme, si hardiment moderne et si résolument précurseur, allait attirer et concentrer dans ce coin de la cité d'importantes manifestations de la vie collective.

D'un seul coup, un centre d'activité populaire et mondaine surgissait des terrains vagues et des petits jardins que les crues de la Seine recouvraient chaque hiver.

Deux ans à peine, après que Gabriel, poursuivant la construction des beaux édifices bordant la place, eut achevé l'hôtel de Coislin, un fait capital se déroulait dans l'édifice encore tout battant neuf. C'était la signature du Traité alliant les insurgés d'Amérique à la France et assurant le triomphe final des défenseurs de la liberté.

Le temps a passé, tendant un rideau d'oubli, non pas sur l'épopée que fut la guerre d'Indépendance, mais sur certains détails, qui ne furent point négligeables pourtant dans la préparation de la victoire.

Il a fallu des recherches pour les fixer à nouveau. Je suis reconnaissant aux érudits qui ont établi avec certitude l'ordre des dates et relevé les lieux avec précision. Je remercie les gardiens fidèles des souvenirs du précieux trésor de l'amitié franco-américaine de s'être tenus en liaison étroite avec la Commission du Vieux Paris, avant d'arrêter les termes de l'inscription lapidaire. Tous, Français, amoureux du passé de leur ville, et Américains, curieux des débuts de leur nation, ont apporté un même zèle à l'étude et à la réalisation du projet dont nous fêtons l'achèvement.

L'alliance spirituelle des deux pays et le prestige de notre cité seront pareillement servis par cette affectueuse collaboration. Nos amis d'outre-Atlantique savent combien nous sommes sensibles à l'intérêt, si compréhensif, qu'ils portent au patrimoine moral ou esthétique de Paris.

Il y a quelques années, lors de la construction des bâtiments actuels de l'Ambassade des Etats-Unis, ils nous ont donné une preuve délicate et durable de leur sollicitude et de leur goût en respectant scrupuleusement les perspectives de la place de la Concorde et en s'inspirant de l'esprit de l'architecte Gabriel. Ce culte commun des deux nations pour les grandes traditions d'autrefois est le meilleur garant de leur entente et de leur solidarité.

Paris n'oubliera pas que son nom est associé à jamais aux origines des Etats-Unis. En veillant sur la plaque confiée à ses soins, notre cité accomplira son devoir de ville historique, où les murs gardent les témoignages du passé inscrits sur leurs pierres et où les hommes conservent, gravé dans leur cœur, le souvenir des grandes actions qui ont fait la gloire de nos pères, qui inspirent notre fierté présente et qui préparent l'avenir de nos fils.

DISCOURS DE M. BERNARD FAY,
professeur au Collège de France

Nous sommes réunis sur cette place qui a vu tant et de si grands événements pour y célébrer un incident furtif que le public ignora, que les hommes s'efforcèrent de cacher, que les événements eux-mêmes semblèrent conspirer à garder secret et qui parut devoir se perdre dans le brouhaha confus de la grande métropole, dans le brouillard de l'hiver parisien. Pourtant, de tous les événements qui se produisirent ici, ce fait d'abord imperceptible a fini par être le plus gros de conséquences, le plus riche en développement et en bonheur humain. Quand le 6 février 1778 au soir, M. Gérard, qui venait à Versailles et qui représentait le roi de France, M. Deane, M. Franklin et M. Lee, qui venaient de Philadelphie et représentaient le Congrès des Etats-Unis, se retrouvèrent dans la salle où nous sommes en ce moment, pour signer les traités qui allaient désormais unir le royaume de France et la République des Etats-Unis, l'émotion qui les étreignait et qui était grande, ne leur laissait pas deviner la place extraordinaire que leur geste prendrait dans l'histoire.

Sur la grande table, les documents étaient posés, et Arthur Lee, qui ne simplifiait jamais rien, ne se lassait pas de les tourner et de les retourner pour voir s'ils étaient bien en règle, tandis qu'auprès du feu qui pétillait par cette soirée d'hiver, se chauffaient le docteur Franklin dont l'âge alourdissait un peu le corps de M. Conrad Gérard, dont la santé n'était pas bonne.

Vêtu d'un de ces beaux habits brodés qu'il aimait tant, M. Deane leur faisait les honneurs de son bureau, tandis que, du coin de l'œil, il considérait M. Lee dont chaque geste l'agaçait et en qui il voyait le mauvais génie de la Révolution d'Amérique. Au dehors, la bise sifflait, et dans le tumulte de la grande ville, se faufilaient les espions anglais. C'était pour les dépister que ces quatre hommes s'étaient rassemblés dans ce coin le plus bruyant, le plus élégant et le plus confus du Paris d'avant la Révolution. Les travaux de la place de la Concorde n'étaient point finis, on l'aménageait encore; l'hôtel de Coislin où ils étaient venait à peine d'être achevé et, dans la rue Royale, on en était encore à bâtir. Ils comptaient sur ce tumulte pour conserver le mystère de leur action. Pour complaire aux désirs de M. de Vergennes, ils avaient laissé leur carrosse le plus loin possible de la maison, au coin du quai; ils avaient évité d'amener avec eux des secrétaires ou des laquais, ils étaient entrés à pied; ils s'étaient installés à petit bruit et ils causaient à mi-voix. Il fallait à tout prix éviter que l'Angleterre connût ce traité avant que la flotte française fût prête et les navires de commerce français à l'abri. Sans quoi, elle eût pu saisir cette occasion pour ruiner tous les ports de France et surprendre les flottes françaises avant leur concentration.

Les mémoires d'Arthur Lee, les papiers de Deane et les lettres de Franklin sont d'accord sur ce point. Ce grand acte diplomatique, ce document qui devait changer l'histoire du monde et créer l'amitié si féconde dont nous sommes encore aujourd'hui les témoins eut ce commencement modeste, sérieux et intime. Il semblait que la meilleure garantie qu'on pût donner à cette alliance si importante, ait été la discrétion et la prudence.

Ainsi, à petit bruit, naquit sur la place de la Concorde, la plus grande alliance du 18e siècle. Nous la célébrons aujourd'hui,

et avec elle les quatre hommes qui surent mener à bonne fin cette négociation si délicate. La mort les a séparés de nous, ou plutôt elle a fixé à jamais leur mémoire sur cette place de la Concorde. En vérité, la mort les a unis à jamais. Deane, qui n'aimait par Lee, Lee qui suspectait Deane, et qui jalousait Franklin, Franklin, qui souvent était las des lubies de Lee et de la nonchalance de Deane, malgré eux sont unis, pour nous, par l'heure qu'ils passèrent dans cette pièce. Il y a dans le destin des hommes, quelque chose de supérieur à leur humeur, à leurs passions et à leurs volontés mêmes. Sur cette place qui a vu se succéder tant de joies et de souffrances, d'enthousiasmes et de colères, de créations et de destructions, dans cette année 1935, louons encore une fois ces quatre hommes, l'image glorieuse qu'ils nous laissent, la leçon précieuse qu'ils nous donnent et le groupe majestueux qu'ils forment, malgré eux-mêmes, au seuil de cette amitié franco-américaine qui nous réunit aujourd'hui encore.

De Bâle à Bayonne : Napoléon et Godoy

Par Hans Roger MADOL (1)

La conséquence naturelle du traité de Bâle, du 22 juillet 1795, — de ce traité qui avait rapporté à Manuel Godoy le beau titre de « Prince de la paix » et la permission royale de faire porter devant lui une figure de Janus, symbole de sagesse et de prévoyance, — fut la reprise des relations diplomatiques entre la République française et le royaume de Sa Majesté Catholique. Après la courte apparition d'un chargé d'affaires nommé Hermand, on vit arriver à Madrid le général qui commandait l'armée victorieuse de la République contre l'Espagne, Dominique Pérignon. En revêtant cette nouvelle charge, le général avait dû prêter le serment nécessaire : « Je jure d'être sincèrement dévoué à la république et de vouer à la royauté une haine éternelle ! »

Mais combien s'écarte de cette « haine éternelle de la royauté » le ton des discours que Pérignon, dès sa présentation et selon le cérémonial de la cour espagnole, eut à adresser au roi et à la reine et même aux enfants jusqu'au petit Francisco de Paula, qui n'avait que deux ans. Le petit prince qui, aux dires de tout le monde, était fils de Godoy et de la reine Marie-Louise d'Espagne, accourut, lors de cette cérémonie, vers l'ambassadeur et s'accrocha à ses jambes, en criant à plusieurs reprises : « Papa, papa ! ». Le fait que le petit prince savait si peu qui était son père contribua encore à accentuer le côté comique du spectacle. Le couple royal ne fut pourtant

(1) M. Madol, dont nos lecteurs connaissent la belle étude sur Ferdinand de Bulgarie, prépare un volume consacré à Godoy, qui doit être publié par la Librairie Plon, avec une préface de M. Jacques Bainville, de l'Académie Française. Il a bien voulu nous permettre d'en extraire le chapitre que l'on va lire.

aucunement choqué et ne perdit rien de sa dignité. Pérignon se contenta de dire : « Charmant ! »

Godoy, quoique tout puissant favori de la reine Marie-Louise, avait su pourtant conquérir la sympathie de Charles IV, son époux. Un rapport de Rohde, ministre de Prusse à Madrid, adressé par lui à son gouvernement, nous présente un tableau des journées de Godoy, alors le maître de l'Espagne.

Selon Rohde il se lève de bonne heure et s'entretient pendant plusieurs heures avec ses écuyers et les gens de sa maison. Vers 8 heures, il se rend au manège qui se trouve dans sa maison de campagne et où la reine vient régulièrement, chaque matin, vers 9 heures, pour le voir monter à cheval. Ce plaisir dure jusqu'à onze heures. Le roi a l'habitude d'y prendre part lorsqu'il revient de la chasse. A son retour, le favori trouve une foule de gens qui l'attendent pour lui parler des affaires. Il en termine avec tout ce monde dans un quart d'heure, afin de trouver le temps pour sa toilette, qui a lieu en présence d'une demi douzaine de dames de haut rang, cependant que quelques musiciens donnent un concert. Vers 1 heure, il revient au château royal où il a son cabinet et où il dort, et il y assiste au dîner de la reine en sa qualité de chambellan. Après le dîner, il descend dans son appartement, qui est juste au-dessous de celui de la reine, pour y dîner à son tour, seul, mais en présence de sa souveraine qui le vient joindre par un escalier dérobé lorsque le roi est déjà reparti pour la chasse. C'est dans ces rencontres secrètes qu'ils se mettent d'accord sur ce qu'ils veulent lui proposer. Vers 7 heures, Godoy se rend chez le roi pour faire son rapport; vers 8 heures, il redescend chez lui où l'antichambre est déjà remplie de 30 ou 40 femmes de tout rang et de toute classe qui l'assaillent de requêtes. Ces visites lui prennent au moins deux heures et c'est seulement de dix heures à minuit qu'il peut travailler avec le personnel de son cabinet. Rohde ajoute pourtant que, dans les affaires courantes, Godoy est d'une grande ponctualité, qu'il répond le jour même aux lettres qui ne peuvent supporter de délai; qu'il a de plus une compréhension extraordinairement facile et juste et, si sa dissipation ne lui permet pas de s'occuper longtemps d'une même affaire, il compense, en un certain sens,

par une grande sûreté d'esprit, les inconvénients qui en pourraient résulter.

Cette existence quasi-royale du favori, chargé déjà de la plupart des honneurs et des dignités dont pouvait disposer son maître, ne suffisait point pourtant à contenter ses goûts ni ses ambitions. Godoy s'était efforcé de sauver Louis XVI et les siens, et, en dernier lieu, de parvenir à épouser Marie-Thérèse, la future duchesse d'Angoulême. Et ce plan audacieux laissait percer son espoir de se voir un jour lui-même couronné.

Cette ambition, si proche sous ce rapport de celle qui agitait un peu plus tard Bonaparte, son cadet de deux ans, rend piquante la première rencontre des deux jeunes gens. Bonaparte, avec intérêt, avait suivi les brillantes étapes de la carrière de Godoy. Même, il lui avait rendu un éminent service, lorsque, au commencement de 1797, il fit, en Italie, intercepter une lettre du pape, adressée au grand inquisiteur d'Espagne, dans laquelle Pie VI l'encourageait à travailler à la chute de Godoy. Une copie en fut remise à celui-ci par les soins du général. Au lieu de briser la carrière du dictateur espagnol, Bonaparte préférait le conserver au pouvoir en vue de l'utiliser plus tard pour ses plans, sans doute déjà esquissés. Par un décret royal, Godoy fit aussitôt après, exiler le grand inquisiteur et les deux prélats qui le secondaient, avec ordre de se retirer dans les Etats de l'église. Ironiquement, il leur fit dire que leur devoir était de se rendre auprès du pape pour le consoler dans sa détresse présente.

Le général Bonaparte, préoccupé constamment de Malte qu'il regardait comme un point d'appui essentiel dans sa lutte contre l'Angleterre, songea à y trouver une brillante position pour Godoy. Il écrivait, le 26 mai 1797, aux Directeurs, que l'île de Malte était pour la France d'un intérêt extraordinaire. Le Grand Maître, était mourant et il semblait qu'un Allemand avait chance de lui succéder. Il croyait nécessaire la dépense de 500.000 ou 600.000 frs pour faire échouer cette candidature et donner cette dignité à un Espagnol. Il finissait en demandant s'il n'était pas possible de faire comprendre au prince de la Paix qu'il pourrait s'occuper de cette affaire importante.

Godoy appréciait fort l'offre dont on parlait pour lui de

la Grande-Maîtrise de Malte : il n'y voyait qu'un seul obstacle, mais grave : la nécessité du célibat et le vœu de chasteté. En outre, il demandait la permission de rester à la tête des affaires de l'Espagne.

Du côté de la France, un arrangement ne paraissait pas impossible. Il fut même question de la sécularisation de la Grande-Maîtrise et de sa transformation en souveraineté héréditaire au profit de Godoy.

Les idées du général Bonaparte et cette première esquisse d'une principauté à Malte laissent entrevoir déjà le goût de cette série resplendissante de royaumes qu'il créera plus tard, bien plus pour contenter des ambitions que pour consentir une part réelle du pouvoir. On estimait, d'ailleurs, du côté français, que les sommes nécessaires pour cet établissement à Malte devaient être financées par Godoy lui-même. Le projet malheureusement ne se réalisa pas. Le Grand Maître mourut subitement et, avant toute intervention possible, Hompesch, qui avait été jadis son page, lui succéda.

Pérignon, fidèle à son serment, s'était empressé de faire parvenir à Godoy un ordre reçu du Directoire et lui prescrivant, comme à tous les autres envoyés de la république, de renoncer au titre d' « Excellence » pour se contenter, à la place, de celui de citoyen. Dès lors il ne pouvait plus être question de lui parler à la troisième personne. Aussi, Godoy lui écrivait-il, aprés avoir été avisé de cet ordre que, comme la langue ne lui permettait pas de lui dire « vous » (Le « Usted » espagnol est une abréviation de « Votre Grace » et s'emploie en toute occasion pour le « vous »), il lui demandait « la permission de tutoyer Son Excellence ». Mais, Pérignon n'eut guère occasion de jouir de cette ironique proposition, puisque Godoy, en toute circonstance, persista à le traiter d'Excellence, ce que d'ailleurs, malgré les ordres de son gouvernement, l'ambassadeur ne refusa jamais.

Il est toujours curieux d'observer que le personnel diplomatique de tout pays est celui qui résiste le mieux aux modifications qu'un nouveau régime prétend apporter dans ses traditions et dans ses mœurs. Il est vrai que les diplomates français

qui, en 1797, pouvaient s'estimer quelque peu rétrogrades, par leurs manières d'être, ont pu avoir, vers 1800 la consolation de penser qu'ils avaient été plutôt précurseurs !

L'approche du régime impérial se marqua à Madrid par l'envoi de Lucien Bonaparte. Godoy, dans l'entre-temps, avait encore accru ses dignités. La reine Marie-Louise, jalouse de sa liaison avec une demoiselle Tudo, avait marié son favori à une nièce du roi, ce qui, d'ailleurs, n'avait pas empêché Godoy, le lendemain même de ses noces, de retourner à sa maîtresse. Mais on lui pardonnait tout. Quoique s'étant, pour un temps, retiré de la direction effective des affaires, Godoy avait su y introduire son cousin Cevallos, sous le nom duquel il entendait continuer à les diriger.

La réception que trouva Lucien Bonaparte à Madrid montre bien que l'on regardait déjà la famille du Premier Consul comme celle du monarque d'Europe le plus puissant. Lucien, alors jeune homme de vingt-cinq ans, — l'âge même auquel Godoy était parvenu à la toute-puissance, — malgré qu'il eût déjà occupé la charge considérable de ministre de l'intérieur de la République, fut enthousiasmé de l'accueil qu'il reçut de la famille royale d'Espagne. Il se vanta d'avoir pu rompre les barrières opposées par l'étiquette; il s'enorgueillit de preuves multiples de faveur, notamment de pouvoir être reçu en audience privée chaque fois qu'il en marquait le désir. En même temps, il témoigna de vives sympathies au Prince de la Paix. Il proclama que Godoy était d'une incontestable beauté et ne manquait nullement de dignité personnelle. Il ajoutait que, en dépit des calomnies de ses ennemis, les qualités intellectuelles étaient loin de lui faire défaut. Selon lui, Godoy, en ayant beaucoup servi les intérêts de ses amis, avait surtout récolté de l'ingratitude, comme il est de règle. Les lettres que le jeune ambassadeur adresse à Paris, aux affaires étrangères et à ses amis, sous l'impression nouvelle et très vive des splendeurs de la cour d'Espagne, célèbrent avec lyrisme l'élégance et le charme des femmes espagnoles, leur démarche, leurs mantilles qui voltigent, la finesse de leurs pieds et leurs volupteux parfums. Il fait la juste remarque, et s'en félicite, que la diplomatie ne le rend ni aveugle, ni insensible.

Bientôt, les aventures amoureuses de l'ambassadeur défraient la chronique, autant que le faisaient jadis les affaires de Pérignon. Celui-ci, profitant de l'immunité des courriers diplomatiques, — et d'un usage constant à son époque, — pratiquait la contrebande sur un large échelle. Les dames de la cour, se montrant entre elles des objets de luxe, souriaient en disant : « C'est de Pérignon. » Un courtisan, aussitôt, vantait son excellent tabac en ces termes : « Il est exquis; c'est de la boutique de l'ambassadeur ! »

Lucien, aux yeux du prince de la Paix, présentait cet avantage de lui ressembler en ne négligeant pourtant point, au milieu de ses amours, les affaires. Il réussit à accomplir, d'heureuse manière, une part considérable des missions qui lui avaient été confiées. La première était de décider l'Espagne à l'opération, depuis longtemps projetée contre le Portugal, resté dans une complète dépendance à l'égard de l'Angleterre et que l'on voulait obliger à fermer ses ports à cette puissance. Ceux-ci étaient, en effet, sur le continent, les plus importants points d'appui du principal adversaire de Napoléon. Le 29 janvier 1801, un traité fut conclu entre Lucien et Cevallos. Des conventions complémentaires le suivirent, le 13 février à Madrid et le 1er mars à Aranjuez. La cour d'Espagne se trouva extrêmement satisfaite de la création d'un royaume d'Etrurie pour le jeune duc de Parme, neveu et gendre du couple royal. Marie-Louise avait de tout temps désiré pour sa fille une couronne royale, même si ce royaume devait être le plus exigu du monde. Le Premier Consul n'avait rien eu de plus facile que de satisfaire ces vœux de Marie-Louise, dans lesquels il trouvait son profit.

Le traité entre la France et l'Espagne devait, en effet, ouvrir la voie à une expédition commune contre le Portugal. A Paris, pendant ce temps, on parlait du mariage de Lucien avec une infante espagnole. En réalité, une intrigue était en cours, pour faire épouser à Napoléon la troisième fille de Marie-Louise, l'infante Isabelle, dont on l'assurait, comme pour l'infant Francisco de Paula que le père était Godoy. Le favori avait soigneusement médité ce plan qui devait mettre aux côtés du tout-puissant personnage sa propre fille, et il fit tout pour le réaliser.

Lucien écrivait à son frère : « Le prince de la Paix m'a chargé de vous faire une ouverture confidentielle, et la reine, de son côté, m'a chargé de vous consulter sur l'établissement de sa fille, l'infante Isabelle... La reine, dans une conférence particulière, qui a duré plus d'une heure, m'a parlé de tous ses sentiments pour vous. A mon grand étonnement, elle a glissé dans la conversation cette phrase : « Ma confiance est telle que je ne veux pas disposer de ma fille Isabelle sans que votre frère en soit instruit et qu'il me donne un avis d'amitié. Isabelle devait être mariée en Portugal; je n'y pense plus. Il se présente aujourd'hui le fils héritier de Saxe (ou de Bavière, ma mémoire est incertaine entre ces deux électeurs). Je vous prie de demander de ma part à votre frère, s'il croit que cette alliance soit convenable. J'ai remercié de la confidence. Elle a ajouté : « Vous savez, Bonaparte, que c'est ma fille chérie. On ne peut pas être plus jolie, ni meilleure et je veux qu'elle soit heureuse. »

« J'ai promis de vous transmettre la demande de la reine et de lui communiquer, tout de suite, votre réponse. L'infante Isabelle a treize ans. Elle a été élevée par une baronne de Saint-Louis, française, et elle aime beaucoup les Français. Je n'ai pas cru devoir pousser plus loin cette explication; mais je crois que cette ouverture a pour but secret de découvrir s'il n'y a pas dans mon voyage quelque motif plus secret et plus personnel à vous.. Dans ce pays-ci, on est persuadé que vous allez bientôt ce qu'ils appellent terminer la Révolution et que tous vos bons procédés pour l'Espagne cachent l'arrière-pensée d'une alliance de gouvernement à gouvernement. On vous voit ici surtout depuis l'alliance avec la Russie comme le maître de l'Europe. La paix de l'église, annoncée ici, a lieu de vous donner le caractère de souverain, et on pressent l'avenir prochain pour s'assurer de plus en plus votre appui. Telle est votre position. Cette manière de voir est telle qu'on s'obstine à me regarder comme devant tôt ou tard gouverner, moi, la Cisalpine, et qu'à chaque conférence les ministres de Sa Majesté me parlent de la monarchie universelle... Le prince de la Paix est tellement pénétré de cette idée, qui lui fait voir en moi un chef d'Etat... que dans ses conférences d'épanchement sur les périls qu'il court à la

mort du roi et de la reine, il m'a dit souvent : « Vous me donnerez un asile » et que, malgré mon sourire de moquerie, il me le répète. »

« Il résulte de tout ceci que je suis persuadé que l'ouverture de la reine a pour but de voir si vous lui conseillez d'établir sa fille, ou si vous l'engagez à ne pas se presser, car elle m'a fort bien dit qu'elle n'a que treize ans, que ce n'était pas pressé, mais qu'elle voulait savoir le sentiment du Premier Consul sur un projet d'alliance qui n'existait encore qu'en simple projet, sans aucune proposition de part ni d'autre. »

« Telles sont, mon cher frère, les ouvertures que j'ai à vous faire et sur lesquelles j'attends quelques mots de vous. J'entendrai aussi votre silence... »

Napoléon, en effet, se tut. Dans ses mémoires, Mme de Rémusat prétend que ce fut soit par affection pour sa femme, soit par crainte des républicains dont il ne voulait pas éveiller les suspicions et qu'il ménageait encore.

Il n'était pas facile, en effet, pour Napoléon, de pouvoir préjuger avec exactitude l'impression que ferait un tel mariage sur les derniers républicains qui subsistaient. Sans cette incertitude, les avantages d'une telle union l'auraient peut-être emporté dès alors sur son attachement pour Joséphine. Cette alliance espagnole, au refus de laquelle sa modestie n'avait aucune part, lui eût, du moins évité le refus qu'il subit plus tard de la part de l'empereur Alexandre de Russie, lorsqu'il tenta d'obtenir une princesse de sa maison.

La préoccupation du Premier Consul était alors l'abaissement de l'Angleterre. Le gouvernement espagnol, sous la pression de Bonaparte et sur l'obligation résultant des traités récemment conclus, adressa au Portugal un ultimatum énergique. Le prince-régent de ce royaume, époux de la fille aînée de Charles IV et de Marie-Louise, refusa. Il comptait sur les Anglais et croyait pouvoir obtenir de ses adversaires, au cas où il se rendrait, des conditions plus douces. Il regarda les propositions qui lui étaient faites comme offensantes et ainsi la guerre devint inévitable.

Le régent n'avait jamais pensé que son beau-père s'y laisserait entraîner contre lui. Il ne soupçonnait pas encore que

les notes envoyées par le premier Consul à son allié équivalaient à des ordres. Et, il ne resta rien d'autre à Charles IV qu'à gémir auprès de Lucien Bonaparte, en lui disant : « Vois-tu, cher ambassadeur, n'est-ce pas un malheur d'être roi et de se voir obligé par la politique de faire la guerre à son propre enfant ? »

Les opérations militaires commencèrent le 16 mai 1801. Deux jours après, cette singulière campagne s'achevait avec l'entrée des troupes espagnoles au Portugal où elles ne trouvèrent aucune résistance. L'Angleterre avait complètement abandonné son allié. Godoy trouva là le moyen de conquérir, comme généralissime, ses premiers lauriers militaires. Ses soldats lui envoyèrent de Yelves des branches d'orangers qui donnèrent leur nom à la campagne. Il est de fait que Godoy pouvait se réjouir d'un succès si rapide que l'histoire universelle n'en présente que peu d'exemples. Le prince-régent envoya son ministre Pinto avec pleins pouvoirs pour conclure la paix. Lucien écrivait, de son côté, à Napoléon que le prince de la Paix avait voulu attaquer sans l'aide des troupes françaises et conserver celles-ci au cas de besoin, qu'il avait parfaitement réussi et ainsi épargné aux braves soldats de France quelques jours de fatigue.

Godoy jeta avec Pinto de Souza les bases d'un traité, heureux de pouvoir couronner d'une paix rapide cette facile campagne. Il se contenta de la cession de la forteresse d'Olivenza. Pour le reste, l'Espagne garantissait l'intégrité du Portugal.

Lucien Bonaparte aussi, vit là une occasion d'acquérir de la gloire et, par-dessus tout, des profits matériels. Mais, au moment même, où il voulait, au nom de la France, accéder au traité, il lui arriva de Paris des lettres inquiétantes. Le premier Consul posait de nouvelles conditions : la plus grande partie du Portugal devait rester occupée par les troupes. Les plans de Lucien se trouvaient d'un seul coup jetés bas. Sa situation, engagé comme il l'était, devait paraître tout à fait singulière, s'il tenait compte, tout à coup, des nouveaux ordres de son frère. Aussi d'abord, fit-il comme s'il ne comprenait pas. A ce moment même, la cour de Madrid faisait son entrée à Badajoz où la paix entre la France et le Portugal devait être

signée solennellement, le jour même où arriva cette lettre de Napoléon. Charles IV et Marie-Louise avaient prescrit toute une série de fêtes somptueuses, où leur Manuel et avec lui Lucien devaient être fêtés pour ces preuves nouvelles de génie militaire et politique. Au dernier instant, et alors que tous les yeux étaient fixés sur lui, Lucien ne pouvait plus reculer. Il signa donc et il écrivit à Napoléon, qu'il avait signé la veille. La réponse fut une philippique menaçante. Napoléon ne pense pas à ratifier le traité. Et, il fait à Lucien tous les reproches possibles. Il l'accuse notamment d'avoir laissé de côté le point le plus important pour la France, c'est-à-dire l'occupation des provinces portugaises. Une armée française doit se joindre aux troupes qui se trouvent déjà au Portugal.

A Madrid, on est indigné. Lucien cesse d'être reçu en audience privée et il croit partout s'entendre reprocher une trahison. Quel échec ! Il réclame désespérément son rappel qu'on ne lui accorde pourtant pas tout de suite. C'est le 10 décembre seulement qu'il peut quitter Madrid. Et seulement après la frontière passée, il se sent en sécurité. Le 20, il arrivait à Paris.

Lui et ses trésors ! Car les traités passés entre l'Espagne et lui, la création du royaume d'Etrurie et, par-dessus tout, la conclusion de la paix de Badajoz lui en avaient rapporté de toutes sortes. Le métier de diplomate était alors fort avantageux !

Il y avait d'abord vingt précieux tableaux qu'il avait eu la permission de choisir dans la collection royale. La famille Bonaparte, en effet, soucieuse d'objets d'autre valeur que les assignats, avait commencé d'en réunir. L'oncle, le cardinal Fesch, avait déjà une galerie énorme, mais, il est vrai, les œuvres signées de Rembrandt, Velasquez ou Murillo manquaient pour la plupart d'authenticité.

Avec les tableaux, Lucien rapportait des joyaux, dont les diamants valaient à eux seuls, suivant sa propre estimation, deux cent mille écus. Il y avait encore quelques petits sacs de diamants qui lui étaient au moins aussi précieux que les tableaux du Retiro, diamants qui toujours, selon lui-même, avaient peu d'apparence, mais n'en étaient pas moins de grande valeur. Il avoue avoir apprécié leur importance seulement après les avoir négociés à Amsterdam.

Tout son personnel d'ambassade, jusqu'à la bonne d'enfant de sa fille, tout le monde avait été gratifié de cadeaux. Et le général Leclerc, époux de sa sœur, la belle Pauline, lui écrivait de ne pas oublier d'en faire un à Paulette s'il concluait la paix, sans préjudice de celui qu'il lui ferait à lui-même et dont il ajoutait avoir grand besoin.

On rapporte que l'encadrement d'un portrait que Charles IV envoya à Lucien aurait compté pour cinq millions de diamants Sans doute était-ce ceux des petits sacs, si appréciés et rapportés, tandis que, le portrait lui-même avait peut-être été laissé.

Lucien avait écrit à son frère pour obtenir du Premier Consul un cadeau pour Godoy. Il demandait un portrait de Napoléon enrichi de diamants et espérait ainsi diminuer considérablement sa propre dette à l'égard de ses amis d'Espagne. Mais, Napoléon, tout à sa colère, répondit que le gouvernement français ne donnait de cadeaux que pour les traités de paix et d'alliance et que jamais il n'offrirait son portrait à un homme qui tenait son prédécesseur en prison et qui employait les procédés de l'inquisition. Enfin qu'il entendait se servir de sa personne, mais ne lui devoir que du mépris.

Du fait de ce refus, dont la morale peut paraître assez creuse, la situation de Lucien vis-à-vis des Espagnols était devenue très difficile. Il s'y ajoutait une certaine crainte de se voir contester tous les riches présents qu'on lui avait fait avant d'avoir pu quitter le sol de l'Espagne. Le retour à Paris eut lieu parmi toutes sortes de mesures de précaution et avec l'accompagnement de deux escadrons de cavalerie, chargés de rassurer les angoisses de Lucien sur ses richesses. Un des petits sacs de pierres précieuses se perdit pourtant, soit que Lucien, dans son ardeur à les compter à de fréquentes haltes, l'ait laissé tomber ou qu'il ait été détourné de quelque autre façon. On s'aperçut de cette perte étant encore en route et cela épouvanta si fort Lucien qu'il aima mieux atteindre au plus vite, avec ce qui lui restait, la frontière française que de tenter une recherche, peut-être vaine, de ce qui avait disparu. Une fois arrivé à Paris, Lucien envoya à Godoy — nous en trouvons le récit dans un rapport de Beurnonville — un homme de confiance,

chargé d'éclaircir si le portrait du roi, qu'il avait jadis reçu en cadeau, n'avait pas été doublé d'un portrait de la reine. Il ajoutait qu'il tenait l'un de ses secrétaires de légation d'alors comme parfaitement capable de s'être approprié ce précieux don.

Il n'est pas mauvais de rappeler que Pérignon lui-même, l'ennemi officiel de la royauté, avait accepté de Charles IV un portrait, suivant l'usage, enrichi de diamants.

Pour en achever avec l'ambassade de Lucien à Madrid, disons que ce n'est qu'après toutes sortes de difficultés et de nombreuses modifications que Napoléon consentit enfin à ratifier, le 29 septembre 1801, le traité de Badajoz. Mais combien nombreuses avaient été ces difficultés ! Godoy, d'abord, avait vivement protesté contre l'envoi annoncé de troupes françaises. Le premier consul avait répondu qu'il ne pouvait comprendre l'audace de Godoy qu'en regardant la famille royale d'Espagne comme lasse du trône et comme désireuse de participer au sort des autres Bourbons. C'était une parole bien dure et comme on n'en avait guère entendu à Madrid, même de la part des révolutionnaires. Et on n'avait guère pris au sérieux ceux-ci, alors que personne ne désirait se faire répéter de telles paroles de la part du Premier Consul. D'un seul coup, Napoléon abattait les cartes et montrait où l'on en était.

Gouvion Saint-Cyr avait succédé à Lucien comme envoyé de la République à la cour d'Espagne. Il eut le rôle ingrat de faire part, sur tous les tons, à Godoy, du mécontentement de Napoléon et le Talleyrand à son égard. L'un et l'autre n'avaient que des mots durs pour le « triste allié » et le favori méprisable dont la fortune était un scandale et dont la prodigieuse vanité, disait-on, empêchait tout.

Les protestations de Godoy contre les charges que Napoléon voulait, à titre d'allié, lui imposer, amenèrent le Premier Consul à adresser à Gouvion Saint-Cyr une lettre où il exprimait son désir de le voir informer leurs Majestés catholiques de son extrême mécontentement au sujet des actes absurdes et inconséquents du prince de la Paix. Il ajoutait que, au cours des derniers mois, celui-ci avait tout fait contre la France, envoyé des

notes offensantes et entrepris des démarches audacieuses. Il ordonnait enfin à son ambassadeur de dire, sans hésiter, à la reine et au prince de la Paix que, si cela continuait, un coup de tonnerre y mettrait fin.

Cette missive ne laissait rien à désirer quant à la clarté. Manifestement, Napoléon pensait utiliser à son profit la connaissance qu'il avait des intrigues de la cour de Madrid et de la liaison de la reine Marie-Louise avec Godoy pour faire de ce dernier un outil docile à sa politique. Il laissa cette épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête du favori pendant le cours entier des années qui suivirent, alors même que leur situation d'alliés lui donnait par intervalles plus de satisfaction. L'empereur réussit ainsi à l'obliger à signer la paix d'Amiens. Quand les hostilités eurent été reprises, il crut pouvoir aussi facilement le contraindre à rentrer dans la lutte contre l'Angleterre. Beurnonville qui le représentait alors à Madrid, devait user d'abord de tous les moyens aimables. Mais celui-ci crut s'apercevoir que des relations secrètes existaient entre Godoy et l'ambassadeur anglais, l'Angleterre essayant d'attirer l'Espagne dans son alliance pour la guerre à venir. Il lui parut un instant que Godoy se laissait tenter. Napoléon en ressentit quelque inquiétude : être détourné vers les Pyrénées eût été pour lui à ce moment au moins gênant.

Mais Godoy voulait par dessus tout la paix ! Il pensait sans doute à toutes les tristes expériences de sa carrière et se disait qu'entre les deux puissants adversaires qu'étaient la France et l'Angletrere, l'attente était pour lui le meilleur parti. La guerre ne pouvait apporter que des pertes à l'Espagne. Il n'y avait rien à gagner avec l'un ou l'autre des redoutables alliés qui s'offraient. Il ne pouvait être question que de choisir de deux maux le moindre. S'il fallait faire des sacrifices, il était préférable de les faire pour la paix et non pour la guerre.

Moins encore que contre l'Angleterre, l'Espagne n'était capable de combattre contre la France. Elle devait se regarder comme la vassale de sa voisine. Il ne restait donc rien autre à faire que de payer les énormes subventions que le traité d'alliance de San Ildefonso imposait à l'Espagne en cas de guerre.

Pour lui rappeler sa situation pénible, Godoy reçut le 16 août 1803 une de ces missives napoléoniennes, vrais coups de tonnerre, qui n'avaient jamais jusque-là manqué leur effet.

Charles IV avait adressé à Godoy une lettre qui devait être montrée à Beurnonville :

« Mon cher Manuel, je ne veux en aucun cas me brouiller avec le premier consul et je suis prêt à faire tous les sacrifices que mon honneur me consent et que les ressources et les intérêts de mon peuple me permettent, pour éviter une guerre avec la France. Puisque l'ambassadeur Beurnonville est autorisé à signer en secret une renonciation à l'aide que nous devons fournir, explique-toi avec lui, expose-lui notre situation et dis-lui, finalement, que je me confie à la bienveillante amitié du Premier Consul. Comme véritable allié, il n'exigera pas ce qui est injuste et son intention ne sera pas de me faire rompre ma parole d'honneur. Je me remets à ton zèle, mon cher Manuel, pour le reste et je suis persuadé que tu ne cesseras pas de penser à ma tranquillité et au bonheur de l'Espagne. »

Certes, Napoléon aurait renoncé aux subsides espagnols à condition d'une collaboration complète de l'armée et de la flotte d'outre-Pyrénées. Mais il ne fut nullement satisfait de l'offre d'une aide de deux millions que l'Espagne voulait fournir pour pouvoir conserver sa neutralité à l'égard de l'Angleterre. « C'est un piège de courtisan ! » s'écria-t-il. Il déclara qu'il fallait que le 7 septembre au plus tard, l'ambassadeur anglais à Madrid reçût son passeport. C'était donc à Godoy de décider la guerre pour ou contre la France.

Celui-ci s'était déjà trouvé dans la même impasse. A aucun prix, il ne voulait renouveler ses tristes expériences ni voir la guerre en Espagne. Le nom de « Prince de la Paix » qu'on lui avait donné, moins de dix ans auparavant, lui paraissait depuis longtemps une ironie. C'était une bien lourde charge. Il était las de la politique, il voulait s'en retirer et ne plus porter cette pesante responsabilité sur ses épaules.

Napoléon avait ajouté à son ultimatum que, si l'ambassadeur d'Angleterre ne recevait pas, le 7 septembre, ses passeports, ou si, par ailleurs, l'Espagne ne se montrait pas défé-

rente à ses ordres, une armée de 100.000 hommes y remplacerait son propre ambassadeur.

Le 1er septembre, Beurnonville, porteur des ordres du premier Consul, se fit annoncer chez Godoy.

« C'est donc un ordre ? » demanda Godoy. « Je vous déclare que Sa Majesté Catholique ne peut rien recevoir de tel ni de personne au monde; je ne peux donc accepter votre note ! »

« Je n'ai pas l'intention de vous obliger à quoi que ce fût, répliqua Beurnonville, — mais prenez garde qu'il y a, en ce moment, cinq cents personnes dans vos salons. Ou vous acceptez la note ou bien je les prends tous à témoin que je vous laisse ici un document d'une extrême importance, dont la communication au roi vous est confiée sous votre responsabilité personnelle. »

Godoy se vit donc forcé d'accepter la note. Et Beurnonville ajouta : « Sa Majesté est et sera à l'abri de toute critique, mais c'est sur vous, Prince, que retombera l'hostilité du peuple espagnol; vous êtes celui que l'on tiendra pour responsable de tout le malheur dans lequel il n'aura pas craint de jeter sa patrie celui qui, finalement, aux yeux de toute l'Europe, sera l'auteur volontaire et coupable de la guerre... »

« On veut donc me rendre impopulaire ? » demanda Godoy.

« Méfiez-vous, Prince — répondit l'ambassadeur français — méfiez-vous de la flatterie et d'une popularité artificielle ! De tous les courtisans qui vous demandent des faveurs, il n'en est pas un sur la sympathie duquel vous puissiez compter et qui ne devienne un agent de l'indignation publique le jour où le Premier Consul éclaircira le roi et vous fera ainsi perdre sa confiance ! »

Des larmes montèrent aux yeux du Prince de la Paix. Beurnonville ajouta : « Je reviendrai dans quarante-huit heures, vous aurez transmis au roi la note que je vous confie. Sa Majesté aura dû se décider sur vos conseils et j'ai une trop bonne opinion de votre caractère et de votre jugement pour ne pas espérer que vous me donnerez des nouvelles satisfaisantes. »

Le roi fut mis au courant des événements. Deux jours après, Godoy put montrer à l'ambassadeur une lettre que Charles IV lui avait écrite :

« J'ai lu, mon cher Manuel, disait le roi, l'avis que tu as reçu des mains de l'ambassadeur de France. Dis au général Beurnonville que j'ai déjà envoyé ma réponse au Premier Consul et que je n'y puis rien changer. Mes finances ne me permettent pas de faire les sacrifices que l'on me demande et je suis décidé de n'entrer dans aucune obligation que je ne puisse remplir. Conformément au texte du traité, l'ambassadeur a demandé l'exécution de la promesse de secours : elle sera exécutée; six de mes vaisseaux peuvent déjà partir. Toute autre disposition qui aurait pour but de me mettre en état de guerre avec qui que ce soit est contre mes désirs et contre les intérêts de mon peuple. La récolte de cette année a été mauvaise dans toute l'Espagne; j'attends des blés d'Afrique, j'en attends d'Amérique et si, à ce même moment, je déclarais la guerre à l'Angleterre, j'exposerais l'Espagne à l'horreur d'une famine. Je n'attends de la part du Premier Consul que ce qui est juste et équitable ! »

Godoy ajouta à cette déclaration du roi qu'il ne connaissait que son devoir et que la volonté du roi était la base de ses actes.

Beurnonville essaya, par tous les moyens de la dialectique, de changer le point de vue de Godoy : il en appela, mais inutilement à la vanité du favori qui lui était toujours apparue comme une porte ouverte pour ses désirs. Et même, dans ses tentatives pour obtenir la déclaration exigée par le Premier Consul, il alla jusqu'à lire à Godoy, ébahi, un passage de la dernière lettre de Talleyrand, ce qui, manifestement, excédait ses pouvoirs. C'était là un pas vraiment audacieux d'autant que cette fois Talleyrand s'était fortement écarté des « Mille tendresses » habituelles de ses lettres de jadis à Godoy. Le ministre écrivait à Beurnonville son espoir que, dans la quinzaine, l'ambassadeur ouvrirait les yeux du Prince, que celui-ci devait savoir que Bonaparte était l'homme le plus influençable et le plus tenace que Dieu ait jamais créé, et que le prince devait, alors qu'il en était temps encore, abandonner un système qui serait une cause de sa chute. Le Premier Consul reconnaîtrait bien la pureté des sentiments de Charles IV, mais provoquerait la vengeance du peuple sur le favori. Beurnon-

ville devait se hâter de le lui faire comprendre. Enfin, la nation espagnole était toute dévouée à son roi, mais fort indignée des détournements d'un favori dont l'on disait que la fortune était aussi grosse que la dette de l'état.

Tout cela était fort clair. Godoy ne voulut pourtant point céder. Beurnonville tenta encore, dans une conversation particulière avec le roi, d'arracher une acceptation en soulignant, d'un ton menaçant, le terme fixé par le premier Consul et qui expirait dans quelques jours. Il n'obtint rien. Le roi déclara que, dans une circonstance aussi importante, chaque démarche devait avoir lieu par écrit. Beurnonville revint plein d'imprécations contre Godoy et son entêtement. Dans ses rapports, il alla jusqu'à appeler le favori : « âme de boue ! »

Bonaparte fut indigné de cette conduite de Godoy qui ne voulait pas se laisser une seconde fois contraindre à la guerre. Mais, si, d'une part, rien n'eut lieu de ce qu'il avait souhaité, d'autre part, il n'avait aucun intérêt à réaliser sa menace d'envoyer en Espagne 100.000 hommes : elle avait surtout été de la rhétorique et c'est ainsi que le 7 septembre passa sans l'intervention annoncée.

Le 18 septembre seulement, Napoléon se décida à une démarche un peu singulière. Persuadé, comme d'ailleurs presque tout le monde, que Charles IV était le seul, à ne rien soupçonner de ses malheurs conjugaux et des infidélités de la reine, il voulut, en lui découvrant la liaison de celle-ci avec Godoy, en lui révélant ce « scandale », le détourner d'écouter les conseils du favori. Sa lettre, que l'ambassadeur eut l'ordre de transmettre, si Godoy se refusait plus longtemps à satisfaire aux exigences françaises, disait qu'il se sentait obligé d'ouvrir les yeux du roi pour lui montrer l'abîme où les intrigues anglaises avaient mis l'Espagne et son trône, que toute l'Europe était scandalisée de voir le prince de la Paix devenu le véritable roi d'Espagne contre lequel lui, Napoléon, devrait combattre. Il ajoutait que le résultat de la politique de Godoy serait la guerre contre la France et qu'il ne pouvait cacher au roi ce qui l'attendait. Dès que le prince de la Paix verrait le danger se déclarer il s'enfuirait à Londres avec ses énormes trésors et il abandonnerait le roi parmi la ruine de son peuple, de sa cou-

ronne et de sa dynastie. Enfin, si le roi demandait un moyen de salut, Bonaparte ne pouvait lui donner qu'un conseil par lequel sa sincère amitié lui criait : Que Votre Majesté remonte sur son trône et éloigne d'elle un homme qui, peu à peu, s'est emparé de tout le pouvoir royal et a conservé là toutes les bassesses de son caractère...

Puis — prétend-on — suivaient des détails sur le « scandale » de son palais, sur la honte de la reine et du favori, sur les vraies causes de l'élévation de celui-ci.

La lettre disait encore que, dans sa haute situation, Godoy n'avait pas dépouillé les mesquineries de son caractère et qu'il n'avait jamais montré un sentiment qui pût se concilier avec la gloire; que, dominé uniquement par sa insatiable soif de l'argent, il n'avait vécu que pour ses vices.

Herman, envoyé à Madrid pour soutenir Beurnonville, avait apporté les dernières instructions de Talleyrand : elles disaient que le caractère du prince lui devait être connu; qu'il ne pouvait ignorer rien de ce qui touchait à sa position; qu'il savait sur quoi reposait son crédit et combien sa puissance était entourée de jalousies, de désirs de vengeance et de haines; enfin que sa propre arrivée devait naturellement réveiller les espoirs que la perspective de la chute de Godoy avait déjà fait naître.

Et, de sa propre main, Talleyrand ajoutait encore qu'il serait aisé de bien faire pénétrer dans tous les esprits, combien il serait pénible d'avoir une armée française au cœur de l'Espagne parce que les basses passions d'un favori avaient agi comme un ferment de pourriture dans le gouvernement de ce pays. Il terminait enfin en soulignant que cette idée, que l'Espagne ne devait pas périr pour conserver un seul homme, ferait naître en telle quantité les plaintes, les effrois et les supplications que la chute du Prince de la Paix finirait par devenir une décision soudaine et volontaire du roi.

Godoy fut informé à temps de cette lettre. Malgré tout ce qui le menaçait, il ne voulut pas se résoudre à la guerre contre l'Angleterre. Il livra un combat désespéré contre Beurnonville, que soutenait maintenant l'envoyé spécial, Herman. Il usa de toutes les ruses et de tous les détours oratoires. Il insista sur

ce que, si l'on se butait à sa personne, il était prêt et à se retirer et à rentrer complètement dans la vie privée, au cas où cela pourrait donner la paix à l'Espagne. Tout cela ne servit à rien. On déclara, enfin, que rien ne pouvait retarder l'exécution de la volonté de Bonaparte.

Sa lettre parvint donc au roi : le premier Consul assumait ainsi le rôle de dénonciateur; mais Godoy sut parer le coup avec habileté. Sans doute n'avait-il pas tant à redouter de ces révélations au chef de l'état espagnol qu'on se l'était figuré de l'autre côté des Pyrénées, dans l'ignorance des idées et des habitudes de la cour d'Espagne.

Lors de l'audience solennelle où fut remise la lettre de Napoléon, la reine et Godoy étaient présents. Auparavant, d'ailleurs, Godoy s'était déjà rendu auprès du roi pour l'entretenir de ce qui allait se passer, et lui dire que lui, Godoy, savait bien qu'il s'agissait d'un ultimatum extrêmement violent, comme, du reste, on y était déjà accoutumé de la part de Napoléon.

Il ajouta qu'il y avait là une alternative extrêmement désagréable pour le roi, s'il prenait connaissance de la lettre : Rejeter les exigences de Bonaparte, c'était la perte de l'Espagne; les accepter, c'était déshonorer la couronne. Et il concluait que le roi devait accepter la lettre, mais ne pas la lire. Ne pas l'ouvrir, lui permettait de ne pas entrer dans les exigences que l'on y formulait, cependant que l'ambassadeur d'Espagne à Paris pourrait continuer son travail pour le maintien de la paix. La reine défendit ce plan qui enthousiasma Charles IV.

Beurnonville, lorsqu'il voulut remettre sa lettre, se trouva fort gêné par la présence de la reine. Charles IV répondit, au moment où il reçut le message, par quelques politesses : il se déclara prêt à tous les sacrifices possibles, mais nullement à celui de se séparer de son cher Manuel, et que l'on ne pouvait, en définitive, rien opposer à ce qu'il aimât un homme qui se conduisait bien et dont la présence était devenue pour lui une indispensable nécessité.

Beurnonville, qui avait reçu l'ordre de Talleyrand de se taire si Godoy assistait à l'audience et de ne pas parler devant cet homme « qui avait vendu à Badajoz la paix pour 8 millions », ne sut vraiment que répondre. Il perdit tout à fait sa présence

d'esprit lorsqu'il vit que Charles IV n'ouvrait même pas la lettre du Premier Consul et à ce geste ajoutait « qu'il était per« suadé que l'ambassadeur d'Espagne à Paris arrangerait tout ». Beurnonville se retira. L'étiquette de la cour l'obligea, alors qu'il eut préféré toute autre chose, à faire les compliments habituels que comportait la fin de l'audience de leurs Majestés Catholiques.

Tout cela n'empêcha que l'Espagne ne dût s'incliner une fois de plus devant la toute-puissance volonté de Bonaparte devenu empereur. Depuis quelque temps, Godoy avait à lutter à la cour même de Charles IV contre l'hostilité et les intrigues de l'infant-héritier Don Ferdinand. Il fallut, sur les ordres impérieux et renouvelés de l'empereur, hâter les préparatifs de la flotte espagnole. C'était là pour le favori le seul moyen de se ménager du moins l'appui impérial. Il obtint, en effet, quelques encouragements, que lui apportèrent des lettres où l'empereur, en le traitant de « cousin », lui exprimait sa confiance, son plaisir de le voir si énergique et l'assurance d'avoir oublié tout ce qu'on « avait voulu lui suggérer de défavorable à son égard ». Napoléon lui fit communiquer avec joie une lettre interceptée de Ferdinand où celui-ci déclarait qu'une demi-heure, après la mort de son père, Charles IV, le favori serait arrêté. Son seul salut était donc du côté de la France.

Mais le sacrifice fait par Godoy resta vain, la bataille de Trafalgar anéantit complètement la flotte espagnole. Les pertes que la France eut à subir dans cette occasion, furent bien vite oubliées dans la gloire éclatante d'Austerlitz... L'Espagne, elle, incapable désormais de s'assurer l'indispensable liaison par mer avec ses colonies d'Amérique, tomba dans la plus sombre décadence.

Godoy n'en reçut pas moins le Grand-Cordon de la Légion d'honneur. L'empereur lui reconnaissait encore quelques possibilités d'être utile à sa politique : il lui exprima son désir de lui donner des marques effectives de sa protection. Justement. le problème du Portugal venait de se poser à nouveau.

Entre temps, Napoléon avait disposé des territoires par lui conquis. Les Bourbons de Naples avaient été détrônés et Joseph Bonaparte était fait roi à leur place comme Eugène Beauhar-

nais, beau-fils de l'empereur, vice-roi d'Italie. Louis Bonaparte était roi de Hollande et Murat, beau-frère de Napoléon, avait reçu le grand-duché de Berg. Les sœurs de l'empereur avaient été gratifiées de principautés italiennes, si bien que partout les frères et sœurs de Napoléon, vassaux de l'empire français, pouvaient se regarder comme participants à la puissance mondiale de l'empereur. Tout le monde ne rêvait que trônes et couronnes !

Depuis longtemps, Godoy était à la recherche de quelque souveraineté qui lui permît de mettre à l'abri des attaques sa siuation exposée à tous les coups du sort. Les intrigues ne Ferdinand étaient pour lui un danger toujours plus menaçant. Les intentions de l'héritier du trône ne trouvaient qu'un appui trop favorable dans les mauvaises dispositions du peuple à son égard : celui-ci manifestait de plus en plus nettement ses espérances au sujet du futur gouvernement de Ferdinand, et cela, d'autant plus que la mauvaise situation intérieure du pays s'accusait davantage. La défaite de Trafalgar avait travaillé pour l'infant. Et Godoy était obligé de regarder sa vie comme devant être un danger au moment même où disparaîtrait Charles IV.

Le prince-régent de Portugal, Jean, qui dirigeait ce pays à cause de la folie de sa mère, avait obtenu, en tant que gendre de Charles IV et pour autant que cela pouvait dépendre de l'Espagne, des décisions favorables en maintes difficultés. Mais, le Portugal ne pouvait pas se dégager de l'influence anglaise. L'Angleterre avait réussi sans peine à se ménager dans ses ports d'importants points d'appui : car le Portugal était hors d'état de résister à la puissance navale britannique. Napoléon était donc revenu à sa décision d'une action définitive contre ce pays.

Le 16 janvier 1806, Godoy qui avait sur le Portugal ses vues personnelles, écrivait à Paris que le régent Jean était devenu fou comme sa mère. Deux princesses se disputaient la régence qu'il serait bien mieux, disait-il, au cas où l'empereur approuverait cette idée, de lui remettre à lui, Godoy. Napoléon répondit, le 6 février, dans une lettre adressée à Lacépède, chargé d'entretenir les relations secrètes entre l'empereur et le favori. Il y disait qu'il soutiendrait de toute son influence et au besoin

par les armes, tout ce que le prince de la Paix entreprendraient contre le Portugal. Il se déclarait prêt à entrer dans tous les engagements que Godoy jugerait nécessaires pour cela et à les soutenir.

C'était presque plus que Godoy, ne pouvait attendre. Il fut au comble du bonheur et répondit aussitôt, le 20 février, par toutes sortes de protestations de reconnaissance, de flatteries et de louanges : « Ma sécurité repose sur la protection de l'Empereur. Il peut m'arriver un malheur, la mort de mes souverains, je suis obligé, avant cet horrible moment, de m'assurer une existence à l'abri de toutes attaques. Je suis prêt à me faire l'objet de la bonté de Votre Majesté Impériale et de sa bienveillance, et, si cela peut répondre à ses vues, a être un des éléments du grand système politique qui doit assurer au monde la liberté des mers et la paix à l'Europe. Tout ce que proposera Votre Majesté sera accepté par nos souverains. « Charles IV, et Marie-Louise soutenaient, en effet, les plans de leur cher Manuel. En même temps que sa lettre, des requêtes du couple royal parvinrent à Napoléon.

Toutes ces lettres, l'empereur ne les trouva pas suffisamment claires. Godoy devait dire ouvertement ce qu'il voulait. Izquierdo, naturaliste espagnol, confident de Godoy et son agent auprès de Lacépède, fut chargé de l'en informer et ajouta pour l'encourager, des paroles de Napoléon « qui tenait, disait-il, Godoy pour une nature souveraine, capable de grandes choses, et l'un des plus extraordinaires personnages du siècle » !

De la correspondance échangée entre Godoy et Izquierdo, il ressort, que, en dehors d'une régence envisagée, l'on examina tous les degrés de souveraineté plus ou moins élevés, depuis infant, prince souverain jusqu'à la dignité royale.

« Votre Excellence, écrivait Izquierdo, est maintenant comme César au bord du Rubicon. Ou vous devez abandonner la situation présente et oser passer le passage, ou bien vous devez renoncer à tout. L'empereur ne marquera pas deux fois sa bonne volonté ! »

Alors Godoy poussa activement les conférences avec Charles IV et Marie-Louise. Tandis que les circonstances à l'intérieur du pays devenaient de plus en plus tristes, des requêtes

en vue d'obtenir de brillantes dignités filaient vers Paris. Godoy voulait, soutenu par une armée française conquérir le Portugal, pour détruire définitivement l'influence de l'Angleterre et ses points d'appui sur le continent. Et alors, ou bien la régence du pays conquis pourrait lui être remise ou bien le Portugal serait divisé en deux parties. L'une d'elles serait attribuée en souveraineté à l'infant François de Paule (fils de Godoy) et l'autre à lui-même. Plusieurs autres projets furent aussi proposés d'après lesquels le second fils de Charles IV, Don Carlos, devenu si célèbre plus tard, devait recevoir une petite partie du Portugal. Puis venaient des projets et des dispositions sur les possessions portugaises d'Amérique.

Napoléon montrait alors à l'endroit de Godoy la plus complète bonne volonté. Il est difficile de savoir, s'il faisait réellement entrer dans ses plans de domination de l'Europe un tel partage du royaume Portugais, ou s'il ne l'envisageait que comme un règlement provisoire destiné à servir momentanément ses intérêts. Peut-être cherchait-il surtout en soutenant Godoy à rendre plus aiguë l'opposition existant entre le parti du dictateur et celui de l'héritier du trône, opposition qui devait lui faciliter plus tard la mise à l'écart de l'un et de l'autre. Pas plus que ses menaces et ses injures de 1801, ses louanges de 1806 n'étaient sincères. Il ne s'agissait que d'atteindre par elles un but bien précis.

La réponse de l'empereur aux propositions de Godoy montrait cependant, au milieu des formules aimables, le petit bout de l'oreille. Napoléon voulait faire d'une seule pierre deux coups. Son projet à lui se fondait sur l'intention de donner une partie du Portugal au roi d'Etrurie en dédommagement de son royaume qu'il serait obligé de céder, parce que, en Italie, ce « roi était entouré d'ennemis et d'adversaires ». L'autre partie du Portugal, également érigée en royauté, serait pour Godoy : le prince-régent devait émigrer au Brésil. De plus, l'empereur voulait pour lui-même une bande de territoire espagnol dans le Guipuzcoa, à la frontière pyrénéenne de Saint-Sébastien.

C'est au début de juin que les lignes générales du projet furent arrêtées entre Duroc et Izquierdo; Godoy en fut informé par celui-ci avec cet avertissement que l'empereur avait

fait hâter l'affaire par Talleyrand. Les ordres aux troupes françaises pour une campagne en Portugal étaient partis, le côté financier de l'entreprise avait été mis au point et Godoy ne pouvait plus douter qu'il serait bientôt roi en Portugal avec le titre qu'on lui avait promis de roi des Algarves. Pourtant ni lui, ni Charles IV ne pouvaient se résoudre à céder une parcelle du sol espagnol. Le détrônement du roi d'Etrurie, que l'on envisageait, ne pouvait pas non plus réjouir la famille royale d'Espagne qui pour acquérir, quelques années auparavant, ce titre royal à ses plus proches parents, avait dû faire tant de sacrifices.

Concerté avec Talleyrand, un dernier projet de Napoléon fut transmis le 15 juin à Madrid. Usant du vieux moyen si efficace de contenter par l'éclat extérieur ceux qui devaient se résigner à de gros sacrifices, l'empereur s'adressait à la vanité nationale de l'Espagne, en proposant les conditions suivantes : le Portugal serait coupé en deux parties, l'une serait attribuée au roi d'Etrurie, l'autre à Godoy et le roi d'Espagne, de son côté, pourrait prendre le titre d'Empereur des Indes.

Sur cette base tout sembla se développer brillamment. Izquierdo triompha de sa propre habileté et du succès des négociations. Il put même répéter les paroles que l'empereur avait chargé Talleyrand de lui transmettre : « Vous aimez le prince de la Paix, faites obtenir à votre ami une couronne et donnez à votre roi et à votre patrie une puissance durable ! Que pouvez-vous désirer le plus ? » Godoy qui, en outre, projetait le mariage de la fille que Marie-Thérèse de Bourbon, son épouse, lui avait donnée quelques années auparavant, avec le jeune roi d'Etrurie, âgé de cinq ans, était extrêmement satisfait. Dès qu'il eût reçu le message de l'empereur, il envoya un courrier à Izquierdo pour déclarer qu'il était prêt à conclure. Mais une pénible surprise l'attendait. La conclusion de l'accord fut remise de jour en jour. L'empereur, c'était du moins ce qu'on pouvait savoir, ne paraissait plus penser aux affaires hispano-portugaises, du moins en ce qu'elles concernaient Godoy. Rien ne put le décider à renouer la trame de la négociation interrompue. Il fallut se résigner à prendre patience.

Résumons la fin de cette négociation. Il devait y avoir encore

bien des hauts et des bas dans les espoirs de Godoy. Le 27 octobre 1807, un accord fut enfin signé à Fontainebleau entre les agents de Napoléon et ceux du prince de la Paix au sujet du Portugal, assurant au dictateur espagnol une principauté héréditaire.

Le Portugal fut conquis. Mais personne ne parla plus du trône de Godoy. Une puissante armée impériale entra en Espagne, en amie ou en ennemie, on ne le savait. On ouvrit à ces troupes les frontières, les routes et les places fortes, comme à de véritables alliés, mais, néanmoins, dans tous les cœurs, la méfiance grandissait. Sa facilité à prévoir et son pessimisme trop fondé n'épargnèrent pas à Godoy une chute devenue fatale. Il ne lui fut donné de reparaître sur la scène politique que pendant un court moment : celui où pour la première fois. à Bayonne, il se trouva en présence de l'empereur. Le jeu de Napoléon avait réussi. Par un coup de traîtrise trop habile, il détruirait la royauté espagnole, forçant le père et le fils à des abdications successives, dont finalement lui seul profita, mais, comme on le sait, pour son malheur.

HANS ROGER MADOL.

L'Ultimatum de Talleyrand (1805) (1)

Le 12 août 1805, Napoléon décida de remplacer la guerre maritime par la guerre continentale et dirigea la Grande Armée de Boulogne vers le Danube. Le 16, il l'annonçait à Talleyrand : « Mon parti est pris ; je veux attaquer l'Autriche avant le mois de novembre prochain pour faire face aux Russes. » Toutefois il lui recommandait de graduer ses notes à l'Autriche afin de lui permettre encore de désarmer. Il s'efforçait de l'éblouir : « Vous savez qu'il est assez dans mes principes de suivre la marche que tiennent les poètes pour arriver au développement d'une action dramatique, car ce qui est brusque ne porte pas à vrai. »

Le ministre de Prusse à Paris, Lucchesini, dont les relations avec Talleyrand étaient fort intimes, nous fait connaître ses sentiments sur la nouvelle guerre : « M. de Talleyrand est au désespoir, écrit-il à son gouvernement, et s'il avait pu, s'il pouvait encore, ou en empêcher l'éclat, ou en arrêter promptement le cours, avant que le succès ou les défaites excitassent l'ambition ou forçassent l'honneur à la continuer, il compterait cette circonstance comme la plus glorieuse de son ministère (2). »

Le 26 septembre, Talleyrand reçut de Napoléon l'ordre de le rejoindre à Strasbourg pour être prêt à suivre le quartier général selon les circonstances. Il devait le suivre jusqu'à Tilsitt, c'est-à-dire pendant deux ans, avec un manque de confort qui n'était pas dans ses habitudes et en regrettant fort ses douces soirées chez Mmes de Laval et de Vaudémont.

Le 1er octobre, au moment de quitter Strasbourg, Napoléon

(1) Notre collaborateur M. Emile Dard va faire paraître prochainement à la Librairie Plon un volume sur *Napoléon et Talleyrand*. Il a bien voulu en détacher pour nous un chapitre dont nos lecteurs ont ainsi la primeur et dont ils apprécieront certainement l'extrême intérêt.

(2) Bailleu. II, 334 (14 septembre 1805).

parut ému jusqu'aux larmes. Il embrassa Joséphine, puis Talleyrand, les serrant ensemble contre lui devant M. de Rémusat, en disant : « Il est pourtant bien pénible de quitter les deux personnes qu'on aime le mieux. » Ne pouvant plus maîtriser ses sentiments, il tomba par terre, gémissant, bavant, et eut une violente attaque de nerfs. Rémusat lui fit boire de l'eau de fleur d'oranger ; Talleyrand l'inonda d'eau de Cologne. Une demi-heure après, il partait pour l'Allemagne en recommandant le secret sur cette scène étrange (1).

On a souvent reproché à Talleyrand d'avoir manqué du courage nécessaire pour opposer franchement ses vues de modération à la politique d'orgueil et de violence pratiquée par l'Empereur. Pour qu'un tel reproche fût fondé, il faudrait avoir eu connaissance de ses longs entretiens avec Napoléon. Or ces entretiens, où les deux interlocuteurs durent se livrer le fond de leur pensée, nous sont restés inconnus. Nous n'en possédons que de pâles reflets soit dans les paroles échappées à la colère de l'un, soit dans les mémoires souvent mensongers de l'autre, soit par les rapports de tiers qui n'y ont pas assisté. Ce que nous savons, c'est que les deux hommes, après une période d'entente et d'intimité, se heurtèrent, se blessèrent et entrèrent l'un envers l'autre dans un état de sourde hostilité qui aboutira d'un côté aux outrages, de l'autre à la trahison.

Il est certain que Talleyrand, qu'il n'était pas facile d'intimider, tout en gardant les formes du courtisan, ne dissimula pas son opinion. Il était impossible d'aller plus loin avec l'Empereur et tout moyen d'opposition publique manquait sous son gouvernement. Il ne restait que la retraite qui eût ressemblé à la rébellion et risquait d'être châtiée comme telle. D'ailleurs Talleyrand estimait que le régime impérial était, pour une grande part, son ouvrage, qu'il lui appartenait d'en maintenir la direction et que, dans la carence de la légitimité, un Périgord avait bien autant de droit qu'un Bonaparte d'influer sur les destinées de la France. Talleyrand était resté jusque-là fidèle à l'empereur et les arrière-pensées qu'il nourrissait ne l'avaient encore entraîné à aucun acte qu'on puisse avec certitude qualifier de félonie contre le souverain dont il était le ministre.

(1) TALLEYRAND, *Mémoires*, I, 295. — Mme DE RÉMUSAT, III, 61. Les deux récits sont presque identiques. Mais Mme de Rémusat place l'incident par erreur au début de la campagne de 1806.

C'est alors qu'il se résolut à une démarche à laquelle les historiens n'ont pas donné l'importance qu'elle mérite et que Talleyrand lui-même oublia presque dans la suite, devenu indifférent à ce qui n'avait pas réussi. Cette démarche ne fut pas connue des contemporains. Dans nos mœurs politiques elle paraîtrait toute naturelle, mais, sous Napoléon, ce fut sans doute un cas unique.

Talleyrand présenta à l'Empereur un plan de politique bien défini, non comme d'autres ont pu le faire, dans une conversation, mais par un rapport officiel. En s'érigeant en conseiller, il se posait en égal, et risquait de blesser l'Empereur, peut-être de se l'aliéner à jamais. Dans sa pensée, ce conseil constituait un ultimatum et c'est de son rejet qu'il faut dater sa résolution secrète d'abandonner la fortune de Napoléon dès qu'il en trouverait l'occasion.

Ce plan politique est daté du 17 octobre 1805, au lendemain de la victoire d'Elchingen, qui est du 14, à la veille de la capitulation d'Ulm, qui est du 18, Talleyrand s'y place dans la seule hypothèse possible, celle d'une victoire complète sur l'Autriche. Il fallait un certain courage pour dicter la paix à un souverain qui marchait de victoire en victoire. Il fallait une rare clairvoyance et une sagesse profonde pour parler de modération à un pareil moment et, seul en France, prévoir froidement l'avenir en résistant à l'entraînement magnifique et glorieux du présent. Avec quelle habileté, quelle prudence, quelle modestie et quelle hauteur de vues en même temps, il introduit ses conseils:

« Sire,

« Dans l'éloignement où je suis de Votre Majesté, ma plus douce ou plutôt mon unique consolation est de me rapprocher d'elle, autant qu'il est en moi, par le souvenir et par la prévoyance. Le passé m'explique le présent et ce qu'a fait Votre Majesté me devient un présage de ce qu'elle doit faire ; car, tandis que les déterminations des hommes ordinaires varient sans cesse, celles de Votre Majesté, prenant leur source dans sa magnanimité naturelle, sont dans les mêmes circonstances, irrévocablement les mêmes.

« Lorsque Votre Majesté quitta Strasbourg, une seule chose tempérait mes regrets. C'était la certitude qu'elle marchait à la victoire. A peine quelques jours se sont écoulés, à peine Votre

Majesté a-t-elle rencontré l'ennemi et déjà elle a vaincu. Mais, quand le vulgaire ne voit dans le succès de Votre Majesté que ces succès mêmes, ceux qui songent qu'après les mémorables campagnes de l'an IV et de l'an V, au 18 brumaire, après la journée de Marengo, et en d'autres circonstances non moins solennelles, Votre Majesté n'a profité de ses triomphes que pour offrir la paix à ses ennemis, ceux qui savent qu'elle ne considère chaque victoire que comme un gage de la paix après laquelle elle soupire, ne doutent point, qu'après avoir remporté dans cette guerre des avantages signalés sur l'Autriche, elle ne cède encore au noble penchant de sa grande âme.

« Il ne m'appartient point de rechercher quel était le meilleur système de guerre : Votre Majesté le révèle en ce moment à ses ennemis et à l'Europe étonnée. Mais, voulant pouvoir lui offrir un tribut de mon zèle, j'ai médité sur la paix future, objet qui, étant dans l'ordre de mes fonctions, a de plus un attrait particulier pour moi, parce qu'il se lie plus étroitement au bonheur de Votre Majesté (1). »

Parler à l'Empereur de sa magnanimité, du noble penchant de sa grande âme pour la paix, n'était-ce pas, suivant un conseil de Napoléon lui-même, « supposer à autrui les sentiments qu'on veut lui inspirer » ? Déclarer que la conclusion de la paix était liée au bonheur de l'Empereur, n'était-ce pas un sévère avertissement ?

Les pages qui suivent cet habile début sont un chef-d'œuvre de clarté, d'aisance et de profondeur, un modèle jamais égalé du style diplomatique qui tend de nos jours à devenir un véritable galimatias. Ni sentimentalité, ni rhétorique, ni vague philosophie, mais des arguments courts, pressants, tendant tous au but ; tous les mots chargés de sens et pas un mot de trop. La profondeur dans l'aisance. Selon l'expression d'Albert Sorel, c'est Voltaire diplomate, mais avec une vigueur qui témoigne d'une forte conviction. Il faut placer ces pages près des célèbres instructions pour le congrès de Vienne.

Quelques jours avant, Talleyrand écrivait à d'Hauterive : « Voici ce que je voudrais faire des succès de l'Empereur. Je les suppose grands. Je voudrais que l'Empereur, le lendemain

---

(1) BERTRAND, 156 et suiv. Le texte entier du projet suit la lettre.

d'une grande victoire qui ne me paraît plus douteuse, dit au prince Charles : « Vous voilà aux abois, je ne veux pas abuser « de mes victoires. J'ai voulu la paix, et, ce qui le prouve, c'est « que je la veux encore aujourd'hui. Les conditions d'un arran- « gement ne peuvent plus être les mêmes que celles que je vous « aurais proposées il y a deux mois. Venise sera indépendante « et ne sera réunie ni à l'Italie ni à l'Autriche. J'abandonne la « couronne d'Italie comme je l'ai promis. La Souabe, qui est « un éternel sujet de discorde entre l'électeur de Bavière et « vous, sera réunie à la Bavière ou à tel autre prince. Je vous « aiderai pour vous emparer de la Moldavie et de la Valachie. « A ces conditions, je ferai avec vous un traité offensif et dé- « fensif, et toute idée d'alliance avec la Prusse ira au diable. « Voulez-vous cela dans vingt-quatre heures ? J'y consens. Si- « non, craignez les chances qui appartiennent presque de droit « à une armée victorieuse. » Voilà mon rêve de ce soir. Mille amitiés (1). »

A la veille d'Austerlitz, la solution que propose Talleyrand au problème de la paix « comme la plus durable que la raison permette d'espérer », c'est l'alliance autrichienne de l'ancienne monarchie qui dura de 1756 à 1792. Pour sceller cette alliance, qu'il estimait plus efficace que celle de la Prusse, il proposait d'abord de séparer la France de l'Autriche par la constitution d'Etats tampons en Vénétie, en Souabe ou au Tyrol. Pour dé- dommager largement l'Autriche de ses pertes en Italie et en Allemagne, et la réconcilier définitivement avec la France, on lui attribuerait la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie, une partie de la Bulgarie, le Danube, une partie des côtes de la mer Noire. Ainsi, n'ayant plus de rivalité avec la France en Italie ni en Allemagne, l'Autriche serait aisément détachée de l'Angleterre. Elle s'opposerait forcément à la Russie en lui barrant le chemin de Constantinople. « L'Autriche, ennemie naturelle des Russes, aura pour alliée naturelle la France. » Enfin les Russes eux-mêmes « comprimés dans leurs déserts, porteront leur inquiétude et leurs efforts vers le Midi de l'Asie, où le cours des événements les mettra en présence et en opposition avec les An-

(1) *Archives des Affaires étrangères* : Talleyrand à d'Hauterive, 11 octobre 1805.

glais aujourd'hui leurs alliés. Ainsi aura été complètement résolu le problème de la paix la plus durable que la raison puisse permettre d'espérer. »

Dans l'ardeur sincère qu'il mettait à défendre la cause de la paix, Talleyrand faisait preuve d'une grande imagination politique. La guerre au cœur de l'Europe lui paraissant sans issue pour la France, il en transportait le terrain en Orient et dans les Indes pour y créer des rivalités nouvelles dont la France pourrait jouer et profiter contre l'Angleterre. Il décongestionnait l'Europe en quelque sorte pour y laisser le champ libre à la France dans la mesure qui lui semblait possible. Ses vues auraient été parfaitement réalisables si la peur et la haine de Napoléon n'avaient pas dominé tous les sentiments de l'Europe et en particulier ceux de l'Autriche.

Lancer l'Autriche vers l'Orient, lui révéler sa vocation orientale n'était nullement chimérique après Austerlitz, puisque ce plan fut réalisé par Bismarck après Sadowa. Il aboutit en fin de compte au conflit autro-russe de 1914. Lancer la Russie vers les Indes contre l'Angleterre, c'était engager la lutte de « l'éléphant contre la baleine », également prédite par Bismarck et que la politique soviétique a envisagée de nos jours. Talleyrand eut à cet instant plus d'avenir dans l'esprit que Napoléon; mais si ses idées furent plus tard reprises par Bismarck, ce ne fut plus, comme en 1805, à l'avantage de la France, mais contre elle.

Pour pénétrer toute la pensée de Talleyrand et mesurer l'effet que son rapport du 17 octobre dut produire sur Napoléon, il convient de relire avec soin le projet de traité qui l'accompagnait. On n'a pas encore remarqué jusqu'ici qu'il y introduisait dans les articles 2 et 3, sans le dire dans le rapport et en quelque sorte par surprise, une stipulation d'une importance capitale :

ART. 2. — Les limites de la France sont, depuis la Hollande jusqu'à Bâle, le thalweg du Rhin, depuis Bâle jusqu'aux Alpes ses limites actuelles, et, en Italie, celles qui la séparent maintenant du royaume d'Italie, des Etats du pape et de l'Etrurie.

Sa Majesté l'Empereur des Français s'engage pour lui, ses héritiers et ses successeurs à ne rien acquérir par voie d'achat,

d'échange, de donation et de réunion, ni par aucune voie semblable quelconque au delà des limites susdites.

Art. 3. — Immédiatement après les ratifications les couronnes de France et d'Italie seront séparées à perpétuité et S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche promet de reconnaître comme roi d'Italie le successeur que S. M. l'Empereur des Français se sera donné, conformément aux constitutions du royaume.

L'article 4, en quelque sorte complémentaire, déterminait également les limites de l'Autriche privée des territoires vénitiens, de la Souabe et du Tyrol et stipulait que l'Autriche s'engageait comme la France à ne rien acquérir au delà de ces limites nouvelles.

Ainsi, par les articles 2 et 3, la France déclarait non seulement devant l'Autriche, mais devant l'Europe que l'ère des conquêtes était pour elle désormais close. Elle renonçait pour toujours au royaume d'Italie dont Napoléon venait de poser la couronne sur sa tête. C'était l'abandon du projet du grand Empire d'Occident, déjà décidé dans l'esprit de Napoléon, et qui devait lui être fatal. La France se renfermait pour toujours dans sa limite naturelle du Rhin telle que la Révolution la lui avait donnée. Elle conservait, il est vrai, en Italie, Gênes et le Piémont, annexés par le Premier Consul et dont Talleyrand n'osait, pour cette raison, demander l'abandon, mais l'Empereur s'engageait pour lui et pour ses successeurs à ne rien acquérir au delà. Un tel engagement, imposé à soi-même par le vainqueur et mettant fin à ces guerres de conquêtes que l'Europe reprochait à la Révolution comme à Napoléon, rendait possible l'acceptation par l'Autriche des propositions qui lui étaient faites. Il aurait eu un grand retentissement et sans doute un effet utile (1). Il eût, en tout cas, témoigné dans le gouvernement de la France d'un esprit nouveau, celui de Talleyrand. Pour l'Europe, c'était là l'essentiel, car le crédit repose sur la confiance.

Dans ce projet de pacification générale, Talleyrand n'a pas fait la moindre allusion à la nécessité de concessions éventuelles à l'Angleterre du côté d'Anvers et de la Belgique. Ce n'était pas

(1) Dans un de ses derniers ouvrages : *Napoléon* (Dunod, 1935), M. Louis Madelin parlant de la solution proposée par Talleyrand à l'Empereur, écrit, p. 332 : « Il est possible qu'adoptée par celui-ci, elle eût orienté l'Europe vers une paix durable. »

seulement par convenance. Les frontières de la France sur le Rhin lui semblaient, comme à tous les Français, intangibles. Il ne se laisse nullement deviner, ainsi que l'a pensé Albert Sorel, comme un partisan des *anciennes limites*. C'est dans l'union des couronnes de France et d'Italie, fondement du futur Empire d'Occident, qu'il discernait le véritable obstacle à la paix. C'est dans la politique de Bonaparte en Italie, dès 1797, politique dépassant le Rhin et plus ou moins acceptée par le Directoire, qu'il apercevait l'erreur initiale, qui souleva contre nous les colères de l'Europe et rejeta le continent vers l'Angleterre (1).

C'était donc tout un programme constructif que Talleyrand proposait à l'Empereur dans son projet de traité. C'était aussi une critique audacieuse et sévère du système de conquêtes et d'empiétements perpétuels qui rendait toute conciliation impossible avec l'Europe et que Talleyrand avait dénoncé dès 1792. Après avoir exposé son plan avec autant de tact que de clarté, il s'efforçait encore en terminant de désarmer l'opposition qu'il prévoyait chez l'Empereur par d'habiles et délicates flatteries :

« J'ai regardé comme un devoir de soumettre ce travail à Votre Majesté. J'ai à m'excuser auprès d'Elle de ne le lui présenter qu'ébauché ; mais il suffit d'indiquer à Votre Majesté ce qu'il faut longuement développer aux autres et, d'ailleurs, j'aurais besoin, pour exposer ma théorie, de plus de temps que Votre Majesté n'en met à gagner des batailles et à soumettre des pays. »

Il y avait bien quelque orgueil dans cette humilité affectée. Aussi Napoléon dut-il en être choqué, quand le rapport lui parvint dans l'ivresse de la victoire. D'après Talleyrand, un conseil spécial fut tenu par l'Empereur à Munich pour examiner le rapport du 17 octobre. Talleyrand y prit part. Mais l'Empereur, dit-il, dans ses *Mémoires*, ne pensait qu'à « marcher sur Vienne, courir à de nouveaux succès et dater ses décrets du palais impérial de Schœnbrünn. »

Le 20 novembre, Talleyrand était à Vienne : « Je trouve que l'Empereur est bien loin, écrivait-il à d'Hauterive, il est à près de quarante lieues de Vienne ; il me semble qu'il faudrait en finir. » En lui annonçant le 3 décembre sa victoire à Austerlitz,

(1) M. Raymond Guyot, dans sa remarquable étude sur le *Directoire et la Paix de l'Europe* (Alcan, 1911), a mis en lumière ce point de vue capital.

l'Empereur lui écrivit que la bataille ayant été perdue par l'Autriche, les conditions de la paix ne pouvaient plus être les mêmes qu'avant le combat. Ce point de vue fut toujours le sien ; une victoire militaire donnait des droits au vainqueur ; mais ces droits n'appartiennent qu'à la victoire définitive qu'il ne connut jamais.

Le 5 décembre, Talleyrand lui répondit ; ce fut pour lui faire entendre avec de nouveaux arguments, avec un courage et une conviction qu'on ne peut qu'admirer chez un courtisan, ses conseils de modération et de paix.

« Sire,

« Je reçois la lettre dont Votre Majesté m'a honoré le lendemain de la bataille. Celle que j'avais reçue la veille m'aurait causé de mortelles alarmes si j'eusse pu prévoir que Votre Majesté s'exposait autant que j'apprends qu'elle l'a fait.

« Je jouis des succès de Votre Majesté en homme dont Votre Majesté sait bien que toutes les pensées et toutes les affections ont pour premier objet son bonheur et sa gloire. Je jouis de l'idée que cette dernière victoire de Votre Majesté la met en état d'assurer le repos de l'Europe et de garantir le monde civilisé contre les invasions des barbares.

« Votre Majesté peut maintenant briser la monarchie autrichienne ou la relever. Une fois brisée, il ne serait pas au pouvoir de Votre Majesté elle-même d'en rassembler les débris épars et d'en recomposer une seule masse. Or l'existence de cette masse est nécessaire. Elle est indispensable au salut futur des nations civilisées... J'oserai dire à Votre Majesté que c'est là ce qu'attendent de sa politique prévoyante et de sa magnanimité tous les sincères amis de sa gloire.

« Si la monarchie autrichienne, trop affaiblie vers l'Occident, ne se trouvait plus en mesure de retenir sous son sceptre les Etats qu'elle aurait conservés, les Hongrois, qui doivent au nom d'indépendance et de liberté leur turbulence et leur inquiétude, pourraient abandonner une bannière humiliée par de continuelles défaites et, trop faibles pour former un Etat indépendant, se donner aux Russes, avec les mœurs desquels les leurs ont tant d'analogie. Je suis informé, par des voies qui ne sont pas suspectes, que de tels projets trouveraient en Hongrie des par-

tisans nombreux. Or, les Russes, maîtres de la Hongrie, seraient tout puissants contre l'Europe.

« Je supplie Votre Majesté de vouloir bien relire le projet que j'eus l'honneur de lui adresser de Strasbourg. J'ose, aujourd'hui plus que jamais, le regarder comme le meilleur et le plus salutaire. Les victoires de Votre Majesté le rendent maintenant facile. »

Quand Napoléon revit son ministre à Brünn le 11 décembre, il lui dit : « J'ai gagné une grande victoire, vous êtes un grand ministre. » Le baron de Damas en rapportant ce propos, également cité dans les *Mémoires* de Barras, déclare le tenir d'un témoin. Napoléon a souvent répété que les succès diplomatiques de Talleyrand n'étaient dus qu'à ses propres victoires. Mais les conseils de Talleyrand à Napoléon ne venaient que de lui : ils n'avaient pas été agréés. La correspondance particulière de Talleyrand avec d'Hauterive montre qu'il fut constamment tenu à l'écart par l'Empereur, qui ne voulait pas de mentor.

La faveur de Talleyrand était cependant encore assez grande pour que l'Empereur lui confiât la négociation du traité de Presbourg ; mais il lui imposa ses directions qui ne correspondirent nullement aux conseils de son ministre. Vainqueur à Austerlitz, il contraignit les Autrichiens à des sacrifices sans leur accorder de compensations vers l'Orient. Abattue, humiliée, l'Autriche ne pouvait plus que panser lentement ses plaies pour préparer en secret une nouvelle guerre qu'elle fit, poussée par l'Angleterre, quatre ans plus tard. Le 15 décembre, Napoléon, croyant tenir l'alliance prussienne et voulant compromettre la Prusse vis-à-vis de la Russie, faisait inscrire dans le traité signé par Haugwitz la garantie de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman. Il fermait ainsi l'avenue orientale que Talleyrand voulait ouvrir à l'Autriche et, se croyant sûr de Berlin, jugeait inutile de ménager Vienne. Quelques mois ne s'écoulèrent pas avant que la Prusse, puis la Russie lui aient déclaré la guerre (1).

---

(1) Dans un billet du 12 mars 1808, cité par Lacour-Gayet (IV, p. 93), Talleyrand décline l'honneur d'être représenté sur un monument destiné à perpétuer le souvenir de la paix de Presbourg. Ce n'était pas assurément par modestie, mais parce qu'il en rejetait la responsabilité.

Pendant les négociations de Presbourg, Talleyrand forcé d'obéir, montra du moins pour l'Autriche tous les égards possibles. Il réussit à obtenir de Napoléon quelques adoucissements sur le chapitre des contributions. Les Autrichiens n'en surent gré qu'à lui. « Maître de la rédaction, dit-il, je m'appliquai à la rendre exempte de toute équivoque ; aussi quoique Napoléon ait obtenu tout ce qu'il était possible d'obtenir, le traité ne lui plut pas. Il m'écrivit à quelques temps de là : « Vous m'avez fait à Presbourg un traité qui me gêne beaucoup. »

Peu de jours après avoir envoyé à l'Empereur son rapport du 17 octobre, Talleyrand apprit la nouvelle de la défaite de Trafalgar qui, au lendemain de la capitulation d'Ulm, assurait l'empire des mers et par conséquent la victoire future à l'Angleterre. Le 12 novembre, Talleyrand écrivait à l'Empereur : « J'éprouve une vive douleur en envoyant à Votre Majesté les tristes nouvelles que je reçois de Cadix sur la situation de la flotte combinée : le génie et la fortune étaient en Allemagne. » La correspondance de Talleyrand avec d'Hauterive prouve combien il fut affecté et frappé par ce désastre : « Quelle terrible nouvelle que celle de Cadix ! Puisse-t-elle ne pas mettre d'entrave à aucune des opérations politiques qu'il me paraît nécessaire de faire maintenant !... » Il pressentit donc aussitôt toute la portée de l'événement que Napoléon s'efforça d'abord de cacher, puis qu'il espéra couvrir par le retentissement de la victoire d'Austerlitz.

Plus que toute autre, Austerlitz fut la victoire de son génie. Mais alors que sa gloire ne souffrait plus de rivale, Talleyrand, dont il avait dédaigneusement repoussé les conseils, aperçoit le désastre final. Dans cette marche dans les ténèbres qu'est la politique, c'est un cas de télévision extraordinaire. Napoléon ne se trompait pas en croyant qu'il ne pouvait plus triompher que par la force. Mais Talleyrand ne croyait plus à sa fortune. D'ailleurs même un triomphe final, quelque improbable qu'il fût, n'eût rien produit de bon ni de durable. Talleyrand estimait donc qu'aucune paix n'était possible si la France n'abandonnait pas ses conquêtes d'Allemagne et d'Italie pour rentrer dans ses limites naturelles.

Entre Napoléon et lui le rapport du 17 octobre 1805 avait été, de sa part, un ultimatum qui fut dédaigneusement repoussé.

C'est certainement de cette époque que date sa résolution de quitter le ministère pour reprendre sa liberté et se mettre peu à peu du côté de l'Europe contre Napoléon. La trahison commence à Erfurt, mais la séparation date de Presbourg. Talleyrand va s'obstiner jusqu'au bout, malgré l'Empereur, dans son système autrichien.

Nous avons à cet égard le témoignage formel de Metternich. Deux ans après, il écrivait à Stadion que deux partis existaient en France, le parti militaire qui entourait l'Empereur et celui de l'opposition « composé de la grande masse de la nation, masse inerte et sans malléabilité, comme les résidus d'un volcan éteint. A la tête de cette masse se trouvent les personnes les plus éminentes de l'état civil et principalement M. de Talleyrand, le ministre de la Police, et tous ceux qui ont des fortunes à conserver, qui n'entrevoient aucune stabilité dans des institutions basées sur des ruines et qu'au lieu d'appuyer sur un état de choses durable, le génie inquiet de l'Empereur n'entoure que de ruines nouvelles. *Ce parti existe depuis* 1805. »

Peu après il écrivait encore : « M. de Talleyrand a, *dès la campagne* de 1805, conçu le plan de s'opposer de toute son influence, comme ministre des Affaires étrangères, aux projets destructeurs de Napoléon ; influence subalterne quant au point de vue politique de l'Empereur, mais puissante dans les moyens journaliers d'exécution. Nous lui devons positivement des nuances plus ou moins favorables dans la négociation de Presbourg. »

Nous savons, d'autre part, par Talleyrand lui-même, que le ministre des Affaires étrangères d'Autriche, le comte Louis Cobenzl lui fit pendant les négociations de la paix de Presbourg des offres d'argent qu'il refusa d'accepter, estimant que la place qu'il occupait encore ne le lui permettait pas. Malgré cet accès de vertu, qu'on voudrait admirer, il est clair que Talleyrand, pour se mettre dans le cas de recevoir de pareilles offres, avait lié partie avec l'Autriche. Ne nous pressons d'ailleurs pas d'admirer. Par un moyen détourné, Talleyrand avait déjà trouvé l'occasion de profiter des générosités de l'Autriche. Les Archives de Vienne nous en fournissent la preuve.

Talleyrand avait depuis longtemps contracté une dette de plus de 600.000 francs envers l'ancien ambassadeur de Louis XVI à Constantinople, Choiseul-Gouffier, « l'homme, dit-il dans

ses *Mémoires*, que j'ai le plus aimé ». Bien que possédant à cette époque, d'après l'ambassade d'Autriche, plus de 40 millions, il imagina, pour s'acquitter, de relever une réclamation de Choiseul-Gouffier concernant le remboursement par le gouvernement autrichien de secours fournis, pendant son ambassade, à des prisonniers autrichiens en Turquie. Déjà il avait remboursé 110.000 francs à son ami sur des sommes extorquées au gouvernement espagnol. Il comptait que le gouvernement autrichien fournirait le solde. Mais celui-ci refusa de s'exécuter. Cobenzl écrivait le 17 novembre 1804 à son cousin Philippe, ambassadeur à Paris : « De vrais services et ce qui nous est utile nous les payons sans doute tout aussi volontiers et même mieux que tout autre ; mais donner 60.000 florins pour ne rien avoir est un peu dur. » Talleyrand aurait dit alors à Choiseul en présence de Simon, un de ses hommes à tout faire : « Ils n'ont pas voulu te traiter comme j'ai désiré ; mais sois tranquille, je te vengerai d'une manière qu'ils ne s'attendent pas et dont ils se souviendront longtemps. » L'occasion de cette vengeance tardait cependant à se présenter quand Austerlitz vint rendre tout facile. Dans les négociations qui précédèrent la paix de Presbourg, Talleyrand convint avec le prince Jean de Lichstenstein que la créance de Choiseul-Gouffier fixée par lui à 200.000 livres serait reconnue, mais réduite à 100. Il est probable que l'entretien des prisonniers autrichiens en Turquie n'avait pas coûté si cher à l'ambassadeur de France à Constantinople. Les 100.000 livres furent effectivement payées après la ratification du traité de Presbourg. Le 26 avril 1806, le général de Vincent, précédant Metternich à Paris, écrivait à Stadion : « M. de Talleyrand m'a encore parlé de l'affaire de M. de Choiseul et il a affecté de la considérer comme une chose convenue et terminée entre le prince Jean de Lichstenstein et lui. Cet objet acquiert de l'importance par l'intérêt si vif que M. de Talleyrand prend à cette affaire... J'ai déjà eu l'honneur de dire à Votre Excellence que je pensais qu'en annonçant elle-même au ministre des Relations extérieures que, sachant le prix qu'il attache à cette affaire, elle s'est occupée elle-même à la terminer convenablement, il en résulterait des rapports particuliers et un rapprochement entre les ministres des deux cours qui ne pourrait être qu'à l'avantage des affaires qu'ils sont chargés de traiter. »

Le 27 novembre, Stadion transmettait à Metternich une let-

tre de change pour la valeur de cent mille livres : « Peut-être trouverez-vous à propos pour la remise de cette somme d'attendre le retour de M. de Talleyrand, vu le vif intérêt qu'il y prend, et pour tâcher de tirer au moins quelque profit d'un sacrifice qu'on aurait pas fait sans la perspective de l'obliger personnellement. Votre Excellence voudra bien aussi avoir soin que la quittance de M. de Choiseul soit en règle et conçue dans les termes qui ont été indiqués, parce qu'il est essentiel qu'il n'ait plus le moyen de revenir une troisième fois après avoir effectivement reçu beaucoup au delà de ce qui lui était dû. »

Dès le 27 mars, Vincent avait remis à Talleyrand, signataire du traité de Presbourg, des bijoux de la part de François II, « la boîte et le solitaire pour le ministre et la seconde bague pour M. de la Besnardière. M. de Talleyrand parut sensible à la beauté du présent, et me demanda surtout si le portrait de Sa Majesté l'empereur était ressemblant, ce que je lui assurais (1). »

De tels présents étaient d'usage, mais mesurés sur l'importance et le crédit du plénipotentiaire. Vitrolles prétend encore que Talleyrand réduisit à 90 millions l'indemnité de 100 millions réclamée par Napoléon de l'Autriche et prit sa part sur la différence. On peut tout croire de Talleyrand en matière d'argent, mais il convient de ne rien affirmer sans preuve (1).

Après le rejet de son plan de pacification du 17 octobre 1805, Talleyrand, décidé à se séparer, non de l'Empire, mais de l'Empereur, ne changera plus de politique. Il essaiera, jusqu'en 1814, d'imposer à Napoléon l'alliance autrichienne. La logique et la suite de ses idées attestent leur sincérité. Désintéressé, il eût agi de même. Mais, lié à l'Autriche par conviction, il en viendra bien vite à se livrer entièrement à elle. Son ultimatum à Napoléon arrivait d'ailleurs trop tard. L'occasion de 1802 était perdue pour une politique de modération en Europe et de détente avec l'Angleterre. Après Austerlitz et Trafalgar, Napoléon et Talleyrand ne pouvaient plus s'entendre. Mais Napoléon pouvait mourir.

EMILE DARD.

---

(1) *Archives de Vienne.* Krutthofer à Colloredo, 18 juin 1805. — Vincent à Stadion, 27 mars 1806, 3 et 25 avril 1806. — Stadion à Metternich, 27 novembre 1806.

(2) Dans le compte secret des dépenses pour « douceurs » remises à des officiers ou fonctionnaires français par le Kriegsministerium (novembre 1805- février 1806), on voit figurer 60.000 florins « à une personne dont Sa Majesté sait seule le nom. »

L'intervention Portugaise dans la guerre mondiale (1)

L'intervention du Portugal dans la Guerre mondiale présente un caractère unique parmi celles qui se produisirent en Europe après le début des hostilités. Elle se distingua d'abord de toutes les autres en ce sens que les Alliés se la virent offrir au lieu d'avoir à la solliciter, et que le principal d'entre eux parut plus préoccupé d'en reculer que d'en avancer le terme. Elle se trouva d'autre part à moitié réalisée dans les faits avant d'être déclarée dans les formes, les Portugais ayant dès le début pris parti pour l'Entente, sans rompre encore avec l'Allemagne. Pendant la période d'attente imposée à leur impatience d'entrer en ligne, aucun pays européen n'offrit un contraste aussi marqué que le leur entre le maintien de sa neutralité officielle et l'étendue de ses complaisances envers l'un des belligérants. La fatalité voulut enfin que leur intervention se trouvât retardée jusqu'au moment (mars 1916) où de plus graves événements devaient la réduire à l'importance, sinon à l'intérêt, d'un épisode secondaire de la guerre européenne. Il y a là un ensemble de circonstances grâce auxquelles l'histoire n'en a fait, au moins en France, l'objet d'aucun travail d'ensemble. A vingt années de distance, elle mérite pourtant d'être retracée, ne fût-ce que pour combler une lacune de nos connaissances.

(1) Les principales sources qui ont servi à la composition de cette étude ont été : 1°) pour l'ensemble du sujet, la correspondance officielle de M. Daeschner, ministre de France à Lisbonne, le *Livre blanc* (*Portugal no conflito europeo*), publié par le gouvernement portugais après la rupture avec l'Allemagne, enfin un article anonyme paru dans le *Correspondant* du 10 janvier 1916, sous ce titre : l'*Esprit public et la situation en Portugal* ; 2°) pour le rôle de l'Angleterre, les *Mémoires* de lord Grey of Falloden (traduction française) ; 3°) pour celui de l'Allemagne, les *Mémoires* du Dr Rosen (t. II) ; 4°) pour celui de la Russie, le recueil publié par les Soviets ; *Die internationalen Beziehungen im Zeitalter des Imperialismus*, tome VI de la traduction allemande.

Le Portugal et l'Entente

Pour comprendre et suivre le développement de la question de l'intervention, il importe d'abord d'en fixer les données en recherchant comment au début de la guerre elle était posée et envisagée, d'une part par les Portugais, et d'un autre côté par les Puissances de l'Entente.

Comme les premiers n'étaient limitrophes, au moins en Europe, du territoire d'aucun des pays belligérants, comment se laissèrent-ils entraîner à participer à une lutte dont ils ne pouvaient à première vue espérer des satisfactions territoriales analogues à celles que poursuivaient par exemple l'Italie ou les états balkaniques ? Parmi les raisons données pour expliquer leurs résolutions, toutes contribuent, mais aucune ne suffit à en rendre pleinement compte.

La principale devait en être naturellement cherchée dans les obligations du traité qui faisait du Portugal l'allié perpétuel et comme le satellite continental de l'Angleterre. Les origines en remontaient au Moyen-Age; et depuis sa conclusion en 1702 par lord Methuen, il avait pris la force d'une institution qui gouvernait la politique extérieure du pays. Mais les clauses n'en étaient pas assez impératives pour obliger le Portugal à partir en guerre contre les mêmes adversaires que la Grande Bretagne (on l'avait vu pendant la guerre de Crimée), elles lui en fournissaient seulement la possibilité et le prétexte légal. — A l'effet de cette tradition officielle s'ajoutait, pour agir dans le même sens, celui des sympathies intellectuelles ou sentimentales que la France avait su garder dans les milieux portugais : auprès des républicains, récemment arrivés au pouvoir, parce qu'elle représentait à leurs yeux le foyer des idées libérales; et dans les cercles et milieux aristocratiques ou monarchiques, attardés dans le passé, parce qu'on admirait en elle la patrie de tous les raffinements de la culture. Mais ces sentiments, tout en exerçant leur influence sur les mouvements de l'opinion, ne dépassaient pas la portée de préférences platoniques. — Si l'idée d'une intervention aux côtés de l'Entente paraissait sourire, sinon aux masses populaires indifférentes à la politique, du moins à la majorité des Portugais éclairés, c'est qu'elle se pré-

sentait à leurs yeux avec le double attrait d'un grave péril à écarter et de séduisantes perspectives à ouvrir pour l'avenir. — Le péril, c'était lui dont les tendances annexionnistes de l'Allemagne paraissait menacer leurs possessions coloniales d'Afrique (Angola et Mozambique); leurs inquiétudes à cet égard se trouvaient éveillées, par des accords secrets, dont l'un tout récent, conclus entre Berlin et Londres (1898 et 1913), dont ils ignoraient la teneur exacte, mais qui ressemblaient trop à leurs yeux, malgré tous les apaisements reçus, à des traités de partage anticipé. Quant aux satisfactions intérieures à attendre d'une entrée en guerre, ce devait être celle de ramener le petit Portugal, après trois siècles d'effacement, sur la scène de la grande histoire et de lui assurer, au congrès de la paix future, une place parmi ces « grands petits peuples » dont le rayonnement dépassait l'importance; ce devait être celle de dépasser en prestige l'Espagne rivale et surtout de donner à la jeune république portugaise, née de la veille et encore chancelante, la consécration d'un éclatant succès extérieur.

Bien des raisons d'ordre divers se réunissaient donc pour ranger, dès le début des hostilités, le Portugal aux côtés de l'Entente. Quel devait être sur ce point le sentiment des puissances intéressées, et en premier lieu de l'Angleterre, dont les décisions entraînaient toutes les autres ? Les offres de concours portugaises étaient destinées à provoquer à Londres, sinon une réponse négative, du moins des conseils d'ajournement, exprimés parfois avec une franchise qui touchait à la brutalité, et dont la persistance représente encore à distance un sujet se stupéfaction pour l'historien. De cette indifférence, lord Grey a donné dans ses *Mémoires* une explication un peu embarrassée et en partie inexacte, en soutenant que l'acceptation de l'alliance offerte aurait comporté plus de risques que de périls, en imposant à la flotte britannique l'obligation éventuelle de protéger les côtes portugaises contre des raids éventuels de croiseurs allemands. Ses appréhensions ne devaient pas être justifiées par les événements et la passivité de son attitude apparaît à distance comme inspirée surtout par l'esprit de routine, par la difficulté de « réaliser » les nécessités nouvelles de la guerre, par cette crainte de complications qui inspira au même moment son

refus du concours spontané de la Grèce, peut-être enfin par cette certitude du succès qui lui faisait considérer comme négligeable pour l'obtenir la coopération d'un état aussi insignifiant que le Portugal.

La prépondérance politique que la Grande-Bretagne avait su s'assurer à Lisbonne ne permettait guère à la France d'y suivre une ligne de conduite différente de la sienne. — Quant à la Russie, son représentant dans la capitale portugaise, M. Botkin, dissimulait à peine son hostilité à l'idée d'une intervention qu'il déclarait à l'avance devoir représenter une « lourde charge » pour les Alliés; il allait même, pour l'empêcher, jusqu'à insinuer au gouvernement espagnol que la cession de la Galice en serait le prix, promis par la France, et il devait conserver une attitude assez contraire aux intérêts communs de l'Entente pour motiver une plainte discrète adressée par le Foreign Office de M. Sazonoff (22 octobre).

Si la participation portugaise dans la guerre n'était peut-être pas appréciée à sa valeur par les Alliés, du moins peut-on relever à leur décharge la même erreur d'optique dans le camp de leurs adversaires. Le représentant de l'Allemagne à Lisbonne, le Dr Rosen, confesse dans ses *Mémoires* avoir eu peine à réprimer un mouvement intérieur d'indignation, lorsqu'en août 1914, alors qu'il s'évertuait à ne pas éveiller les susceptibilités des Portugais, il reçut en guise de remerciement de la Wilhelmstrasse un télégramme où il était averti que l'Allemagne avait au contraire intérêt à pouvoir les compter parmi ses ennemis, afin de conserver à leur endroit une pleine liberté de revendications, au lendemain d'une victoire dont la certitude ne paraissait pas faire de doute. Il ne crut pouvoir rendre un meilleur service aux auteurs de ces instructions compromettantes qu'en prenant toutes les précautions nécessaires pour en conserver le secret.

Le Portugal et la déclaration de guerre

Telles apparaissaient, lors de l'explosion de la guerre mondiale, les données de la question qu'elle allait poser devant les dirigeants de la politique portugaise. Elle devait provoquer à la fois une initiative officielle et un mouvement spontané de l'opinion publique.

Aussitôt qu'apparaît à l'horizon la menace d'une conflagration européenne, le gouvernement portugais ne perd pas un instant, non seulement pour indiquer ses préférences, mais encore pour prendre parti dans la lutte qui se prépare. Dès le 1er août, il transmet à Londres l'expression de sa fidélité à la vieille alliance avec l'Angleterre et demande au Foreign Office de lui faire connaître l'attitude sur laquelle il entend régler la sienne. Il insiste encore dès le lendemain pour la connaître. La complication des événements qui se précipitent les jours suivants retarde jusqu'au 5 août une réponse qui peut se résumer en deux mots : d'une part, promesse d'assistance au Portugal, conformément à l'alliance, pour le cas où il serait attaqué par l'Allemagne sur ses côtes ou aux colonies; et d'autre part recommandation de ne pas faire de déclaration de neutralité, afin de garder pleine liberté d'action pour l'avenir; ce qui revient à prévoir et en même temps à ajourner l'intervention. Le Président du Conseil, M. Bernardino Machado, ne peut pour l'instant que témoigner au ministre britannique à Lisbonne son empressement à la faire voter par le Congrès, dès qu'il en aura reçu la demande officielle.

S'il s'est cru en mesure de donner cette assurance, c'est en présence d'un mouvement d'opinion dont les manifestations ne laissent pas que d'être impressionnantes. Dès les premiers jours d'août, les sympathies pour la cause des Alliés se manifestent d'abord à Lisbonne par de bruyantes démonstrations devant les légations de France et de Belgique, puis dans les grandes villes du pays par une sorte de souffle guerrier qui prend bientôt assez de violence pour gagner et entraîner les membres même du gouvernement. Le Président du Conseil a convoqué le Congrès pour le 7 août, afin d'examiner avec lui les moyens de pourvoir aux nécessités d'une nouvelle situation. Cette séance extraordinaire, destinée à produire une impression profonde sur l'esprit de tous les assistants, se déroule dans une telle atmosphère d'exaltation patriotique qu'il se laisse entraîner par elle à dépasser ses intentions primitives et à présenter une demande de pleins pouvoirs, votés d'ailleurs par acclamation, comme si la guerre était déjà déclarée. C'est le lendemain seulement que son journal rapporte ses paroles, non telles

qu'elles avaient été entendues, mais telles qu'il aurait voulu et dû les prononcer, c'est-à-dire comme une simple affirmation de fidélité à l'alliance de l'Angleterre, accompagnée de l'offre de « se mettre à ses côtés sans aucune restriction ». Ce fut ce texte qui devait être communiqué aux représentants de l'Entente à Lisbonne. En réponse à cette sorte d'invite, par laquelle se terminait son discours, M. Bernardino Machado reçut de Londres (26 septembre) des remerciements qui ne dépassaient pas la portée d'un témoignage de satisfaction platonique au sujet de l'attitude qu'il avait adpotée et de l'entière solidarité qu'il avait proclamée vis-à-vis de la Grande-Bretagne.

En marche vers l'intervention

La première offre de concours adressée par le Portugal à l'Entente aboutissait donc, sinon à une fin de non recevoir, du moins à un ajournement à une date indéterminée. Mais d'autre part la question de l'intervention avait été officiellement soulevée en des circonstances d'où ressortait à l'avance la solution qu'elle était destinée à recevoir. Il y avait là deux faits nouveaux dont les conséquences morales ou diplomatiques allaient se développer au cours de l'hiver.

C'est un fait d'expérience souvent vérifié que lorsque les grands mouvements de l'âme populaire ne se traduisent pas immédiatement en actes, les sentiments dans lesquels ils ont pris leur source ne tardent pas à s'affaiblir au lieu de se maintenir toujours au même diapason. Ce devait être le cas de la flambée d'exaltation belliqueuse d'où était sortie la grande manifestation du 7 août. L'attente d'une décision souvent escomptée, mais toujours remise, n'avait pas tardé à produire sur l'opinion un effet d'énervement accru encore par les difficultés matérielles auxquelles donnait lieu l'arrêt des transactions commerciales. La prolongation indéfinie de la lutte sur les champs de bataille de France et surtout l'étendue démesurée des sacrifices d'hommes ou d'argent qu'elle paraissait entraîner dépassait toutes les prévisions de ceux qui auraient voulu d'abord y entraîner leur pays. Ce spectacle était de nature à provoquer dans l'opinion publique, sinon un mouvement en arrière, au moins un sentiment d'hésitation que ne manquaient pas d'ex-

ploiter les membres de la colonie allemande, restés assez influents dans les milieux d'affaires. Les masses populaires restaient indifférentes et plutot hostiles que favorables à une entrée en guerre dont la raison leur échappait. Les officiers enfin étaient en majorité les plus ardents à la déconseiller, simplement parce qu'ils se trouvaient en mesure de connaître mieux que leurs compatriotes les lacunes de leur organisation militaire.

Mais si la cause de l'intervention semblait ainsi perdre un peu de terrain dans les esprits, elle ne s'arrêta pas, au cours des derniers mois de 1914, d'accomplir de sérieux progrès dans les faits. Ils se manifestèrent d'abord sous une forme détournée par les différences que l'on put relever dans l'attitude du gouvernement portugais à l'égard des diverses puissances belligérantes, et en particulier de leur navigation. Il aurait pu appliquer à toutes le même traitement, déterminé par les règles du droit international en matière de neutralité maritime. Le gouvernement de Berlin put lui reprocher plus tard de ne les avoir appliquées qu'aux navires allemands surpris par la guerre dans les ports portugais, et qu'il força à y rester en leur refusant leur ravitaillement en charbon. Il avait laissé au contraire toute liberté de séjour et de circulation aux vaisseaux anglais alliés et avait même permis à l'Angleterre d'utiliser Madère comme point d'appui de son escadre. Dans une autre occasion, la population s'unit à lui pour laisser éclater l'unanime ardeur de ses sentiments ententophiles. Elle fit un accueil presque triomphal à deux vaisseaux de guerre anglais et français, l'*Argonaut* et le *Duguay-Trouin*, invités et venus successivement à Lisbonne (28 septembre et 5 octobre), pour y prendre part aux cérémonies annuelles commémoratives de la fondation de la République.

Ce n'était encore là que des manifestations platoniques de sympathie en faveur de l'un des belligérants. Elles prirent bientôt une forme plus difficilement compatible avec le maintien de la neutralité, celle de fourniture du matériel de guerre aux Alliés. Au début de la guerre de position, les Anglais durent constater avec effroi qu'ils n'avaient pas assez de canons pour la soutenir et se rappelèrent fort à propos que, quelques mois

avant sa chute, le gouvernement du roi Manoel avait acheté au Creusot une centaine de pièces Schneider-Canet, restées depuis inutilisées dans les arsenaux. Ils en négocièrent et en obtinrent l'achat, ainsi que celui des munitions correspondantes, et, plus tard, celui d'un contre-torpilleur. Les précautions prises pour tenir ces mesures cachées, ne devaient pas les empêcher de parvenir à la connaissance du gouvernement allemand.

Presque en même temps, une étape de plus fut franchie dans la voie de la rupture avec Berlin par l'ouverture de véritables hostilités dans le domaine colonial. Les possessions africaines du Portugal se trouvaient à la fois limitrophes de celles de l'Allemagne et de l'Angleterre. L'imprécision et surtout, dans certains cas, l'incommodité de leurs frontières communes devaient inspirer aux belligérants la tentation de les franchir pour la facilité de leurs mouvements. De là, une série de causes de conflit destinées en se multipliant à amener une véritable ouverture d'hostilités. Ces complications commencèrent à l'Est, où le gouvernement anglais, pour assurer la défense de Nyassaland contre l'Afrique orientale allemande, demanda et obtint dès le mois d'août (14) l'autorisation de faire passer ses troupes sur une langue du territoire portugais de Mozambique. Un peu plus tard (22), il dut accepter une offre de concours militaire complète dans cette région pour le cas où la situation y deviendrait critique pour ses troupes. Au début de décembre, un autre foyer d'hostilités se déclara sur la frontière de l'Angola et de l'Ouest africain allemand, à la suite de violations de fro
dont chacun des deux pays s'efforça de rejeter la responsabilité sur l'autre. Ce fut le début d'une véritable guerre de guérillas, dont la prolongation exigeait l'envoi de renforts toujours croissants. L'on put assister à ce spectacle paradoxal du ministre d'Allemagne à Lisbonne, le Dr Rosen, voyant défiler sous ses fenêtres de longues colonnes de troupes en route vers le port et destinées à aller combattre en Afrique ses propres compatriotes. Mais les relations diplomatiques n'étaient pas rompues entre son pays et celui de sa résidence, et sir E. Grey opposait toujours la même attitude négative ou dilatoire aux suggestions qui pouvaient venir de Lisbonne en vue d'une participation plus directe du Portugal au conflit européen.

L'ALERTE D'OCTOBRE 1914

Les événements que l'on vient de retracer avaient eu pour résultat de créer, entre le Portugal et l'Allemagne, une situation singulière, presque unique dans les annales de la Grande Guerre, et que l'on serait assez embarrassé pour définir. Ce n'était, ni la guerre, puisqu'elle n'était pas déclarée, ni la paix, puisque les hostilités avaient été déjà engagées, en dehors d'Europe, entre les armées des deux pays. Entre ces deux solutions il s'était établi une sorte d'équilibre instable, maintenu par la volonté du cabinet de Londres, mais dont la fausseté ne laissait pas que de produire sur l'opinion publique portugaise comme une impression d'énervement. Afin d'en sortir, le ministre des Affaires Etrangères crut devoir, au début d'octobre (2) demander à sir E. Grey de vouloir bien préciser à nouveau les intentions de l'Angleterre. Il lui renouvelait à ce propos ses offres de concours passées et se déclarait même prêt à y donner suite par l'envoi immédiat d'une division sur les champs de bataille de l'Europe. Il reçut huit jours après comme réponse (10 octobre), un memorandum par lequel le gouvernement de Lisbonne était invité « à se départir de son attitude de neutralité et à se ranger activement du côté des Alliés ».

En recevant cette communication, dont le sens ne lui paraissait pas douteux, M. Freire de Andrade réunit le Conseil des Ministres pour lui en donner connaissance (13), adressa le lendemain aux représentants portugais à l'étranger une circulaire pour leur annoncer la quasi certitude de l'intervention, fit commencer la réunion de la division auxiliaire prévue, envoya une mission militaire à Londres et à Bordeaux pour lui préparer les voies. S'il avait tablé en prenant ces mesures sur le renversement de la politique anglaise que semblait annoncer la première réponse de sir E. Grey, son illusion devait être de courte durée. Dès le 18 octobre, le ministre d'Angleterre à Lisbonne lui déclarait avoir reçu de Londres l'ordre de ne rien demander au gouvernement portugais qui pût entraîner de sa part un manquement à la neutralité. Quelques jours après (9 novembre), il précisait la pensée de sir E. Grey en recommandant, non seulement de ne pas songer pour l'instant à une déclaration de

guerre, qui serait prématurée en ce moment, mais encore de n'y faire aucune allusion lors de la réunion imminente du Congrès. Ce qui n'empêcherait pas d'ailleurs le Portugal de continuer par dessous main les préparatifs de sa mobilisation et en particulier l'envoi sur le front des pièces d'artillerie qui y étaient attendues.

Dans ces conditions, il ne restait plus au ministère portugais, lorsque le Congrès se réunit en session extraordinaire (23 novembre) que la ressource d'une déclaration de principe, présentée avec la phraséologie habituelle en pareille circonstance, sous la forme d'un projet de loi autorisant le pouvoir exécutif « à intervenir militairement dans la lutte armée internationale au moment et de la manière qu'il le jugerait nécessaire » — et bien entendu d'accord avec le gouvernement anglais. Et le lendemain, comme pour donner une sanction à ce vote, un décret ordonnait la mobilisation d'une division de 20.000 hommes, dont la destination serait différente de celle des renforts envoyés dans l'Angola. Cette fois la mesure prise apparut comme le prélude d'une rupture avec l'Allemagne, dont les nationaux résidant à Lisbonne commencèrent même des préparatifs de départ.

L'alerte devait être aussi courte qu'elle avait été vive. Les préparatifs militaires votés par le Congrès reçurent à peine un commencement d'exécution, et bientôt d'autres préoccupations absorbèrent les esprits. Le 7 décembre, le cabinet Machado s'était retiré pour faire place à un autre, de composition plus large, c'est-à-dire plus en rapport avec la gravité du moment. En se présentant devant les chambres (14), le nouveau président du Conseil, M. Coutinho, affirma dans son discours inaugural sa croyance que « l'avenir de la patrie et la condition de son indépendance se jouaient sur les champs de bataille de l'Europe ». Cette fière déclaration, qui rendait comme un son de fanfare, ne parut pas dépasser la portée d'une clause de style aux ministres des Puissances centrales présents à la séance. Elle coïncidait pourtant avec la nouvelle d'un redoublement d'hostilités dans la guerre d'escarmouches qui se livrait en Afrique entre les troupes coloniales allemandes et portugaises. Consulté encore une fois à ce sujet, sir E. Grey

répondit en transmettant à Lisbonne un conseil, que le ministre d'Angleterre dans cette capitale traduisit sous cette forme dédaigneuse et quelque peu brutale : « Battez-vous en Angola, tant que vous le voudrez, mais ne pensez pas un instant à intervenir maintenant en Europe et ne prenez pas l'initiative d'une déclaration de guerre à l'Allemagne. » — Au moment où s'achevait la première année de lutte, le Portugal continuait donc à n'être ni neutre, puisqu'il n'avait pas proclamé et qu'il n'observait pas la neutralité, ni belligérant, puisqu'il n'avait rompu avec aucune des puissances en lutte.

L'année 1915

Pendant la plus grande partie de l'année 1915, les luttes intérieures des partis allaient détourner le Portugal du grand problème qui dominait sa politique extérieure. Le cabinet Azevedo Coutinho eut affaire à l'opposition des démocrates, c'est-à-dire du groupe le plus avancé de la majorité républicaine. Après six semaines seulement d'une existence stérile et agitée, il dut céder la place (27 janvier) à un ministère Pimento de Castro, dont l'avènement signala un retour vers la droite comme vers la prépondérance de l'élément militaire, mais dont la gestion eut à son tour pour résultat de provoquer une réaction. Elle se manifesta d'abord par un soulèvement populaire qui aboutit à une sorte de coup d'état (14 mai), puis par une révolution parlementaire qui eut pour effet de ramener au pouvoir le parti démocrate, avec M. Chagas comme Président du Conseil et plus tard, M. Braga comme Président de la République (29 mai).

Les auteurs de ce mouvement avaient invoqué, parmi leurs griefs contre le cabinet Pimento de Castro, ses complaisances vraies ou supposées envers l'Allemagne. Le ministre de cette puissance à Lisbonne, le Dr Rosen, put craindre un instant que leur succès ne devînt le signal d'une politique d'hostilité à son pays. Il fut vite rassuré et partit sans inquiétude pour sa villégiature d'été. A partir de ce moment, et jusqu'à la fin de sa mission, son activité devait se borner à adresser au Ministre des Affaires Etrangères, une série croissante de plaintes au sujet de violations de la neutralité ou de dommages subis par

les intérêts ou les citoyens allemands; elles n'avaient en général pas de suite, mais la multiplication en dénotait une tension de rapports entre Lisbonne et Berlin qui aboutirait forcément à une rupture.

Les hommes qui apparaissaient comme les auteurs et les bénéficiaires du coup d'état du 14 mai appartenaient à ce parti démocrate qui, parmi les trois groupes de la majorité républicaine, s'était prononcé le plus franchement pour l'intervention. Il témoigna sans doute la constance de ses sentiments par quelques manifestations extérieures : défilé sous les fenêtres des légations de France et d'Angleterre (20 juin) et envoi d'une adresse à Paris à l'occasion du premier anniversaire de la guerre (5 août). Mais c'était la fatalité de la politique portugaise de ne pouvoir s'élever au-dessus des luttes de parti et de leurs préoccupations. La journée du 14 mai ouvrit, au lieu d'y mettre fin, une période de discordes intestines marquée par des élections générales (13 juin), par deux élections présidentielles (29 mai-7 août) et aussi par deux crises ministérielles. Au moment de la dernière (22 juillet), et en vue de pousser plus activement les opérations en Afrique, le ministre des Affaires Etrangères crut devoir sonder à nouveau le Foreign Office sur l'opportunité d'envoyer à Berlin une déclaration de guerre en règle. A cette suggestion nouvelle, ou plutôt renouvelée, sir E. Grey fit la même réponse qu'aux précédentes : il conseillait d'attendre pour une rupture une provocation directe et évidente de l'Allemagne, et se refusait à la considérer comme une application du traité d'alliance anglo-portugais (Memorandum du 6 août). C'était là une manière, sinon de désintéresser l'Angleterre de la question, au moins de ne pas y engager ses responsabilités. L'impression produite à Lisbonne par cette note y fut assez réfrigérante et donna lieu à d'assez fâcheuses interprétations pour que le *Foreign Office* crût devoir, cinq mois plus tard (30 décembre), la corriger par une autre destinée à en préciser la signification. Il y était affirmé que jamais le gouvernement anglais n'avait pensé se soustraire aux obligations du traité d'alliance et que c'était pour mieux être en état de les remplir qu'il avait conseillé jusqu'alors la prudence et la temporisation.

Au moment où ces assurances parvenaient à Lisbonne, on y avait un instant agité dans les cercles gouvernementaux, comme un moyen de faire un pas de plus sur la route de l'intervention, le projet, suggéré par quelques députés français, d'envoyer un contingent portugais grossir le corps expéditionnaire de Salonique, dont le recrutement présentait au début quelques difficultés. La proposition n'eut d'ailleurs pas de suite. Aussitôt après eut lieu à Lisbonne un événement parlementaire favorable à la réalisation de la politique qui l'avait inspirée. Ce fut (3 décembre), la formation d'un nouveau ministère par M. Alfonso Costa. Le nouveau Président du Conseil était le leader le plus autorisé du parti démocrate et devait servir avec d'autant plus d'ardeur la cause de l'intervention qu'il avait à faire oublier certaines insinuations de ses adversaires politiques au sujet de ses sentiments et même de ses complaisances passées envers l'Allemagne.

L'intervention

Les choses en étaient là, près d'un an et demi après le commencement de la guerre, lorsqu'au début de 1916 les exigences de ses intérêts maritimes finirent par amener le gouvernement britannique à se départir de l'attitude négative ou dilatoire qu'il avait opposée jusqu'alors aux offres de concours venues de Lisbonne.

Tributaire de l'étranger pour sa subsistance, l'Angleterre commençait à ce moment à éprouver le besoin de combler les vides produits dans sa flotte de commerce par les premiers ravages de la lutte sous-marine. Cherchant partout des vaisseaux à cet effet, elle se rappela les 38 navires allemands que la guerre avait surpris dans les eaux portugaises et qui y restaient depuis désarmés. La nécessité de les utiliser fixa le point de départ d'une négociation que le cabinet de Londres entama aussitôt avec celui de Lisbonne, sans en avertir ses Alliés, avec assez de mystère et presque de sans-gêne pour provoquer de discrètes observations de Paris. Les suites comme les phases s'en déroulèrent avec la régularité d'un scénario bien réglé et peuvent se résumer en quelques mots.

C'est le 30 décembre déjà que le gouvernement de Londres

expose à celui de Lisbonne, sous forme de simple suggestion, les avantages et même la nécessité que présentait la réquisition des navires allemands restés inutilisés dans ses ports. Un mois plus tard (2 février), en réponse à certaines demandes d'explications, il s'efforce de justifier cette mesure et d'en préciser les modalités. Le Conseil des Ministres, réuni aussitôt, sous la présidence du Président de la République (6), se déclare prêt à la prendre, mais à la condition qu'elle fasse l'objet d'une demande en règle. Cette formalité ayant été aussitôt remplie (17 février), la saisie est prescrite par un décret officiel (24) et la nouvelle en est en même temps notifiée à Berlin.

Il reste maintenant à attendre, de ce côté, une réaction qui ne pouvait manquer et qui ne va pas tarder. Le 27 février, le Dr Rosen apporte au ministre des Affaires étrangères une protestation énergique contre une saisie qu'il dénonce comme ayant été opérée sans avis ni pourparlers préalables et dont il exige la révocation immédiate.

A cette prétention, il est naturellement fait, au bout de quelques jours, une réponse négative, accompagnée de l'exposé des motifs qui, d'après le droit international, seraient de nature à justifier la mesure prise; M. Auguste Soares n'a guère eu, en la rédigeant, qu'à accomplir une besogne de traducteur, car il en a reçu le brouillon de sir E. Grey (1er mars).

La conciliation semblant désormais impossible entre les deux thèses en présence, il ne reste plus au gouvernement allemand qu'à tirer de ce désaccord la seule conclusion qu'il comporte. Il ne peut plus conserver aucune illusion sur les dispositions des Portugais et il s'est attaché simplement à prolonger leur neutralité jusqu'au jour où le maintien en apparaîtrait incompatible avec sa propre dignité. Ce moment lui paraissant arrivé, il croit nécessaire à son prestige de grande puissance, de prendre l'initiative de la rupture attendue. Le 9 mars, à 6 heures du soir, le Dr Rosen apporte à la chancellerie portugaise une longue note contenant d'abord un exposé des griefs de l'Allemagne, c'est-à-dire une liste récapitulative de tous les accrocs apportés par le Portugal à la pratique de la véritable neutralité : vente de matériel de guerre à l'Entente, tolérance accordée à des violations de territoire colo-

nial ou maritime par l'Angleterre, actes d'hostilité commis à la frontière de l'Angola, langage injurieux pour l'Allemagne tenu, sans protestation du gouvernement, dans de nombreuses séances parlementaires, et enfin, pour brocher sur le tout et combler la mesure des manifestations d'hostilité, récente saisie des navires allemands, opérée avec la forme d'une provocation intentionnelle et en violation des traités. La conclusion, c'est que le gouvernement de Berlin ne peut voir dans celui de Lisbonne qu'un « vassal de l'Angleterre » et que pour « tirer les conséquences nécessaires de cette constatation », il se voit forcé de se considérer, à partir du même jour, comme étant en état de guerre avec le Portugal.

Ainsi se trouvait accompli entre le Portugal et l'Allemagne, le geste irréparable, si longtemps attendu et si souvent ajourné depuis le début de la guerre. Il ne restait plus qu'à en tirer les conséquences d'usage en pareil cas. Le lendemain (10), à deux heures, le Dr Rosen prenait avec son personnel le train de Madrid, sans que son départ donnât lieu à aucune manifestation. Il devait être suivi à quatre jours d'intervalle par son collègue d'Autriche. Presque à la même heure se réunissaient les membres du Congrès, convoqués en séance extraordinaire pour examiner et ratifier les décisions prises par le gouvernement. Après leur avoir lu une longue note rappelant les circonstances et les causes de la rupture avec l'Allemagne, le Président du Conseil leur adressa un chaleureux appel en faveur de la concorde à maintenir en d'aussi graves conjonctures et leur demanda les pleins pouvoirs nécessaires pour satisfaire à toutes les obligations de l'état de guerre. Ils lui furent accordés à l'unanimité et par acclamation, après que les chefs des principaux partis eurent pris successivement la parole pour affirmer leur solidarité avec le gouvernement. Cette série de discours fut souvent interrompue par les applaudissements des députés et accueillie par l'enthousiaste approbation du public qui remplissait les galeries.

Avec ce vote du Congrès (auquel succéda dès le lendemain, le départ du ministre portugais de Berlin), se trouva enfin résolue la question qui restait en suspens depuis le début de la guerre. Au moment où elle devint enfin une réalité, la rup-

ture avec les Puissances centrales produisit peu d'impression sur les esprits, soit parce qu'elle avait été trop souvent escomptée et démentie au cours des mois précédents, soit surtout parce qu'elle passa inaperçue au milieu des tragiques événements qui absorbaient alors toutes les préoccupations : elle eut lieu en effet dans les premiers jours de la ruée allemande sur Verdun. Elle n'eut pas d'ailleurs de conséquence immédiate dans les faits, car plusieurs mois furent nécessaires pour permettre au Portugal de remédier aux insuffisances d'une préparation militaire que les ministères précédents avaient été amenés à négliger par leurs préoccupations politiques ou leurs difficultés budgétaires. Ce fut en janvier 1917 seulement que les premiers contingents portugais firent leur apparition sur le front de France, où ils devaient par la suite être maintenus à l'effectif de 40.000 hommes.

L'entrée en guerre du Portugal devait précéder de quelques mois celle de la Roumanie, aucune autre ne devant d'ailleurs se produire en Europe au cours de 1916. Coïncidence purement fortuite sans doute, mais qui fait ressortir par la comparaison qu'elle provoque son caractère distinctif et presque unique dans l'histoire diplomatique de la guerre. Les interventions roumaine et portugaise représentent en effet deux types opposés parmi toutes celles qui s'échelonnèrent au cours de la guerre. Tandis que la première fut à maintes reprises sollicitée par les puissances de l'Entente sans être accordée, la seconde avait été autant de fois offerte par le principal intéressé sans être agréée par l'Entente. Les deux négociations auxquelles elles donnèrent lieu se composent d'une série d'ajournements dont les résultats semblent de nature à faire ressortir les avantages et même la nécessité de la rapidité de décision. Par leurs tergiversations, les dirigeants de la politique roumaine ont laissé passer le moment favorable où l'intervention de leur pays pouvait avoir une influence décisive sur la marche et l'issue de la guerre. Dans un cadre plus restreint, les dirigeants de la politique britannique n'ont-ils pas commis une faute du même genre, quoique moins néfaste dans ses conséquences, en ajournant indéfiniment l'acceptation des offres venues de Lisbonne ? Et l'appoint d'un corps expéditionnaire portugais n'aurait-il pas

été infiniment plus précieux qu'en 1917 dans les premiers mois de la guerre alors que les Alliés, souffraient d'une crise d'effectifs à laquelle ils s'efforçaient de remédier par des moyens de fortune ? Une fois de plus la politique britannique a pu encourir en cette circonstance le reproche autrefois adressé au cabinet de Vienne d'être trop souvent « en retard d'une année, d'une idée et d'une armée ».

Si ces constatations rétrospectives sont de nature à nous inspirer certains regrets, elles ne doivent pas nous empêcher d'acquitter ou au moins de proclamer une obligation de gratitude. Dès les premiers jours du conflit européen, les Portugais ont, comme on l'a vu, pris parti pour l'Entente et offert leur concours militaire à sa cause avec une spontanéité d'autant plus appréciable qu'elle contraste avec l'attitude de beaucoup de la plupart des petits états neutres, notamment dans la péninsule balkanique. Si leur éloignement du théâtre de la lutte leur rendait cette résolution plus facile, la générosité de leur geste ne doit pas être oubliée et mérite qu'on lui rende hommage à la fin d'une étude consacrée au rôle de leur pays pendant la guerre.

Albert PINGAUD.

Une Famille limousine à la Cour de Pologne

Antoine, Jean-Casimir, Etienne et Jean-Calmine de Baluze, dits « Les Polonais » 1645-1718

Au début de la notice qu'il a consacrée aux Baluze dits « Les Polonais », l'aimable historien Emile Fage exprimait l'espoir « que d'autres écrits s'inspirant des mêmes sentiments et enrichis de documents originaux, de vues nouvelles viendraient les compléter un jour, et rendre à la mémoire des Baluze un hommage, sinon plus sincère, du moins plus digne d'eux » (1).

Tel est le point de départ de cette étude basée sur de nombreuses pièces inédites extraites des Archives de la Corrèze, de la Bibliothèque Nationale, des Archives des Affaires Etrangères à Paris (2), *des Archives Centrales de Varsovie* (3). *Ces documents, en particulier la correspondance diplomatique d'Antoine de Baluze, éclairent d'un jour nouveau le rôle de premier plan joué à la Cour de Pologne par ces quatre grands serviteurs de la politique française sous le règne de Louis XIV : Antoine et Jean-Casi-*

(1) Tulle, imprim. Rastouil, 78 p. petit in-8°.

(2) Je dois exprimer ici ma profonde reconnaissance à Mlle Morel, Archiviste aux Archives des Affaires Etrangères, qui a pris la peine de dépouiller minutieusement la volumineuse correspondance d'Antoine de Baluze conservée dans ce dépôt et de m'adresser la copie ou l'analyse des lettres les plus intéressantes demeurées jusqu'ici inédites.

(3) Mme Anne Gayl, historien de Varsovie, a bien voulu me faire bénéficier d'une documentation sur les Baluze, qu'elle avait réunie au cours de ses recherches sur les Français habitant en Pologne et surtout à Varsovie, pendant la seconde moitié du XVIIe siècle. Les nombreux documents qu'elle a utilisés ont été extraits de la chancellerie royale, des registres du Conseil de la ville, du prévôté et du corps des échevins de Varsovie, conservés aux Archives Centrales de la capitale polonaise. Je suis heureux de lui témoigner ici ma profonde gratitude.

mir, son fils, filleul du roi de Pologne, mort à Varsovie, Jean-Calmine et Etienne de Baluze, dits les Polonais, surnom glorieux qui les distingue des autres membres d'une des plus anciennes familles de Tulle, parmi lesquels le célèbre Etienne Baluze, bibliothécaire de Colbert, et historien de sa ville natale.

I.

Antoine de Baluze

16.. - 1681

Antoine de Baluze, fils de Jean-Calmine et de Catherine de Meynard, était le cousin germain du savant Etienne Baluze qui lui consacre une élogieuse notice dans son *Histoire de Tulle* (1). La date de sa naissance nous est inconnue. Il naquit longtemps avant le grand érudit, celui-ci ayant vécu de 1630 à 1718. Il étudia d'abord au collège des Jésuites de Tulle, puis au collège St-Martial de Toulouse. Après un heureux début dans le barreau qui lui faisait entrevoir un brillant avenir, il suivit à Paris un de ses compatriotes, le sieur de Maruc, argentier de la Reine-mère, qui l'introduisit à la Cour de France où le roi Louis XIII ne tarda pas à le remarquer.

Par lettres patentes datées de Plessis-les-Bois, le 31 septembre 1634, le souverain, en reconnaissance des bons et agréables services rendus par le sieur de Baluze, le retenait en l'état et charge de l'un de ses gentilhommes servants pour « en jouir et user aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, privilèges, franchises, libertés, gages, droicts, fruicts, profits, revenus et émoluments accoustumés.... » (2).

Le 20 octobre suivant, le jeune gentilhomme prêtait serment entre les mains de Mgr le comte de Soissons, pair et grand maître de France (3).

Son séjour à la Cour se prolongea jusqu'en 1645, date à

(1) Chap. XXXIII, p. 299-303.

(2) Etienne Baluze, ibid., col. 816-817. — Fage (Emile), Jean Casimir et Etienne de Baluze (Bulletin de la Société des Lettres de la Corrèze, t. IX, 1887, appendice, II, p. 350).

(3) Emile Fage : Antoine de Baluze (Bull. Soc. des lettres de la Corrèze, t. VIII, 1884, p. 311).

laquelle il fit partie du cortège chargé d'accompagner la princesse Marie-Louise de Gonzague, fille du duc de Mantoue, qui se rendait en Pologne pour épouser le roi Ladislas IV, veuf de Cécile Renée d'Autriche, fille de l'Empereur Ferdinand III.

« La princesse fut mariée par procuration au mois d'octobre 1644. Le contrat arrêté en juillet 1645 fut signé à Paris le 26 septembre suivant par l'envoyé polonais Dönhoff. Une magnique ambassade vint exprès de Varsovie pour recevoir la nouvelle reine.

« Au nombre des personnes de France qui accompagnèrent Marie de Gonzague en Pologne figuraient l'évêque d'Orange, la maréchale de Guébriant, qui était attachée à la reine en qualité d'ambassadrice extraordinaire et de surintendante, le poète Saint-Amand, Antoine Baluze, au titre de gentilhomme ordinaire, et Cécile de Viel, son épouse (1), noble personne de Normandie, dame d'honneur de Sérénissime Louise-Marie, sous-gouvernante de ses filles d'honneur (2). »

Le roi Ladislas étant mort en 1648, la reine épousa l'année suivante, Jean Casimir, frère du défunt, que la diète du royaume fit sortir de chez les Jésuites pour le placer sur le trône (3).

Dans une lettre datée de Varsovie, le 29 décembre 1648, Antoine de Baluze soulignait en ces termes les menaces qui pesaient alors sur la Pologne, en butte aux convoitises de tous ses voisins :

« On a fait partir aujourd'hui le corps du défunt roi pour le conduire à Cracovie où le roi le doit suivre samedi prochain pour son couronnement et où l'on doit résoudre ce qu'on doit faire si le bruit de l'approche des Suédois continue ou celui de la Ligue dont on parle entre le Transilvain, le Valaque et le

---

(1) Elle était la 3e fille de Me Antoine de Viel, docteur en médecine de la Faculté de Rouen, décédé en 1613, et d'Ysabeau Gossein. — L'aînée, Marie, avait épousé Galifre, maître de la musique du roi ; de ce mariage naquirent deux filles. La seconde, Isabeau, avait épousé Anselme de Berville, écuyer, qui fut tué au siège et prise d'Aine en Artois (1641). — Archives de la Corrèze, collection Clément-Simon, carton Baluze.

(2) Emile Fage : Les Baluze dits les Polonais. Tulle, 1898, 78 p. pet. in-8°, p. 6-7. — Sa notice sur Antoine de Baluze (p. 3-27) reproduit à peu près intégralement celle qu'il a publiée sur le même personnage dans le Bulletin de la Soc. des lettres de la Corrèze, t. VIII, 1884, p. 481-392.

(3) Emile Fage : Les Baluze, dits les Polonais, p. 11.

Moldave, assistés des Tartares pour faire irruption dans la Pologne, dans laquelle on dit qu'ils intéressent les Cosaques.

« La croyance qu'ont les étrangers que la Pologne soit fort riche pour avoir joui de la paix depuis un si long temps fait que les uns croient que les troupes d'Allemagne viendront prendre partie en ce pays, s'il y a guerre, les autres qu'ils se joindront aux Suédois s'ils l'y veulent porter, et tous dans la pensée de faire bien leurs affaires.

« Mais, je crois que quel parti qu'ils prennent, ils se mécompteront de beaucoup (1). »

Le rôle de Baluze auprès du roi nouveau était des plus délicats : il lui fallait s'opposer aux menées de l'Autriche, la grande rivale de la France depuis peu, et qui cherchait à accaparer à son profit les cours du Nord en perpétuelles guerres et dissensions. La France avait le plus grand intérêt à se rapprocher de la Turquie, de la Suède et de la Pologne.

Le nouveau souverain témoigna à Antoine de Baluze la plus haute considération, utilisant ses brillantes qualités dans plusieurs négociations importantes et difficiles.

Le 20 janvier 1654, il lui signait un passeport qui fut expédié à Tulle, où Baluze était retourné quelque temps, pour lui faciliter son retour en Pologne. Il y est qualifié de la manière la plus flatteuse : *generosus Antonius Baluze, nobilis Lemovicensis, et serenissimae reginae consortir nostrae actuali additus obsequio, quem et si natalium splendor et morum gravitas redditura sint omnibus semper et ubique gratissimum, etc...* (2).

Le règne de Casimir ouvrit une ère de troubles et de guerres continuelles, en raison d'une violente offensive de la part du roi de Suède Charles-Gustave, arrière petit-fils de Gustave Wasa, qui sut par des générosités habilement réparties rallier à lui la plupart des Polonais.

L'armée Suédoise, dans une avance foudroyante, enleva la place de Cracovie où s'étaient réfugiés la reine et son époux.

Trahi par la fortune, le souverain se retira en Silésie. Le

(1) Bibliothèque Nationale. Coll. Clairambault, t. 418, fol. 135.
(2) Précis généalogique pour Mᵉ Pierre Clément de Baluze, Clermont-Ferrand, 1786, 18 p. in-8°, page 11. — Papiers Talin à Corrèze (extrait par J.-B. Champeval). Archives Corrèze, 2F, 83.

25 novembre 1655, il députa Baluze au comte d'Avaucourt, ambassadeur du roi de France auprès de son ennemi Charles Gustave (1).

Le voyage à accomplir n'était pas sans danger; il fallait traverser l'armée suédoise, où se trouvait d'Avaucourt, en se faisant passer pour un Français qui regagne son pays. Muni d'un passeport, Baluze partit de Posen le 25 novembre 1655. Arrivé le 18 décembre chez les Suédois, il se rendit chez M. d'Avaucourt « comme un Français qui va naturellement chercher le ministre de son roi partout où il y en a un » (2).

Informé de son arrivée, le roi de Suède le fit arrêter dans la maison même de l'ambassadeur de France et jeter aussitôt en prison. Heureusement Baluze avait pris la précaution de se débarrasser de ses chiffres. Gardé à vue comme un criminel et soumis à de nombreux interrogatoires cinq jours durant, il ne dut son salut qu'à ses réponses sages et prudentes à la fois qui le firent relâcher. Un sauf-conduit en langue allemande, signé de Charles-Gustave, délivré à « noble et illustre Antoine de Baluze » (3), facilita son retour par Dantzig vers la Silésie, « où il fut reçu de son maistre et de toute la Cour avec les témoignages d'une grande joie » (4).

En 1656, le roi, de retour en Pologne, confia à Baluze la mission délicate de traiter avec le colonel Piron, Suédois qui commandait la place de Pétriscow dans le Palatinat, pour l'engager à se rendre. Il réussit parfaitement; le traité fut signé le 1er juillet par Baluze comme ambassadeur du roi Casimir; le 4, Piron sortit de la place qui fut rendue au Palatinat. Il avait auparavant prêté son serment de fidélité au roi de Pologne et pris

(1) Christine, reine de Suède, avait abdiqué en l'année 1654 en faveur de son cousin Charles-Gustave de Deux-Ponts, fils d'une sœur de Gustave-Adolphe. Ambitieux et violent, il attaqua le roi de Pologne Jean-Casimir Wasa, qui lors de l'abdication de Christine avait émis des prétentions à la couronne de Suède.

(2) Bibliothèque Nationale, Coll. Baluze, t. 251, fol. 170 (employs de M. de Baluze en Pologne). Texte publié par Emile Fage (les Baluze dits les Polonais, p. 12-15).

(3) Précis généalogique..., p. 11.

(4) La même année, il passa du service de la reine à celui du roi, à 2.000 fr. d'appointements par an. Il y resta jusqu'à l'abdication du souverain, mais ne reçut pour tout ce temps-là que 2.000 florins, de sorte qu'il lui était dû alors 12 annuités.

parti, ainsi que ses soldats, dans l'armée polonaise, où il conserva la qualité de colonel et le commandement de ses hommes.

Dans les derniers jours de janvier 1657, la reine Marie envoya Baluze en Cujavie, pour engager le sieur Rigaud, qui occupait la place de Bresch pour le roi de Suède, à rendre celle-ci au roi de Pologne. Elle lui fit délivrer à cet effet u sauf-conduit signé de sa main, scellé de ses armes, daté d. 29 janvier 1657. Grâce à l'habileté de Baluze, le commandant sortit de la place avec sa garnison, sous certaines conditions. Il est ajouté, toutefois, dans la relation de cet événement, que « la noblesse étant à cheval rencontra cette troupe en chemin et la tailla tout en pièces, à la réserve du commandant avec quatre ou cinq officiers ou soldats, que le sieur de Baluze eut toutes les peines du monde à sauver, ayant couru lui-même grand risque de sa vie parce qu'il se trouva au milieu de ces malheureux. »

Cependant, le roi s'efforçait de gagner l'Empereur à ses desseins. Ici encore, il fit appel à la sagacité et à la diplomatie de Baluze.

Suivant une instruction du 4 juin 1658, celui-ci transmit à Montécuculli (1), général de l'Empereur, les résolutions qui venaient d'être adoptées dans un grand conseil de guerre réuni par le roi de Pologne, savoir qu'une partie de ses troupes devait marcher sur Vladislavie et s'avancer ensuite vers Thorn. Cette mission fut encore couronnée de succès, car cette dernière ville, assiégée peu après, fut bientôt prise.

---

(1) Montecuccoli (Raimond, comte de), généralissime des armées autrichiennes, né dans le Modénais en 1608. Il servit d'abord comme volontaire dans l'armée impériale, fut fait prisonnier à Hofkirch (1639), rentra en Silésie en 1646 et parvint à chasser les Suédois de la Bohême. En 1657, il fut nommé maréchal de camp et envoyé au secours de Casimir, roi de Pologne, attaqué par les Suédois. Il reprit Cracovie et toutes les villes dont l'ennemi s'était emparé, vola ensuite au secours de son allié le roi de Danemark, débloqua Copenhague et chassa les Suédois du Jutland et de l'île de Fionie. En 1661, il alla battre les Turcs en Hongrie. Durant la campagne de 1672, il fut envoyé au secours des Hollandais, attaqués par la France. Opposé au grand Turenne en 1675, Montecuccoli manœuvra habilement pendant quelques mois ; une bataille décisive allait décider entre ces deux grands généraux, quand Turenne fut tué par un boulet de canon. Montecuccoli eut la noblesse de pleurer son rival. Il poursuivit ensuite les Français en Alsace, investit Haguenau et Saverne, qui furent débloquées par le grand Condé. Il mourut à Lintz en 1681, âgé de 72 ans. Il a laissé des *Mémoires militaires*, *Commentarii bellici* (Vienne, 1718), qui l'ont fait surnommer le *Végèce moderne*.

« Quelques lettres écrites à Baluze par M. de Montécuculli font voir que ce n'est pas la seule affaire qu'il ait traitée avec ce général; d'autres marquent liaison d'amitié avec des officiers généraux de l'armée impériale. Un passeport fait connaître que Sa Majesté polonaise l'a envoyé au général de Souches pour faire marcher la cavalerie impériale en Prusse (1). »

La Pologne cependant s'était ressaisie au moment des démêlés de la Suède avec le Danemark. La paix d'Oliva, conclue au mois de mai 1660 sous la médiation de la France, amena l'évacuation du territoire polonais par les armées suédoises. Elle stipulait la renonciation du roi de Pologne à la couronne de Suède et au duché de Prusse; la Livonie était partagée entre les deux royaumes. La France pouvait désormais « reprendre sa politique traditionnelle, qui était d'établir une dynastie française à Varsovie. »

Antoine de Baluze jouissait à ce moment de l'entière confiance du roi Jean Casimir qui l'avait investi des fonctions de grand veneur et qui l'appelle son familier dans un rescrit du 12 mars 1660. Il lui attribue par cet acte tous les biens meubles et immeubles provenant de la succession de Krync Dirchsen de Marienbourg, en Prusse, décédé sans postérité, et de Christophe Brautigam, sa veuve, expulsée, lesquels tombaient dans le domaine du fisc ou de la libre disposition du souverain (2).

Par une faveur semblable, Baluze fut mis en possession, l'année suivante, de l'héritage laissé par un certain Lager, boulanger de la ville d'Elbing, en Prusse (8 mars 1661) (3).

D'autre part, Jean Formont, agissant au nom de ses frères, lui céda une somme de 2897 florins polonais provenant des brasseurs de Thorn (10 juillet 1669) (4).

Antoine de Baluze avait hérité de son frère Etienne, mort à Varsovie en 1661, de terrains et d'immeubles ayant appartenu à la famille noble des Wolskich, situés au faubourg de Cracovie, non loin de l'église Sainte-Croix. Il en fit cession ainsi que

(1) Bibliothèque Nationale, coll. Baluze, t. 251. — Baluze, histoire de Tulle, p. 300. — Emile Fage, les Baluze dits les Polonais, p. 15.

(2) Archives de Varsovie. *Acta metricae Regni*, vol. 202, fol. 27.

(3) Arch. de Varsovie, ibid., fol. 28.

(4) Arch. de Varsovie. *Acta advocatialia et scabinalia civit. antiquae Varsaviae*, vol. 558, fol. 126.

sa femme Cécile de Viel, moyennant 8.000 florins de Pologne, à Jean Zelecki, capitaine de Bydgost et autres places, maître des écuries royales, et à Hélène Wodzinska, épouse de ce dernier (6 juin 1664) (1).

Il semble avoir contrôlé certaines dépenses du royaume, d'ordre maritime notamment.

Désireux de récompenser les brillants services de celui qui l'assista toujours dans les heures les plus périlleuses, le roi Casimir, par un diplôme délivré à Varsovie le 13 juin 1665, admettait Antoine de Baluze à l'indigénat polonais. Les mérites de Baluze y sont qualifiés en termes particulièrement élogieux :

... « Le généreux Baluze, pressé par l'aiguillon de l'honneur, sorti d'une ancienne et illustre maison du Limousin du royaume de France, fertile en grands hommes, — en quittant ses parents et sa province, et en cherchant ailleurs un séjour que sa destinée et ses mérites lui avaient préparé, — a travaillé utilement à sa gloire. Toute sa vie peut être considérée à juste titre comme illustre; ses années ne se comptent que par ses vertus et ses brillants services.

« Il vint d'abord auprès de Nous comme gentilhomme ordinaire de la chambre de la sérénissime Marie-Louise, notre épouse très chérie, qu'il accompagna par les plus rudes chemins, par un été torride, par un hiver glacé, supportant et surmontant tout avec un admirable courage.

« Enfin, dans ces temps troublés où la nation suédoise, mêlée aux armées de nos autres ennemis du nord, menaçait l'Empire, il est resté constamment à nos côtés; il y est resté jusqu'au temps où il est devenu gentilhomme de notre chambre.

« A moins d'être aveugle, qui ne verrait et ne reconnaîtrait la fidélité, la sagacité et la sagesse avec lesquelles il Nous a servis, non seulement auprès des Suédois, en Prusse, alors qu'il s'agissait de délivrer le Palatinat de Siradie des ennemis qui l'occupaient, sur les confins de la Silésie, mais encore lorsqu'il a réduit en notre puissance la ville de Petricow, le même jour que nous entrions en vainqueurs à Varsovie.

(1) Archives de Varsovie. *Acta consularia*, vol. 37, fol. 253 et 255.

« Il n'a pas conduit avec moins de succès les affaires de notre sérénissime épouse, ne marchandant ni sa fortune ni sa vie, occupé sans cesse d'atteindre à un plus haut degré d'honneur et ne reculant devant rien pour obtenir à travers des fatigues de toutes sortes, et grâce à ses seuls mérites, une louange éternelle.

« Non content de cela, il Nous donna et consacra, pour le mettre au nombre de nos pages, son fils unique élevé à notre cour, le plus cher gage de sa maison, Jean Casimir, que de notre propre gré nous avons tenu sur les fonts baptismaux. »

Baluze héritait ainsi des dignités accordées à son frère Etienne en 1658 (1), ce qui lui conférait le privilège de partir ses armes avec les armes royales des Jagellons (2) :

« Comme Etienne de Baluze, de pieuse mémoire, gouverneur de Dirchaw, Veneur de la Cour, gentilhomme de notre chambre, qu'on ne louera jamais assez pour ses mérites et les services qu'il a rendus à notre maison royale et à la chose publique de Pologne, mourut sans postérité et ne laissa aucun successeur de ses dignités, Nous avons jugé bon et juste d'instituer comme héritier de ses vertus et dignités le noble Antoine de Baluze, gentilhomme de notre chambre, son frère non dégénéré, et c'est ce que nous faisons par les présentes. De même que nous avions planté ce lys de France dans nos immenses champs polonais, de même nous plantons encore celui-ci, afin que le mérite d'un homme si éminent, créé par une semence d'élite, grandisse au point de sembler atteindre les astres.

« Et afin qu'il jouisse, lui et ses descendants, des armes qui distinguèrent et décorèrent le noble Etienne de Baluze, son frère germain, Nous voulons et entendons que l'octroi qui en est fait à son successeur soit consacré à perpétuité par les présentes et nous y donnons, à cette fin, notre approbation royale.

(1) Voir la notice qui sera consacrée à celui-ci.

(2) Nom d'une dynastie qui a donné des rois à la Pologne, à la Bohême et à la Hongrie ; elle a pour auteur Jagellon, fils d'Olgerd et petit-fils de Gedimyn, grand-duc de Lithuanie. Sigismond-Auguste, qui succéda à son frère Sigismond, fut le dernier rejeton mâle des Jagellons de Pologne. Il laissa pour héritières deux sœurs, Anne Jagellon, mariée à Etienne Bathory, morte sans enfants, en 1596, et Catherine Jagellon, qui épousa Jean III, roi de Suède, et qui eut pour fils Sigismond, également roi de Suède, et père de Ladislas et de Casimir. Cette ligne féminine des Jagellons s'est éteinte en 1668.

« En preuve de quoi, nous avons signé de notre main le présent diplôme et avons ordonné qu'il fût revêtu du sceau de nos armes.

« Donné à Varsovie le 13 juin 1665, la dix-huitième année de notre règne.

Signé : Jean Casimir, roi (1).

∴

Jean Casimir abdiqua en 1667, à la suite de la mort de la reine, et se retira en France. Parmi les candidats à sa succession, Baluze s'efforça de faire désigner le prince de Condé. « Il » avait si bien ménagé les esprits des plus gros seigneurs de » la cour pour élire Roy M. le Prince de Condé que, quoique » ce grand Prince ne fut pas élu, il ne laissa pas de faire une » pension audit Sr de Baluze dont il a joui jusqu'à sa mort (2). » Sa présence en Pologne parut assez utile aux intérêts français pour que le roi Louis XIV ait fait en sa faveur une exception à une ordonnance du mois d'aût 1669 qui obligeait tous les Français résidant dans les pays étrangers à rentrer dans le royaume dans l'espace de six mois. Le Roi signa à cet effet une autorisation dont voici le texte :

« Aujourd'hui, 24me jour de décembre 1669, le Roy étant à Saint-Germain en Laye, voulant gratifier et traiter favorablement le Sr Baluze, gentilhomme français habitué en Pologne. Sa Majesté lui a permis et permet de continuer à demeurer dans ce Royaume-là avec son fils, sans que pour raison de ce, il leur puisse être imputé d'avoir contrevenu à l'ordonnance de Sa Majesté du mois d'août dernier portant que tous les Français qui sont dans les pays étrangers reviendront dans six mois dans le Royaume, de la rigueur de laquelle Sa Majesté les a dispensés par le présent brevet qu'elle a voulu signer de sa main et être contresigné par moi, son Conseiller Secrétaire d'Etat et de ses commandements et finances (3). »

(Signé) Louis,
(Contresigné) de Lyonne.

---

(1) L'original de cet acte en latin, sur vélin, scellé sur tresses d'argent du grand sceau royal, renfermé lui-même dans une boîte d'argent et signé : Joannes Casimirus rex, est conservé aux Archives de la Corrèze, E. suppl. 118 (Archives communales de Seilhac, II, 3).

(2) Archives de la Corrèze. Fonds Clément-Simon.

(3) Archives de la Corrèze. Fonds Clément-Simon.

Peu après, Baluze fut l'objet d'une nouvelle et plus grande faveur. Il fut en effet désigné comme résident de France à la cour de Pologne avec ordre du Roi de rester à Varsovie. Le Roi lui accorda à cet effet une pension qui paraît d'ailleurs avoir été payée de manière très irrégulière. « Il donnait, d'après un document conservé aux Archives de la Corrèze, les instructions nécessaires aux ambassadeurs de France. » Il corespondait avec les secrétaires d'état des Affaires Etrangères; ses lettres, qu'il écrivait ordinairement tous les huit jours, son conservées dans les archives du ministère des Affaires Etrangères (1). Même après l'élection comme roi de Pologne de Michel Koribut, Baluze paraît avoir continué à préconiser la candidature d'un prince français, car Lionne lui adresse le 11 avril 1670 la dépêche suivante :

« Je n'avais pas fait d'abord grande réflexion à ce que vous m'aviez mandé touchant la personne de M. le comte de Saint-Pol, ne l'ayant regardé que comme une vapeur qui s'était élevée dans des esprits affligés et irrités, et qu'une plus grande attention aurait dissipée, mais puisqu'on vous retouche encore cette corde bien sérieusement, je vous dirai que ce à quoi Sa Majesté n'a pas estimé à propos ni de son service, ni conforme au bien de ses autres affaires, de repenser pour Mgr le Prince ou pour Mgr le Duc, à plus forte raison n'y voudra-t-Elle pas repenser en aucune manière pour mondit sieur le comte de Saint Pol et vous devez toujours exhorter les amis et serviteurs du Roi à se tenir en repos pour celui de leur patrie et à bien vivre avec le roi qu'ils ont élu, car pour ledit comte il ne peut attendre de ce côté-ci ni aveu, ni appui, quelque chose qui pût en arriver en faveur du prince Charles : S. M. ne voulant rien contribuer à détrôner un roi qu'elle croit avoir été légitimement élu, quelqu'avantage qu'Elle en pût recevoir ou quelque préjudice qu'elle pût souffrir de ne le faire pas (2). »

Baluze constate dans ses dépêches que la noblesse a le plus grand désir de remplacer le nouveau roi, que l'on juge incapable. Tout annonce une révolution, mais ceux qui pourrraient aspirer à détrôner le souverain n'eut pas un crédit suffisant pour pren-

(1) Archives Affaires Etrangères : Pologne, vol. 34 à 41 et 47 à 69.
(2) Archives Affaires Etrangères : Pologne, 36.

dre sa place. Le mariage du roi avec Eléonore d'Autriche, sœur aînée de l'Empereur, grandit bientôt l'influence du parti autrichien. Baluze, tenu pour suspect par les gens de ce parti, est compris dans les accusations lancées contre le Grand Chancelier Morstyn, un des agents les plus intelligents et les plus actifs du parti français. En 1670, Morstyn fut accusé de trahison et la chambre des Nonces voulait qu'on le jugeât. Baluze, impliqué dans l'affaire, craignit alors pour sa sûreté. Le 1er octobre 1670 il écrivait : « On croit que M. le Vice-Chancelier ne sera pas des derniers à abandonner le roi, parce que sa conscience lui reproche d'avoir mal agi vis-à-vis de l'un et l'autre party, et tout fraîchement à l'égard de M. le Grand Trésorier, qu'il a attiré à la cour par de belles promesses et à présent le faict pousser il se voit par la citation qu'on lui a fait donner, dont je vous envoye la copie, parce qu'elle me semble fort injurieuse au Roi, à la France et à vous, Monseigneur, qui m'aves toujours donné des ordres directement opposés à tout ce qu'elle contient... »

Baluze s'en remettait à la bienveillance du souverain : « Le Roy a trop de bonté de songer à la seureté de ma famille et j'en conçoy d'autant plus de joye qu'il me semble pouvoir espérer que S. M. entrera dans d'autres réflexions à mon esgard, surtout si vous me faicte la grâce, Mgr, d'insinuer à S. M. le besoing que j'avois de tomber en de si bonnes mains pour me consoler de la perte de ma jeunesse dans un service étranger. » (17 octobre 1670.)

Une lettre de Dantzig (copie non signée) du 1er octobre 1670, nous apprend, en effet, que le Grand Trésorier accusé de trahison avait contre lui une partie de la noblesse de Pologne : « Les grands polonais, qui ont poursuivi cette affaire, disent que la Cour leur a faict sçavoir qu'elle avoit des preuves convaincantes contre luy et maintenant elle ne produit que celle de l'évasion de M. Baluze, que l'on luy demande, ou qu'il explicque une lettre que l'on dict estre de M. de Lionne, le Ministre. On avoit formé une citation contre luy qui, après avoir esté examinée en la chambre des Nonces, a esté jugée trop injurieuse à luy et à M. de Lionne, le ministre, où M. de Baluze estoit meslé, et n'a pas esté donnée; on y parloit de saulces et de souliers à la françoise. »

C'est de cette lettre que parle Baluze dans une dépêche du 31 octobre 1670 : « Comme on veut absolument que cette lettre m'aye esté escripte de Paris du 28 mars dernier et qu'on dict qu'elle a été déchiffrée, je croy que si je retirois ma famille de Dantzick, on prendroit celà pour une preuve de cette opinion... »

Le 7 novembre, il écrivait : « On ne faict plus tant de bruit de la lettre en chiffre dont je vous ay parlé, Mgr, par ma précédente. Elle donna suject à quelques nonces de dire en pleine diette qu'il falloit piller tous les François... »

Dès le 5 décembre le conflit était apaisé et Morstin rentrait en Pologne.

Baluze continue à correspondre avec le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères jusqu'au 13 novembre 1671; sa correspondance toute pleine des événements intérieurs de la Pologne et de ses désordres est sans intérêt pour nous. La France semble s'être détournée des affaires de Pologne jusqu'en 1673 où la mort du roi Koribut, survenue le 10 novembre (1), rouvrit la question de l'élection. Deux candidats : le duc Charles de Lorraine et le fils du duc de Neufbourg étaient en présence, en sous main le prince de Condé. Officiellement la France devait soutenir le duc de Neufbourg et faire échouer à tout prix son rival.

Un ambassadeur, l'évêque de Forbin-Janson fut choisi pour remplir cette mission.

En même temps, Baluze, qui était rentré en France à la fin de l'année 1672, reparaît; sa première dépêche est datée du 14 avril 1674 : « Je suis ici, Mgr, écrit-il, depuis dimanche 8 de ce mois, les neiges et les glaces m'ont empêché de faire plus de diligence, et j'appréhende bien qu'elles ne retardent M. de Marseille, et qu'il ne puisse arriver à Varsovie avant la fin de la diète d'élection qui estant resglée à trois sepmaisnes au lieu de six, doibt finir le 10 may (2). »

Les instructions données à Forbin-Janson portent ce passage tout à l'éloge de Baluze : « Ledit sieur évêque de Mar-

(1) Au même moment, Sobieski, grand maréchal et grand général de Pologne, remportait une victoire éclatante sur les Turcs. (Journal de J.-Casimir de Baluze.

(2) Ach. Aff. Etrangères. Corr. pol. Pologne 40, fol. 71.

2 4

seille se mettra incontinent en chemin pour se rendre à Dantzick par la voie qui paraîtra la plus assurée soit par mer, soit par terre... Il y trouvera le sieur Baluze, à qui le Roy a donné l'ordre de s'y rendre de Hambourg; il y sera instruit par luy de l'état où se trouvent les affaires de la Diète, parce que non seulement il a une grande connoissance de la Pologne où il a demeuré très longtemps et où il a toujours entretenu commerce par ordre de Sa Majesté, mais parce encore qu'il est dans une correspondance étroite avec le sieur Morsztyn, grand Trésorier de la Couronne, et qu'il a eu ordre de S. M., par ses lettres, de s'instruire particulièrement des affaires de ce royaume, pour en rendre compte au dit sieur évêque de Marseille à son arrivée (1). »

Le 14 avril 1674, dès sa première dépêche, Baluze écrit : « L'envoyé de Neufbourg voit si peu d'apparence à faire réussir l'élection en faveur du fils de son maistre, qu'il n'agit qu'avec grande retenue. M. le Chancelier de Lithuanie a dict publicquement qu'il faudroit que ce prince et le piaste passassent sur son tombeau, avant d'arriver au throsne (2). »

L'évêque de Marseille arriva le 31 avril. D'après Baluze, le Grand Maréchal de Pologne « a le Roy futur dans sa main », et l'on dit qu'il est pour Mgr le prince de Condé. A défaut du duc de Neufbourg ou du prince de Condé, Forbin-Janson devait tâcher de faire élire un prince qui fût redevable de son élévation à la France. L'élection se fit dans ce sens, et le 21 mai 1674 fut élu Jean Sobieski, grand maréchal et grand général de Pologne, tout dévoué aux intérêts de la France. Laissons parler Baluze : « La Pologne, Mgr, a un roy d'aujourd'hui en la personne de M. Sobieski, grand maréchal et grand général ; il vient d'estre proclamé avec toute la pompe accoustumée, et d'estre conduit à St-Jean pour y chanter un second Te Deum et y jurer sur les loix du Royaume (3). »

***

Dans la composition de leurs maisons, les nouveaux souverains conservèrent les cadres de la cour précédente, réservant

(1) Ibid, 40, fol. 95.
(2) Ibid., 71 v°.
(3) Ibid., 203.

une situation privilégiée à Antoine de Baluze et à son fils Casimir, comme l'indique la dépêche dateé du 27 mai 1674 :

« Le temps de la coronation n'est pas encore désigné.. Cependant le Roy et la Reyne font leurs maisons et y reçoivent avec joye tous ceux qui ont servi à la deffuncte Reyne et au Roy Casimir, je veux dire tous les François, surtout ceux qui ont esté persécutez pendant le dernier règne. L'on m'a fort pressé de me mettre sur les rangs, et mon fils aussy, me faisant espérer un poste advantageux et des advantages considérables; mais mon fils ny moy ne sommes pas capables de succomber à cette tentation; le maistre que nous servons est trop grand et trop bon pour le changer et nous préfèrerons toujours une fort médiocre fortune, accompaignée de l'honneur d'estre à S. M. à une très éclattante, dans quelle autre cour que ce puisse estre au monde; nous nous en tiendrons là toute notre vie. Je vous supplie très humblement, Monseigneur, me faire scavoir la volonté du Roy, à nostre égard, lorsque S. M. rappellera M. l'Ambassadeur, afin que nous ne le suivions; ny ne restions icy, que par ses ordres et si S. M. a la bonté de nous accorder une ordonnance pour le voyage que nous avons faict, et vous, Monseigneur, celle de l'en supplier très humblement de nostre part, nous continuerons nos ardentes prières à Dieu pour la santé et prospérité de S. M. et pour la votre... (1).

« ...Il dépendra, après cela, de luy (2), de se servir de ma plume, ou de celle d'un autre, pour vous en informer au long, Monseigneur, n'ozant le faire de mon chef, tant qu'il sera icy, ou un autre avec le mesme caracthère, que je n'en aye vostre ordre exprez, n'en ayant d'autre que celuy de servir et d'obéir à M. de Marseille. Je ne doubte pas qu'il ne me rende la justice de vous dire, Monseigneur, que mon fils ny moy ne nous y sommes pas épargnez jusqu'à présent et que les habitudes et les cognoissances que nous avons en ce pays, l'ont soulagé, et ne luy ont pas esté inutiles... » (3).

Ici se place une correspondance en langue limousine, datée de Varsovie le 14 et le 31 août 1674, adressée par Antoine de

(1) A. E. Corr. pol. *Pologne* 40. 212-213 (25 mai 1674).
(2) L'ambassadeur, évêque de Marseille.
(3) A. E. Corr. pol. *Pologne* 40, 313-314 (15 juin 1674).

Baluze à un destinataire anonyme, qui n'est autre que le chanoine Jean Calmine, son frère, mort à Saint-Sulpice en 1704 (1). Elle se rapporte à des affaires de famille (2), à des nouvelles de Tulle et de la Cour de Pologne, ce qui donne à l'auteur l'occasion d'affirmer à nouveau son inaltérable dévouement envers Louis XIV et ses ministres dans une mission dont il retire des avantages matériels plutôt médiocres : ... « Cette Cour est grêlée. Jean et la Marie (3) veulent faire leurs mains et ne nous donnent rien, et Antoine ne peut y rien prendre. »

Dans la deuxième missive, la plus importante, la verve de l'auteur se donne libre cours au sujet de l'ambassadeur, l'évêque Forbin-Janson, qu'il désigne sous le sobriquet de Mgr Akakia (Simplice, sans malice) ou du Violet. Ce prélat passait pour avoir en Pologne une activité débordante, se donnant des airs affairés, courant dans les chancelleries, écrivant sans cesse, faisant « d'un pied de mouche un plein chaudron de civet », et tout cela en vue de décrocher la barrette cardinalice. Le passage est pétillant de finesse et de malice :

... « Le curé de Saint-Roch est vraiment fou de croire que M. Akakia ait tout fait ici; il est arrivé ici alors que les choses étaient comme faites, et il n'y a fait ni bien ni mal, il travaille assez tout à l'heure et je lui en cède ma part, il écrit nuit et jour, et bien inutilement, m'est avis, mais il a trouvé ce violet de son humeur qui est de faire d'un pied de mouche un plein chaudron de civet, il veut mettre le grappin sur le tortillon rouge et il se tourmente plus pour cela que pour toute autre cause. Il veut faire voir que ce Jean peut bien servir le nôtre, mais cela n'y fait rien; il est intrigant, et il se trouvera

(1) Le texte en a été publié avec la traduction en note par Champeval, l'auteur de cette heureuse trouvaille, dans le bulletin de la Société archéologique de la Corrèze à Brive, t. VI, 1884, p. 513-527. — Il a été reproduit par Emile Fage dans sa notice sur Jean-Casimir et Etienne de Baluze (bulletin de la Société des lettres de la Corrèze à Tulle, t. IX, 1887, appendice, II, p. 297-309).

(2) La procuration dont il est question dans ces deux lettres fut signée par Cécile de Viel en faveur de Jean Calmine de Baluze à Varsovie le 30 août 1674. Par cet acte, elle lui donnait tout pouvoir pour revendiquer la succession paternelle et maternelle après ses sœurs. — Arch. de Varsovie. *Acta advocatialia et scabinalia civitatis antiquae Varsaviae*, vol. 560, fol. 509. — Lettres de la chancellerie du Palais délivrées à cet effet le 13 octobre suivant, à Paris. — Arch. Corrèze, 2 F 83 (fonds Champeval).

(3) Jean Sobieski et Marie d'Arquien.

qu'Antoine aura mieux dit vrai que le violet; il le faut laisser faire... »

Après une dernière dépêche de Varsovie, (5 octobre 1674), dans laquelle Baluze informe le ministre que l'ambassadeur de Forbin-Janson l'a chargé de le tenir au courant des affaires de Hongrie après son départ, il cesse d'écrire jusqu'en 1675. Le 4 janvier 1675, il se plaint de sa situation de fortune, disant que sa pension est insuffisante et en demande l'augmentation : « Je ne doubte pas que S. M. est bienfaisante comme elle, ne me l'accorde et qu'elle ne soit touchée de compassion quand elle sçaura que de mon travail de près de trente ans dans le pays estranger, il ne m'en reste que la grâce qu'elle me faict depuis cinq ans... (1). »

Le 8 février 1675, il écrit : « Je vous rends très humbles grâces, Mgr., d'avoir déclaré à q.q. gens qui me persécutent à Paris pour fruster ma femme d'une petite succession qui luy est eschue en Normandie que j,ay l'honneur d'être icy pour le service de S. M. et qu'Elle aura la bonté de me protéger. Je mande à mon frère, qui est chargé de la procuration de ma femme, de tout abandonner plutost que d'entrer en procès avec de tels gents, la chose de conteste n'en vaut pas la peine, et je n'ay pas de quoi fournir aux frais. L'on avoit dict à mon frère qu'un arrest du Conseil d'en-Haut qui renvoyeroit l'affaire aux requestes du palais, pourroit obvier aux tours de souplesse des Normans, et luy donner lieu de la poursuivre avec moins de peine... (2). »

La correspondance d'Antoine de Baluze, durant les années qui suivent, traite avec force détails de la guerre contre les Tartares et de l'état de misère où se trouvait réduite la Pologne : « Il y auroit beaucoup d'autres grandes réflexions à faire, tant sur ce particulier, que sur le reste du pauvre estat où se trouve ce pays, mais ce n'est pas à moy à les toucher, qui me doibs contenter de toucher succinctement ce qui s'y passe de plus considérable (3). »

Le 17 mai suivant, il écrit : « Je vous demande pardon, Mon-

(1) A. E. Corr. pol. *Pologne* 47, fol. 34.
(2) Ibid., fol. 168.
(3) Arch. Affaires Etrangères. Corr. pol. *Pologne* 48, fol. 131 (10 mai 1675).

seigneur, de ma briefveté d'aujourdhuy. Elle est causée par l'affliction de la perte de ma femme, qui est morte cette dernière nuict, si vous en avés quelque compassion, ce me sera un nouveau motif pour être toute ma vie avec un profond respect, Monseigneur, etc... (1). »

Le 23 août 1675, il fait allusion à la mort de Turenne et aux victoires de Louis XIV : « M. l'Electeur de Brandebourg retient nos lettres, nous n'en avons ny de France, ny de Hollande, ny d'Hambourg, par ce dernier ordinaire. Le précédent porta trois pacquets à la foys qui avaient esté retenus. L'on parle icy de luy retenir sa poste par représailles et de lui casser le bureau qu'il tient en cette ville pour les lettres de Königsberg. Il est cause que nous ne savons rien de ce qui se passe dans les armées de Flandres et du Rhin que par les relations de nos ennemis. Ils triomphent de la mort de M. de Turenne qui afflige tous les bons serviteurs du Roy et faict dire généralement à tout le monde que cette perte est inestimable. Ils font courir aussy des relations fort à leur avantage, et comme s'ils avoient réduit l'armée du Roy à manquer de tout, ou à la nécessité de combattre fort désavantageusement, mais j'espère qu'ils ne seront pas plus véritables ce coup-icy que toutes les autres foys qu'ils ont publié des victoires imaginaires. (2). »

Plus loin, le 22 novembre 1675, il se justifie en ces termes des propos défavorables pour les Suédois que le résident de Suède avait rapporté sur son compte à l'ambassadeur de cette puissance : « J'ai esté adverty, Mgr., que le Président de la mesme nation (la Suède) m'a rendu mauvais office auprès de luy (l'ambassadeur de Suède), en lui faisant entendre que dans nos conversations particulières j'avais mal parlé des Suédois. J'ai voulu m'en justifier auprès du dit ambassadeur, et je nettois pas en peine de convaincre le dit résident d'imposture; mais l'ayant faict sonder là-dessus par M. le Grand Trésorier, qui a eu la bonté de luy en parler par deux foys différentes, il lui a respondu qu'il estoit bien fasché d'en avoir escrit au Roy son maistre, qu'il ne me nuiroit point, mais qu'il n'y pouvoit autre chose. Cela fut dist de telle manière que je

(1) Arch. Affaires Etrangères, *Pologne* 48. fol. 151 v°.
(2) Arch. Affaires Etrangères. Corr. pol. *Pologne* 49, 100.

n'ay pas esté conseillé de le voir, de poeur d'un refus ou peu de satisfaction de l'audiance qu'il me pourroit donner, de sorte que ces plaintes pouvant venir jusques à vous, Mgr., je vous demande la grâce de m'entendre dans ma justification, que j'espère vous faire voir aussy clairement que l'imprudente malice de mon accusateur. J'attendray soubs votre bon plaisir, Mgr., de voir de quoy on s'avisera de me charger pour répondre; jusques icy, l'on ne me faict d'autre crime que d'avoir dict que les Suédois estoient des fourbes et qu'ils n'avoient pas agi conformément aux traités qu'ils avoient avec le Roy; mais comme c'est de l'invention de ce résident, soit pour se faire un mérite qui le pût faire payer de ses appointements ou pour se mettre à couvert des pleintes qu'il m'avoit faict de n'en avoir rien reçu depuis trois ans (1). »

Le 17 janvier 1676, il parle de son fils et de son neveu à propos du couronnement du roi : « Comme M. l'Ambassadeur ne m'a pas ordonné de me rendre auprès de luy à Cracovie, je n'ay par cru, Mgr., y devoir aller sans cela, mais je crois qu'il ne sera de nulle conséquence que j'y envoye mon fils et mon neveu, seulement pour voir la cérémonie du couronnement, et puis s'en revenir; c'est ce qu'il y a de plus curieux en Pologne après l'élection (2). »

« Je mettray icy, Mgr, la relation que me faict mon fils de ce qui s'estoit passé jusqu'au dimanche au matin, mais j'aurois poeur de faire tort à celle qu'on nous promet d'ailheurs pour le premier ordinaire, qui sera, sans doubte, plus embellie et plus complète, venant après le couronnement, le festin, la distribution des vacances et l'ouverture de la diette (3). »

Le 28 février 1676, il écrit : « J'ay lieu de croire, Mgr., qu'il y a des personnes qui ne prennent pas plaisir que j'aye l'honneur de vous escrire, car on m'a voulu intimider par mon frère. qui m'a adverti depuis peu, par trois lettres consécutives, qu'on me menaçoit fort à cause de cela et que je prisse garde à moy, qu'il en estoit adverti de bonne part, et je suis fort trompé si ce n'est pas quelqu'un du Séminaire St-Sulpice où il est (4). »

(1) Arch. Affaires Etrangères. Corr. pol. *Pologne* 49.
(2) Arch. Affaires Etrangères. Corr. pol. *Pologne* 50, fol. 30 v°.
(3) Ibid., fol. 58 v°. (Dépêche du 7 février 1676, à propos du couronnement.)
(4) Ibid., fol. 92.

On sait que le roi Jean Sobieski avait épousé Marie d'Arquien, fille du marquis d'Arquien (1), et dont la sœur épousa le marquis de Béthune. C'est ce dernier que Louis XIV envoya en 1676 comme ambassadeur en Pologne auprès de son beau-frère. Cet envoi qui devait faciliter dans son esprit les rapports politiques eut, au contraire, des conséquences funestes, la reine de Pologne ayant de graves dissentiments avec sa sœur, la marquise de Béthune. Baluze se fait quelquefois l'écho de ces querelles familiales. De plus le ménage du Roi et de la Reine de Pologne n'allait pas sans nuages.

Le grand Trésorier Morstin lui-même montrait de la froideur : « Je ne doibs pas avoir tant de retenue pour M. Morstin, Grand Thresorier, quoyqu'il m'aye toujours faict l'honneur de m'aymer; je suis affligé de le voir entièrement changé pour notre nation, et de le voir dans des emportemens estranges, pour les injustices qu'il dict qu'on luy faict dans son affaire avec la succession de foeu M. de Longueville; mais je croirois me rendre criminel, si je taisois les menaces qu'il faict de s'en venger. S'il y persiste, je ne manqueray pas, Monseigneur, de vous en informer au long, et avec la protection du chiffre. Il faut que M. de Caillières qui prend soing de ses affaires en nostre Cour, l'aye furieusement aigri (2). »

A propos de la reine, il écrit : « La Reine a beau s'ajuster quatre heures durant le jour et mettre tout en usage pour plaire au Roy de Pologne, il la mesprise et la rudoie estrangement. Il est comme cela pour tout le monde, ainsy est-il hay universellement. On le traitte de tiran et de beste cruelle qu'on n'oseroit approcher et je vois bien des dispositions à un soulèvement... (3). »

... « La santé de la Reyne de Pologne n'est pas bien seure, ses médecins luy ont conseillé les eaux de Bourbon.

...« L'aversion du Roy de Pologne pour la Reyne est grande. Elle en souffre un traitement si rude qu'on le croit le véritable motif de son voiage. Il luy a reproché en propres termes toute

(1) Henri de la Grange, marquis d'Arquien, capitaine des gardes Suisses du duc d'Orléans, avait épousé Françoise de la Châtre.

(2) Arch. Affaires Etrangères. Corr. pol. *Pologne* 50, fol. 258 v° (5 juin 1676).

(3) Ibid., fol. 258 v° (5 juin 1676).

sa vie passée en se plaignant de sa jalousie et en la faisant souvenir qu'il n'en auroit point eu d'elle, quoy qu'il en eust tout sujet... La Reyne n'a nul crédit et peut estre veut desrober ce désordre à la veue de sa famille qui vient... (Le marquis de Béthune arrivait) (1).

« ...Dans ces entrefaites, la Reyne de Pologne part pour aller aux eaux de Bourbon, le Roy son mary y consent, et on escrit aux sénateurs ; tout cela multiplie les réflexions et on en faict icy de toutes les façons. Madame de Béthune a ordre d'attendre la Reyne à Dantzick, en cas elle y arrive plus tost que S. M. qui la doibt emmeiner avec elle en France ; je ne scay s'il n'auroit pas mieux valu qu'elle l'y eust attendue... (2). »

« Cette Cour [de Pologne] passa samedi dernier de grand matin, devant cette ville, sans sortir du bateau ny s'arrester; M. de Marseille mit pied à terre, j'eus l'honneur de le voir et il me fit celuy de m'asseurer de son amitié avec des expressions plus que suffisentes pour m'en persuader. Il a beaucoup de bonté pour mon fils jusques à vouloir vous le recommander, Mgr. Il vous dira peut estre les veues que j'ay pour luy, qui toutes ne sont que des chemins pour parvenir au service du Roy; vous pourriez le mettre dans un plus court, Mgr., et ce seroit toute son ambition et la mienne. Mais nous ne présumons pas assez de notre bonne fortune pour oser l'espérer, si une personne aussy puissante auprès de vous que M. de Marseille ne nous y porte par de fortes intercessions. S'il y faut correspondre par quelque capacité, personne ne peut vous en mieux informer que luy, ny vous estre moing suspect, Mgr., puisque, etc... (3) ».

... « Monsieur et Madame de Béthune sont très mal satisfaits de cette Cour et la Cour d'eux. Elle leur est à charge en tout ce qu'elle peut et ils s'en esloignent pour l'esvitter. Les emplettes faittes à Paris pour elle ont esté un grand motif de brouillerie. Elle croit qu'on y ferre la mulle (4), dont c'en est assez pour crier et s'emporter estrangement et pour ne rien

(1) Ibid., fol. 274 (19 juin 1676).
(2) Ibid., fol. 283 (26 juin 1676).
(3) Arch. Affaires Etrangères. Corr. pol. *Pologne* 51, fol. 70-71.
(4) C'est-à-dire leur compter ces emplettes plus cher que leur valeur réelle.

paier. Cette matière en a attiré d'autres, et la mésintelligence y est sy grande que j'ay veu de nos amis fort embarrassés par la crainte de choquer la Cour s'ils tesmoignent leur empressement ordinaire pour M. de Béthune. Il semble que la Cour n'augmente ses caresses pour M. de Marseille que pour faire dépit à M. de Béthune qui en a du chagrin, aussy bien que de ce que tous ses domestiques, hommes et femmes, veulent quitter aussy tost que la mer sera libre (1). »

Et plus loin : « Monsieur et Madame de Béthune reçoivent tous les jours de nouveaux sujets de chagrin de cette Cour qui ne les aime ny ne les estime et cela diminue beaucoup la considération qu'on doit à leur caractère. Le Roy de Pologne qui ne garda mesure avec personne, les tourne en ridicule et la Reyne y aide soit par complaisance pour le Roy de Pologne ou par haine pour eux. Il y a eu une nopce à la Cour où Mme de Béthune n'a pas esté priée. Elle parle d'aller faire ses couches en France. La haine entre les deux sœurs est irréconciliable. Le Roy de Pologne dit qu'elle dure depuis quinze ans et la Reyne en convient (2).

Cependant, Baluze était traité avec les égards que lui conféraient ses fonctions auprès des souverains : « Hier, j'eus l'honneur de baiser la main au Roy et de saluer la Reyne; leurs Majestés estoient fort gayes; j'assistay à leur disner, qui ne finit qu'entre trois et quatre heures après-midi... (2). »

Mais il se voyait bien mal récompensé pécuniairement de trente années de bons et loyaux services. La lettre suivante exprime ses doléances sur cette situation précaire qui fera l'objet de plusieurs autres dépêches :

« La commission de Cracovie est terminée, Mgr., mais j'aprens que de plus de soixante mille livres de justes prétentions que j'avois sur l'hérédité du foeu Roy Casimir, l'on ne m'en a adjugé que douze mille; encore me les a-t-on assignez sur les revenus de Naples, qui sont de très difficile discussion à un particulier comme moy. C'est, Mgr., tout ce que j'avois pu mesnager de mes services de trente années et de ceux de foeu

(1) Ibid., 54, fol, 40 (8 janvier 1677).
(2) Ibid., 55, fol. 121 (30 avril 1670).
(3) Ibid., 54, fol. 49 v° (15 janvier 1677).

mon frère, sur lesquels je fonde la plus grande partie de ces prétentions. En vérité, Mgr., il n'y a que la France qui soit bonne aux estrangers. Ils sont icy en horreur, et l'on croit gaigner les pardons, quand on les opprime. Si j'avois rendu à mon Roy et à mon pays la moitié des services que j'ay rendu icy, je serois largement à mon aise pour le reste de mes jours, au lieu que je suis à recommencer. Graces à Dieu et à vous, Mgr., j'ay à présent le maistre pour lequel j'ay respiré toute ma vie, et c'est la seule consolation qui me reste pour tous les travaux de ma jeunesse. Si vous jugiez, Mgr., que ce petit interest qui vient de m'estre réglé méritast d'estre sollicité à Nimègue, parce que les Espaignols jouissent du fonds sur lequel je viens d'estre assigné, et que S. M. agréât que ses ambassadeurs en tirent instance, je vous en envoyerois un mémoire et prendrois la liberté de vous supplier très humblement de prendre mon affaire en main... » (1).

En 1677, une peste terrible s'abat sur Varsovie : « La peste continue vigoureusement dans cette ville et dans les faux bourgs, mais il ne faut pas s'en estonner, n'y ayant ordre ny secours pour les pauvres gents qui, d'abord malades, d'abord abandonnez; il n'y a que nos messieurs de la mission et nos filles de la charité, qui en prennent du soing et qui nourrissent cincq cents personnes qu'il y a presentement aux loges, qui sans ces personnes mourroient de faim et de misère. L'on ne porte point du tout de vivres à la ville, et l'on ne reçoit point dans les villages ceux qui en viennent, outre que tous n'ont pas les moyens d'en envoyer chercher. Dieu nous a conservés jusques icy, quelques-uns que nous sommes, logés dans l'enceinte du palais du foeu Roy Casimir, ou dans celle des religieuses françoises, mais si cela duroit longtemps, nous aurions esgalement à craindre la famine et la peste. Nous vivons de nos provisions, nous faisons le pain chez nous et nous faisons tuer quelque bœuf de temps en temps pour avoir de la viande fraische; nous espérons beaucoup au froid, qui ne sauroit tarder... (2). »

(*à suivre*) RÉGIS ROHMER,
Archiviste de la Corrèze.

---

(1) A. E. Corr. pol. *Pologne* 56, 239 v°-240.
(2) Ibid. 57, fol. 53 (15 oct. 1677).

Les Intrigues Diplomatiques
autour du second mariage du dernier Duc de Mantoue

I.

Lorsque l'armée des Deux-Couronnes de France et d'Espagne eut débloqué Mantoue, au mois d'août 1702, Ferdinand-Charles IV de Gonzague, duc de Mantoue et de Guastalla, marquis du Montferrat, prince d'Arches, de Charleville et autres lieux en France, se retira à Casal, capitale de son état du Montferrat, pour se reposer et ne plus entendre le bruit du canon. Il avait emmené ses confidents; le docteur Formigha, son médecin, son premier ministre et son tout; plusieurs ministres et secrétaires d'Etat; des gentilshommes et dames d'honneur de sa cour; une centaine de favorites de son sérail, de chanteuses et de danseuses de son opéra. Favorites, chanteuses et danseuses avaient été choisies suivant le canon de beauté imposé par le souverain épris des majestueuses vierges et déesses de Raphaël, de Mantegna et surtout de Giulio Romano, qui avait décoré les palais de Mantoue et du Tê : un visage gracieux couronnant la robuste architecture d'un corps très grand, opulent, harmonieux, désirable.

Le comte de Gergy, résident de France, le marquis de Montéléone, résident d'Espagne, les envoyés secrets des Impériaux avaient suivi le souverain à Casal.

Charles IV avait laissé le soin de gouverner l'Etat de Mantoue à son épouse, la duchesse Anne-Isabelle, dont la santé était délicate. La princesse fut bientôt affligée d'une longue maladie; elle n'entrait en convalescence que dans l'été de 1703. Le 11 novembre suivant, elle tint à se montrer au peuple de Mantoue, à suivre la procession solennelle de Saint-Martin.

Elle fut prise, dans la soirée, de douleurs atroces. Les médecins perdirent tout espoir de la sauver.

Le duc en parut fort peiné. Il ne tarda pas à confier à son entourage qu'il n'avait point le droit de rester veuf, si le malheur qui le menaçait arrivait. Il avait 51 ans, il n'avait point d'enfant légitime, il pouvait encore en espérer (1).

Les résidents de France, d'Espagne, les envoyés secrets de l'empereur et du duc de Savoie s'empressèrent d'alerter leur souverain.

Monsieur le Prince, Henri-Jules de Bourbon-Condé, avait des prétentions sur les principautés d'Arches et de Charleville, par sa grand'mère Anne de Gonzague-Clèves, et il avait deux filles mariables : Mademoiselle Marie-Anne, connue alors sous le nom de Mademoiselle d'Enghien et sa sœur aînée, Madame Marie-Thérèse de Bourbon-Condé, princesse de Conti, veuve de Louis de Bourbon de Conti.

La Maison de Lorraine se réclamait de plusieurs alliances avec la famille des Gonzague de Mantoue pour proposer deux de ses princesses : Mademoiselle Suzanne-Henriette de Lorraine, appelée Mlle d'Elbeuf, fille de Charles III de Lorraine, duc d'Elbeuf et de sa troisième femme Françoise de Montault-Navailles — et Mademoiselle Charlotte de Lorraine d'Armagnac, fille du grand écuyer Louis de Lorraine, comte d'Armagnac.

L'empereur d'Allemagne, Léopold Ier, ne désespérait point de ramener sous son obédience son vassal et neveu Charles IV de Mantoue, qu'il avait été contraint de mettre au ban de l'Empire et de déposséder de ses Etats en Italie : il avait aussi des filles à marier.

Le duc de Savoie, Victor-Amédée II, aurait vu d'un bon œil l'une des princesses de Carignan, ses nièces, devenir duchesse de Mantoue et souveraine de la voisine province du Montferrat qu'il convoitait.

Il y avait, à Casal, un intrigant abbé Pancetti, chargé des

(1) Plusieurs écrivains du XVIIIe siècle ont prétendu que le duc de Mantoue n'avait pas été avantagé par la nature et qu'il était laid. Ce n'est point ce que révèlent de nombreuses gravures du Cabinet des Estampes, qui présentent un prince bien taillé, au visage sympathique. Toutefois un médaillon fait à Rome en 1693 le flatte un peu moins.

intérêts d'une descendante des marquis de Montferrat, propriétaire de quelques fiefs importants dans le pays, Mme la duchesse d'Arschot et d'Aremberg. Veuve, ayant deux enfants en bas âge, la duchesse vivait retirée dans son château d'Enghien, à six lieues environ de Bruxelles : elle était renommée pour son impérieuse beauté, elle avait 30 ans.

Le pape, la république de Venise prenaient parti pour une jeune princesse de Guastalla que les Mantouans vénéraient beaucoup : elle était fille de Vincent Ier de Gonzague, duc de Guastalla, et nièce de la duchesse de Mantoue.

Le maréchal de Tessé qui commandait l'armée française du Mantouan et s'était habilement insinué dans l'intimité de Charles IV, offrait au prince de Condé de soutenir ses intérêts. D'autre part, le prince Charles-Henri de Vaudémont, fils légitimé de Charles IV de Lorraine et époux d'Anne-Elisabeth de Lorraine, issue du second mariage de Charles III, duc d'Elbeuf, profita de sa haute situation de gouverneur du Milanais pour recommander au duc de Mantoue Mlle d'Elbeuf, une demi-sœur de sa femme, faisant valoir qu'elle était « d'une rare beauté et surtout d'une taille, aussi grande et aussi majestueuse qu'on le pouvait souhaiter (1). »

Le 19 novembre 1703, en la fête de Sainte-Elisabeth, la duchesse Anne-Isabelle de Mantoue, se sentant à l'extrémité, demanda les derniers sacrements et fit son testament.

Elle constituait le duc de Mantoue, son époux, son héritier universel « ainsi que ses enfants mâles en cas qu'il se remariât et que Dieu lui en donnât ». Elle lui léguait son duché de Guastalla. Elle voulait être inhumée sans pompe, dans l'église de Saint-Maurice; elle donnait une somme pour y dire 7.000 messes, 100 écus au grand hôpital et faisait des largesses aux couvents de Mantoue. Elle recommandait à ses sujets l'obéissance à M. le duc de Mantoue ; elle désirait qu'on donnât une récompense convenable à ses femmes. Dans le cas où son époux viendrait à mourir sans enfants mâles, elle substituait

(1) Il suffirait pour s'en convaincre d'examiner plusieurs portraits de l'époque conservés au Cabinet des Estampes, notamment un gracieux médaillon de Thomassin (1702), deux portraits en pied gravés à Paris (l'un chez Mariette, l'autre chez Trouvain), un portrait fait en Italie, après le mariage, par Billy.

à sa place les princes, neveux du duc et leurs descendants et, s'il ne s'en trouvait point, les princesses ses nièces.

Puis elle fit placer dans un angle de son lit « le divin Bambin de la Bienheureuse Vierge couronnée », objet de la plus grande dévotion des Mantouans. Entre 9 et 10 heures du soir, elle le prit dans ses bras. Elle demanda son mari; elle expira.

Le peuple angoissé attendait dans les rues et sur les places. Le bourdon de la basilique Saint-André tinta lugubrement dans la nuit. Toutes les cloches de la ville répondirent à ce signal. Les gens pleuraient, invoquaient en sanglotant la duchesse si aimée, la bienheureuse, la sainte Anne, « *invocando con un lagnimente universale il nome santo della beata, della santa Anna* ».

Les troupes françaises et espagnoles de la place s'associaient à la douleur universelle et « ne se montraient point inférieures aux gens de Mantoue pour dire quelle estime elles avaient pour la sainte princesse que tous admiraient, adoraient (1). »

Le lendemain, Mantoue était en deuil, toutes les boutiques fermées, tout travail interrompu, tout le monde en pleurs. On lisait dans les rues des éloges de la princesse, de son infinie modestie, de son héroïque vertu, de sa charité sans bornes. On écoutait religieusement une complainte en latin composée par le docteur Ottoni, son médecin particulier, en l'honneur d' « *Anna-Isabella, princeps maxima, princeps optima* ». Ce document fut enfermé dans un étui de plomb et placé dans le cercueil. La duchesse fut ensevelie dans l'église Saint-Maurice des Théâtins, à côté de sa mère.

Charles IV, ne voulant point rentrer dans sa capitale, confia le gouvernement du duché de Mantoue à un conseil de régence composé des marquis Amorotti, Nerli, Aldegati et Vialardi auxquels il adjoignit comme secrétaire le gentilhomme Ceppi.

---

(1) Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Correspondance Politique, Mantoue, 1703, volume 38. Divers documents en français ou en italien relatant la mort de la duchesse de Mantoue. Testament de Mme la Duchesse de Mantoue. Lettre de Louis XIV au duc de Mantoue : « Mon cousin, ...Plus je sais combien vous êtes touché et plus l'amitié particulière que j'ai pour vous me rend sensible à votre douleur. Je n'oublierai rien de ce qui pourra dépendre de moi pour vous le marquer dans toutes les occasions qui s'en présenteront... »

Il fit part aux rois de France et d'Espagne de la mort de la duchesse et leur déclara qu'il éprouvait la plus grande affliction d'une si grande perte (1). Il s'empressait aussi de dire à ses confidents et dans son sérail qu'il avait « le plus grand désir de procéder à de secondes et plus heureuses noces ». Il confiait au comte de Gergy et au maréchal de Tessé qu'il était prêt à renoncer à ses maîtresses « pour passer le reste de ses jours avec bonheur auprès d'une épouse aimée ».

Les courriers qui apportaient les condoléances, ou plutôt les compliments, comme on disait alors, de Louis XIV et de Philippe V, remettaient en même temps au comte de Gergy et au marquis de Monteleone des indications sur les princesses que Charles IV pouvait épouser avec l'agrément des cours de Versailles et de Madrid. Cinq princesses de France étaient signalées à son attention ; Mlle d'Enghien, Mme de Conti, Mlle d'Elbeuf, Mlle d'Armagnac et Mme la duchesse Louise-Bernardine de Lesdiguières, fille du duc de Duras et veuve de Paul de Bonne de Créqui, duc de Lesdiguières, tué à la bataille de Luzzara, en 1702. Sur les instances de l'abbé Pancetti, le marquis de Monteleone parla à Charles IV de Mme la duchesse d'Arschot et d'Aremberg et loua fort sa beauté, sa taille imposante (2). L'abbé montra un grand portrait de la duchesse : le duc en fut vivement impressionné.

Le pape intervint en faveur de la princesse de Guastalla. L'empereur autorisa ses agents à suggérer à Charles IV qu'il pourrait se raccommoder avec son oncle et à prononcer le nom

---

(1) Affaires Etrangères, Lettre du duc de Mantoue, 20 novembre. Le duc écrivait en italien. Il parle notamment dans sa lettre de « *questo nostro acerbissimo travaglio* ».

(2) L'habile marquis de Monteleone fit aussi l'éloge des princesses françaises lorsqu'on le lui demanda. Il avait « beaucoup d'esprit et d'adroite complaisance ». Ceux qui intervenaient auprès de lui avaient l'impression qu'il soutenait leur cause. M. de Cambiagues était convaincu de son dévouement à Louis XIV : « Espagnol, titulaire de Castille, établi à Milan pour une charge de vice-président des Indes, il a l'extérieur si agréable et des manières si ouvertes, si aimables, que je n'ai guère passé du temps avec plus de plaisir que je n'ai fait avec lui... il gouverne le duc de Mantoue. C'est l'Espagnol le plus français qu'on saurait voir... » Af. Et. lettre de M. de Cambiagues, 7 avril 1704. « C'est un véritable et vertueux espagnol, lequel a joint aux bonnes qualités des honnêtes gens de sa nation toute l'industrie, le savoir faire et la pénétration d'un Italien ». Af. Et. lettre de Tessé, 28 avril 1704.

des archiduchesses. Le duc de Savoie, de son côté, fit insinuer qu'il serait heureux de voir à Mantoue une princesse de Carignan.

Charles IV pria le comte Truzzi (1), résident de Mantoue à Paris, de prendre des informations sur les princesses françaises et sur Mme d'Aremberg et invita ses agents secrets à le renseigner pareillement « sur toutes les princesses de l'Europe ». Il désirait des indications précises sur la beauté, la taille, l'âge, la noblesse, l'éducation, la dot. Il voulait que l'on fît exécuter par de bons peintres un portrait fidèle, de grandeur naturelle, donnant une idée exacte de la taille, des formes, de la ligne sculpturale (2).

— II —

Le prince de Condé témoigna sa satisfaction au maréchal de Tessé et le pria de défendre la cause de sa maison. « Vous savez tous les intérêts qui peuvent être à discuter entre M. de Mantoue et moi, tant pour le présent que pour l'avenir. Vous m'avez donné trop de marques de votre amitié, pour que je puisse douter que vous ne soyez bien aise d'agir dans une chose dont vous avez commencé à me parler (3). » Le maréchal de Tessé se rendit à Casal : il obtint des audiences du duc; il mit dans son jeu le ministre Baretti, le docteur Formigha tout puissant, la comtesse Calori, première dame d'honneur et son époux, les secrétaires et les favorites qui lui paraissaient les plus écoutés, la Vénitienne, distinguée parmi les nombreuses belles filles de Venise du sérail, la Mathia libertine, l'astucieuse Rosin et quelques autres. Il leur distribua des présents très agréés.

Profitant aussi des quartiers d'hiver des troupes, le prince et la princesse de Vaudémont séjournaient à Casal et ne cessaient de vanter au duc la beauté de Mlle d'Elbeuf. Le comte de

(1) Comte de Truzzi, ancien secrétaire du duc de Mantoue, ministre résident de Mantoue à Paris, de 1702 à 1708.

(2) Instructions au comte Truzzi (4 décembre 1703, Aff. Etr.). — Le duc de Mantoue parle « des épouses possibles déjà nommées, les princesses de Condé, d'Elbeuf et d'Armagnac » ; il insiste particulièrement sur la « princesse d'Arschot ».

(3) Mémoires et Lettres du Maréchal de Tessé. Lettre du Prince de Condé à Tessé, 8 décembre 1703.

Gergy et le marquis de Monteleone se contentaient de renseigner, au jour le jour, les cours de Versailles et de Madrid sur les rumeurs de Casal. L'abbé Pancetti intriguait, selon sa coutume. Français et Espagnols représentèrent au duc de Mantoue qu'il ne pouvait épouser une princesse d'une nation ennemie. Ils n'eurent point de peine à le convaincre. Mais le maréchal de Tessé et le prince de Vaudémont n'étaient point satisfaits d'apprendre qu'il paraissait décidé à prendre pour femme Mme d'Aremberg, sujette du roi d'Espagne, qui évinçait leurs protégées. Ils s'empressèrent d'écrire qu'elle était aussi appuyée par les Impériaux, qui venaient d'obtenir le renvoi du marquis Baretti dévoué à la France.

Le comte de Gergy, sans prendre parti, informait Louis XIV que le duc de Mantoue inclinait vivement vers Mme d'Aremberg.

Louis XIV ne voyait pas sans peine opposées en cette affaire deux puissantes maisons dont il redoutait l'animosité : il se souvenait trop des années pénibles de la Fronde pour mécontenter les Condé et se rappelait la facilité avec laquelle les princes lorrains, maîtres d'un pays de marche, étaient passé du service de la France à celui des empereurs, suivant leur intérêt ou leur caprice. Il n'était point fâché que le duc de Mantoue parût choisir Mme d'Aremberg, vassale de son petit-fils Philippe V et bien disposée pour la France. Cette solution, si elle réussissait, avait aussi l'avantage de laisser dans ses états le duc de Mantoue : le Roi savait que le partisans des Impériaux y étaient fort nombreux et que la présence du souverain aimé contenait les intrigants.

Il répondit donc au comte de Gergy, qu'il ne s'opposerait point à ce mariage. Mais, quand sa lettre parvint à Casal, le maréchal de Tessé, le prince de Vaudémont et leurs partisans menaient ouvertement campagne contre Mme d'Aremberg et prétendaient que les premières velléités du duc n'avaient point de conséquence. Le résident jugea à propos de ne rien dire, d'attendre quelques jours. Il savait que le courrier du comte Truzzi venait d'apporter à Charles IV des renseignements sur les princesses françaises, que le duc était inquiet. Un messager arrivait aussi de Bruxelles.

Le maréchal de Tessé écrivit au marquis de Torcy, secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères (1) :

« L'extraordinaire sérénissime mantouan, le meilleur homme du monde, le plus fidèlement attaché aux intérêts du Roi, est en même temps le plus singulier. Ce prince voluptueux est capable de tout faire par les principes imaginaires des plaisirs dont la possession le dégoûte dans le moment.

» Si on lui dit qu'il y a à Naples ou en Sicile une belle courtisane, il remue ciel et terre pour l'avoir. Que quelqu'un l'assure qu'à Cephalonie les femmes y sont plus belles, il y dépêchera un envoyé. Maintenant qu'il veut se remarier, on lui a mis en tête Mme d'Aremberg qu'il n'a jamais vue. Il désire passionnément Mlle d'Elbeuf, sur ce qu'on lui a dit qu'elle est grande. D'autres partis ont été proposés à la traverse...

« Ce prince a fait décider dans son conseil qu'il fallait s'en tenir à Mme d'Aremberg parce qu'elle est grande, veuve, point française et en état de lui donner des successeurs.

» La cabale autrichienne a pris le dessus, depuis que l'on a fait chasser le marquis de Baretti, partisan de la France. Je suis persuadé que Mme d'Aremberg n'est point convenable pour être duchesse de Mantoue. »

A Versailles, on croyait que le Roi avait donné son agrément en faveur de Mlle d'Armagnac. Celui-ci avait eu en effet une longue audience, dans son cabinet, avec le comte d'Armagnac, mais il n'y avait été question que d'une bagatelle entre les dames de la cour : les duchesses avaient constaté que des princesses ne quêtaient plus pour les pauvres aux grandes fêtes, dans la chapelle du roi et elles refusèrent de quêter, estimant que cela était au dépens de leur dignité. Comme les pauvres en auraient pâti, le Roi pria le comte d'Armagnac de faire quêter sa fille (2).

A Casal, le comte de Gergy était reçu en audience privée par Charles IV et en rendait compte au Roi :

« Quoique Votre Majesté me fasse l'honneur de me mander qu'Elle ne s'opposera pas [au mariage avec Mme la Duchesse d'Aremberg], je n'ai cependant pas cru devoir en parler en aucune manière à Monsieur le duc de Mantoue, d'autant plus que Votre Majesté aura pu connaître par mes dernières lettres combien depuis le départ de mon courrier, ce prince a paru se relâcher au sujet de ce mariage. Ce prince est d'un naturel si léger qu'il ne serait pas impossible qu'il ne changeât encore plus d'une fois de pensée. Il me parla le premier de son mariage, je ne lui en aurais jamais parlé, ayant toujours affecté

(1) Mémoires de Tessé, Lettre du 28 décembre 1703.
(2) Mémoires du Marquis de Sourches, 29 décembre 1703.

beaucoup d'indifférence. Il me parla beaucoup de Mlle d'Elbeuf et de Mlle d'Armagnac. Il est certain qu'il a connu la faute qu'il avait faite de traiter de son mariage avec l'agent de Mme la duchesse d'Aremberg sans m'en avoir fait aucune confidence et a été très fâché que j'aie découvert cette négociation... J'ai lieu de croire par le portrait de la plus sévère jalousie qu'il me fit que ce n'était pas sans dessein qu'il m'en parlait, quoique d'ailleurs il soit atteint de cette passion au souverain degré... » (1).

Le duc de Mantoue pria le comte Truzzi de démentir le bruit d'un projet de mariage avec Mme d'Aremberg, « de dissiper ces ombres, pour que le Roi comme M. Torcy ne doutât pas de sa sincérité et ne lui supposât pas des tractations secrètes. » (2) Il n'avait cependant pas renoncé à Mme d'Aremberg. Il donnait au comte de nouvelles instructions pour le choix d'une épouse (3).

« Nous ne ferons rien sans l'agrément de Sa Majesté Très Chrétienne. Nous parlerons des cinq princesses déjà nommées.

Celle de Condé nous conviendrait beaucoup pour la noblesse du sang; mais sa petite stature étant toute contraire à notre goût nous doutons que sa vue puisse nous plaire.

Celle d'Elbeuf, on nous l'indique comme belle et riche; nous connaissons sa noblesse et sa parenté.

Nous apprenons sur celle d'Arschot qu'il s'y trouve beauté, modestie, avec justesse d'esprit; la dot est mince et nous avons les renseignements sur la noblesse.

Celle d'Armagnac a eu une éducation très soignée; elle possède toutes les qualités convenables à une femme de son rang, nous savons ses alliances et sommes assurés qu'elle n'a pas une grande dot.

Nous ne dirons rien de la princesse de Conti, veuve depuis long-

(1) Aff. Etr., Lettre de Gergy au roi, 5 janvier 1704.

(2) Aff. Etr., Lettres du duc de Mantoue à Truzzi, 5, 15 janvier. Dans une lettre du 26 février, le duc le remerciera « *di havere dissipato il sospetto del nostro accasamento colla signora duchessa d'Arscot e d'Aremberg* ».

(3) Aff. Etr., Instructions du duc de Mantoue à Truzzi, 25 décembre 1703 et 8 janvier 1704. Mlle d'Enghien avait 25 ans, elle n'était point mal, mais sa taille était moyenne. Mlle d'Elbeuf avait 19 ans, elle était grande, belle et bien faite, comme le désirait le duc de Mantoue. Si l'on en croit les *Lettres historiques et galantes*, Mlle d'Armagnac était une des plus belles personnes de la cour. Cette appréciation flatteuse n'est point démentie par le portrait conservé au Palais de Monaco.

On disait de Mme de Lesdiguières qu'elle était splendide, « une espèce de fée, demeurant toujours seule dans un palais enchanté et sur qui personne n'avait crédit ». Mme de Conti (fille du prince de Condé), ne manquait point d'admirateurs et se refusait à sortir de France, elle avait alors 37 ans. On s'accordait à reconnaître à Mme d'Arschot et d'Aremberg des grâces de déesse majestueuse. Le duché d'Arschot était un des plus importants des Flandres. Si le duc de Mantoue trouvait la dot mince, c'est qu'il attribuait le gros héritage du défunt duc d'Arschot à ses jeunes enfants.

temps, attendu que vous nous avez écrit qu'elle ne pense pas à sortir de France.

Nous ne déciderons pas sans voir. Plutôt que ne pas voir l'épouse que le ciel nous destinera pour le repos de notre personne et de notre esprit, nous choisirons une caverne et un désert.

Il faut donc réunir deux points dans le cas de l'affaire. Nous ne prendrons jamais une femme sans le consentement et la protection de Sa Majesté. Nous voulons voir avant cette femme.

Nous attendons avec sollicitude les informations ultérieures dont nous vous avons chargé et les portraits, mais sans perdre de temps.

Notre résolution de venir en France est très arrêtée. Nous voulons prendre pour épouse une princesse qui soit bien élevée et tout à fait à notre goût, pour passer le reste de nos jours avec bonheur et contentement.

En Italie, il y a bien les deux princesses de Carignan, mais l'état dans lequel se trouve actuellement la Maison de France avec celle de Savoie fait qu'il faut beaucoup réfléchir. La même raison éloigne des princesses d'Allemagne.

Nous ne prendrons qu'une princesse française qui nous convienne. Vous devez vous informer plus exactement, non seulement des qualités personnelles, mais encore du caractère d'esprit, de l'éducation, de la dot, demander des portraits. Quand nous devrions aller au bout du monde, nous voulons, avant que de prendre aucun engagement, reconnaître par nous-même la vérité de ce qui est dit... ».

Le duc n'a point parlé de Mme de Lesdiguières. On l'a assuré qu'elle est jeune, belle et de bonne mine. Par le courrier suivant, il demanda au comte Truzzi de prendre des informations sur elle et de lui envoyer son portrait.

Charles IV appréhendait la reprise des hostilités. L'armée du duc de Vendôme était en quartiers d'hiver dans le Montferrat; il savait qu'au printemps le canon recommencerait à tonner, que les troupes des Deux-Couronnes attaqueraient les places du Piémont et que les Impériaux viendraient au secours de Victor-Amédée II. Il voulait aller en France « pour être aux pieds du roi et choisir par ses yeux mêmes une épouse », et aussi pour régler diverses affaires. Les arrérages des pensions promises par les rois de France et d'Espagne n'étaient pas régulièrement payées; la cour de Madrid surtout ne lui assignait aucun fond fixe sur lequel il aurait pu tirer les indemnités dues. Il désirait qu'à la paix, on lui remît les principautés de Sabionnette, de Bozzolo et de Guastalla, à charge pour l'Espagne de dédommager le duc de Guastalla.

Il confiait à ses familiers qu'il exigeait de sa future épouse

la beauté, une grande taille et beaucoup de qualités. Il ne voulait pas qu'elle eût jamais aucune confiance avec personne, qu'elle pût même parler en particulier à son confesseur ou à quelque religieux qu'en présence de la première dame d'honneur qu'il lui donnerait.

« Je vous conterais, écrivait le maréchal Tessé à M. de Torcy, quand ce ne serait que pour réjouir l'abbé de Polignac, des choses merveilleuses de ce qu'il m'a dit sur sa future, sur ses desseins, sur ses frayeurs et sur mille autres choses dont ferait un roman qui n'aurait que cela à faire. »

Il s'imaginait qu'il pourrait la hanter familièrement avant de l'épouser. « Ayant tâché de lui faire connaître que ce n'était pas l'usage ni le temps propre à celà, j'ai lieu de croire qu'il ne s'obstinerait pas à ce dernier point », écrivait le comte de Gergy.

M. de Torcy était persuadé que « le duc resterait longtemps veuf, s'il voulait épouser une femme telle qu'il l'imaginait et qu'il était capable de retourner de France sans rien conclure ». Il priait le comte de Gergy de le dissuader de faire ce voyage.

« Il n'est pas impossible, écrivait le résident au roi, que M. le Duc de Mantoue n'ait proposé son voyage en France dans la vue seule de se promener sans aucun dessein de s'y marier, étant très capable après en avoir donné l'espérance de s'en revenir sans épouse. Je crois que Votre Majesté ne s'opposerait pas à sa satisfaction particulière s'il était résolu d'épouser Mme d'Aremberg pour laquelle Votre Majesté avait toute l'estime due à son mérite et à ses qualités... (1) »

On remarquait que le duc « paraissait se refroidir tous les jours de plus en plus au sujet de son mariage avec Mme d'Aremberg ». Le comte de Gergy apprit qu'il « voulait même être un temps considérable sans parler de ses projets de mariage » et il en concluait que son intention était de rester plusieurs mois en France. Le maréchal de Tessé demandait au roi de conseiller au duc de prendre femme : « J'estime toujours qu'il convient de le marier. Un peu de complaisance et de manières pour lui de la part de Sa Majesté, le détermineront ou en traités ou en femmes à peu près à tout ce que Sa Majesté voudra. » On répétait à la cour de Casal l'énigmatique devise d'Isabelle d'Este : « Forse che si, forse che no ! »

(1) Aff. Etr. Gergy au Roi, 12 janvier.

Le duc de Mantoue envoya alors à Paris l'abbé Fantoni, gentilhomme de sa chambre « pour voir les princesses qui avaient été signalées et pour examiner les autres princesses et les filles de la première qualité sur qui on pourrait jeter les yeux pour en faire une duchesse de Mantoue ». A l'insu de l'abbé Fantoni, une dame d'honneur était chargée d'une semblable mission. Ils devaient voir les princesses, s'informer « de leur hauteur, de leur attitude, de leur taille, de leur figure et autres détails intéressants », faire exécuter leur portrait avec exactitude « de toute leur hauteur pour être assuré de leur vraie taille ». L'abbé avait l'ordre de voir ensuite à Bruxelles, Mme d'Aremberg. Il partit en poste, le 20 janvier; la dame d'honneur, deux jours après.

Tessé prévint le prince de Condé et le marquis de Torcy (1).

« Le comte-abbé Fantoni est un grand florentin dont la fidélité italienne peut fort bien être compatible avec ses propres intérêts. Je ne crois pas impossible ni de gagner l'abbé ni même M. Truzzi. Dans cela, les petits présents font beaucoup. J'ai secrètement fait agir la comtesse Calori, maîtresse d'honneur, dont le Duc est éperdûment amoureux, en tout bien et tout honneur, car il ne lui a jamais baisé le bout du doigt. *Altra cosa è servire a una donna, altra cosa dormire con essa.* Or il sert très respectueusement la comtesse Calori. Je me suis servi d'elle et du premier médecin de M. le Duc de Mantoue, le docteur Formigha, qui est en vérité son premier ministre, car il a part à tout; je lui ai fait le petit régal d'un petit diamant pour qu'il ôte à son maître les fantaisies de la duchesse d'Aremberg. Un petit diamant de cent écus, une tabatière de vingt pistoles, une canne de six, une cornette de cinquante écus à quelque Mathia, quelque chose d'un tiers plus cher à la comtesse Calori, une écritoire d'argent au docteur Formigha, ces riens là, en Italie, font des choses merveilleuses. »

Le maréchal insistait pour le roi consentît au voyage du duc de Mantoue.

« Je connais ce prince pour l'avoir vu dans toutes les situations dont l'esprit humain peut être agité et par les liaisons secrètes et particulières que j'ai ou ai eues avec tous les favoris ou favorites qui ont eu le plus de pouvoir sur lui. Les passions dominantes en lui sont la peur et l'amour. La première le détermine à désirer sortir de ses Etats. Il ne croit pas être en sûreté à Mantoue, d'où, pour éviter la poudre à canon, il avait cru, se réfugiant à Casal, pouvoir vivre dans quelque repos. Présentement la guerre l'y suit. L'amour

(1) Dépôt Guerre. Lettres de Tessé, 19 et 23 janvier 1704.

le convie de chercher une femme qu'il a la fantaisie de vouloir voir. Si le Roi lui refuse de faire ce voyage, il sera au désespoir.

» C'est le prince du monde le moins incommode, qui se soucie le moins du cérémonial et qui s'accommodera le mieux de tout l'incognito qu'il plaira au Roi de régler ».

Le comte Truzzi informa le duc que le roi était disposé à consentir à son voyage à condition d'emmener avec lui le moins de monde possible.

Aussitôt le Sérénissime se prépara à partir et déclara à Tessé qu'il n'emmènerait que 28 personnes.

« Il a fait décamper la Vénitienne. Jeudi la comtesse Calori partit avec 25 gardes pour Plaisance. Il est parti des bucentaures entièrement chargés de bagages et de chanteuses. La Mathia est pareillement partie pour Valence, chez l'évêque d'Acqui avec des lettres pour qu'il les loge chez lui et qu'elles ne voient personne. Tout cela a été un beau débagagement. Ces dispositions font croire qu'il veut se tenir prêt pour décamper lui-même d'un jour à l'autre. » (1).

Le prince de Condé vit l'abbé Fantoni et la dame d'honneur du duc de Mantoue à Ris-Orangis où elle s'était retirée après avoir pris des informations sur les princesses. On trouvait Mlle d'Enghien un peu petite; Mlle d'Elbeuf et Mlle d'Armagnac au contraire paraissaient être du goût du Sérénissime. Le prince de Condé avertit aussitôt Tessé qui s'empressa de représenter au duc de Mantoue que Mlle d'Enghien n'était point disgracieuse pour quelques pouces de moins et qu'une petite femme fait souvent de grands enfants. Ces propos furent répétés par la comtesse Calori et la marquise d'Elfian. Mais le duc confia à des intimes que Mlle d'Enghien était trop petite : « monstrueuse ».

Le prince de Condé attira alors l'attention de l'abbé Fantoni et du comte Truzzi sur sa petite-fille qui était fort belle, Mlle de Conti, et fit insinuer que les princesses lorraines étaient déjà engagées (2).

---

(1) Dépôt Guerre. Lettre de Tessé à Torcy, 30 janvier. Les *bucentaures* étaient des bateaux à deux ponts : le premier pour les rameurs ; le pont supérieur, parqueté de beau bois et voûté était divisé en salles et chambres. Le duc de Mantoue « se servait de cette commodité pour disparaître du milieu de sa cour, allant à Venise ou en revenant avec telle compagnie qu'il lui plaisait ».

(2) On parlait en effet d'un projet de mariage de Mlle d'Elbeuf avec le duc de Vendôme. « Flattée de l'espérance que le comte de Chemerault lui donnait de la marier avec M. de Vendôme, elle était bien éloignée de penser à quitter la cour de France ». Lettres du baron de Breteuil.

« On parlait aussi comme d'une chose certaine du mariage du prince

Le duc de Mantoue demanda au comte Truzzi de lui envoyer le « portrait en pied » de la jeune duchesse de Conti. « On me dit qu'elle a quinze ans ». Il la trouvait trop jeune et il ajoutait mélancoliquement : « Les mariages sont des enfers continus quand ils ne se font pas avec goût et de bon cœur : des enfers en ce monde et de graves périls pour l'autre (1) ».

Le portrait de la duchesse de Lesdiguières qu'il venait de recevoir lui avait plu (2). Le comte de Gergy et le maréchal de Tessé comprirent d'ailleurs qu'il n'oubliait point Mme d'Aremberg.

« Je lui ai parlé comme de moi-même de Mlle de Conti et il ne m'a répondu autre chose sinon qu'il ne croyait pas qu'elle pût lui convenir parce qu'elle était encore trop jeune. Dans le fond de son cœur, il a toujours quelque envie cachée de Mme d'Aremberg ou de Mlle d'Elbeuf, mais comme j'ai commencé déjà à lui dire que je croyais celle-ci engagée, je ne sais s'il continuera à y songer. » (3).

Gergy apprit en effet que le duc se proposait, à l'occasion de son voyage en France, d'aller de Charleville à Bruxelles incognito, sous le nom du valet de chambre du marquis Strozzi, pour voir Mme d'Aremberg, et que le marquis Strozzi, qui était un peu parent de cette duchesse, n'avait rien négligé pour engager cette affaire. Un noble vénitien, mandaté par le pape, faisait à nouveau au duc de Mantoue des propositions de mariage avec la princesse de Guastalla. Un gentilhomme mantouan intriguait en faveur des filles de l'Empereur (4).

Louis XIV finit par consentir au voyage du Sérénissime.

---

d'Elbeuf avec Mlle d'Armagnac. On ne laissait pas d'en dire les conditions... » Mémoires du marquis de Sourches.

La petite-fille du prince de Condé dont il s'agit était Mlle Marie-Anne de Bourbon-Conti, née en 1689 de Marie-Thérèse de Bourbon-Condé et de Louis de Bourbon, prince de Conti.

(1) Aff. Etr. Lettre du duc de Mantoue à Truzzi, 26 février. — Lettre de Truzzi à Torcy, 7 mars, dans laquelle il lui demande le portrait de la jeune princesse de Conti.

(2) Aff. Etr. Lettre du duc de Mantoue à Truzzi, 3 mars. On saisit sur le vif la fantaisie du récit du duc de Saint-Simon qui s'est mis en grands frais d'imagination, une fois de plus ; il prétend que le duc de Mantoue vit pour pour la première fois un portrait de la duchesse de Lesdiguières à Paris, qu'il ignorait totalement cette princesse.

(3) Af. Etr. Plusieurs lettres de Gergy à Louis XIV sur ce sujet, février.

(4) Af. Etr. Lettre de Gergy à Louis XIV, 16 février. « Le duc de Mantoue n'a aucune envie de consentir au mariage avec la princesse de Guastalla... Il a témoigné de l'éloignement... Un gentilhomme mantouan qui

— III —

Le 8 mars 1704, le duc de Mantoue quittait Casal, à cheval, avec sa suite, pour entreprendre son voyage en France, « dans un parfait incognito, sous le nom de marquis de San-Salvatore » (1). Les résidents de France et d'Espagne l'accompagnaient.

Il passa une dizaine de jours à Milan où le prince et la princesse de Vaudémont lui conseillèrent « de suivre aveuglément les sentiments de Sa Majesté Très Chrétienne comme la voie la plus sûre pour réussir dans ses desseins ».

Le comte de Gergy alla s'embarquer à Gênes avec une partie des gens du duc à bord d'une galère qui devait le déposer à Monaco, Il apprit, en traversant le Piémont, que Victor-Amédée II de Savoie n'était point fâché que « M. de Mantoue allât à Paris, persuadé que, voyant de près l'ingratitude de la France, il en reviendrait désabusé de cet entêtement qu'il avait toujours eu pour elle ».

Charles IV passa les Alpes et arriva à Lyon où l'attendait le comte Truzzi, le 10 avril. Soucieux de respecter l'*incognito*, l'intendant n'avait préparé aucun honneur. La ville reçut fort bien le duc, et lui donna une fête sur le Rhône. Il en fut si content qu'il séjourna plusieurs jours.

« Ce prince, écrivait à cette occasion M. de Cambiagues, est une espèce de czar pour l'extraordinaire et l'irrégulier, avec un goût du capitan et de la chevalerie errante, dans un fonds de poltronnerie. Ce que la nature a pu lui donner de bon a été comme étouffé par la plus mauvaise éducation, ce qui fait qu'un commerce de cochers, de bâteliers, de porteurs de chaise le divertirait fort si son rang le permettait. »

Le duc était à Dijon, le 26 avril, à Charleville, le 3 mai. Le maréchal de Tessé qui venait de prendre le commandement de l'armée du Dauphiné à Grenoble, renseignait le prince de Condé

---

est banni de son pays et qui se trouve actuellement à Vienne avait tenté de proposer le mariage avec une des princesses filles de l'Empereur. On lui aurait répondu que S. M. Impériale ne donnerait pas ses filles à un rebelle banni de ses Etats... Le duc de Mantoue ne songera jamais à une telle alliance... ».

(1) Dans les lettres de Gergy, de Torcy et différentes instructions données à Gergy de la part du roi, on lit *marquis* et non *comte*, ainsi qu'on l'a habituellement écrit.

et le marquis de Torcy sur les dispositions des personnages qui accompagnaient Charles IV, sur les possibilités d'en circonvenir quelques-uns :

« Le docteur Formigha, premier médecin, a beaucoup de pouvoir sur son maître, mais comptez qu'il fera et dira tout ce que nous voudrons. Si les affaires réussissent, une promesse de quatre cents pistoles et une pension de cinq cents écus livrera cet homme à déterminer son maître à ce que l'on voudra. Son secrétaire d'Etat est un bon homme qui ne sait qu'obéir et qu'il ne faut pas essayer de gagner, car il ne dira mot et sera toujours de l'avis bon ou mauvais de son maître.

» Le marquis d'Elfian, son premier domestique et son grand chambellan, est français comme moi et fera tout ce que nous voudrons. Il n'a pas été récompensé de la part considérable qu'il eut à l'entrée des troupes dans Mantoue; il faut essayer de lui faire avoir la survivance du gouvernement général du Montferrat : c'est la chose du monde qui l'accommoderait le mieux. Sa femme, haute comme une perche, sœur du marquis de Rivarolle, mais ennemie irréconciliable de M. de Savoie qu'elle n'appelle jamais que « mon fripon de voleur de vaches », il faudrait essayer de la faire dame d'atours de la duchesse, car je suppose que M. de Mantoue voudra que ce soit une Gonzague qui soit sa dame d'honneur.

» Il y a encore un Pierre-Antonio Strozzi, capitaine des gardes : il n'est bon à rien, il est intéressé comme un juif; cent pistoles une fois payées ou un diamant de cette valeur lui feront faire et dire tout ce que l'on voudra. Le reste de la maison de ce prince est un ramassis de fainéants qui ne se mêlent de rien et auxquels il ne parle pas de ses affaires.

» Je sais que l'abbé Fantoni a bien fait son devoir et que le portrait de Mlle d'Enghien a plu; mais la taille gigantesque de Mlle d'Elbeuf et l'entêtement où il est des grandes femmes était la seule chose qui balançait l'esprit de ce prince quand le marquis de Monteleone vint me trouver. Cependant Monteleone espérait beaucoup et lui avait jeté des propos qu'il avait écoutés à Lyon avec plus de goût que jamais.

» En un mot, j'ai toujours en tête que lorsque le Roi voudra gracieuser M. de Mantoue sur les services qu'il a rendus, sur ce qu'il a souffert en ses Etats pour son service et, tout d'un temps, lui dire qu'il veut encore le marier à sa fantaisie, lui répondre que d'une petite femme l'on tire des enfants comme d'une grande, lui faire peut-être quelque grâce que M. de Mantoue peut désirer et que j'ignore, je suis persuadé, dis-je, que ce prince voudra tout ce que le Roi voudra.

» Mais encore une fois, dites à Monteleone ce que le Roi veut et laissez-lui ménager les moyens d'y parvenir; je crois vous pouvoir répondre de son industrieuse fidélité... (1) ».

Louis XIV avait d'abord pensé à mettre à la disposition du

(1) Aff. Etr. Lettre de Tessé à Torcy, 28 avril 1704.

duc de Mantoue, l'Hôtel des Ambassadeurs, à Paris. Mais lorsqu'il connut l'importance de sa suite, il ordonna de meubler avec une magnificence inouïe les appartements du Palais du Luxembourg pour le duc et la plupart de ses gentilshommes, de réserver l'Hôtel des Ambassadeurs pour les envoyés de France et d'Espagne, quelques nobles mantouans et les valets. Il attacha à la personne du Sérénissime le baron de Breteuil, ancien ministre de France à Mantoue (1). Il prit à sa charge toute la dépense : elle s'élèvera à 190.250 livres 17 sols. L'on prépara dans les salles du Luxembourg, plusieurs tables : celle du duc, celles des gens de qualité, celles de la « basse-cour ». Le règlement des tables était minutieusement fixé.

Le baron de Breteuil reçut au nom du roi, le 9 mai, le marquis de San Salvatore et sa suite : le marquis Torri, secrétaire d'Etat; le docteur Formigha; les marquis Roma, d'Elfian, Della Valle, Landini, Natta, Busca, Strozzi; les comtes Porta, Vatielli, Peroni, Pastroni, Matthia; le grand aumônier, le chapelain, des secrétaires, des gardes du corps, des coureurs, l'écuyer cavalcadour, le fourrier de logis, le danseur, le barbier, l'échanson, des cuisiniers, des valets, en tout 62 personnes.

Après dîner, le marquis de San Salvatore confia au baron de Breteuil qu'il désirait connaître les princesses de la Cour de Versailles qui étaient à marier, mais qu'il n'était pas pressé de fixer son choix.

Dans l'après-midi du 12 mai, le marquis de San Salvatore se rendit à Versailles, dans son carrosse de deuil, pour la première audience du roi. Il était accompagné du baron de Breteuil, des marquis d'Elfian et Strozzi.

Il fut conduit par le grand escalier dans l'appartement du Roi, puis dans le cabinet où se trouvait Sa Majesté, entourée

---

(1) Louis-Nicolas Le Tonnelier de Breteuil, baron de Preuilly, né le 15 septembre 1648, lecteur ordinaire du roi en 1677, avait été envoyé extraordinaire de France à Mantoue, de 1682 à 1684. Introducteur des Ambassadeurs en 1698, il mourut en 1728. Il avait épousé une cousine germaine de Mme la duchesse d'Elbeuf. Il a laissé des mémoires dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal. Le *Magasin de librairie* (année 1858) en a publié une partie : 1°) tome I : *Le mariage du duc de Mantoue en* 1704 ; 2°) tome II : *La Mission du baron de Breteuil près du duc de Mantoue en* 1683 ; *le Prince de Mantoue et sa cour.* Saint Simon prétend que le baron de Breteuil « se fourrait partout et souvent où l'on n'en voulait point ».

de Monseigneur, de tous les princes, de tous les grands officiers de sa chambre et de sa garde-robe, du cardinal de Coislin et du comte de Grammont.

Le Roi se tint debout et découvert. Après une demi-heure de conversation générale, il accompagna le Sérénissime dans la galerie d'où il lui montra les jardins, puis chez Mme la Duchesse de Bourgogne, qui était dans son lit et entourée d'un grand nombre de dames. Comblé d'amitiés et d'honnêtetés, le marquis de San Salvatore prit congé du Roi.

Il arrivait sur le Cours la Reine, à Paris, lorsque Mme d'Elbeuf et sa fille parurent dans un si beau carrosse qu'il était difficile de ne pas piquer la curiosité. Mme d'Elbeuf, convaincue qu'elle ne pouvait plus songer à marier sa fille avec le duc de Vendôme qui renonçait à ce projet, s'ingéniait à forcer l'attention du duc de Mantoue dont l'incognito n'était plus qu'une fable. Le Sérénissime remarqua le carrosse et surtout la beauté de la jeune princesse. Il l'examina autant que le lieu le lui permettait et pria le baron de Breteuil de lui donner son nom.

Le prince de Condé, qui avait des espions jusque parmi les laquais du duc, s'empressa de faire parler à ce dernier de Mlle d'Enghien. Le duc demanda au comte de Gergy de lui indiquer en quelle église elle assistait à la messe. Il la vit dans Saint-Sulpice. Il n'en dit rien pendant quelques jours, mais le comte de Gergy eut l'impression qu'il commençait à voir l'intérêt qu'il avait à épouser Mlle d'Enghien (1).

Le duc de Mantoue retourna à Versailles, le 23 mai : il vit le Roi dans son cabinet, il parcourut les jardins où toutes les fontaines jouaient en son honneur, dans une chaise traînée par des Suisses, sous la conduite de Mansard. Le prince de Condé le complimenta. Les courtisans en augurèrent que Mlle d'Enghien serait épousée.

Au cours d'une fête que lui offrit quelques jours après Monseigneur le Dauphin, dans son château de Meudon, le duc « galantisa » beaucoup, Mme la duchesse d'Aumont lui plut. Puis il s'éprit de Mme la princesse Marie-Anne de Conti (2) « de

(1) Aff. Etr. Lettre de Gergy, 21 mai.
(2) Fille de Louis XIV et de la duchesse de la Vallière, elle était veuve de Louis Armand de Conti. On l'appelait Conti-la-belle, la fille des amours, la fille des dieux, à cause de sa grande beauté.

sa tournure aussi noble que gracieuse, de son esprit égal à sa beauté, ce qui donna un nouveau degré de chaleur à l'inclination naturelle qu'il avait pour les femmes grandes ». Mais elle ne voulait point sortir de France. Le duc était déçu. Il prit à part le baron de Breteuil, il l'amena dans l'allée des marronniers et quand ils se trouvèrent hors de portée d'être entendus. ils s'assirent sur un banc. La douceur de la soirée était propice aux confidences.

Le duc voulait se marier pour trouver chez lui le bonheur, sans retomber dans la débauche où il s'était perdu pendant la vie de sa première femme. Mais il ne pouvait se résoudre à épouser une aussi petite personne que M[lle] d'Enghien; il préférait renoncer plutôt à tout. La jeunesse de Mlle d'Elbeuf lui faisait peur.

Le baron de Breteuil assure qu'il le supplia de trouver bon qu'il ne se mêlât point de son mariage, mais il mit trop d'empressement à voir Mlle d'Elbeuf pour que l'on ne soit pas fondé à rester sceptique. Elle espérait encore épouser le duc de Vendôme. « Elle me dit que, pour le mariage du duc de Mantoue, elle en avait une telle horreur qu'elle se ferait plutôt carmélite et qu'il fallait non seulement que je n'en parlasse plus à Madame sa mère, mais que je lui promisse de l'avertir si sa mère m'en parlait parce que rien ne pouvait m'exprimer l'éloignement qu'elle avait pour ce mariage. »

Le duc de Mantoue se souvint de M[me] la duchesse de Lesdiguières. Il l'attendit un dimanche dans l'église des Minimes de la place royale : il l'entrevit dans une chapelle et ne put avoir assez de contentement à cause des épaisses coiffes de crèpe qu'elle avait baissées sur le visage. Il se posta le dimanche suivant, à la sortie de la chapelle. M[me] de Lesdiguières releva ses coiffes, passa lentement, fit une rapide révérence en glissant pour rendre au duc la sienne et se réfugia dans son carrosse. Il avait été charmé. Il s'en ouvrit à M. de Torcy qui en rendit compte au roi.

Le maréchal de Duras, son père, et le duc de Saint-Simon, son cousin germain par alliance, représentèrent à la duchesse tout l'éclat qui retomberait sur sa maison, prête à tomber, si elle épousait M. de Mantoue. « L'affaire se traita en plein con-

seil comme une affaire d'Etat. » Mme de Lesdiguières répondit qu'elle avait de la répugnance à s'abandonner aux caprices et à la jalousie d'un vieil italien débauché, qu'elle abhorrait de se trouver seule entre ses mains en Italie, qu'elle craignait pour sa santé le contact d'un homme suspecté de ne l'avoir pas bonne. Elle voulait demeurer dans son palais enchanté, comme une espèce de fée, visitée par quelques amies et l'archevêque de Paris.

Cependant, le duc de Mantoue remarquait de nouvelles beautés dans des dîners que lui offraient M. de Torcy, M. de Chamillart, le marquis Dangeau, dans les bals et à la comédie. Il en découvrit même au cours de la procession de l'octave de la fête du Saint-Sacrement, qu'il suivit à pied du Luxembourg à Saint-Sulpice. Il confia son embarras à l'abbé Mélani, ambassadeur d'Espagne à Paris.

Il lui dit plusieurs fois qu'il ne voulait tromper personne, qu'il tenait à faire son salut, mais qu'il désirait une femme à son gré, capable de lui donner des enfants; il avait failli se brouiller avec le marquis de Monteleone, parce que celui-ci le pressait trop en faveur de Mlle d'Enghien, le fatiguant des raisons qui devaient, lui disait-il, le décider pour sa gloire, son honneur et son intérêt. Il avait vu Mme la princesse de Condé, à Saint-Sulpice, avec Mlle d'Enghien; il l'avait suivie jusqu'à son carrosse et le lendemain il lui avait fait visite. Il avait regardé Mlle d'Enghien marcher dans l'église et dans la chambre, il ne l'avait trouvée ni bossue ni boiteuse, comme on le lui avait dit en Italie; elle avait un visage assez agréable, mais quelque défaut dans la hanche, puisqu'elle ne marchait pas droit. Il avait demandé à quelqu'un de la maison si elle dansait et on lui avait répondu qu'elle ne dansait jamais. Il l'estimait bien petite. S'il l'avait épousée sans la voir, ajoutait-il, il lui serait peut-être arrivé la même chose qu'à l'égard de la princesse de Guastalla qui lui avait inspiré du dégoût par sa maigreur. Il n'avait cependant point cessé de lui donner toutes les marques d'estime et de considération qu'elle pouvait désirer; il lui avait abandonné le gouvernement de ses Etats et il avait mené une vie de débauche. Elle avait eu la discrétion de le laisser libre, puis veuf. Il entendait renoncer à ses maîtresses et réparer par

un nouveau mariage toutes les offenses qu'il avait faites à Dieu.

Mlle d'Elbeuf lui plaisait; Mme de Lesdiguières encore plus; il avait vu une fille du duc de Noailles, une du duc de Nevers, il espérait rencontrer Mlle d'Armagnac dont on lui avait dit beaucoup de bien.

Il connaissait le comte d'Armagnac, grand écuyer, qui lui ouvrait, par privilège, les portes de la grande écurie, lui présentait les chevaux les plus vigoureux, les mieux dressés et lui donnait l'occasion d'étaler devant les belles dames ses talents de cavalier. Il lui suffit donc d'exprimer le désir de voir Mlle d'Armagnac. Il la trouva à son gré, jeune, grande et admirablement faite. Ceux qui prenaient ombrage des Lorrains insinuèrent alors au Roi qu'il convenait de mettre un manège à la disposition du duc de Mantoue dans Paris et de lui éviter ainsi le voyage à Versailles, où il rencontrait le grand écuyer. On aménagea un manège au Luxembourg.

Mme d'Elbeuf recourut à l'appui de Mme de Maintenon : elle rappela que sa grand'mère, Mme de Neuillant, avait jadis recueilli la jeune Françoise d'Aubigné à son retour d'Amérique; l'épouse de Louis XIV se piqua d'honneur et promit d'intervenir en faveur de Mlle d'Elbeuf. Là-dessus, les partisans de Mlle d'Enghien répandirent le bruit que le Roi avait prié Mme d'Elbeuf de ne plus intriguer. En adressant des lettres anonymes au duc de Mantoue, ils alarmèrent sa jalousie naturelle. Le prince de Condé reprocha au baron de Breteuil de desservir sa fille et se plaignit au roi. Le baron répliqua qu'il avait au contraire dissuadé Mlle d'Elbeuf d'épouser un prince usé par les débauches et jura de ne plus s'occuper de ce mariage.

Le maréchal de Tessé s'efforçait d'intéresser à la cause de Mlle d'Enghien, Mme la duchesse de Bourgogne, dont il avait préparé le mariage, pendant ses négociations avec M. de Savoie : Des libelles circulaient contre la Maison de Lorraine. On y lisait notamment :

« Il est constant que les Deux Couronnes ne peuvent rien faire qui soit plus préjudiciable à leurs intérêts que de consentir au mariage de M. le duc de Mantoue avec une princesse de la maison de Lorraine. Mantoue et Casal, par leur situation, concourent essentiellement à la perte ou à la conservation de l'Etat de Milan. Les ennemis des

Deux-Couronnes ne peuvent avoir de vue plus forte que de s'en emparer, dans l'espérance de se rendre aisément maitres par ce moyen du Milanais et par conséquent des autres Etats du Roi d'Espagne en Italie.

M. le duc de Lorraine est neveu de l'empereur, Il se regarde comme dépouillé d'une grande partie de sa souveraineté. Combien de fois les princes de sa maison ont porté les armes contre la maison royale !

On ne peut ignorer l'honnêteté avec laquelle M. de Mantoue a vécu avec sa femme qui n'avait rien d'aimable. Rien ne sera si fort que le pouvoir d'une jeune femme qui emploiera tout ce qui peut gagner son cœur. Il faut supposer que partout où elle pourra, elle soutiendra l'honneur et la grandeur de son sang, qui retombe généralement sur toute sa maison. Que ne doit-on pas craindre d'une jeune femme qui entreprendra de mettre les Allemands à la place des Français... » (1).

Le maréchal de Tessé rendait compte à M. de Torcy d'une conversation qu'il avait eue à ce sujet (2).

« Les ministres de M. de Mantoue portent ce prince à préférer Mlle d'Elbeuf à Mlle d'Enghien pour avoir une occasion de faire connaître à l'Empereur par cette préférence que leur inclination les porte bien plus à l'alliance d'une maison qui lui est dévouée qu'à celle de la France. Je sais ces choses d'une personne dont la maison d'Elbeuf a demandé le sacrifice à M. le duc de Mantoue, sachant qu'elle portait ce prince au mariage de Mlle d'Enghien préférablement à toute autre. Elle est gardée à vue, on ne peut donner son nom sans courir de grands risques... »

Tessé comprenait que M[lle] d'Elbeuf avait l'avantage d'une rare beauté :

« Mlle d'Elbeuf remportera la pomme; mais d'un tel Pâris, la peur est le seul mobile qui puisse être un ascendant pour lui plus certain que l'amour et, si ce mariage se fait, je croirai que c'est parce que le Roi l'aura agréé et permis. Il n'est pas question de 4 pieds 3 pouces qu'il veut admettre à la taille favorite de ses Dulcinées. Il est question de lui dire : « Je le veux ».

Le Roi, désireux de ménager à la fois les Condé et les Lorrains, ne prenait point parti ; il pensait sans doute que si le duc de Mantoue s'en était tenu à M[me] d'Aremberg, il lui eût évité des ennuis. Mais le Sérénissime ne pensait plus à la belle duchesse de la Flandre. Il voulait bien « se raccommoder

(1) Aff. Etr. Mémoires pour empêcher le mariage du duc de Mantoue avec Mlle d'Elbeuf.

(2) Aff. Etr. Lettres de Tessé à Torcy, 22 et 23 juillet.

avec M. le Prince », mais il ne pouvait se résoudre à épouser Mlle d'Enghien (1). Rentrerait-il dans ses Etats comme il était venu ?

Le bruit courait que Mlle d'Armagnac était fiancée au prince d'Elbeuf, qui recevrait à l'occasion de ce mariage le gouvernement de Picardie : on donnait les chiffres de la dot et de la pension promise par le roi.

Mlle d'Elbeuf se refusait à courir l'aventure, malgré les instances de ses parentes, Mlle de Lillebonne, Mme d'Espinoy, Mm de Pompadour. Sa mère, indignée, menaçait de la mettre au couvent.

IV

Le duc de Mantoue ne pouvait prolonger son séjour en France, bien qu'il appréhendât de rentrer dans ses Etats où la guerre sévissait. Il choisit enfin Mlle d'Elbeuf. Le Roi donna son agrément, mais pour ne point froisser le prince de Condé, il demanda au duc de ne procéder au mariage que lorsqu'il serait retourné en Italie. M. de Mantoue le promit et remercia le Roi de lui avoir accordé la plus jolie princesse de France.

Le comte Peroni, « le plus sage des courtisans mantouans », dressa le contrat de mariage. Il prit pour modèle celui du mariage du duc de Lorraine avec Mademoiselle, petite-fille de France. Le duc de Mantoue reconnaissait avoir reçu 300.000 livres monnaie de France pour la dot de Mlle d'Elbeuf et en délivrait quittance, quoiqu'il ne touchât rien. En réalité, il n'en coûtait guère moins à Mme d'Elbeuf pour les pierreries et la quantité d'habits et de linge qu'elle donna à sa fille. Le contrat fut signé le 18 août. Quelques jours après, le Roi recevait en audience, dans son cabinet, Mme d'Elbeuf et sa fille.

(1) Mlle d'Enghien épousa, en 1710, le duc Louis-Joseph de Vendôme, qu'avait d'abord espéré Mlle d'Elbeuf. « Ce prince, écrit à ce sujet Tessé, était non moins singulier dans son genre que le Mantouan dans le sien ; mais son épouse fut du moins affranchie des bizarreries et des dégoûts qu'elle eût certainement essuyés de la part du dernier ». Mme de Vendôme resta veuve deux ans après. Mme d'Aremberg épousa, le 15 octobre 1707, à Bruxelles, François-Egon de la Tour, marquis de Berg-op-Zoom, prince d'Auvergne.

Mlle d'Elbeuf n'avait pu vaincre la détermination de sa mère et de sa famille. Elle pleura beaucoup. Mais le duc de Mantoue se montrait fort aimable, prévenant, et il la combla de présents.

« La profusion et la magnificence des habits, du linge, des toilettes fut si grande que tout Paris alla les voir chez les ouvrières où ils étaient exposés et cette jeune princesse, quoique neuve encore à la cour et dans la magnificence, fut aussi charmée du bruit que cette dépense faisait que si elle fût sortie d'un couvent depuis deux jours. Il semblait que la beauté des habits qu'on lui faisait pour épouser le duc de Mantoue donnait à ce prince toute beauté. Elle passa deux mois dans cette sorte d'ivresse. »

Pendant ce temps, les ennemis de la Maison de Lorraine, irrités de leur échec, semaient à la cour et dans Paris les rumeurs les moins flatteuses pour le duc. Ceux-mêmes qui l'avaient représenté comme le meilleur des princes, lorsqu'ils s'efforçaient de lui imposer Mlle d'Enghien ou une autre princesse de leur choix, l'accablaient des traits les plus acérés (1).

Le Sérénissime fixa son départ pour la fin du mois de septembre : il retournerait en Italie, à cheval, par les Alpes; Mlle d'Elbeuf et sa suite s'embarqueraient à Toulon et gagneraient Gênes par mer.

Mme d'Elbeuf, craignant qu'il ne changeât d'avis en cours de route, voulut se munir avant de s'engager dans un pareil voyage, de l'autorisation de faire procéder au mariage, au moins secrètement, si des circonstances pressaient de le conclure en quelque lieu que ce fût : elle l'obtint de l'archevêque de Paris et du curé de Saint-Sulpice.

Avant de partir pour Marly, le Roi donna audience au duc de Mantoue à Versailles. Sa Majesté avait à son côté une riche

---

(1) On disait que le duc de Mantoue avait installé des eunuques dans des hôtels de Paris pour garder les maîtresses que ses agents recrutaient. Le maréchal de Tessé s'est fait l'écho de ces potins. L'auteur des *Mémoires* qui lui sont attribués rapporte à ce sujet comment le lieutenant général de police d'Argenson découvrit dans la chambre d'un hôtel garni trois femmes et deux eunuques mis auprès d'elles par le duc de Mantoue.

Le baron de Breteuil, qui voulait rentrer dans les grâces du prince de Condé assurait que le duc de Mantoue recevait la nuit, au Luxembourg, un grand nombre de gueuses et que l'une d'elles lui certifia, d'une manière à ne laisser aucun doute, que les débauches avaient rendu ce prince impuissant. Saint-Simon ne ménagea plus le Sérénissime dès qu'il eut la certitude du refus de Mme de Lesdiguières et surtout du succès de Mlle d'Elbeuf.

épée, ornée de diamants, elle la tira et la remit entre les mains de Son Altesse Sérénissime comme au généralissime de ses armées en Italie.

Le duc revit le Roi à Marly et lui demanda la permission de le saluer à Fontainebleau où la cour devait se transporter. Mme d'Elbeuf et sa fille prirent congé du Roi, de Mme de Maintenon et de la duchesse de Bourgogne à Marly. Elles partirent de Paris en carrosse, le 29 septembre, accompagnées de la marquise et du marquis de Pompadour, oncle de Mlle d'Elbeuf, de MM. d'Aubeuf, de Roye, de la Cabarse, de plusieurs autres gentilshommes et d'une escorte assez nombreuse. Le duc de Mantoue quitta Paris le lendemain avec sa suite, et rejoignit Mlle d'Elbeuf à Fontainebleau où il resta trois jours.

Les duchesses gagnèrent ensuite Nevers, où le duc de Mantoue les suivit. « Les étapes furent d'ailleurs trop fréquentes pour que le duc n'y trouvât pas de l'agrément », dit le baron de Breteuil. L'arrivée des deux imposants cortèges ne pouvait laisser indifférente la population de la ville. Le duc de Mantoue, les duchesses, les principaux gentilshommes descendirent dans la plus grande hôtellerie : Mme d'Elbeuf suggéra au duc qu'il était prudent de procéder au mariage avant de se séparer et on parla beaucoup de mariage au cours du dîner. Le bruit en courut dans Nevers.

Le lendemain matin, de bonne heure, le duc de Mantoue prit congé de Mme d'Elbeuf et de sa fille, leur souhaita une heureuse traversée en attendant de les recevoir aux portes du Montferrat et partit à cheval, avec sa suite, sur la route de Lyon. Lorsqu'il arriva à Saint-Pierre-le-Moutier, il ordonna à un de ses gentilshommes de rejoindre Mlle d'Elbeuf et de veiller à lui faire mettre pied à terre à chaque pas dangereux (1).

Des gens de Nevers s'étaient empressés d'écrire à la cour que le duc de Mantoue venait d'épouser secrètement Mlle d'Elbeuf, dans une chambre d'hôtellerie, grâce à la complaisance

(1) Le baron de Breteuil insinue que le duc croyait Mlle d'Elbeuf enceinte. « Il envoya le comte Vaticelli, confident ordinaire de ses amours, rejoindre la princesse... » Le marquis de Sourches (Mémoires) rapporte : « On avait même dit que Mlle d'Elbeuf avait eu des maux de cœur et qu'elle était grosse ».

de l'aumônier du prince. La nouvelle ne pouvait que réjouir les ennemis des Lorrains. Les bruits les plus invraisemblables trouvèrent crédit à la cour. On ne parlait que de mariage blanc, par la faute du Sérénissime; on imaginait des épisodes grotesques dont les échos ont été enregistrés par des mémorialistes du temps (1).

Lorsqu'il connut par le comte Truzzi que l'on avait assuré au roi qu'il s'était marié à Nevers, le duc de Mantoue se hâta de protester. Il ordonna à son envoyé de démentir ces propos fantaisistes et il écrivit lui-même à Louis XIV qu'il ne s'était point permis de manquer à sa parole, le suppliant de ne pas laisser entamer par de perfides rumeurs la confiance qu'il lui avait accordée (2).

Mme d'Elbeuf et sa fille s'embarquèrent à Toulon à bord d'une frégate française. Elles firent escale à Antibes, le 30 octobre. Par ordre du Roi, le chevalier de Roanès les attendait avec quatre galères pour les escorter jusqu'à Gênes. La mer était

---

(1) Saint-Simon raconte que l'on enferma à clef le duc et la jeune épouse dans une chambre de l'hôtellerie pour les laisser en liberté consommer le mariage ; que Mme de Pompadour écoutait à la porte ; que le duc voulait absolument éviter ce tête-à-tête et criait si fort pour alerter la compagnie que Mme d'Elbeuf et Mme de Pompadour consentirent à le délivrer.

Le prince de Condé écrit au duc de Vendôme : « On ne sait point si le mariage a été consommé, mais celui qui s'est fait ne vaut rien devant les hommes, peut-être est-il meilleur devant Dieu ».

Le baron de Breteuil prétend que l'aumônier de Mme d'Elbeuf procéda au mariage sans autre façon dans la chambre de l'hôtellerie. « Pour ne manquer à aucune des formalités, on fit la cérémonie de la bénédiction du lit et on enferma l'époux et la mariée dans la chambre. Mais le duc de Mantoue, qui connaissait la difficulté qu'il avait de se tirer avec honneur d'un tête à tête, y eut à peine été cinq ou six minutes qu'il se déroba aux chastes embrassements d'une des plus belles princesses du monde et qu'il avait dit cent fois n'avoir préférée à Mlle d'Enghien que parce que l'amour l'avait déterminé en sa faveur ». Breteuil n'en est pas à une contradiction près dans son récit.

Le Fr. Léonard de Sainte-Catherine, Augustin Déchaussé, dit que le duc de Mantoue désirait célébrer son mariage sans aller plus loin ; qu'il se fit marier par son aumônier et coucha avec son épouse (*Recueil de Mémoires, de pièces historiques concernant les ducs de Mantoue*, Arch. Nles K 1325.)

La version donnée par Saint-Simon et le baron de Breteuil est certainement fantaisiste. Le marquis de Sourches était convaincu que le duc de Mantoue et Mlle d'Elbeuf n'avaient point différé si longtemps une épreuve sur laquelle Mme d'Elbeuf avait probablement compté. C'était aussi l'avis de Mme d'Huxelles (Lettre de Mme d'Huxelles au marquis de la Garde).

(2) Aff. Etr. Mantoue, vol. 40.

hantée de corsaires et de vaisseaux anglais, hollandais qui croisaient en permanence pour surprendre les convois espagnols destinés à l'armée du Milanais.

Le 3 novembre, les galères du roi étaient en vue de Gênes, lorsque deux frégates anglaises sortirent du port. Le chevalier de Roanès fit mettre une felouque à la mer et embarquer les duchesses. Les galères essuyèrent quarante coups de canon. Un boulet passa fort près de la tête de Mme d'Elbeuf et un autre rasa la felouque. Les duchesses furent déposées à terre. Une coraline prit le caïque sur lequel on avait chargé leurs bagages et 1.500 pistoles.

Le prince de Vaudémont avait envoyé au-devant des duchesses 30 gardes à cheval et trois carrosses attelés chacun de six chevaux. Il les attendait, avec le duc de Mantoue, à San Salvatore, dans le Montferrat.

Le 8 novembre, l'évêque de Tortone maria solennellement, dans sa cathédrale, M. de Mantoue et Mlle d'Elbeuf. La pluie retint huit jours les souverains à Tortone, puis ils firent leur entrée dans Casal, aux acclamations bruyantes d'une foule enthousiasmée. En leur honneur, des fêtes somptueuses, des illuminations, des feux de joie égayèrent la ville.

Le duc de Mantoue se montrait fort attentionné pour sa jeune épouse. Mais il prit ombrage de Mme d'Elbeuf qui voulait avec quelque hauteur lui donner des conseils pour le gouvernement de ses Etats et l'obliger à chasser certaines personnes de la cour de Casal et surtout de ses palais de Mantoue.

« J'avais bien peur, écrivait le 13 décembre le comte de Gergy, que cet amour si tendre de M. le duc de Mantoue pour Mlle d'Elbeuf se ralentirait fort pour Mme la duchesse de Mantoue et la chose serait par conséquent réciproque. On m'a assuré qu'il y a déjà quelques chagrins de part et d'autre. Ces princesses n'osent voir personne librement. M. de Mantoue fait venir les soirs quelques dames de la ville au château et ne souhaite pas que les Français y aillent, encore moins la noblesse de son pays... »

Le duc de Mantoue obtint que Mme d'Elbeuf rentrât en France. Il s'efforça de distraire son épouse en multipliant les

représentations de comédie et de ballets, mais il ne résista pas longtemps aux entreprises de danseuses gaillardes.

La seconde Madame de Mantoue ne fut pas plus heureuse que la première (1).

Paul CANESTRIER.

---

(1) Au mois de mars 1706, le duc de Mantoue inquiet de l'avance des Impériaux à Cassano et à Calcinato, quitta Casal et rentra dans sa capitale, à Mantoue, avec la duchesse. Le désastre de Turin et le retrait des armées françaises l'exposaient à la vengeance des Impériaux. Il se réfugia à Parme. La duchesse prétexta des intérêts de famille pour se rendre à Milan, auprès du prince et de la princesse de Vaudémont et de là en Lorraine. Elle se retira momentanément dans un couvent de Pont-à-Mousson dont sa sœur était abbesse. Le duc la suppliait de le rejoindre à Parme. Il confiait à M. de Gergy « qu'il était entièrement guéri de ce dont Mme la duchesse s'était plainte lorsqu'elle se détermina à le quitter ». La duchesse « le haïssait » et préférait rester en France.

Le duc de Mantoue mourut subitement à Padoue, le 5 juillet 1708. Le chirurgien qui ouvrit son estomac ne douta point qu'il avait été empoisonné.

Louis XIV prêta pour un an à la duchesse de Mantoue des appartements dans le château de Vincennes. La duchesse ne trouva pas à la Cour de Versailles tous les honneurs auxquels elle croyait pouvoir prétendre comme souveraine. Elle s'installa dans un hôtel proche la porte Gaillon, à Paris : elle y tint un grand jeu de lansquenet avec beaucoup d'égards et assez de dignité pour qu'il ne se passât rien de mal à propos. Elle mourut le 16 décembre 1710, dans sa 25e année. Lorsqu'elle avait appris qu'elle était dangereusement malade, Mme de Maintenon qui avait favorisé son mariage avait écrit : « Mme la duchesse de Mantoue ne ferait point mal de mourir ; elle est embarrassée et embarrassante : avec cela a-t-on des raisons de vivre ? »

COMPTES RENDUS

French Travellers in the United States, 1765-1932. A bibliography by Franck MONAGHAN. The New York public Library, 1933.

M. Frank Monaghan, qui fut professeur d'histoire à l'Université de New-York et l'est maintenant à celle de Yale, vient de publier une riche bibliographie des écrivains français qui ont voyagé aux Etats-Unis, ou qui ont parlé de ce pays.

Une copieuse introduction précède la nomenclature des ouvrages et renferme d'utiles appréciations sur les récits sérieux ou fantaisistes de nombre d'auteurs. D'après M. Monaghan, les rapports des missionnaires et explorateurs du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe ont pendant longtemps retenu l'attention et animé les travaux de Thwaites, Paltsits, Lanson, Chinard et Atkinson. Des travaux analogues n'ont pas été consacrés aux voyageurs de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, bien que Bernard Fay et Howard M. Jones aient brillamment utilisé une partie de ces matériaux. Charles H. Sherill et A. Capitaine ont consacré chacun un volume à la question, mais à partir de 1800 on constate un mépris surprenant pour beaucoup de documents de valeur, bien que le XIXe siècle en offre une mine particulièrement riche

Les voyageurs anglais, en raison de la communauté de langue, ont obtenu plus de vogue; mais ils jugent d'un autre point de vue que les Français. Influencés par les souvenirs de la guerre de l'Indépendance et de celle de 1812, ils ont une tendance à considérer les Américains comme des **coloniaux.** C'est au contraire l'enthousiasme qui ressort des impressions des Français à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle. Ces voyageurs furent souvent des réfugiés politiques et il perce en général, chez eux, un sentiment de gratitude et d'admiration à l'égard de leur nouveau pays. On recueille toutefois, à côté de la vénération des libéraux, bien des critiques de la part des royalistes. Les uns sont épris des institutions démocratiques, d'autres exaltent l'indépendance américaine comme un triomphe de l'Angleterre, d'autres s'attribuent une part dans son triomphe en raison des secours français apportés dans la guerre d'Amérique, d'autres enfin sont émerveillés de l'essor prodigieux de la puissance des Etats-Unis, mais le désenchantement succède quelquefois à l'éloge, à regarder les choses de trop près. C'est ce qu'a expliqué Gilbert Chinard dans son étude sur **le Mirage américain.**

L'auteur fait remarquer avec raison que « les grandes explosions

d'enthousiasme sympathique, engendrées par la guerre d'Amérique et la guerre mondiale ont été chacune suivies par des périodes de refroidissement et même d'hostilité. C'est spécialement la période actuelle qui semble mélancolique et décourageante, car beaucoup des impressions populaires françaises sur l'Amérique ont été créées par des publicistes sensationnels, journalistes au rabais et politiciens plus au rabais encore, dont la probité intellectuelle peut bien s'être affaissée sous l'effort de leur ambition ou l'exigence de leur bourse; mais en même temps, les relations intellectuelles entre les deux pays se sont accrues et il existe maintenant un large lot de littérature française sérieuse et bien informée sur les Etats-Unis... Des voix discordantes s'élèvent parfois, il est vrai, pour troubler le bon accord, mais les fondements de l'amitié franco-américaine sont si larges et fermes que la forteresse pourra être difficilement ébranlée par les diatribes de politiciens mal intentionnés, de journalistes intéressés et de terroristes de mauvaise humeur. »

On doit toutefois reprocher aux Français un trop grand amour de la généralisation et des formules, ce qui rend souvent leurs jugements un peu sommaires sur la vie changeante et tumultueuse des Etats-Unis. Bien des voyageurs sont restés un temps insuffisant aux Etats-Unis pour asseoir un jugement raisonné. M. Georges Duhamel par exemple, dit M. Monaghan, fut en mesure d'écrire un des livres contemporains sur les Etats-Unis, qui eurent le plus d'influence, après une visite de six semaines, et encore, pendant une partie de ce temps-là, fut-il confiné dans sa chambre par la maladie. Quoi qu'il en soit, les travaux des voyageurs français sont précieux. Ils jettent une lumière intéressante sur l'histoire sociale américaine; ils fournissent des matériaux nouveaux pour l'histoire politique et économique des Etats-Unis.

La bibliographie que nous offre M. Monaghan contient plus de 1.800 indications d'ouvrages, articles, traductions et travaux de plus ou moins d'importance. Elle offre des exemples de tous les types de voyageurs, soldats ou marins, missionnaires, spéculateurs, immigrants, réfugiés et exilés, étudiants, musiciens, acteurs et actrices, littérateurs, aventuriers, coureurs de dots, sportsmen, publicistes ou simples touristes. L'auteur a commencé son travail bibliographique en 1929. Il cite les bibliothèques, librairies et autres sources publiques ou privées où il a puisé pour mener son œuvre à bien. Il s'étonne que les travaux bibliographiques aient été jusqu'à présent assez négligés. Il fait toutefois une exception pour quelques auteurs, dont M. Bernard Fay, pour la période 1770-1800. Il n'a négligé aucune source d'informations et se félicite des résultats qu'il a obtenus en recourant à l'obligeance de chacun et en fouillant jusqu'aux boîtes des bouquinistes sur les quais de la Seine.

Orné de dix curieuses illustrations, ce vaste et consciencieux travail, bien que du modeste prix d'un dollar, fait le plus grand honneur à M. Monaghan: Celui-ci ne s'en tiendra pas là. Il nous promet pour 1936 un supplément. Il y mettra au jour ses nouvelles découvertes et l'augmentera des contributions de tous ceux qui s'intéressent à son œuvre et dont il sollicite le concours.

L. de CONTENSON.

Tableau de l'expansion européenne à travers le monde, de la fin du XIIe au début du XIXe siècle, par MARTINEAU et MAY. Un vol. in-8°. Leroux, 1935.

Le sujet de cet ouvrage, suffisamment indiqué déjà par le titre, se trouve précisé en ces termes dans l'avant-propos: « La Commission internationale d'Histoire coloniale réunie à La Haye en juillet 1932 a émis le vœu qu'il fut écrit une histoire coloniale universelle des continents occupés par les Européens, mais qu'on dressât d'abord sans distinction de pays, un tableau chronologique des événements, en vue de faciliter cette rédaction... Nous avons essayé de réaliser au moins la chronologie... » Même réduite à ces proportions l'exécution de l'œuvre entreprise n'était pas sans rencontrer de graves difficultés, car si les événements coloniaux qui se sont déroulés dans les divers continents avaient été mis bout à bout sans autre lien que leur concordance de date, il était à craindre que l'enchaînement n'en échappât au lecteur. Pour parer au danger de confusion qui en serait résulté, les auteurs ont eu l'ingénieuse idée de les répartir, suivant un ordre géographique autant que chronologique, en cinq grandes sections : 1° **Des croisades aux grandes découvertes (1179-1498)**, c'est l'introduction; 2° **Océan Indien et mers d'Asie (1498-1818)**, c'est l'histoire de la lutte pour la possession de l'Inde et des Iles de la Sonde; 3° **Océan Atlantique (1492-1823)**, c'est l'histoire de la découverte, de la colonisation et de l'émancipation des deux Amériques; 4° **Levant et Afrique du Nord (1494-1830)**; 5° **Océanie (1511-1827)**. Dans chaque section les principaux faits sont énumérés par ordre chronologique, et dans la 2e et la 3e ils sont groupés en grandes périodes qui en font saisir l'évolution avec une clarté parfaite. En attendant la grande histoire annoncée, le tableau qui prélude à sa publication représente donc un instrument de travail qui peut passer pour un modèle du genre.

Albert PINGAUD.

Reisen Gjennem Livet (Voyage à travers la vie), par F. WEDEL-JARLSBERG. 1 vol. in-8° en langue norvégienne, Oslo, 1933.

Le baron de Wedel-Jarlsberg, ancien ministre de Norvège à Paris, y a laissé d'excellents souvenirs. Après avoir débuté dans la diplomatie de Suède et Norvège au temps de l'union de ces deux pays, après avoir représenté cette Union comme chargé d'affaires et ministre à Londres et Madrid, il prit position pour la Norvège lors de la séparation de l'année 1905. Il joua même un rôle très important à ce moment. Comment pouvait-il faire autrement ? Dès l'année 1684, la branche de la famille Wedel, originaire du Slesvig, s'était fixée dans le comté de Jarlsberg, près de Christiania-Oslo. Son grand-oncle avait été vice-roi de Norvège, en 1836. Le baron de Wedel-Jarlsberg était donc bien Norvégien.

Des événements de 1905-6, qui replacèrent sur le vieux trône de Norvège, occupé pendant des siècles par les rois de Danemark et de Suède, un roi régnant sur la Norvège seule, le baron de Wedel-Jarlsberg

ne parle guère. Il nous laisse espérer un autre volume de ses mémoires où il s'occupera exclusivement de cette époque. On fait courir tant de légendes sur les tentatives qu'il aurait faites, disait-on, pour occuper lui-même ce trône que nous devons attendre ses révélations avec impatience et curiosité. Une conversation récente avec le roi Haakon, qui fut appelé à régner sur la Norvège, nous prouve que le souverain lui-même y prendra intérêt. Devenu roi, il a trouvé en Wedel-Jarlsberg, non pas un rival, mais un excellent représentant à Paris, pendant vingt-cinq années, de 1906 à 1930.

Né en 1855, le baron de Wedel-Jarlsberg se décida de très bonne heure pour la carrière diplomatique. Son grand-père comme son arrière-grand-père y avaient excellé. L'auteur nous parle de son heureuse enfance, qu'il passa pour sa plus grande partie dans le petit Christiania d'alors, où l'on n'était pas gâté pour les conditions d'existence comme dans la ville d'aujourd'hui. A l'âge de treize ans, il est cadet sur la frégate-école, commandée par son père et fait ses premières excursions en Angleterre. Bientôt après, il n'y a plus pour lui de doute. Il veut être diplomate et s'y prépare. En 1873 il est étudiant. Quelques années plus tard, encore étudiant en droit, il est attaché à la légation de Suède et Norvège à Paris. Il connait déjà une grande partie de l'Europe. Son père l'a emmené avec lui en Russie, où il accompagnait le roi Oscar et où le jeune homme a été présenté au tsar Alexandre II. Il a été plusieurs fois en Angleterre, au Danemark. Un court séjour à Blois l'a préparé à occuper son premier poste.

A Paris, où le ministre Sibbern, son chef, lui fit fréquenter la société du Faubourg Saint-Germain, il y avait pour le jeune homme tant d'autres distractions qu'il s'ennuyait un peu d'abord de la conversation des salons. Cet état de choses ne devait pas durer. Il fit connaissance du baron de Beust, de la princesse Mathilde et la reine Isabelle d'Espagne, qui s'amusa beaucoup de pouvoir le présenter à Don Carlos. Il rencontra Gambetta. Il fut chargé de porter à Carlsruhe les premières fleurs que la Norvège offrit à la future reine Victoria de Suède. Il alla à Madrid, invité par la reine Isabelle, et y fut présenté au roi Alphonse XII. A Vienne, il fit la connaissance de la fameuse princesse Metternich. Vers 1890, il était déjà chargé d'affaires à Londres. Gladstone qui venait de commencer sa campagne du Home-Rule, liait un jour conversation avec lui, et lui disait l'intérêt qu'il portait aux relations entre la Norvège et la Suède. Le grand ministre anglais souhaitait d'apprendre que ces relations étaient excellentes, car il pensait à organiser de la même manière les rapports entre l'Angleterre et l'Irlande. Wedel-Jarlsberg dut lui répondre que les Norvégiens n'était pas aussi satisfaits que l'eût souhaité Gladstone.

En 1891, il est nommé ministre plénipotentiaire à Madrid et y fait jusqu'en 1905, un long séjour, coupé par quelques années passées au Danemark où il a acquis une terre et s'est mis à faire de l'agriculture. Il gagna en Espagne beaucoup d'amitiés. En 1905, il fut chargé par l'académie Suédoise de remettre aux mains du roi Alphonse XIII le prix Nobel partagé entre Echegaray et le poète français Mistral.

Il fit du bon travail, à Madrid comme à Lisbonne, où il connut le roi Don Carlos et la reine Amélie; il conclut des traités de commerce importants, qui lui valurent à Stockholm beaucoup d'éloges. Mais le

7 juin 1905, il reçut ce télégramme laconique : « L'union dissolue. La couronne offerte à un prince de la maison Bernadotte. » Il offrit aussitôt sa démission qui fut acceptée sans délai. Une époque de la plus haute importance commençait pour lui; nous avons dit déjà qu'il n'en parle guère. Il en sortit le premier diplomate de la Norvège du roi Haakon.

Les commencements du nouveau régime, dans un pays de mœurs simples et de fortune modeste, présentent quelques côtés amusants et touchants en même temps. Ils sont décrits par Wedel-Jarlsberg avec tout l'amour qu'il a pour sa patrie et cependant quelque peu de raillerie. Le premier envoyé des puissances qui fait son entrée à Oslo, est Sir Arthur Herbert, ministre de Sa Majesté le roi d'Angleterre. Il veut remettre au chef du Gouvernement provisoire de la Norvège, le grand et simple homme d'état Christian Michelsen, ses lettres de créance, et lui demande une audience du ministre des Affaires Etrangères. Celui-ci répond : « Avez-vous des galoches ? Dans ce cas nous irons tout de suite le voir ! » Le Ministre anglais ne crut pas que ce fût là la bonne manière; il réclama une audience solennelle. Wedel-Jarlsberg lui-même fut accrédité par le chef du gouvernement provisoire chez le vieux roi Christian IX de Danemark, grand-père de Haakon VII, par une simple lettre, très curieuse, que Michelsen adressait à « son ami, le roi Christian ». Peu après, il fut nommé au poste de ministre à Paris. Il s'y trouva naturellement lors de la visite du roi Haakon qui alla se présenter en 1907 dans les différentes capitales. Paris accueillit le nouveau souverain avec beaucoup d'enthousiasme. Wedel-Jarlsberg en grand uniforme prit place dans une voiture à côté de Clémenceau. Fier de l'enthousiasme que le couple royal de Norvège trouvait sur tout le parcours des voitures, il découvrait, à son étonnement, au milieu des spectateurs massés le long des Champs Elysées, montée sur un banc et agitant son mouchoir, la reine Alexandra d'Angleterre, mère de la reine Maud de Norvège, venue de Londres pour assister à l'entrée de ses enfants et qui avait, par une touchante pensée, choisi cette place modeste pour bien voir la cérémonie. La Chambre avait voté 850.000 francs pour la réception du Roi et les 7.000 francs qu'on disait inscrits au budget pour les chapeaux de M. Fallières faisaient alors beaucoup de bruit. M. Fallières d'ailleurs, rendant en 1908 la visite du roi à Oslo, y reçut un accueil excellent.

La guerre arriva. Le télégramme, signé Delcassé, par lequel on apprit à Wedel que le Gouvernement avait décidé de se transporter à Bordeaux, en lui demandant combien de places il fallait lui réserver dans le train spécial mis à la disposition du corps diplomatique, produisit sur lui l'effet d'une bombe. Il pensa que c'était alors ou jamais que ses compatriotes avaient besoin d'un ministre à Paris. Il y resta, comme sous la Commune les ministres de Suède et Norvège étaient restés. En vain essaya-t-il de dire au revoir à M. Delcassé. Ce fut M. de Margerie qui le reçut et lui affirma que le gouvernement était très content de sa résolution. Puisque M. Herrick, ambassadeur d'Amérique, avait pris la même et promis de s'occuper de la protection de tous les trésors artistiques de Paris, Wedel-Jarlsberg accepterait peut-être de l'accompagner s'il devait aller voir à ce sujet les généraux allemands

Bülow et von Klück. Quand le ministre de Norvège rencontra l'ambassadeur des Etats-Unis et l'ambassadeur d'Espagne, restés également, Herrick lui demanda ce qu'il avait fait pour ne pas quitter son poste. Il avait lui-même, dit-il, télégraphié à Wilson, et avait reçu la permission de rester s'il le jugeait à propos. Le baron de Wedel n'avait pas consulté son gouvernement convaincu qu'il lui aurait demandé de faire « comme les autres ». L'ambassadeur d'Espagne, Villa-Urrutia, fut rappelé le lendemain. Il s'était attiré, au temps où il était ministre des Affaires Etrangères, l'antipathie de Guillaume II. Le roi d'Espagne choisit le marquis de Valtierra comme son successeur : celui-ci était « persona grata » auprès du Kaiser.

Wedel fut touché de voir quelques attroupements populaires autour de sa maison : on le félicitait d'être resté à Paris. La fuite du gouvernement n'avait pas plu aux Parisiens. Le ministre de la justice, Briand, revint le premier dans la capitale pour voir ce qui s'y passait. Il demanda à Wedel de venir le voir à son ministère, place Vendôme. Le ministre de Norvège ne lui dissimula pas les propos qu'il avait entendus, en ajoutant qu'il s'expliquait le mécontentement populaire par le fait que les Parisiens avaient été blessés de ce que le Gouvernement avait montré qu'il manquait de confiance en eux, en partant trop précipitamment. Briand remercia le baron et les paroles entendues par celui-ci parvinrent jusqu'au général Joffre. Celui-ci, déclarait, paraît-il, ce propos : « Je prends la responsabilité d'avoir demandé le départ du Président et du Gouvernement; je leur ai dit de quitter Paris, mais non de f... le camp ! » Wedel fut invité à se rendre à Reims pour constater si la cathédrale était bombardée ou non. Il y alla et vit les dégâts, non sans se promener assez près du front pour qu'un sous-officier qui l'accompagnait fût tué sous ses yeux. Il se trouva seul des ministres étrangers à Paris, pour saluer le gouvernement, lors de son retour dans la capitale.

Comme tant d'autres diplomates et hommes d'Etat, le représentant du roi Haakou fut sollicité en 1916 de collaborer à des essais pour amener la paix à travers les frontières neutres. Le Prince Alexandre Hohenlohe, fils du chancelier, s'adressa à lui en juillet, pour demander que Briand se rendît en Suisse. Mais Briand et Jules Cambon, auxquels Wedel transmit cette demande, le remercièrent en affirmant que le moment n'était pas encore venu d'une telle démarche.

Lors des négociations de paix, Wedel travailla de toute son énergie pour faire attribuer le Spitzberg à la Norvège. Il arriva à gagner à ses idées Lord Curzon, qui d'abord n'avait pas partagé celles de Balfour, disposé dès le début à appuyer ses efforts.

Le baron de Wedel rapporte une démarche qu'il fit auprès du maréchal Joffre au moment où Lloyd George et d'autres parlaient de faire juger des généraux allemands pour avoir fait la guerre. Le maréchal lui dit : « Nous avons eu des ennemis, mais de grands ennemis, il n'est pas digne de nous de les poursuivre ainsi. »

Le ministre, dont on appréciait à Paris la loyauté et dont les sympathies pour la France ne pouvaient être mises en doute, a pu, après la guerre, continuer jusqu'à 1930 sa mission. On avait retardé, pour lui, de cinq ans l'âge ordinaire de la retraite : c'est à 75 ans seulement qu'il quitta son service.

Ses mémoires, pleins d'anecdotes, rappellent l'homme du monde, assez fier de ses succès sur ce terrain, mais qui rendit aussi à son pays de grands services. Des traités relatifs à l'échange de la morue norvégienne contre les produits du midi ne paraissent peut-être pas très intéressants au grand public, mais ils ont été d'une extrême importance pour la Norvège où les produits de la mer sont une des principales ressources. Ce qui fait surtout l'intérêt des souvenirs du ministre de Norvège à Paris, c'est la grandeur des événements auxquels il a assisté et collaboré. On regrette parfois qu'il en ait parlé de façon un peu trop sommaire. Il ne semble pas qu'il ait tenu un journal intime et sans doute de la foule des événements de sa vie, les grands traits seulement se sont-ils présentés à sa mémoire. On doit souhaiter que le complément annoncé des Souvenirs ne tarde pas trop à paraître et qu'une traduction rende le livre du baron de Wedel-Jarlsberg, qui doit compter parmi les documents importants pour l'histoire de son temps, accessible à ses amis français.

Hans Roger MADOL.

Le ménage Beauharnais, par Jean HANOTEAU, 1 vol, Plon, 1935.

De qui venaient les torts du ménage Beauharnais ? Pour élucider ce problème délicat, M. Jean Hanoteau, dont on connait la sureté d'information, vient d'apporter de nouveaux documents : lettres de Beauharnais à sa femme, provenant des descendants du prince Eugène; papiers de la famille Tascher de la Pagerie, qui se trouvaient en partie à l'annexe Thiers de la Bibliothèque de l'Institut, dans le fonds Massou.

Après examen, M. Jean Hanoteau croit pouvoir conclure que Joséphine, dans son premier ménage, fut surtout la victime et que « si elle ne fut pas toujours impeccable, elle pouvait faire valoir de très sérieuses circonstances atténuantes ».

Alexandre de Beauharnais, jeune sous-lieutenant fort galant et de belle figure, était aussi, quand il fut marié à Joséphine Tascher de la Pagerie, qu'on appelait alors Marie-Rose, engoué des philosophes, passionné pour Rousseau, épris d'idées réformatrices. La petite créole ignorante et encore sans usage, qui débarquait de la Martinique, ne le retint pas longtemps.

M. Jean Hanoteau nous conte, avec autant d'exactitude que d'agrément les dissentiments du ménage dont la liaison du mari avec Mme de Longpré paraît la cause principale. Un voyage d'Alexandre à la Martinique, dont souffrit la réputation de Marie-Rose, consomma la rupture. Les deux époux se retrouvèrent à la prison des Carmes, dont Alexandre sortit pour marcher stoïquement à la guillotine. Marie-Rose devint Joséphine et acquit l'expérience qui lui manquait. Mais leur dernière rencontre ne les réconcilia guère s'il est vrai que, dans ce moment tragique, Beauharnais s'éprit encore de Delphine de Custine et Marie-Rose du général Hoche. Les torts furent alors partagés.

Après avoir achevé ce volume plein d'intérêt sur « *Joséphine avant Napoléon Ier* », le lecteur souhaite impatiemment la suite : « Joséphine et Napoléon ». Espérons que M. Jean Hanoteau ne nous la fera pas trop longtemps attendre.

Emile DARD.

Légendes et Archives de la Bastille. La Vivante Histoire, par FUNCK-BRENTANO, chez Hachette.

Grâce aux documents provenant de l'administration de la Bastille conservés à la bibliothèque de l'Arsenal et à la correspondance des lieutenants de police, M. Funk-Brentano, dans une étude vraiment définitive nous fait pénétrer à l'intérieur de l'enceinte close et nous fait suivre au jour le jour l'existence des détenus.

La Bastille primitive n'était pas une prison d'Etat mais une citadelle militaire où les rois logeaient parfois les grands personnages de passage à Paris. Puis sous le règne de Louis XIV elle devint prison d'Etat avec une moyenne de prisonniers par an de 43 et sous Louis XVI de 19 seplement. Justice est faite des légendes sur les horreurs de la Bastille et des cruautés du pouvoir arbitraire. C'était au contraire la prison de luxe, la prison aristocratique de l'ancien régime et il n'y avait aucun déshonneur à y être enfermé. Dans ce château où le roi faisait séjourner pour telle cause ou telle autre certains de ses sujets, ceux-ci y vivent comme ils l'entendent, ils se meublent avec leur propre mobilier, se nourrissent comme ils veulent, se font servir par leurs domestiques où même on leur en fournit aux frais de l'Etat. Bien plus, par un système de pensions, on vit des particuliers se faire de petites fortunes par cela seul qu'ils étaient prisonniers à la Bastille. On obtenait des autorisations de voir sa famille, ses amis, on communiquait entre soi, circulant dans le châreau, frayant avec les officiers de la garnison. Parfois même les détenuss étaient invités à diner chez le gouverneur. Aussi bien arrivait-il que ceux-ci étaient fâchés d'être mis dehors et les exemples sont fréquents de personnes qui cherchèrent à se faire « embastiller », d'autres refusèrent la liberté offerte, d'autres s'efforcèrent de faire prolonger leur détention.

Un des points les plus curieux de ce très passionnant petit volume est l'identification du fameux masque de fer. M. Funck-Brentano nous établit, par une documentation qui donne toute certitude, que celui-ci était un certain Matthioli, personnage influent de Mantoue, où Charles III, de qui il avait gagné la confiance en avait fait son secrétaire d'Etat. Mandé à Paris pour négocier à propos de Casal, celui-ci avait à prix d'argent cyniquement trahi son maître et le roi de France. On s'empara de lui par ruse et on l'enferma à Pignerol puis de là aux îles Ste-Marguerite et enfin à la Bastille, où il mourut le 19 novembre 1703. Ce qu'il importait de cacher c'étaient les circonstances dans lesquelles la capture avait été faite. Jamais il n'a porté de masque de fer, mais bien un masque de velours noir qui peut-être bien s'était trouvé dans ses effets lors de son arrestation. Il le mettait parfois pour sortir, ce qui constituait un adoucissement de captivité puisqu'il pouvait ainsi quitter sa chambre sans être reconnu.

Nous pouvons suivre Voltaire, la Beaumelle, l'abbé Morellet Marmontel, Linguet, Diderot, le marquis de Mirabeau dans leurs successives détentions à la Bastille. La constatation s'impose que pour ces hommes de lettres le traitement qu'ils ont subi n'avait rien de déprimant, de rigoureux. L'un d'entre eux notamment, la Beaumelle, avait

pu faire venir et installer sur les rayons que l'administration avait fait construire pour lui une bibliothèque de 600 volumes. Et l'auteur de noter, après ces constatations faites, dans les documents les plus certains qu'au XVIIIe siècle la monarchie avait, par sa tolérance vraiment gâté les écrivains de qui les doctrines, les événements l'ont montré, allaient directement à sa destruction. Et il s'écrie : « Que n'avons-nous une Bastille pour faciiter la carrière des écrivains de talent! »

Puis la véritable figure historique du célèbre Latude nous est présentée dans la vérité documentaire des faits. Si cette existence avec ses emprisonnements, ses évasions multiples tient du grand roman d'aventures, on se trouve en réalité en face d'un aventurier redoutable, capable de tous les mauvais coups. M. Funck-Brentano démontre que ses écrits, ses mémoires, sa formidable réclame pendant la Révolution ne sont qu'un produit de calomnies et de mensonges très habilement exploités. Cet homme, enfant naturel, renia sa mère, oublia les privations qu'elle avait supportées par amour pour son fils et pour lui assurer un peu d'honneur. La Révolution passa fort bien pour lui, exploitée par sa cupidité. A l'avènement de Bonaparte il salua le pouvoir nouveau, s'inclinant ensuite devant l'Empereur. Ses malheurs ne l'empêchèrent point de vivre jusqu'à 80 ans.

Quant à la prise de la Bastille, et c'est là un chapitre capital du volume, nous avons aujourd'hui la preuve que ce fut un ensemble de désordres et de brigandages. Il n'était question pour les assaillants ni de liberté ni de tyrannie ni de délivrer les sept prisonniers qui s'y trouvaient : 2 fous et 5 escrocs. On voulait seulement piller des armes pour les utiliser dans les rues de la capitale. La prise de la Bastille se fit aux cris de « Vive le Roi », tout comme depuis plusieurs mois en province se faisaient les pillages de grains. La garnison composée de 95 invalides et de 30 soldats suisses fut vite débordée et le millier d'énergumènes qui constituait la masse des assaillants ne trouva aucune résistance. On pourra suivre dans ces pages si attachantes les horreurs qui suivirent cet événement que la légende a si profondément dénaturé. L'imagination populaire s'est complue à le glorifier. Il fut en soi peu de chose. M. Funck-Brentano termine son volume en nous contant que Barras, retrouvant parmi ses papiers les notes consacrées par lui à la prise de la Bastille à laquelle il avait pris part se serait écrié avec une sorte de stupeur : « Eh quoi ! la prise de la Bastille n'a été que cela ! »

Henry de MONTARDY.

Le cœur secret de Saint-Simon, par le duc de LEVIS-MIREPOIX. Les Editions de France, 20, avenue Rapp, Paris.

En dehors de son titre très significatif l'auteur précise ainsi l'esprit dans lequel il a composé ce volume : « Notre but principal en ces quelques évocations a été de vivre avec Saint-Simon ». Il aurait pu ajouter qu'il l'avait admirablement fait revivre. Y a-t-il étude plus intime, plus profonde, plus pleine d'enseignements que celle de cet homme qui, après s'être jeté à corps perdu dans les rivalités de la

Cour dont il parlait avec une passion si démesurée que cela seul semblait compter pour lui, quittait brusquement toute cette gloire pour vivre 30 ans dans la solitude? Retiré dans ses terres il y fut poursuivi de chagrins. Sa femme, profondément aimée, son fils de grande espérance disparurent avant lui. Il resta seul en son vieux château de la Ferté, espèce de fantôme, où survivait l'esprit. Encore à 80 ans, nous le trouvons écrivant ses mémoires, c'est-à-dire ces pages merveilleuses où frémissent les revenants du Grand siècle, surtout Louis XIV, auquel Saint-Simon survécut 40 ans et dont il a dit quelque part: « Le respect qu'apportait sa présence en quelque lieu qu'il fût imposait un silence et jusqu'à une sorte de frayeur ». En approchant de lui-même nous éprouvons les mêmes sentiments et nous ne saurions assez remercier le duc de Lévis-Mirepoix d'avoir si bien ressuscité ce grand historien et de nous l'avoir montré sous les aspects les plus intimes, les plus inconnus.

Selon une remarque très juste de notre auteur, Saint-Simon s'apparente aux solitaires de Port-Royal ; on comprend, par le renoncement qu'il s'impose et qui ne le trouble pas, que la réponse suprême à toutes les questions qu'il se pose est hors du monde visible et du temps. Le fatalisme religieux le possède : nul, d'après lui, n'est capable de remplir son devoir s'il n'a reçu en même temps la grâce d'état. Il proclame, en outre, l'existence de malédictions générales dont le destin des êtres, des pays est frappé à certains moments.

La vie souterraine de Versailles, avec ses ressorts particuliers, n'était pas moins connue de Saint-Simon et ne l'intéressait pas moins que la vie d'apparat et les intrigues de luxe. Il a en même temps qu'une perception des différentes conditions de l'existence le sens de l'être humain, dont il retrouve au fond de tous les cœurs les éternels secrets de grandeur et de misère. Quelle variété et quelle souplesse chez ce peintre de mœurs, de caractères, qui se révèle dans les partis politiques des Mémoires, où il ne s'agit pas de faire œuvre didactique mais de transposer la vie avec une collaboration constante du geste, de la doctrine, du sentiment! Tandis qu'il s'amuse à raconter des commérages, Saint-Simon exprime les pensées les plus graves et retrace les scènes où l'homme se débat entre son néant et sa grandeur. Jamais l'orgueil ou la rancune personnelle, qui pourtant bouillonnent en son être, ne lui ont arraché un mouvement contre l'intérêt général. Contrairement à ce que beaucoup pensent il n'était pas un maniaque ou un forcené, à l'esprit aveuglé par les formes extérieures de la supériorité et classant les hommes selon qu'ils étaient ducs et pairs ou ne l'étaient pas. Il y a en lui une pensée continue qui alimente son œuvre. Il était trop intelligent et sentait trop en lui la valeur personnelle pour ne pas l'apercevoir chez les autres et il savait saluer « l'homme qui a honoré l'homme et la nature humaine en faisant voir avec un lustre toujours suivi jusqu'au bout, toujours tiré de lui-même, tout ce dont elle peut être capable ». La masse roule de siècle en siècle les obscures dispositions de l'hérédité, du milieu, des métiers, des habitudes. Il faut en tenir compte. La stabilité politique reposera autant qu'il est possible sur des fonctions réparties entre les familles et plus généralement entre les diverses conditions sociales.

« Le cœur secret » de Saint-Simon nous apparaît comme s'insurgeant contre l'exercice sans limite du pouvoir personnel. Sa conception d'une monarchie héréditaire étayée et contenue par des autorités familiales graduées répond avant tout à la préoccupation de garantir le pouvoir et du caprice du prince et du caprice de la foule. S'il a défendu la pairie avec tant d'énergie et de talent, c'est qu'il voulait en faire une sorte de conseil d'Etat héréditaire, gardien et régulateur des institutions fondamentales du pays. Il préconisait les fréquentes consultations des Etats Généraux, faites pour maintenir le contact entre le pouvoir et la masse du pays. Selon lui, toutes les dignités ne doivent avoir de raison d'être que par « le service ». A mesure qu'on s'élève la rançon des honneurs est le sacrifice de plus en plus grand de la liberté. En tout cas il ne veut pas que la même distinction serve à honorer la famille et le mérite personnel, qui doivent demeurer distincts.

L'auteur nous montre, enfin, que cet être étrange, austère, vindicatif, fut aussi tendre, compatissant, secret. De grands amours jalonnèrent sa longue vie, celui de sa femme d'abord, en qui il mit toutes ses complaisances, et qui fut le charme, le soutien de sa pensée, l'abbé de Rancé, le Régent, le duc de Bourgogne et tant d'autres. Une flamme de vie intérieure a jusqu'aux derniers jours rongé, en même temps que vivifié, cet étrange génie qui, ayant renoncé aux avantages et aux dangers de la société, attendait dans la résignation qu'il plût au Créateur de le retirer du monde.

Port-Royal et Racine converti, repentant, sans aucun doute l'inspiraient encore quand, dans son testament, il réclamait la sépulture commune avec celle qui avait été la fidèle compagne de sa vie et prescrivait : « Qu'il soit fait et mis anneaux, crochets et liens de fer qui attachent nos deux cercueils si étroitement ensemble et si bien rivés qu'il soit impossible de les séparer l'un de l'autre sans les briser tous deux. ».

Henry de Montardy.

A la Cour de Louis XIV. Le rang et l'étiquette sous l'ancien régime, par Henri Brochier, in-16, 156 p. Alcan, 1934.

L'on a peine à se figurer, dans la France profondément égalitaire d'aujourd'hui, à quel point notre pays fut autrefois strictement hiérarchisé depuis le Roi jusqu'au plus humble de ses sujets. Rangs, obligations, privilèges, rien n'y était laissé au hasard et l'on peut penser, que l'exercice ou l'abus des classements sociaux fut précisément la cause principale de la réaction égalitaire qui marqua, dès le début, la Révolution.

M. Brochier, dans un livre écrit pour les délicats et les curieux, nous enseigne, d'après Saint-Simon, le grand maître en cette matière, d'après Dangean et d'autres familiers de la Cour, quelles furent les formes adoptées par la hiérarchie des grands qui entouraient le trône de Louis XIV. Il est deux choses qu'il s'agit avant tout de ne

pas confondre quand on étudie les situations respectives des hommes de l'Ancien régime, c'est le pouvoir et c'est le rang, deux attributs qui étaient loin la plupart du temps d'être exercés simultanément.

Ce pouvoir, ce sont les ministres, les gouverneurs de provinces et de villes, les commandants d'armée, les maréchaux, les officiers civils et militaires, délégués par le Roi, qui l'exercent. Le rang, lui, était dévolu à un petit nombre de seigneurs qui possédaient distinctions et privilèges particuliers et avaient le droit de précéder, dans les conseils et cérémonies publiques, les autres membres de la noblesse. La naissance et le titre en étaient les principaux facteurs et chaque rang avait droit à des honneurs exactement déterminés. Ainsi l'auteur, partant du sommet de la hiérarchie, le Roi, fait défiler devant nous et immédiatement au-dessous Monseigneur le Dauphin, les fils et les filles de France, les petits-fils et les petites-filles de France, qui seuls avaient droit au nom de France. Puis viennent au-dessous d'eux, les princes du sang, descendants mâles d'Hugues Capet, pouvant prétendre de plus au moins loin à la couronne et dont les aînés portent le titre de Monsieur le Prince, Monsieur le Duc. Après eux, dans le rang, ce sont les bâtards de Louis XIV, les ducs et pairs, les princes étrangers et, depuis 1900, les grands d'Espagne. Seules ces personnes constituaient ce qu'on appelait les personnes de première qualité, titrées officiellement. En dehors d'eux la noblesse ne formait qu'une seule classe.

M. Brochier nous fait assister aux luttes auxquelles donnaient lieu les prérogatives du rang. Les détails n'en manquent pas de saveur. Le tabouret réservé aux dames titrées, qui avaient droit de s'asseoir devant le Roi, a été immortalisé par Saint-Simon. Lisez les drames et les comédies du rang dans le livre de M. Brochier et vous verrez jusqu'où peut conduire la vanité chez ceux qui n'ont pas d'autre occupation que de maintenir une situation sans laquelle ils sembleraient ne pas exister.

L. DE CONTENSON.

Histoire de la Pologne, par Ed. KRAKOWSKI. Un vol. petit in-8° de 366 pages. Paris, Denoël et Steele, 1935.

L'histoire de la Pologne qu'a écrite M. Krakowski n'est pas une chronique, c'est une étude de l'âme polonaise, telle que la révèle son histoire. Disciple de Bergson et de Valéry, qui a écrit la préface de son livre, l'auteur ne croit pas à la fatalité historique. Il ne pense pas, comme le disait Taine, que la race, le sol et le climat fournissent des événements une explication presque suffisante : il étudie spécialement le rôle joué par les grands hommes et, en vérité, peu d'histoires nous montrent aussi manifestement que celle de la Pologne l'action des grands hommes influant sur le malheur ou le bonheur d'un peuple. Les partages se seraient-ils produits si le pays n'avait eu de terribles voisins tels que Frédéric II et Catherine la Grande ? Aurions-nous assisté à la résurrection telle qu'elle s'est faite sous nos yeux sans les exploits du héros que toute la Pologne pleure en ce moment, Pilsudski ?

L'absence de frontières naturelles, la nécessité d'être toujours prêts à défendre un territoire ouvert aux invasions ont développé chez les Polonais le patriotisme et le courage militaire. En épousant une princesse tchèque qui le convertit à la religion catholique, Mieczyslaw, a provoqué l'action sur l'esprit polonais d'une influence latine, que le mariage de Bona Sforza avec le roi Sigismond Ier a renforcé quelques siècles plus tard, en attirant dans les villes polonaises les artistes et les humanistes d'Italie. La nationalité polonaise s'est affirmée par la lutte contre les Teutoniques sur lesquels Polonais et Lithuaniens réunis ont remporté en 1410 la victoire de Tannenberg. Mêmes influences civilisatrices, mêmes ennemis, voilà les causes de la sympathie profonde qui a rapproché dès l'origine et pour toujours les nations polonaise et française.

Tandis qu'en France s'établissait une puissante monarchie nationale et qu'à l'abri de son autorité s'organisaient les libertés des bourgeois et du peuple, en Pologne l'autorité des rois s'affaiblissait au profit d'une seule classe, une noblesse vaillante à la guerre, mais turbulente et anarchique. Des familles royales étrangères au pays, les Waza, puis les Saxons, ont trahi les intérêts nationaux. Les exploits de Sobieski ont donné au XVIIe siècle à la royauté polonaise un dernier éclat; au XVIIIe siècle le pays n'est plus qu'un champ de bataille où luttent entre eux ses puissants voisins et les confédérations rivales des nobles polonais. La Pologne est mûre pour les partages. Son dernier roi, Stanislas Poniatowski, n'est que l'instrument de l'Impératrice russe qui l'a placé sur le trône et, malgré quelques velléités de résistance, il laisse honteusement consommer le sacrifice final.

M. Krakowski note avec raison comme un des faits les plus curieux de l'histoire que, même alors, la Pologne, abandonnée par la France ait cependant gardé sa confiance en la lointaine amie d'Occident. Kosciusko vint à Paris en 1793 affirmer cette foi. Et de fait c'est au plus illustre des Français que la Pologne dut les débuts de sa renaissance nationale. Le grand Duché de Varsovie, fondé par Napoléon, fut l'embryon du nouvel état; les exploits des légions polonaises ranimèrent le sentiment de l'indépendance qui ne devait plus s'éteindre. Après les cruelles épreuves de 1831 et de 1863, c'est à la victoire de la France dans la grande guerre que la Pologne a dû enfin de reprendre dans le monde la place qui lui appartient. C'est ainsi qu'il y a entre les deux peuples des liens anciens et plus solides que toutes les combinaisons des diplomates. Nous regretterions de ne pas citer cette jolie phrase de M. Krakowski : « Le sentiment populaire français ne s'y est jamais trompé : le « Polonais » toujours estimé, parfois raillé, le plus souvent honoré, n'a jamais été traité en France comme un étranger, mais comme une sorte de frère lointain, un peu dépaysé, mais prêt à reprendre sa place au foyer ».

H. DE MANNEVILLE.

Le maréchal Pilsudski, par Paul BARTEL. Un vol. in-12 de 252 pages. Paris, Librairie Plon.

Quand M. Paul Bartel écrivait l'histoire du grand chef dont il fut l'ami et le collaborateur, il ne pouvait supposer qu'au moment

où paraîtrait son livre, la Pologne pleurerait son libérateur. On ne saurait trop recommander la lecture de son ouvrage à ceux qui veulent se rendre compte de ce que fut le maréchal Pilsudski. Figure puissamment originale et dont le caractère dominant est la vaillance et l'énergie.

Né aux environs de Vilna d'une famille de petite noblesse rurale, formé à l'amour de son pays par l'ardent patriotisme de sa mère, instruit dans une école russe où il apprit surtout à haïr les oppresseurs de la Pologne, Joseph Pilsudski débute dans la vie comme conspirateur. Soupçonné d'avoir pris part à un complot contre la vie de l'empereur Alexandre III il est envoyé en Sibérie. Son esprit se développe dans la solitude où il se plait et les souffrances ne font que fortifier son âme indomptable. Libéré il répand avec une incroyable activité les idées du parti socialiste polonais. Son journal **Robotnik** (l'ouvrier), publié en cachette, pénètre partout et fait revivre les espérances. Emprisonné de nouveau, il s'évade et, de l'étranger, continue, au milieu de mille aventures, sa propagande patriotique et sa lutte contre le gouvernement russe. L'echec du mouvement révolutionnaire tenté à la faveur de la guerre japonaise l'oblige à quitter la Russie, mais il profite des libertés que l'Autriche accorde aux Polonais pour constituer en Galicie des sociétés de tir qui sont l'embryon d'une véritable armée. Il a conquis une grande autorité parmi ses compatriotes et un grand prestige personnel quand éclate la guerre de 1914.

La façon dont il sut profiter de la guerre pour affirmer l'existence de la Pologne et préparer sa libération mérite l'admiration de l'historien. D'abord il lutte avec les Autrichiens contre les Russes qu'il déteste. La poignée d'aventuriers qu'il commande grandit bientôt de façon à former des légions. Pilsudski se révèle chef de guerre et surtout entraîneur d'hommes. Mal armés, mal vêtus, mal nourris, les légionnaires se battent pourtant avec une farouche endurance, conquièrent l'estime des Autrichiens et bientôt réclament la constitution d'un état polonais indépendant. Ne pouvant l'obtenir, leur chef donne sa démission et dissout ses troupes. Malgré la concession tardive que font les Empires Centraux en promettant la création d'un royaume polonais, les légionnaires se laissent désarmer et interner. Pilsudski lui-même retourne en prison une fois de plus. Il est incarcéré par les Allemands à Magdebourg.

Quelques jours avant l'armistice le prisonneir est libéré. Il arrive à Varsovie pour y être reçu par le Conseil de régence polonais et dès le premier jour son prestige est tel qu'il est le maître de la Pologne ressuscitée. Avec une prodigieuse activité il se met à l'œuvre et constitue cette armée avec laquelle en 1920 il a réussi à repousser l'invasion bolchevique menaçant Varsovie. S'il règne sur l'armée et triomphe sur les champs de bataille, il a moins de succès dans les débats parlementaires. Dégoûté par les luttes et les intrigues des partis, il abandonne le pouvoir en 1923 et se retire dans sa terre de Sulejoweki, mais c'est pour peu de temps. Bientôt il ne peut supporter le spectacle de la crise déchaînée pas ses adversaires politiques. Il fait appel à l'armée et la marche sur Varsovie met une fois de plus le pays en son pouvoir. Depuis 1926 et jusqu'à sa

mort, tout en refusant de gouverner officiellement, le maréchal a dirigé les destinées de la Pologne. Il a été le dictateur et sous sa main ferme le pays a vécu et prospéré. On comprendra, en lisant le livre de M. Bartel, quel vide laisse dans son pays la disparition d'un tel homme. Si parfois en lisant l'ouvrage de son ami on est tenté de penser que celui-ci a exagéré l'importance de son rôle dans la formation et la vie de la nouvelle Pologne, on doit souhaiter que ses successeurs prouveront, en se montrant capables de continuer son œuvre, qu'il n'était pas seul à l'accomplir et qu'il avait près de lui des collaborateurs dignes de le comprendre et de l'imiter.

H. M.

La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIII[e] siècle, par Bernard Faÿ, professeur au Collège de France, in-18, 288 p. Editions de Cluny, Paris, 1935.

Il serait téméraire d'essayer de résumer en quelques pages le nombre d'idées et de faits qui sont contenus dans le petit livre de M. Bernard Faÿ. Il appartenait à l'auteur de l'*Esprit révolutionnaire en France et aux Etats-Unis* et de Franklin, d'essayer de percer le mystère du XVIII[e] siècle; mais comment y pouvait-on mieux réussir qu'en montrant la franc-maçonnerie telle qu'elle fut alors, c'est-à-dire faisant partie intégrante de la révolution intellectuelle de l'époque ?

On a beaucoup écrit sur la franc-maçonnerie. L'esprit de parti a entraîné maints auteurs sur de fausses routes. M. Faÿ, en dehors des idées personnelles qu'il émet, nous indique les ouvrages qu'il convent de consulter pour la sincérité de leur documentation, mais il insiste aussi pour nous faire connaître les hommes qui ont donné le ton et créé la mode intellectuelle de l'époque. De main de maître, il nous trace les silhouettes de ceux qui prirent en mains la direction de la franc-maçonnerie au XVIII[e] siècle et la conduisirent à son degre de perfection : grands seigneurs représentatifs ou organisateurs plus modestes, mais d'une action plus efficace dans le secret de leurs efforts.

La noblesse française, jalousée et diminuée dans son influence par Richelieu et Louis XIV, offrait un terrain merveilleusement favorable pour accueillir les nouveautés dans l'espoir de reprendre l'ascendant qu'elle avait perdu. Par réaction elle devait mener l'assaut contre l'autorité royale et l'Eglise. En Angleterre, l'aristocratie, libertine et incroyante à la chute des Stuarts, s'attacha à la dynastie hanovrienne qui lui avait assuré les libertés parlementaires. Le désordre des idées et des mœurs amena une réaction. De nombreux esprits se groupèrent autour de Newton, savant et philosophe, et songèrent à utiliser la franc-maçonnerie, association secrète, datant du Moyen Age, alors bien dégénérée. Les Quatre loges maçonniques de Londres se réunirent pour fonder une Grand-Loge, dont le but se définit peu à peu. Désaguliers, fils d'un huguenot français, fut l'âme de cette transformation. La maçonnerie, d'après lui, devait être une institution déiste qui succéderait peu à peu au christianisme en s'appu-

yant sur l'aristocratie et la dynastie hanovrienne. Les ennemis naturels dans ces conditions devenaient le catholicisme, religion dogmatique, et la monarchie de droit divin des Bourbons.

La franc-maçonnerie, protégée par la couronne en Angleterre, se recruta de préférence dans les hautes classes, eut d'abord pour grands maîtres des ducs et ensuite le prince de Galles lui-même. Elle devint donc promptement à la mode, mais elle ne s'en tint pas là. Franklin, venu d'Amérique, « le plus orthodoxe des maçons de son temps », dit M. Faÿ, lui apporta son concours. L'étude de sa vie présente l'un des exemples les plus remarquables de l'influence sociale exercée par la maçonnerie au XVIII[e] siècle.

En France, le chevalier Ramsay, venu d'Ecosse, tenta d'amener une entente entre la franc-maçonnerie d'une part, le catholicisme et les Bourbons d'autre part. Il échoua. Toutefois la condamnation de la franc-maçonnerie par la papauté, promulguée en Espagne, en Portugal et en Italie, ne fut pas enregistrée en France par le parlement et n'eut pas force de loi dans notre pays. Les loges s'y multiplièrent, l'aristocratie s'y précipita. De hauts seigneurs, comme en Angleterre, furent grands maîtres, entre autres le duc d'Orléans. Par esprit de réaction contre le passé, les idées anglaises libérales, parlementaires et déistes furent répandues par les loges. Franklin fut l'un des meneurs de l'opinion les plus discrets et les plus actifs. Sa loge, dite des Neuf Sœurs, à Passy, faisait une active campagne pour la réforme de la justice, l'abolition de l'esclavage des noirs, la diffusion de l'esprit révolutionnaire, la disparition des idées traditionnelles et des privilèges héréditaires.

Au milieu du XVIII[e] siècle la franc-maçonnerie était répandue dans toute l'Europe. L'auteur montre comment, en Amérique, où les loges furent nombreuses, elle prirent une part prépondérante à la conquête de l'indépendance par les Etats-Unis. Outre le travail dû à Franklin, Washington dut une grande partie de son autorité à la maçonnerie. La Fayette ne conquit en Amérique sa haute situation que du jour où il fut admis dans la loge « Union américaine » sous la présidence de Washington, qui officia à titre de maître-maçon. Jusqu'à la fin de sa vie la franc-maçonnerie contribua puissammené à lui assurer l'influence qu'il exerça dans les deux mondes.

Des faits et preuves apportés par l'auteur, il résulte que la haute noblesse, en France, se livra à un vrai suicide maçonnique en prêtant à la Révolution un appui décisif. Ce fut une déception pour Joseph de Maistre et les catholiques de ne pouvoir réaliser l'alliance entre la franc-maçonnerie et le catholicisme, obstiné à rester fidèle à ses traditions dogmatiques. Aussi la Révolution entraina-t-elle, en France, dans la ruine, avec tant d'autres institutions, la franc-maçonnerie telle qu'elle était au XVIII[e] siècle. Haut personnel et méthodes y furent changés. En Angleterre elle se transformait aussi, mais pour devenir conservatrice et chrétienne et pour s'opposer, par esprit nationaliste, à la France. En concluant, M. Bernard Faÿ définit ainsi l'œuvre de la franc-maçonnerie au XVIII[e] siècle : « Elle est une institution aristocratique qui joue un rôle religieux, exerce une influence politique et répand la conception whig anglaise dans tous les pays. Elle finit ainsi par devenir l'inspiratrice intellectuelle et l'organisa-

trice des révolutions de la fin du siècle. Elle se détourne de la littérature et des religions dogmatiques auxquelles elle substitue la foi dans la science, le progrès et les forces sociales. »

L. DE CONTENSON.

L'émigration française dans le canton de Fribourg (1789-1798), par Tobie DE RAEMY. Un vol. illustré in-8° de 530 pages. Fribourg, 1935, Fraguière frères, prix 50 fr. français.

En publiant le magnifique volume qu'il vient d'écrire, M. de Raemy s'est proposé de défendre sa patrie contre les accusations de certains émigrés français qui l'ont qualifiée de « pays inhospitalier ». En vérité, cette défense était inutile; tous ceux, et ils sont nombreux parmi nos compatriotes, qui, pendant la dernière guerre, ont pu apprécier la charité des Fribourgeois envers les prisonniers français et leur généreux accueil de nos internés, ne laisseront jamais mettre en doute le cœur hospitalier d'une telle population. Et qu'il fût le même cent vingt ans plus tôt qu'en 1914-1918, les savantes recherches de M. Raemy l'ont amplement démontré.

Il nous donne le tableau le plus complet et le plus curieux de la vie des émigrés dans la pittoresque ville de Fribourg et dans ses environs. Ce fut, à vrai dire, une invasion, et d'un genre tout particulier. Tout d'abord un certain nombre de familles de la noblesse française se réfugièrent à Fribourg, comme les Tessé, qui y achetèrent une propriété. Puis, quand la constitution civile du clergé eut fait émigrer ou déporter par ordre les prêtres non assermentés, ce fut un véritable flot de prêtres et de religieux qui, attirés par le voisinage et le caractère catholique de la population, envahirent le petit canton. On assure qu'à certains moments leur nombre atteignit le chiffre de quatre mille. Presque tous étaient sans ressources. On les secourut, on les aida, natériellement, spirituellement, de toute manière. Chaque famille presque à la campagne reçut, logea, nourrit son prêtre français. En ville les couvents s'ouvrirent aux étrangers; dans les maisons privées on s'ingénia à trouver des chambres, des réduits quelconques, pour les loger. On vit dans les églises de Fribourg les messes se succéder sans interruption chaque jour, dans toutes les chapelles, depuis l'aube jusqu'à midi. Il y eut de grandes souffrances et de généreux dévouements, tels ceux de ces prêtres logés près de la frontière, qui, la nuit, au péril de leur vie, allaient assurer le service du culte dans les villages français voisins, privés de leurs prêtres légitimes. Tel aussi celui d'un prêtre héroïque, l'abbé Roch, qui, apprenant qu'un prêtre resté en France, son cousin germain, avait été exécuté demanda au vicaire général de Besançon, réfugié comme lui à Fribourg, d'être désigné pour le remplacer, se rendit à sa résidence et six semaines plus tard périt comme lui sur l'échafaud.

Cette population ecclésiastique étrangère peu à peu s'organisa, sous la direction des évêques émigrés ou de ceux du pays. M. de

Raemy donne une curieuse description de l'établissement de la Commanderie, fondé par l'abbé de Montrichard, où les prêtres sans ressources trouvaient des repas, et qui s'occupait de leur assurer des logements et des secours de toute nature. Des monastères s'établirent en Suisse, notamment celui des Trappistes à la Valsainte. Deux nobles françaises, les princesses de Condé et de Conti, donnèrent l'exemple du dévouement et de la charité.

Mais, à la longue, il fut difficile de trouver des secours suffisants pour tant de misères. Le grand nombre des étrangers réfugiés devint pour la population peu nombreuse et pauvre du pays de Fribourg une charge très lourde, presque intolérable. De là les mesures qui furent prises, sévères parfois, pour empêcher l'accroissement indéfini du nombre des émigrés établis dans le pays. Des décisions cruelles en apparence furent adoptées, dont beaucoup, en fait, ne furent pas exécutées. Après le neuf thermidor les émigrés commencèrent à rentrer chez eux, mais bientôt, la persécution reprenant contre les prêtres en France, on vit revenir en nombre à Fribourg ceux qui étaient partis.

Les autorités du canton s'efforcèrent alors d'empêcher les réinstallations. Elles y étaient vivement poussées par l'ambassadeur de France, Barthélemy, qui sans cesse reprochait aux cantons suisses de servir d'asile aux ennemis de la république et se plaignait surtout de la tolérance accordée aux prêtres expulsés. On vit alors certains de ces infortunés, chassés de Fribourg, s'efforcer de s'en aller en Autriche, puis en Allemagne, trouver partout les frontières fermées et revenir enfin dans le canton où il fallut bien les laisser subsister. plus ou moins cachés, dans une cruelle détresse. Cependant les instances du gouvernement français pour le renvoi des émigrés devinrent de plus en plus pressantes; les armées du Directoire menaçaient de franchir la frontière. Enfin, en 1798, les derniers émigrés doivent s'éloigner, au moment où, heureusement, la plupart pouvaient rentrer en France. Quelques semaines à peine après leur départ les troupes françaises occupaient Fribourg.

Si, pendant cette dernière période, l'hospitalité accordée à nos compatriotes ne fut pas aussi généreuse qu'au début, il faut bien reconnaître avec M. de Raemy, que les mesures adoptées par le canton de Fribourg furent imposées par le manque des vivres et par les instances du gouvernement français. Elles furent d'ailleurs appliquées avec peu de rigueur et restèrent en général illusoires.

Pour son enquête sur l'émigration française, l'auteur du volume que nous analysons a dépouillé les archives des municipalités et des notaires du canton de Fribourg dont il publie de curieux extraits. Nombre de familles françaises trouveront ainsi dans son livre des documents d'un intérêt tout particulier. De fort belles illustrations accompagnent le texte. H. DE MANNEVILLE.

La Tragédie de Dantzig (1772-1793), par Jean-Paul GARNIER. Paris, 1935. Editions de la Nouvelle Revue Critique, in-8°, 271 pp. 25 fr.,

Cet intéressant volume, dont l'auteur est un de nos jeunes diplomates, s'ouvre par une vivante préface due à la plume de M. Jules

Cambon. C'est l'histoire des négociations qui se sont poursuivies à la fin du XVIIIe siècle entre diverses puissances européennes pour se terminer par l'annexion à la Prusse de la ville libre de Dantzig. Celle-ci résista de tout son pouvoir à cette solution exigée par Frédéric II et chercha en vain un appui auprès de la Pologne, puis de la France. Mais le premier de ces états, à ce moment partagé peu à peu entre ses avides voisins, ne put rien faire pour empêcher un abus de pouvoir qui lui portait le plus mortel préjudice; cependant qu'à dater de 1789 notre pays, absorbé d'abord par ses troubles intérieurs puis par le souci de sa propre défense contre la coalition européenne, ne trouva semblablement paralysé dans sa bonne volonté d'intervention en faveur du droit. Le rôle de Frédéric est mis en lumière ainsi que le caractère de sa politique que M. Garnier appelle celle du sucre et de la cravache. Son obstination sur ce point s'explique par une phrase qui figure dans son testament politique : « Quiconque possèdera l'embouchure de la Vistule et Dantzig sera plus maître de la Pologne que celui qui la gouverne ! » Nul n'en était plus convaincu que les Polonais eux-mêmes, puisque M. Garnier nous soumet un texte du XVIe siècle qui s'exprime de la sorte : « Le port de Gdansk est pour nous l'œil par lequel nous regardons l'univers ! » Aujourd'hui qu'une nouvelle question de Dantzig s'impose à l'attention de la diplomatie occidentale, l'auteur du livre qu nous occupe rend un signalé service à ses collègues de la « carrière » et au grand public en leur rappelant un des chapitres les plus instrumtifs du passé de la cité baltique, chapitre qu'il a grandement éclairé par ses recherches dans les archives des Affaires étrangères et en particulier par la correspondance inédite des agents français accrédités à la fin du XVIIIe siècle près du Sénat de la ville libre.

Ernest SEILLIÈRE.

Figures du passé : Murat, par Marcel DUPONT, 1 vol. in-8°. Paris, 1935, Librairie Hachette.

Murat cavalier, maréchal de France, prince et roi, est presque entré dans la légende. En nous contant aujourd'hui son histoire et en décrivant les principaux épisodes de sa vie guerrière, Marcel Dupont nous montre ce qu'étaient en lui l'homme et le chef. Le mérite de ses pages n'est pas seulement dans la méthode historique, dans les consciencieuses recherches documentaires mais dans la brillante résurrection du héros qui, général d'une bravoure sans égale, aurait dû se borner à entrainer ses escadrons, à enfoncer les plus redoutables carrés d'infanterie, à poursuivre les bataillons la pointe aux reins jusqu'à ce que crevât son dernier cheval. Napoléon n'a-t-il pas dit de lui : « Sans moi il n'était rien, avec moi il était mon bras droit... Si on le laissait à lui-même, c'était un imbécile sans jugement. »

Dernier fils d'une famille d'aubergistes et de cultivateurs du Haut-Quercy, après avoir été écolier à Cahors et séminariste à Toulouse, Murat s'enfuit et s'engage dans un régiment de cavalerie qui passe. Maréchal de logis, très mauvais sujet, l'armée le chasse et les

siens le renient. Il en est réduit à gagner sa vie, dans l'épicerie à Saint-Céré. Il devient garde constitutionnel et délateur, en somme un très inquiétant personnage. Mais les circonstances le font remarquer par Bonaparte qui le prend pour aide de camp. C'était pour lui la fortune. Au milieu de cent chevauchées folles, héroïques, le lecteur suivra toutes les étapes de sa destinée. Il arrive à son apogée à Iéna. Pendant 23 jours il ne prendra aucun repos. Dans des courses incessantes, n'ayant jamais avec lui plus d'une vingtaine de régiments de cavalerie et presque toujours beaucoup moins il fera plus de 50.000 prisonniers, enlèvera des centaines de canons et quantité de drapeaux, fera capituler des places, ne reculera jamais. La destruction de l'armée Prusienne sera l'œuvre de Murat.

Une volonté indomptable éclate en lui de ne pas laisser à un autre une gloire qu'il veut toujours prendre à son compte. Des décisions instantanées, de la frénésie dans le combat, des engagements rapides où bien souvent il oublie son rôle de chef et se livre à l'ivresse du coup de sabre. Son action est celle d'un cavalier né pour l'ardeur qu'il prodigue au combat, pour l'allégresse qu'il met à chercher le corps à corps, pour l'acharnement avec lequel il poursuit son ennemi. Murat, déplorable stratège, est un prodigieux entraîneur d'hommes.

Grisé par la gloriole des grands gestes, par le plaisir de parader la paix de 1805 suscite chez lui de nouvelles poussées d'ambition. Jusqu'ici il rêvait de grandir dans l'ombre de l'Empereur, maintenant il commence à vouloir s'en échapper, à se dresser en face de lui comme un rival ayant sa politique et ses buts particuliers et ne craignant pas à l'occasion de donner des leçons à son maître. Ses succès lui ont tourné la tête. Il se laisse entraîner et Marcel Dupont nous fait sur la moralité financière du menage Murat d'étranges révélations. Au moment de son mariage Murat disposait en tout et pour tout de 52.000 francs. Après le commandement en Italie, quelques années plus tard, il peut acheter un hôtel à Paris, une propriété dans les Deux-Sèvres, un domaine à Villiers, enfin le château de Neuilly. Le montant de tout cela arrive à 1.353.000 francs. Il faut conclure de ces dépenses somptueuses, que les soupçons du général Dejean et ceux des troupes d'Italie à l'égard de leur commandant en chef étaient justifiés. N'affirmait-on pas que celui-ci aurait reçu de fortes commissions pour faire désigner certains personnages aux postes élevés de la république Italienne ? Il faut cependant ajouter avec son biographe : « Tenons compte, à sa décharge, des mœurs militaires du temps. »

La partie à notre sens la plus intéressante du livre est la dernière. Voici les titres des chapitres : « La campagne de Russie »; « Sur la Pente »; « La trahison »; « La Chute »; « Le fugitif »; « L'expiation ». Nous sommes en plein drame et pas un instant ne faiblit l'action qui nous conduit à la catastrophe.

A Naples, au début, Murat avait mérité l'amour de son peuple. S'il eût été un souverain libre et indépendant, si d'autre part il eût pu se contenter de territoires concédés par le traité de Bayonne, si la soif de grandeur ne l'eût poussé ensuite à envisager la domination de l'Italie entière, il pouvait réaliser sans doute le bonheur de

ses sujets. Mais il voulut supprimer dans toute l'Italie les petits Etats, unifier sous son pouvoir les peuples de langue Italienne, les assembler en un seul royaume fort et libre; il noue des relations, exalte le patriotisme Italien, jette les bases d'un vaste mouvement national dont il veut être le tout puissant bénéficiaire. Et comme l'Empereur a senti toutes les erreurs du roi de Naples et qu'il s'y oppose, celui-ci se révolte et l'œuvre de la trahison s'opère. Officiellement il est l'allié et le satellite de la France. Pour l'Angleterre et l'Autriche il observe d'abord une neutralité d'attente dans laquelle il cherche à discerner de quel côté va pencher la fortune, tout prêt à se ranger du côté du plus fort.

Il va vite plus loin. Il négocie avec l'Angleterre. Si celle-ci s'engage à lui assurer sa couronne, il est prêt à conclure un traité avec elle, et à faire une diversion à la tête de 40.000 hommes contre l'armée du prince Eugène envoyé par Napoléon. Il négocie avec l'Autriche mais part quand même pour Dresde retrouver son impérial beau-frère. Tandis que, sans compter, Murat offre sa vie au service de la France, il poursuit en sous-main ses louches négociations avec les ennemis de sa patrie. Mais l'armée Française est a bout. Devant l'énormité de la tâche accomplie elle perd confiance et s'achemine vers le désastre. Désormais il devra porter le poids de son attitude à double face et de cette trahison qui devient plus inconséquente, plus trouble, plus affolée. Chacun s'éloigne de lui, on l'écarte avec dédain. Epouvanté de sa solitude, renié de tous il devient la bête traquée et vite capturée après des épisodes de véritable horreur.

L'heure de l'expiation est venue. Le héros se retrouve et devient sublime. Devant le peloton d'exécution, il refuse de se laisser bander les yeux et de tourner le dos aux soldats. Bien droit, le sourire aux lèvres, il fait face et, découvrant sa poitrine, ordonne d'une voix ferme : « Soldats, faites votre devoir. Tirez au cœur, mais épargnez le visage. » Il commande les mouvements du maniement d'armes et quand les fusils sont braqués sur lui il crie : « feu ! »

Joachim Murat, ex-roi de Naples, déposé dans un cercueil de bois blanc dont les planches se disjoignent, est descendu tout sanglant dans la fosse commune dont nul ne pourra jamais le retirer.

Henry de MONTARDY.

Au temps du Second Empire, par Pierre DE LA GORCE. Librairie Plon, Paris, 1935.

Ce livre fait partie des dispositions testamentaires de Pierre de la Gorce. Il avait demandé qu'en une publication posthume ses derniers articles fussent réunis comme devant exprimer une pensée plus recueillie, plus intime. Et puis ne voulait-il point conter ses souvenirs reconnaissants qui se reportaient aux choses lointaines et familières des jours de jeunesse où ses anciens maîtres du collège de Douai instruisaient son enfance, développaient en lui d'admirables dons? Après 70 ans écoulés il demeurait le fidèle disciple de ces éducateurs « qui se donnaient jusqu'à s'épuiser ». « Le peu que j'ai recueilli des lettres humaines, écrit-il, je le leur dois. ».

Quel dépôt précieux pour l'histoire intellectuelle et morale de la France que ce nouveau livre! On n'y trouve rien d'exclusif mais une largeur d'esprit qui plane au-dessus des considérations de parti. Ses récits nous instruisent sur le passé et nous permettent de percer l'avenir grâce à cette perspicacité suraiguë des vieillards, pour qui les horizons se découvrent d'autant mieux qu'aucun nuage de passion ou d'intérêt n'en altère la clarté.

L'auteur ressuscite la figure de Thiers dont il retrace l'âme ondoyante avec toutes les fluctuations qui ont agité la bourgeoisie de son époque. Avec Thiers et suivant son regard plus pénétrant qu'étendu il discerne les opinions de tous les représentants de la classe « du juste milieu » d'alors, attachés à la monarchie de Juillet mais déjà vaguement travaillés d'indépendance. Gens d'ordre, ils le sont mais de conviction trop peu raisonnée et trop hantée de vieux souvenirs révolutionnaires pour ne pas devenir relaps, si la tentation est forte ou l'appel trop éloquent. Relaps, ils le seront bientôt, le 24 février 1848, en abandonnant la monarchie avec autant d'irréflexion étourdie qu'ils l'ont soutenue avec énergie en 1832 et 1834. Et l'auteur note très finement la double influence dont la bourgeoisie du 19e siècle s'est pénétrée : elle a gardé de la révolution le goût des choses grandiloquentes mais l'Empire est venu, qui l'a façonnée et ses disciplines et par une longue survivance la tient encore asservie. De là un curieux contraste de paroles enflammées et de gestes obéissants. Mais Thiers, historien national, le demeure en ce sens qu'il aime par dessus tout son pays et pour en célébrer les gloires s'élève au-dessus des partis, au-dessus de ses préférences et de celles de ses amis : culte de la révolution, culte de la gloire des armes, culte du grand empereur, telle est la trinité de sa foi. Elle est aussi celle du français moyen; là réside la popularité de ses idées et le secret de sa haute fortune.

Mais une autre foi, pleine d'un grand souffle, anime certaines pages de l'auteur dans sa sympathie religieuse qui peuple d'images familières et inspirées la solitude de sa conscience d'historien. Quelles belles descriptions et quelles admirables leçons de philosophie que celles qu'il donne en nous contant l'existence « de ceux qui ne gouvernent pas ». Au milieu des déboires de la vie, voici pour Montalembert la grande source d'apaisement. Il porte en lui toute l'ardeur d'un tribun et toute la patience d'un Bénédictin. Sa nature est celle d'un chevalier, celle d'un moine aussi. Il suivra avec passion son grand dessein de retracer pour la société nouvelle, trop oublieuse de son passé, l'histoire du moyen-âge monastique. Si dans cette tâche il s'absorbe en un excès de labeur, où il use ses forces, quelle source inépuisable de consolations! Ainsi en est-il également de Falloux, du duc de Broglie, de Lacordaire. Ils ont quitté la politique pour devenir, les uns, de « gros fermiers » et s'offrir le repos du confort domestique, mais pour la plupart, s'ils ont même ferme propos de vivre dans la retraite, combien de variétés dans les goûts, les arrangements de vie! Leur disgrâce même n'est-elle pas plus douce que ne sont enviables beaucoup de hautes fortunes? Le palais Mazarin recueille ainsi et console beaucoup de transfuges du Palais Bourbon.

Etrange temps que celui où un groupement présidé par Monta-

lembert rédigeait en associant les convictions politiques et les croyances religieuses la fameuse formule : « l'église libre dans l'état libre ». Celle-ci sera un jour dénoncée presque comme une hérésie. P. de la Gorce le souligne avec soin tandis qu'il note avec malice que souvent l'Eglise réserve sympathie et profusion de louanges non à ceux qui demeurent ; des fidèles qui lui appartiennent, ces derniers étant souvent très sévèrement traités, mais à ceux qui se tiennent sur le péristyle du temple sans décourager l'espérance qu'on les y voie un jour entrer. .

Tout un chapitre particulièrement évocateur retrace l'histoire du barreau sous l'Empire et, à l'aide des débats judiciaires, nous instruit sur les évolutions de la politique et les secrets de l'opposition contrainte, étouffée, mais combien violente. Bientôt avec la fin de l'Empire et dans les années qui suivront, le barreau perdra ce quasi-monopole d'éloquence libre qu'il a gardé pendant quinze ans.

Parlant quelque part de Thiers, l'auteur écrit : « C'est son mérite d'avoir pénétré de lumière ce que d'autres eûssent laissé dans les ténèbres où désespéré d'éclairer. Nul n'a su comme lui évoluer à travers les faits, les classer suivant leur ordre d'importance et les fondre en un récit tout inondé de clarté. A cette œuvre il a consacré toutes les ressources de son esprit, l'un des plus compréhensifs qui fut jamais. ».

En méditant ce jugement et en se souvenant de l'œuvre historique de celui qui le formulait, beaucoup penseront qu'il s'applique en entier à lui-même. Ils ajouteront même que la Gorce a joint aux dons de l'esprit ceux du cœur qui éclairent les âmes et les pénètrent jusqu'aux plus calmes profondeurs.

Henry DE MONTARDY.

Napoléon III, un précurseur, par Robert SENCOURT, traduit de l'anglais par Luce Clarence. Un vol. in-12 de 372 pages. Paris, 1935, Librairie Plon.

Peut-être un étranger est-il mieux placé qu'un Français pour étudier avec impartialité l'énigmatique figure de l'empereur Napoléon III. Son jugement n'est pas troublé par le souvenir des malheurs qu'un règne aussi néfaste que brillant a apportés à notre pays. Dans le volume dont une élégante traduction rend la lecture agréable et attachante, M. Sencourt s'est attaché moins à raconter les événements historiques qu'à étudier et à faire comprendre le caractère d'un homme qu'il appelle, non sans raison, un précurseur. Dans la brochure intitulée « Des idées napoléoniennes » que Louis Napoléon a publiées dans son exil on trouve déjà l'exposé des principes qui dominent la constitution de l'Europe moderne : souverainete du peuple, gouvernement démagogique, remise par la multitude du droit de commander à un homme choisi par elle, ce qui entraine la disparition du gouvernement parlementaire; développement de la richesse et sa diffusion dans les masses populaires; droit à l'indépendance des nationalités qui a pour conséquence l'unité italienne

et l'unité allemande, si dangereuse pour la France. « Dans l'histoire de l'Europe, dit M. Sencourt, Napoléon III a été la cause de changements plus durables et plus profonds que ne l'avait été son oncle. » Des bouleversements prodigieux que le génie de Napoléon avait provoqués en Europe, il est resté en effet peu de chose, tandis que l'Allemagne, l'Italie et la Roumanie modernes doivent leur naissance à l'empereur Napoléon III.

Entre l'oncle et le neveu cependant quel contraste ! Tandis que la volonté du premier façonnait le monde à sa guise et semblait conduire le destin, l'autre semble mené par son imagination ou par la destinée vers des buts qu'il entrevoit sans désirer les atteindre, par des chemins dans lesquels il s'engage tout en comprenant les dangers qu'il va y courir. Il n'a d'énergie que pour l'intrigue et d'obstination que pour la conquête du pouvoir. Nature faible de rêveur, conduit presqu'à son insu par ses idées et sa sensibilité, sans défense contre ses passions et les influences qui s'exercent sur lui, surtout celles des femmes, « plus fait, dit M. Sencourt, pour charmer que pour commander ». Il a été aimé de tous ceux qui l'ont approché, adoré de cette multitude qui s'est donnée à lui dès qu'il est apparu comme le sauveur possible après les désordres de la révolution de 1848. Il a fait la conquête de la Reine Victoria d'Angleterre qui ne donnait pas facilement sa sympathie. Il a donné à la France, on ne saurait l'oublier, quelques années d'une merveilleuse prospérité matérielle, et sa cour improvisée de parvenu a jeté un éclat égal à celui des plus vieilles monarchies.

Une des grandes forces de Napoléon III c'est qu'il croyait à son étoile : il y a cru trop longtemps. C'est ainsi qu'il s'est laissé entraîner dans la folle expédition du Mexique, qu'il s'est laissé glisser, dans ses politiques italienne et allemande, sur des pentes où il croyait pouvoir à son gré s'arrêter et qui l'ont conduit à l'abîme. Quand la fortune est devenue contraire, quand sa santé ruinée l'a livré sans force de résistance aux coups répétés du destin, il n'a cependant pas perdu ce pouvoir qu'il exerçait de façon si rare d'exciter la sympathie. Il a su garder beaucoup de noblessse dans sa chute. Même en constatant ses erreurs et les désastres dont elles ont été la cause on ne peut refuser de se laisser toucher par la pitié émue avec laquelle l'écrivain anglais décrit les tristesses de sa fin.

H. DE MANNEVILLE.

Le Prince Impérial, par Augustin THIERRY. Editions Bernard Grasset, Paris.

Le volume que M. Augustin Thierry vient de consacrer au prince Impérial est à la fois l'excellent résumé d'une histoire particulièrement émouvante et tragique et un témoignage de juste admiration pour cette figure chevaleresque qui restera l'image de la jeunesse héroïque et charmante. Peut-être, en lisant ces pages, estimera-t-on qu'il vaut mieux pour la légende du prince qu'il n'ait jamais régné?

Quel contraste entre cette mort à 23 ans sur une terre lointaine,

dans une obscure échauffourée contre les nègres et cette naissance prestigieuse dans tout l'éclat du trône! A ce moment sur les bords lointains de la Mer Noire 500.000 hommes attendaient que la paix succédât à l'armistice. Quel dauphin, quel enfant royal avait jamais à sa naissance accueilli le salut de quatre armées fraternisant en son honneur?

Napoléon III, chef d'un empire militaire avait voulu mettre son fils sous la protection de l'armée. Or, l'expédition du Mexique, la guerre du Slesvig, enfin Sedan marquèrent les coups redoublés d'un destin mystérieux, les étapes de la ruine. En six semaines tous les grands rêves de triomphe, de gloire, les apothéoses, l'enthousiasme délirant des retours victorieux, tout cela s'effondrait et il ne restait plus que des exilés après la défaite qui s'éteignent en Angleterre douloureux et déchus.

L'auteur retrace avec beaucoup de talent les divers actes de cette sombre tragédie, nous dépeignant, comme autrefois « la cour de Mittau », la petite cour de Chiselhurst, beaucoup moins guindée de pompe et de cérémonial, beaucoup moins tracassière et querelleuse aussi. Dans cette lourde atmosphère de prince Impérial sentait grandir en lui une tristesse née de l'impatience d'agir et du néant de l'action. Il obtient au moment de l'expédition du Zoulouland de partir avec les troupes comme chargé d'une mission quelque peu contradictoire. Ce n'est pas, en effet, un officier qu'on envoie (le gouvernement a refusé de l'enrôler) ni tout à fait un simple visiteur. C'est un correspondant en uniforme qui sera attaché à l'Etat-Major. Le drame de son assassinat nous est conté dans tous les détails avec beaucoup de précision et l'auteur conclut ainsi très fermement : « Selon toute vraisemblance le retour offensif d'une poignée d'hommes résolus, bien armés et bien montés eût suffi à disperser quelques sauvages maladroits au tir qui avaient sans doute épuisé leurs munitions ».

Ainsi disparaîssait dans un guet-apens ce bel adolescent mélange de maturité, d'enjouement, de sérieux, de spontanéité et de réflexion, L'éducation anglaise avait pu le modeler par certains côtés sportifs, son âme était demeurée parisienne, et on retrouvait en lui « l'aiglon » qui voulait à l'histoire ajouter de glorieux chapitres. « La France a besoin d'un soldat et non d'un habit noir » avait-il déclaré un jour. Il voulait être ce soldat, entrevoyant même le coup de force. Dans ce but il avait projeté d'adresser à l'ancien aide de camp de son père, le général Edgard Ney, prince de la Moskowa, une lettre où il expliquait sa pensée et justifiait son geste.

L'auteur rappelle très opportunément un conseil du pape à son jeune visiteur venant l'entretenir de ses projets. Après des vœux pour le rétablissement du trône impérial, pour la pacification des esprits et le maintien du bon ordre, le vieillard du Vatican ajoutait : « lorsque la France est en repos, le calme règne dans le monde, mais lorsqu'elle est agitée par les passions révolutionnaires, la sécurité du monde est menacée ».

Toute cette biographie fidèle et attendrie sera lue avec beaucoup d'émotion et de sympathie.

Henry de Montardy.

Bismarck et la politique de réconciliation avec la France, par Pearl BORING MITCHELL, un vol. in-8° de 238 pages en langue anglaise. Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1935.

Bismarck ayant vaincu l'Autriche à Sadowa a réussi à la réconcilier ensuite avec la Prusse, dont elle est devenue l'alliée. Ayant écrasé la France à Sedan, il a essayé aussi envers elle une politique de réconciliation : elle a échoué. Comment cet essai a été tenté et pourquoi il n'a pas été couronné de succès ? Voilà le problème que l'auteur américain, dont l'ouvrage vient de paraître, a traité en étudiant avec beaucoup de soin et de conscience les nombreuses publications officielles et les divers ouvrages consacrés à l'histoire des rapports entre la France et l'Allemagne pendant la période qui a séparé les deux guerres de 1870 et de 1914. Il note qu'à deux reprises des tentatives ont été faites par l'Allemagne pour se rapprocher de la France, la première de 1875 à 1885 fut l'œuvre de Bismarck, la seconde fut entreprise par l'empereur Guillaume II, peu après son avènement et poursuivie par lui jusqu'au moment où la France conclut l'Entente cordiale avec l'Angleterre. M. Boring Mitchelle ne s'occupe que la première.

Bismarck commença ses avances à la France dès le temps même de la crise de 1875 où la guerre a paru près d'éclater de nouveau entre les belligérants de 1870. Le grand chancelier fit alterner vis-à-vis du gouvernement français les menaces et les procédés aimables. Mais en somme il était hostile aux tendances monarchiques et cléricales que représentait le maréchal de Mac-Mahon. Quand Thiers eut remplacé celui-ci, et quand Saint-Vallier eut pris à Berlin comme ambassadeur la succession de Gontaut Biron, Bismarck appuya nettement la politique française. Il encourage alors la France à reprendre en Europe son rôle de grande puissance parce qu'il a besoin de son appui en Orient et veut l'empêcher de s'allier à la Russie. Le cauchemar des coalitions l'obsède et, comme, d'autre part, il comprend qu'un peuple actif et énergique comme le nôtre, ne peut se contenter dans le monde d'un rôle effacé, il cherche à détourner l'attention des Français de la « trouée des Vosges », en ouvrant devant eux les magnifiques perspectives d'un grand empire colonial. Cette politique généreuse et à larges vues a eu pour effet un rapprochement réel entre la France et l'Allemagne. Secondé par d'habiles représentants à Berlin : Saint-Vallier, puis Courcel, Waddington et Jules Ferry en ont profité pour jeter les bases de la grandeur coloniale française. La conférence de Berlin en 1885 donna au monde le spectacle nouveau des gouvernements français et allemand travaillant en parfait accord au règlement des questions africaines.

Malgré l'habileté de Bismarck ce ne fut cependant qu'un demi succès. Il se rendit compte lui-même que les Français ne pouvaient oublier l'Alsace-Lorraine et il est frappant de le voir à un moment donné détourner spontanément un homme d'état français de venir le voir à Berlin parce qu'il sent l'impopularité que cette visite vau-

drait en France à son auteur. La France d'ailleurs, lors des négociations relatives à l'Egypte, se refusa de suivre l'Allemagne jusqu'au point où la politique d'entente avec elle risquait d'entraîner une rupture avec l'Angleterre, et eût paru impliquer la reconnaissance du « fait accompli » dans l'Est. On pouvait s'entendre, dit l'auteur américain, et l'on s'entendit en effet sur les questions concernant l'Asie, l'Afrique et même l'Europe, le Rhin excepté. « Oubliez, disait Bismarck, la ligne bleue des Vosges. » C'était là ce que les Français ne pouvaient faire et aucun gouvernement, qui eût voulu les y obliger, n'eût survécu à cette tentative.

H. DE MANNEVILLE.

Les légendes de la Grande Guerre, par le général MORDACQ. Un vol. in-12, Flammarion, 1935.

Sous ce titre, le général Mordacq a réuni une série d'études dans lesquelles il s'est efforcé de mettre en lumière, sur les principaux événements de la Guerre Mondiale, le contraste que présente la réalité véritable avec l'opinion courante. Pour s'en tenir par exemple aux premières semaines de la lutte, c'est une thèse communément admise que, sur le front français, les Alliés durent leurs défaites du début à l'infériorité numérique de leurs forces — qu'avant et après la retraite de Charleroi, la petite armée anglaise ne joua qu'un rôle insignifiant — qu'il entra une large part de hasard dans le développement et l'issue de la bataille de la Marne et que les Allemands la perdirent finalement par la faute du colonel Hoentsch, auquel un pessimisme injustifié inspira l'ordre de la retraite. Ce sont là autant d'assertions que l'auteur s'attache à rectifier ou à démentir, en démontrant, par des citations biens choisies des Mémoires du maréchal Foch : que les défaites du début ont été dues surtout à des erreurs de stratégie et de tactique; que la « méprisable petite armée anglaise » a rendu à la cause commune les plus signalés services pendant les premières semaines de guerre; que la victoire de la Marne a été le résultat des sages dispositions adoptées par le G. Q. G. français, et que l'initiative du colonel Hentsch ne lui était pas inspirée par la panique, mais commandée par la nécessité d'éviter un désastre et qu'enfin il ne faut pas oublier, comme on le fait trop souvent, de compter parmi les artisans du succès le général Dubail dont la Ire armée formait, à leur extrémité, le pivot et le pilier des lignes françaises.

Dans les chapitres qui suivent, et qui se rapportent au cours ultérieur de la Guerre, et dont les sujets sont très variés, deux surtout méritent d'être signalés : ce sont ceux qui concernent la bataille de la Somme et la conclusion de l'armistice. Pour la première, l'auteur s'attaque à la légende assez répandue d'après laquelle la percée des lignes allemandes aurait été réalisée dès le 5 juillet, mais sans être exploitée à temps par le général Joffre, qui aurait ainsi laissé à ses adversaires le temps de refermer la brèche ouverte sur leur front; d'après le général Mardacq, il s'agissait là d'une percée tactique c'est-à-dire d'un avantage local, que l'arrivée des réserves alle-

mandes aurait forcément condamné à rester sans lendemain. Quant à la conclusion de l'armistice, que tout le monde s'accorde maintenant à regarder comme prématurée, la responsabilité de cette erreur ne remonterait pas uniquement aux hommes d'Etat alliés, comme on le croit d'ordinaire, mais aussi et surtout au général Foch, qui, soit par insuffisance d'informations, soit par l'effet de scrupules de conscience hautement respectables aurait conseillé d'accepter la demande allemande si eux-mêmes acceptaient les conditions des Alliés.

L'ouvrage se termine par une étude qui peut en être considérée comme le post-scriptum, car elle se réfère à une période un peu postérieure à la guerre. L'on fait communément honneur, et avec les meilleures intentions du monde, au général Weygand d'avoir sauvé en août 1920 la Pologne envahie par les bolchevistes, en lui apportant un plan de campagne établi par le maréchal Foch et que ses généraux n'auraient eu qu'à exécuter. Version des événements assez peu vraisemblables et que l'auteur n'a pas de peine à démentir en démontrant que ce fut un plan tout opposé qui fut imaginé et exécuté par le maréchal Pilsudski.

Il y a, comme on le voit, dans ce volume, un recueil de discussions critiques dont la variété entretient l'intérêt, dont les conclusions seront parfois contestées, mais dont le plus incontestable mérite est d'apporter au lecteur d'utiles sujets de réflexion.

Albert PINGAUD.

Souvenirs de captivité et d'évasion (1915-1918), par Robert D'HARCOURT. Un vol. in-8°, Paris, Payot, 1935.

Parmi les ouvrages relatifs à l'histoire de la Grande Guerre, les récits de captivité et d'évasion semblent les derniers à épuiser la faveur du public, en raison sans doute du caractère romanesque ou même dramatique des aventures qui y sont retracées. Ceux que M. d'Harcourt vient de réunir en volume peuvent être rangés parmi les modèles du genre, et les lecteurs du *Journal de Genève* se souviennent encore du succès qu'ils avaient obtenu dans les colonnes de ce journal, où ils avaient paru pour la première fois en feuilleton il y a une quinzaine d'années.

L'on ne peut mieux en faire comprendre l'intérêt que par une brève analyse. Sous-officier d'infanterie au début de la guerre, l'auteur est fait prisonnier devant Pont-à-Mousson en février 1915, à la suite d'une grave blessure à la mâchoire. Après un séjour de six mois à l'hôpital militaire de Metz, il est envoyé au camp d'Hammelburg dans la Bavière septentrionale, où il risquera deux tentatives d'évasion (juin 1916 et janvier 1917). Préparées avec un soin minutieux, elles paraissent d'abord réussir mais se terminent par la découverte et l'arrestation de l'auteur, qui en est puni par de pénibles séjours dans la prison du camp. La troisième et dernière, plus captivante que les deux autres par ses péripéties, se terminera pour lui d'une manière singulièrement tragique. Transféré en juillet 1917 au camp de représailles de Lechfeld, il y rencontre un Suisse de la

Légion étrangère qui emprunte l'uniforme d'un sous-officier allemand pour le faire évader avec un de ses camarades. Tous trois gagnent sans trop d'encombre la frontière autrichienne, traversent le Tyrol et s'apprêtent à franchir la frontière suisse, formée par le Rhin. L'auteur s'est jeté à la nage pour franchir le fleuve et touche enfin à cette libération si passionnément convoitée, si longuement poursuivie, quand il est aperçu par un douanier autrichien et frappé par une balle qui le forcera à passer le reste de la guerre en captivité sur un lit d'hôpital. Ainsi qu'on le voit il y a dans cette suite de péripéties les éléments d'un véritable roman d'aventures. L'intérêt en est relevé encore par celui des curieuses observations qu'une connaissance complète de la langue allemande a permis à l'auteur de faire sur la psychologie germanique. Albert PINGAUD.

Le drame de Maubeuge, (août-septembre 1914), par le général CLÉMENT-GRANDCOURT. Un vol. in-8°, Paris, Payot, 1935.

Le siège de Maubeuge, auquel le général Clément-Grandcourt vient de consacrer une intéressante monographie, ne représente pas seulement un des épisodes les moins connus de la Guerre mondiale, il a joué dans son histoire un rôle dont l'importance a longtemps échappé au public et que le maréchal Franchet d'Esperey a mise en lumière dans la préface placée en tête du volume. D'après ce dernier « tout le cours de la guerre eût été changé » si la résistance de Maubeuge avait duré 24 heures de plus, car elle aurait empêché le corps d'investissement d'arriver à temps sur la Marne pour combler un vide dans les lignes allemandes et arrêter l'avance victorieuse du XVIIIe corps français dans la direction de Laon. Affirmation d'un caractère sans doute un peu conjectural, mais propre à montrer l'intérêt qui s'attache à la la question de savoir si la capitulation de la place n'a pas été prématurée. De l'enquête impartiale à laquelle s'est livré l'auteur, il semble ressortir que si son gouverneur, le général Fournier, n'a pas manqué à ses devoirs, comme le prouve son acquittement par le Conseil de guerre devant lequel il a passé, s'il a même déployé avant l'investissement de réelles qualités de technicien et d'ingénieur militaire, il n'avait pas le tempérament d'un conducteur d'hommes et n'a peut-être pas su porter jusqu'à l'extrême limite l'emploi de tous les moyens de résistance dont il disposait. C'est là une démonstration dont l'intelligence est facilitée pour le lecteur, et par la clarté de l'exposé, et par un grand nombre de croquis et même de reproductions de photographies. Albert PINGAUD.

Mémoires de S. A. R. l'Infante Eulalie. D'une Révolution à l'autre (1868-1931). 1 vol. in-8° avec 12 gravures. Paris, 1935, Librairie Plon.

Une princesse de la plus haute lignée royale, dernière fille de la reine Isabelle II, sœur d'Alphonse XII, princesse des maisons de

Bourbon et d'Orléans nous livre ses souvenirs vécus sur les hommes et les événements qui appartiennent à l'histoire. On a l'impression parfois douloureuse de parcourir avec elle tout un cimetière de sensations lointaines, disparues, mais combien celles-ci sont diverses, pleines de profitables leçons. L'auteur fut la confidente discrète de monarques tout-puissants et pénétra dans l'intimité fermée de leurs palais.

La demeure des Galliera, les cours de Vienne et de Londres, les châteaux de l'Allemagne du Sud, les pays Scandinaves, les minarets Byzantins des villes russes, les fleuves et les mers d'Europe ont vu cette princesse passer et repasser, attentive, compatissante, faisant contre fortune bon cœur. Sa vie mouvementée « d'infante bohême, de princesse errante », comme la qualifiait Ferdinand de Bulgarie, l'a poussée vers l'oubli par le chemin de tant de tristesses et de calomnies accumulées.

Un de ses livres avait été saisi en Espagne. L'interdiction de le publier suivit, et, suprême châtiment, comme au bon vieux temps du roi Ferdinand VII, une ordonnance royale lui interdisait l'entrée de la frontière Espagnole. Dès son premier âge elle n'avait connu qu'inquiétudes, agitations, soucis. Sa mère, elle l'avait vue dans des luttes continuelles prisonnière du général Prim, puis devant défendre sa couronne contre son cousin Carlos, contre sa sœur, contre le duc de Montpensier qui rôdait autour d'elle et conspirait ouvertement. Puis c'était la chute du trône, la fuite, l'exil à Paris.

L'Infante Eulalie se jeta au devant de son destin avec une lassitude docile et épousa le 5 mai 1886 Antoine d'Orléans Bourbon. Elle nous conte que ce fut un mariage triste, au milieu des voiles de deuil, silencieux et sombre comme un pressentiment. La suite qui nous est exposée avec force détails fut lamentable. Le prince en sept ans avait gaspillé près de 50 millions en somptuosités extravagantes, en folles prodigalités et en aventures galantes. La séparation mit un terme à cette union si malheureuse mais ne ramena point la joie ni l'équilibre dans le cœur de la princesse qui, plus que jamais, méprisa la vie des cours et l'éclat trompeur des couronnes. Son père mourait pauvre et oublié. Il lui restait si peu de fortune qu'elle toucha pour sa part d'héritage « 29 francs 50 centimes ». A la mort de sa mère, elle partageait un héritage inexistant et ne touchait pas un centime. Aussi que de mélancolie le long de ces pages où on peut lire ce cri si plein de sens : « On pourrait résumer mon histoire en disant que c'est celle d'une femme qui eût aimé n'en point avoir ».

Outre le côté anecdotique, outre les souvenirs littéraires, les critiques inoffensives et certains commentaires légers sur les problèmes actuels, les historiens et les hommes politiques ou mondains puiseront dans ces mémoires si spontanés, de si bonne foi, de très précieuses observations. C'est ainsi qu'on nous y rapporte des prédictions fort curieuses de Guillaume II.

En 1905, un an avant la guerre de la Russie avec le Japon, l'empereur allemand avait prévu la défaite et ses conséquences. Il avait aussi prophétisé ce qui devait arriver à l'empire Moscovite 12 ans plus tard. Il avait noté la séparation qui existait entre les sphères gouvernementales et le peuple. Ce dernier étant resté arriéré, inculte,

en plein moyen-âge; l'empereur et son entourage par les alliances de famille, les voyages, l'éducation à l'étranger des nobles et leur adaptation à la vie européenne s'étaient séparés du peuple. Nicolas II vivait entouré de gens aux idées fausses, isolé par la muraille de la noblesse qui seule avait intérêt à maintenir cet état de choses périlleux pour le tzar et sans utilité pour lui. Il en était de même en Espagne, où la noblesse s'élevait comme un mur entre la monarchie et les intellectuels qui d'étrangers finirent par devenir hostiles l'un à l'autre. Née au milieu des inquiétudes et des conspirations l'infante Eulalie sentit venir la Révolution. Elle ajoute même « qu'elle voulait y assister ».

Ses commentaires sur la guerre de 1914, ses conséquences, son rôle pendant les hostilites seront lus avec le plus grand intérêt. Une émotion certaine se dégagera de ses impressions après la catastrophe quand, la fumée du grand incendie s'étant dissipée il ne resta plus que les décombres du vieux monde d'autrefois.

Les dernières pages de celle « qui fut la belle princesse Espagnole aux yeux bleus de Bourbon » nous la montre parvenue à cet âge qui n'est plus celui des rêves, où l'on n'attend plus grand chose de l'avenir et où l'on vit uniquement du parfum subtil émané du passé. Plus que personne elle avait conscience qu'un monde nouveau était en train de naître et cette constatation était la seule chose qui pût la consoler d'avoir senti s'écrouler autour d'elle tant de choses.

Ayant vu tomber quinze trônes et abdiquer autant de monarques, l'infante Eulalie, âgée de 70 ans, s'éloignait définitivement du monde et se reposait, elle, la grande voyageuse de jadis, dans l'ambiance parfumée de prières d'un couvent Parisien. Ayant enfin trouvé le repos cette proscrite, victime des passions, de la méfiance, des calomnies et du malheur, nous affirme dans les dernières pages de ce si intéressant volume, toute sa foi chrétienne et espagnole ajoutant « que la patrie est à tous, au-dessus des partis, au-dessus des régimes, au-dessus des erreurs de chacun ».

Henry de Montardy.

Staline. Aperçu historique du bolchevisme, par Boris Souvarine. Un vol. in-8° de 576 pages. Paris, 1935. Librairie Plon.

Ce n'est pas seulement une biographie de Staline, c'est toute une histoire du bolchevisme qu'a écrite M. Souvarine. Il l'a étudié avec un soin extrême, dépouillant une masse énorme de documents, lisant les mémoires, les plaidoyers, les articles de journaux, les brochures de polémique que les révolutionnaires russes ont publiés avec une prodigieuse abondance. Il s'est efforcé de découvrir la vérité sous l'amas des mensonges, de rétablir la réalité des faits sur les points controversés, de faire ressortir les vrais caractères des personnages sous les apparences souvent à dessein trompeuses. Tâche singulièrement difficile, lorsqu'il s'agit d'hommes tels que Lénine qui se vante de ne pas hésiter, lorsqu'il le juge opportun, à se contredire lui-même et qui change sans cesse, selon les circonstances, des convictions toujours également sincères. La lecture du gros

volume dans lequel M. Souvarine a résumé les résultats de ses recherches est parfois un peu laborieuse, à raison de l'abondance même des matières traitées, mais le léger effort qu'elle exige est largement récompense. On trouve dans son ouvrage les plus nombreux et les plus précieux renseignements sur un sujet resté en général fort inconnu, malgré le nombre de livres et d'articles qu'il a inspirés.

Le bolchevisme s'est défini lui-même comme la dictature du prolétariat. Il prétendait à l'origine substituer à la tyrannie des Tzars un régime libéral et surtout démocratique, mais ces premiers principes ont été rapidement oubliés. Une nouvelle tyrannie a pris la place de l'ancienne, tout aussi despotique, non moins policière et assurément plus sanguinaire. Du libéralisme, il ne reste pas trace et de la démocratie il ne subsiste que ceci : le parti au pouvoir s'est recruté dans les classes inférieures de la société au lieu d'être composé de membres des classes supérieures. Le gouvernement n'en est pas moins celui d'une aristocratie, jalousement fermée, qui ruine, emprisonne, déporte ou exécute tout ce qui menace sa puissance et dont les procédés policiers et inquisitoriaux font parfois penser au trop célèbre Conseil des Dix de l'ancienne Venise. L'effort de propagande qui travailllait au début à faire dominer les doctrines nouvelles dans le monde entier paraît aujourd'hui quelque peu négligé. Le bolchevisme a évolué, il est moins révolutionnaire, plus conservateur et on l'a vu récemment conclure une sorte d'alliance avec la France dont il ne cessait naguère de dénouer les tendances bourgeoises et réactionnaires.

Un des traits caractéristiques du gouvernement bolchevique comme de la plupart des régimes révolutionnaires, c'est la haine qui anime ses chefs les uns contre les autres et les luttes acharnées qu'ils se livrent pour s'emparer du pouvoir suprême. Si la personnalité de Lénine, dont le caractère très particulier ressort d'une façon frappante dans le livre de M. Souvarine, a d'abord dominé toutes les factions, cependant, au momen toù mourut l'apôtre du bolchevisme, Trotski apparaissait pour lui comme un rival redoutable, et bien que Staline fût en apparence son disciple le plus fidèle, le prophète se défiait de lui et le dénonçait. Après la mort du fondateur du régime, Staline, soutenu par la « Troïka » s'efforce avant toute chose à miner l'influence de Trotski, dont la vive intelligence, l'énergie et les capacités militaires auraient peut-être pu faire une sorte de Bonaparte russe. C'est en secret, par des voies détournées, que le jeune révolutionnaire géorgien, Djoughachvili, dit Staline, grandi dans l'ombre du pouvoir de Lénine, ayant mis la main sur le Secrétariat général du parti, réussit à s'élever insensiblement et presque sans qu'on s'en aperçut, au premier rang. Son talent n'eut rien d'éminent, mais un caractère brutalement énergique, qui l'a fait surnommer l'homme d'acier, et un véritable génie dans l'astuce l'ont fait écarter ou supprimer tous ses rivaux et il s'est trouvé un jour le maître tout-puissant de la Russie. Plus puissant que ne l'était jadis l'empereur, il apparaît assez fort pour diriger une évolution du bolchevisme dans une direction qui l'éloigne de ses tendances primitives, sans qu'on puisse savoir encore dans quel sens elle va le conduire.

H. de Manneville.

Jomini ou le devin de Napoléon, par Xavier DE COURVILLE. Un vol. in-12, Paris, Plon, 1935.

C'est une destinée infiniment curieuse que celle de ce général Jomini, auquel son arrière-petit-fils vient de consacrer, après l'esquisse de Sainte-Beuve, une biographie complète, fondée sur des documents de famille, fort agréablement présentée, et pleine de détails précis et vivants. D'une part ce personnage a relevé successivement de trois nationalités sans, à vrai dire, appartenir exclusivement à aucune. Et d'autre part il peut être considéré, avec Clausewitz, comme l'un des types de ces stratèges en chambre, de ces théoriciens de la guerre, qui peuvent étonner leurs contemporains ou leurs lecteurs par la profondeur de leurs conceptions, mais auxquels le sort a refusé la faveur de pouvoir appliquer leurs principes dans de grandes opérations, et de gagner a la tête d'une armée la renommée de grands capitaines.

Ce sont des contrastes de ce genre, constamment renouvelés au cours de sa carrière, qui font le principal intérêt de la vie de Jomini. Originaire de Suisse (1779) c'est-à-dire d'un petit pays neutre, simple commis de banque après un court passage dans les milices helvétiques, mais entraîné par une irrésistible vocation vers l'étude des questions de stratégie, il se signale à l'âge de 26 ans par la publication d'un *Traité des grandes opérations militaires*, dans lequel il expose, pour les avoir devinés, les grands principes de guerre qui forment le fond de la doctrine de Napoléon et auquel ce dernier a dû ses succès. La jalouse inimitié de Berthier ne l'empêche pas d'attirer sur lui la bienveillance de l'Empereur et de devenir colonel à 26 ans, général de brigade à 32. Il ne semble donc pas avoir eu jusqu'alors à se plaindre de sa destinée. Mais ses prétentions dépassent toujours ses succès. Il est avant tout « un orgueilleux et un mécontent ». Il a porté dans l'exercice de ses fonctions, avec une étonnante intuition du système militaire de Napoléon, un caractère ombrageux et susceptible, une conscience de sa valeur qui le portera à se croire toujours méconnu et à donner sans cesse à ses supérieurs le choix entre l'acceptation de sa pensée et celle de sa démission.

Cette démission, il l'a déjà offerte et reprise sept fois depuis son entrée au service de la France lorsqu'en août 1813, au moment même où sa nomination de général de division vient d'être signée sans lui être encore parvenue, il se décide à passer au service du tsar Alexandre, qui désire l'attacher à sa fortune et lui a fait deux années auparavant des ouvertures à ce sujet. Le geste n'a sans doute rien d'héroïque, puisqu'il relève surtout d'une blessure d'amour propre; mais l'on ne saurait l'assimiler à un acte de trahison, comme on serait au premier abord tenté de le faire, puisque Jomini avait conservé la nationalité helvétique; et d'autre part rien ne prouve qu'il ait rien révélé à ses nouveaux maîtres des secrets militaires auxquels l'avaient initié ses précédentes fonctions. S'il trouve d'ailleurs auprès d'eux, avec un accueil des plus flatteurs, les avantages de grade et de traitement qui lui avaient été promis, il ne tarde pas à éprouver les mêmes déceptions qu'il avait espéré fuir en changeant

de camp. Le rôle de conseiller militaire auquel il prétend heurte les susceptibilités des chefs officiels des armées coalisées et il ne l'exerce que d'une façon de plus en plus intermittente jusqu'en 1815.

Après le rétablissement de la paix commence pour lui une existence de stratège honoraire, et surtout d'écrivain militaire, au cours de laquelle son existence se partage entre Pétersbourg et Paris. Il est resté au service russe mais il s'est marié et il finit par s'établir en France. Il est rappelé en Russie sous la Restauration, par un retour de faveur dû à Nicolas Ier, qui l'emmène avec lui dans la campagne contre les Turcs, lui confie le commandement de l'Académie militaire et le comble de faveurs. Mais c'est à Paris qu'il trouve sa patrie intellectuelle, son séjour de prédilection et qu'il compose les grands ouvrages destinés à asseoir définitivement sa réputation d'écrivain militaire et de « devin de Napoléon ». En 1859 un dernier caprice de la destinée lui apporte enfin la satisfaction de voir l'adoption de ses plans amener la victoire. Il rédige pour l'Empereur Napoléon III au moment du départ pour l'Italie le plan d'opérations dont l'exécution aboutira à la bataille de Magenta. Il mourra dix années plus tard seulement, à l'âge de 90 ans, à la veille de cette guerre franco-allemande dont la conduite et l'issue auraient présenté un tel intérêt pour l'application de ses théories.

Albert PINGAUD.

Sept ans à l'Elysée avec le président Emile Loubet, par Abel COMBARIEU. Un vol. in-8°, Hachette.

Trente années bientôt nous sépareront de celle qui termina le séjour de M. Emile Loubet à l'Elysée. M. Abel Combarieu, qui y fut comme secrétaire général son plus intime collaborateur, a jugé le recul du temps suffisant pour évoquer les souvenirs de sa présidence sans risquer de manquer, ou à la vérité historique, ou aux convenances personnelles. Il les a retracées en reproduisant dans un intéressant volume les notes qu'il a prises au jour le jour dans l'exercice de ses fonctions.

Si la plupart se rapportent aux vicissitudes de la politique intérieure dans une période agitée de la troisième République, il en est d'autres qui présentent un vif intérêt pour l'histoire diplomatique, ne fût-ce que du point de vue extérieur et anecdotique. Elles font d'abord défiler devant nous, toujours vivement esquissées, toute une série de silhouettes souveraines : les unes de second plan comme celles des rois de Suède, de Belgique, de Grèce, qui ont été au cours de leur voyages en France les hôtes de l'Elysée, ou les autres plus importantes comme celles des rois d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre, sans compter le tsar Nicolas, qui ont fait en France des visites officielles sous la présidence de M. Loubet. L'on voit apparaître à côté d'eux la figure des diplomates qui représentaient la France dans leurs pays : le marquis de Montebello, M. Barrère ou M. Paul Cambon, dont l'auteur nous trace un portrait en pied. Ailleurs il nous retrace sous une forme vivante les impressions que lui ont laissées, soit ses voyages en Algérie ou hors de France, (notamment, en

Russie et en Italie) pour y accompagner le Président, soit la réception de souverains étrangers à Paris. Enfin, et c'est là, pour l'étude de la politique extérieure le principal intérêt de son ouvrage, il fait revivre à nos yeux la physionomie et l'œuvre de M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères pendant la plus grande partie de la présidence de M. Loubet, ainsi que le drame politique auquel a donné lieu sa chute. Dans l'ensemble, cette chronique des événements qui remplissent les premières années du siècle se recommande aux lecteurs par la vivacité des impressions et la sûreté des appréciations; elle représente pour les historiens de l'avenir une source d'informations qui sera précieuse à consulter.

Albert PINGAUD.

Les Maîtres de l'Espionnage, par le général Max RONGE. Trad. franç. Un vol. in-8°, Paris, Payot, 1935.

Le général Ronge a été le premier chef du Service des Renseignements de l'armée autrichienne pendant la Grande Guerre. Il en avait retracé l'activité dans un ouvrage (*Espionnage*) dont le succès lui a inspiré l'idée de nous faire connaître l'envers du tableau qu'il nous a présenté et de nous donner au moins un aperçu d'ensemble des méthodes d'espionnage pratiquées par les adversaires de son pays. L'entreprise était délicate et aurait paru presque chimérique, si au cours des hostilités quelques offensives rapides et heureuses des armées austro-hongroises (en Galicie et en Serbie en 1915, en Roumanie en 1916, en Vénétie en 1917), n'avaient fait tomber entre leurs mains, avant qu'on n'ait eu le temps de les déménager, les archives des agences d'espionnage installées par les Russes à Lemberg, les Serbes à Belgrade, les Roumains à Bucarest et les Italiens à Udine. Ce sont les documents ainsi trouvés, et complétés d'ailleurs par des procédés d'investigation directs, qui servent de base à un récit dont le caractère anecdotique rend la lecture attrayante et variée.

Albert PINGAUD.

Héros sans gloire. Souvenirs d'un membre de la mission militaire italienne auprès du G. Q. G. russe, par le général Maurice MARSENGO. Un vol. in-12, traduit de l'italien. Paris, Plon, 1935.

Le capitaine italien Marsengo remplissait les fonctions d'attaché militaire à Madrid lorsqu'à la fin de mai 1915, à la suite de l'intervention de son pays dans la Grande Guerre, il fut envoyé en mission auprès du G. Q. G. russe. Il se rendit aussitôt à son poste par la Méditerranée, Salonique, la Serbie et la Roumanie et y arriva à la fin de juin. Il devait y rester deux années, passées d'abord à Baranovici, puis à Mohilev, sièges successifs de la Stavka, mais avec de fréquents voyages et même des séjours dans la capitale. Il assista

ainsi au remplacement du Grand-Duc Nicolas par le tsar comme généralissime en 1915, aux brillants succès de l'offensive Broussiloff en 1916, à la révolution de mars, à la désagrégation de l'armée en 1917; il fut rappelé enfin au moment où l'insuccès de la tentative Korniloff allait faciliter l'avènement au pouvoir de Lenine et des bolchévistes.

L'intérêt des spectacles auxquels il a assisté permet de mesurer celui des pages où il en évoque les souvenirs. Il a su les faire revivre avec une singulière vivacité d'impression, dans un récit qui, sans être « romancé », se lit comme un roman, et où l'on trouvera de curieux témoignages, ajoutés à tant d'autres sur les causes profondes qui contribuèrent à amener la débâcle finale de la formidable armée russe. Parmi les nombreux attraits de l'ouvrage il faut signaler d'abord celui des nombreux portraits qui y sont semés, et en particulier de trois d'entre eux qui se détachent des autres avec un relief particulier. D'abord celui du meilleur général russe que la guerre ait mis en lumière, Broussilov : bouillant et autoritaire, mais loyal et droit, doué d'une poigne de fer qui aurait pu, en 1916, relever la fortune des armes russes s'il avait été soutenu par ses collègues, mais que leur inaction empêcha de profiter de ses premiers avantages; il éprouva même l'amertume de trouver auprès de son souverain une indifférence pour ne pas dire une ingratitude dont le souvenir devait contribuer à faire de lui un révolutionnaire. Au dessus des généraux, le généralissime, c'est-à-dire le tsar lui-même avec lequel l'auteur s'est trouvé en contact journalier au G. Q. G. lui apparait comme « incompréhensible, énigmatique », et plein de contradictions. Au premier abord Nicolas II donne une impression de faiblesse et frappe par son excessive timidité; mais il est sujet, comme tous les timides, à de brusques et violentes explosions de colère. Au total, quand on l'a fréquenté quelque temps, il apparaît comme « hermétiquement clos, physiquement malade et moralement déprimé »; et le mystère de sa physionomie se trouve encore accru par la résignation apathique avec laquelle il acceptera d'abdiquer, sans paraître réaliser l'importance historique de sa résolution. Au dessus enfin du souverain il est une personne morale — le peuple russe — dont le colonel Marsengo ne prétend pas reconstituer la psychologie, mais dont il ne manque pas, lorsque l'occasion s'en présente, de souligner certains traits de caractère : à l'armée une résignation et même une passivité devant la souffrance qui tient du fatalisme oriental; dans les foules, « quelque chose d'indéchiffrable, d'énigmatique et de menaçant »; dans les hautes classes, un déséquilibre moral qui conduit parfois aux pires déceptions; chez tous enfin, « une logomachie congénitale inguérissable » et intarissable. Il y a là une série de notations propres à expliquer bien des événements dont l'auteur a été le témoin, ou même dont la Russie a été le théâtre après son départ.

Albert PINGAUD.

La Réforme de l'Etat. Les idées maîtresses « de l'heure de la décision », par André TARDIEU, 1 vol. in-8°. Librairie Ernest Flammarion.

Décidément, l'idée de réforme constitutionnelle accueillie il y a

vingt mois par la colère des uns et l'ironie des autres a fait un rapide chemin. A tous les esprits inquiets de la situation politique se présente un même problème qui peut ainsi se formuler très simplement : « Où est l'Etat ? »

Dans l'ouvrage court, ramassé, lumineux de M. Tardieu est exposée la doctrine que l'auteur lui-même a soutenue sur les réformes nécessaires de l'Etat. L'auteur nous montre tous les affaiblissements subis par ce même Etat, c'est-à-dire par les autorités qui doivent gérer les intérêts permanents et supérieurs de l'ensemble des citoyens pour le plus grand bien de la nation. Puis, et ceci est particulièrement intéressant, nous est présenté le programme de réforme qui met fin aux trois asservissements par l'effet desquels a été dénaturée notre démocratie : l'asservissement de l'exécutif devenu, en face du législatif, un pouvoir subalterne ; l'asservissement du législatif devenu le docile exécuteur des pressions extérieures; l'asservissement du corps électoral bénéficiaire tous les quatre ans d'une puissance dont les comités quatre ans durant le dépouillent d'une façon continue.

Il est singulier que dans le pays politiquement le plus évolué et juridiquement le plus apte à se transformer, la puissance des traditions et des intérêts qu'elles satisfont, retarde jusqu'aux limites du danger les réformes utiles. Avec quelle puissance et quelle précision l'auteur dénombre «les corps intermédiaires » qui s'interposent entre le corps électoral et l'élu, régentant celui-ci, circonvenant celui-là : syndicats, ligues, qui se sont installés dans les abus, en vivent parfois et tiennent par dessus tout à les conserver.

En quelques chapitres pleins de sous-titres, dans le style le plus direct, presque le plus vengeur, M. Tardieu dresse un réquisitoire contre notre régime actuel, montrant « les pires de nos maux » pour la vie politique du pays et écrivant tout un chapitre qu'il intitule : — « Cela ne peut pas durer. »

Si l'on veut que la rénovation soit profonde et apporte une base solide à la réforme des mœurs dont elle ne saurait ni s'isoler, ni se passer, il n'y a qu'un remède possible : c'est dans la constitution qu'il faut introduire les règles neuves que l'expérience requiert. Cette révision constitutionnelle est légale, possible, nécessaire. Le Sénat est devenu dans la république une puissance sans égale. Il provoque, comme s'il était issu du suffrage universel qu'il dédaigne, la chute des cabinets. Il peut en refusant son adhésion empêcher la dissolution de la Chambre. Il ne peut pas lui-même être dissous. Et le renouvellement partiel lui assure la continuité de ses privilèges et traditions. Le Sénat ne peut pas continuer à être une citadelle inexpugnable.

Il s'agit, comme cela se fait en Angleterre, de donner aux chefs des gouvernements français la certitude, sous la garantie de leur bon sens et de leur responsabilité, d'obtenir du chef de l'Etat, s'ils le lui demandent, la dissolution de la Chambre des Députés.

De même que le droit de dissoudre confié à l'exécutif restaurera son autorité, de même la suppression de l'initiative des dépenses imposée aux députés restaurera leur indépendance et aussi le bon équilibre du budget.

Tout le chapitre sur l'Etat en face de son million de fonction-

naires mérite d'être médité et admiré. Le débat sur le syndicalisme y est exposé, précisé en quelques lignes et le lecteur en retiendra deux chapitres : « anarchie et internationalisme » et surtout « le crime des politiciens ».

Ainsi M. Tardieu, dans un raccourci saisissant, avec son talent renouvelé de journaliste et son expérience d'homme d'Etat, a groupé dans son livre l'étude des réformes « qui méritent la sanction constitutionnelle ». Il nous affirme et prouve surabondamment « que la situation présente est trop grave aussi bien dans l'ordre intérieur que dans l'ordre international pour que la France qui ne veut pas de révolution hésite à vouloir la réforme. « Ou réforme ou révolution. »

Et voici ses dernières lignes : « C'est l'heure pour les bons citoyens de sortir de leur torpeur. Car nos libertés, si ce régime dure, n'en ont pas pour longtemps. »

Henry DE MONTARDY.

Documents de la Cour de Justice Internationale (*World Court reports*), **deux volumes in-8° en langue anglaise de 778 et 870 pages. Publication de la Fondation Carnegie pour la paix internationale, éditée par M. Mauley Hudson, professeur de droit international à l'Université d'Harvard. Washington, 1934 et 1935.**

Il est à peine besoin de faire ressortir l'intérêt que présente pour tous les gouvernements, tous les hommes d'état et quiconque s'occupe de droit international cette belle publication de la Fondation Carnegie, qui doit être continuée. On y trouvera non seulement toutes les décisions de la Cour Permanente de Justice Internationale créée par la Société des nations, mais aussi tout ce qui concerne l'organisation de cette Cour, avec tous les règlements adoptés à diverses époques. Aux textes des jugements sont ajoutés les avis distincts de certains juges, s'il y a lieu, les opinions émises et en général tous documents pouvant éclairer la question traitée, notamment des cartes géographiques. L'auteur des deux volumes publiés jusqu'ici, M. Manley Hudson, est un spécialiste des questions concernant la Cour de Justice Internationale : il a suivi ses travaux depuis leur début; il a publié à New-York en 1934 une étude sur ce tribunal, il est également l'auteur d'un manuel abrégé le concernant qui est déjà arrivé à sa quatrième édition.

En parcourant ces deux volumes on peut se rendre compte de la diversité extrême des affaires dont la Cour Internationale de Justice a déjà eu à s'occuper. Délimitation entre la Tchéco-Slovaquie et la Pologne (question de Yaworzina); concessions en Palestine; affaire du monastère de Saint-Naoum, sur la frontière albanaise ; service postal polonais à Dantzig; intérêts allemands dans la Haute-Silésie polonaise; affaire du navire français « Lotus » entre la France et la Turquie; commission européenne du Danube; emprunts fédéraux du Brésil; zônes franches en Haute-Savoie; droits des

vaisseaux de guerre polonais dans le port de Dantzig, etc., etc., il suffit de citer ces titres pris au hasard pour constater que, parcourir le rôle des affaires dont a eu à traiter la Cour de Justice Internationale, c'est faire le tour du monde.

Sans doute il manque à cette juridiction un des attributs essentiels des cours de justice : le pouvoir d'assurer par un sanction l'exécution obligatoire de ses décisions. Cependant il faut reconnaître que cette sanction existe dans une certaine mesure, par le fait que les décisions de la Cour ont une grande puissance morale, que presque toujours les gouvernements intéressés s'y sont soumis et que la liste est déjà longue des cas où elle a réussi à régler pacifiquement des conflits qui auraient pu entraîner de graves complications internationales. L'intérêt même que le public des Etats-Unis porte aux arrêts de la Cour, et dont la publication de la Fondation Carnegie nous apporte le témoignage, est une preuve de l'autorité qu'elle possède et une raison d'espérer que son rôle et son pouvoir ne feront que progresser dans l'avenir au grand profit de la cause de la paix.

H. DE MANNEVILLE.

Le Gérant : E. CARCENAC

Rodez, imp. P. CARRÈRE (fondée en 1624)

Jules Cambon

La *Société d'Histoire diplomatique,* déjà éprouvée par la mort récente de son Vice-Président, M. le baron de Gaiffier, ambassadeur de Belgique, a perdu son Président d'honneur, M. Jules Cambon. Ce deuil, qui est celui de la France entière dont il était un des plus illustres serviteurs, est pour notre Société un deuil de famille. Après l'avoir présidée effectivement pendant plusieurs années, il n'avait cessé de lui prodiguer, jusqu'à ses derniers jours, les marques de sa sollicitude. L'âge n'avait pas diminué chez lui la vigueur et la fraîcheur d'un esprit qui, à quatre-vingt dix ans, n'avait pas une ride. Tous ceux qui ont eu le privilège de l'approcher depuis que son état de santé le confinait chez lui, ont été émerveillés par ce miracle, ou plutôt ce chef-d'œuvre — car sa volonté y était sans doute pour quelque chose — de jeunesse dans la vieillesse, de finesse dans la sagesse, de vivacité dans la sérénité.

De sa longue et éclatante carrière, la postérité retiendra surtout son rôle d'ambassadeur à Berlin en 1914. Si la barbarie ne triomphe pas dans le monde, les générations futures s'indigneront des conditions dans lesquelles il a quitté son poste, conditions que l'Allemagne voulait humiliantes pour la France et qui furent seulement déshonorantes pour elle-même. La France, au contraire, en fut grandie devant les autres peuples par le contraste entre tant de grossièreté et tant de sang-froid, de tact et de dignité. Au début de la guerre, cet épisode lui donnait son vrai sens en montrant dans le représentant de la France le représentant d'une humanité policée en face d'une nation qui ne l'était pas.

Ceux qui connaissaient Jules Cambon ne s'étonnèrent pas de son attitude admirable dans ces conjonctures tragiques. Ils le savaient habitué à dominer les plus hautes situations par sa simplicité, la simplicité naturelle aux hommes supérieurs qui sont nés pour elles, et à dominer la situation les plus difficiles par son habileté. Une habileté qui se moquait des habiletés, car elle était faite d'autant de franchise que de circonspection. Elle avait sa principale source dans un esprit classique s'il en fût, esprit toujours soumis à la raison, toujours ami de la mesure et de la clarté, allant toujours droit à l'essentiel, esprit entraîné par une forte culture et par l'observation des hommes à discerner les rapports cachés des choses et les ressorts secrets des actes. Il donnait les soins les plus diligents à ses tâches professionnelles, mais il n'en était pas le prisonnier. A ses moments perdus, qui étaient les plus féconds, sous l'aiguillon d'une curiosité universelle et peut-être d'une ambition consciente de ses voies les plus sûres, il s'échappait vers la sphère supérieure des idées générales, des lettres, de l'histoire, de l'humanisme, dans la société surtout des grands politiques dont il méditait les leçons. Cette évasion fut la haute école de sa carrière. Les fonctionnaires qui ne sont que d'excellents fonctionnaires. ne sont pas de grands fonctionnaires. C'est en débordant son emploi qu'on le remplit complètement. Etienne Pascal, père de l'auteur des Pensées, dont il fut le premier éducateur, avait pour maxime de « tenir toujours l'enfant au-dessus de son ouvrage ». Jules Cambon tenait en lui le fonctionnaire au-dessus de la fonction même la plus élevée. C'est ce qui lui permit de n'y être jamais pris au dépourvu dans les cas qui ne sont pas réglés par les manuels ni par les précédents. C'est ce qui fit de lui plus qu'un fonctionnaire, un diplomate, la diplomatie étant plus qu'une fonction, une mission. C'est ce qui fit de lui plus d'un diplomate, un homme d'Etat, par l'ampleur et la précision des vues, par la variété des connaissances et des ressources, par le goût de l'initiative et de la responsabilité, par l'aptitude, non seulement à appliquer une politique, mais à la concevoir et à l'imposer.

Développée par de persévérants efforts, la maîtrise de Jules

Cambon était en partie un effet de l'art et la récompense de son labeur. Mais elle était surtout une faveur de la nature. Tout jeune fonctionnaire, à un âge où d'autres ne sont que des subalternes, il manifestait des qualités de chef et en imposait par son autorité aux vieux routiers de la politique. En 1878, le général Chanzy, gouverneur de l'Algérie, était en butte à une violente campagne de presse qui trouvait des alliés dans le sein du Cabinet. Invité à venir se défendre, il répondit que les circonstances ne lui permettaient pas de quitter son poste, mais qu'il envoyait pour plaider sa cause, son secrétaire général Jules Cambon. Notre futur ambassadeur à Berlin n'avait alors que trente-deux ans. Convoqué devant le Conseil des Ministres pour exposer la situation de l'Algérie et les méthodes de son chef, il s'en tira si bien qu'un de ses contradicteurs résumait son impression par ces mots : « Ce jeune homme n'a fait de nous qu'une bouchée. » Le général Chanzy avait gagné son procès avec le gouvernement, mais il perdait son collaborateur. Paris l'avait jugé trop brillant pour ne pas le garder. Nommé secrétaire général de la Préfecture de Police, il y compléta, plus encore que sa formation administrative, son expérience des hommes.

Bientôt, après la préfecture du Nord et du Rhône, Jules Cambon est gouverneur général de l'Algérie. C'est son tour d'être attaqué. Il l'est à la Chambre où il assume sa défense en qualité de Commissaire du Gouvernement. Il le fit sous une forme qui impliquait chez ce républicain éclairé un profond mépris du régime parlementaire. Il ne donna aucune des explications qu'on lui demandait, « noya le poisson », dans une spirituelle conférence sur l'Algérie, raconta des anecdotes piquantes, fit rire toute l'assemblée, fut applaudi et approuvé par tous les partis. C'était déjà de la diplomatie, et de la plus difficile, l'accord des partis étant plus rare que l'accord des peuples. Ceux qui l'avaient entendu parler, quelques années auparavant, devant le Conseil des Ministres au nom du général Chanzy, admiraient la souplesse de sa manière, la diversité de ses moyens, son adaptation aux cas et aux auditoires les plus différents. Il savait également, toujours en se jouant, convaincre le gouvernement par sa dialectique et désarmer la Chambre par sa verve.

Jules Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ne se contentait pas de se défendre quand on l'attaquait : il prenait aussi l'offensive. Avec lui, la métropole assistait à cette nouveauté, à ce scandale, d'un gouverneur qui entendait gouverner. Ce fut une chance pour l'Algérie et pour toute notre politique africaine qu'il contribua, plus peut-être que tout autre, à tirer de l'ornière des « rattachements » et à orienter dans la bonne voie. Il trouvait une Algérie qui dépendait pour les moindres décisions de multiples bureaux répartis entre tous les ministères et dirigés par des gens qui n'y avaient jamais mis les pieds. Cet absurde système avait été institué par son prédécesseur, Albert Grévy qui se considérait à Alger moins comme le représentant de la France et le tuteur de notre colonie que comme le délégué des administrations et des coteries métropolitaines. Il y avait entre les deux hommes toute la distance qui sépare le politicien du politique. Dans le mécanisme franco-algérien, Jules Cambon était fait pour être, non une courroie de transmission, mais le moteur. C'est sous son inspiration que le décret du 31 décembre 1896 amorce l'autonomie de l'Algérie. En même temps, Jules Cambon définit, en liaison étroite avec l'ensemble des problèmes africains, une politique saharienne que ses successeurs n'auront qu'à appliquer. Son action n'est pas moins féconde dans la politique indigène où il apporte avec plus de générosité, plus de sagesse. Dans cette réaction contre l'esprit primaire des politiciens, esprit qui confond tout parce qu'il ne comprend rien, esprit qui s'attarde à la conception de l'homme abstrait, identique à lui-même sous toutes les latitudes, c'est l'esprit classique de Jules Cambon qui triomphe. C'est son humanisme qui lui donne le sentiment des différences entre les hommes. Il constate que si distinguer c'est comprendre et juger, c'est aussi gouverner. A la même époque, à Tunis, son frère Paul appliquait le premier les méthodes du protectorat dont Lyautey étendra le bienfait au Maroc. Les deux frères doivent être associés dans la reconnaissance nationale, pour leur œuvre africaine, comme pour leur œuvre européenne.

Jules Cambon avait montré dans sa carrière administrative, des qualités diplomatiques trop éminentes pour n'être pas

appelé à les déployer dans des fonctions où elles sont plus nécessaires. Nommé ambassadeur à Washington, il était fort bien préparé à exceller sur la scène internationale. La première qualité d'un ambassadeur n'est pas la compétence technique qui s'acquiert avec le temps et le travail, et qui, en attendant peut être celle de ses collaborateurs, c'est le jugement auquel rien ne supplée si on ne l'a pas, le jugement qui, dans les problèmes les plus divers, saisit leur essence, leurs rapports, leurs proportions — et leurs situations. A ce sens commun qu'il possédait à un degré rare, Jules Cambon joignait d'autres vertus professionnelles : le patriotisme, le sentiment des égards dus à une aussi grande dame que la France, et tout ce qui rend son visage aimable : courtoisie, tact, à-propos, charme. « Réservé avec les dehors de l'abandon », selon le vœu de Talleyrand, J. Cambon se répandait sans se livrer, ce qui est sans doute le meilleur moyen de pénétrer les secrets d'autrui sans laisser deviner les siens. En établissant le courant avec l'interlocuteur, en le mettant en confiance, en l'amenant ainsi à causer lui-même, une conversation abondante, bien que surveillée, en obtient plus que le mutisme de ces diplomates, que Châteaubriand a peints « gonflés à en crever des secrets qu'ils ignorent. » Avec sa fermeté sans raideur, son intelligence sans pédantisme, sa dignité sans morgue, Jules Cambon était un parfait négociateur. Il n'était pas gonflé des secrets qu'il savait. Dans sa façon de les garder pour lui, il y avait plus d'espièglerie que de solennité. Il éludait les questions indiscrètes par un mouvement de l'esprit qui participait de la révérence et de la pirouette. Un jour, à Washington, il se rend à un five o'clock ainsi que tous ses collègues. C'était à l'époque où l'affaire Dreyfus passionnait l'univers et défrayait toutes les conversations à l'étranger, sauf quand des français, surtout s'ils étaient revêtus d'un caractère officiel, étaient présents. Avec l'audace de son âge, la jeune fille de la maison, qui faisait les honneurs du buffet, interpelle ainsi Jules Cambon : « M. l'ambassadeur, dites-moi si vous êtes dreyfusard ou anti-dreyfusard » — En souriant et en caressant son huit-reflets, il répond sans une seconde d'hésitation : « Merci, Mademoiselle, ni thé, ni chocolat. »

Ce genre de succès, en fondant la popularité de notre ambas-

sadeur, aidait à des succès d'une autre portée. Il était arrivé aux Etats-Unis au lendemain de leur victoire dans la guerre avec l'Espagne. La Reine régente pria le gouvernement de la République de s'entremettre à Washington pour faciliter la conclusion de la paix. Jules Cambon qui avait obtenu la paix entre les partis à Paris, entre les races à Alger, inaugura sa première ambassade en réalisant la paix entre deux grands peuples. Il s'acquitta si bien de cette mission qui, en des mains moins habiles, nous eût peut-être brouillés avec les deux pays, qu'on lui fut également reconnaissant à Madrid et à Washington. Cette médiation eut une influence décisive sur la suite de son destin. C'est elle qui le désigna pour l'ambassade de Madrid, laquelle, en le familiarisant avec tous les aspects de problème marocain, qui dominera bientôt les rapports franco-allemands, le désignera pour l'ambassade de Berlin.

A Madrid, Jules Cambon eut le mérite de hâter la conclusion de l'accord du 3 octobre 1904, auquel les événements ne tardèrent pas à donner tout son prix. C'est le 31 mars 1905 que Guillaume II débarque à Tanger pour jeter à la France un défi qui ouvre une crise grave et met la paix en péril. Si la crise s'est dénouée, à notre avantage à la conférence d'Algésiras, si la paix a été maintenue, c'est parce que l'offensive diplomatique de Berlin s'est brisée contre le front uni des puissances méditerranéennes. Notre accord avec l'Espagne n'avait pas seulement l'avantage de l'insérer dans ce front; il consolidait en outre notre accord avec l'Angleterre par le règlement de la question essentielle à ses yeux : le sort de Tanger et de la rive africaine du détroit de Gibraltar. Sur le double terrain du Maroc et de la politique générale, notre ambassadeur à Madrid avait donc rendu à son pays un service insigne. Ce service et ceux qui l'ont précédé méritent d'être rappelés, d'autant plus qu'ils risquent d'être oubliés parce qu'ils seront rejetés dans l'ombre par des services plus éclatants.

Comme en vertu d'une harmonie préétablie, l'enchaînement de cette carrière répond à l'enchaînement de l'histoire. Le Maroc est à l'origine de la mission de Jules Cambon à Berlin, et il est aussi à l'origine de la grande guerre. Il y est même dou-

blement : d'une part, l'accord franco-italien de 1902 qui laissait à l'Italie les mains libres en Libye en échange de son désintéressement au Maroc, a entraîné la guerre italo-turque qui, en révélant la faiblesse de l'Empire ottoman a provoqué la guerre balkanique; celle-ci à son tour, engendre la guerre générale, parce que la victoire des Etats balkaniques dont Berlin et Vienne escomptaient la défaite, bouleversait les plans de pangermanisme et dressait devant lui, sur la route de l'Orient, un obstacle insurmontable autrement que par la violence; d'autre part, à la Conférence d'Algésiras, réunie pour arbitrer le conflit franco-allemand au Maroc, l'Allemagne, ayant été mise en échec constata son impuissance à faire prévaloir sa volonté par des moyens diplomatiques, même les plus brutaux, et, dès lors, résolut de l'imposer par les armes.

Si le Maroc est ainsi la cause, ou une des causes, de la guerre, nous devions ne rien négliger pour éviter qu'il en fût l'occasion. En effet, une guerre éclatant à propos du Maroc se serait présentée pour la France dans des conditions défavorables au double point de vue extérieur et intérieur. Au point de vue extérieur, le concours de la Russie aurait été problématique, tandis qu'elle s'engagera à fond dans un conflit entre le germanisme et le slavisme. Au point de vue intérieur, la propagande d'extrême-gauche ayant dénoncé notre politique coloniale comme une des formes les plus odieuses du capitalisme, l'union sacrée aurait été moins unanime qu'en présence d'une agression qui indignait tous les français sans distinction de classes ni de partis. Cette considération domina la conduite de Jules Cambon à Berlin. Elle explique et justifie les « pénibles sacrifices » — c'est lui qui les qualifie ainsi dans son discours de réception à l'Académie — au prix desquels fut conjuré le péril d'une guerre pour le Maroc.

Jusqu'à l'éclat du voyage de Guillaume II à Tanger, le rôle de notre représentant en Allemagne était relativement facile. Dans les bureaux du Quai d'Orsay, l'axiome suivant avait cours : « Notre ambassade à Berlin peut être menée par un enfant, pourvu que cet enfant soit bien sage ». L'Allemagne n'en voulait pas à la France de l'avoir envahie, démembrée et pressurée. Pour se le faire pardonner, elle se montrait conci-

liante et même prévenante dans les questions secondaires, les questions coloniales notamment, qui se posaient entre les deux Pays. Quant à la question grave qui les divisait, la question d'Alsace-Loraine, la consigne, des deux côtés, était de ne pas l'aborder. Berlin se flattait de nous la faire oublier et sur cette illusion fondait l'espoir d'un rapprochement franco-allemand dirigé contre l'Angleterre.

Quand Jules Cambon fut envoyé à Berlin, les choses étaient bien changées. Les accords de 1904 avaient, au contraire, consacré une entente franco-anglaise. A la politique de la main tendue, que la France ne pouvait accepter sans abdication, succédait la politique du point fermé, et bientôt la politique du browning sur la table. Déjà en 1905, l'Allemagne nous avait imposé une négociation sous la menace d'un ultimatum. De nouveau, en 1908, l'incident des déserteurs allemands de Casablanca fournit à la Wilhelmstrasse, le prétexte d'une violente campagne d'intimidation. Le savoir-faire, le calme, l'autorité de Jules Cambon ne contribuèrent pas peu à assurer le règlement de cet incident par un arbitrage.

Le mot de guerre est un de ceux que les diplomates prononcent le moins ou ne prononcent tant qu'elle n'éclate pas, qu'entre représentants de pays qui ne sont pas exposés à se la déclarer. Jules Cambon arrivait à Berlin alors qu'on y préludait à la violation de toutes les lois de la vie internationale par la violation de ses usages. Il était inaccessible à l'intimidation et ne s'en plaignait que parce qu'elle lui rendait la conciliation plus malaisée. Le choix des ambassadeurs dans certains postes, lorsqu'il est réfléchi par les gouvernements, est un indice de leurs véritables desseins. Par exemple, un observateur sagace aurait pu lire dans le choix des ambassadeurs allemands à Paris et à Vienne que la guerre venait, et d'où elle viendrait. A Paris, M. de Schœn, diplomate courtois, sincèrement pacifique, et probablement trompé par son gouvernement sur ses secrètes intentions afin de pouvoir mieux tromper, avait tout ce qu'il fallait pour endormir la vigilance française. A Vienne, M. de Tchirskhy, pangermaniste ardent et sans scrupules, avait tout ce qu'il fallait pour encourager l'outrecuidance autrichienne. Par contre, la nomination à Berlin de Jules Cambon, l'homme le plus propre à éviter

les incidents ou à les régler au mieux, attestait notre volonté de paix.

Quand, en juillet 1911, le « coup d'Agadir » alarma le monde, la présence de Jules Cambon à Berlin était de nature à le rassurer. Sans doute la catastrophe ne se produisit pas, surtout parce que l'Angleterre déclara nettement qu'elle serait à nos côtés, si l'Allemagne nous attaquait. Cependant la tension était telle que la moindre imprudence de notre part pouvait amener la rupture. Etant moi-même chargé d'affaires à Vienne pendant cette crise, j'y ai connu la démarche faite, avant l'envoi du *Panther* à Agadir, auprès du « brillant second », afin de s'assurer son concours au cas où la guerre éclaterait. Cette démarche n'était pas superflue, le Cabinet de Vienne ayant été plus brillant que second à Algérisas où il fit preuve d'indépendance. En 1911, Berlin était donc décidé à invoquer *l'ultima ratio,* si l'argument du *Panther* n'était pas décisif. Nos sacrifices étaient, en effet pénibles puisque nous abandonnions des territoires qui n'étaient pas contestés pendant que l'Allemagne ne renonçait qu'à des prétentions qui n'étaient pas justifiées. Mais nos droits au Maroc semblaient désormais à l'abri de toute nouvelle offensive allemande et, ce qui importait par dessus tout, la paix était sauvegardée. Le calme imperturbable de Jules Cambon, son sens éclairé des compromis nécessaires, son habitude classique de subordonner l'accessoire à l'essentiel, son expérience africaine, l'estime et même la sympathie qu'il avait su inspirer à M. de Kiderlen-Waechter, furent pour beaucoup dans ce résultat. Ce n'était que partie remise, mais c'était peut-être pour la France partie gagnée parce qu'en 1914, elle aura des atouts — service de trois ans, provocation de la Russie par l'Autriche, évidence de la responsabilité exclusive des empires centraux — qui lui manquaient en 1911.

Jules Cambon ne s'abusait pas sur la signification de ces « garde-à-vous » répétés à Tanger, à Casablanca, à Agadir, comme les trois coups avant le lever du rideau sur le plus grand drame de l'histoire. Il était trop bon observateur pour négliger d'autres symptômes moins théâtraux, mais plus inquiétants : la fièvre des armements, le succès de la propagande pangermaniste, la prédominance de la camarilla militaire dans l'entou-

rage de l'empereur, une situation intérieure caractérisée par les progrès des socialistes et par la tentation d'une diversion extérieure, le ressentiment et le désir de revanche laissés dans les milieux nationalistes par ce qu'en Allemagne aussi on appelait « l'humiliation d'Agadir », enfin la colère croissante de Vienne devant l'attraction exercée par Belgrade sur les Sud-Slaves de la double monarchie. Tous ces éléments combinés avec la campagne pacifiste en France et avec la certitude de la neutralité anglaise formaient un mélange détonant dont tel incident imprévu ou provoqué — ce fut l'attentat de Serajevo — déterminerait fatalement l'explosion.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent l'avertissement que Jules Cambon fit parvenir au gouvernement français à la suite des paroles comminatoires adressées en novembre 1913 au roi des Belges par le Kaiser. Ils connaissent aussi les péripéties du drame diplomatique qui précède le drame militaire. Ce prologue dont il avait été à Berlin, du côté français, le protagoniste — on peut dire le héros — Jules Cambon l'évoquait avec modestie. « J'étais, dira-t-il, comme un bouchon emporté par la tempête au large de l'Océan. » Il avait trop médité sur l'histoire pour ignorer que s'il y a des événements plus forts que les hommes, il y a aussi des hommes plus forts que certains événements. Avec son goût du juste milieu, il se tenait à égale distance d'une déterminisme absolu et d'une foi aveugle en la toute puissance de la volonté humaine. Il ne dépendait pas de lui d'ajourner plus longtemps la guerre, mais ce qui dépendait de lui, l'histoire proclamera qu'il l'a entièrement accompli : il nous a épargné la guerre quand elle risquait d'être désastreuse et, quand elle est devenue inévitable, son attitude irréprochable en a laissé, aux yeux de l'univers, l'entière responsabilité à notre adversaire.

L'Histoire déplorera que Jules Cambon n'ait pas participé à 'lorganisation de l'ordre nouveau en Europe avec des pouvoirs plus étendus. Il aurait fondé la paix avec autant de clairvoyance qu'il avait évité la guerre. Le vice de nos institutions et de nos mœurs politiques ne l'a pas permis. Les conseils qu'il donna trop souvent en vain pour nous prémunir contre les dangers,

aujourd'hui renaissants, mériteraient une étude spéciale. On en tirerait une somme de la bonne doctrine en matière de politique extérieure. De même, son petit livre le *Diplomate*, où il a condensé lumineusement sa longue expérience est un bréviaire, qu'on voudrait voir entre les mains de tous ses jeunes collègues dans la carrière qu'il a illustrée. Ils y trouveront des textes qui les aideront à faire oraison.

Dans les ténèbres de l'avenir, souvent déchirés par des lueurs d'orage qui découvrent des précipices, les préceptes et les exemples de Jules Cambon sont autant de traits de lumière qui montrent la voie du salut. L'après-guerre infligeant à l'humanité de cruelles déceptions, les peuples s'en prennent à la diplomatie qui n'est plus entourée d'une considération sans quelques réserves. Les peuples proclament même sa faillite, une faillite où les vrais diplomates voient une éclatante et triste revanche, car cette diplomatie n'est pas la leur; elle est précisément celle des peuples qui la lui imputent après l'avoir imposée aux gouvernements. Le jour où cette expérience sera assez concluante pour qu'on rende aux hommes du métier, avec une tardive justice, la plénitude de leur fonction, puissent-ils faire fructifier le legs de Jules Cambon et obéir à son message. S'ils sont à la fois les héritiers et les mainteneurs de sa haute raison, ils réaliseront son vœu suprême qui a certainement été de servir au-delà du tombeau, après leur avoir dévoué sa vie, ces causes solidaires : l'honneur de sa profession, la grandeur de sa patrie, la paix du monde.

Comte de Saint-Aulaire.

Les derniers jours de l'ambassade de M. Jules Cambon à Berlin

Récit d'un Témoin

J'étais depuis deux ans conseiller à l'ambassade de France à Berlin et, pendant les vacances de M. Jules Cambon, j'y dirigeais le service quand l'archiduc François Ferdinand fut assassiné à Serajevo. Les menaces de crise internationale que provoqua ce drame décidèrent l'ambassadeur à rentrer à Berlin avant la date primitivement fixée. Avec sa bonté ordinaire, il m'autorisa à partir pour la France dès son arrivée; j'y étais appelé par la santé de ma femme, à qui les médecins prescrivaient une cure à Valmont, en Suisse.

Je me hâtai de l'y conduire. A peine y étais-je arrivé que les nouvelles apportées par les journaux me firent comprendre que je ne pouvais rester loin de mon poste : la situation s'aggravait en effet d'heure en heure et du conflit entre l'Autriche et la Serbie on voyait sortir, chaque jour plus effrayante, une redoutable menace pour la paix de l'Europe entière.

Je décidai donc, sans même prévenir l'ambassade, de reprendre aussitôt le chemin de Berlin. Toutefois, avant de quitter Valmont, je voulus faire une visite à mon vieil ami Daeschner, alors ministre de France à Lisbonne. Il prenait son congé dans la vallée de Chamonix, tout près de Valmont. J'y allai le 28 juillet, traversant les gorges du Trient, par un temps magnifique. Combien, en d'autres circonstances, j'aurais joui de ce voyage dans une des plus belles vallées du monde ! Mais les préoccupations de l'heure assombrissaient tout ! Cependant Daeschner, comme moi, avait encore de l'espoir. Il lui semblait impossible que l'Allemagne déchaînât la guerre, dans des conditions

si dangereuses pour elle; il était tenté de regretter la décision qu'avait prise M. Poincaré de rentrer en hâte en France en sacrifiant la visite projetée à Copenhague.

Dès le lendemain cependant, à Valmont, les bruits de guerre couraient avec plus d'insistance. Les Russes qui s'y trouvaient assez nombreux, s'inquiétaient surtout, car ils craignaient de ne pouvoir rentrer dans leur pays. On tentait en vain de les rassurer. Ils partaient en hâte ou se préparaient à partir.

Le jeudi 30 *juillet*, je quittai Valmont à dix heures du matin. Dans le train où je montai se trouvait un officier allemand, rappelé à Berlin; il avait avec lui sa femme, qui pleurait. A Berne, un autre officier allemand, un colonel, monta dans notre compartiment; il allait rejoindre son régiment, en garnison à Strasbourg, mais qui, croyait-il, devait être déjà parti pour la frontière française. A la gare allemande de Bâle, des employés le confirmèrent dans son opinion; ils lui assurèrent que des régiments d'Alsace avaient déjà été dirigés vers la frontière.

En Alsace, on respirait déjà une atmosphère de guerre; les sentinelles, dans les gares étaient en tenue de campagne, uniformes gris tout neufs, équipements parfaits et superbes. Le train était plus que rempli; des femmes et des enfants dormaient dans les couloirs. A Strasbourg une dame monta avec sa petite fille; le père, un officier, leur fit ses adieux, très ému. Il leur annonça que le matin même, à 4 heures, l'ordre était arrivé de Berlin d'envoyer vers la France tous les régiments, Des dames russes voyagaient avec moi, très anxieuses de savoir, si, de Berlin, elles pourraient encore regagner leur pays. Etait-ce donc vraiment la guerre ?

Le vendredi 31 *juillet* j'arrivai à Berlin, avec un retard de deux heures, de bonne heure cependant le matin. A toutes les dernières stations, on entendait les voyageurs répéter cette question : « La mobilisation n'est-elle pas encore proclamée? ». A l'ambassade, où je me hâtai d'aller, tout le monde m'annonçait la guerre prochaine. Je doutais encore, tant je connaissais notre désir de maintenir la paix, et tant la déclaration de guerre me semblait de la part du gouvernement allemand un acte de folie. Mes derniers doutes se dissipèrent quand on

m'eut fait lire à la chancellerie les télégrammes reçus et envoyés, et surtout quand mes collègues m'eurent mis au courant de ce qui s'était passé dans les dernières journées précédant mon retour. Je résume ici brièvement les relations qui me furent faites et que des notes prises au jour le jour par l'un d'eux, mon ami de Lens, me permirent de contrôler de façon précise.

Ce fut le *jeudi* 23 *juillet*, à 7 heures du soir, qu'on eut connaissance à Berlin de l'ultimatum autrichien remis à Belgrade et du délai de quarante-huit heures donné aux Serbes pour répondre. Dès ce jour, l'ambassadeur avait senti la gravité de la situation. C'était le même soir que M. Poincaré, après avoir dîné avec l'Empereur de Russie, s'embarquait à Cronstadt sans avoir eu connaissance de la note autrichienne.

Le lendemain 24 *juillet*, l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Schoen, lisait à Paris, à M. Bienvenu-Martin, sans lui en laisser le texte, une note par laquelle l'Allemagne faisait savoir à la France qu'elle ne pourrait rester indifférente si une tierce puissance se mêlait au conflit austro-serbe et que les conséquences d'une telle intervention pourraient être incalculables. Le 25 juillet, M. Pachitch avait remis au ministre d'Autriche à Belgrade la réponse de la Serbie, si conciliante que, partout ailleurs qu'en Autriche et en Allemagne, on jugeait que satisfaction était donnée aux demandes autrichiennes. Le ministre d'Autriche refusait de recevoir la note serbe et quittait Belgrade sans même en avoir référé à son gouvernement.

Le même soir, des manifestations avaient eu lieu pour la première fois dans les rues de Berlin; la foule se porta devant l'ambassade de Russie et poussa des clameurs hostiles jusqu'à 2 heures du matin. Un des secrétaires, Catardji, fit fermer les volets et éteindre les lumières; il téléphona à la police pour protester et demander que l'ambassade fut protégée. Quelques manifestants se portèrent également sur la place de Paris, devant l'ambassade de France : trois ou quatre petites pierres furent lancées contre la façade.

L'office impérial des Affaires Etrangères fit présenter des excuses, le lendemain dimanche 26 juillet, au chargé d'affaires de Russie, M. Bronevski. M. Cambon ayant protesté à son tour

à propos des manifestations dirigées contre son ambassade, M. de Stumm lui apporta une heure après les excuses du gouvernement allemand. L'ambassadeur, voulant éviter de surexciter les esprits, ne rendit pas compte alors de cet incident au gouvernement français. L'après-midi des manifestants apparurent de nouveau devant l'ambassade de France : ils portaient des portraits des empereurs Guillaume II et François Joseph. mais il n'y eut pas d'actes hostiles. Le soir il y avait un dîner à l'ambassade, les représentants de la Grèce et du Mexique à Berlin, Théotokis et Bestegui, y étaient invités avec le personnel. Des manifestations continuèrent jusqu'à minuit à défiler sur la Pariser Platz.

M. Cambon fit télégraphier au colonel Serret, qui était en congé à Saint-Jean-de-Luz, dans sa famille, le priant de rejoindre son poste. Mais ce télégramme n'atteignit pas l'attaché militaire. Il s'était déjà mis spontanément en route pour Berlin.

On éprouva le lendemain, *lundi* 27 *juillet*, une légère impression de détente; le gouvernement allemand avait fait interdire les manifestations et le ton de la presse était modéré. Cependant on apprit à l'ambassade que les officiers allemands en congé étaient rappelés. D'après une information, le directeur de la Deutsche Bank, M. Gwinner, avait déclaré à un voyageur prêt à quitter Berlin qu'il devait changer son itinéraire parce que la guerre était imminente.

Le mardi 28 *juillet*, des manifestations socialistes eurent lieu à Berlin, sous les Tilleuls et au Kurfürstendamm. On chanta la Marseillaise et on cria : « Vive la Russie ! ». La police, dirigée par le préfet, M. de Jagow, maintint l'ordre avec beaucoup d'énergie.

Le colonel Serret était arrivé le 27 au soir. Le 29, l'ambassadeur de Russie, M. Sverbeew, qui était en congé, rentra également à Berlin. Il notifia à six heures du soir au secrétaire d'état des Affaires Etrangères que la Russie, en réponse à la mobilisation autrichienne, mobilisait ses troupes des quatre gouvernements militaires du Sud, soit seize corps d'armée. Le ministre français des Affaires Etrangères, M. Viviani, arrivant à Dunkerque avec le Président de la République, télégraphiait, le même jour, à l'ambassadeur de France en Russie que la

France remplirait les devoirs que lui imposait son alliance, en vue du maintien de la paix ».

Au dîner à l'ambassade M. Cambon dit à ses secrétaires qu'à son avis il y avait sept chances de guerre sur dix. Il constatait, ajoutait-il avec tristesse, que la diplomatie n'avait pas même pu essayer d'agir pour conjurer la crise. « Je me suis senti, disait-il, emporté comme un bouchon par un torrent. » Il voyait sa carrière finie, mais se consolait en pensant que son frère, auquel une tendre amitié l'unissait, allait réussir sans peine à remporter un grand succès à Londres, « car, disait l'ambassadeur, il joue à cette heure sur le velours ». Le bruit courut ce soir-là que le ministre d'Allemagne à Belgrade, M. de Griesinger, avait été assassiné.

Le lundi 30 juillet, à deux heures de l'après-midi un *Extrablatt* du « Lokal-Anzeiger » annonçait que la mobilisation générale de l'armée allemande venait d'être décidée. Une demi-heure après le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, M. de Jagow, téléphonait à l'ambassade pour démentir cette nouvelle, disant que la publication du journal était « une infamie ». Un second *Extrablatt* publiant le démenti, sur l'ordre du gouvernement, fut distribué à quatre heures du soir. Officiellement on fit saisir le premier, mais la nouvelle, semble-t-il, avait déjà été télégraphiée à St-Pétersbourg. Le personnel dina ce jour-là à l'ambassade avec le chargé d'affaires du Mexique, M. de Bestegui, un français de cœur. On s'attendait à ce que la mobilisation générale fût proclamée dans la nuit.

Elle n'eut pas lieu encore, mais les événements de ces quelques jours, dont j'ignorais la plupart, expliquaient que le 31 juillet au matin, à mon arrivée, mes collègues, en me les racontant, aient pu me dire : « C'est la guerre ».

Je déjeunai à l'hôtel Bristol avec le colonel Serret. Cet admirable officier croyait la guerre certaine; sans la désirer, il ne la craignait pas. « C'était, disait-il, la dernière chance de la France », car la lutte avec l'Allemagne, qu'il jugeait inévitable, ne pouvait s'engager dans des conditions plus favorables pour nous. Si quelqu'un avait pu lui annoncer à ce moment que la guerre lui coûterait la vie, cela n'eut en rien modifié son opi-

nion (1). Vers une heure on distribua dans les rues une feuille annonçant la proclamation officielle du « danger de guerre imminent » (Drohende Kriegsgefahr). L'état de siège fut aussitôt proclamé par l'autorité militaire.

A deux heures, M. de Jagow fit demander à l'ambassadeur de venir le voir. Il lui annonça qu'un ultimatum allait être remis à la Russie et qu'une question allait être posée à la France au sujet de ses intentions. Il ajouta que M. Cambon ne devait pas considérer comme un engagement la déclaration, qu'il lui avait faite précédemment, que l'Allemagne ne mobiliserait pas si la Russie mobilisait seulement ses corps d'armée voisins de la frontière d'Autriche.

L'Empereur rentra à Berlin à trois heures avec toute la cour. On célébra, en hâte au Palais, le mariage du prince Oscar avec une des demoiselles d'honneur de l'Impératrice, Mlle de Bassewitz, et on annonça les fiançailles du prince Adalbert, un autre fils de l'Empereur, avec une princesse de Saxe-Meiningen.

J'écrivis mon arrivée à ma femme; je ne sais si ma lettre lui est jamais arrivée en Suisse; je ne devais plus recevoir de nouvelles d'elle avant le 10 août.

L'après-midi, Théotokis, chargé d'affaires de Grèce, que je rencontrai dans la Wilhelmstrasse, et qui savait toujours toutes les nouvelles, m'indiqua la durée des délais que comportaient l'ultimatum adressé à la Russie et la question posée à la France : douze heures pour la première, dix-huit heures pour nous. Le même soir, en effet, M. de Schoen, l'ambassadeur d'Allemagne, demandait au ministre des Affaires Etrangères de France, M. Viviani, quelle serait l'attitude de notre pays au cas d'une guerre entre l'Allemagne et la Russie et lui annonçait qu'il viendrait chercher sa réponse le lendemain 1er août à une heure de l'après-midi. Laissant comprendre qu'il ne se faisait pas d'illusions sur ce qu'elle serait, il parla déjà au ministre de son départ et le pria de présenter ses respects au Président de la République s'il n'avait pas l'honneur de le voir avant de

(1) Avons-nous besoin de rappeler qu'après avoir conquis sur les Allemands, à la tête de son héroïque brigade de chasseurs, l'Hartmannwillerskopf, le général Serret fut atteint par un obus dans une des contre-attaques faites par l'ennemi pour reprendre cette position dominante des Vosges ? Il fut amputé de la jambe, mais expira quelques jours plus tard.

quitter Paris. Vers minuit, d'autre part, à Pétersbourg, M. de Pourtalès remettait au gouvernement russe un ultimatum, le sommant de cesser sa mobilisation tant sur la frontière autrichienne que sur la frontière allemande et exigeant une réponse dans le délai de douze heures.

Par application des règles de l'état de siège, le télégraphe refusa le soir les télégrammes chiffrés de l'ambassade. J'allai au Ministère des Affaires Etrangères protester auprès de M. de Langwerth. Il fit savoir peu après à M. Cambon que ses télégrammes chiffrés seraient acceptés, mais à condition qu'ils fussent remis au Ministère des Affaires Etrangères et revêtus de sa signature autographe.

Ma soirée fut fort agitée. La charmante femme de notre Ministre à Copenhague, Mme Bapst, m'avait annoncé son arrivée à Berlin pour huit heures et demie du soir. Elle comptait repartir le soir même pour Paris où elle voulait aller régler quelques affaires et chercher des fonds pour son mari. J'allai la recevoir à la gare, encombrée par la foule, et après avoir trouvé à grand' peine une voiture pour la conduire à l'ambassade, je lui représentai que, si elle partait pour Paris, elle ne pourrait sans doute revoir son mari avant la fin de la guerre, qui allait éclater. M. Cambon lui représenta de même la situation et elle se décida à repartir le soir même pour Copenhague, avec une place de 2e classe, la seule que, dans l'envahissement des trains, il nous fut possible de lui procurer. J'ai su plus tard que son voyage de retour avait été très long et très pénible.

Le samedi 1er *août*, la matinée fut calme. M. Cambon reçut un télégramme de M. Viviani, indiquant la réponse qu'il allait faire à l'ambassadeur d'Allemagne : « La France s'inspirerait de ses intérêts; elle ne devait compte de ses intentions qu'à ses alliés. » Le colonel Serret télégraphia à Paris que d'importantes mesures militaires étaient prises en Allemagne, il ne pouvait, disait-il, affirmer que la mobilisation générale n'était pas commencée. De son côté l'ambassadeur conseilla au gouvernement français de se mettre en mesure de commencer la mobilisation, afin qu'elle pût être proclamée en France aussitôt qu'elle aurait été déclarée en Allemagne. A Paris, M. de Schoen revint à onze heures au Ministère des Affaires Etrangères; il ne réclama pas

la réponse de la France à sa question, disant qu'il savait qu'elle n'était pas douteuse.

A Berlin, à sept heures du soir un *Extrablatt* du « Lokal Anzeiger » annonce la mobilisation générale; le premier jour de la mobilisation sera le dimanche 2 août. L'ambassadeur d'Angleterre, que je rencontre, me dit que son attaché militaire, le colonel Lowther, a eu au Ministère de la Guerre confirmation de cette nouvelle.

Dimanche 2 août. La mobilisation commence en Allemagne, mais ma matinée à Berlin est occupée de tout autre chose que de la guerre. La femme de l'attaché naval, Mme de Faramond, vient de mettre au monde une fille et je suis prié de remplacer le parrain absent de la petite Liliane. La cérémonie a lieu chez les parents : la marraine est la baronne de Speck, sœur de Mme de Faramond, américaine comme elle, et qui avait épousé un ambassadeur d'Allemagne. La veille, j'avais été chercher un cadeau pour ma semi-filleule et j'avais été frappé du fait que dans les magasins on était aussi aimable pour moi que d'habitude. Je fais la même observation chez tous les fournisseurs du quartier, chez qui je vais régler quelques petites notes. Le peuple de Berlin ne désire pas la guerre contre la France : il n'en est pas de même dans les classes élevées de la société.

A trois heures de l'après-midi, Mackenzie, correspondant du « Times » m'apporte à l'ambassade le communiqué donné par le ministre allemand des Affaires étrangères aux journalistes anglais et américains. Nous avons une longue et vive conversation. Je ne puis lui cacher mon émotion : je sens que l'heure est venue où il va nous être permis de juger si l'œuvre à laquelle, pour ma modeste part, j'ai travaillé pendant une grande partie de ma vie, le rapprochement de la France et de l'Angleterre, a été bonne ou funeste; nous avons préparé la grandeur ou la ruine de la France. Je dis à Mackenzie : « *Every man now expects thal England is going to do her duty* ». M. Cambon vient de lui dire aussi que les Anglais ne se conduiraient pas en « gentlemen » s'ils nous abandonnaient. Mackenzie est ému de ces paroles. Il me dit qu'on devrait m'enfermer dans mon bureau pour m'empêcher de parler de l'Angleterre comme je le fais. Il m'assure cependant en partant que je dois avoir confiance en son pays.

M. J. Cambon avait déjeuné au Grünewald chez M. Mendelsohn, le grand banquier de Berlin. Il s'est plaint, nous dit-il, dans la conversation qu'au cours de la crise, le Chancelier de l'Empire, avec lequel il était lié par une véritable amitié, ne l'ait pas fait appeler une seule fois : il va quitter Berlin sans avoir revu M. de Bethmann-Hollweg. M. Mendelsohn lui a répondu qu'il s'était fait des illusions sur le Chancelier : celui-ci n'était pas aussi pacifique que le croyaient les Français.

L'ambassadeur télégraphie à Paris que d'après une note donnée à Berlin aux journaux anglais, la France a fait une réponse évasive et que, par suite, le gouvernement allemand sait ce qu'il doit attendre d'elle.

Le commandant de Faramond a appris que deux officiers de la marine espagnole venus à Berlin pour prendre livraison de deux torpilleurs commandés en Allemagne, se sont vu refuser ces bâtiments. En traversant la mer du Nord, ces officiers y ont vu passer deux escadres. Ils en concluent que la flotte allemande y est concentrée. Faramond en avertit l'attaché naval anglais.

Je dîne à l'hôtel Bristol avec le colonel Serret et Francez : grande et élégante affluence. On joue l'hymne national allemand, nous nous levons pour l'écouter : les Reischach, le prince Fürstenberg, le comte et la comtesse Larisch, la princesse de Trachenberg sont là : Autrichiens et Allemands fêtent leur entrée en guerre ensemble.

Toute la journée, le gouvernement a fait répandre par la presse de fausses nouvelles destinées à exciter contre la France le public dont jusqu'alors on avait dirigé l'hostilité contre la Russie seule. On raconte que les Français empoisonnent les sources en y semant des bacilles du choléra, que quatre-vingt officiers français, revêtus d'uniformes allemands, ont été arrêtés à Düsseldorf alors qu'ils tentaient de traverser l'Allemagne à toute vitesse en automobile pour emporter de l'or en Russie. J'ai rencontré, en tramway un collègue allemand des affaires étrangères, M. de Bassewitz; il m'a raconté, en se plaignant de la conduite de mes compatriotes, l'histoire répandue par les journaux d'aviateurs français jetant des bombes sur Nüremberg. Je lui ai prouvé l'absurdité et l'impossibilité de

cette fable. Il m'a regardé très surpris : « Cependant, m'a-t-il dit, c'est officiel ! »

Lundi 3 août. — L'ambassadeur sur un ordre télégraphique de Paris, proteste contre la violation du territoire français par des troupes allemandes; un officier allemand a brûlé la cervelle à un de nos soldats à dix kilomètres au-delà de la frontière. M. de Jagow étant venu à midi faire à M. Cambon une visite personnelle, l'ambassadeur lui fit sa protestation. Le Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères se plaint à son tour d'incursions françaises sur le sol allemand ; il répète le récit du bombardement de Nuremberg par des aviateurs français qui auraient survolé la Belgique. Comme l'ambassadeur lui représente l'absurdité de ces rumeurs : « Nous avons, répond M. de Jagow, le cadavre de l'un de ces aviateurs ». Il se dérobe d'ailleurs à la discussion et dit à M. Cambon qu'il est venu pour le voir parce que personnellement il tenait à lui faire ses adieux ; il ne le reverra plus ; les passeports seront remis à l'ambassade dans la soirée.

A une heure de l'après-midi, l'ambassadeur de Russie et son personnel partent de la gare de Lehrte, à Berlin. Leur départ a donné lieu à des manifestations violentes ; ils ont été insultés et frappés ; un des secrétaires du consulat a été blessé au visage et saigne. L'ambassadeur d'Espagne, qui se rendait à l'ambassade de France, a reçu des pierres sur sa voiture que l'on a prise pour celle de M. Cambon. Toute l'ambassade de France est à la gare avec l'ambassadeur de Turquie, le ministre de Grèce et sa femme, Mme Théotokis. La reine de Grèce se trouve en effet partir à la même heure que l'ambassadeur de Russie. La princesse Joussoupof, qui est malade, prend aussi le train avec M. Sverbeew. L'accès du quai de départ a été interdit à certains membres de notre personnel. Mais ces détails nous laissent indifférents, un seul fait nous préoccupe. Nous rentrons à l'ambassade profondément tristes parce qu'aucun des membres de l'ambassade d'Angleterre n'était à la gare pour dire adieu à nos alliés Russes. Nous nous demandons avec angoisse ce que signifie cette abstention.

Je déjeune à l'hôtel Bristol avec le colonel Serret et mes deux jeunes collègues, de Lens et Francez; plusieurs diploma-

tes étrangers viennent s'asseoir à notre table. Le comte Oppersdorf, avec qui j'avais depuis longtemps de très amicales relations, passe près de moi et fait semblant de ne pas me voir. Au contraire le vieux prince Hatzteld de Trachenberg vient me serrer la main et me dire combien il est triste de voir la guerre éclater entre nos deux pays.

A six heures, M. de Langwerth, chef de la section française à la direction politique, apporte ses passeports à l'ambassadeur. Il lui dit que les autorités militaires offrent de le faire conduire à son gré à Constance ou à Copenhague; le voyage par la Belgique est impossible. Langwerth conseille lui-même à M. Cambon de choisir la voie de la Suisse : « On ne sait, dit-il, ce qui va se passer sur la mer et l'ambassade pourrait se trouver bloquée à Copenhague. » M. Cambon demande à être conduit à Constance. Je suis tout heureux de la pensée que je serai bientôt près de ma femme et je lui télégraphie à Valmont pour lui annoncer mon arrivée.

Ne recevant pas d'instructions de Paris pour la protection des intérêts français, M. Cambon annonce à l'ambassadeur d'Espagne qu'il va lui en confier la charge. M. Polo de Barnabe avis l'Office Impérial des Affaires étrangères de son acceptation et nous en prévenons Paris. Notre consul, M. Grégorie, restera à Berlin pour garder les archives et aider le personnel de l'ambassade d'Espagne.

Un peu avant l'heure du dîner, M. de Lancken, envoyé par les Affaires Etrangères, vient prier l'ambassadeur d'aviser son personnel qu'il ne doit plus prendre ses repas à l'hôtel Bristol. M. Cambon demande si nous pourrons aller au restaurant Hiller. Réponse négative. Nous devons ne nous faire voir, dit M. de Lancken, que dans un restaurant modeste. L'ambassadeur lui fait observer que nous aurons plus de chances d'y être insultés que dans ceux que nous avons coutume de fréquenter. Il ajoute que désormais il nous recevra tous à l'ambassade et que, sa maison étant désorganisée par le départ de ses domestiques, il fera apporter de l'hôtel Bristol ce qui sera nécessaire pour les repas. M. de Lancken répond qu'il va faire savoir à l'hôtel que le gouvernement ne s'oppose pas à ce qu'il fournisse ainsi ce dont l'ambassadeur aura besoin.

Le soir, M. Cambon dîne chez le ministre du Mexique, M. de Bestegui. Je l'y accompagne avec le colonel Serret, Hermite, de Lens et Francez. Après dîner le maître d'hôtel anglais nous raconte que les serviteurs allemands ont refusé de laver la vaisselle qui avait servi à des Français. Les excitations de la presse ont fait leur œuvre, les esprits commencent à se monter contre nous dans le peuple.

Vers onze heures du soir, M. de Langwerth vient dire à M. Cambon que les autorités militaires ne pourraient le conduire à Constance, à cause de la mobilisation, en moins de trois jours et trois nuits. Il faut donc renoncer à la voie de Suisse et on a décidé de le conduire à Vienne. L'ambassadeur exprime sa surprise : l'Autriche est en guerre avec notre alliée, la Russie. Comment peut-on songer à le mener à Vienne ? Il préfère cependant cette route à celle de Copenhague, où il craint d'être bloqué, mais, aussitôt après le départ de M. de Langwerth, il lui adresse un billet pour lui dire qu'il ne peut admettre qu'il puisse être retenu malgré lui à Vienne; il exige du gouvernement allemand l'engagement d'honneur d'obtenir du gouvernement autrichien que l'ambassade sera conduite en Suisse.

Par des télégrammes que le gouvernement allemand lui permet d'envoyer, mais en clair, M. Cambon prévient les consuls français en Allemagne de son départ et de la remise à l'ambassadeur d'Espagne de la protection des intérêts français. Il les invite à partir comme lui. M. Cambon prie l'ambassadeur d'Espagne d'annoncer au gouvernement français son départ par la voie de Vienne.

Mardi 4 *août*. Le public Berlinois connaît seulement depuis le 3 d'une façon certaine que la guerre va éclater, non seulement contre la Russie, ce qu'on attendait presqu'avec joie, mais aussi contre la France. Je suis frappé le 4 au matin du changement survenu dans l'aspect des physionomies; sauf quelques bandes d'énergumènes qui manifestent Sous les Tilleuls, les passants paraissent préoccupés et tristes.

Nous apprenons à l'ambassade qu'un attaché au consulat, M. Miladowski, et M. Baret, le directeur français de la « Société des Dépôts et Comptes Courants », ont été arrêtés,

ainsi qu'un autre français, M. Fouilloux. La femme de ce dernier, une jeune et jolie allemande, a été tellement bouleversée en apprenant la guerre entre son pays d'origine et son pays d'adoption qu'elle s'est tiré un coup de revolver; elle est grièvement blessée. Hermite se rend aux Affaires étrangères, et obtient la mise en liberté des Français emprisonnés.

Il organise le voyage par l'Autriche avec M. Zahn, un fonctionnaire de l'Office impérial. Celui-ci lui donne l'assurance que l'ambassade d'Allemagne à Vienne a été chargée de tout régler avec le gouvernement austro-hongrois; un officier autrichien accompagnera l'ambassadeur jusqu'à la frontière suisse. Peu après la visite d'Hermite aux Affaires étrangères, une lettre de M. de Langwerth apporte à l'ambassadeur l'assurance que son voyage par l'Autriche est décidément organisé.

Nous déjeunons à l'ambassade : le repas a été apporté de l'hôtel Bristol et nous est compté à un prix raisonnable. Moins heureux que nous, les membres de l'ambassade de Russie avaient dû payer la veille de leur départ au même hôtel, qui était cependant leur voisin et leur restaurant ordinaire, cent mark pour dix escalopes de veau.

Grande agitation dans l'hôtel de la Pariser Platz : le personnel, aidé par deux collègues venus obligeamment de l'ambassade d'Espagne, MM. Delgado et Rolland, pose les scellés sur les archives. La correspondance de M. Cambon est portée chez M. Polo de Bernabe. Je fais mes visites d'adieu aux ambassades et légations amies.

Le baron Beyens était sorti. Je le rencontrai dans la rue et je lui dis que le gouvernement allemand avait refusé de nous conduire en Belgique. Nous savions l'un et l'autre ce que signifiait ce refus et nous nous serrâmes tristement la main, en pensant à sa chère patrie où j'avais vécu et dont mon ancien chef, le baron de Courcel disait : « En Belgique un Français ne peut jamais se sentir tout à fait à l'étranger. »

A l'ambassade des Etats-Unis, je trouve le plus curieux spectacle; toutes les pièces et les couloirs eux-mêmes sont remplis par une foule de touristes affolés qui, surpris par la guerre, cherchent à se procurer de l'argent et les moyens de rentrer en Amérique. Les secrétaires ne suffisent pas à répon-

dre à toutes les demandes de renseignements et de secours; chacun d'entre eux s'est installé dans un bureau particulier, à la porte de tous se pressent de longues queues de visiteurs attendant anxieusement leur tour d'être reçus; les dames de l'ambassade, Mrs Gerard et Mrs Ruddock, sont là également et reçoivent les dames américaines.

A l'ambassade d'Angleterre, le conseiller, Sir Horace Rumbold, m'assure que nous pouvons compter sur le concours de l'Angleterre. « Je crois, me dit-il, que nous nous déciderons bientôt, mais pour entraîner notre opinion, il nous faut une raison déterminante qui frappe les esprits. Je ne puis vous cacher que la façon dont l'affaire a été menée par la Russie ne nous plaît pas. L'Angleterre ne veut pas faire la guerre pour établir la domination des Slaves sur l'Europe. Si, dans la lutte qui va s'engager, vous êtes vainqueurs, il ne faudra pas que vous le soyez trop. Le rôle de notre pays est de maintenir l'équilibre. » Avant d'être reçu par Sir Horace Rumbold, j'avais rencontré et salué à la porte de l'hôtel l'ambassadeur, Sir Edward Goschen; il se rendait au Reichstag pour écouter le discours qu'allait prononcer le Chancelier; il allait entendre son vieil ami, M. de Bethmann-Hollweg, annoncer officiellement la décision prise par l'Allemagne de violer la neutralité de la Belgique.

J'avais songé à déposer des cartes avant mon départ chez quelques fonctionnaires de l'Office des Affaires étrangères avec lesquels j'avais entretenu des relations spécialement amicales; devant la brutalité des procédés que l'on avait pour l'ambassade je décidai de ne prendre congé d'aucun allemand; il me sembla que toute marque de courtoisie de ma part à l'égard d'un représentant quelconque du gouvernement impérial eût été déplacée.

A cinq heures et demi du soir, M. de Langwerth vient dire à l'ambassadeur que les autorités militaires, désormais maîtresses souveraines en Allemagne, ont modifié une fois de plus l'itinéraire de notre voyage. Nous ne partirons pas par Vienne, mais par le Danemark. M. Cambon, surpris, proteste et rappelle à M. de Langwerth que lui-même lui a déconseillé d'accepter cette route. Il écrit à M. de Jagow une lettre dans laquelle il

lui dit : « Je suis traité comme un prisonnier. » Il veut remettre cette lettre à M. de Langwerth. Celui-ci refusant de s'en charger, l'ambassadeur la fait porter aux Affaires étrangères. Un Secrétaire, M. Zahn, vient lui apporter les passeports. Le ministre de Danemark nous remet des laissez-passer et prévient son gouvernement de notre prochaine arrivée. L'ambassadeur d'Espagne télégraphie à Paris que nous allons être conduits au Danemark.

Tout le personnel de l'ambassade dine Pariser Platz avec son chef; le dîner avait été apporté de l'hôtel Bristol. Après le café, M. Cambon parcourt avec nous les salons, dont la décoration était son œuvre et où il a vécu huit années. Il est très ému naturellement. Il s'arrête devant le portrait de Laforest, qui fut le ministre de Napoléon à Berlin avant Iéna. Arrivé au portrait de Louis XV : « Pauvre Roi ! dit-il, souhaitons d'être plus heureux qu'il ne l'a été dans sa lutte contre Frédéric II. » Le commandant de Faramond vient annoncer à M. Cambon que l'ambassadeur d'Angleterre a remis au gouvernement allemand un ultimatum expirant à minuit, le jour même, et qu'il a demandé ses passeports. J'admire la discrétion de Rumbold qui, l'après-midi, n'avait rien voulu me dire des instructions déjà arrivées sans doute à l'ambassade. M. Polo de Barnabe vient avec l'ambassadrice d'Espagne faire ses adieux à M. Cambon, il s'excuse de ne pas l'accompagner à la gare; il redoute des manifestations.

Cependant les mesures nécessaires ont été bien prises par la police pour assurer la sécurité de notre départ. Trois automobiles viennent nous prendre à dix heures et demie du soir et nous emmènent à la gare de Lehrte par une voie détournée, la Wilhelmstrasse; personne sur la route, aucun incident. Un très aimable officier, le major baron de Rheinhaben est chargé de nous accompagner; il ne doit nous quitter qu'à la frontière danoise. L'entrée en guerre de l'Angleterre a mis en joie tous les Français et, au moment où notre train va partir, nous apprenons avec bonheur que, dans la Wilhelmstrasse, la foule vient de briser les carreaux de l'ambassade de l'Angleterre.

Mercredi 5 *août*. Après un lent et confortable voyage de nuit dans nos wagons-lits, le contrôleur nous apporte le matin du

café dans nos compartiments. Il nous demande nos ordres pour le déjeuner, qui doit nous être apporté à Neumünster, à 1 h. 45 de l'après-midi. Sur cette nouvelle l'ambassadeur dit à ses domestiques de déjeuner avec des provisions qu'il avait fait emporter à tout hasard, craignant que nous ne fussions pas ravitaillés.

Nous arrivons à Neumünster, station d'où part l'embranchement qui dessert le port militaire de Kiel. Un train de réservistes vient de partir. Les dames et les jeunes filles de la Croix Rouge, groupées en grand nombre sur les quais, se montrent à notre égard violemment hostiles, elles entonnent des chants patriotiques et le major de Rheinhaben est obligé de leur imposer silence. La femme de l'un des domestiques de l'ambassadeur leur demande un verre d'eau pour sa petite fille de cinq ans qui a grand soif. « Pas d'eau pour une petite Française ! » est la réponse qu'elle reçoit.

Nous sommes obligés de rester dans nos wagons que gardent des sentinelles en armes, il nous est interdit d'aller acheter quoi que se soit au buffet. Nous espérons du moins que le contrôleur se sera procuré notre déjeuner. Vain espoir ! Il nous dit, assez penaud, au sortir de la gare que, malgré ses instances et celles du major, les dames de la Croix-Rouge, qui dirigaient tout à la gare, n'ont rien voulu céder de leurs provisions pour des diplomates ennemis. Par bonheur les domestiques de l'ambassadeur avaient gardé prudemment les vivres dont M. Cambon leur avait dit de se servir : nous les trouvons avec plaisir. Nous les partageons avec eux et avec le chargé d'affaires de Russie à Darmstadt, qui voyage avec nous et comme nous n'a rien reçu pour déjeuner. M. Rostachowsky est accompagné de sa femme, de sa fille, d'une dame russe, la baronne Stark, veuve d'un officier allemand, et du personnel de sa mission. A Tongleff, à sept heures et demie du soir, il nous dit avoir appris qu'un train portant l'ambassadeur d'Angleterre et son personnel nous suivait, à deux heures de distance. La nouvelle n'était pas exacte.

Quelques instants plus tôt nous avions traversé le canal de Kiel sur le beau pont métallique de Rendsburg. Là l'autorité militaire, maîtresse de toutes choses en Allemagne depuis la déclaration de guerre, nous donna la mesure de sa sotte bru-

talité. Nous étions soupçonnés, paraît-il, de vouloir espionner ce qui se passait sur le canal et de porter des explosifs pour faire sauter le pont.

A la dernière station avant Rendsburg on vint nous dire qu'il fallait ouvrir tous les bagages à main. M. Cambon protesta et le major de Rheinhaben réussit à nous faire dispenser de cette formalité. Il ne put empêcher qu'à cette station d'Osterrönfeld une compagnie d'infanterie ne montât dans notre train; un lieutenant plaça une sentinelle dans le couloir à la porte de chaque compartiment, on baissa les vitres, on ferma tous les stores et on nous interdit avec menaces de quitter nos places ou de toucher à nos bagages. Les sentinelles, le revolver à la main et le doigt sur la gachette, nous surveillaient prètes à punir la moindre infraction à la consigne. M. Cambon, seul dans son compartiment, n'avait pas compris les ordes donnés par le lieutenant; ennuyé de ne pas voir assez clair pour sa lecture, il voulut lever le store de sa fenêtre. Heureusement le soldat chargé de le surveiller lui fit signe de s'arrêter; l'ambassadeur comprit le geste et arrèta son mouvement. Que fût-il arrivé si son gardien eût été une de ces brutes comme on en trouve dans toutes les armées et spécialement dans l'armée allemande ?

Lorsque le train s'arrêta à Sommerstadt, la dernière station allemande, le major von Rheinhaben, qui s'était montré fort courtois, vient faire ses adieux à l'ambassadeur. J'avais été en relations avec lui à Berlin et nous nous disons adieu en termes aimables. Quelques instants après il revient vers moi. « J'ai, me dit-il, une communication désagréable à faire à l'ambassadeur. L'administration des chemins de fer exige qu'avant de quitter l'Allemagne, il paie les frais de son train spécial. » Je comprends d'abord qu'il s'agit du prix de nos places, et quoique étonné qu'on ne nous expulse pas gratuitement je réponds que nous sommes prèts à payer nos billets. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Le major, l'air fort embarrassé, me montre une note qu'il a en mains; elle a été préparée par le chef de gare et il faut l'acquitter : il y a tant pour la locomotive, tant pour chaque wagon, huit cents mark, je me souviens du chiffre, pour le wagon des bagages, en tout 3.611 mark 23 pfennig.

Quelque peu surpris quand je lui transmets cette demande, M. Cambon demande ce qui arrivera s'il ne paie pas cette somme vraiment considérable pour un voyage de ce genre. Réponse : le train s'arrêtera à Sommerstadt et nous gagnerons comme nous le pourrons la frontière danoise. Il faut donc payer. L'ambassadeur offre un chèque sur la banque Bleichröder : on le refuse; il faut de l'or ou des billets de banque. M. Cambon n'a pas sur lui la somme nécessaire. Heureusement notre trésorier, M. Barret, directeur à Berlin de la Société des Dépôts et Comptes Courants, était bien pourvu de billets, et notre jeune collègue Francez, qui allait partir au front, avait fait ample provision de pièces d'or. On réunit la somme demandée avec l'aide de M. Rostachowsky, qui tint à payer sa part, et la note fut acquittée. Mis en défiance, M. Cambon demanda au major de Rheinhaben s'il pouvait, avant de nous quitter, lui donner sa parole d'honneur que l'ambassade serait conduite jusqu'en Danemark. Le major y consentit : il ne pouvait nous accompagner lui-même, mais il chargea l'agent de police qui l'escortait de veiller sur nous. Le train se remit en marche; à 11 h. 50 du soir nous entrions dans la gare danoise de Vanrup.

Nous étions en pays ami; déjà dans les stations du Slesvig, nous avions senti l'hostilité moins grande qu'en Allemagne. A une petite station j'avais pu, déjouant la surveillance des sentinelles, aller au buffet et j'y avais obtenu quelques tablettes de chocolat que mes compagnons de voyage reçurent avec plaisir. Car la faim commençait à se faire sentir et nous fûmes heureux de trouver à Vanrup un buffet bien pourvu, où l'on nous servit à dîner avec une amabilité extrême. Un train spécial, envoyé par le gouvernement danois, attendait en gare l'ambassadeur pour le conduire à Copenhague.

Jeudi 6 août. Le voyage de nuit se fit de façon très confortable dans les wagons-lits danois, mais la traversée en bateau-bac du bras de mer qu'il fallait franchir pour arriver à l'île de Seeland causa un peu d'émotion. Nous n'étions plus couverts dans les eaux danoises par l'immunité diplomatique; des torpilleurs allemands croisaient, disait-on, dans les environs. Un moment, le commandant de Faramond crut apercevoir leurs

fumées à l'horizon. Cependant aucun navire de guerre ne parut et nous atteignîmes sans incident Copenhague où le ministre de France nous attendait sur le quai de la gare.

A Copenhague, nous logeons à l'hôtel, mais nous sommes invités pour tous nos repas à l'hospitalière légation de France, où le ministre et la charmante Mme Bapst sauront nous donner le sentiment que nous sommes chez nous. Les bateaux qui, en temps ordinaire, vont du port danois d'Erlsberg en Angleterre, ayant cessé leur service, nous ne savons ni quand ni comment nous allons pouvoir continuer notre voyage. Manifestement l'ambassade est surveillée au Danemark par ordre du gouvernement allemand; un soi-disant Norvégien est monté à la dernière station allemande dans le train spécial de l'ambassadeur, à qui il s'est fait présenter par le major de Rheinhaben. Il est descendu au même hôtel que M. Cambon. N'est-ce pas un espion ? Le colonel Serret surtout se préoccupe du retard de notre voyage; il a le sentiment que les Allemands veulent aussi longtemps que possible l'empêcher de porter à Paris les derniers renseignements qu'il a pu recueillir.

Le récit du voyage de M. Cambon provoque une vive indignation dans le monde diplomatique de Copenhague; l'ambassadeur en télégraphie la relation à Paris et à Londres.

La nouvelle court au Danemark que l'armée allemande aurait attaqué les forts de Liège et aurait été repoussée.

Le vendredi 7 août et les jours suivants notre séjour à Copenhague se prolonge. Il est des plus agréables. Nous sommes installés à l'hôtel d'Angleterre, mais nous passons toutes nos journées à la Légation, où tous les membres du corps diplomatique au Danemark, sauf les ministres ennemis, se succèdent pour rencontrer M. Cambon. Je retrouve là plusieurs anciens amis : M. Allard, ministre de Belgique, que j'avais connu à Berlin; le comte Carobbio, ministre d'Italie, et la comtesse, de naissance autrichienne, que la guerre met au désespoir. Un des secrétaires de la légation de Belgique, M. de Romaré, me raconte que sa mère habite un château près de Namur, qui a été déjà saccagé sous Louis XIV et sous Napoléon. Elle le transforme en ambulance et s'attend à le voir détruit une fois de plus; il est sur la grande route des invasions.

Malgré les charmes de la vié mondaine, nous trouvons cruel de ne pouvoir continuer notre voyage; nous avons hâte de rentrer en France; la mer du Nord paraît infranchissable; la route d'Erlsberg, qui s'est ouverte pendant deux jours, s'est refermée de nouveau; il n'y a plus d'espoir que dans la route par la Norvège. Tous les jours, Mme Bapst, émue de notre anxiété et de notre impatience, téléphone à notre ministre à Christiania, qui s'efforce de nous assurer le moyen de gagner l'Angleterre par Bergen. Des bateaux font le service entre ce port et l'Ecosse, mais on a beaucoup de peine à y trouver des places et on assure que le voyage devient dangereux.

M. Cambon apprend que l'ambassadeur d'Angleterre et le ministre de Belgique à Berlin ont été conduits à la frontière hollandaise avec une courtoisie qui fait ressortir les étranges procédés que l'on a eus à son égard et dont il cherche en vain à trouver l'explication. Il s'amuse beaucoup d'une démarche de l'Allemagne, qui fait réclamer au ministre de Russie à Copenhague une somme d'environ six mille mark, prix du train spécial qui a transporté l'ambassadeur de Russie à son départ. On a oublié, paraît-il, de réclamer cet argent à M. Sverbeew. Naturellement le ministre de Russie refuse de payer. Ce refus fait-il sentir aux Allemands l'étrangeté de leurs procédés ? Comprennent-ils qu'ils se sont rendus ridicules en rançonnant l'ambassadeur de France ? Toujours est-il que, peu de jours plus tard, l'ambassadeur d'Espagne à Berlin, chargé des intérêts français, recevait le remboursement de la somme que M. Cambon avait dû payer; le gouvernement impérial lui faisait savoir que l'exigence formulée vis-à-vis de l'ambassadeur de France était le résultat d'une erreur de l'administration des chemins de fer.

Un jour, après le déjeuner à la Légation, on annonce à M. Cambon la visite de la princesse Marie, fille du prince Roland Bonaparte et femme du prince Georges de Grèce. Cette belle et aimable française désirait voir l'ambassadeur et causer avec lui des destinées de sa patrie, pour laquelle elle partageait nos angoises. Elle revint presque chaque jour, mais pria M. Cambon de ne pas lui rendre sa visite.

L'ambassadeur fût reçu en audience par le roi Christian X; préoccupé des dangers qu'il pouvait courir sur la mer, le sou-

verain lui conseilla de ne pas partir par Bergen. Nous étudiâmes alors un projet de retour en France par Stockholm, Pétersbourg, Moscou et Constantinople. Mais nous ne serions pas rentrés dans notre pays avant trois mois, et, si j'avais hâte de revoir ma femme et nos enfants dont je n'avais pas de nouvelles, le colonel Serret était plus pressé encore d'aller prendre sa place aux combats du front.

Enfin, *le* 11 *août*, un coup de téléphone de Christiania nous apprend que des places nous sont assurées sur un bateau partant de Bergen. Il faut nous partager en deux convois. Les domestiques de l'ambassadeur partent les premiers : en grand secret, pour ne pas éveiller les soupçons, le colonel Serret part avec eux, après avoir coupé ses moustaches pour n'être pas reconnu par surcroît de précaution, après avoir pris le train avec eux, il redescend et part dans un autre compartiment. Hélas ! Je ne devais pas revoir ce vaillant soldat, ce Français passionné qui avait accueilli avec tant de calme courage cette guerre dans laquelle il voyait « la dernière chance pour la France de reprendre son rang dans le monde ».

Mercredi 12 *août*. Nous partons enfin : le voyage de Christiania est facile et confortable : un wagon spécial, envoyé par le gouvernement norvégien attendait l'ambassadeur à la frontière. Nous arrivons quand le soir tombe : le coucher du soleil sur le fiörd de Christiania est admirablement beau. Notre ministre, M. Chevalley, qui nous attend à la gare, nous raconte que les Allemands font démentir le récit du voyage de M. Cambon qu'ont publié les journaux.

En Norvège comme au Danemark, on aime la France, mais on a peur de l'Allemagne. Devant la porte du Grand Hôtel de Christiania, un Norvégien m'aborde et me demande si je suis Français. Sur ma réponse affirmative : « J'espère, Monsieur, me dit-il, que nous pourrons bientôt crier : « Vive la France! » — Il a dû attendre près de cinq ans, le brave homme !

Jeudi 13 *août*. Nous déjeunons à la légation de France avec M. Findley, ministre d'Angleterre, et M. Arseniew, ministre de Russie. L'ambassadeur est reçu par le ministre des Affaires étrangères, M. Ihlen. Il lui dit que le Danemark est sous les armes et lui répète une phrase que lui avait dite peu aupara-

vant le secrétaire d'état allemand des Affaires étrangères, M. de Jagow : « Il n'y a plus de place en Europe pour les petits Etats. » Le ministre répond que la Norvège est décidée à défendre sa neutralité contre quiconque la menacerait : « S'il le faut, dit-il, nous ferons comme la Belgique. »

Je fais une jolie excursion en mer.

Le vendredi 14 *août*, M. Cambon est reçu par le roi Haakon et la reine Maud, qui s'intéressent vivement au récit de son voyage de départ de Berlin. Le roi parle en marin de la guerre sur mer: il est préoccupé de l'avenir de son pays; il exprime la crainte qu'avant la fin de la guerre l'Angleterre ne croie indispensable d'occuper Christiansand.. Il dit que les sympathies des Norvégiens sont pour la France et l'Angleterre, mais qu'ils redoutent la Russie; ils la croient désireuse de s'assurer un port sur la mer libre de glaces à l'ouest de la Norvège.

Après un charmant déjeuner à la légation d'Angleterre, située en pleine campagne, avec vue sur le fiörd, nous montons à Holmenkollen. C'est là que se donnent l'hiver les grandes fêtes de skis et que les coureurs font des sauts impressionnants pour retomber sur la glace d'un petit lac. De la hauteur d'Holmenkollen on domine tout le fiörd de Christiania; le panorama est admirable. Le soir nous partons pour Bergen dans un train des plus confortables.

Samedi 15 *août*. A l'aube du jour de l'Assomption je me réveille à six heures du matin, par un temps radieux. Notre train passe à treize cent mètres de haut à travers les Alpes Norvégiennes : partant autour de nous des amas de neige se reflètent avec des rochers dans l'eau noire des petits lacs de montagne. Puis le paysage change; après une pittoresque descente, le train longe le beau Sörefiord, sur lequel se trouve Bergen. L'agent consulaire de France, un Norvégien, M. Greve, nous attend à la gare et nous conduit à sa maison où nous devons attendre le départ du bâteau. Nous sommes accueillis par une charmante famille, de beaux fils et une très jolie jeune fille qui nous chante la Marseillaise pendant que sa mère fait flotter notre drapeau. Depuis trois générations, la famille de M. Greve représente ici la France.

Nous nous embarquons sur l' « Irma », un bateau anglais

de Newscastle, qui a modifié sa route ordinaire pour éviter de fâcheuses rencontres; il doit nous conduire en trente heures à Leith, le port d'Edimbourg. Il y a quelque nervosité parmi les passagers : on parle de torpilleurs allemands, de mines flottantes. Tout à coup le navire fait une embardée; on voit qu'il cherche à éviter un gros objet flottant sur la mer. Ne serait-ce pas une mine ? Les dames sont fort émues. Vaillamment un officier et un matelot descendent dans un canot et vont reconnaître la masse noire : bientôt on les voit la harponner. C'est une grosse bouée laissée par des pêcheurs. On repart en riant de l'aventure.

Dimanche 16 *août*. Nous approchons des côtes d'Ecosse : à l'horizon on voit des fumées arriver vers nous à grande vitesse, puis s'arrêter, puis repartir. Ce sont les sentinelles avancées de l'Angleterre qui nous reconnaissent. Bientôt elles apparaissent à nos yeux, ces gardiennes vigilantes de la grandeur britannique, les croiseurs, les torpilleurs, les sous-marins se succèdent; nous voyons surtout d'innombrables chalutiers mobilisés pour surveiller la mer et repêcher les mines. L'Angleterre est bien gardée.

A 8 heures et demie du soir, arrivée à Leith. Un délégué du Lord Prevost d'Edimbourg a envoyé, pour nous attendre, six automobiles fort élégantes prêtées par des particuliers. Il nous reçoit au « North British Hotel » avec une cordialité tout écossaise. Mais nous n'avons que peu de temps pour jouir de son accueil, car nous partons à 10 heures 30 par l'express de Londres.

Lundi 17 *août*. Désagréable incident au milieu de la nuit : un ressort de notre wagon s'est brisé. Il faut se lever et changer de wagon à trois heures du matin en gare d'York par un froid piquant. Les employés de la gare me disent que quarante neuf trains de mobilisation ont passé cette nuit sur la ligne, se dirigeant vers le sud; quatre vingt deux trains ont dû passer cette même nuit dans la même direction par la ligne de la côte ouest. C'est la seconde armée anglaise qui se rassemble et va passer en France. L'enthousiasme pour la guerre est très grand en Angleterre et en Ecosse.

A la gare de Kings Cross, à Londres, M. Paul Cambon attend son frère. Nous y arrivons à 9 heures 30 du matin. Mon ancien

chef veut bien m'accueillir à Albert Gate avec son frère et Hermite; nos compagnons de route sont logés à l'hôtel Alexandra, en face de l'ambassade. Avec quelle émotion je retrouve la vieille ambassade que j'ai contribué à agrandir, où j'ai travaillé treize ans à une œuvre que le succès vient de couronner, puisque les soldats anglais défendent notre sol avec les nôtres ! Je vais à Onslow Square revoir ma chère maison du n° 17; elle est toute décorée de fleurs et charmante.

L'hôtel d'Albert Gate est déjà transformé par la guerre. Trois officiers de réserve envoyés de Paris complètent le personnel diplomatique qui ne pouvait plus suffire au travail. Un bureau télégraphique installé dans l'immeuble même permet à l'ambassadeur de correspondre directement avec le ministère des Affaires étrangères à Paris et d'expédier en clair nombre de télégrammes.

Je prends mes repas à la table de l'ambassade où M. Paul Cambon a voulu que je reprenne ma place d'autrefois. Au déjeuner il dit à son frère que la guerre, il en a la conviction, a été décidée à l'entrevue de Konopitz entre l'empereur Guillaume II, l'archiduc François-Ferdinand, l'amiral de Tirpitz et M. de Tchirsky. L'empereur y a donné carte blanche à l'Autriche pour agir contre la Serbie, et, après le drame de Serajevo, il s'est senti plus étroitement lié encore par la parole donnée à l'archiduc mort que s'il eût été vivant.

Je fais l'après-midi une visite au Foreign Office, où j'avais tant fréquenté autrefois que les garçons de bureau, ces conservateurs des traditions dans tous les ministères, me reconnaissent et me saluent. Je suis heureux de revoir mon vieil ami Sir William Tyrrell, secrétaire particulier de Sir Edward Grey. Il me raconte que, peu avant la déclaration de guerre, le prince Henri de Prusse, frère de Guillaume II, aurait dit en parlant de l'empereur : « Cette fois, il sera obligé de faire la guerre, il ne nous échappera pas, nous le tenons ! » Tyrrell pense que Sir Edouard Grey et le Cabinet tout entier auraient décidé de combattre avec nous, même si la Belgique n'eût pas été envahie, mais, me dit-il, il eût fallu dans ce cas entraîner à la guerre une Angleterre divisée. En attendant que Bethmann eût fait sa déclaration et que les soldats allemands eussent franchi la

frontière belge, on a obtenu ce résultat qu'aujourd'hui toute l'Angleterre marche comme un seul homme derrière son Gouvernement. Tyrrell est plein de confiance. Il me raconte que, quelque temps auparavant, le prince Lichnowski, ambassadeur d'Allemagne à Londres, rentrant de congé, avait avoué à Sir Edward Grey, avec une grande franchise, les inquiétudes qu'il ressentait pour son pays : « L'Allemagne, avait-il dit, a accepté » de suivre l'Autriche, les yeux fermés, là où elle voudra la » mener. Elle nous conduit à une grande guerre européenne et » nous allons combattre liés à un cadavre. » Quand le gouvernement allemand fît demander à l'Angleterre de rester neutre, et chargea l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, Sir Edward Goschen, de transmettre à Londres cette demande, il avait exprimé le désir qu'il n'en fût pas donné connaissance au prince Lichnowski. « Rien, me dit Tyrrell, ne pouvait plus certainement décider Sir Edward Grey à la guerre, que cette *infâme proposition* de rester neutre qu'osa lui faire l'Allemagne. »

Mardi 18 *août*. Grand déjeûner à l'ambassade. M. Asquith, Sir Edward Grey, Sir Arthur Nicholson, le comte Benckendorf, Sir A. Chirol, directeur du *Times*, Sir W. Tyrrell y ont été invités pour rencontrer M. Jules Cambon. Fleuriau, conseiller de l'ambassade, me confirme, ce que je savais par mon expérience de jadis, que Sir Edward Grey était le plus loyal des hommes; mais, ajoute-t-il, au moment de la crise, il s'est montré un peu mou, l'influence d'Asquith a été meileure. C'est d'après mon collègue l'opinion publique qui a entraîné le gouvernement. A l'ambassade de France, on a été inquiet pendant quarante-huit heures, mais la folie qu'a faite l'Allemagne en envahissant la Belgique et surtout en proclamant ouvertement qu'elle allait violer la neutralité belge, a levé d'emblée toutes les hésitations.

Je dîne au Café Royal, invité par Fleuriau; l'attaché militaire, M. de la Panouse, me dit qu'il y a déjà eu des difficultés entre nos généraux et Lord Kitchener; celui-ci est raide et obstiné, mais il a les qualités de ses défauts; il mènera jusqu'au bout, avec une extrême énergie, la lourde tâche qui lui est confiée.

Mercredi 19 *août*. L'ambassade tout entière part pour Paris, par Folkestone et Boulogne. M. Jules Cambon n'a pas voulu

que nous nous séparions avant d'être arrivés en France. « Il a charge de nous tous », dit-il. Jamais, pendant ce long voyage, malgré les fatigues et les soucis, sa bienveillante amabilité, son entrain, sa gaieté même, n'ont fléchi un instant.

A Boulogne, l'ambassadeur est reçu, à la descente du bateau par le colonel comte Daru et le lieutenant-colonel Rehoul, mon cousin. Partout on n'aperçoit que des Anglais, les dunes sont couvertes de leurs tentes, nous voyons circuler dans les rues de Boulogne leur superbe cavalerie. En partant nous dépassons un train chargé de soldats anglais : tous ces beaux hommes sont pleins d'une joyeuse ardeur; ils nous saluent et nous leur souhaitons bonne chance. A Arras le préfet vient saluer M. Cambon. Notre train suit de petites lignes détournées, passant par Beauvais et Méru. Nous n'arrivons à Paris qu'à dix heures du soir.

C'est l'instant de la séparation. De Lens, Francez et Tisseau vont partir pour l'armée; on a essayé en vain de faire rester Francez à Christiania où la légation réclamait un secrétaire; il tenait à aller combattre pour son pays et remplir ses devoirs d'officier de réserve; cependant, comme s'il eût pressenti son destin, il ressentait quelque tristesse qu'il surmontait à force de volonté (1). De Lens part plein d'entrain et de bonne humeur. Que Dieu les protège !

Henri DE MANNEVILLE.

(1) Le lieutenant Francez fut tué quelques jours seulement après son arrivée au front. Il fut frappé d'une balle alors que, portant un message comme officier d'état-major, il passait à cheval devant les lignes ennemies.

Talleyrand cocher de l'Europe[1]

> « Je discute dans une assemblée politique non parce que j'ai l'espoir d'y convaincre quelqu'un ; mais parce que je désire faire connaître au monde mes opinions. »
> (TALLEYRAND).

En diplomatie comme dans tous les arts, l'exécution importe souvent plus que la conception. A Vienne, l'une fut digne de l'autre. Talleyrand s'y élève au-dessus de lui-même parce que, pour la première fois, il est lui-même. Après avoir, sous l'Empire, collaboré à des desseins qui n'étaient pas les siens et dont, le premier, il a prévu le dénouement fatal, il applique enfin la doctrine qu'il formulait, dès 1792, et que l'expérience de son libertinage politique lui rend encore plus chère. Il rentre dans sa force en rentrant dans sa voie. Grâce à lui, la France vaincue par l'Europe en deviendra l'arbitre. A Paris, en brusquant le retour des Bourbons, l'évacuation du territoire et la conclusion de la paix, ce jouisseur qui semblait fait pour piloter la barque de l'Etat par beau temps et dans des eaux calmes, franchit sans accident au milieu de la tempête, les rapides de l'histoire. A Vienne, il déploie des qualités qui souvent s'excluent et se font valoir mutuellement : patience et décision, énergie et souplesse, charme et autorité. Tour à tour caressant et menaçant, ironique et solennel, expansif et impénétrable, insinuant et péremptoire, sachant justifier la confiance et ne placer la sienne qu'à bon escient, sachant aussi parcourir la gamme subtile des sous-enten-

(1) D'un volume consacré à TALLEYRAND que va mettre en vente la librairie Dunod, dans la collection « Les Constructeurs », le Comte de St-Aulaire a consenti à détacher, pour nos lecteurs, ce chapitre où il retrace à grands traits et apprécie le rôle joué au Congrès de Vienne par le grand diplomate.

dus et des demi-teintes tout en excellant, quand il le faut, dans le ton net et même brutal, il aura toujours le langage et l'attitude qui conviennent à la circonstance.

Comme tous les vrais chefs, qui doivent garder leur liberté d'esprit et ne jamais paraître affairés ni préoccupés, Talleyrand savait faire travailler ses subordonnés. Il ne se réservait que les tâches impossibles à déléguer, dont une cependant était d'ordre matériel : il recopiait de sa main les lettres personnelles qu'on lui rédigeait pour Louis XVIII. Comme les vrais chefs, il savait aussi choisir ses collaborateurs, les diriger, leur inspirer du dévouement à sa personne et cet esprit d'équipe qui n'est pas moins nécessaire dans les matches diplomatiques que dans les autres. Il avait emmené Dalberg, fort utile par ses relations intimes avec toutes les cours allemandes. « Il propagera, disait-il, les secrets que je veux que tout le monde sache. » Il lui avait adjoint Noailles, La Tour du Pin, et « pour le travail » un grand commis, La Besnardière, le principal rédacteur des instructions du 10 septembre.

Talleyrand estimait que, pour un grand ambassadeur, les casseroles sont plus importantes que les secrétaires. Il était donc assisté d'un « chef » dont la réputation était aussi européenne et moins discutée que la sienne. Préposée au service de la propagande, mais sans titre officiel, ce qui est la première condition du succès, sa nièce, la délicieuse Dorothée, comtesse de Périgord et bientôt duchesse de Dino, qui depuis quelque temps faisait les honneurs de sa maison, y règnera sur le Congrès. A vingt et un ans, elle était plus profondément diplomate que la plupart des professionnels blanchis sous le harnais. Par les dons réunis de la jeunesse, de l'esprit et de la beauté, servis par une culture supérieure et un tact parfait, elle exerçait une séduction irrésistible sur tous ceux et même sur toutes celles qui l'approchaient. Son portrait par Prudhon donne à penser que son charme le plus rare était la rencontre de la clarté latine dans son intelligence et du mystère slave dans son regard et son sourire. Par son rayonnement, elle est en quelque sorte, pour Talleyrand ministre, un incomparable ministre particulier des relations extérieures, ce qui ne l'empêche pas

d'être, dans son intérieur, un appui intellectuel et moral de tous les instants Ce qui ajoute peut-être à son ascendant sur le prince, c'est qu'elle est pour lui le fantôme vivant de sa mère jeune, la duchesse de Courlande, une de ses passions les plus durables.

Mais, pour la reconstruction de l'Europe, Talleyrand tire sa principale force d'un souverain qui, par son origine et son âge, est le roi des rois, tout en étant par son principe, ses malheurs et les circonstances de son avènement, le symbole et la garantie des réparations nécessaires.

Ainsi, préludant à l'équilibre du monde par son équilibre personnel, le prince de Bénévent part du bon pied sur la corde raide des principes, armé d'un balancier portant à une de ses extrémités la couronne de Louis XVIII, à l'autre extrémité l'éventail de Dorothée et la broche de Carême. Il exécute en cela un solo impressionnant. Pour lui seul les principes sont autre chose que des mots. Pour les « quatre gros » qui forment la coalition, les principes n'ont jamais été que l'alibi des appétits.

Les principes, la coalition, après s'en être pavoisée dans sa lutte contre Napoléon, n'y voit plus, le « monstre » étant enchaîné, que des accessoires encombrants. L'Angleterre, de beaucoup la moins pharisaïque des puissances parce que, de très bonne foi, elle confond sa cause et celle de la civilisation, pense surtout à garder, pour leur bien, le plus grand nombre de colonies possible, même aux dépens de son alliée, la Hollande, sauf à dédommager celle-ci par la Belgique afin d'en faire sa sentinelle continentale contre la France. Dans le même but, elle veut fortifier la Prusse. Elle pense aussi à empêcher sa rivale en Orient, la Russie de suivre son exemple en prenant ce qui est à sa convenance, c'est-à-dire toute la Pologne. Mais le tsar Alexandre, chevaleresque et retors, accommode les « principes » à ses ambitions et à sa générosité en s'apprêtant à prendre avec le geste du donateur. Il réclame toute la Pologne, mais pour la régénérer, lui donner une constitution, des institutions libérales à la mode de Londres, qu'il se flatte ainsi d'amadouer. Bien mieux, son abnégation étant sans limites, il renoncera volontiers à son lot dans les anciens partages de la Pologne

pour le comprendre dans le nouvel Etat dont il se contenterait d'être roi, ce qui marquera la distinction avec l'Empire de toutes les Russies. Quant à la Prusse, sa fringale déçue en France sera provisoirement assouvie par l'annexion du royaume de Saxe, royaume bien allemand, autrement avantageux que son ancien territoire polonais qu'elle abandonne à la Russie.

De son côté, l'Autriche ne se contentait pas de récupérer Marie-Louise. Elle ne se contentait pas d'annexer tout le territoire de Venise, une république, donc, au point de vue du droit dynastique, une *res nullius*. Elle méditait aussi de mettre la main, par une mariage, selon sa devise, *felix Austria nube*, sur l'héritage du roi de Sardaigne. En attendant, elle exerçait son protectorat sur le royaume de Naples par l'entremise de Murat, devenu son client. Metternich, le plus doctrinaire de tous les hommes d'Etat alliés, assignait pour tâche au Congrès *la reconstruction de l'ordre moral, la régénération du système politique de l'Europe, une paix durable fondée sur une juste répartition des forces*, le tout au nom du *droit éternel*. Mais son secrétaire intime, Frédéric de Gentz, écrit dans ses Mémoires que ces grands mots « se débitaient pour tranquilliser les peuples et pour donner à cette réunion solennelle un air de dignité et de grandeur ». Et il ajoute : « Le véritable but du Congrès était le partage entre les vainqueurs des dépouilles enlevées au vaincu. » Metternich, champion du droit éternel, se jugeait qualifié pour présider au lotissement, les meilleurs morceaux étant attribués à l'Autriche dont l'intérêt permanent était à ses yeux la forme terrestre de ce droit. N'avait-elle pas donné la mesure de son respect pour les principes et de leur adaptation à ses convenances en prenant part au dépècement de la Pologne ? Et, plus récemment, en livrant, par les soins de Metternich luimême, une archiduchesse à « l'ogre corse » ? L'application la plus complète des principes avait été, plus récemment encore, la collusion de Metternich, chancelier de S. M. apostolique, avec l'usurpateur Murat aux dépens non seulement des Bourbons de Naples, mais aussi du plus auguste de tous les souverains, le pape. En l'occurrence, la fidélité aux principes était remplacée, dans l'intérêt de l'Autriche, par la fidélité à un voluptueux souvenir, Metternich ayant longtemps porté un bracelet des che-

yeux de la belle et accueillante Caroline Murat. A l'enseigne des droits éternels, Metternich a toujours tenu boutique de territoires, de populations, d'*âmes*. A Vienne, c'est la liquidation de ce stock exceptionnel : l'Empire de Napoléon. Alors que Talleyrand veut faire du Congrès une grandiose justice de paix, ce n'est pour les alliés qu'une énorme foire d'empoigne.

Certains contemporains et quelques historiens ont regretté que Talleyrand ait exclu la France de ce massacre des principes et de la distribution qu'il autorisait, en fixant notre sort et en renonçant à toute revendication par le traité de paix du 30 mai. Or, c'est précisément ce qui permet à Talleyrand de mener le jeu à Vienne. Sans se sacrifice, d'ailleurs imposé par la défaite, il n'y aurait eu ni paix, ni Congrès, ni surtout possibilité pour notre représentant de mettre la coalition en échec, puis de la rompre et de faire triompher le premier de nos intérêts : l'équilibre. C'est par l'exploitation du désintéressement qu'il y parvint. On avait fait la guerre à la Révolution et à l'Empire au nom de principes que Louis XVIII était le premier à reconnaître, non seulement en les proclamant comme les alliés, mais en s'y soumettant sans aucune arrière-pensée. Que lui répondre quand il en demande l'application à tout le monde, en commençant par ceux qui les ont inscrits sur leur bannière? La coalition avait renversé Napoléon pour rétablir le droit des dynasties à leur patrimoine et le droit des nations à l'indépendance. Elle transgressait ces deux droits : le droit des dynasties, en maintenant Murat sur le trône de Naples et en déposant le roi de Saxe; le droit des nations, en ne tenant aucun compte de leurs sentiments. Victorieuse, elle retourne contre l'équilibre, c'est-à-dire contre la France, les « horribles principes » de Bonaparte qu'elle imite avec la grandeur en moins et l'hypocrisie en plus.

Talleyrand, au contraire, retourne contre la coalition ses propres principes, dont elle se moque, mais qu'elle ne peut désavouer publiquement sans perdre la face et tout crédit, car l'opinion mobilisée en Europe contre Napoléon au nom du droit n'était pas démobilisée et n'était pas aussi prompte à se retourner que la diplomatie. Pour déjouer le plan des coalisés, il suffit de le démasquer avec une autorité dons la première condition est

de ne s'y associer à aucun degré. Pour Talleyrand, le principe de légitimité vaut par sa rigueur plus que par sa sainteté. Son inviolabilité fait sa fécondité. Il subira quelques atteintes, rien n'étant absolu en politique, mais ces atteintes, Talleyrand lui-même les subit, s'efforce de les *limiter* à des points secondaires et surtout évite tout ce qui pourrait faire soupçonner la France de vouloir en profiter pour garder une partie de ses conquêtes. Les souverains et les hommes d'Etat alliés, jugeant Louis XVIII et Talleyrand d'après eux-mêmes, en attendaient de l'avidité et de la duplicité. Ils étaient résolus à ne rien céder à la France au delà de ses anciennes limites, consacrées par le traité de Paris. Mais il se seraient autorisés de ses revendications ou simplement des arrière-pensées qu'il lui attribuaient — si elle ne les eût démenties aussi nettement — pour resserrer leur union, peut-être pour lui imposer de nouveaux sacrifices. Pourquoi se gêner avec une France impénitente, inspirant autant de méfiance et moins de crainte que celle de Napoléon ? En tous cas, si la France s'était désarmée dans les négociations de Vienne en découvrant une autre ambition que celle de l'intérêt général, cette imprudence eût permis à tous les intérêts particuliers d'organiser l'Europe sans elle et contre elle. La coalition, habituée à être « rassemblée », comme disent les écuyers, par la résistance de la France et à y trouver un point d'appui dans sa course aux conquêtes, se disloque, quand cette circonstance cesse, comme la bête au galop à qui son cavalier rend brusquement la main. Le triomphe de Talleyrand sera de compléter ce dressage des alliés avec leur cravache, en les cinglant sans pitié avec les grands mots qu'ils avaient tant fait siffler aux oreilles de la France et du monde. Il affecte de croire que ces mots sont dans leur cœur comme ils étaient sur leurs lèvres. C'est en prenant l'adversaire au sérieux qu'il se moque de lui. Cette attitude réjouit le pince-sans-rire qui n'abdique jamais chez Talleyrand, même dans les circonstances les plus graves, mais elle grandit l'homme d'Etat. Grâce à lui, la France vaincue, après avoir été le fléau de l'Europe, en devient la conscience.

Talleyrand n'attendra pas longtemps l'occasion d'être la voix de cette conscience. Dès leur arrivée à Vienne, les représentants de l'Angleterre, de la Prusse, de la Russie, s'étaient mis

d'accord avec l'Autriche pour constituer un directoire à quatre, les autres puissances, y compris la France, ne devant être invitées qu'à ratifier des décisions prises en dehors d'elles. Talleyrand se met aussitôt à la tête des dissidents, moyens et petits Etats, qui forment la majorité et qui, groupés, représentent une force imposante. C'était rendre à la France son rôle traditionnel de protectrice des faibles et de gardienne de l'équilibre. C'était opposer à ce qu'on appelle aujourd'hui le système vertical ou hiérarchique, fondé sur la supériorité des forces, le système horizontal ou juridique, fondé sur l'égalité des droits. Il déclare qu'aucune décision ne sera valable sans une réunion plénière du Congrès. Le courant d'opinion qu'il crée contre les « quatre gros » est assez fort pour que Metternich les transforme en six en y adjoignant la France et l'Espagne. Mais il les convoque par billets confidentiels, afin de donner à la réunion un caractère privé. Talleyrand s'y fait désirer, arrive le dernier, mais pour jouer le premier rôle. A l'impudence de la conquête, il oppose la chasteté de la justice. Il s'applique à mettre les alliés dans leur tort, ce tort étant pour lui une arme de plus. Tout d'abord, il s'élève contre ce mot « Alliés » qu'ils ont employé dans une déclaration officielle : « Alliés contre qui ? Ce n'est pas contre Napoléon, il est à l'île d'Elbe. Ce n'est pas contre la France, la paix est faite. Ce n'est pas contre le roi de France, il est le garant de la durée de la paix. Parlons franchement : s'il y a encore des puissances alliées, je suis de trop ici. Et, cependant, si je n'étais pas ici, je vous manquerais. Je suis le seul qui ne demande rien. De grands égards, c'est tout. Je vous apporte immensément. » Il apportait aux alliés, ou plutôt leur rapportait malgré eux le principe sur lequel reposait, d'après eux, tout l'ordre social et qui, après les avoir unis, allait les diviser. Au nom de ce principe, il se fait le champion des petits Etats. « Nous ne pouvons cependant, lui dit le Prussien Hardenberg, faire décider les affaires de l'Europe par les princes de Lippe et de Lichtenstein. » A quoi Talleyrand réplique : « Nous ne pouvons pas plus les faire décider par les représentants de la Prusse et de la Russie. » Le secrétaire de la Conférence, Gentz, résume son impression en disant que les plénipotentiaires ont été « bien tancés pendant deux heures ».

Les quatre en appellent au tzar, le souverain qui, ayant rendu à Talleyrand le plus de services, pouvait, croyait-on, en obtenir le plus de concessions. Alexandre, le boudant depuis ses premières déceptions de Paris, n'avait mis aucun empressement à le voir; il le reçoit le lendemain de son premier choc avec les Quatre. Il déploie pour le séduire toutes ses grâces, mais en vain. Alors, l'Empereur de toutes les Russies perdant son sang-froid devant le représentant intraitable d'une souveraineté supérieure, celle du Droit, s'écrie : « Les convenances de l'Europe sont le Droit. — Ce langage, Sire, n'est pas le vôtre, il vous est étranger et votre cœur le désavoue. — Non, je le répète, les convenances de l'Europe sont le Droit. »

« Je me suis alors tourné, dit Talleyrand, vers le lambris près duquel j'étais, j'y ai appuyé ma tête, et frappant la boiserie, je me suis écrié : « Europe, Europe, malheureuse Europe ! » et me retournant du côté de l'Empereur : « Sera-t-il dit, lui ai-je demandé, que vous l'aurez perdue ? » Il m'a répondu : « Plutôt la guerre que de renoncer à ce que j'occupe. » J'ai laissé tomber mes bras et dans l'attitude d'un homme affligé, mais décidé, qui avait l'air de lui dire : « La faute n'en sera » pas à nous », j'ai gardé le silence. »

C'est dans le même entretien qu'Alexandre ayant désigné le roi de Saxe, mis au ban des souverains parce qu'il avait été le dernier allié de Napoléon, en disant : « Celui qui a trahi la cause de l'Europe », alors qu'il avait été lui-même l'allié de Tilsitt, Talleyrand répondit par ce mot qui, pour lui, justifie ses propres trahisons : « Sire, c'est là une question de dates. »

N'étant jamais intimidé par les plus grands potentats de la terre, Talleyrand l'était encore moins par leurs représentants. Dans une nouvelle conférence, il les « tance » encore pendant deux heures. Il exige et il obtient que l'expression « droit public » soit introduite dans cette phrase sur les propositions à faire au Congrès « qui seraient conformes au *droit public* et à l'attente de l'Europe ». Ces mots, *le droit public*, après avoir été le drapeau des alliés, produisaient sur eux l'effet de la *muleta* agitée devant le taureau. Le plénipotentiaire prussien Humboldt, qui était sourd, se le fit répéter. Furieux, il s'écria brutalement : « Que fait ici le droit public? »

— « Il fait que vous y êtes », répond Talleyrand.

Il n'y a pas d'idée plus litigieuse que l'idée de droit, surtout dans le droit public où il n'y a ni législateur pour le définir, ni tribunal pour l'appliquer, ni gendarme pour le sanctionner, la seule sanction étant la guerre qui n'est pas toujours victorieuse. Même si le droit public n'est qu'un mot, Talleyrand n'avait pas tort de s'en armer. Les peuples s'agitent, mais les mots les mènent, et toute assemblée, fût-elle de diplomates, est peuple. Introduit malgré les alliés dans une déclaration officielle du Congrès,, ce mot, qui sous-entendait la légtimité, sacrifiait les « convenances », comme disait le tsar Alexandre, aux bienséances, les alliés ne pouvant, sans soulever une réprobation générale, le répudier publiquement, après en avoir accablé Napoléon. Cependant ce mot les liait au rétablissement du roi de Saxe et des Bourbons de Naples, double obstacle à l'hégémonie de la Prusse en Allemagne et de l'Autriche en Italie. Ce mot, proféré avec tant de solennité par Talleyrand qui était seul à en rire *in petto*, créait l'atmosphère en sa faveur et cristallisait autour de lui les résistances à la dictature des Quatre. Mais surtout ce mot dépassait le cercle de la conférence pour se répandre dans le monde et y éveiller un écho profond. Talleyrand était trop fin et avait une trop grande expérience des controverses diplomatiques pour ignorer qu'on a tort d'y avoir trop raison, qu'il faut y négocier, non y plaider, et que rien n'y est dangereux comme les succès d'apparence, toujours portés au passif de celui qui les obtient par l'adversaire qui s'applique à les lui faire payer. Il avait aussi trop l'habitude des « chers collègues » pour ne pas savoir que les humilier n'est pas le moyen de les rallier ou de les neutraliser. Il ne l'oubliait pas et il ne se fiait pas outre mesure à son charme et au charme de sa nièce pour panser les vanités blessées. Mais il savait aussi que la partie ne se jouait pas seulement à Vienne entre diplomates, que les peuples prenaient au sérieux les promesses de la coalition, qu'après avoir tant souffert, ils en attendaient une ère nouvelle de paix, de repos et d'ordre; que l'expression de « droit public » empruntait un pouvoir magique à son obscurité et contenait pour eux la terre promise. Il savait que cet état messianique était surtout puis-

sant à Londres, s'y exprimait librement, à la tribune et dans la presse, et que les plénipotentiaires anglais à Vienne étaient obligés d'en tenir grand compte. Ses notes, ses attitudes et ses paroles théâtrales étaient calculées pour capter cette force énorme, l'opinion anglaise. Il s'adressait à l'idéologie sentimentale des pasteurs et des vieilles filles que, d'après Paul Cambon, celui de nos ambassadeurs qui est resté le plus longtemps à Londres, il faut toujours avoir avec soi pour collaborer avec l'Angleterre. C'est parce qu'il sut avoir ces alliés, qui souvent mènent la puissance qui mène le monde, que la France va sortir de son isolement et avoir des alliés. C'est par cette méthode de tir indirect qu'il atteint son but.

C'est en effet le plénipotentiaire anglais, Castlereagh, personnellement fort indifférent au « droit public », qui appuie la demande française en vue de l'insertion de ce mot fatidique dans la déclaration. Talleyrand n'avait pas eu de peine à lui démontrer qu'en l'espèce le droit public était exigé par la conscience britannique puisqu'il l'était par l'intérêt britannique, car il excluait l'attribution de la Pologne entière à la Russie dont le Cabinet de Londres entendait renfermer la puissance en des bornes où elle ne menacerait pas son système d'arbitrage continental. Cependant Alexandre irrité devient menaçant : « La Pologne est à nous, disait-il, je n'y renoncerai jamais. Je l'occupe avec 200.000 hommes. On verra qui m'en chassera. » Castlereagh fait d'inutiles efforts pour l'isoler en détachant de lui la Prusse, à qui il laisserait plus volontiers la Saxe que la Pologne à la Russie. Mais les Etats secondaires d'Allemagne, la Bavière en tête, parlent de faire la guerre pour empêcher une spoliation qui présagerait la leur. Talleyrand, après les avoir ameutés en sous-main, les envoie à Metternich, mieux qualifié pour les défendre contre l'ambition de la Prusse. Ils le trouvent déjà ébranlé par l'état-major autrichien qui appréhende la domination de la Prusse sur la Saxe dont les dernières guerres, la bataille de Leipsig notamment, ont démontré l'importance stratégique. L'Angleterre se flatte de tout concilier en offrant la Rhénanie à la Prusse, la restitution de la Saxe à son roi, sauvegardant la légitimité chère à Talleyrand et, ce qui importait plus à Londres, les anciens partages de la

Pologne. Mais le tsar Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume, dont l'union est inébranlable, déclarent qu'ils ne renonceront jamais, l'un à toute la Pologne, l'autre à la Saxe. Ils le prennent de si haut que Talleyrand, qui entre temps avait engagé Louis XVIII à soigner l'armée — ayant saisi le moment psychologique pour offrir l'alliance de la France à Metternich et à Castlereagh, — signe avec eux, le 3 janvier, un traité secret.

Dans sa lettre du 4 janvier au Roi, Talleyrand triomphe : « La coaliton est dissoute. La France n'est plus isolée en Europe. » Après avoir rompu le blocus diplomatique de la coalition, il rompait la coalition elle-même. En arrivant à Vienne, il avait été reçu avec des égards pour sa personne, mais, officiellement, on le réléguait à la petite table ou même à l'office. Le voici maintenant plus maître de la maison que les souverains, avec toute l'Europe dans son antichambre. « Talleyrand, dit le tsar, fait ici le ministre de Louis XIV. »

C'est le tort qu'il a eu, d'après certains historiens. Thiers lui reproche d'avoir, par habitude de jouer le premier rôle sous l'Empire et de représenter la victoire, perdu de vue la véritable situation de la France et laissé échapper l'occasion de réparer la défaite au lieu d'occuper le devant de la scène, de brûler les planches et d'éclipser toute la troupe. Que n'est-il resté dans la coulisse et dans l'expectative ? Surtout, au lieu de proclamer si haut un désintéressement qui est une duperie quand il n'est pas réciproque, que ne s'est-il attaché à profiter des rivalités interalliées pour mettre discrètement l'alliance de la France à l'encan et en obtenir le meilleur prix ? Au lieu de se mettre à la remorque de l'Angleterre et de l'Autriche, puissances repues, « statiques », que ne s'est-il mis à table avec la Prusse et la Russie, puissances jeunes, insatiables, « dynamiques » ? Notre concours leur étant indispensable pour satisfaire leurs ambitions, elles nous auraient aidés, pour se l'assurer, à satisfaire les nôtres, si nous avions eu, par exemple à réviser le traité de Paris en récupérant la Rhénanie et même la Belgique. Talleyrand a sacrifié le fond à la forme, l'intérêt national à de puériles satisfactions personnelles. Enfin, à Vienne, il n'aurait été qu'une grande incapacité méconnue, aggravée par une vénalité et une vanité trop connues.

La question de vénalité étant réservée, rappelons que Talleyrand avait trop d'orgueil pour être accessible à la vanité. Loin de céder à une habitude en menant ostensiblement le jeu et en se livrant à des éclats de voix, cet acteur classique faisait violence à sa nature. Ses préférences ont toujours été pour un jeu intérieur, lui permettant d'obtenir le maximum d'expression avec le minimum d'indication. Loin de se payer de faux-semblants, ce réaliste ne s'attache aux apparences que si elles engendrent les réalités. Si, en arrivant à Vienne, il affecte une autorité qu'il n'a pas encore, c'est pour la créer en l'affirmant, et la conquérir dans le Congrès en l'établissant d'abord dans l'opinion. S'il force sa voix, c'est parce qu'il en appelle au monde, au nom du droit, contre les entreprises de la force triomphante. Ne pouvant déplacer des armées, il y supplée par un déplacement d'impondérables, un de ces chocs psychologiques qui, parfois paralysent les armées et changent le cours des événements. Ce fut précisément le cas.

Sir Henry Lytton Bulwer, le biographe anglais de Talleyrand, qualifie « d'extravagante » l'idée que la Prusse ou même la Russie auraient jamais consenti à réinstaller la France en Rhénanie. La Prusse lui avait fait la guerre pour l'en chasser. Comment eût-elle affronté les risques d'une nouvelle guerre pour l'y ramener ? Car, Sir Henry Lytton Bulwer se borne à le sous-entendre, ce résultat n'aurait pu être atteint qu'au prix d'une nouvelle guerre où nous aurions eu à lutter contre l'Angleterre et l'Autriche. Guerre désastreuse, la supériorité de ces puissances étant écrasante. Les Prusso-Russes disposaient de 350.000 hommes; l'Angleterre, l'Autriche et les Etats secondaires d'Allemagne (qui se seraient groupés autour de Vienne si, par impossible, Berlin, sacrifiant tout à l'annexion de la Saxe, avait adbiqué son rôle de champion de l'indépendance germanique contre la France) alignaient 600.000 hommes, soit près du double. Après le traité du 3 janvier 1815 qui nous obligeait à y ajouter 150.000 hommes, la disproportion des forces excluait tout risque de guerre, même sans tenir compte des armées de l'Espagne, de la Sardaigne et des Pays-Bas qui, après les Etats secondaires d'Allemagne, adhérèrent au traité du 3 janvier. Talleyrand n'a donc pas, comme on l'en a accusé, exposé la

France à un nouveau conflit pour le plaisir d'enlever la Saxe à la Prusse et de mettre celle-ci sur le Rhin. C'est, au contraire, en adoptant l'autre système d'alliance, en portant par l'adjonction de nos 150.000 hommes ses effectifs à 500.000 contre 600.000, qu'il eût rendu la guerre plus vraisemblable, sans la rendre, en aucune hypothèse, fructueuse pour nous. Quand Alexandre qui, cependant, avait la promesse facile, surtout quand c'était sur le dos de ses alliés, sollicite notre alliance, il s'abstient de la moindre allusion aux provinces rhénanes. En échange de notre appui dans les questions de Pologne et de Saxe, il n'offrit que ses bons offices contre Murat. Mais Talleyrand n'avait pas l'habitude de payer ce qu'il pouvait avoir gratis et il comptait sur la force des choses pour le débarrasser de Murat. A ceux qui voulaient en faire un objet d'échange et lui disaient : « C'est là une affaire proprement vôtre », il répliquait : « L'affaire de Naples, n'est pas plus la mienne que celle de tout le monde; ce n'est pour moi qu'une affaire de principe. L'Europe doit à sa dignité et à sa tranquillité de ne pas tolérer plus longtemps un pareil scandale. »

L'esprit de chimère qui animait les prôneurs de l'alliance avec la Prusse et la Russie devait être confondu de nouveau, sans être entièrement dissipé, en 1830, quand Polignac, rêvant d'acquérir la Rhénanie en abandonnant la Saxe à la Prusse et en favorisant les ambitions orientales de la Russie, fut éconduit à Berlin et à Saint-Pétersbourg. En 1830, cette politique était dangereuse; en 1815, elle eût été fatale. Alors que la France ne pouvait être restaurée que dans la paix et récupérer son rang dans le conseil des nations qu'à force de prudence et de modération, s'associer aux puissances « dynamiques » contre les puissances conservatrices, eût été aller au-devant de catastrophes certaines et peut-être mortelles. Après avoir essuyé tant de tempêtes et éprouvé tant d'avaries, son premier soin, en rentrant au port de la monarchie, devait être, non de s'engager dans de nouvelles aventures avec les corsaires de l'Europe, mais de « jeter des ancres », comme disait Napoléon, qui n'y réussit jamais, sauf en politique intérieure.

L'alliance avec l'Angleterre et l'Autriche ne garantissait pas seulement la sécurité de la France. Ce groupement qui,

outre sa supériorité militaire et morale, s'appuyait sur la puissance navale et financière de l'Angleterre, était assez fort pour imposer sa volonté au Congrès. Bien que le traité fût secret, l'attitude de Metternich et de Castlereagh fit sentir au tsar et au roi de Prusse la nécessité de concessions. Ils renoncèrent l'un à toute la Pologne, l'autre à toute la Saxe.

Les traités de Vienne réalisent, dans l'ensemble, le programme tracé à Talleyrand par ses instructions. L'Autriche ne mettait pas la main sur les Etats du roi de Sardaigne, ni, sous le couvert de Murat, sur le royaume de Naples, restitué aux Bourbons. Metternich, après avoir traité avec Murat, ne se contentait pas de le déposer : il le fusillait. Parme reviendra également aux Bourbons après la mort de Marie-Louise. Metternich restitue les Légations au pape, qui règne de nouveau à Rome. Le roi de Sardaigne recouvre le Piémont, augmenté de Gênes. L'Autriche, qui règne en Lombardie, en Vénétie et en Toscane, ne domine pas toute l'Italie. Le désintéressement de l'Angleterre n'étant que continental, elle garde Malte et les îles Ioniennes.

L'Allemagne est organisée en Confédération dont la présidence perpétuelle était confiée à l'empereur d'Autriche, qui y fait contre-poids à la Prusse. Elle reste divisée, non comme après les traités de Westphalie, mais autant que le permettaient les agglomérations constituées par Napoléon Ier. Mayence est donnée à la Hesse comme forteresse fédérale. La Bavière annexe le Palatinat rhénan. Le Hanovre, qui appartenait au roi d'Angleterre, est agrandi et sépare la vieille Prusse de la province rhénane. La Prusse, en effet, qui récupère son ancienne province polonaise, annexe un tiers de la Saxe, et, en dédommagement du reste, les provinces rhénanes.

La Prusse installée à nos portes, c'est là pour certains l'aberration de Talleyrand, si ce n'est son crime. Cependant, sur ce point comme sur les autres, son œuvre à Vienne est approuvée par des historiens éminents : Albert Sorel, le duc de Broglie, G. Pallain. Plus récemment, MM. Charles Dupuis et Albert Pingaud ont adopté leurs conclusions et les ont fortement motivées par de nouveaux arguments.

Pour juger avec équité ce résultat, on ne doit pas l'isoler

de l'ensemble auquel il se rattache ni perdre de vue le principe qui inspirait tout le système de Talleyrand. Placé dans l'alternative d'installer la Prusse sur le Rhin ou de lui permettre d'annexer le royaume de Saxe, ce principe, la légitimité, dictait son choix. On ne pouvait le violer en Saxe et en invoquer le bénéfice pour la France dont il garantissait l'intégrité, ni pour l'Europe dont il garantissait l'équilibre qui, à son tour, garantit l'indépendance de la France et son rang dans le monde. C'est lui qui empêchait ou limitait la domination de l'Autriche en Italie, car il couvrait les autres Etats italiens. Il empêchait aussi la domination de la Russie en Orient, car il couvrait la Turquie et imposait le respect des traités existants, y compris les traités qui partageaient la Pologne. Enfin, et surtout il empêchait la domination de la Prusse en Allemagne, car il en sauvegardait les autres Etats. S'il présentait quelque inconvénient dans tel cas, cet inconvénient ne pouvait être mis en balance avec son immense avantage, sa nécessité absolue ailleurs.

Mais, dans le cas de la Saxe, l'inconvénient était-il aussi grave qu'on l'a prétendu ? Tous nos malheurs viennent-ils du voisinage de la Prusse sur le Rhin ? Aujourd'hui, après les catastrophes de 1870 à 1914, en présence d'une Allemagne unifiée « par le fer et par le feu », sous l'égide de Berlin, nous n'y voyons plus que la Prusse, ce qui, sur le plan historique, fausse les perspectives, les proportions, les jugements. En 1815, l'Empire allemand n'existait pas; les Etats que, depuis, il a absorbés, conservaient, grâce au système de Talleyrand, leur souveraineté. Et ils en usaient en s'alliant à la France comme ils venaient de le faire en adhérant au traité du 3 janvier. Leurs princes s'indignaient de la spoliation dont le roi de Saxe était menacé et se préparaient à prendre les armes pour le sauver et se sauver, leur cause étant solidaire de la sienne. Si, en effet, la Saxe avait été réunie à la Prusse, ils auraient bientôt subi le même sort. Sur le Rhin, elle était beaucoup moins redoutable pour eux et à ses propres yeux, car c'est malgré elle qu'on l'y transporte. En s'arrondissant de la Saxe peuplée d'un million sept cent mille protestants, faciles à assimiler, elle acquérait, au cœur de l'Allemagne, une cohésion qui eût fortifié son attrac-

tion au point de la rendre irrésistible, d'autant plus que cet accroissement était réalisé au mépris du principe qui constituait le titre des autres souverains. En Rhénanie, elle ne recevait que des territoires vacants, ceux des anciens électeurs ecclésiastiques dépossédés par Napoléon, et qui l'étaient définitivement, la « légitimité » ne s'appliquant qu'aux dynasties. Ces territoires étaient peuplés de catholiques francisés qui étaient désespérés de devenir sujets prussiens et qui ne le seront, dans leur cœur, qu'après plusieurs générations. Enfin, cette province, coupée de la Prusse par le Hanovre, était en l'air, à la merci d'un coup de main. Au lieu d'être, par l'annexion de la Saxe, l'Etat le plus peuplé, le plus homogène, le plus concentré de l'Allemagne, la Prusse en était l'Etat le plus disparate, le plus dispersé, le plus amorphe. « C'est un Etat indéfinissable, disait de Pradt; elle voit des ennemis partout et des frontières nulle part... elle ressemble à ces maisons de Berlin qui ne sont bâties que sur la rue; cet Etat n'a encore qu'une façade sur l'Europe. » C'est aussi pour l'Autriche que la Prusse était moins redoutable sur le Rhin qu'en Saxe. A Dresde, elle eût commandé la route de Vienne, et les Hohenzollern, régnant désormais sur un bloc de sujets allemands plus nombreux que ceux qui restaient, sans la même cohésion, sous le sceptre des Habsbourg, n'auraient pas tardé à les expulser de la Confédération et à s'emparer de l'Empire. Mais — et c'est encore un grief formulé contre Talleyrand — convenait-il à la France d'éloigner les risques de conflits entre la Prusse et l'Autriche au lieu d'attiser leurs discordes afin de les neutraliser l'une par l'autre ? Pour les neutraliser l'une par l'autre, il fallait organiser entre elles non le conflit, mais, comme l'a fait Talleyrand, l'équilibre. Le conflit eût rompu l'équilibre et, selon toute vraisemblance, au profit de la Prusse dont l'hégémonie était plus dangereuse pour la France que celle de l'Autriche.

Moins redoutable sur le Rhin qu'à Dresde, pour l'Autriche et les autres Etats allemands, la Prusse ne l'était-elle pas aussi pour la France, alliée naturelle de ces Etats contre les entreprises de Berlin ? Le fait que cette alliance a été négligée et même renversée, Napoléon III ayant, comme son oncle, favorisé les « grandes agglomérations » sur nos frontières, n'est pas

imputable à Talleyrand. Ce n'est pas sa politique, c'est l'abandon de sa politique qui a causé nos malheurs et les malheurs de l'Europe. Aussi longtemps que la Confédération subsistait et que le royaume des Hohenzollern restait divisé, la Rhénanie prussienne était plus facilement, en cas de conflit, l'otage de la France que l'avant-garde de la Prusse. L'annexion en était aussi plus facile contre la Prusse que contre le roi de Saxe, si celui-ci l'avait reçue en dédommagement de ses anciens Etats. Si la France se contentait, comme sous l'ancien régime, d'une politique de rayonnement en Rhénanie, cette politique était aussi plus facile auprès de populations révoltées par la brutalité prussienne et que tout opposait à Berlin, qu'elle ne l'eût été sous l'autorité paternelle du roi de Saxe. Ce souverain, du moins, aurait-il été notre client et son royaume nous aurait-il servi de tampon contre la Prusse ? Ce n'est pas certain. Peut-être ne nous aurait-il pas été très reconnaissant de l'avoir transporté de Dresde à Bonn — c'est la capitale qu'on lui destinait — où il eût régné sur 700.000 nouveaux sujets — car on ne lui offrait qu'une partie de la Rhénanie — au lieu des 1.700.000 sujets légués par ses ancêtres. Surtout il aurait su où, entre Paris et Berlin, étaient la force et la volonté. D'ailleurs ici, les hypothèses passent la parole aux faits. En 1870, la Bavière, notre voisine dans le Palatinat, a été contre nous l'alliée de la Prusse; à Dresde, le roi de Saxe l'a été aussi. Il l'aurait été également sur le Rhin, comme le roi de Bavière. Le grand danger pour la France n'était pas le voisinage de la Prusse, c'était la domination de la Prusse sur l'Allemagne. Alors, elle y est partout chez elle et partout menaçante, sur le Rhin comme sur le Danube. La sécurité de la France était, non dans l'attribution de la Rhénanie au roi de Saxe, ni dans un statut spécial pour cette province, mais dans l'équilibre du corps germanique et dans notre fidélité à la politique qui, après l'avoir fondé par les traités de Westphalie, l'avait, dans la mesure du possible, maintenu par les traités de Vienne.

Ceux qui accordent plus d'autorité à M. Thiers qu'à la leçon des événements, seront convaincus de l'inanité de ses critiques par M. Thiers lui-même. Il a écrit : « Si on m'avait laissé faire en 1850, j'aurais en un seul été et sans peine assuré la gran-

deur de la France. J'aurais étendu notre territoire jusqu'à Mayence. Mayence est la clef de l'Allemagne. » Mayence, il est vrai, toujours grâce à Talleyrand et en vertu de ses instructions, appartenait non à la Prusse, mais à la Hesse. Ce n'en était pas moins, d'après Thiers, la clef de l'Allemagne, donc de la Prusse, en commençant par la Rhénanie toute proche. Puisque ce magnifique résultat pouvait être obtenu sans peine, c'est donc que l'œuvre de Talleyrand était sans défaut. Plus tard, en 1866, Thiers s'élevait contre la politique de Napoléon III, fasciné par le mirage des compensations dont le tentateur, Bismarck, le leurrait en méditant Sadowa et Sedan. « Il y a trop de bon sens en France, disait-il, pour qu'une pareille politique pût être accueillie, et permettez-moi d'ajouter que lors même qu'elle vous apporterait une accroissement de territoire quelconque, cette politique n'en deviendrait que plus honteuse, car elle aurait consenti à recevoir un salaire pour la grandeur de la France, indignement compromise dans un prochain avenir. » Dans le même discours, il résumait ainsi sa pensée : « Le plus grand principe de la politique européenne est que l'Allemagne soit composée d'Etats indépendants. » On ne saurait mieux définir la politique de Talleyrand, ni condamner celle qui en a pris le contrepied et que M. Thiers, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire,* lui avait reproché de ne pas avoir suivie. Ces paroles ont été prononcées le 3 mai 1866, à la veille de Sadowa, ce qui leur donne après coup un accent prophétique. Talleyrand a sur Thiers l'avantage de n'avoir pas varié et de n'avoir pas attendu qu'il fût trop tard pour dénoncer le danger. C'est en 1814, à Vienne où, d'accord avec le Roi, il s'était donné pour instructions d'empêcher la Prusse de dominer en Allemagne, qu'il signalait à Louis XVIII « ceux qui veulent remplacer tous les gouvernements de ce pays par un seul ». « Avec eux, écrivait-il, conspirent les hommes des universités et la jeunesse imbue de leurs théories : l'unité de la patrie allemande est leur cri, leur dogme, leur religion exaltée jusqu'au fanatisme. » Ce fanatisme n'aurait pas été éteint par le transfert du roi de Saxe en Rhénanie. Il ne pouvait être contenu que par le particularisme dynastique, dont le principe de légitimité, proclamé par Talleyrand, était le gage. Par contre,

ce fanatisme aurait été alimenté par une récidive des ambitions de Napoléon en Allemagne. Nos agrandissements dans cette direction, sous l'ancien régime, avaient été pacifiques parce qu'ils s'accompagnaient d'une politique de division des Allemagnes, parce qu'ils étaient très modérés et constituaient une œuvre de patience plus que de violence. C'était un puzzle ingénieux que nos rois se léguaient et qu'aucun ne se flattait d'achever. Mais, parce que Napoléon, travaillant pour le présent, non pour l'avenir, avait dévoré l'Allemagne sans l'assimiler, nous devions attendre, pour la grignoter de nouveau jusqu'à nos frontières naturelles, l'oubli de cet excès et la faveur des événements, tout en y aidant.

Il fallait d'abord sauver la France et inspirer confiance. Talleyrand y réussit en opposant aux convoitises la « légitimité », aux soupçons le désintéressement. En dépit de ses détracteurs, ce ne sont pas de vaines formules dont son esprit voile élégamment les faiblesses de son caractère, comme Cléopâtre faisait une grâce d'une défaillance. C'était alors la seule doctrine de salut national. Napoléon se charge d'en administrer une nouvelle preuve plus éclatante que toutes les autres quand, pendant les Cent jours, « l'invasion d'un seul homme » remet tout en question.

En vain, Napoléon proteste de ses intentions pacifiques, écrit aux souverains pour les rassurer, accepte le traité de Paris, envoie à Alexandre une copie authentique — oubliée par Louis XVIII dans un tiroir des Tuileries — du traité secret du 3 janvier, qui unissait le roi de France à l'Autriche et à l'Angleterre contre la Russie. Rien n'y fit. Les « quatre » n'avaient même pas attendu son arrivée à Paris pour se réconcilier, renouer la coalition, lui jeter l'anathème, le mettre hors la loi, le livrer « à la vindicte publique » en le déclarant « ennemi et perturbateur du repos du monde ». Talleyrand ne perd pas son sang-froid. Il sépare la cause de la France et celle de Napoléon afin d'épargner à la nation la vengeance du vainqueur et de conserver les conditions du traité de Paris après la défaite certaine de l'Empereur. Il se joint aux alliés, qui ne sont donc pas les ennemis de Louis XVIII et de la France, bien qu'ils combattent l'armée française. « Il n'était

jamais arrivé à la politique, dit Talleyrand, d'avoir autant de délicatesse. »

Malgré cette précaution, les alliés, après Waterloo, parlent de dépouiller la France, de la refouler au delà de ses anciennes frontières. Puisqu'elle avait acclamé Napoléon après le retour de l'île d'Elbe, c'est qu'elle était incorrigible. Le monde ne serait tranquille que lorsqu'elle serait réduite pour toujours à l'impuissance. Lord Liverpool conseillait de lui reprendre les conquêtes de Louis XIV. D'autres inclinaient à nous donner ce qu'ils appelaient par dérision nos frontières naturelles : le Jura, les Vosges, les Ardennes. Le second traité de Paris, du 20 novembre 1815, imposé à la France par un ultimatum, lui enlevait cinq cent mille âmes, la condamnait à une occupation de cinq ans et à une indemnité de 700 millions. « C'est le dépit du pygmée, non la colère du géant », disait Talleyrand. La France conservait néanmoins ses anciennes limites et son rang de première puissance continentale. Les dégâts étaient limités par la sagesse de Louis XVIII et l'habileté de Talleyrand. Les traités de Vienne ayant maintenu l'indépendnace des Etats allemands, aucun d'eux n'était assez puissant pour nous démembrer aux dépens des autres. Ils n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur l'attribution de l'Alsace et de la Lorraine. Les pangermanistes proposaient de les donner à un archiduc. La Prusse s'y opposa. Talleyrand avait eu raison d'attiser la jalousie entre Vienne et Berlin. Il avait eu raison aussi de proclamer et de prouver un désintéressement dont, surtout après Waterloo, la France recueille le bénéfice. Le rétablissement instantané du front des alliés après le retour de l'Empereur juge les critiques adressées à Talleyrand pour n'avoir pas tiré un profit territorial de leur désaccord, comme si notre désintéressement n'était pas la première condition de ce désaccord. Enfin Talleyrand a été bien inspiré d'ériger la légitimité en dogme et de l'incarner dans Louis XVIII. Son réalisme paraît jusque dans l'atmosphère mystique dont il entoure, pour le protéger, le Roi de France. Ainsi, le 21 janvier 1815, l'ex-constituant, l'ex-évêque d'Autun, l'ex-ministre du Directoire qui, en 1797, avait commémoré cette date dans les rangs des révolutionnaires, fait célébrer à Vienne un service solennel et expiatoire. « En ce jour d'horreur et de

deuil éternel, écrit-il à Louis XVIII, je n'ai pas suivi seulement l'impulsion de mon cœur, j'ai encore pensé qu'il fallait que les ambassadeurs de Votre Majesté, se rendant les interprètes de la douleur de la France, la fissent éclater en terre étrangère et sous les yeux de l'Europe assemblée. » Il donne tous ses soins à l'organisation de cette cérémonie à laquelle tous les souverains doivent assister. Il écrit à Louis XVIII: « Je ne sais pas ce que cela coûtera. » Il indique ce que cela rapportera : « C'est un des moyens les plus efficaces de consacrer le principe que nous nous efforçons d'établir. » Le panégyrique du Roi martyr prononcé dans la chaire de Saint-Etienne par un prêtre d'origine française a été rédigé sous l'inspiration de Talleyrand par son collaborateur, le comte Alexis de Noailles. C'était un hymne à la gloire de la légitimité, des Bourbons et de la France dont l'amour pour son roi n'était pas présenté comme la moindre vertu. C'est un grand succès. Talleyrand est si satisfait que dans le compte rendu très détaillé qu'il envoie dès le 21 au Roi, il le supplie d'accorder la Légion d'honneur à l'architecte qui a décoré la cathédrale, au compositeur qui a écrit la musique de la messe, au maître de chapelle et à plusieurs membres de son ambassade. Quand, pendant les Cent jours, Louis XVIII réfugié à Mons, dépouillé de tout pouvoir temporel, n'en est pas moins seul reconnu par les puissances comme le souverain de la France, c'est parce que Talleyrand en a fait un chef spirituel de tous les rois. L'ex-évêque a canonisé en Louis XVI le saint de la légitimité et en a fait pape Louis XVIII.

Par l'opportunité de son principe, Talleyrand a maintenu la puissance *absolue* de la France en lui conservant ses anciennes limites, et sa puissance *relative* en établissant à Vienne un équilibre tutélaire pour elle et pour ses clients.

Ce service négatif, si l'on veut, mais vital, n'est pas le seul que la France doit à Talleyrand. Après avoir assuré son salut, il assure son avenir en l'orientant vers l'alliance anglaise. C'est même l'événement qui donne le plus éclatant démenti au mot de Chateaubriand : « Il signe les événements, mais ne les fait pas. » C'est celui qu'il fait le plus évidemment, sans le concours de personne. Il n'était pas prévu dans ses instructions. Talleyrand qui, dans la limite de ces instructions avait carte

blanche à Vienne, où la lenteur des communications avec Paris l'obligeait à prendre des décisions sans en référer, a toute l'initiative et toute la responsabilité de celle-ci. A travers des éclipses et même des orages, la collaboration franco-anglaise, inaugurée par Talleyrand, abonde en bienfaits pour les deux pays ainsi que pour la cause de la paix et de la civilisation. Que seraient aujourd'hui la France, l'Europe, le monde si, au moment où l'option s'imposait entre l'Angleterre et la Russie, il s'était prononcé pour la Russie, qui le sollicitait, ainsi que certains historiens lui ont reproché de ne pas l'avoir fait ?

En admettant contre toute vraisemblance que ce n'eût pas été la guerre, et une guerre qui ne pouvait qu'être désastreuse pour nous, l'Angleterre en aurait conçu un ressentiment dont la France de Louis XVIII aurait subi les conséquences après Waterloo. C'est au contraire l'appui de Londres qui, malgré les convoitises de Berlin, nous aide à maintenir l'intégrité de notre territoire. Après le deuxième traité de Paris, ce sont les banques anglaises qui nous permettront de payer l'indemnité de guerre et, par là, d'abréger l'occupation. C'est Wellington, commandant en chef de l'armée d'occupation, qui conclut à l'évacuation anticipée. Alors que la Conférence des quatre ambassadeurs (Angleterre, Autriche, Prusse, Russie) s'érigeait en directoire de notre politique, même intérieure, et que l'opposition soulevait le sentiment national contre Louis XVIII en l'accusant de gouverner avec les baïonnettes étrangères, l'occupation n'aurait pu être prolongée sans rouvrir en France l'ère des révolutions et des périls extérieurs qu'elles entraînent. Quelques années après, la collaboration franco-anglaise accomplira ou facilitera de grandes choses : la résurrection de la Grèce, la conquête de l'Algérie, l'indépendance de la Belgique. Si, au lieu d'inspirer confiance aux Anglais et de nous lier à eux, l'attitude de Talleyrand à Vienne leur avait laissé une invincible méfiance, croit-on que, devenu ambassadeur de Louis-Philippe à Londres, il y aurait surmonté l'opposition contre notre établissement en Afrique et les difficultés de la crise belge ? C'est ici surtout que l'enchaînement des faits grandit son œuvre au delà de ses prévisions. L'alliance franco-anglaise, scellée sur les champs de bataille où elle sauve les libertés du monde, dérive de la con-

quête d'Alger par l'accord franco-anglais de 1904 sur le Maroc et l'Egypte, qui en est le complément logique, et de la neutralité belge garantie par les deux puissances. Si ces deux grands événements, qui mettaient l'un et l'autre à l'épreuve les rapports de la France et de l'Angleterre au point de les exposer à un grave conflit, ont, au contraire, été l'origine de leur fraternité d'armes, c'est sans doute parce que leur alliance de 1815 les disposait à régler leurs différends dans un esprit amical et que l'auteur de cette alliance était plus qualifié que tout autre pour la préserver en 1830.

Napoléon a dit : « L'Angleterre et la France ont tenu dans leurs mains le sort de l'univers, celui surtout de la civilisation européenne. Que de mal nous nous sommes fait ! Que de bien nous pouvions nous faire ! » Talleyrand a réalisé le vœu contenu dans ce regret.

Il a été plus fidèle à la pensée de l'Empereur qu'à sa politique. Si en 1915, un siècle après Waterloo, dans les plaines de la Marne, Wellington combat avec nous Blücher, la sagesse de Talleyrand n'y est pas étrangère.

Celui qui après avoir, sur les ruines de l'Empire, relevé la France par la Restauration, bâtit ensuite à Vienne l'édifice de notre sécurité et y ajoute à Londres le contrefort de l'indépendance belge, mérite le nom de constructeur et même le nom plus glorieux de fondateur. L'important n'est pas de construire, mais de construire pour longtemps. Cet édifice, dans deux de ses parties essentielles, l'alliance anglaise et l'indépendance belge, est encore debout. Une autre partie essentielle, la Confédération germanique, indispensable à l'équilibre et à l'indépendance de l'Europe, s'est effondrée ou plutôt a été détruite par la folie des peuples, y compris les Français qu'elle abritait.

Si l'aile diplomatique de la construction élevée par Talleyrand est la mieux conservée, les fondements de l'autre aile (la constitutionnelle) subsistent en partie malgré la chute de la Restauration. Il est vrai que ces fondements ont quelques ruines à leur passif. C'est à Talleyrand, principal inspirateur de la Charte de 1814, que la France doit le parlementarisme et les institutions qui en découlent. La Restauration a été, en effet, la véritable instauratrice des libertés proclamées par la Révolution,

mais aussitôt anéanties par elle. La « liberté ou la mort » était la mort de la liberté et des libertés. Après avoir été tempérées par la guillotine de la Terreur, puis par la déportation pendant le Directoire, elles avaient été supprimées, en principe, comme en fait, par la dictature de Napoléon. Il a fallu le retour des « tyrans » pour en faire une réalité. C'est ce qui a valu à Talleyrand plus de rancune d'un côté que de reconnaissance de l'autre. Les ultra-royalistes lui ont fait un grief plus sérieux d'avoir donné à la France des institutions libérales que de ne pas lui avoir conservé une partie des conquêtes de la Révolution. Conservateur de la révolution en politique intérieure et révolutionnaire de la conservation en politique extérieure — c'était une révolution que de substituer la légitimité à la conquête dans le droit public — Talleyrand résout cette contradiction apparente dans l'unité d'un but supérieur : la paix au dedans et au dehors. Certes, s'il a cédé à l'esprit du siècle en imposant des conditions à Louis XVIII, c'était surtout pour s'imposer lui-même au Roi en l'entourant de ses amis et en écartant les émigrés qui l'exécraient. Ce réaliste n'avait pas le fétichisme des immortels principes. Si ce sont des erreurs, les erreurs sont des faits dont la politique doit tenir compte, soit pour les combattre, soit pour composer avec elles. Or, comme les poisons qui, à petite dose, sont des remèdes, ces erreurs, si on n'en abusait pas, étaient nécessaires pour faire accepter la monarchie par la partie de l'opinion encore attachée aux dogmes de 89. Pendant leur éclipse de l'Empire, la France était restée sage parce que Napoléon lui avait passé la double boucle de la dictature et de la conscription, tout en l'enivrant de cette gloire qui est moins l'ornement que le deuil éclatant de la liberté, car la gloire militaire exige une rigoureuse discipline qui est la négation de la liberté. Après la chute de Napoléon, la guerre n'était plus la garantie de l'union sacrée, comme si le peuple était une poussière qui a besoin de son sang pour devenir un bloc. Le problème était de maintenir ce bloc sans ce ciment. Il importait d'assurer la concorde et de neutraliser les fauteurs de troubles, fût-ce en faisant une part à leurs préjugés. De même, la légitimité, si elle n'a pas une valeur absolue, était alors la meilleure garantie de la paix au

dehors. C'est sous cette égide de la paix que, malgré leur opposition apparente, la politique intérieure et la politique extérieure de Talleyrand se rejoignent.

On a dit que Talleyrand, prince des diplomates, n'est pas un homme d'Etat. Si, dans cette expression, le « de » est possessif, elle ne lui est pas applicable. Talleyrand appartenait à l'Etat moins que l'Etat ne lui appartenait. Il ne s'est jamais donné pleinement qu'à lui-même. C'est un des personnages les plus autonomes de l'histoire.

Si le diplomate diffère de l'homme d'Etat comme le tacticien diffère du stragège, s'il n'est que l'exécutant dans un secteur déterminé d'un plan qui le dépasse et qui est conçu par l'homme d'Etat, Talleyrand est l'un et l'autre, car il a exécuté son propre plan, dont une partie seulement a Louis XVIII pour co-auteur.

Si l'homme d'Etat est le contraire du spécialiste et doit avoir une intelligence assez forte pour embrasser l'universalité des grands problèmes politiques et assez haute pour les dominer, Talleyrand remplit cette condition. Il ne s'est pas spécialisé dans la diplomátie, qui d'ailleurs n'est rien, si elle n'est pas tout, car elle est la synthèse de toutes les forces natiónales dans leurs rapports avec celles de tous les autres peuples. Mais, dans une crise redoutable au dedans et au dehors, Talleyrand a conçu et appliqué un programme de politique intérieure comme un programme de politique extérieure et affirmé sa maîtrise dans l'harmonie de ces deux programmes qui se soutiennent et s'enchaînent.

Si l'homme d'Etat est celui qui a « de l'avenir dans l'esprit », comme Choiseul, d'après Talleyrand lui-même, il n'en manquait pas. Ses vues ont souvent été prophétiques. Quant à son œuvre, nous avons vu qu'elle a été féconde là où elle subsiste et que, ailleurs, l'abandon en a été funeste.

Si l'homme d'Etat est celui qui s'élève au-dessus des intérêts immédiats ou apparents de son pays pour découvrir le point de convergence entre ses intérêts permanents et ceux des autres peuples, cette définition convient à Talleyrand. Cette convergence étant plus profonde pour la France que pour toute autre nation et Talleyrand ayant eu le loisir, pendant ses voya-

ges, de méditer sur l'unité du monde et l'interdépendance de ses parties, il a été à Vienne le plus européen et le plus humain de tous les diplomates. C'est grâce à lui que les traités de 1815 ont garanti, par l'équilibre, la paix générale jusqu'au moment où Napoléon III prend le contre-pied de sa politique. C'est par le retour à l'équilibre, c'est en s'inspirant du passé qu'il assure l'avenir, non en intégrant, comme on l'a dit, mais en réintégrant la France dans l'Europe et l'Europe dans la paix.

Si l'homme d'Etat est celui qui exerce au pouvoir les facultrès qui sont le propre de l'homme: jugement, volonté, conscience, et les exerce dans l'intérêt de l'humanité, l'ex-évêque d'Autun réalise à Vienne le paradoxe de cet idéal. Son œuvre, en effet, dément la conception déterministe, matérialiste, démocratique — ce sont peut-être des synonymes — de l'histoire. Son jugement discerne les conditions de l'équilibre, sa volonté les impose; sa conscience, ou la conscience qu'il a des nécessités de la paix fonde ces conditions sur les forces morales autant que sur les forces matérielles; enfin il conçoit et applique son système sans tenir compte des droits des peuples et en négligeant l'opinion du peuple. Les intérêts des peuples n'en seront que mieux servis. S'il avait invoqué les droits des peuples, sa voix n'aurait rencontré aucun écho et ses efforts seraient demeurés stériles. C'est en combattant la coalition avec son propre principe, la légitimité, qu'il la dissout.

Sans doute la légitimité exclut les républiques — celles de Gênes et de Venise sont sacrifiées à Vienne — et postule l'identité des droits dynastiques et des intérêts nationaux. La politique de Talleyrand doit être jugée, non d'après la valeur absolue de ce postulat, mais d'après sa valeur pratique en 1815. Alors, ce n'était pas seulement un expédient nécessaire au salut de la France, c'était aussi un immense progrès par rapport au droit de conquête qui était auparavant toute la morale de l'Europe, avouée chez Napoléon, plus ou moins inavouée chez les autres souverains. Les maux qu'on impute à la légitimité sont insignifiants si on les compare au fléau de la conquête qu'elle conjure.

Il est permis de sourire quand Talleyrand fait de la morale, surtout à Vienne où le Congrès supprime la traite des noirs,

mais consacre la traite des blancs, la « légitimité » s'opposant aux droits des peuples. Dans certains cas, cette antinomie n'était pas purement théorique. Le brassage des peuples par Napoléon, loin de les mêler, avait éveillé les nationalismes par leurs réactions contre la domination étrangère, d'autant plus que les souverains les cultivaient pour les exploiter contre l'usurpateur. Mais, le plus souvent, les droits dynastiques s'accordaient avec les *intérêts* des peuples.

La conscience moderne s'indigne d'un principe en vertu duquel la souveraineté s'exerçait sur les territoires et sur les populations, comme la propriété s'exerce sur la ferme et sur le cheptel. En fait, le choix étant entre ce principe et la conquête, le cheptel y trouvait alors le maximum de garanties : logiquement, en effet, il est conduit au pâturage par ses maîtres traditionnels qui, ne serait-ce que par intérêt, le ménagent, et à l'abattoir par des maîtres d'occasion, sans autre titre et sans autre idéal que la conquête. D'ailleurs le carnage des peuples battra tous les records de l'histoire avec la proclamation de leurs droits, quand l'humanité jouira de la guerre totale dont Napoléon nous a donné un avant-goût et légué le germe avec le principe des nationalités, guerre ainsi décrite par son collaborateur Jomini : « Les armées ne sont plus composées de troupes recrutées volontairement du superflu d'une population trop nombreuse; ce sont des nations entières qu'une loi appelle aux armes, qui ne se battent plus pour une démarcation des frontières, mais en quelque sorte pour leur existence. Cet état de choses nous rapproche du IIIe et du IVe siècle en nous rappelant ces chocs de peuples immenses qui se disputaient le continent européen. Il est impossible de prévoir où ces ravages s'arrêteront. La guerre deviendra un fléau plus terrible que jamais; car la population des nations civilisées sera moissonnée... »

En attendant ce progrès qui s'épanouit en 1914, le système de Talleyrand en était un moins incertain. Opposée à la conquête, sa légitimité était une force morale. Son équilibre était une autre force morale : il n'était pas seulement matériel, sa durée supposant la modération et la volonté de paix d'un groupe

de puissances assez fort pour tenir les autres en échec, assez sage pour ne pas les provoquer.

Talleyrand mérite donc d'être loué pour avoir imposé au Congrès de Vienne ces indésirables, les forces morales, pour avoir fait prévaloir le droit sur la conquête brutale et pour avoir rapproché, autant que le permettait l'état des esprits, ce droit de la justice.

COMTE DE SAINT-AULAIRE.

La pensée créatrice d'un Chef
Joseph Pilsudski

La postérité, d'ordinaire, ajoute à l'histoire d'un héros, un halo, une légende. Je doute que les plus épiques tendances de l'imagination populaire puissent rien ajouter à l'histoire véridique de Joseph Pilsudski.

Sa biographie a été, en ces dernières années, le sujet de nombreux volumes et notre présente étude ne prétend y ajouter aucun fait nouveau. Mais peut-être convient-il maintenant, en considérant l'homme et son œuvre, d'en tirer quelque vaste leçon de philosophie sociale. Cette leçon, je ne me donne point comme prêt à la déduire de moi-même et par mon seul effort. Mais je voudrais apporter quelques indications, quelques suggestions à l'œuvre collective qu'elle exige. Le cas de Joseph Pilsudski intéresse particulièrement le destin des sociétés modernes, car il a fourni dans sa carrière d'homme d'Etat un exemple demeuré jusqu'ici unique : ce dictateur, si on le veut appeler ainsi, fut dictateur à la romaine et non pas à la moderne; il superposa un gouvernement personnel à un régime déjà établi dont il respecta dans l'ensemble les institutions essentielles : il gouverna, mais ne fut point un despote.

Le problème de la dictature est en effet entré dans la pressante actualité des problèmes politiques contemporains. Il faut bien convenir que, sans les secousses de la grande guerre, son avènement au premier rang des préoccupations européennes, aurait paru une étrange chimère à la plupart des esprits formés dans les principes du droit strictement constitutionnel.

Mais c'est que le droit en général, civil, international et constitutionnel a subi de rudes assauts non, sans doute, dans ses

principes essentiels, mais dans ses modalités temporaires, dans ses forces éphémères, depuis que la grande tempête ébranla la vieille Europe. La France et l'Angleterre, avec plus ou moins de retouches, ont pu sauver leur antique constitution démocratique; l'Italie, la Turquie, l'Allemagne de façon plus ou moins directe, plus ou moins hésitante ont finalement opté pour le régime dictatorial. Parmi ces pays anciens, la Pologne, notons-le bien, faisait figure de peuple entièrement neuf et à cet égard privilégié. Le bond par lequel Pilsudski s'installa au pouvoir pouvait léser des intérêts ou attrister des sentiments, il ne ruinait aucune tradition. L'essai de république parlementaire polonaise, non plus que le nouveau gouvernement qu'il créa, ne rejoignait directement l'ancienne monarchie féodale, sa diète et son *veto*. La Pologne, plus librement que les autres ou, si l'on préfère, moins douloureusement, en risquant moins d'efforts et de sacrifices, pouvait instaurer un régime de son choix. C'est une première différence et non négligeable entre la dictature du maréchal, à laquelle nous réserverions volontiers un autre nom, et les dictatures proprement dites qui s'installèrent auprès d'elle dans l'Europe d'après-guerre. Il semble que M. Jacques Bainville vienne au secours de notre thèse car, dans son tout récent et curieux ouvrage sur les *Dictatures*, l'énumération fort complète qu'il donne des dictateurs et d'Europe et d'Amérique latine semble ometttre systématiquement le gouvernement polonais du Maréchal.

Impossible de concevoir l'œuvre politique de Pilsudski, le propre de sa pensée créatrice sans insister sur ces différences.

Dans tous les pays aujourd'hui la simplification des idées, qui est malheureusement le grand défaut de l'esprit de parti, tend à opposer brutalement le communisme et le fascisme. Tout ce qui demeurerait démocratie, consultation du suffrage populaire, au dire de ses adversaires tendrait plus ou moins vers le communisme, tout ce qui, démocratique ou non dans sa forme, viserait au maintien de l'autorité, serait par contre entaché de fascisme au dire de ceux que l'ordre désoblige. Entre ces opinions extrêmes et déplorablement schématiques n'y a-t-il donc pas de place pour une vue plus modérée et plus raisonnable des compléxités politiques ? Admettons même, et c'est peut-être

pousser bien loin la complaisance, que le fascisme, symbole d'un certain ordre social avec autorité personnelle et le communisme, symbole d'un autre ordre social où l'autorité n'est plus que collective, demeurent si l'on veut les deux pôles d'attraction entre lesquels oscille tout régime moderne. La question est de savoir où le conduit leur oscillation, à quel degré de « communisme » ou de « fascisme » elle s'arrête. Pris comme idéaux de régime, fascisme et communisme, autorité et démocratie, ont la valeur d'idées abstraites qui permettent à la rigueur d'orienter les efforts et surtout les passions. Mais considérés comme l'inévitable terme d'une alternative, ils ne sont plus alors que fictions commodes pour disqualifier un régime qui déplaît. C'est une grande sagesse en politique comme ailleurs que de savoir ne point se porter aux extrêmes. En la circonstance, de telles simplifications, en versant dans les catégories sommaires des régimes qui, malgré certaines tendances communes, demeurent profondément distincts, parfois même opposés, ne laissent aucune ressource pour comprendre l'œuvre accomplie par Joseph Pilsudski, en entière indépendance de doctrine, en parfaite originalité de création.

***

Considérons, en effet, les dictatures ordinaires ou plutôt celles que l'Europe nouvelle nous a habitués à considérer comme réalisant un type à peu près fatal. Nous en avons trois exemples caractéristiques dans l'Italie de Mussolini, la Turquie de Mustapha Kemal et l'Allemagne de Hitler.

Le fascisme italien, le fascisme proprement dit, puisqu'il a créé le mot pour désigner le régime lui-même, représente bien une forme entièrement moderne de dictature, malgré la tradition romaine dont il aurait été disposé à se réclamer.

De cette tradition, sans doute, il garda le souvenir césarien, l'appel au peuple, la proclamation du chef par la multitude, mais déjà cette dictature de César est fort éloignée de la dictature de Cincinnatus et même de Sylla. Si Mussolini a conservé la monarchie, s'il a respecté dans la constitution de son régime nouveau le couronnement royal de l'ancienne royauté parlemen-

taire, il s'est proposé et l'a nettement défini lui-même d'en retrancher à peu près toute l'ancienne constitution. De l'édifice reconstruit, il n'a voulu pour ainsi dire, sauver que la toiture. En quoi consiste alors cet édifice reconstruit ?

Essentiellement, en un régime corporatif où les intérêts économiques sont encore gérés et débattus par les intéressés, mais à la condition que le pouvoir proprement politique, le pouvoir de l'état, soit entièrement abandonné à la direction d'un seul homme et de ses amis. Encore cette participation des intéressés à la vie publique économique n'est-elle admise que sous la forme corporative, c'est-à-dire sous une forme qui supprime la lutte de classes, le conflit direct des intérêts opposés et postule en quelque sorte leur accord éventuel dans une union de production. Qu'il y ait dans cette vue corporative de la production et des intérêts qui, même divergents, finissent toujours par s'y assembler, plus d'une notion juste et dont tous les états pourraient faire leur profit, c'est ce que les adversaires du fascisme eux-mêmes, s'ils demeurent impartiaux, n'hésiteront pas à reconnaître; seulement, notons-le bien aussi, les intérêts corporatifs ne sont pas les seuls où puissent s'attacher les esprits; toute une partie de la vie publique leur échappe, celle précisément pour laquelle les démocraties ont constitué les assemblées parlementaires. Et cette partie de la vie publique comprend d'autres intérêts que les intérêts corporatifs ou matériels, les conflits d'idées et de doctrines. C'est celle aussi que le fascisme leur refuse le plus rigoureusement. La conséquence est qu'il ne peut permettre ce que nous avons coutume de nommer liberté de penser ou d'opinion. Dans la dictature ainsi conçue, il ne peut y avoir qu'une opinion, celle du chef ou du dictateur, promulguée comme par édit et imposée au reste de la nation.

C'est qu'en effet, le fascisme italien est né du consentement populaire, là est sa force, mais aussi sa faiblesse, car ce consentement populaire, il lui faut sans cesse le renouveler, l'entretenir, d'où un perpétuel façonnage de l'opinion, une presse uniquement gouvernementale, des groupements qui ne peuvent être que groupement d'état, une police toujours aux écoutes, bref une surveillance constante de cette chose qu'il devait par définition nier et à laquelle il en appelle toujours, à savoir l'opinion

C'est une sorte de plébiscite quotidien, c'est par conséquent dans la plus absolue répudiation de la démocratie, une complaisance envers celle-ci que les démocrates, dont je suis, seraient tout disposés à juger excessive, car la démocratie ainsi conçue se nomme, suivant la plus sévère étymologie du mot, une démagogie pure et simple. Mais que dire alors, si nous passons du fascisme italien au fascisme allemand, de la dictature de Mussolini à celle d'Adolphe Hitler.

Celui-ci fut vraiment l'homme des foules, le produit par excellence du suffrage universel et de l'acclamation. Ce n'est pas, comme a fait Mussolini, une doctrine personnelle qu'il a réussi à imposer à son peuple, c'est l'ensemble des préjugés de son peuple qu'il a acceptés sans discrimination, proclamés, formulés, avec d'ailleurs une rare et étrange éloquence, jusqu'à ce que ce peuple, sûr d'avoir en lui l'interprète de toutes ses passions, l'en ait constituée le mandataire en défi à l'Europe. A ne considérer le fascisme hitlérien que dans ce qu'on hésite à appeler ses idées, racisme, antisémitisme, chauvinisme, il est assez malaisé d'y discerner une part originale. Celle-ci apparait plus dans sa réalisation politique; encore faut-il ajouter que l'originalité réside plutôt dans l'assemblage des morceaux que dans les morceaux eux-mêmes, empruntés à droite et à gauche, pris dans le pays voisin ou empruntés à l'ancienne tradition allemande.

Aux pays voisins tout d'abord. Malgré sa haine du marxisme et des soviets dont le marxisme est la doctrine officielle, le fascisme allemand estime comme lui que l'individu n'est bon qu'à servir l'Etat ou la collectivité. En France, certains théoriciens des partis autoritaires, Charles Maurras notamment, se sont fréquemment appliqués à établir une distinction entre ces deux termes, ce qui revient à limiter la part de l'état, dût-on par ailleurs en accroître considérablement les pouvoirs. Une telle distinction ne semble pas être opérée par l'hitlérisme. Beaucoup plus que dans le fascisme italien, beaucoup plus qu'en aucun régime du passé, la confusion est poursuivie par lui, systématique et implacable, entre l'état et la collectivité. La collectivité ou société humaine se réduit à une forme étroitement close qui est l'état allemand et tout ce que l'état est tenu de réclamer à

ses sujets, cet état usurpant le titre de société humaine va le leur réclamer ou plutôt de leur commander. Ainsi se trouve atteinte notamment la liberté de conscience; cet état hypertrophié met pour ainsi dire la main sur la religion et la morale. Il les confisque à son profit. Ainsi se trouve expliquée aussi cette sorte de guerre à l'intelligence qui semble caractériser le régime hitlérien dans sa lutte contre les intellectuels. Ici, d'ailleurs, Hitler rejoint une tradition allemande, cette tradition qui date de l'époque romantique, de Fichte principalement et qui tend à isoler l'Allemagne du reste de l'humanité. Mais en la reprenant, il l'exagère, il la caricature. Il rêve ou du moins, certains de ses partisans rêvent à sa place d'une doctrine purement et totalement allemande, d'un nouvel évangile et d'une nouvelle religion. On sait à quelles brutalités entraînent inévitablement de pareils fanatismes : nous sommes avec Hitler très loin du despotisme mesuré de Mussolini et nous en sommes éloignés dans la mesure même où le fascisme allemand est encore plus soumis à l'opinion des foules, revêt encore plus un caractère démagogique accusé.

Tous les deux, du reste, le fascisme italien et le fascisme allemand, surtout celui-ci bien entendu, se sont présentés dès leur instauration avec un caractère de militarisme passionné. L'armée fut exaltée, réorganisée, recréée lorsqu'elle était supprimée, mise à l'honneur de la nation, ou plus, exactement encore, la nation tout entière fut tenue de se confondre avec cette armée. Les étudiants furent appelés dans les camps de travail, les ouvriers astreint à des disciplines et, parfois à des parades militaires, les enfants et les adolescents furent enrégimentés dans des formations spéciales, dressés dès le plus jeune âge à l'exercice et surtout à l'idée de la guerre.

En Italie, comme en Allemagne, le souci du salut national fut certainement l'un des inspirateurs de telles mesures. L'un des pays était vaincu, l'autre estimait avoir été frustré de sa victoire. Il était urgent, nécessaire, qu'ils se reconstituassent une puissance militaire dont les nations voisines dussent faire état. Mais, aussi puissant que ce souci national, le souci que l'on peut nommer démagogique joua un rôle important dans cette militarisation du peuple entier. L'armée est en effet un moyen com-

mode de gouvernement : elle discipline les corps, mais elle discipline aussi les esprits. Elle fait passer une doctrine en gestes, une formation d'esprit en attitudes automatiques qui rendent automatique aussi la formation spirituelle. Tout gouvernement, même démocratique, est contraint d'user de sa force de persuasion; les gouvernements antidémocratiques, eux, sont contraints d'en abuser. Démagogie encore, car l'armée et les formations similaires font régner l'égalité parmi les citoyens. Ils se consolent de la perte des libertés en voyant flatter en eux le sentiment égalitaire. Bref, comme Anatole France l'avait jadis remarqué, non sans malveillance, il y a dans l'astreinte et dans la contrainte militaire une obscure satisfaction donnée à des instincts de soumission et de partage. C'est dire que, par plus d'un côté, le fascisme italien et allemand, mais surtout l'hitlérisme, se rapproche de son ennemi, le communisme.

C'est pourquoi nous toucherons à peine dans cette rapide inspection des dictatures modernes que nous proposons d'opposer à ce que fut la dictature en Pologne, c'est pourquoi à peine toucherons-nous à ce que peut aussi représenter de dictature le régime soviétique. En examinant l'origine commune des dictatures fascistes et communistes, l'origine commune au point de vue intellectuel de toutes les dictatures, nous aurons l'occasion de la retrouver. Signalons seulement que si la dictature effective d'un Staline, autrement brutale que celle d'un Mussolini, est théoriquement tout au moins approuvée par certains démocrates, c'est qu'elle se donne encore plus nettement, encore plus franchement que les dictatures fascistes comme une expression des vœux populaires, et des vœux strictement populaires, entendons cette fois comme les revendications précises d'une classe et non plus les aspirations plus ou moins confuses d'une nation.

Il est incontestable d'ailleurs, ainsi que nous l'avons dit, que chacun de types européens de dictature, malgré ses efforts, pour instaurer par la violence un ordre nouveau, ne laisse pas d'être quelque peu prisonnier des traditions d'un ordre antérieur.

Le souvenir des tyrannies italiennes de la Renaissance, ne reste pas étranger à certains procédés du fascisme, non plus que le militarisme de l'Allemagne impériale et de sa fondatrice, la

Prusse du XVIII[e] siècle, n'est totalement ignoré par le nouveau nationalisme hitlérien. Bien plus, le caractère mi-asiatique, mi-byzantin du tsarisme russe a laissé de puissantes attaches dans la république des soviets; on a souvent remarqué que Guépéou et police d'empire n'étaient que le même terme, chargé d'un autre signe, on a souvent noté aussi que des institutions nettement communistes existaient dnas la Russie d'avant la Révolution et avaient pu préparer le paysan à accepter ou tout au moins à subir patiemment le communisme révolutionnaire. Si d'Europe, nous nous déplaçons en Asie, si nous abordons maintenant le type de dictature réalisé par Mustapha Kemal, nous vérifions la même loi, quoique nous trouvant cette fois devant une forme dictatoriale très différente des régimes fascistes et communistes.

Même effort cependant pour briser, à coups de hache, les anciennes traditions. Même volonté d'opérer coûte que coûte une mutation rapide à l'intérieur d'un pays engourdi, seulement en Turquie l'appel au peuple n'existe guère. Tout au plus, Mustapha Kemal bénéficia-t-il dans l'opinion de son peuple du prestige d'un chef victorieux. En ce sens la dictature de Turquie, celle que réalisa Mustapha Kemal, au lendemain de sa victoire sur les Grecs, si elle diffère profondément des précédentes, s'apparente comme elles à une tradition nationale.

Dans l'extrême et subite soumission qu'il obtint de son peuple, dans la brutalité et la rapidité de ses réformes pratiquées, pour ainsi dire par la violence, reconnaissons la leçon despotique des monarques orientaux, celle-là même dont usa Pierre le Grand en Russie et qui en effet n'exige rien de moins que l'adhésion populaire. Ici donc point de démagogie, poit d'appel à l'opinion publique et point de flatteries à l'égard des passions collectives, mais seulement une autorité personnelle conquise par l'action d'éclat et, cette autorité une fois conquise, sa mise à distance du reste du peuple, sa réclusion comme jadis en un palais inaccessible, sa réclusion moderne dans une retraite inviolable. La Turquie avec Kemal et alors même qu'elle s'européanise dans sa loi et dans sa coutume obéit à un appel traditionnel.

Le fascisme proprement dit ne semble donc pas jouer dans la dictature Kemaliste. Telle quelle cependant et malgré son

dédain de l'opinion publique, elle retourne quelque peu, par un autre chemin, au même point où nous avons laissé les précédentes dictatures. Celles-ci flattent le peuple et celle-là l'ignore ou du moins le soumet à ses directives par la manière forte. Manière forte ou manière relativemnt douce, despotisme ou persuasion, et généralement mélange des deux, il s'agit toujours de fonder un empire personnel sur un consentement passionné et spontané, ou bien imposé et subi, mais qui n'est pas une adhésion délibérée, réfléchie, véritablement sincère.

***

Ce qu'il faut toutefois reconnaître, c'est que ces diverses dictatures, sans en excepter la dictature soviétique, procèdent directement ou par influence, de certaines idées communes. Le pouvoir autoritaire pris par Pilsudski en Pologne procède lui aussi de ces idées; voilà peut-être le seul lien qui le rattache aux précédentes. Le reconnaître expressément nous permettra d'autant mieux d'accuser son originalité.

Ces idées communes ou bien proviennent ou bien dérivent de l'enseignement de Georges Sorel. Mussolini l'a explicitement reconnu comme un de ses maîtres. Lénine a favorisé la diffusion de sa pensée dans la mesure, tout au moins où elle se rattache au marxisme. Georges Sorel lui-même, après bien des détours, s'était rallié vers la fin de sa vie à la doctrine communiste. Pour comprendre le régime actuel des dictatures, force est toujours de remonter à leur origine commune et sorelienne. Sorel, à vrai dire, ne s'est jamais soucié d'en justifier aucune; même pas celle du prolétariat. Il s'est appliqué à légitimer la thèse marxiste d'une révolution sociale nécessaire, il a décrié la culture et les institutions bourgeoises et a soutenu, anticipant en ceci sur les communistes, qu'une société nouvelle pouvait être créée sur la seule base du syndicat ouvrier.

L'originalité de ses idées n'en aurait donc fait en tout ceci qu'un disciple de Marx plus ou moins hétérodoxe et un socialiste plus ou moins dissident si Sorel, par un de ces assemblages d'influences dont il avait le secret, ne s'était trouvé en même temps disciple de Proudhon et de Bergson. De Proudhon, il

garda, contre les purs marxistes, un bizarre sens des valeurs spirituelles qu'il tentait souvent d'expliquer par le pur matérialisme historique, mais qui ne l'apparente pas moins, sans doute malgré lui, aux purs défenseurs de la morale bourgeoise. De Bergson, il a surtout reçu l'enseignement de l'intuition philosophique, et c'est de l'intuition bergsonienne qu'est sortie, plus ou moins directement, sa célèbre théorie du mythe.

En elle principalement s'est affirmée l'originalité de Sorel, indépendante cette fois de tout marxisme. Il estimait que l'utopie et ce qu'il nommait le mythe devait être soigneusement distingués. Une utopie est une construction intellectuelle de l'esprit, le résultat d'un assemblage de concepts. Un mythe — et Sorel donnait comme exemple la grève générale tant de fois rêvée plutôt que réalisée par le prolétariat — un mythe était une sorte de vue intuitive des besoins d'une cause, traduit en une formule capable de devenir comme une étoile pour guider vers un but. Dans l'intuition formulée par la notion de grève générale, il n'y a pas d'utopie; il y a une conscience prise par la classe ouvrière — à tort ou à raison — de la lutte nécessaire conrte le patronat. La grève générale devenue, « mythe » ne postule pas sa réalisation prochaine; elle invite à agir comme si elle était réalisable à poursuivre indéfiniment cette réalisation hypothétique. La grève générale, totale, immense, ne sera peut-être jamais pratiquée, mais la série de grèves partielles que commande sa poursuite finira par entraîner l'émancipation de la classe ouvrière.

Ce qu'il y avait ici de bergsonien dans Sorel était évidemment son transfert de l'idéal socialiste sur un plan intuitif et non plus intellectuel. La conséquence bergsonienne aussi, à certains égards, fut son éloge de la violence. S'il s'agit de lutte vitale, il est évident que l'argument a moins de valeur que le coup. On ne gagne pas une bataille avec des idées, ni des discours. La violence telle que l'entend Sorel n'est pas nécessairement sanglante; il accepte qu'elle le soit à l'occasion, mais ce qu'elle est toujours dans sa pensée, c'est un acte. Une grève est un acte, une émeute aussi. Ainsi la fameuse théorie syndicaliste de l'action directe se trouvait-elle justifiée, et avec elle tous

les mouvements insurrectionnels, quelque but qu'ils poursuivent.

On conçoit dès lors que les idées de Sorel aient été acceptées, revendiquées, utilisées bien au-delà des partis socialistes. L'Action française en accepta certaines; le fascisme et le communisme étaient tenus d'en accepter beaucoup. Si la dictature contemporaine est essentiellement une mise en vacances de la légalité, une rupture d'équilibre constitutionnel par des procédés violents que jamais n'envisagea la légalité d'une constitution, il est certain qu'elle peut accepter comme origine l'essentiel des idées soreliennes. Et si l'on veut trouver l'origine commune des différentes idéologies dont se sont inspirées les diverses dictatures modernes, il est non moins certain que c'est dans Sorel qu'il les faut chercher. En ce sens, mais en ce sens seulement, l'autorité telle que l'a comprise et l'a réalisée en Pologne le maréchal Pilsudski peut partir des mêmes données doctrinales que les dictatures fascistes ou communistes.

Non point que l'origine sorelienne des idées de Pilsudski puisse être jusqu'à présent établie de façon rigoureuse. Ne procéderaient-elles point directement des théories de Sorel que la rencontre de deux esprits est toujours possible sous le poids de circonstances identiques. Pour justifier du reste mon interprétation qu'on me permette de l'illustrer par un souvenir personnel.

J'eus l'honneur, jeune étudiant, de rencontrer Charles Péguy dans sa célèbre librairie des *Cahiers de la Quinzaine*. Connaître Peguy entre 1912 et 1914 c'était connaître aussi Georges Sorel, lui même assidu des Cahiers. J'eus donc l'honneur et le très rare plaisir d'entendre Sorel lui-même dans l'arrière-boutique d'une librairie de la rue Monsieur le Prince où il tenait volontiers ses assises, exposer certaines de ses théories.

Il le faisait avec une éloquence subite qui chez lui provenait, on le sentait bien, de la pression intérieure du sentiment ou de la conviction. Sa parole ordinairement rare et sobre, portée à l'aphorisme bref, au jugement tranchant, tout d'un coup, se muait en discours suivi et régulier. Mais il fallait alors qu'une flamme animât ce révolutionnaire à l'extérieur de bourgeois placide. Un jour précisément, il enchanta ses auditeurs populaire.

par l'éloquence singulière avec laquelle il leur exposa le rôle du mythe — tel que nous venons de le définir — dans la conduite de l'action. Et le hasard, très peu de jours près, me fit assister à une conférence sur la Pologne prononcée par Joseph Pilsudski à la Société de Géographie au début de l'année 1914. Pilsudski, déjà célèbre en son pays et terriblement redouté du gouvernement tsariste, était encore assez peu connu en France. Cette conférence en langue polonaise fut pour beaucoup la révélation dirai-je de son talent d'orateur, mieux vaudrait dire, de sa personnalité intense et profonde qui s'affirmait par la parole dans la mesure seulement où cette parole pouvait entraîner l'acte. Pilsudski évoqua, avec la puissance que lui conférait son caractère et son passé déjà lourd de tragédie et d'angoisses, l'obligation pour la Pologne d'avant la guerre de se conformer aux nécessités de l'action, de vivre pratiquement son patriotisme, de le rendre efficace en le suspendant à l'unique dessein d'une Pologne, une, sentie, comprise, aimée dans sa seule et indestructible unité.

Etais-je dupe d'une illusion ? Il me sembla que cet éloge du mythe et de l'action était une sorte d'écho direct de la pensée sorelienne. S'il n'y avait eu influence — il y avait certainement rencontre, et avec une telle sympathie de pensée que souvent les phrases entendues de Sorel semblaient trouver leur complément dans celles de Pilsudski. J'en appelle aux souvenirs de jeunesse de tout lecteur : ces sortes d'émotions intellectuelles cristallisent alors de véritables ivresses. J'allai immédiatement confier mon enthousiasme à mon cher maître Peguy. Fort intéressé par la pensée de Sorel, Peguy le fut pareillement par la rencontre intellectuelle de Sorel et de Pilsudski. Lui-même, dans son œuvre fort évoluée depuis ses premiers Cahiers d'un socialisme généreux, mais un peu confus, s'avançait vers la réalisation de ses derniers chefs-d'œuvre patriotiques dont sa mort héroïque fut comme le couronnement. Malgré l'immense différence qui séparait son bergsonisme de celui de Sorel, il appréciait dans la pensée sa subordination à l'acte. N'est-ce pas lui qui a écrit cette phrase définitive : « Une capitulation est essentiellement une opération par laquelle on se met à expliquer au lieu d'agir. Et les lâches sont des gens qui regorgent

d'explications. » Qu'on veuille bien le rapprocher de l'horreur manifestée par Bergson dans les *Deux Sources de la Morale et de la Religion* pour *l'Homo loquax* et il ne sera pas malaisé d'établir l'exacte parenté en Bergson et de Péguy et de Sorel.

***

Joseph Pilsudski ne fut jamais un parleur. Il en fut exactement le contraire, et ce trait de caractère nous expliquerait déjà que, réalisant une « dictature », il était incapable par nature de la réaliser suivant le mode démagogique. Hitler s'est imposé par le discours, Pilsudski s'est imposé par cette sorte de silence qui entraîne des actes prémédités et décisifs, et qui d'ailleurs était la condition nécessaire de sa vie antérieure de conspiration contre les tyrans de sa patrie.

Situons la pensée créatrice du maréchal dans sa biographie; celle-ci et celle-là nous apparaissent aussitôt comme le développement d'un seul sentiment : l'amour de la patrie, d'un seul dessein : la restauration de son unité et de sa puissance.

Nulle autre pensée n'y figure, si ce n'est à titre accessoire, et qu'on mesure bien ici ce qu'une telle constatation confère aussitôt d'originalité à la figure de Pilsudski. Certes, le patriotisme, et nous l'avons déjà dit, fut le grand moteur des actions dictatoriales de nos jours. Il inspira Mussolini comme Hitler, Mustapha Kemal comme — sur le tard — Staline sinon Lénine. Mais le patriotisme n'était pas le moteur exclusif de leur action, il ne commandait pas entièrement les réformes qu'ils accomplirent. Il se juxtaposait plutôt à un certain système doctrinal; il en faisait si l'on veut la base ou une pièce nécessaire, mais il y avait chez l'un le racisme, chez l'autre le fascisme proprement dit, chez ce troisième le communisme, bref des doctrines que la grandeur de la patrie servirait même et surtout si on les mettait au service de cette patrie.

Nous passons avec l'homme d'Etat polonais dans ce que l'on pourrait nommer un tout autre monde. La vie de Joseph Pilsudski en effet est tout entière, attachée, subordonnée à un seul mythe patriotique : la patrie polonaise libérée et unifiée.

Mythe et non pas idée ou programme. Les précisions que

ces deux mots impliquent auraient pu embarrasser son action qui avait besoin d'être précédée d'une sorte de rêve, mais de rêve polarisé dans une direction immuable. Un tel rêve auquel doit, coûte que coûte, dans la volonté d'un homme supérieur, se plier la réalité peut être nommé mythe. Nous le voyons se constituer dès les années de jeunesse de Pilsudski.

Il n'est pas sorti du peuple comme Mussolini ou Hitler et la remarque n'est pas sans importance, car sa naissance explique son peu de sympathie pour les idéologies grossières et démagogiques, je ne dis pas pour le peuple, car tout au contraire Joseph Pilsudski commença par être socialiste autant que patriote. Bien-être du peuple et bien-être de la nation lui paraissaient d'indissolubles compléments.

Notre étude ne vise pas à reconstituer la biographie de Joseph Pilsudski. Nous passerons sommairement sur nombre d'épisodes connus, nous en négligerons résolument certains autres, nous nous arrêterons de préférence à sa formation intellectuelle, à son inspiration, à la genèse d'une pensée créatrice capable d'expliquer en quelques traits la totalité de ses actes à venir. C'est pourquoi sa jeunesse, sa phase socialiste, ses années d'études et de méditations nous paraissent, au sens de notre étude, l'essentiel de sa vie.

Je me bornerai à rappeler que son père appartenant à la noblesse avait été l'un des insurgés de 1863 et n'avait cessé depuis de subir la persécution russe et que sa mère, toute dévouée aux idées de son mari, ne le cédait en rien à celui-ci sur les principes patriotiques. Milieu par conséquent plus que favorable à l'éclosion des sentiments qui devaient conduire J. Pilsudski à son exceptionnelle carrière, mais aussi milieu qui lui assurait une certaine indépendance matérielle, la possibilité, précieuse en notre époque, de pouvoir librement — j'entends librement en pensée — poursuivre son rêve.

Il commença dès le lycée où ce fut pour l'élève brillant, mais indiscipliné un rude effort de contrainte que de subir sans trop de révolte apparente l'éloge de la Russie, particulièrement imposée aux classes polonaises. Il y apprit du moins à patienter et à dissimuler, deux savoirs indispensables à tous les chefs. « Une rage impuissante, écrira-t-il plus tard, m'étouffait, et

aussi la honte de ne pouvoir répondre à mes ennemis, d'être forcé de supporter en silence le spectacle de ma dignité foulée aux pieds, d'entendre des discours mensongers et méprisants sur la Pologne me brûlait les joues. Un sentiment d'humiliation, le sentiment d'un prisonnier qui peut être écrasé à tout instant, comme un ver de terre, voilà quelles étaient mes impressions quotidiennes. »

Cruelle épreuve, mais utile épreuve qui va concurremment avec le milieu familial assurer l'indépendance et l'originalité de la pensée du futur maréchal. L'étudiant au sortir du collège et dès les classes supérieures du collège va être entouré d'idées dont il ne peut ne point subir l'attrait. Le socialisme est alors en vogue et c'est demeurer impartial d'affirmer qu'en Pologne comme en Russie les excès du tsarisme font tout pour le justifier. Pilsudski, comme la plupart de ses camarades polonais ou même russes, devient donc socialiste; on note parmi ses lectures les œuvres de Marx, d'Engels, d'Iwanioukow. Mais arrêtons-nous un instant sur le caractère très particulier du socialisme de Pilsudski et du socialisme polonais en général.

***

Le socialisme marxiste est internationaliste par définition. Le concilier avec un patriotisme quelconque paraîtrait une hérésie à un disciple orthodoxe de Marx. Par la force des choses, je veux dire sous la pression des événements et de la nécessité, c'est pourtant cette conciliation que le socialisme polonais opéra et plus spécialement sous l'influence de Joseph Pilsudski. Le socialisme, en raison de ses tendances internationalistes, pouvait être un danger pour la Pologne, non certes à cause de ses aspirations vers l'amélioration du sort populaire, mais parce qu'il risquait de détourner du patriotisme particulièrement indispensable au salut d'un peuple opprimé.

Mais en Pologne, et spécialement dans la région lithuanienne de Wilno où Pilsudski était né, le souvenir polonais était trop intense, trop ardent pour que l'acceptation d'aucune doctrine pût en détourner les esprits. L'orthodoxie marxiste en souffrait peut-être, mais tant bien que mal les marxistes de Wilno

demeuraient des patriotes et imposaient cette hérésie bienfaisante aux marxistes de toute la Pologne demeurés fort heureusement beaucoup plus polonais que marxistes.

Homme d'action par tempérament, Pilsudski, lorsqu'il fonde en 1884 le *Trait d'Union*, voit d'abord dans les idées socialistes un moyen de lutter contre le tsarisme. Lutter contre le tsarisme est déjà servir son pays et permet d'accepter à l'occasion le concours des Russes socialistes. Notons un trait de caractère qui chez Pilsudski est particulièrement significatif et explique le succès de son œuvre : un sens remarquable des opportunités. Son socialisme est d'ailleurs des plus sincères : de Marx et de ses disciples, il accepte volontiers des vues en faveur de la classe ouvrière qu'il aime et respecte, simplement il ne souffre pas, il ne souffrira jamais que la philosophie marxiste, plus ou moins superposée à ces vues clairvoyantes, vienne jamais s'opposer à son patriotisme fondamental : — « Pour nous, Lithuaniens, dira plus tard Pilsudski, la mode socialiste venait de l'est, de St-Pétersbourg. Personnellement, je considère cela comme un bonheur. Si à ce moment j'avais fait la découverte du socialisme de Varsovie qui posait ouvertement la question des nationalités et qui se prononçait contre la tradition insurrectionnelle, je me serais tellement opposé à son influence que j'aurais rejeté jusqu'à l'idée socialiste avec ses compléments pour moi inutile. Le socialisme de Pétersbourg n'exigeait pas ce sacrifice de ma part et me laissait en même temps un fil conducteur, une certaine conception du monde. »

Dans cette « conception du monde » reconnaissons le mythe sorelien. — Pilsudski désormais unira contre toutes les vaines orthodoxies l'idéal social et l'idéal patriotique; il osera formuler ce que soupçonnaient vaguement les socialistes patriotes de Pologne qui, sans lui, n'eussent peut-être pas osé « tenir solidement les deux bouts de la chaîne ».

Ces origines socialistes sont indispensables à l'intelligence de la jeunesse et du rôle de Pilsudski. Pas de mythe au sens sorelien du mot sans ce socialisme qui animait sa volonté de bien public et qui conférait à son patriotisme même quelque chose de plus humain, de plus généreux, de moins limité aux cadres stricts de la patrie. Et de même, sans mythe, pas d'action

puissante et vaste, pas d'intrépidité inflexible contre les inévitables revers.

Si d'ailleurs en février 1914, Pilsudski, dans la conférence dont je parlais précédemment, témoignait d'idées très proches des idées soreliennes, il convient de remarquer que ces idées étaient en ce moment répandues en Pologne par un écrivain et philosophe d'une exceptionnelle valeur : Stanislaw Brzozowski.

Dans sa *Légende de la Jeune Pologne* et dans les *Idées*, Brzozowski fit connaître les doctrines soreliennes et les commenta de façon originale, étant lui-même un disciple de James et de Bergson. Le talent, l'autorité et la science de Brzozowski, sa surprenante puissance de persuasion, son art d'exposer et de projeter les théories ne pouvaient demeurer inconnues de Joseph Pilsudski. Directement ou indirectement le futur chef était touché par les influences soreliennes.

Formé par de telles disciplines, par ce primat de l'action et par cette théorie passionnée de l'acte, Pilsudski ne pouvait être complaisant à la seule opinion des foules. Toute une organisation des élites est contenue en puissance dans l'œuvre de Sorel. Un tel parti n'en a été tiré ni par les communistes, ni par Mussolini. Mais Pilsudski au contraire était particulièrement préparé à l'entrevoir et à l'exploiter.

D'abord, sans être officier de carrière, il est par ses lectures, par son admiration pour Napoléon, préparé à comprendre l'autorité et l'action du chef, non sous l'angle des suprématies civiles, mais sous l'aspect des cadres militaires. Soldat de génie, commentateur remarquable de ses propres campagnes, tacticien et théoricien de la tactique, il a une vision de l'autorité qui pour ainsi parler procède d'en haut et non pas d'en bas.

Il ne songe certes pas à la suspendre à quelque droit divin, mais à une estime raisonnée de soi-même. S'il parvient au commandement, ce n'est que par une sorte d'épreuve patiente de soi-même, disons le mot, par une sorte de méditation solitaire.

Jeu risqué que de s'imposer par une valeur rendue éclatante par les faits, mais qui ne ménage rien ni personne. Mais le risque semble être un des éléments de la réussite de Joseph Pilsudski, ses victoires militaires sont des défis au risque, sa carrière d'homme d'Etat une sorte de risque perpétuel.

« J'ignore ce qu'il en est pour les autres, écrit Pilsudski dans ses souvenirs militaires, mais les premiers combats présentèrent pour moi autant de poésie attendrissante que les premières amours et les premiers baisers. » Fortes et cruelles paroles qu'aurait aimées Maurice Barrès ! De ce risque affronté avec un constant héroïsme, il tire le droit de se montrer résolument franc à l'égard de son peuple. Pas de vérité qu'il dissimule, pas de faiblesses qu'il ne stigmatise. A tout prendre, et toute proportion gardée, l'attitude prise par Pilsudski à l'égard de ses compatriotes correspond un peu à celle que Bergson définit dans les *Deux Sources de la Morale et de la Religion* comme « l'appel du héros ». Toute proportion gardée, car si héroïque que soit la personnalité de Pilsudski, son héroïsme ne peut entraîner encore qu'une société limitée, en la circonstance un pays opprimé. Mais c'est déjà se rapprocher de l'idéal bergsonien que de donner à l'affranchissement de sa patrie, une valeur humaine dépassant les frontières, intéressant tous les peuples à son sort.

Les événements de 1920 illustrent merveilleusement notre thèse. L'humanité entière à ce moment fut véritablement intéressée, plus qu'intéressée, engagée dans la victoire polonaise sur la Russie des Soviets, c'est-à-dire dans l'action personnelle de Pilsudski. On ne l'a point assez remarqué, on ne saurait le trop dire. La Pologne qui, avec Sobieski, avait déjà sauvé la chrétienté, une fois encore a sauvé la civilisation, car les Soviets de cette époque n'avaient même pas atteint le degré d'évolution des Soviets de nos jours. Et dans cette éclatante victoire devant Varsovie, la méthode napoléonienne qui permet à Pilsudski d'opérer un fantastique encerclement de l'armée russe, révèle bien aussi en lui l'homme dont les décisions proviennent toujours de la méditation solitaire. Plus porté à recevoir les suggestions, il aurait ruiné ses propres audaces. Conscient du risque immense dont il assumait la charge, il ne voulut peser ce risque qu'en lui-même et par lui-même. Il faudrait oser dire que les véritables principes d'action de Pilsudski, dans la guerre comme dans la paix, procèdent par delà son « mythe » d'une tension morale constante, d'un souci incessant d'amélioration et de critique de soi-même.

Là réside surtout son originalité vis-à-vis des dictateurs contemporains. Il fait tout par lui-même, gagne lui-même ses victoires, occupe en toute circonstance le poste de combat et la situation la plus périlleuse.

Les historiens ont raconté la prodigieuse carrière militaire et civile du maréchal. Nous ne voulons pas les répéter dans leur récit. Nous ne redirons pas ici les diverses campagnes de la Grande Guerre, ni la constitution des légions polonaises, ni l'organisation de l'état polonais. Nous avons voulu saisir, pour ainsi dire, dans leur source les idées directrices de Joseph Pilsudski, celles qui l'ont conduit à ses réalisations, à ses créations. Nous avons voulu évoquer le méditatif et le penseur, définir, en nous référant à Sorel et à Brzozowski, la vertu d'un mythe patriotique et social. Au-delà même de ce mythe, créateur de ce myths lui-même, il faudrait situer le caractère de Pilsudski, son exceptionnel désintéressement, son abnégation sans retour pour le salut de sa patrie. Nourri de l'histoire polonaise, il connaissait mieux qu'un autre les nécessités profondes de son pays. Il savait mieux qu'un autre discerner dans la tradition polonaise ses éléments moraux et ses éléments vivants, en accuser cependant le souci constant d'héroïsme et de libéralisme. Tout au plus peut-on dire que, dé son vaste programme, il eut le chagrin de ne point accomplir, lui comme Mickiewicz originaire de Lithuanie, une part essentielle, la réunion de cette Lithuanie et de la Pologne.

Dictateur par conséquent ? Eh bien, je m'obstine encore à n'écrire ce mot si on l'applique à Joseph Pilsudski qu'entouré de guillemets. La prise du pouvoir n'apparaît chez lui que comme le couronnement d'une œuvre exclusivement patriotique. S'il réforme le régime de son pays, c'est sans doctrine préconçue en vue de l'établissement de son propre pouvoir. Le maréchal Pilsudski maître de la Pologne demeure ce qu'était le jeune Pilsudski conspirateur et le Pilsudski, officier légionnaire, rien de plus qu'un socialiste patriote désireux d'améliorer le sort des masses, passionné du salut de son pays.

Par ailleurs, en subordonnant toute l'action de Pilsudski à l'influence précise d'un « mythe » patriotique, j'ai essayé de montrer combien sa pensée intuitive avait été créatrice en se

fondant uniquement sur cette intuition d'un pays vivant, sous-jacent, au pays divisé et opprimé dont la Pologne de sa jeunesse lui donnait l'image. Les sautes d'opinion et les appels à l'opinion, ces deux aspects typiques des dictatures contemporaines, n'appartiennent donc en rien à la réalisation nationale et sociale opérée par Pilsudski. Elle prend sa source au plus profond de son cœur, extériorise ce sentiment en mythe vague et grandiose, de ce mythe, conformément aux prévisions de Georges Sorel, elle tire mille formules précises d'action et de pratique. Elle se développe comme un fleuve dont le cours est toujours identique à lui-même, du mince filet d'eau qui lui donne naissance jusqu'à l'estuaire où il rejoint la mer.

Le sorelisme, les idées napoléoniennes prennent donc la forme que leur sait imposer le génie d'un homme. En se mettant à l'écart de toutes les passions démagogiques de son temps, Pilsudski a prouvé que l'autorité suprême peut se conquérir sans leur aide. En reconnaissant, au-dessus de son autorité, un statut libéral pour ses concitoyens, Pilsudski a sû distinguer entre le pouvoir et la tyrannie. Cet exclusif amour de sa patrie qui a commandé sa politique intérieure, elle-même l'isole d'ailleurs de son siècle et de notre temps. Ne rêvera-t-on point de voir sa biographie écrite par Plutarque ? En vérité, nous ne le pouvons situer entre Mussolini et Hitler, mais bien plutôt entre Cincinnatus et Epaminondas.

Edouard KRAKOWSKI.

Quelques Lettres de Lamartine

Lamartine, dont la gloire poétique fait souvent oublier les autres titres à la renommée, mérite cependant d'occuper une place notable dans l'histoire diplomatique de notre pays : il fut ministre des Affaires étrangères du gouvernement provisoire, du 26 février 1848 jusqu'au 10 mai de la même année; période difficile en raison de la méfiance qu'avaient provoquée, chez la plupart des gouvernements européens, le souvenir d'une autre révolution en France et aussi les allures de certains vainqueurs des journées de février.

Déjà, dans cette revue, nous avons eu à nous occuper des débuts de Lamartine dans la diplomatie (1). Quand, en 1830, par fidélité à la branche aînée des Bourbons, il renonça à la carrière et donna sa démission, il semblait bien qu'il eût abandonné toute visée de ce côté, mais ses goûts le portaient manifestement vers le maniement de la politique extérieure aussi bien qu'intérieure. Bravant l'opinion presque tout entière de la France en faveur de Méhémet-Ali, pacha d'Egypte, il eut le courage, en 1839 et 1840, de prononcer, à la chambre des députés, des discours qui rétablirent la France dans la ligne droite de sa politique en Orient.

M. Guizot, parvenu le 29 octobre 1840 au ministère, avait ainsi contracté une dette de reconnaissance envers lui. Le comte de Sainte-Aulaire, dans ses Mémoires (2) raconte que Guizot offrit alors à Lamartine l'ambassade de Vienne, mais

(1) *Lamartine, secrétaire de légation. Son mémoire de concours en* 1826, par Ludovic de Contenson, année 1925, p. 231. — *Lamartine chargé d'affaires* (1826-1828), par Albert Pingaud, année 1926, p. 239.

(2) *Revue de Paris*, 15 juillet 1925. — Louis Clair de Beaupoil, comte *de Sainte-Aulaire* (1778-1854), de l'Académie Française, pair de France, historien, fut ambassadeur à Rome 1831, à Vienne 1833-1841, à Londres 1841-1848.

que le poète refusa. Il confia à Sainte-Aulaire ses réflexions à ce sujet : « L'ambassade d'Autriche lui semblait un peu au-dessous de sa position; il l'accepterait cependant si, comme on le disait alors, Vienne devait être le siège d'un congrès destiné à fonder une politique nouvelle et à établir l'équilibre européen sur des bases plus conformes aux idées et aux besoins des temps modernes. Il consacrerait volontiers à cette œuvre six mois, même un an de sa vie, mais, s'il s'agissait du train ordinaire de la diplomatie, il ne trouvait vraiment pas que ce fût la peine de s'en mêler. »

Mais Lamartine croyait à sa mission et à son étoile. Il restait confiant dans les paroles que lui avait adressées Lady Esther Etanhope dans les montagnes du Liban, au cours de son voyage en Orient en 1832 : « Vous êtes un de cés hommes de désir et de bonne volonté, dont Dieu a besoin comme d'instrument pour les œuvres merveilleuses qu'il va bientôt opérer parmi les hommes. Retournez en Europe, la France a une mission à accomplir, et une grande part vous est réservée dans l'œuvre qui se prépare. »

On sait le rôle prépondérant que joua Lamartine dans la révolution de 1848 et dans l'effondrement de la monarchie de Juillet. Il fut pendant quelques semaines le véritable dictateur de l'opinion en France. Les responsabilités lui en sont demeurées et elles restent lourdes. Rendons-lui toutefois cette justice que, ministre des Affaires étrangères du gouvernement provisoire, il sut calmer en partie, vis-à-vis des puissances européennes, les appréhensions que causait l'avènement du nouveau régime. Le 2 mars il adressait au corps diplomatique la lettre suivante qui mérite d'être citée :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement provisoire de la République française m'a confié le portefeuille des Affaires étrangères.

La forme républicaine du nouveau gouvernement n'a changé ni la place de la France en Europe, ni ses dispositions loyales et sincères à maintenir ses rapports de bonne harmonie avec les puissances qui voudraient, comme elle, l'indépendance des nations et la paix du monde.

Ce sera un bonheur pour moi, Monsieur, de concourir, par tous les moyens en mon pouvoir, à cet accord des peuples dans leur dignité réciproque et à rappeler à l'Europe que le principe de paix et le principe de liberté sont nés le même jour en France... LAMARTINE.

Au cours des deux mois et demi pendant lesquels il dirigea les affaires extérieures, Lamartine eut à s'occuper surtout du soulèvement italien contre l'Autriche sous la direction du roi Charles Albert. Pour parer à toute éventualité il fit réunir une armée de 30.000 hommes au pied des Alpes, mais Charles-Albert refusa le concours qu'aurait pu lui offrir la France. Il craignait que le prix n'en fût l'abandon de la Savoie. Le mouvement italien se termina, au mois de juillet suivant, par la défaite de Custozza.

Il serait intéressant, pour qui voudrait l'entreprendre, de raconter l'histoire de Lamartine, ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement provisoire de 1848. Lamartine, comme poète, n'a pas besoin que l'on ajoute rien à sa gloire mais l'homme d'état, véritable dictateur, nous l'avons dit, pendant quelques semaines, qui avec un aveuglement désastreux ne sut pas arrêter la France sur le bord de l'abîme avant les journées de juin, trouverait peut-être une compensation dans l'examen de sa conduite à l'extérieur du pays. Nous ne croyons pas que ce travail, plusieurs fois effleuré, ait été fait de façon complète jusqu'à présent et nous souhaitons de le voir entrepris par quelque érudit.



« On ne sait rien d'un homme, a écrit Lamartine (1), tant qu'on n'a pas lu sa correspondance. L'homme extérieur se peint dans son œuvre; l'homme intérieur se peint dans ses lettres. »

Il nous semble que, par ces paroles, Lamartine lui-même nous invite à publier les lettres qui suivent, bien qu'elles ne touchent pas toutes à l'homme public; mais chez lui il n'est possible de faire abstraction ni du poète, ni de l'homme privé. Cette correspondance nous aidera à faire connaître la psychologie de celui qui eut une telle influence sur son temps. Il est entendu maintenant que, dans l'étude de l'histoire, on ne saurait expliquer les gestes d'un homme si on ne l'a pas étudié, non seulement dans sa vie publique, mais encore dans sa vie privée, dans le fors intérieur de son œuvre elle-même.

Les lettres suivantes sont adressées à un des amis les plus

(1) *Cours familier de littérature*, t. VII, p. 318.

chers de Lamartine, à M. Aubel de la Geneste. Elles montreront, après tant d'autres témoignages, quelle fut la richesse de cœur du poète, s'intéressant aux douleurs comme aux joies de ceux qu'il aimait. Quelques-uns de ces documents soulèveront un coin des débuts de la vie politique de Lamartine, alors qu'après la chute de la monarchie légitime, en 1830, il venait de se décider à abandonner la carrière diplomatique pour entrer dans la vie politique du pays, nouvelle voie où il cherchait à s'orienter.

François Aubel de la Geneste (1798-1880), substitut du procureur du roi à Mâcon, avait donné sa démission de magistrat, en 1930, par fidélité aux Bourbons et s'était retiré dans son châtiau de Pymont, commune de Boyer, près Tournus, Saône-et-Loire (1). Esprit cultivé, épris de littérature, poète lui-même à ses heures, M. Aubel, membre de l'Académie de Mâcon, accueillait volontiers chez lui Alphonse de Lamartine et tout le cercle d'amis qui gravitait dans la région autour du poète. Il avait épousé en premières noces, Mlle Royer, de Montbard, Celle-ci avait donné un fils qui devait mourir jeune et qui fait l'objet d'une des lettres qui suivent.

Nous sommes en 1831. Candidat à la députation à Mâcon, à Toulon et à Dunkerque, Lamartine a été battu, au mois de juillet, dans ces trois collèges. M. Aubel a lutté en vain à Mâcon pour son ami. Celui-ci, quelques semaines après, lui adresse ses remerciements, mais on sent percer dans ses paroles une pointe d'amertume, avec le regret de n'avoir pas été compris de ses électeurs.

Monsieur Aubel, Montbard, Côte-d'Or.

Mâcon, 1er septembre 1831.

Mon cher Aubel,

J'espérais vous trouver, à mon retour, ici et vous dire tout ce que j'ai pensé et senti de votre aimable et courageux procédé en ma faveur aux élections dernières ; j'avais su cela par mon père et j'avais ajourné non pas ma reconnaissance, mais l'expression de cette reconnaissance. Il faut donc l'ajourner encore puisqu'on ne sait quand on vous reverra parmi nous ; cependant, sachez au moins que je ne suis ni insensible,

(1) Le château de Pymont appartient aujourd'hui à M. le comte Henri de Varax, petit-fils de M. Aubel, qui nous a communiqué les lettres reproduites dans le présent article et qui voudra bien trouver ici l'expression de nos remerciements.

ni ingrat. Je ne puis pas vous dire que cette démarche m'ait étonné de votre part, car si je l'avais attendue de quelqu'un c'eut été de vous, tant nous avons d'analogie de pensées et de sympathie d'affections, mais je n'avais le droit de l'espérer de personne. Je n'ai pas pu encore me procurer la lecture de la lettre, mais je n'ignore rien de ce qu'elle renfermait de trop flatteur et de trop amical pour moi. Le succès n'a pas répondu à nos efforts, ni ici, ni là, mais qu'importe, je ne désirais sincèrement l'élection que dans un intérêt d'opinions saines, fortes et indépendantes, que ma faible voix désirait fortifier. Cette opinion a été proscrite par la sagesse politique de la France électorale; je serais seul, absolument seul dans cette Chambre; sans talent fait, sans habitude de tribune, sans écho dans ses murs pour mes opinions; et tant mieux n'y être pas et s'en aller philosopher et poétiser en Orient. Au moins, si le malheur du pays nous frappe, nous n'aurons pas à frapper nous-même notre poitrine et à nous accuser de sa dissolution, notre conscience ne nous reprochera aucun effort; c'est l'essentiel; le reste est un **fatum**, à la Providence. Vous ne comprenez pas mieux que moi la sublimité de la ruse ni l'héroïsme de l'inertie en politique.

Je me félicite donc tout bas d'être libre et je resterai tel désormais, car les années qui s'accumulent m'ôteraient l'espoir de posséder assez tôt la parole pour en faire un usage puissant et utile.

Quand nous reverrons-nous? Quand pourrai-je vous lire avec l'accent de l'âme et de la conviction que je suis tout à vous comme vous avez été tout pour moi devant les électeurs. La vie a des rencontres imprévues, puisse-t-il y en avoir une où je vous prouverai au centuple ce que j'ai éprouvé !

Adieu. Mille choses de ma femme et de moi à Madame Aubel et venez donc à Saint-Point.

LAMARTINE.

Cinq mois après cette lettre, le malheur venait fondre sur Aubel. Celui-ci perd sa jeune femme, morte en couches le 7 mars 1832. Lamartine est chargé par Aubel d'annoncer la triste nouvelle à la mère de cette dernière. On retrouve dans les lignes qui suivent l'âme vibrante du poète des *Méditations* et des *Harmonies*.

A Madame Royer, à Montbard, Côte-d'Or.

Mâcon, 8 mars 1832.

Madame,

Je suis l'ami de M. Aubel, c'est en son nom que je vous écris ; j'ai passé la journée auprès de lui, je n'ai jamais été témoin d'une douleur aussi profonde; son désespoir ne peut être comparé qu'à celui qui vous accablera vous-même: il m'a dit en me quittant: « J'ai une grâce à vous demander, au nom de l'attachement que vous avez pour moi. Ecrivez ce soir en mon nom à ma malheureuse mère. Je n'ai pas la force de le faire moi-même. Dites-lui tout ce que vous pourrez trouver dans votre âme pour lui peindre ce que je dois sentir en pensant à

elle, et cherchez en vous, et dans le ciel, et sur la terre tout ce que vous trouverez de propre, sinon à la consoler du coup affreux qui nous frappe tous deux, au moins pour adoucir par toutes les expressions de la tendresse humaine l'irréparable perte que nous pleurons ensemble à jamais. Parlez-lui de moi, de mon fils, du fils de sa fille, de cet enfant que je lui consacrerai entièrement, dans lequel nous retrouverons au moins l'ombre et l'image de sa mère, sur qui nous reporterons tous les sentiments, tous les soins que cette mort affreuse a refoulés dans nos cœurs ! Parlez-lui de résignation à la volonté divine qui nous frappe si cruellement, mais sous laquelle nous devons nous courber sans la blasphémer ! Parlez-lui de Dieu, des vertus de son enfant, de cette femme accomplie qu'elle m'avait donnée, de l'espérance, la seule qui me reste, de nous réunir dans un monde meilleur où je ne puis douter qu'elle ne soit déjà, qu'elle ne nous appelle et ne veille de là sur mon fils et sur nous ! Dites-lui que, dès que je saurai où elle est, que, dès que je pourrai me jeter dans une voiture (nous l'en avons empêché) j'irai tomber à leurs pieds, leur porter leur enfant, vivre pour eux et avec eux, remplacer, hélas! autant qu'il sera en moi, l'admirable enfant qu'ils n'ont plus ! En un mot, répandez devant mes parents mes larmes mêmes que vous me voyez répandre, rendez-leur les cris de mon désespoir et qu'ils trouvent, s'il est possible, un douloureux soulagement en voyant combien leur fille fut adorée et regrettée à jamais par moi. » Tout cela, Madame, il me le disait noyé dans ses pleurs, me serrant convulsivement dans ses bras, se faisant apporter l'enfant, jetant des cris qui fendaient le cœur, étouffant de sanglots et tombant à genoux en invoquant sa femme et en la suppliant de vous consoler elle-même, du séjour divin qu'elle habite.

Je suis parti, j'ai cherché des expressions pour m'acquitter de la plus triste mission que l'amitié ait jamais imposée. Il n'y en a point, je me suis borné à vous rendre imparfaitement son sublime et déchirant désespoir, à vous répéter ses paroles. Celles-là iront plus droit à votre cœur, elles partent encore de la voix d'un second fils que votre fille adorait, et dont elle vous confie l'existence après elle et vous recommande la consolation.

Après cela, Madame, il n'y a rien à ajouter. Quand Bossuet ou Fénelon avaient à annoncer un semblable malheur à un père ou à une mère, ils ne se confiaient point à leur génie ou à la force même des paroles sacrées, ils frappaient à la porte de la maison des malheureux parents et s'inclinaient en silence. Ils leur annonçaient, par la douleur de leur visage et par des larmes muettes, la douleur au-dessus de toute consolation humaine et remettaient à Dieu seul le soin de verser les divins secours dans les cœurs qu'ils avaient déchirés. Il n'y a en effet que Dieu, Madame, qui soit capable de parler plus haut qu'une semblable douleur et c'est à lui seul qu'une semblable douleur doit répondre et se confier.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect et la plus vive sympathie.

Alphonse de Lamartine.

M. Aubel, chez M. Royer, à Montbard, Côte-d'Or.

Je vous remercie, mon cher ami. J'avais besoin de savoir comment vous étiez. Revenez-nous dès que vous pourrez : tout ce pays-ci

vous aime et vous regrette. On ne s'y entretient que de votre malheur. Bruys (1) est venu ce matin me lire un morceau touchant qui vous concerne dans son discours à l'Académie [de Mâcon] pour demain.

Nous sommes tels que vous nous avez laissés! ma fille crachant encore le sang et moi n'en pouvant plus de lettres, affaires et embarras de la vie où plus on marche, plus on s'empêtre. J'ai à peine la force et le temps de vous remercier de votre souvenir si touchant dans de pareils moments et de vous assurer que pouvez me compter au premier rang de ce qui vous aime le plus dans votre terre natale.

Sologny n'est pas vendu encore. Pensez-y, votre ami.

LAMARTINE.

28 mars 1832.

***

Quelques semaines après, Lamartine partait pour l'Orient avec sa femme et sa fille, celle-ci âgée de dix ans et déjà malade, ainsi que nous venons de le voir. On connaît les détails de ce fastueux voyage. Lamartine se trouvait à Jérusalem quand il apprit que Julia, son enfant, était mourante à Beyrouth. Il y revint en hâte pour recueillir son dernier soupir.

A Beyrouth également il reçut la nouvelle que ses électeurs de Bergues, dans le Nord, qui, en 1831, lui avaient refusé leurs voix, s'étaient ravisés et l'envoyaient à la Chambre des députés. Il devait ce succès de 1833 aux démarches de son beau-frère, M. Coppens, d'Hondschoote, et aussi au souvenir de sa campagne électorale précédente où, par sa grâce, son amabilité, la beauté de ses traits et la distinction de ses manières, il avait su gagner les cœurs et jeter les bases de sa popularité.

Rentré en France, Lamartine se lança définitivement dans la politique. Il ambitionnait d'y arriver à une situation qui, du moins le croyait-il, était destinée à éclipser sa gloire de poète.

Quelques années auparavant, il avait été introduit dans le salon de M[lle] de Sainte-Aulaire, qui avait voulu présenter à ses amis l'un des plus grands poètes du siècle, tel fut alors le jugement de Villemain; mais Lamartine confia au maître de la

---

(1) M. Bruys d'Ouilly était voisin de campagne et ami intime de Lamartine. C'est à lui que le poète dédia les vers suivants :

Enfants de la même colline,
Abreuvés au même ruisseau,
Comme deux nids sur l'aubépine,
Près du mien Dieu mit ton berceau.

maison que « ce n'était pas comme littérateur qu'il voulait se faire un nom dans le monde. Sa vocation le portait aux affaires et plus particulièrement à la diplomatie. »

En attendant, il entretenait son ami Aubel de ses détails d'intérieur à Paris comme en Mâconnais, où ses goûts et ses intérêts de gentilhomme campagnard lui faisaient prolonger ses séjours.

A Monsieur Aubel, chez M. Royer, médecin à Montbard, Côte-d'Or.

Je n'ai que le temps de vous prier, mon cher ami, de nous arrêter sur le champ le domestique en question et de nous l'envoyer sans délai à Paris, rue de l'Université, nº 82. Son office sera de soigner 2 chevaux de selle et de servir dans l'intérieur et de monter derrière la voiture. Tout ce que vous ferez pour le prix sera avoué par moi.

Nous partons dans deux ou quatre jours. Adieu et mille amitiés. Ne perdez pas un moment.

Votre ami,

A. de LAMARTINE.

Monsieur Aubel, au château de Pimont, à Pimont, près et par Tournus, Saône-et-Loire.

Mâcon, 9 décembre 1833.

Mon cher Aubel,

La mauvaise saison me décide à me défaire, si j'en trouve un prix raisonnable, de mon beau cheval anglais qui s'accoutume moins bien à nos escaliers de pierre que les autres. Faites-moi l'amitié de le dire à M. Ducret. Il est à son prix pour 1.500 francs. Il m'en coûte 2.000 en tout. Cela me fâche, car l'animal est bon et intelligent comme un mouton.

Ne viendrez-vous pas nous revoir ? Nous sommes à Milly encore pour six semaines, puis à Paris. Répondez-moi pour le cheval avant peu pour que j'aie à le faire partir ou non pour Paris. Je suis tout à la poésie pour maintenant. Venez pour qu'il y ait deux poètes sous mon toit. Mille amitiés.

LAMARTINE.

12 novembre 1834.

Antoine, baron Ducret de Langes (1787-1868), possédait le château Larvolot, à moins de deux kilomètres de celui de Pymont, propriété de M. Aubel. Il comptait aussi parmi les amis de jeunesse de Lamartine (1). Dans les archives du château de Larvolot, nous trouvons la lettre suivante, postérieure de

---

(1) Cf. *Lamartine et ses amis*, par Henri de Lacretelle, 1878.

peu d'années à l'époque qui nous occupe, mais qui sonne déjà le glas de l'époque brillante du poète :

Monsieur Ducret de Langes, membre du conseil général, à Thoissey, Ain.

Monceau, 18 novembre 1849.

Monsieur,

La maladie m'empêche d'aller vous rendre, en ce moment, les deux obligeantes visites que vous avez bien voulu me faire. J'aurais besoin cependant de vous revoir.

Je reçois de Paris des lettres qui me confirment de plus en plus dans la pensée ou de vendre ou d'emprunter sur gage à remeré de quoi payer mes créanciers actuels, en partie au moins. Genève est pour cela ma seule ressource. Je voudrais en causer.

Excusez-moi et croyez à ma sincère et cordiale reconnaissance.

Al. de Lamartine.

***

Le 21 juin 1834 eurent lieu, en France, les élections générales. Lamartine fut élu par deux collèges électoraux : celui de la première circonscription de Mâcon et celui de Bergues (Dunkerque). Il déclara opter pour Dunkerque. Cela mécontenta ses amis mâconnais et le rendit prudent, ainsi que nous allons le voir, quand il s'agit de patronner la candidature de son ami Aubel dans l'élection partielle qui devait avoir lieu à Mâcon le 10 janvier 1835. Dans l'automne de 1834, il écrivait à Aubel :

Mon cher ami,

Le préfet de Saône-et-Loire est attendu ici ces jours-ci à ce que m'a dit hier M. Thiers avec lequel je dinais chez M. Decazes. La question électorale se traitera là entre eux. Mais je crains que les préventions du préfet ne nuisent à ce que vous désirez. Un de mes vieux amis d'ici (non pas Corcelles (1) qui se porte ailleurs), mais M. de Jussieu (2) pense à se porter au nom du juste milieu et m'en a parlé, il y a quelques jours. Je saurai précisément ce qui en est sous peu de moments et vous écrirai. Febvre m'a dit vingt fois qu'il n'en voulait pas. Mes vœux seraient tous pour vous. Vous êtes le collègue que je désirerais par dessus tout. Je crains seulement que le temps ne soit pas mûr. Il y a dans toute cette affaire une complication de candida-

(1) Claude-François-Philippe Tircuy *de Corcelles* (1802-1892), député de Séez, Orne, en 1837, membre de l'Assemblée Constituante en 1848 et de l'Assemblée Nationale en 1871, fut ambassadeur près le Saint-Siège en 1871.

(2) Laurent-Pierre *de Jussieu* (1792-1866), écrivain moraliste, fut député de Paris de 1839 à 1842.

tures telle qu'il faut qu'elle s'éclaircisse avant de faire une démarche publique. Du moment que vous vous décidez sérieusement à vous présenter, je retirerai tout appui personnel à un autre candidat quelconque. Voilà sur quoi vous pouvez compter; et, de plus, je vous écrirai, le moment venu, le mot qui vous paraitrait utile même à publier. Mais, prenez garde. Je suis impopulaire à Mâcon par mon refus.

Mille amitiés,

LAMARTINE.

Paris.

Jusqu'ici que tout ceci soit entre nous, parce que j'ai été vivement sollicité ici et que, sans avoir d'engagement, j'ai donné des espérances que, vous survenant, je suis décidé à retirer, mais poliment.

Monsieur Aubel, à l'hôtel de l'Europe, Mâcon, Saône-et-Loire.

Confidentielle.

Paris, 21 décembre [1834].

Je vous préviens que le Ministre écrira aujourd'hui au préfet en faveur de votre candidature. Sachez-le. Gouvernez-vous en conséquence. Je vous ai peint comme vous êtes : député rationnel, indépendant, mais non hostile. Acceptez cette couleur et agissez ferme. Vous passerez : 40 voix Royalistes, 80 Juste milieu, 20 Libérales vous emporteront. Elections de coalition. Adieu. Tous mes vœux sont pour vous et j'écrirai ostensiblement ce que vous voudrez.

Votre ami,

LAMARTINE.

Qu'entendait Lamartine par ces mots « député rationnel » que nous trouvons dans la lettre précédédente ? Il faut savoir qu'il avait écrit, en septembre 1831, un article *Sur la politique rationnelle* pour définir ses opinions qu'on lui avait reproché de laisser dans l'ombre lors de sa première rencontre avec les électeurs : « Nous touchons à l'époque du *droit et de l'action de tous*, époque toujours ascendante, la plus juste, la plus morale, la plus libre de toutes celles que le monde a parcourues jusqu'ici. parce qu'elle tend à élever l'humanité tout entière à la même dignité morale, à consacrer l'égalité politique et civile de tous les hommes devant l'Etat, comme le Christ avait consacré leur égalité naturelle devant Dieu. Cette époque pourra s'appeler l'époque évangélique... Toutes les difficultés doivent se résoudre à la lumière de cette formule : le bien le plus général de l'humanité pour objet, la raison morale pour guide, la cons-

cience pour juge. » Ainsi, à l'avenir, les conditions de la politique doivent être bouleversées. On remplacera la violence et la haine par l'amour et la charité. Bel optimisme, beau programme qui sentait son époque, l'époque romantique, mais qui fait quand même honneur à la noblesse des sentiments de son auteur.

Lamartine écrivit à Aubel la lettre de recommandation auprès des électeurs de Mâcon qu'il lui avait promise :

Mon cher ami.

Vous me demandez mon opinion impartiale sur votre candidature. En deux mots la voici :

Si je voulais envoyer à la Chambre un homme qui fut complètement indépendant du passé, du présent et de l'avenir;

Un homme qui n'eût d'autre intérêt que l'intérêt de sa patrie, d'autre parti que sa conscience ;

Un homme qui, sans ambition pour lui-même, plaçât son ambition et sa gloire dans la gloire et dans la grandeur du pays :

Qui donnât par ses intérêts et son caractère toutes les garanties à l'esprit de conservation et de stabilité, par son intelligence toutes les garanties à l'esprit de liberté ;

Qui voulût le bien sous tous les régimes, l'honneur sous tous les drapeaux, le progrès sous toutes ses formes excepté sous celle de l'anarchie ;

Qui fût d'avance connu, estimé, aimé de ses concitoyens ;

En qui tous puissent espérer trouver un ami dans leur mandataire, un conseiller bienveillant dans leurs affaires, un appui ferme et dévoué dans leurs droits ;

C'est à vous que je donnerais ma voix !

Recevez, mon cher ami, ce témoignage des sentiments que vous me connaissez depuis longtemps pour vous et si vous pensiez que mon suffrage pût avoir la moindre influence sur l'esprit de quelques-uns des électeurs dont une douloureuse nécessité m'a fait décliner le mandat, je vous autorise à donner à cette lettre la publicité la plus étendue. Je ne cherche point à cacher des sentiments dont je m'honore, ni des amitiés politiques dont je suis d'avance prêt à répondre devant nos concitoyens.

A. de Lamartine.

Paris, 26 décembre 1834.

La candidature Aubel subissait toutefois des vicissitudes si l'on en croit la lettre suivante de Mme de Lamartine (1) qui semble dissuader Aubel de se présenter.

Mon mari me charge, Monsieur, de mettre un petit mot à la poste à la hâte pour vous dire que, si vous n'avez pas plus de chances que

(1) *Marianna Elisa Birch*, d'origine anglaise (1792-1863), avait épousé Lamartine en 1820.

votre lettre de ce matin ne semble l'indiquer et que d'autres lettres, malheureusement, semblent confirmer, il vous prie de ne pas rendre publique la lettre officielle qu'il vous a écrite, parce qu'elle lui ferait des ennemis sans vous servir. Si vos chances augmentent et deviennent rassurantes, vous savez quel intérêt il met à votre élection et quel désir il a d'y contribuer, mais si sa lettre ne peut amener aucun résultat, il désire qu'elle soit supprimée comme nuisible à une autre fois et à son influence générale.

Ce matin il est accablé d'affaires et doit partir à la tribune. Moi-même je vais tâcher d'aller l'entendre quoique, malheureusement, la cause qu'il défend est perdue d'avance. Mais l'amnistie est toujours bonne à prêcher. Ce sera au moins préparer pour des temps meilleurs et manifester pour le dehors cette opinion déjà exprimée l'année passée : « La Charité dans les lois ».

Adieu, Monsieur, que ne sommes-nous sûrs de vous avoir bientôt pour soutenir les mêmes doctrines.

M. E. de Lamartine.

L'Université, 82, Mardi.

Toutefois les dés devaient être jetés quand cette lettre parvint à Aubel, car celui-ci se présenta à l'élection partielle du 10 janvier suivant 1835, dans le premier collège de Mâcon, scrutin qui donna les résultats suivants :

Mathieu, 168 voix, élu.
Aubel, 60.
Pellorce, 47.
Victor Bonnetain, 16.

Aubel ne devait plus dès lors s'aventurer dans la politique. Quant à Lamartine, il ne tarda pas à revenir à ses amis et compatriotes de Mâcon. A la séance de la Chambre des députés du 15 janvier 1838, Lamartine, élu par Dunkerque et par les premier et deuxième collèges de Mâcon, déclara opter pour le premier collège de cette ville. Il y fut d'ailleurs réélu à des majorités écrasantes en 1839, 1842, 1846. Ce fut ainsi, dans son pays natal, qu'il goûta les premières joies de la popularité dont il était particulièrement friand.

***

Si nous fouillons encore les archives du château de Pymont, nous y trouvons quatre pages manuscrites de la main de Lamartine, avec l'en-tête habituel de son papier : initiales A et L en

lettres gothiques, juxtaposées et surmontées d'une couronne de comte. On y trouve le récit que nous reproduisons plus loin du banquet donné à Mâcon, le 18 juillet 1847, où Lamartine, au milieu du tonnerre et des éclairs, prophétisa l'avénement prochain de la république en France. Il venait, en effet, d'achever la publication de son *Histoire des Girondins*, qui avait remporté un succès prodigieux. Le terrain était bien préparé pour recevoir l'enseignement qui y était distribué. La France s'ennuyait selon l'expression du poète. M. Paul Hazard, dans son *Lamartine*, a porté sur cet ouvrage le jugement suivant :

« Le fait est qu'il (Lamartine) attisait le feu des grandes révolutions. Qu'il s'agisse d'histoire à proprement parler, documentée, impartiale, voilà sans doute qui serait difficile à soutenir; mais que ce « discours en huit volumes » soit éloquent, généreux, dramatique, lyrique; qu'il attire puissamment l'attention sur les héros du drame révolutionnaire; qu'il les remette à la mode et les ressuscite : voilà ce qu'on ne saurait non plus contester. Pour une partie de l'opinion française, l'idée de République ne se dissociait pas de la crainte d'une Terreur renouvelée. Or, Lamartine distingue les excès, qu'il condamne, du principe, qu'il défend. Ce qu'il réhabilite, c'est l'esprit de la Révolution. »

Le comte de Sainte-Aulaire, dans ses Mémoires auxquels nous avons précédemment déjà fait allusion, est plus dur pour Lamartine qu'il connaissait personnellement :

« C'était une superstition du moyen âge que les méchants voulant se donner au diable devaient passer un traité en forme avec lui et apposer leur signature au bas d'un parchemin chargé d'imprécations et de blasphèmes. A ces conditions le pacte était irrévocable et, pour prix de son éternité, l'âme damnée s'assurait les services du malin esprit sur la terre. J'espère que M. de Lamartine en sera quitte à meilleur marché et que Dieu lui fera miséricorde. Mais l'Histoire des Girondins est bien le pacte infernal par lequel il a abjuré son passé et aliéné son avenir dans cette vie. La composition de ce livre lui coûta plusieurs années de travail. Il s'y livra sans distraction, ne parut plus à la Chambre, rompit ses relations habituelles et vécut dans l'intimité de quelques vieux terroristes qu'il parvint à retrouver en

France. La plupart des grands scélérats de cette époque avaient expié leurs crimes sur l'échafaud ou étaient morts de vieillesse. M. de Lamartine pénétra dans leur famille, y recueillit soigneusement les souvenirs qu'on y conservait de leurs actes et de leurs habitudes privées. Ce n'est pas impunément qu'on souille sa mémoire de tableaux hideux et de faits atroces, et M. de Lamartine sortit transformé de ce Pandémonium. »

Le banquet, donné le 18 juillet 1847 à Mâcon en l'honneur de l'auteur de l'*Histoire des Girondins,* marque une date importante dans la vie de Lamartine et aussi dans les annales de la monarchie de juillet dont il annonçait la chute. Quand Lamartine rédigea avec ratures et corrections de sa main, la note suivante, avait-il l'intention d'en donner communication au public en vue de soigner sa popularité ou seulement de mettre Aubel et d'autres amis au courant de la réunion ? Nous l'ignorons et nous la transcrivons simplement pour donner au lecteur l'impression ressentie par l'orateur lui-même à l'issue de la réunion :

Les récits de l'immense banquet offert à Mâcon à l'auteur des Girondins remplissent les journaux de la localité et des villes voisines. Voici l'extrait de ce que nous y lisons :

Dès le matin du 18, les voitures publiques et les bateaux à vapeur ont versé à Mâcon, par la Saône et par toutes les routes, des milliers de souscripteurs. Ils venaient assister de toutes les villes des départements voisins à cette fête dont les proportions étaient inusitées jusqu'ici, en France. A quatre heures, le banquet a été ouvert. Aucune description ne peut rendre l'effet produit sur l'œil par cette enceinte de plusieurs arpents de superficie, couverte d'un dôme de toiles, remplie de tables disposées en rayons et aboutissant toutes par une de leurs extrémités à la table centrale destinée à M. de Lamartine, entourée de galeries élevées pour les dames et décorée de drapeaux et d'écussons portant les noms des principales villes ou villages : Lyon, Châlon, Bourg, Autun, Roanne, Lons-le-Saulnier, qui avaient envoyé des députations. C'était un colysée romain, mais un colysée vivant et populaire. Près de trois mille souscripteurs étaient assis au banquet. Autant dans les tribunes. Quinze cents femmes, les unes dans les costumes élégants du jour, les autres dans les charmants et riches costumes nationaux de la Bresse, de la Suisse, du Jura, du Mâconnais; en tout six ou sept mille têtes.

Une immense acclamation a salué M. de Lamartine à son entrée dans l'enceinte. Le dîner a été splendide et calme. Au moment où les toasts allait être portés, un orage a éclaté. Le tonnerre, les éclairs, l'ouragan ont emporté le dôme de toile et ébranlé les mâts et les charpentes qui le supportaient. On a pu craindre un moment que la foule, en se précipitant vers les issues, ne s'étouffât elle-même. Mais, au lieu de répondre par des cris d'effroi, elle a répondu par des cris

d'enthousiasme qui bravaient la tempête. Personne n'a quitté sa place, pas même les quinze cents femmes exposées aux torrents de poussière et de pluie. On a attendu ainsi une heure la fin de l'orage. M. Rolland, maire de Mâcon, a porté dans un discours bref mais éloquent le toast à M. de Lamartine. Celui-ci, du haut d'une estrade changée en tribune, a répondu. Nous donnons ce discours évidemment abrégé par la situation. Des acclamations incessantes s'élevaient à chaque mot saillant de ce discours couronné par un immense applaudissement. Aucun désordre, aucun accident n'ont eu lieu. Cette foule s'est soutenue elle-même par le sentiment dont elle était animée.

Moins d'une année plus tard, Lamartine, porté au faîte de la puissance par la chute du gouvernement de juillet qu'il avait lui-même provoquée, véritable dictateur de la France pendant quelques semaines, voyait sa popularité s'effondrer à la suite des journées de juin 1848. Le romantisme en politique lui avait ménagé de cruels déboires et cependant il convient de lui appliquer ce jugement fort juste de sa petite nièce, Mme la baronne de Brimont dans son étude *Autour de Graziella* : « Lamartine, grande figure de notre histoire, mérite au Panthéon du Génie une place exceptionnelle. Il est permis de discuter son rôle politique, non la noblesse des sentiments qui l'entraînèrent au pouvoir. »

L. DE CONTENSON.

(1) Charles *Rolland*, né à Mâcon, 1818, fut député de Saône-et-Loire à l'Assemblée Constituante 1848 et à l'Assemblée Nationale 1871.

Une famille limousine à la Cour de Pologne
Antoine, Jean Casimir, Étienne et Jean Calmine de Baluze, dits « Les Polonais » 1645-1718

(Suite) (1)

Le 11 mars 1678, Antoine de Baluze conte une histoire des plus pittoresques : « Par suite de quelque chose de plus sérieux, Mgr, il faut vous apprendre une chose qui passe pour très avérée, et qui troubleroit, sans doubte, beaucoup plus d'autres gents que ceux-cy. La chose est telle : Lublin et Pietrikow, sont les deux villes de Pologne où se tient le tribunal, au premier depuis Quasimodo jusqu'à la Ste François, 4e d'octobre, et à l'autre, depuis ce temps-là jusques à Quasimodo. Il y a longtemps qu'on a remarqué, et la chose est notoire, que lorsque le tribunal cesse à Pietrikow, on entend la nuit dans la Maison de Ville, le mesme bruit et les mesmes choses, qu'on entend lorsqu'on y tient les jugements.

Cella avoit tellement passé en habitude aux gents du lieu qu'ils ne s'estonnoient point d'entendre rouller des carrosses, qui venoient s'arrester à la Maison de Ville, d'en voir sortir des hommes à la lueur des flambeaux, de voir, au travers des fenestres, la Maison de Ville fort esclairée, d'entendre appeller les causes sur le perron du degré, comme c'est la coustume, d'entendre playder les avocats, et tout le reste, et cela tousjours de nuict. A présent l'en dict, et gents d'honneur l'assurent, que tous ces spectres ont paru de jour, et quoy qu'on sçeut bien que la peste avoit faict séparer le tribunal, on ne restoit pas de voir

(1) Voir le fascicule de Juillet-Septembre 1935 de la *Revue d'Histoire Diplomatique*, page 339.

venir les carrosses, comme au temps de la plus grande foule du tribunal, de voir les gents en sortir, monter à la Maison de Ville, y tenir leurs séances, et généralement imiter tout ce qu'on a de coustume d'y faire ; de voir sortir tous ces messieurs avec leur suitte, entrer dans leur logis, y voir porter les pots et les plats à l'ordinaire, y entendre sonner les trompettes, y voir goinfrer la valetaille, et enfin point de différance de cette illusion à une chose réelle. Les gents du pays, qui ne s'en estonnent pas extrêmement, disent que c'est une marque des injustices atroces qui se commettent dans ce tribunal, où la justire se vend publicquement et à beaux deniers comptants, et qu'il est à craindre que ces spectres ne présagent la vengeance que Dieu veut tirer de ces juges corrompus et de toute la Pologne. Il est vrai que ce qu'elle souffre despuis longtemps luy devroit bien estre un advertissement pour s'amander. Telles choses précédèrent la ruine de Jérusalem... » (1).

L'arrivée du comte de Béthune, comme ambassadeur du roi de France, avait mis fin à une inaction dans laquelle Baluze se voyait relégué depuis quelque temps. Chargé de missions délicates ainsi que son fils et son neveu, il s'en réjouit, mais déplore, une fois de plus, le manque d'égard dont ont fait preuve envers lui pour le règlement de l'arriéré de sa pension.

« M. l'ambassadeur, écrit-il le 18 mars 1678, est icy depuis trois jours...; il m'a faict l'honneur de me promettre le payement d'une année de ma pension, et comme je ne doibs pas doubter, Mgr, que ce ne soit de vostre agrément, je vous en rends très humbles grâces, et vous demande celle d'un mot de recommandation envers Mgr. Colbert qui a faict quelque difficulté de payer à M. Lormont, sur ma quittance, ce qui m'est deub pour l'année 1676. Si mon malheur a faict que j'ay esté creu jusques icy assez inutile, ce n'est pas ma faute, Mgr, puisque je n'ay jamais manqué de bonne volonté. J'espère à présent que ce malheur va cesser, puisque M. l'Ambassadeur me faict l'honneur de prendre confiance en moy et aux miens et qu'il veut se servir de nous et nous employer pour le service du Roy. Il a desja faict partir aujourd'huy mon fils et mon nepveu, pour executer une commission qu'il leur a donné. Ils n'ont pas moings

(1) *Pologne* 58, 291.

bonne volonté que moy, et je me confie si fort en la passion qu'ils ont de bien faire, que M. l'Ambassadeur jugera qu'ils sont capables de servir le Roy et qu'il ne leur manquoit que le bonheur d'estre employéz. Si la douleur que j'ay eu de me voir négligé jusqu'icy vous estoit cognue, Mgr, il vous seroit facile de juger de ma joye. Il y a quatre ans que vous me fistes l'honneur de me tirer de mon exil d'Hambourg, pour me commander de la part du Roy de venir en ce pays pour y servir S. M. auprèz de son ambassadeur, duquel vous me faiziez espérer un traitement proportionné au désir que j'avois de bien servir ; je ne m'y epargnay en rien, mais lorsqu'on eust sceu de moy tout ce qu'on en vouloit scavoir, on prit d'autres engagemens ailheurs, desquels je ne croy pas qu'on aye grand subject de se louer. Je ne m'en suis pleint, ny n'en ay murmuré... » (1)

Les relations entre la Pologne et la France sont alors assez froides ; les ressentiments domestiques de la reine de Pologne n'y sont pas étrangers, comme le montre ce passage : « ...Elle (la reine) se prévaut aussy de cette conjoncture pour marquer son ressentiment sur le refus qu'on a faict en France de luy accorder les instances qu'elle y faisoit en faveur de M. son père, pour une duché-patrie et pour un batton de mareschal de France, et sur ce que M. de Béthune a faict arrest sur le prix de la charge de capitaine des Suisses de Monsieur, frère unique du Roi... » (2)

La Cour de Pologne est, dit Baluze, « entièrement autrichienne, et le Résident de l'Empereur y triomphe. Quelques malicieux disent que toutes ces démonstrations, qu'on poussa fort avant, sont pour avoir de plus beaux présents de l'Impératrice, comme commère... » (3)

Un petit Prince devait en effet recevoir le baptême à la Cour de Pologne et l'Impératrice et le Pape lui servir de parrains.

Le mariage de Mlle d'Arquien (4) avec le vice-chancelier préoccupe aussi vivement les esprits. A l'occasion des fêtes qui accompagneront ce mariage, les souverains polonais comptent sonder le terrain en vue de faire élire leur fils aîné pour leur successeur.

(1) *Pologne* 58, fol. 313.
(2) *Pologne* 59, fol. 226 v° (17 juin 1678).
(3) *Ibid.*, fol. 186.
(4) Sœur de la Reine de Pologne.

Cet événement est ainsi mentionné (1er juillet 1678) :

« Enfin, Mgr, le mariage de Mlle d'Arquian est faict ; Mme la marquise de Béthune n'y a pas assisté, soit à cause d'indisposition ou de froideur avec la Reyne ; l'on dict l'un et l'autre. Les présents qui ont esté faicts à la mariée par tous les conviez, selon la coustume de ce pays, passent la valeur de vingt mille escus... » (1).

Cependant les nouvelles d'Ukraine n'étaient guère rassurantes : « Les mauvaises nouvelles d'Ukraine, Mgr, ne se verifient que trop, quoyque les circonstances ne soient pas les mesmes ; je m'imagine que M. l'Ambassadeur vous envoyera la relation qu'il en a reçeu de mon fils, qu'il a laissé à la Cour de Pologne avec ses ordres... » (2) (16 sept. 1678.)

Le 30 septembre suivant, Baluze souligne à nouveau les préférences de la reine pour la Cour de Vienne : « Cela va nuire très considérablement, écrit-il, aux interests de la Reyne, et peut-estre luy faire refuser sa réformation, à quoi la venue de M. le marquis d'Arquien va donner un nouveau prétexte parce qu'on parle déjà de luy, comme d'un homme très mal dans ses affaires, et qu'il vient pour les restablir aux despens de la Pologne, ce qui ne plaît guère aux gents du pays, qui croyent qu'on leur oste tout ce qu'on donne à d'autres et surtout aux estrangers, pour qui, naturellement, ils ont de l'aversion... » (3).

Le 3 février 1679, il trace ce tableau des dissentiments qui régnaient à la Cour de Pologne : « La Reine de Pologne est plus enragée que jamais contre Mgr l'Ambassadeur et contre le Roy de Pologne parce qu'il l'aime ; elle s'emporte souvent en de grosses injures contre Sa Majesté, se prévallant de sa mollesse et de sa crainte de quelque mauvais coup de sa part. Cela cause bien de l'étonnement à tous ceux qui ont veu le passé et la grande complaisance qu'avoit la Reine pour le Roy de Pologne, et la dureté qu'il avoit pour elle surtout aux affaires d'interest. Elle a pris à présent le dessus et fait plus par ses emportemens qu'elle n'a jamais fait par caresses ; cela fait rire leurs ennemis et les rend de plus en plus mesprisables.

Je ne vous parle pas, Mgr, des audiences de M. l'Ambassa-

(1) *Pologne* 60, 24.
(2) *Ibid.*, fol. 219.
(3) *Pologne* 60, fol. 247.

deur ny des visites dans la maison royale et au père de la Reyne, il vous en informera mieux que moi, mais je puis bien dire qu'il gagne le cœur de tout le monde, et qu'il n'y a que celuy de sa famille qui luy résiste, ce qui leur attire un blasme général » (1).

Par contre, l'ambassadeur de l'Empereur était comblé de prévenances : « ... L'Ambassadeur de l'Empereur est fort caréssé et fort familier à la Cour de Pologne ; il joue régulièrement tous les jours à l'hombre avec la Reyne ; M. le marquis d'Arquien en est aussy et jamais les Allemands n'ont esté veus de meilheur œil soubs la reine Eléonor, qu'ils le sont à présent » (2). (17 février 1679.)

Baluze cesse d'écrire au Ministre du 14 avril au 14 juillet 1679. A cette dernière date, il indique la cause de cet arrêt de sa correspondance : « Je me sers de la main d'autruy, Mgr, ne le pouvant pas encore de la mienne, pour vous rendre compte de mon long silence. M. l'ambassadeur m'a promis il ya longtemps de vous en mander la raison ; M. Arnault s'est bien voulu charger de vous la dire, et le frère Ange, qui a pris soin de moi, de vous la mieux expliquer, mais ils n'en ont veu qu'une partie ; je prends la liberté de vous en faire une récapitulation.

Le 18ᵉ d'avril, il me prit une grosse fièvre continue, qui, quelques jours après fust accompagnée d'un coléra-morbus, qui me mit si bas, qu'il fist doubter pendant quelques jours de ma vie. La fièvre ayant diminué, elle se déclara en tierce, mais dont les accèz duroient jusques à 7 heures avec des maux de teste esfroyables, auxquels je n'aurois pas résisté, s'ils avoient duré, mais pour ne pas gaigner au change, elle changea après peu d'accez, en double tierce, qui m'a tenu jusques au 11ᵉ de ce mois; depuis la Pentecoste elle m'a quitté quatre fois, et repris autant, et c'est à présent pour la cinquiesme fois qu'elle me quitte ; je ne scay s'il plaira à Dieu, que ce soit pour la dernière. Comme je ne crois point que ce grand mal ne soit venu par nul desresglement du boire et du manger, ny autre, ne buvant que de l'eau depuis neuf ans, aussi ne peut-on pas me reprocher que j'aye rien contribué à mes rechuttes, la première

(1) *Pologne* 62, fol. 130 vº, *chiffré*.
(2) *Ibid.*, fol. 194.

secousse de mon mal m'ayant osté toutes mes forces et m'ayant donné un dégoust qu'il n'en fust jamais donné de pareil. Les médecins se trouvent assés empéchés à trouver quelque bon remède à un mal qui semble si commun et qui s'est rendu si opiniâtre ; si vous vouliés bien entreprendre cette cure, Mgr, vous y réussiriés mieux qu'eux tous ensemble ; le premier appareil seroit l'ordonnance de ma pension de l'année passée, et vous avés tant de bons remèdes en main pour faire le reste que s'il vous plaisoit m'en applicquer quelqu'un je serois bientost entièrement guéry ; permettes moy de vous dire, Mgr, que voicy la sixiesme année qu'il vous a plu m'envoyer icy par ordre du Roy, avec promesse d'avoir soin de moy ; j'en attends l'exécution avec patience, et je ne crois pas que j'eusse la hardiesse de vous en faire souvenir, de peur de vous déplaire, si je ne me servois de la liberté de malade, qui descouvre son mal à son médecin ; je vous prie me la pardonner, et croire que je seray plus retenu, quand je me porterai mieux. Je suis... » (1).

Les graves dissentiments relatés plus haut entre la Cour de Pologne et le marquis de Béthune allaient se terminer par une réconciliation, assez froide d'abord, plus chaleureuse dans la suite. Baluze relate cet événement par le billet suivant du 11 août 1679, écrit de sa main : « ...Il (le marquis de Béthune) n'aura pas manqué de vous dire son raccommodement et celuy de Madame l'Ambassadrice avec la Reyne de Pologne despuis lequel S. M. tesmoigne tous les empressements possibles pour eux. Elle n'a pas eu de patiance qu'elle ne les ait attirez à Javarow, où ils allèrent vendredy dernier avec toute leur famille et leur domestique. L'on s'est bien apperçeu que cette grande amitié feinte ou véritable, ne s'est pas manifestée immédiatement aprèz l'accommodement, qui fut assez froid, mais cette chaleur a paru, quand la nouvelle est venue que M. le marquis de Vitry estoit nommé à cette ambassade... » Et plus loin : « ...Je croy, Mgr, que mon fils aura bientost l'honneur de vous faire la révérence ; M. l'Ambassadeur a souhaité qu'il accompagnast M. le Chevalier Lubomirski dans son voyage (2). Je ne vous dis rien de luy, Mgr, mais je souhaite bien que vous le trouviés capable

(1) *Pologne* 64, 50.
(2) Sur cette mission de Jean Casimir de Baluze, voir plus loin l'article relatif à celui-ci.

de servir le Roy, comme il en a üne passion extresme. Si vous lui procurez cet avantage, ce sera nous attacher luy et moy à vous d'un lien indissoluble. Comme Dieu ne m'a laissé d'enfants que luy, sa fortune et la mienne nous doivent estre communes et nous serons ravis de vous les devoir ».

Le 8 sept. 1679, il écrit : « L'on escrit de Javarow, Mgr, que la Cour de Pologne a esté dans une grande joye lorsqu'elle a receu la nouvelle de la continuation de M. le marquis de Béthune dans son ambassade auprez d'elle ; la crainte qu'elle a tesmoigné de luy voir succéder M. le marquis de Vitry, qu'on luy a dépeint pour un homme exact et sévère, et qui ne prétendoit rien d'elle, a sans doubte produit cet effect et peut estre bien aussy celuy de la réconciliation avec M. de Béthune, qu'on s'efforce de traicter aussi bien qu'on l'a traité mal cy-devant. L'on mande que l'intelligence est si parfaicte entre le Reyne de Pologne et ses proches qui son icy, qu'il n'y eust jamais rien de pareil ; Dieu veuille que la bonne foy s'y trouve et que la raison y aye autant de part que l'interest » (1).

Le 15 septembre 1679, on trouve ce passage pittoresque et significatif sur l'ignorance des chancelleries à cette époque : « ...Du reste, c'est une chose pitoyable de voir le peu de soing qu'ils (les Polonais) prennent de s'informer des affaires du dehors et ce qui s'y passe. Les chancelleries sont dans une aussy grande ignorance que tout le reste, puisqu'il en sort des lettres à des princes qui sont morts despuis trois ans ; mon fils pourra vous en faire une histoire, Mgr, arrivée despuis peu, fort pareille à une qui arriva du temps du roy Casimir, qui escrivant au Doge de Venise, l'adresse fut mise au nom d'un qui estoit mort il y avoit quelque temps ; on ne manqua point de mettre l'adresse de la responce, au roy Vladislas, qui estoit mort aussy, et quand on voulut s'en mocquer icy, il y eust un italien aposté, qui ne manqua de dire la raison de ce procédé. M. le Chevalier Lubomirski n'avoit pas receu la moindre lettre de Pologne à son arrivée à Thurin..., je me remets à mon fils à vous informer de tout ce qui s'y sera passé... » (2).

Le 2 févrire 1680, il écrit : « Je seray peut-estre assez fortuné quelque jour, pour trouver cet heureux moment (le temps

(1) *Pologne* 64, 183.
(2) *Pologne* 64, 194.

d'écrire de longues lettres), et peut-estre aussy pour obtenir icy ou ailheurs, la qualité de résident du Roy, qui m'avoit esté donnée par S. M. l'année 1649 au retour de M. d'Arpajon de ce pays, et que le malheur de la guerre civile m'empescha d'accepter. J'en fis, du despuis, en quelque sorte la fonction, foeu M. de Brienne (1) me chargeant souvant de faire des offices en cette cour de la part du Roy, quoyque je fusse actuellement gentilhomme de la Chambre du foeu roy Casimir, qui se servit de moy assez souvent et utilement dans la guerre contre les Suédois, pendant laquelle le Roy envoya icy M. de Lumbres, et du despuis S. M. y ayant tousjours tenu des ambassadeurs, il n'y a eu rien à faire pour moy qu'à gaigner la pension de deux mille livres que M. le Cardinal Bonzy obtint du Roy pour moy l'année 1669 (2) ; et plus loin : « ... Nous verrons demain comment ira la convocation qui pourra plus mal finir qu'on ne s'estoit attendu ; cela donnera quelque relasche au général de l'artillerie... c'est un très galant homme et fort amy de nostre nation et le mien très particulier. Il a donné despuis peu une charge de lieutenant dans l'artillerie à mon neveu (3), qui s'ennuyoit de ne rien faire auprez de moy, n'ayant pas de quoy l'occuper; ce sera quand il plaira à Dieu, au Roy et à vous » (4). Et plus loin (9 février 1680) : « Je prens la liberté de vous dire icy, Mgr, que mon cousin m'ayant demandé quelques livres de ce pays qui manquaient à vostre bibliotecque, je pris soing de les recouvrer et de les adresser à M. Formont, pour vous estre rendus. Du despuis mon fils estant à Paris, il le chargea d'un second mémoire, lequel je tasche à présent d'accomplir et d'y joindre ce qu'il me marque par sa lettre du 15ᵉ decembre... (5).

Le 22 mars 1680, très longue lettre (6) deux de ses précédentes dépèches ont été saisies à la poste et portées au Roy de Pologne que leur lecture a mis dans une violente colère. L'ambassa-

---

(1) Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, englobant aussi la marine du Ponant et les pensions.

(2) *Pologne* 66, 32 vº.

(3) Antoine de Fage, filleul de Baluze, que son oncle avait dirigé pendant quelque temps dans la carrière diplomatique, suivit en 1692 notre ambassadeur en Suède, le célèbre comte d'Avaux.

(4) *Pologne* 66, 35 vº.

(5) *Ibid*, 46 vº.

(6) *Ibid*, 130.

deur de France, de qui relevait Baluze, a pris sa défense ; mais pour éviter des complications diplomatiques, il a dû consentir à ce qu'il fût relégué à 7 lieues de Varsovie avec défense d'écrire à qui que ce soit. Le bon Baluze est tout ému de cette aventure qui survient après 34 ans de séjour en Pologne. Cette phrase donnera une idée du ton de sa lettre : « Cet évêque (l'évêque de Posnanie) me fit tant de menaces touchantes et me dit des injures si atroces de bouche et par escrit, de la part du Roy de Pologne, et si peu convenables à la dignité de S. M. et à l'honneur que j'ay d'estre au Roy, que je croy devoir les taire pour son honneur et pour le mien... ».

La lettre suivante est du 24 mai 1680 et datée de Pultusk (1). Il remercie le Ministre de la bonté et des consolations que ce dernier lui a prodiguées après sa fâcheuse aventure ; ne lui a-t-il pas fait payer sa pension dûe depuis plus de 2 ans ! Il se plaint d'être malade et de ne pouvoir se faire soigner ; il serait en effet obligé de faire venir un médecin de Varsovie et la modicité de ses moyens ne lui permet pas de le faire ; plus loin il dit : « En venant icy je pris mon fils avec moy, qui est ma seule compagnie, et je laissay mon neveu à Varsovie pour prendre garde à ma maison et à mes affaires. Ce fut luy qui m'apporta samedy dernier vos lettres, Mgr, qui luy furent données par M. l'Ambassadeur ; c'est la seconde visite qu'il m'a rendu depuis que je suis icy ; sans cela, je ne scaurois plus la moindre nouvelle de Varsovie... » Il envoie son fils porter cette dépêche à l'ambassadeur qui l'enverra au Roi sous son couvert.

Le 6 juin suivant, il écrit de Nioporent. Après être parti de Pultusk, il échoue à Nioporent, qui est à 3 lieues de Varsovie et où il a ordre de l'ambassadeur de rester jusqu'au départ de la Cour. Le récit de l'odyssée du pauvre homme après son départ de Pultusk est lamentable, il a dû coucher : « trois nuicts dans une grange entrouverte de tous costéz et pendant un temps extraordinairement rude pour la saison... » (2).

Le 15 juillet suivant, il annonce son retour de Nioporent à Varsovie où il est arrivé la veille (3).

Le 16 août, nouvelle lettre de Varsovie : il est obligé, pour

(1) *Pologne* 67, 67 et sv.
(2) *Pologne* 67, 93 et sv.
(3) *Ibid.*, 144.

écrire, de se servir de la main de son fils, car il ne peut se tenir assis ni debout (1). « Mon mal s'obstine contre les remèdes et je n'attends plus ma guérison que de vous, Monseigneur, qui la pouvés donner à mon esprit et à mon corps tout à la fois... » (2). (23 août.) Il ne parlera plus désormais, à la fin de ses dépêches, que de « son mal » qu'il dit empirer de jour en jour, une fistule s'étant déclarée : « Je suis dans une affliction mortelle, Mgr, despuis que le S[r] Barère, chirurgien des mousquetaires du Roy, que M. de Beauvais a ameiné, m'a assuré, après m'avoir visité, que mon mal s'estoit déclaré en fistule, et que je n'en pouvoir guairir que par l'opération qui ne se peut faire seurement ailleurs qu'à Paris. Je ne suis ny en estat ny en moyens de faire ce voyage, qui d'ailleurs pourroit estre occasion de me faire sortir du service, j'aymerois mieux sortir de la vie. J'ay grand besoing, Mgr, que le Roy aye pitié de moy dans cette conjoncture... » (3). (13 septembre 1680). Il souffre, dit-il ailleurs, de douleurs continuelles jour et nuit. Le 6 décembre 1680, il écrit : « J'ai déjà mangé mon carosse que j'ay vendu à M. le marquis de Vitry et je voudrois bien trouver à vendre mes chevaux, qui me mangent, pour les manger à mon tour. Enfin, Mgr, si le Roy n'a pitié de moy, il me faudra périr ici misérablement... » (4). La Cour de Pologne demandait instamment son rappel ; le 17 janvier 1681 il mande à ce propos : « ...Ils (les ambassadeurs de France) me dirent ensuitte avec quelle aigreur et empressement le Roy et la Reyne de Pologne veulent que je sorte d'icy... » (5). Le 31 janvier, il écrit encore : « L'on est icy toujours fort attaché à intercepter mes lettres, Monseigneur; l'on m'en apporta avant-hier quatre de différentes dattes, qui avoient été ouvertes et recachetées si maussadement, que le mesme cachet s'est trouvé sur une de Hambourg et sur une de Dantzick. Cela finira bientost par mon départ de ce pays qui sera tout le plutost que je pourray... » (6).

Le 7, il écrira : « Je me prépare tous les jours à partir, Mgr, mais cela ne vas pas si viste que je voudrois, parce que j'ay beau-

(1) *Pologne* 67, 191.
(2) *Ibid.*, 200 v°.
(3) *Pologne* 69, 50.
(4) *Ibid.*, 212.
(5) *Ibid.*, 281.
(6) *Pologne* 69, 307.

coup de peine à trouver à vendre mes meubles et mes hardes... » (1). Ses moyens ne lui permettant pas de voyager par terre, ce qui eût mieux valu dans son état, il sera, dit-il, contraint d'aller s'embarquer à Dantzick. Enfin citons ces dernières lignes du 14 mars 1681 : « ...Je me propose de partir d'icy dans peu de jours, pour descendre à Dantzick et m'y embarquer ; en ce cas-là, cette depesche sera la dernière que je me donneray l'honneur de vous adresser d'icy... » (2).

Ce fut en effet la dernière dépêche de Baluze.

Le 8 avril 1681, les ambassadeurs de Beauvais et de Vitry écrivent : « Nous avons oublié de faire scavoir à Votre Majesté le départ de M. de Baluze, depuis quelques jours. Nous avons fait ses compliments à Leurs Majestés polonoises qu'il n'a pu voir à cause de ses incommodités » (3).

Miné par le mal qui l'accablait depuis le 18 avril 1679, ayant dû subir une opération pour une fistule supposée, Antoine de Baluze se résigna à quitter Varsovie le 29 mars 1681, accompagné de son fils Casimir. Ils revinrent en France par l'itinéraire suivant : « de Varsovie à Dantzick par la Vistule, de Dantzik à Lübek par mer, de Lübek à Hambourg par terre, de Hambourg au Havre de Grâce par mer, du Havre à Rouen par la rivière de Seine et de Rouen à Paris par terre » (4).

Il était muni pour ce voyage de deux passeports, l'un du 19 mars 1681, accordé par la ville de Varsovie, l'autre du 28 mars suivant délivré par les sieurs de Forbin, évêque comte de Beauvais, pai de France, et de l'Hôpital, marquis de Vitry, ambassadeur extraordinaire près du roi de Pologne.

Arrivés à Paris le 21 mai suivant, ils se logèrent dans la rue des Blancs Manteaux, dans le voisinage de M[e] Bienayse, entre les mains duquel Antoine de Baluze se remit « pour estre « traitté de sa maladie, que l'on croyait estre une fistule et qui « se trouve estre un ulcère malin » (5).

Une fois installé à Paris, il se rendit compte de la gravité de son état, comme l'attestent les lignes suivantes adressées à sa

(1) *Ibid.*, 329.
(2) *Ibid.*, 423.
(3) *Ibid.*, 470.
(4) Journal de Jean Casimir de Baluze, publié par Emile Fage, dans Bull. Soc. des lettres de la Corrèze, 1887, appendice VII, p. 336.
(5) *Ibid.*, p. 336,

sœur Mlle de Fage à Tulle, le 19 juillet 1681 : « ...Le mal que j'ay porté de Pologne se trouve incurable et je me voy réduit à ne plus songer qu'à mourir. J'aurois bien voulu avant cela pouvoir faire quelque chose pour votre fils François, qui esgalât l'affection que j'ay pour luy, mais il faut suivre les décrets de la Providence sans murmurer... » (1). Le même jour, il changeait de quartier avec son fils Jean Casimir pour élire domicile au faubourg Saint-Germain, à l'angle de la rue de Tournon, dans la maison du Sr Canu, à la Fleur de lis, sise en face de l'hôtel de Châtillon.

Après avoir essayé pendant quinze jours les remèdes d'un frère dominicain, malheureusement demeurés sans effet, il se confia à un abbé qui avait opéré de nombreuses guérisons : « ...J'ay eu aujourd'huy la visite d'un abbé, qui a fait des cures surprenantes et qui me dit que la mienne n'est pas impossible. Il veut bien me donner de ses remèdes, et des gens bien intelligents me conseillent d'en prendre. Je croy que je commenceray dès demain, parce qu'il me semble que ceux du frère Dominiquain ont esté meilleurs à jetter de bonnes dispositions pour ma guairison, qu'ils ne le sont pour l'achever ».

Mais le mal était incurable, de l'avis du chirurgien (2). Antoine de Baluze mourut le 12 septembre suivant à 10 heures du matin et fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Sulpice, à côté du chœur (3).

« Si je n'estois pas son fils, écrit Jean Casimir, j'en dirois

---

(1) Arch. Corrèze, fonds Clement-Simon (carton Baluze).

(2) Idem.

(3) Annuaire de la Corrèze, 1838, p. 105. — Emile Fage, Jean Casimir et Etienne de Baluze, dans Bull. Soc. lettres de la Corrèze, 1887, p. 279. — Emile Fage les Baluze dits les Polonais, p. 27.

Le 19 septembre suivant, à la requête de Jean Casimir de Baluze, son fils et unique héritier, en présence de Jean Calmine de Baluze, frère du défunt, demeurant au Séminaire Saint-Sulpice à Paris, et de son neveu François de Fage, écuyer, demeurant avec ledit J. Casimir de Baluze, fut dressé un inventaire des meubles, habits, linge et papiers appartenant à la succession d'Antoine de Baluze. La minute signée par les témoins ci-dessus fut déposée chez Me Claude Levasseur, l'un des notaires garde notes au Châtelet de Paris. L'estimation en fut faite par Nicolas Lebas, sergent à verge au Châtelet, « juré priseur vendeur de biens meubles des villes, prévosté et vicomté de Paris, en sa conscience eu esgard au cours du temps présent ». L'héritage était plus que modeste à voir les chiffres portés à l'estimation.

des choses capables d'esdiffier bien du monde. Dieu luy donne son paradis » (1).

II.

Jean Casimir de Baluze.
(1648-1718)

Jean Casimir, fils d'Antoine de Baluze et de Cécile de Viel, né le 5 août 1648 à Varsovie, dans la maison du doyen des chanoines de la Collégiale de Saint-Jean, eut pour parrain S. M. Jean Casimir, roi de Pologne et de Succie, grand duc de Lithuanie et de Prusse, et pour marraine dame Christine, épouse d'Antoine Tyszkiewicz, maréchal de Lithuanie, come le porte l'extrait baptistaire daté du 7 mars 1649.

La reine Louise Marie de Gonzague prit soin de son éducation et paya pour lui une pension aussi longtemps qu'elle vécut, c'est-à-dire jusqu'au 10 mai 1667. Quand il fut en âge de paraître à la Cour, le roi l'admit au nombre de ses pages, emploi qu'il devait quitter en 1667, pour devenir un des valets de chambre royaux, tous recrutés dans la noblesse.

En 1655, devant l'offensive de l'armée suédoise qui enleva la place de Cracovie (2), le jeune Casimir fut évacué en Silésie par les soins de M. des Essars, lequel fut chargé de son éducation de l'âge de six ans à neuf ans. Clément Bonzy, évêque de Béziers, alors ambassadeur de Louis XIV auprès du roi de Pologne, avait confié au jeune page « plusieurs petites commissions pour ce prince pendant ses classes aux environs de Varsovie » (3).

Revenu à la Cour dans un carrosse que lui avait envoyé son père, il se rendit à Paris au début de mai 1660, employant ses loisirs à suivre rue de Condé les exercices de l'Académie du sieur Bernardy, « auxquels il réussissoit si bien pour son bas-âge, que ledit sieur Bernardy s'en faisoit honneur lorsque les personnes

(1) Journal de Jean Casimir de Baluze, p. 337.

(2) Cette place était commandée en 1658 par le baron de Caisersfun, colonel d'infanterie pour l'Empereur, qu'Antoine de Baluze avait défendu contre d'injustes calomnies.

(3) Lettre de Jean Casimir à l'abbé de Baluze à Paris. (Biblioth. Nat., Collection Baluze, tome 251, fol. 153).

de qualité le venoient voir dans son manège » (1). A la Toussaint de 1661, Jean Casimir quittait la capitale aveç sa mère pour retourner en Pologne.

Ce pays était alors déchiré par la guerre civile, Mazarin avait cherché à faire désigner le duc d'Enghien, le futur grand Condé, comme successeur du roi Jean Casimir sur le trône de Pologne, après que le duc eût été agréé pour futur époux de la princesse Anne, nièce de la reine Marie de Gonzague et fille de la princesse palatine. Mais le grand maréchal Lubomirski avait soulevé la noblesse et l'armée contre cette candidature qu'il réussit à faire échouer devant la Diète.

« Le roi Jean Casimir, effrayé de l'ascendant de Lubomirski, songea, dès que la question du duc d'Enghien fut tranchée, à se débarrasser d'un seigneur aussi redoutable. Il l'accusa de lèse-majesté, le déféra aux tribunaux, qui le condamnèrent par contumace à la peine de mort. Lubomirski avait prudemment pris la fuite, s'était réfugié en Autriche. Il n'eut pas de peine à intéresser à sa cause l'Empereur, et quelque temps après, grâce aux secours qui lui vinrent de l'Autriche, il entreprit contre Jean Casimir une guerre qui dura cinq ans, coupa la nation en deux et la mit aux prises avec elle-même. Les dissensions intestines qui en furent la conséquence, ne prirent fin qu'en 1666 » (2).

Lors de l'abdication du roi faite publiquement dans l'église St-Jean de Varsovie, le 16 septembre 1668, Jean Casimir n'avait que vingt ans. Devant l'incertitude du lendemain, par suite des troubles, des factions qui désolaient un pays déjà ruiné par la guerre, l'incertitude aussi de sa position vis-à-vis du monarque futur, le jeune Baluze songea alors à revenir en France avec son père.

Celui-ci, dans ce but, avait sollicité pour son fils des lettres de naturalité qui furent accordées par Louis XIV, à Saint-Germain-en-Laye, au mois d'avril 1670, et dont le texte original est conservé aux Archives de la Corrèze (3). Elles sont signées : Louis, contresignées : de Lyonne, et scellées d'un grand sceau de cire verte. En voici le texte :

---

(1) Arch. Corrèze, fonds Clément-Simon (carton Baluze).
(2) Emile Fage, les Baluze dits les Polonais, p. 16.
(3) Archives de la Corrèze, E. Supplément 118 (Archives communales de Seilhac, II, 3).

Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Notre cher et bien amé le s[r] Antoine Baluze, gentilhomme de la province de Limosin, nous a très humblement faict remontrer qu'ayant passé en Pologne avec damoiselle Cécile de Viel sa femme native de la province de Normandie, lorsque la deffuncte Reyne de Pologne y fut conduitte et demouré toujours au service de cette cour là en qualité de gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy Casimir, il y a eu un fils de ladite damoiselle Cécile de Viel nommé Jean Casimir, lequel ayant esté élevé page dudit Roy qui luy a fait l'honneur de luy donner le nom, il vint aprez à Paris pour y apprendre ses exercices et depuis a esté gentilhomme dudit Roy Casimir jusques à son abdication, depuis laquelle il a resté encore en Pologne avec ses père et mère, mais d'autant que ledit exposant a résolu de ramener ou de renvoyer sondict fils en France, et qu'il craint qu'aprez sa mort on ne voulust luy imputer que n'estant point né dans nostre Royaume il ne pourroit y posséder les biens que ses père et mère y peuvent avoir ou acquérir ny en hériter, et le priver par ce moyen des droits et privilèges de nos vrais et naturels sujets, ledit exposant pour faire cesser toutes les difficultés qu'on pourroit faire à sondict fils nous a fait requérir de luy vouloir octroyer nos lettres sur ce nécessaires. A ces causes et mettant d'ailleurs en considération les services que nous a rendus en Pologne ledit exposant, Nous avons par ces présentes signées de nostre main et de nostre grâce specialle, pleine puissance et autorité Royale, déclaré et déclarons ledit Jean Casimir de Baluze son fils vray et naturel françois comme s'il estoit né dans nostre Royaume et capable de tenir et posséder tous les biens qui luy sont escheus ou escheront par la succession desdits père et mère ou autres personnes par donnation ou autrement, en quelque manière que ce soit, et desdits biens en disposer estant en aage, ainsy qu'il advisera bon estre, sans qu'il luy soit donné aucun empeschement au contraire, pourveu qu'il finisse ses jours en nostre Royaume et qu'il soit de la Religion catholique, apostolique et Romaine, sans que pour raison de ce sondit père ny luy soient tenus de nous payer ny à nos successeurs Roys aucune finance ou indemnité, de laquelle à quelque somme qu'elle puisse monter nous leur avons fait et faisons don par ces présentes.

Si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenans nostre Chambre des Comptes à Paris, trésoriers de France audit lieu, et autres officiers qu'il appartiendra que de nostre presente grâce ils fassent, souffrent et laissent jouir ledit Jean Casimir de Baluze fils pleinement et paisiblement, sans souffrir qu'il luy soit faict ny donné aucun empeschement, au contraire, et ce nonobstant nostre déclaration du mois d'aoust dernier qui ordonne à tous les François establys dans les pays estrangers de revenir dans six mois dans nostre Royaume, à laquelle nous avons dérogé pour ce regard. Car tel est nostre plaisir, et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre nostre scel à ces présentes.

Donn éà St-Germain en Laye au mois d'avril, l'an de grâce mil six cens soixante dix et de nostre règne le vingt huictième.

Le 19 juin 1669, la Diète avait élu le nouveau roi ; Michel

Koribut emporta les suffrages contre le duc de Neubourg, soutenu par la France, et le prince Charles de Lorraine, candidat de la maison d'Autriche, et qui devait, en cas de succès, obtenir la main d'Eléonore, sœur de l'Empereur Léopold (1).

Le nouveau souverain dissuada le jeune Casimir de son projet de départ : il le fit venir à la Cour où il prit rang parmi les gentilshommes de sa chambre. Pour lui témoigner une particulière bienveillance, il l'attacha à la personne de la nouvelle reine Eléonore lorsqu'elle eut abandonné son ancien fiancé Charles de Lorraine pour monter sur le trône de Pologne.

Louis XIV approuva la conduite des Baluze. Le marquis de Lionne écrivit dans ce sens une lettre flatteuse à Antoine de Baluze. La situation de la Pologne qui venait d'essuyer plus d'un revers dans la guerre contre les Turcs n'était guère brillante sous le règne du faible Koribut. Très préoccupés à ce sujet, ceux qui avaient en mains les intérêts de la France eurent souvent recours, dit Etienne de Baluze, à la prudence et à l'habileté du jeune Casimir, qui se révéla à ce moment un auxiliaire précieux de notre politique dans le royaume. Le parti français y soutenait alors la candidature du comte de Saint-Pol, fils du duc de Longueville, le neveu de Condé. Mais le ministre de Lionne écrivait à Antoine de Baluze, le 11 avril 1670, que ce prince ne devait compter sur aucun appui de S. M., étant considéré « comme une vapeur qui s'était élevée dans des esprits affligés et irrités et qu'une plus grande attention aurait dissipée ». Le malheureux prétendant ne devait pas tarder à disparaître ; il trouva la mort dans un coup de main téméraire au fameux passage du Rhin célébré par Boileau (12 juin 1672) (2).

Chargé de tenir le Roi ou ses ministres au courant des affaires de Pologne, Jean Casimir s'acquitta de cette commission avec zèle et diligence dans des occasions nombreuses, adressant plusieurs rapports à Colbert de Croissy, alors Ministre des Affaires Etrangères.

Cependant le règne éphémère de Koribut prenait fin au bout de quatre ans en 1673, par la mort du souverain. Les compétitions allaient surgir, les factions se donner libre cours.

---

(1) Emile Fage, Jean Casimir et Etienne de Baluze, p. 275. — Journal de Jean Casimir de Baluze.

(2) Emile Fage, ibid., p. 277 ; — les Baluze dits les Polonais, p. 18.

La reine Eléonore, redevenue libre par son veuvage, s'était empressée d'épouser son premier prétendant, Charles de Lorraine, dont les chances d'élection à la Diète devenaient ainsi sérieuses. Mais le vaillant maréchal polonais Sobieski, qui venait de s'illustrer par une victoire décisive contre les Turcs, posa contre lui sa candidature. Soutenu par la France et la Pologne, Sobieski fut élu roi le 19 mai et proclamé le 21 mai 1674.

A cette occasion nous pouvons constater encore l'activité diplomatique du jeune Casimir, car Mgr de Forbin Janson, l'ambassadeur de France, se servit de lui pour « faire son premier compliment » au nouveau souverain. En retour, le prélat lui exprima sa vive satisfaction pour ses bons offices, mais ajoute Baluze, « il est demeuré là » (1).

Marié à une française, Marie-Casimire d'Arquien, le nouveau souverain parvint à remettre sur pied les affaires de Pologne et à conclure avec les Turcs un traité honorable qui terminait une guerre des plus désastreuses (2).

Les bons offices de Jean Casimir de Baluze furent employés encore à différentes reprises par le marquis de Béthune, successeur de Mgr de Janson à la Cour de Pologne, « tant dans les affaires de la diversion de Hongrie du vivant de Tekels, qu'à la Cour du roi Jean, son beau-frère » (3).

Jean Casimir chargé ainsi des missions les plus délicates, qu'il dut accomplir parfois au péril de sa vie, ne séjournait pas régulièrement en Pologne; nous le voyons appelé fréquemment à l'étranger par les nécessités du service. Il lui advint notamment de passer en France en 1688, porteur des paquets de l'ambassade, — nous dirions aujourd'hui de la valise diplomatique, — voyageant en poste, par les voies les plus rapides (4).

Toutes ces allées et venues sont soigneusement notées dans un journal fort intéressant, en partie inédit, allant de 1648 à 1695, dont il sera souvent fait mention au cours de cette étude.

---

(1) Bibl. Nat., col.. Baluze, t. 251, fol. 153.
(2) Emile Fage, Jean Casimir de Baluze, p. 277.
(3) Bibl. Nat., coll. Baluze, ibid.
(4) « L'année 1688 qui est celle du siège de Philipsbourg par Mgr le Dauphin, je suis party le 6e aoust pour Paris en poste. M. le marquis de Béthune m'ayant chargé d'un pacquet pour M. de Croissy, je l'ay esté rendre aussytost, et le roy a eu la bonté de m'accorder une bourse de mil escus, sur le bien que mondit M. le marquis de Béthune avoit mandé de moy, et par la considération des services de mon père ». (Journal..., p. 339).

La lecture de ces notes montre quelle existence mouvementée fut celle du jeune homme et quelle somme d'énergie physique et morale il dut déployer dans l'exercice de ses fonctions. Ainsi, au cours de l'année 1678, parti de Varsovie le 18 mars pour Biala et Lublin, toujours sur l'ordre du marquis de Béthune, il regagnait la capitale le 2 avril suivant. Du début de mai au 16 août, le voici à Jaroslaw, où se trouvait M. de Béthune. Celui-ci l'envoie à ce moment à Jaworow, résidence d'été de la Cour, avec des instructions précises pour la conduite des affaires durant son absence : l'ambassadeur et sa femme, brouillés avec la reine, leur belle-sœur, voyaient les souverains le moins possible, se faisant volontiers remplacer par Baluze. Cette tâche délicate lui donnait peu d'agrément, « mais, ajoute-t-il, cela ne m'a pas empesché de faire mon devoir ».

A cette époque, Baluze âgé de 30 ans, était un diplomate accompli, possédant parfaitement le français, l'allemand, le polonais et suffisamment le latin et l'italien, avec cela homme du monde au courant de ses affaires ; au physique, assez bien proportionné et de taille moyenne. Il tenait alors en Pologne une place très en vue.

Au cours de l'été 1679, l'ambassadeur marquis de Béthune le charge d'accompagner en France le prince Lubomirski. Nous citons ici le texte du Journal de Jean Casimir :

« Le sapmedi 17[e] juin 1679, je suis party de Varsovie avec S. E. M. le commandeur prince Lubomirski, allant en qualité d'ambassadeur extraordinaire de Pologne à la Cour de Turin, pour demander du secours contre les Turcs. S. E. a obtenu de S. M. royalle un régiment de 1.000 dragons, après quoy elle a esté régalée d'un beau portraict de cette ditte princesse enrichy de diamants. Après un séjour de dix journées, nous sommes partis de Turin pour passer en France.

Aussitost après estre arrivé à Lyon, j'ay pris la poste par ordre de Sa ditte Excellence pour advancer ses livrées, et luy chercher un logement et autres choses nécessaires, je suis arrivé à Paris le 25 aoust matin, et S. E. le 28 au soir.

Elle a esté le 30 à Fontainebleau où Elle a assisté à la cérémonie du mariage de Mademoiselle d'Orléans avec le roy d'Espagne ; c'est M. le prince de Conty qui a espousé au nom du dict roy.

Le 3e octobre de la susditte année, S. E. M. le prince commandeur Lubomirski a pris la poste pour retourner en son pays, après avoir receu tous les agréments possibles à la Cour de France, et pour marque de l'estime que le Roy a pour son mérite, S. M. luy a donné son portrait enrichy de très beaux diamants.

Nous avons pris la route de Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Hambourg, Berlin, Posnanie et Varsovie, où nous sommes arrivez le 2e novembre » (1).

Après la mort de son père survenue le 12 septembre 1681, Jean Casimir fit un assez long séjour à Paris, pour y mettre ses affaires en ordre. Il obtint ainsi le règlement de la pension pour ladite année, qui fut effectué chez M. de Bartillat, garde du trésor royal, dans la rue de St-Thomas du Louvre.

Il note les événements mémorables survenus à la Cour :

« Le 6e aoust 1682, entre 10 et 11 heures du soir, Madame la Dauphine est accouchée à Versailles, de Mgr le duc de Bourgogne, toute la France, en a fait de grandes resjouissances ».

Et plus loin, il écrit, au sujet de la mort de la Reine : « La reyne de France Marie-Thérèse d'Autriche, espouse du roy Louis XIV, est morte le vendredi 29e juillet 1683. Son cœur a esté porté au Val-de-Grâce, et son corps à St-Denys après avoir esté embaumé. L'on dit que c'est un abcès dans le costé qui lui a causé la mort, et d'autres ont cru que c'estoit un charbon ; il y a apparence que ce soupçon n'a pas esté véritable, puisqu'on n'a pas remarqué les suittes que ces sortes de maux contagieux ne manquent pas de produire. »

Cependant Baluze avait changé de domicile à deux reprises : le 26 octobre 1682, il quittait son logement de chez le sieu Canu pour aller au coin du Séminaire Saint-Sulpice et de la rue Pot-de-Fer, autrement des Petits-Jésuites, chez M. Le Comte, chirurgien. Le 7 septembre 1684, un nouveau changement le conduit hors de la porte de Richelieu, et il loge chez la marquise de Béthune, femme de l'ambassadeur de Pologne. Le 8 octobre suivant, il accompagne l'ambassadrice à Orléans, Blois, Tours, Saumur et Selles, pour rentrer le 24, avec Mlle de Béthune, sa fille aînée.

(1) Journal... dans Emile Fage. op. cit., p. 334-335.

Après un court séjour dans la capitale, Baluze en repartait le 4 décembre, suivant la Marquise et sa fille dans leur voyage de retour en Pologne. Au début de mars ils atteignaient Wrysocko et Jaroslaw où le roi et la reine de Pologne firent à la marquise et à sa fille l'accueil le plus aimable, « estant sortys sur le pas de la maison pour les recevoir ».

Les eaux de Vichy jouissaient déjà à cette époque d'une grande renommée ; Baluze fut chargé d'en expédier à la reine de Pologne : « Le mois d'aoust de l'an 1685, j'ay esté en poste à Vichy quérir des eaux pour la Reyne de Pologne, avec trois voitures qui contenoient plus de 300 pintes d'eaux, je les ay amenées à bon port dans huit jours de temps pour l'aller et le venir. Après quoy elles furent meinées en Pologne par M. d'Alerac ».

Une des prérogatives attachées aux fonctions de Jean Casimir était d'accompagner les ambassadeurs de Pologne dans les cours étrangères. On a vu plus haut qu'il avait suivi au mois de juin 1679 le commandeur prince Lubomirski, ambassadeur extraordinaire de Pologne à la Cour de Turin.

Le 17 septembre 1685, le comte Wielopolski, grand chancelier de Pologne; arrivait à Paris en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Baluze eut l'honneur d'être du cortège lors de la première audience à Fontainebleau. Ce grand seigneur, auquel il avait fait sa cour, lui remit à titre de souvenir une turquoise entourée de diamants.

En octobre 1688, Jean Casimir de Baluze retournait en Pologne, emmenant avec lui MM. de Béthune, fils de l'ambassadeur. Le passage de son journal où il note les étapes de ce long et pénible voyage avec les incidents survenus en cours de route, mérite d'être transcrit :

« Je suis party de ladite ville de Paris le 9e octobre de la mesme année pour la Pologne, avec MM. de Bethune, fils de M. le Marquis et de Mme de Béthune, qui m'avoient chargé de les leur ameiner. Nous avons passé à la faveur des passeports de M. de Castenaga, gouverneur de la Flandre espagonle, et des Hollandais. Ce gouverneur a fait beaucoup d'honnesteté à MM. de Béthune à Bruxelles. De là nous avons passé par Anvers, où nous avons veu la citadelle, mais ce n'a pas esté sans difficulté à cause du siège que Monseigneur avoit mis devant Philips-

bourg (1), par Rotterdam, par la Haye, où ces Messieurs ont logé chez M. Moreau, envoyé du Roy, qui les a régalés pendant tout le temps que nous y avons resté, qui est trois jours. M. le comte d'Avaux, ambassadeur du roy, nous a aussy régalé une fois ; par Leyde, Harlem, Amsterdam, Naerden, Dewinter, Osnabrug, Hannover où MM. de Béthune ont receus mil marques de bonté et d'honnesteté par Mme la duchesse de ce nom; nous y avons veu M. l'Electeur de Brandebourg et Mme l'Electrice, pendant le repos que nous y avons pris pendant cinq jours, et M. le duc de Zell. M. de Gourville, envoyé du roy, nous y a fort régalé aussy. Par Zell, par Harbourg, par Hambourg où M. le chevalier de Béthune nous a retenu neuf jours durant chez Gourski, aux Armes de France, rue Saint-Jean, à cause de la petite vérolle qui l'avoit pris en partant d'Hannover, par Berlin, où M. de Béthune, l'ayné, nous a retenu à son tour 15 jours à l'Aigle Noir, à cause de sa petite vérolle qui l'attacqua le jour de nostre départ de Hambourg ; par Francfort sur l'Oder, par Mezerits, par Posnanie, et par Lowicz. Nous sommes arrivés au mois de janvier pendant la diette de l'année 1689 » (2).

Le dévouement et l'activité du jeune diplomate étaient particulièrement appréciés du roi Louis XIV et de ses ministres, comme l'attestent ces lignes extraites de la lettre à l'abbé de Baluze déjà citée :

« M. le marquis de Torcy Croissy me demanda après la mort de mon père et avant que je fûsse dans le service du Roy si je voudrais aller en Moscovie ; luy ayant répondu que j'irais au bout du monde pour le service d'un aussi grand maître, il m'assura qu'il me proposerait au Roi pour cet emploi, mais comme il ne fut plus question d'envoyer personne en cette cour-là, je pris le parti de revenir en Pologne avec Mme de Béthune où M. son mari, ayant eu ordre, quelques années après, de se disposer à passer en Suède, il me proposa à la Cour pour me laisser en celle de Pologne. Sa proposition fut agréée par la dépêche qu'il reçut en Prusse dans le mois d'octobre 1691. Depuis lequel temps, j'ai l'honneur d'être dans le service de S. M. T. C. » (3).

(1) Le dauphin, assisté de Vauban qui conduisit le siège. La ville se rendit le 29 octobre 1688.
(2) Journal de Casimir de Baluze, op. cit., p. 339.
(3) Bibliothèque Nat., Coll. Baluze, t. 251, fol. 153.

Jean Casimir n'eut, au reste, qu'à se louer des bons offices de l'ambassadeur à son égard. Celui-ci lui confia les chiffres utilisés pour les dépêches diplomatiques (1), qu'il mit lui-même définitivement au point.

Le marquis de Béthune, après avoir pris congé de Sa Majesté et de la Reine à Soworow et réglé ses affaires à Varsovie, quitta cette ville le 4 décembre pour Dantzig où il s'embarqua le 9 janvier 1692. Trois ou quatre jours après, il débarquait à Stockolm en qualité d'ambassadeur du roi de France.

Une instruction de mars 1692, relative aux affaires de Pologne, prescrit à Baluze, en attendant l'arrivée du nouvel ambassadeur, de disposer la reine à faire une paix séparée avec les Turcs, contre la cession de la forteresse de Kaminiets, et de se tenir en relations suivies avec M. de Châteauneuf, ambassadeur du Roi à Constantinople. Casimir demeura à la Cour jusqu'au début de novembre 1692, et la suivit à Jaroslaw, à N.-D. de Czestochowa, à Clotchaw, Pomergerne et Zolkiew.

C'est à Zolkiew qu'il reçut, faisant en quelque sorte fonction d'introducteur des ambassadeurs, le vidame d'Esneval, le nouveau représentant de la France, venant du Portugal. Il l'accompagna ensuite à Varsovie (décembre 1692) (2). Quelques temps après, ils se rendaient, avec la Cour, à la Diète de Grodno, où le malheureux vidame décéda après une courte maladie le 15 février 1693, « le jour où il devait avoir une députation composée de principales personnes de la République ». Jean Casimir note à son sujet qu'il lui rendit « de très bons offices à la Cour de France » (3), le chargeant « de sa part de toutes les allées et venues pour les affaires » (4). Celles-ci l'absorbaient au point qu'elles ne lui laissèrent pas le temps de ramener le corps du défunt à Varsovie, où il fut enterré à la paroisse de Sainte-Croix, au faubourg de Cracovie.

Ayant adressé à M. de Croissy une relation de ces événements, il en reçut une réponse contenant l'ordre de la part du Roi de lui mander tout ce qui se passerait jusqu'à l'arrivée de l'ambassadeur que S. M. désignerait auprès du roi de Pologne (5).

(1) Journal de Casimir de Baluze, dans Fage, op. cit., p. 341.
(2) Journal de Casimir de Baluze, p. 341.
(3) Coll. Baluze, t. 251.
(4) *Ibid.*
(5) Journal de Casimir de Baluze, p. 342.

Il s'acquitta parfaitement de cette mission jusqu'au 12 août suivant, date de l'arrivée à Varsovie du nouvel ambassadeur, l'abbé de Polignac. Jean Casimir se porta à deux journées de la ville à la rencontre du diplomate qui rendit visite au primat Raduejeski. Ce dernier mit à sa disposition un palais situé dans un faubourg de Varsovie, près de la mission de Saint-Lazare. Il y passa une existence agréable, ayant su conquérir toute la faveur de Jean Sobieski qui songeait à lui faire obtenir le chapeau de cardinal quand le roi mourut prématurément en 1696.

Chargé d'une mission économique par le nouvel ambassadeur, Jean Casimir de Baluze quittait Zolkiew le 4 décembre 1693 pour Dantzig. Il s'agissait « de solliciter les marchands d'envoyer en France le plus de bled qu'ils pourroient et de les y engager par le profit considérable qu'il y avoit à faire, et informer les ministres de ce que j'y ferois et des achapts de bleds que la reyne de Pologne y a envoyés à Dunkerque... »

Ce voyage long et pénible par une rude saison, dura près de trois semaines jusqu'au 22 décembre, date de l'arrivée de Jean Casimir à Dantzig. Il y séjourna jusqu'au 17 juin 1694 « pour rejoindre M. l'ambassadeur, la cour devant arriver à Varsovie pour la cérémonie du mariage de la princesse Marie-Thérèse de Pologne avec l'Electeur de Bavière, gouverneur perpétuel des Pays-Bas catholiques pour le roy d'Espagne » (1). Ce déplacement lui rapporta la somme de 3.500 livres, à raison de 500 livres par mois.

L'abbé de Polignac, qui avait la plus grande confiance en Jean Casimir, eut recours à ses bons offices au cours des tractations qui suivirent alors pour l'élection du nouveau roi. Il soutenait la candidature du prince de Conti, laquelle échoua par le manque d'argent. Une somme de 100.000 écus aurait suffi à éviter une scission dans son parti qui entraîna l'élection du roi Auguste de Saxe. L'ambassadeur se rendit alors à Dantzig où le prince était arrivé avec plusieurs frégates commandées par le chevalier Bart. Ici commence pour Jean Casimir, qui s'était mis « sur son bord » avec l'abbé de Polignac, une série de mésaventures : l'équipage pillé à Oliva, où Casimir fut arrêté et demeura dans une abbaye, où il séjourna deux mois sur parole, avec les

(1) Journal de Casimir de Baluze, op. cit., p. 342.

secrétaires de l'ambassadeur du Roi et de M. l'abbé de Châteauneuf ; ensuite quatre mois à Marienbourg, où le roi Auguste leur permit de se rendre où ils voudraient. Jean Casimir vint alors à Hambourg ; il séjourna pendant six mois au bout desquels il reçut l'ordre de regagner Varsovie par Dantzig, après que le prince de Conti se fut désisté de ses droits sur la Pologne et que celle-ci eut reconnu le nouveau-roi (1). Bénéficiant de l'immunité diplomatique que lui conférait son titre d'envoyé extraordinaire, il parvint à se tirer sain et sauf de cette périlleuse équipée.

(*A suivre*). RÉGIS ROHMER.

(1) Bibl. Nationale. Coll. Baluze, t. 251.

Assemblée Générale de la Société d'Histoire Générale et d'Histoire Diplomatique

L'Assemblée générale annuelle de la Société d'histoire générale et d'histoire diplomatique s'est tenue le 9 octobre 1935, au siège de la Société.

En l'absence du président, M. le duc de la Force, empêché, M. le baron Ludovic de Contenson, vice-président, ouvrit la séance. Après la lecture du rapport du conseil et l'approbation des comptes, il fut procédé au renouvellement du mandat et à la nomination d'administrateurs.

Le conseil fut ainsi constitué :

Président : M. le duc de la Force.

Vice-présidents : MM. Léon Bérard et le baron Ludovic de Contenson.

Secrétaire général : M. le marquis de Luppé.

Trésorier : M. Grandidier.

Secrétaire et trésorier adjoint : M. Levoux.

Administrateurs : MM. de Boislisle, le comte de Manneville et Soulange-Bodin.

Le baron L. de Contenson prononça, au début de la réunion, une allocution dont nous extrayons le passage suivant :

« Messieurs,

« Mon premier devoir en ouvrant cette séance sera d'évoquer le souvenir de l'illustre président d'honneur que nous venons d'avoir la douleur de perdre.

« Monsieur Jules Cambon, malgré les occupations absorbantes et d'un ordre si élevé auxquelles ses fonctions l'astreignaient, avait voulu cependant s'associer personnellement à nos travaux.

Succédant en 1917 au marquis de Reverseaux comme président effectif de la Société d'histoire diplomatique, il fut de ceux qui contribuèrent à remettre sur pied cette association durement éprouvée par la guerre. De 1920 à 1923 il prit une part active a nos études. Je relisais dernièrement les quatre discours qu'il prononça aux Assemblées générales de la Société et j'ai été frappé du ton d'expérience, de haute érudition et aussi de simple bonhomie avec lequel il abordait familièrement les plus délicats sujets d'histoire diplomatique, lorsqu'il se trouvait au milieu de nous. Combien de maximes utiles, de remarques judicieuses on pourrait cueillir dans ces allocutions pleines de saveur qu'il nous distribuait annuellement ! Je prends au hasard le discours qu'il prononça à notre Assemblée générale du 20 juin 1920, la première que nous tenions depuis la guerre et qui renouait le fil interrompu d'une tradition vieille de plus de trente ans. Après avoir remercié la Société d'histoire diplomatique de l'honneur qu'elle lui avait fait en l'appelant à présider ses travaux, après l'avoir félicitée d'avoir poursuivi sans faiblir, malgré la période tourmentée de la guerre, des études désintéressées et d'ordre purement critique, M. Jules Cambon ajoutait quelques phrases qui peignent admirablement la sûreté de son jugement et sont d'un précieux enseignement, non seulement pour notre Société, mais pour tous les érudits.

J'ai été souvent frappé, disait-il, de ce qu'il y avait, même chez les plus éminents des historiens, de hasardé et de conjectural dans leurs conclusions. L'histoire, au fond, n'est qu'une interprétation du passé, mais qui, parmi nous, oserait dire qu'il peut s'abstraire du moment présent ? Les circonstances, les courants de l'opinion, le tempérament des écrivains, les intérêts de leur parti, tout influe sur leur esprit. Nous sommes, malgré nous, portés à condamner ou à absoudre, suivant les arrêts de notre conscience contemporaine, des hommes qui obéissent à d'autres passions que les nôtres. Aussi, l'histoire ne sera jamais une science définitive et ses jugements seront toujours soumis à la révision des générations qui se succéderont.

« Et, plus loin, M. Jules Cambon parle de « ces passions obscures qui conduisent les peuples sans même qu'ils osent les avouer ». Ne semble-t-il pas que ces mots soient prononcés aussi bien pour 1935 que pour 1914 ? Les discours de M. Cambon, c'est une mine de bon sens, de jugement et d'ardent patriotisme où l'on ne saurait cesser de puiser.

En 1924, M. Jules Cambon quitta la présidence effective de la Société d'histoire diplomatique pour en devenir le président d'honneur. Ce fut d'ailleurs l'année où s'opéra la fusion de la Société d'histoire diplomatique avec la Société d'histoire générale et il devint président d'honneur de la nouvelle société, dont nous tenons aujourd'hui l'assemblée générale annuelle.

« Je n'ai pas, Messieurs, la prétention de tracer même une ébauche de cette grande figure que nous représente M. Jules Cambon. D'autres l'ont fait et le feront encore. J'ai seulement voulu vous rappeler quel fut l'inappréciable honneur pour la Société d'histoire générale et d'histoire diplomatique de posséder comme président d'honneur et comme collaborateur, je puis le dire, ce grand serviteur du pays. »

COMPTES RENDUS

Marguerite d'Autriche-Savoie et la Pré-Renaissance, par GHISLAINE DE BOOM. Un vol. in-8 de 280 pages avec gravures, Paris et Bruxelles, 1935.

L'auteur de ce livre est bibliothécaire à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Mlle de Boom y a vécu, pour ainsi dire, dans l'intimité de Marguerite d'Autriche, au milieu des documents qui racontent son histoire et parmi les souvenirs artistiques et littéraires de toute sorte : tableaux, manuscrits enluminés, lettres et poésies qui subsistent en témoignage des rares talents et de la merveilleuse activité d'une femme distinguée entre toutes. Qu'elle se soit éprise de la haute figure de la régente des Pays Bas, de celle qui fut le dernier représentant de l'illustre lignée des ducs de Bourgogne, qui fut la tante et la tutrice de Charles-Quint et qui prépara le brillant développement artistique de la Renaissance dans les Pays-Bas, qui pourrait s'en étonner, après avoir lu son ouvrage ?

Le caractère de Marguerite s'est formé dans la tristesse et les larmes. Sa mère Marie, fille de Charles le Téméraire, meurt quand elle avait deux ans, dans un accident de chasse. Son père, Maximilien d'Autriche, dans sa vie aventureuse, a peu de loisirs pour s'occuper d'elle ou de son frère aîné, Philippe. Mais sa naissance et son magnifique héritage attirent sur elle l'attention de tous les souverains; par la volonté des Etats Généraux des Pays-Bas, elle est mariée au dauphin Charles, fils de Louis XI. La future reine de France est conduite en grande pompe au château d'Amboise où sa belle-sœur, Anne de Beaujeu, dirige son éducation. Elle y vit sept années dauphine, puis reine, jusqu'au jour où la politique rompt, comme elle l'avait formée, la brillante union qui avait entouré son enfance de tant d'éclat. Elle rentre aux Pays-Bas mais pour les quitter bientôt et épouser, à treize ans, don Juan, l'héritier du royaume de Castille. C'est par mer et au milieu d'affreuses tempêtes, où elle faillit périr, qu'elle est conduite en Espagne. Elle y vivait depuis moins de deux années près de son nouvel époux, quand la mort frappa don Juan; Marguerite allait mettre au monde un enfant; elle eut la douleur de le perdre aussitôt après sa naissance.

Veuve à vingt ans, la riche et malheureuse héritière fut mariée une troisième fois à Philibert le Beau, duc de Savoie. Il semblait que dans cette union elle dût trouver enfin le calme et le bonheur, car le beau Philibert était tendrement aimé. Nous en avons encore le témoignage dans le magnifique mausolée que sa veuve lui fit élever dans l'église de Brou. Le destin semblait s'acharner contre elle; après moins de

deux ans de mariage, le duc de Savoie mourait, et, peu après, le frère chéri de Marguerite, Philippe le Beau était frappé à son tour.

Ce nouveau malheur décida de la destinée de Marguerite. Philippe le Beau laissait de jeunes enfants, dont l'aîné fut Charles-Quint ; leur mère, Jeanne de Castille était folle. Marguerite se voua à l'éducation de ceux qui restèrent aux Pays-Bas, Charles et trois de ses sœurs ; son père Maximilien, retenu en Autriche, lui confia le gouvernement des riches provinces de l'ancien héritage de Bourgogne. A vingt-cinq ans, la gouvernante des Pays-Bas sut montrer non seulement un caractère d'une rare énergie, mais un véritable génie politique; Mlle de Boom nous la montre dirigeant les affaires des Pays-Bas en digne héritière des ducs de Bourgogne, sachant faire prévaloir au besoin contre les idées de son père les intérêts des provinces dont la destinée lui était confiée, s'attachant toujours à conserver la bonne entente avec l'Angleterre, mais aussi la paix avec le royaume de France. Est-il besoin de rappeler que le traité de Cambrai du 3 août 1529, qui rétablit la paix entre François Ier et Charles-Quint, fut appelé la paix des Dames parce qu'il était dû à l'influence de Marguerite d'Autriche et de la régente de France, Louise de Savoie ? La régente des Pays-Bas survécut peu de temps à ce grand acte qui fut le couronnement de sa vie politique. Elle mourut, laissant à son neveu, Charles-Quint, une belle lettre dont il faut lire le texte dans le livre de Mlle de Boom.

Mais, mieux encore que l'histoire politique de la duchesse de Savoie, on y trouvera l'étude la plus complète et la plus intéressante de sa vie dans sa cour de Malines et du grande rôle qu'elle a joué en inspirant les artistes et les littérateurs de son temps. Malgré les tristesses de son existence, elle a tenu à s'entourer toujours de tout l'éclat d'une brillante représentation dont la tradition venait de ses ancêtres, les ducs de Bourgogne. Poète elle-même à ses heures, elle a inspiré les poètes et les littérateurs. Elle a encouragé de toute manière les artistes : l'église de Brou qu'elle fit construire et décorer avec amour, en souvenir de son époux Philibert de Savoie, et les merveilleuses collections de tableaux, de manuscrits et d'objets d'art qu'elle a réunis, nous en donnent le témoignage. A côté des « Très riches heures du duc de Berry », de l' « Adoration de l'Agneau » de Van Eyck, que d'autres merveilles sont décrites et étudiées avec infiniment de science et de goût dans le livre que nous étudions.

Mlle de Boom nous permettra-t-elle une petite critique ? Il nous eût paru préférable de ne pas citer deux fois les belles, mais longues épitaphes latines qui figurent aux pages 212 et 237 de son livre.

H. de Manneville.

Anne de Gonzague, princesse Palatine (1616-1684),

par L. Raffin. 1 vol. in-8 de 386 p. Paris, Desclée et Brouwer.

C'est une très noble vie que M. l'abbé Raffin, l'érudit curé de la Madeleine, a pris la peine de nous remémorer, pour notre instruction historique et notre édification religieuse. Jusqu'ici, Anne de Gonzague de Clèves, descendante des ducs de Mantoue et de Nevers, et de tant d'autres maisons princières, qui épousa en 1645, à Paris, à Saint-Sulpice, le duc Edouard de Bavière, comte palatin du Rhin, n'était

guère connue du public que par l'oraison funèbre que lui consacra Bossuet, dont, à vrai dire, elle a reçu l'immortalité, et par une étude parue, en 1896, dans la **Revue de Paris**, sous la signature du regretté Alfred Rébelliau.

Fort heureusement, la lacune vient d'être comblée. Au prix de savantes recherches multipliées dans les archives, à Chantilly, à Versailles, à Nevers, à Mantoue même, et dans nos grandes bibliothèques, à la Nationale et à l'Arsenal en particulier, M. l'abbé Raffin a su ressusciter une figure admirable et, il nous semble, assez conforme à ce que fut, au grand siècle, la sœur de la reine Marie-Louise de Pologne, toutes deux dignes de cette période étonnante, où le féminisme aristocratique brilla dans les salons et les cours d'Europe, non seulement par ses grâces naturelles, sa culture classique, ses talents politiques, son humanité, son romantisme, si l'on peut ainsi parler, mais par ses vertus, sa religion sincère, son courage et ses pénitences.

Dans des décors merveilleusement reconstitués, depuis le palais ducal de Nevers où naquit la princesse Anne, jusqu'à l'hôtel de la rue Garancière, près du palais du Petit-Luxembourg et de l'hôtel de Condé, où elle acheva ses jours, et entre ces dates extrêmes de 1616 et de 1684, à l'abbaye de Faremoutiers où reposa son cœur, et où il s'était formé tout jeune, à Saint-Etienne de Reims et à Avenay, où Henri de Lorraine, amoureux, l'avait visitée dans ses vingt ans, à l'hôtel de Nevers, à Paris, où tant de mariages s'élaborèrent durant la Fronde, à Maubuisson, à Asnières, au Raincy, au château de Chantilly, à Saint-Germain-des-Prés, en Pologne et dans les cours allemandes du Palatinat et de Hanovre, tout un monde disparu, plein d'enseignements du passé le plus célèbre de notre histoire, revit à nos yeux par ce beau labeur de M. le curé de la Madeleine. Que de milieux divers il nous fait ainsi pénétrer de plain pied, avec un art très pur, où nous apparaissent le grand Condé, Conti, Anne d'Autriche, Mazarin, Louis XIV et Marie-Thérèse, le maréchal de Turenne, le cardinal de Retz, les rois Ladislas et Jean-Casimir de Pologne, les princes de Brunswick-Hanovre et de Salm, le duc Philippe d'Orléans, l'abbé de Rancé, l'évêque de Meaux, des artistes, des écrivains, des penseurs, des hommes d'Etat, des gens d'église, des moniales, et toute sorte d'ombres d'un régime aboli, déjà reculé au fond des âges qui nous ont précédés, avec leurs passions pareilles aux nôtres, leur grandeur, leurs ambitions et leur misère.

Au sein de cette société brillante qui s'intéresse à tout, aux affaires publiques, à la guerre, à la paix, aux sentiments, aux intrigues, à l'amour, aux alliances entre nations, au bonheur des peuples, à la couronne des princes, aux biens éternels enfin, nous pourrons, sur les traces relevées d'une existence autrefois retentissante, nous attacher par la pensée aux progrès de l'âme qui s'en dégage, très haute et complexe, et découvrir, avec M. l'abbé Raffin, à travers les agitations de la politique et des affections humaines les voies mystérieuses du Seigneur qu'elle suivit. Car, après tant de courses aux honneurs, tant de bruit dans le monde, tant de disgrâces aussi, tant de diplomatie, tant de galanteries, Anne de Gonzague terminera simplement et saintement sa vie, atteignant près de soixante-dix ans, par une conversion préparée avec persévérance en pleine maturité d'esprit. Son portrait, idéalisé par la charité chrétienne, pourra être rapproché de celui de la Madeleine du musée du Louvre, peint par Lebrun, dont l'abbé

Raffin a illustré son joli volume, après avoir fait reproduire pour nous l'image de la Sainte-Croix du trésor de Notre-Dame de Paris, relique dont l'action miraculeuse, à une heure trouble de la vie de la Princesse décida, dit-on, Anne de Gonzague à répondre aux appels du Ciel.

Jean DE BOISLISLE

Les tentatives pour assurer la paix et la sécurité de l'Europe pendant les années décisives de la guerre de la Succession d'Espagne (1708-1709), par Werner REESE. Un vol. in-8 de 298 pages en langue allemande. Munich, 1933. Librairie Beck.

Une erreur d'adresse dans l'envoi du volume nous excusera de rendre compte tardivement de cette intéressante monographie. Nous n'en saurions trop vivement recommander la lecture à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire diplomatique de l'Europe. M. Werner Reese a choisi, pour la décrire avec beaucoup de clarté et une connaissance approfondie de toutes les sources, une des époques les plus importantes et les plus émouvantes de cette histoire. En 1708, presqu'autant que pendant la Grande Guerre de 1914-1918, toute l'Europe était en armes. La coalition formée contre la France et l'Espagne unies sous les sceptres de Louis XIV et de son petit-fils, était triomphante ; la puissance du roi de France semblait brisée, mais tous les Etats engagés dans la lutte avec elle étaient à bout de forces et avaient comme elle besoin de la paix.

La conclure était difficile. Après la crise terrible qui avait déchiré le continent, il s'agissait de refaire, comme en 1918, une nouvelle Europe. Or les intérêts et les passions opposées se heurtaient dans une confusion extrême. M. Reese nous montre, dans les efforts faits pour entraver des négociations de paix, les tendances divergentes qui se manifestent et compliquent la tâche des négociateurs : l'Angleterre, qui a obtenu presque tout ce qu'elle désirait, et surtout les Pays-Bas, épuisés par la lutte et sentant leur commerce menacé par la rivalité anglaise, sont disposés à la paix ; mais l'Autriche et les Etats d'Allemagne ont des ambitions parfois opposées et divergentes de celles de leurs alliés, que maints obstacles empêchent encore de satisfaire. Il ne suffit pas d'avoir vaincu sur les champs de bataille. Il faut s'entendre sur ce que l'on veut obtenir de l'adversaire. D'autre part, du côté même des Bourbons, il n'y a pas accord. Louis XIV se résignerait à sacrifier son petit-fils et à lui faire abandonner la couronne d'Espagne, s'il obtenait pour lui, comme compensation, un royaume en Italie, mais Philippe V refuse de quitter ses sujets, et ceux-ci sont résolus à garder leur roi.

Après de longs et laborieux pourparlers, il semble qu'au mois de mai 1709, quand les alliés ont arrêté entre eux le texte des préliminaires de La Haye, on soit arrivé à un accord et que l'armistice accordé à la France doive se transformer en paix définitive. Les Français sont à bout de forces; les armées sont vaincues; le pays est ruiné; l'effroyable hiver de 1708-1709 a réduit le peuple à la misère et à la famine. On n'a plus qu'à capituler et à ratifier toutes les conditions des vainqueurs. Et on les accepte, en principe. Mais les coalisés demandent

des garanties de l'exécution du traité : ils exigent que les places qui doivent faire partie de la Barrière soient livrées aux troupes hollandaises ; ils prétendent que le roi de France unisse ses forces aux leurs pour chasser d'Espagne son petit-fils, si Philippe V refuse de se soumettre. C'est sur ces clauses de sécurité, comme les nomme M. Reese, que l'accord ne peut se faire.

L'auteur montre très justement que les sentiments de famille du Grand Roi n'étaient pas seuls en cause à cette heure décisive. C'est à l'honneur des peuples mêmes de France et d'Espagne que les conditions proposées portaient atteinte. Louis XIV fit appel au sentiment national, et, malgré ses souffrances, la France répondit à son appel : elle reprit les armes; elle donna au maréchal de Villars les moyens de vaincre, à Denain. « Il y a là, dit l'écrivain allemand, dans l'histoire du peuple français, un de ses plus beaux titres de gloire. »

H. DE MANNEVILLE.

Les voyages en Suisse de Madame de La Briche en 1785 et 1788, par le comte Pierre de ZURICH. Publiés avec une préface, une introduction et des notes, avec huit planches hors-texte et une carte. Paris et Neuchâtel, édition Victor Attinger, in-8.

Une femme heureuse. — Madame de la Briche (1755-1844). Sa famille — son salon — le château du Marais, d'après ses mémoires, sa correspondance et d'autres documents inédits, par le même auteur. Avec 13 planches hors texte. Paris, E. de Boccard, grd. in-8.

Adélaïde Prévost, veuve de M. de La Live de La Briche, introducteur des Ambassadeurs à la Cour de Versailles, a déjà été présentée aux lecteurs de la Revue à l'occasion d'une lettre adressée par elle à Louis XVI et qui a paru dans le numéro de Juillet-Septembre 1934.

Si un érudit du canton de Fribourg, le comte de Zurich, a été amené à s'occuper de cette femme attachante, c'est à la suite de la découverte chez un antiquaire local du manuscrit d'un voyage effectué au XVIII[e] siècle. On sait combien les Suisses sont friands des séjours faits dans leur pays à l'époque où le tourisme y était peu pratiqué. En fille spirituelle de J.-J. Rousseau, Mme de la Briche y témoigne d'un sentiment très réel de la nature. C'est là l'objet du premier volume.

Mais, entraîné par le charme qui se dégageait de Madame de La Briche, le comte de Zurich a entrepris d'écrire sa biographie complète pour laquelle il a largement utilisé ses mémoires inédits et sa correspondance. Le second volume raconte donc la douce et longue vie de cette aimable femme du monde de la finance à travers l'Ancien régime, la Révolution, l'Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet. Un concert d'éloges s'est élevé, de la part des mémorialistes les moins indulgents, autour de Mme de La Briche qu'ils comblent de qualités physiques et morales. Beauté, esprit, sensibilité, naturel, gaieté, modération, bonté. Rien ne frappe en elle mais tout en elle

est harmonieux. Aussi est-elle aimée passionnément et fidèlement par ses contemporains aussi bien que par M. de Zurich, qui n'est pas le moins ardent de ses adorateurs. Habitant l'hôtel Saint-Florentin, à Paris et le château du Marais en été, elle reçoit et recevra pendant plus de cinquante ans philosophes et littérateurs, hommes politiques et gens du monde. Elle accueille avec la même bonne grâce Saint-Lambert vieillissant, le comte de Crillon qui aurait voulu l'épouser, le fabuliste Florian, Marmontel, La Harpe, le compte Louis d'Affry que Napoléon devait imposer à la Suisse comme « Landammann » et dont elle est l'idole, le marquis de Bonnay, diplomate de valeur et qui met en péril sa vertu, Joubert qui lui écrit des lettres charmantes, Châteaubriand qui, dans ses mémoires, l'appelle « cette excellente femme dont le bonheur n'a jamais pu se débarrasser » et Frénilly qui la met au premier rang dans ses affections. Elle est la belle-mère du comte Molé, devient la tante de Prosper de Barante, l'historien des « Ducs de Bourgogne », et, bien que cadette en âge et en célébrité de ses belles-sœurs, Mme d'Epinay et Mme d'Houdetot, elle est bien, comme elles, une de ces âmes sensibles du XVIII[e] siècle finissant.

M. de Zurich la présente comme « femme heureuse ». Si elle vécut une existence philosophiquement paisible et pleine de sagesse, si elle échappa dans sa personne et dans ses biens à la tourmente révolutionnaire grâce à ses opinions libérales et à l'extrême bonté qu'elle manifestait envers les plus humbles, on peut faire quelques réserves en lisant ses confessions de femme désillusionnée en amour et ses chagrins de mère en présence des difficultés conjugales de sa fille que Molé trompait ouvertement.

La publication intégrale de ses mémoires aurait offert des longueurs que M. de Zurich a su fort habilement éviter dans la forme qu'il a donnée à son ouvrage. C'est un livre qui se lit facilement et où l'intérêt ne faiblit pas. C'est aussi un appoint précieux à l'histoire de la vie sociale pendant une des périodes les plus troublées de notre pays.

BARANTE.

Pozzo di Borgo, diplomate de l'Europe Française, par Pierre Ordioni. Plon, in-16.

L'extraordinaire aventure de Pozzo di Borgo ne pouvait être écrite que par un Corse. M. Pierre Ordioni, qui porte le nom d'un héros de l'époque napoléonienne, s'est servi, pour nous en faire un récit large et vivant, des volumineux papiers de Pozzo di Borgo et de ceux d'Ange Chiappe, documents en grande partie inédits. C'est la première fois que la biographie de Pozzo di Borgo nous est présentée sur une base aussi solide. Mais je pense qu'il y aurait encore beaucoup à glaner dans les mémoires contemporains et dans les archives françaises, anglaises, et autrichiennes, sur un homme qui a tant occupé de lui les chancelleries.

Né le 8 mars 1764, cinq ans avant Napoléon, Pozzo di Borgo offre avec lui quelques traits de ressemblance : activité infatigable, imagination de feu, impétuosité unie au calcul, ambition doublée de machiavélisme. Tous deux, quand éclata la révolution, n'aimaient avec exaltation que leur patrie corse. Ils se retrouvèrent, en 1792, au pays

natal, l'un arrivant de France, lieutenant d'artillerie, l'autre, de Pise, docteur en droit civil et en droit canon. Leur rivalité commença près de Paoli. Je ne partage guère l'avis de M. Ordioni quand il essaie de rattacher Pozzo, par ses principes, au royalisme de Mirabeau et Bonaparte au jacobinisme de Robespierre. Ce ne furent là, je pense, que des hasards imprévus de leurs existences, bien que ces hasards aient décidé de leurs destinées. Bonaparte détesta toujours les Jacobins, même en s'en servant. La haine des deux hommes dérivait en réalité de leur nature et fut aussi une affaire corse, essentiellement corse. C'est Lucien, en dénonçant à la Convention Paoli et Pozzo, et en entraînant avec lui tout le clan Bonaparte, qui fit éclater la lutte.

Peu après la fuite des Bonaparte, Paoli donna l'île aux Anglais. De 1794 à 1796, Pozzo, en qualité de président du Conseil d'Etat et de secrétaire d'Etat, collabora intimement avec le vice-roi envoyé de Londres, sir Gilbert Eliott, plus tard lord Minto. Cette rencontre fit sa fortune. En 1796, il réussit à échapper aux troupes du général Gentile, chargé par Bonaparte de l'arrêter et probablement de le fusiller. Il réussit à s'embarquer et gagna Londres. Que pouvait-il faire, sinon se joindre aux émigrés français, servir Louis XVIII, demander asile et subsistance à l'Angleterre et à ses alliés? Lord Minto l'accueillit, le présenta et l'emmena à Vienne où il partait comme ambassadeur. En 1804, Pozzo passa au service russe et devint, dès lors, un des agents les plus actifs de la lutte de l'Europe contre la France napoléonienne.

Il était grand, blond, de belle figure, de manières nobles. « Vos yeux noirs et vos dents blanches, lui écrivait le Prince de Ligne, éclairaient mon salon... Les glaces de la Néva ne couvriront jamais le Vésuve de votre cœur et de votre esprit. » Energique, s'imposant partout, instruit, rédacteur habile et toujours prêt, esprit plein de ressources, il convenait, en la complétant, à la nature fluide, hésitante et un peu molle d'Alexandre Ier, s'insinua dans sa faveur et flatta sa vanité en travaillant avec acharnement contre Napoléon à une vengeance qui était aussi la sienne.

Conseiller d'Etat, puis colonel, chargé de nombreuses missives il se réfugie à Troppau après Tilsitt. En 1810, Metternich l'expulse. Il se réfugie de nouveau à Londres. Envoyé en mission secrète en Italie, il est traqué par la police française. Chiappe, chargé de l'arrêter, lui donne asile. A la fin de 1812, il rejoint Alexandre en Saxe, et le conjure d'attaquer sans trêve, de s'adjoindre Moreau, de gagner Bernadotte et de marcher sur Paris. Envoyé près de Bernadotte, il le décide à se joindre à la coalition, devient général major, suit Alexandre après Leipzig et, à Francfort, détermine par ses instances le passage du Rhin par les armées alliées. Pendant la campagne de France, il continue son rôle d'animateur de la marche en avant. Légitimiste, il eût désiré que Louis XVIII conservât les trois couleurs. A Vienne, il lutte en vain contre Talleyrand, qui préfère à l'alliance russe celle de l'Angleterre et de l'Autriche et fait échouer le mariage du duc de Berry avec la grande-duchesse Anne.

Dans quelles conditions Napoléon, pendant les Cent jours, aurait-il, d'après une tradition de famille, offert, par l'entremise de Chiappe, la Corse à Pozzo ? C'eût été sans doute un don révocable après une victoire. Mais aucun document ne vient à l'appui. D'ailleurs, Napoléon, à Fontainebleau, n'a pas voulu de la Corse pour lui-même, afin que l'île restât française.

En 1815, Louis XVIII offrit à Pozzo de Borgo un ministère. Il refusa cette faveur qu'il pressentit passagère. L'opinion publique, en France, lui était d'ailleurs fort hostile. Il préféra rester au service russe comme ambassadeur à Paris et y exerça une influence considérable, non seulement sous le ministère russophile de Richelieu, mais jusqu'en 1830. L'alliance franco-russe était son rêve; elle nous eût peut-être rendu la rive gauche du Rhin. L'avènement de Louis-Philippe le désola. Cependant il donna son appui au nouveau gouvernement pour éviter la République et sauver la paix de l'Europe. Nicolas Ier, imbu des idées de la sainte Alliance, ne le lui pardonna pas. Son transfert à l'ambassade de Londres, en 1834, fut une disgrâce. Il y resta cinq ans, s'y déplut. En 1839, il prit sa retraite et revint à Paris qu'il aimait, comme la Corse et, au fond, comme la France; il défendait contre ses détracteurs Napoléon, entré dans la légende. Il mourut en 1842, dans son hôtel de la rue de l'Université.

Il serait injuste de reprocher trop sévèrement à Pozzo di Borgo sa vie passée au service de l'étranger. Le duc de Richelieu ne voulait-il pas retourner, comme Langeron, à Odessa ? Combien d'émigrés de vieille souche française, qui ne sont pas rentrés en France, en 1814 ? Il faut au contraire lui tenir compte, comme l'a fait, avec talent et conviction, M. Pierre Ordioni, des services importants qu'il nous a rendus après 1815. Il était né avant que la Corse ne fut française. Depuis plus de cent cinquante ans la Corse s'est associée de toute son âme aux gloires et aux douleurs de la France et a complété le visage de la grande patrie par son originalité toujours vivante. Les Pozzo di Borgo comptent aujourd'hui parmi les meilleurs Français.

Emile Dard.

Napoléon et Talleyrand, par Emile Dard. 1 vol. in-8 de 420 p. Paris, 1935. Librairie Plon.

Quiconque s'intéresse à l'histoire diplomatique devra lire ce beau livre. Il est le fruit de vingt années de travail. M. Dard, tout en poursuivant sa brillante carrière, n'a pas cessé de s'intéresser à l'histoire et particulièrement aux rapports entre Napoléon et son grand ministre. Tant aux archives du Quai d'Orsay, qu'il a dirigées quelque temps, que dans les dépôts étrangers, ceux de Vienne particulièrement, il a recueilli nombre de documents inédits qui éclairent d'un jour nouveou certains points de l'histoire des deux héros de son ouvrage. Ajoutons qu'un remarquable talent d'écrivain en rend la lecture aussi agréable que facile. Sans être le moins du monde romancés, ses récits ont le charme d'un roman. C'est qu'à l'intérêt des faits se joint celui de l'analyse des deux caractères qui, étudiés sous l'aspect de leurs relations mutuelles, se révèlent peut-être de façon plus frappante que de tout autre point de vue.

Les relations entre Bonaparte et Talleyrand commencèrent au moment où le jeune général, vainqueur dans la campagne d'Italie, venait de signer les préliminaires de Léoben, et où Talleyrand fut fait, par le Directoire, ministre des Relations extérieures. Entre les deux hommes, avant même qu'ils se fussent rencontrés, se noua l'alliance de leurs ambitions. Comme le dit M. Dard, ils étaient faits

pour se compléter l'un l'autre. Le jeune officier corse, ardent et courageux, conscient de son génie, mais conscient aussi de son inexpérience dans les relations avec les autres hommes, timide et gauche auprès des femmes, trouvait ce qui lui manquait chez l'abbé de Périgord; celui-ci, doué d'une merveilleuse intelligence et d'une froide raison auxquelles se joignait utilement, pour lui donner les moyens de parvenir à ses fins, une absence complète de scrupules, était d'ailleurs noble de naissance et séduisant de manières ; il ne cessa d'être entouré de dévouements féminins, mais il souffrait de ce que sa boiterie lui interdisait une carrière active, et de ce que le caractère de prêtre, que le désordre de ses mœurs et son goût du monde lui avaient fait rejeter, lui restait comme une marque indélébile.

Talleyrand servit utilement Bonaparte et s'imposa à lui, par le prestige de sa place dans l'ancienne société française, par sa connaissance des intérêts de la France et de l'Europe et aussi par le fait que, seul, il garda devant le maître son sang froid et sa liberté, ne se laissant jamais troubler ni par les pires violences de langage, ni par les menaces. De son côté, Napoléon sentit toujours le besoin qu'il avait de Talleyrand pour donner une forme raisonnable à ses rêves, pour traiter en son nom avec les puissances étrangères et même pour lui imposer à lui-même des vérités que d'autres n'auraient pas osé lui dire. Il est curieux de noter que, même après la rupture entre les deux hommes, même après la trahison que l'Empereur, s'il ne la connut pas tout entière, ne put ignorer complètement, Napoléon resta attaché à Talleyrand, sentant le besoin qu'il avait de son appui, jusqu'à exprimer, à Sainte-Hélène, le regret de s'être séparé de lui.

Talleyrand admira Bonaparte, mais il ne lui fut jamais réellement attaché. Son orgueil d'homme bien né et d'homme sage, méprisait en lui, malgré son génie, le parvenu et le rêveur. A la lecture du livre de M. Dard, on ne cesse de penser que Talleyrand eut presque toujours raison contre Napoléon. Il eut raison surtout quand il tenta de lui persuader, après la paix d'Amiens, de limiter son ambition à défendre les frontières naturelles de la France. Il osa le lui dire, en rédigeant ce remarquable mémoire que les lecteurs de la **Revue d'Histoire Diplomatique** connaissent déjà (voir notre fascicule de Juillet-Septembre) et que M. Dard qualifie d'**ultimatum.** Talleyrand était persuadé qu'en s'arrêtant aux limites naturelles, en rétablissant dans notre pays les libertés politiques, Napoléon eût pu fonder sur des bases durables, une dynastie nouvelle, qu'il était prêt à défendre. Car il était hostile au retour des Bourbons, il eût souhaité sincèrement maintenir les Bonaparte sur le trône et il tenta même d'y réussir lorsqu'après la campagne de France l'abdication de Napoléon apparut inévitable. Mais si Napoléon se fût arrêté au Rhin et aux Alpes, il n'eût pas été Napoléon. Il poursuivit ses victoires et ses conquêtes, distribua à sa famille les trônes de l'Europe et, sans doute, on doit penser que s'il eût triomphé d'Alexandre Ier, en 1812, c'est vers Constantinople et l'Inde qu'il eût continué à mener ses armées pour achever la défaite de l'Angleterre.

Les sages conseils de Talleyrand furent donc repoussés et Napoléon, sentant peut-être qu'il n'avait pas raison contre son ministre, ne se contenta pas de lui retirer ses fonctions, il l'insulta avec une brutalité qui est en quelque mesure une excuse pour la conduite, dans les années qui suivirent, de celui qu'il avait offensé. M.

Dard a établi, sur des documents en partie nouveaux et qui sont indiscutables, la trahison de Talleyrand; il en décrit les étapes et discute, de la façon la plus intéressante, la part qu'a pu y prendre Caulaincourt. Avec raison toutefois, il fait observer qu'en trahissant Napoléon, Talleyrand ne trahit pas la France. « Le sentiment qu'il avait de l'intérêt français lui tint lieu de conscience. » Avec l'indépendance d'un homme qui se regardait, par sa naissance, comme supérieur au parvenu corse, il suivit dès lors une politique personnelle, préparant, d'accord avec Metternich, une alliance avec l'Autriche pour le jour où le règne de Napoléon aurait pris fin. On ne saurait oublier qu'il posa ainsi les premiers jalons de la combinaison qui, au Congrès de Vienne, permit à la France de reprendre sa place parmi les Puissances de l'Europe.

Ce qui rend impardonnable la conduite de Talleyrand, c'est l'impudence, bien établie aujourd'hui, avec laquelle il se faisait payer par les ennemis de Napoléon, les services qu'il leur rendait. Parfois même il se faisait éconduire : Alexandre Ier lui refusa un jour un prêt d'un million et demi. Dans son dernier chapitre, M. Dard nous conte comment, en 1817, Talleyrand tanta en vain, faisant argent de tout, de vendre à Metternich les lettres mêmes qu'il avait reçues de Napoléon. Le ministre autrichien ne paya rien et renvoya les lettres, mais non sans en avoir fait prendre copie.

H. de Manneville.

Les secrets d'une maison royale, par la Comtesse Larisch von Wallersee-Wittelsbach. (Trad. franç. Un vol. in-8, Paris, Payot, 1935.

Les Mémoires de la comtesse Larisch, dont une traduction vient de paraître à la librairie Payot, appartiennent à cette catégorie d'ouvrages qui relèvent, au premier abord, de la petite histoire, mais qui apportent parfois une précieuse contribution à la connaissance des hommes qui ont dirigé la grande. Ils retracent une existence dont les péripéties ont été parfois singulièrement dramatiques, et l'on ne peut mieux en montrer tout l'intérêt que par une brève analyse.

Issue du mariage morganatique d'un prince de la famille royale bavaroise avec une cantatrice, la jeune baronne de Wallersee se trouvait, par son père, la nièce de l'impératrice Elisabeth d'Autriche, qui la prit en affection, l'appela à Vienne, fit d'elle sa compagne et sa confidente habituelle, et la maria avec un grand seigneur autrichien, le comte Larisch. Elle lui témoignait une sympathie et une faveur qui aurait probablement duré autant que leur vie à toutes deux sans les incidents et les enquêtes auxquelles donna lieu la mort tragique de l'archiduc Rodolphe, en 1889. Accusée, à tort d'après elle, d'avoir joué auprès de ce prince et de sa maîtresse un rôle qui ressemblait fort à celui d'une entremetteuse, la comtesse fut bannie de la cour par un message qui attachait à son nom comme un honteux stigmate. Ce devait être le signal d'un changement complet dans son existence.

Abandonnée par sa famille, elle divorça d'avec son mari, épousé par convenance, pour se marier l'année suivante (1897) avec un chanteur d'opéra qu'elle suivit ensuite à Metz, où il dirigeait le théâtre municipal. Ce fut dans cette ville et dans cette situation, assez singu-

lière pour une princesse, que vint la surprendre la grande guerre. Après y avoir rendu des services comme infirmière, elle retourna ensuite à Munich, y arriva en pleine terreur bolchéviste et y tomba, par suite de la dépréciation de l'argent dans une misère assez profonde pour lui faire écouter les propositions d'un homéopathe américain qui lui offrait la direction d'un sanatorium à fonder dans ce pays. Elle se décida à l'y suivre et même à l'épouser.

Il y a là, comme on le voit, à défaut de grandes aventures, assez de vicissitudes pour remplir deux ou trois existences. Le récit n'en présenterait qu'un intérêt anecdotique si certaines figures n'y apparaissaient sous un jour nouveau ou ne s'en détachaient avec un relief particulier. C'est le cas notamment pour celle de l'impératrice Elisabeth, dont la baronne parle avec une liberté où semble percer quelque rancune de son abandon, et dont elle n'hésite pas à révéler certaines aventures extra-conjugales, notamment l'accouchement clandestin, en 1882, d'une fille, qu'elle devait retrouver plus tard à Londres et qui serait la mère « d'une célèbre vedette de l'écran ».

Mais la partie la plus intéressante du volume est celle qui concerne la fin tragique de l'archiduc Rodolphe, au sujet de laquelle le nom de la comtesse Larisch a été si souvent prononcé. Elle nous donne, en y ajoutant même quelques détails nouveaux, un résumé du volume entier qu'elle avait écrit pour se disculper du rôle qui lui avait été prêté dans cette affaire. A l'en croire, l'archiduc n'aurait pas mis fin à ses jours, comme le veut la légende la plus répandue, par désespoir de ne pouvoir épouser la baronne Vetsera, mais pour sortir de la situation presque tragique où l'avait mis la découverte d'un complot ourdi avec son cousin l'archiduc Jean de Toscane (Jean Orth) pour déposséder l'Empereur de son trône et instaurer un nouveau système politique. Au cours de sa dernière entrevue avec la Vetsera, il aurait été assez troublé par cette perspective pour perdre la tête, tirer sur sa compagne à la suite d'une discussion futile, et tourner ensuite son arme contre lui-même. L'hypothèse la plus généralement admise serait d'autant moins vraisemblable qu'au même moment Rodolphe poursuivait ses relations avec une princesse russe, fille de l'épouse morganatique de l'empereur Alexandre Ier, qu'il avait assez passionnément aimée pour avoir voulu l'épouser au moment de sa majorité et pour la regretter toujours par la suite. Enceinte de ses œuvres au moment du drame de Meyerling, elle devait ensuite aller mourir aux Etats-Unis, après avoir donné le jour à un fils inscrit à l'état civil sous le nom de James Cleveland, et qui, après divers avatars, serait maintenant propriétaire dans le Missouri, et complètement américanisé. La révélation de ces petits à-côtés ne représente pas le moindre attrait des Souvenirs de la comtesse Larisch.

Albert PINGAUD.

Contributo alla storia della storiografia sulle origini della Guerra mondiale, par Federico CURATO. Une brochure in-8°, Pavie, Trèves, 1935.

Bien qu'ils composent déjà toute une bibliothèque, la série des ouvrages relatifs aux origines et aux responsabilités de la guerre

s'enrichit encore chaque jour de nouvelles publications, assez nombreuses pour qu'il soit, de temps à autre, nécessaire d'en « faire le point ». C'est un travail de mise au point de ce genre que vient de nous apporter un érudit italien, M. F. Curato, dans une monographie dont les conclusions appellent sans doute des réserves, mais à laquelle il faut reconnaître les mérites de la méthode et de la clarté.

L'auteur passe d'abord en revue les ouvrages (chap. I), puis les publications officielles (chap. II) relatives aux responsabilités de la Grande Guerre. Il les groupe ensuite, d'après la thèse qui est soutenue, en trois grandes catégories : celle des **Bitter enders**, qui accusent les puissances centrales d'avoir délibérément voulu et provoqué la guerre (chap. III) ; celle des révisionnistes extrêmes, qui retournent les mêmes reproches contre les membres de la Triple Entente, particulièrement la Russie (chap. IV) ; enfin, celle des révisionnistes modérés, d'après lesquels la rupture fatale serait survenue moins par la faute des hommes que par la force des choses, la fatalité des situations et l'engrenage des événements. C'est à cette manière de voir que semble se rallier l'auteur (p. 54), bien qu'il en ait précédemment montré l'insuffisance (p. 45), en concluant que l'explosion de la Grande Guerre tenait à des causes trop profondes pour qu'il soit possible d'établir une classification, une graduation, entre ses responsabilités immédiates.

C'est là une thèse qui se recommande à première vue par certaines apparences de déterminisme scientifique, mais dont l'on peut se demander si la faveur ne tient pas surtout à ce qu'elle représente une solution de moindre effort. L'on peut aussi reprocher à l'auteur de n'avoir pas reculé (p. 14) devant l'emploi de cet argument très répandu, mais trop facile, que ni l'Autriche ni surtout l'Allemagne n'ont « voulu » et ne pouvaient vouloir la guerre. Il y a là une équivoque qu'il importe de dissiper. Les Puissances centrales ont encouru le reproche, non d'avoir voulu délibérément l'aventure de la guerre, mais d'avoir espéré et prétendu obtenir les mêmes résultats et les mêmes concessions par l'intimidation, par une simple menace de guerre. Ces réserves faites, l'on doit reconnaître au petit ouvrage de M. Curato le double mérite de représenter un précieux instrument de travail, et surtout de faire connaître aux travailleurs français les principaux ouvrages italiens (Lumbroso, Barbagallo, Magrini) parus sur la question des origines de la guerre.

Albert PINGAUD.

Scènes et tableaux du Consulat et de l'Empire, par Jean Albert SOREL.

Scènes et tableaux de la Restauration, par MABILLE DE PONCHEVILLE. Editions Gautier-Languereau, 18, rue Jacob, Paris.

La collection « Scènes et Tableaux » publie deux volumes qui méritent d'être bien accueillis par le public lettré. Le nom de Sorel revit dans des pages sur le Consulat et l'Empire. Nous retrouvons son

grand coup d'œil historique : un groupement nouveau des faits, leur présentation et la façon dont ils sont narrés constituent un travail du plus grand intérêt.

Au début nous apparaît le Corse malhabile, autoritaire dans le service, timide avec les femmes, chétif et dépeigné. Le désir de donner à la France un gouvernement national propre à assurer sa reconstitution, à la régénerer, l'avait attiré à Paris sans projets précis mais avec la résolution bien arrêtée de faire quelque chose, c'est-à-dire de prendre le pouvoir pour « réaliser » la Révolution. Du gouvernement des Comités, la France en était tombée à celui du Directoire, puis au Consulat à trois têtes. Elle fut logique avec elle-même en confiant ses destinées à son sauveur.

L'idée maîtresse du livre est que la Révolution n'avait pas, comme on l'a trop souvent répété, brisé le cours de l'histoire de France : elle n'en était qu'un épisode. Napoléon, né de la victoire, n'avait de raison d'être que s'il conservait à la France les frontières naturelles qu'il lui avait conquises. C'est pourquoi son destin devait être de vaincre toujours, et c'est aussi pourquoi il devait disparaître à la première de ses défaites.

Les grandes puissances, et principalement l'Angleterre, refusant d'admettre l'extension de la France jusqu'au Rhin, l'Europe s'est coalisée, en 1792, pour empêcher la France de sortir de ses frontières de 1789. Les clauses des traités de Bâle et de Campo-Formio devront être défendues les armes à la main. Napoléon sera condamné à toujours se battre, à toujours vaincre. Et ce ne seront plus seulement, désormais, les coalitions de rois ou d'empereurs qu'il lui faudra briser pour assurer la paix. Les peuples conquis à la liberté par les soldats de la Revotion vont se dresser contre la France, se grouper derrière leurs monarques au nom des libertés nationales. Il suffit que Napoléon subisse un revers pour que ceux que sa force maintenait dans la crainte et courbait à ses pieds, rivalisent d'ardeur à le combattre.

Tout le drame du premier Empire nous est conté en de très courts chapitres suivis de reproductions de gravures documentaires.

Le petit volume sur la Restauration est conçu dans le même esprit, sur le même plan. On y voit comment, à cette époque, est née l'éloquence parlementaire. La parole devient tout de suite la grande puissance. Entre les libéraux et les Ultras le tiers parti voudrait sincèrement concilier la royauté et la révolution, mais il n'a pas d'idées bien nettes. Chez les uns c'est simple modération de tempérament, chez les autres s'élabore un système étroit et compliqué qui repousse la souveraineté du peuple et rogne les prérogatives royales. Le groupe des doctrinaires, à qui Roger-Collard prête le prestige de ses formules qu'ils prennent avec trop de candeur pour des idées, sera conduit vers des utopies et des erreurs. Suivant les dates, ces différentes tendances aboutiront à des formes politiques assez diverses mais pleines de périls.

Le livre contient une étude particulièrement intéressante sur la situation financière pendant la Restauration. Le dernier emprunt de cette période, émis par Chabrol, fut souscrit par le public au dessus du prix à 102 fr. 75 c.; c'est probablement, dans l'histoire financière, le seul exemple d'une prime payée par les prêteurs. Heureux temps où le budget n'atteignait pas un milliard ! La dette publique perpé-

tuelle demandait pour son service 205 millions et il eût été facile de réduire ce chiffre en liquidant la caisse d'amortissement, dont la dotation était de 40 millions. La Restauration pratiqua l'amortissement avec superstition même quand l'argent ainsi employé coûtait plus cher que celui qu'on remboursait. Mais cette erreur fut utile, car elle entretint la confiance.

L'auteur étudie avec la plus grande sympathie cette époque troublée, analysant avec précision les différents courants qui s'y firent sentir, faisant justice des affirmations erronées ou calomnieuses. Il nous montre la France toujours capable d'effectuer pour son salut les plus incroyables revirements ; il nous révèle comment, en tout temps, sa raison traditionnelle lui impose le goût de l'ordre, du travail et de l'autorité.

L'auteur caractérise en une excellente formule le dernier règne de la Restauration : « Charles X, dit-il, avec la simultanéité de la gloire et de l'imprudence qui le perdit, résume assez bien l'œuvre contrastée de la Restauration qui fit beaucoup de fautes contre elle-même, pas une contre la France. »

Henry DE MONTARDY.

Rivadavia y sus gestiones diplomaticas con España (1815-1820), par Mario BELGRANO. Buenos-Ayres, H. Garcia Santos, 1934, in-12.

La Francia y la monarquia en el Plata (1818-1820), par Mario BELGRANO. Buenos-Ayres, A. Garcia Santos, 1933, in-12.

La République Argentine avait, sous la dénomination de « Provinces Unies du Rio de La Plata », proclamé son indépendance dès 1810 en destituant le vice-roi espagnol, mais, jusqu'à la chute de Napoléon avait été laissée complètement à elle-même. L'Espagne du roi Joseph et celle de la Junta de Cadix n'avaient pas été en état d'intervenir. Seuls les Anglais avaient, en 1806, cherché à profiter de la situation en s'emparant de Buenos-Ayres dont ils avaient été chassés quelques mois plus tard, événement qui n'avait pas manqué de développer le sentiment national local.

Ce n'est qu'au moment du Congrès de Vienne et après le rétablissement à Madrid de la monarchie légitime que le Gouvernement de Buenos-Ayres devait s'efforcer de faire reconnaître son indépendance par les Puissances Européennes.

Le premier des deux livres expose les négociations menées par son délégué officieux Rivadavia avec l'Espagne. Le second traite des négociations parallèles menées avec la France par Valentin Gomez. Des travaux de M. Mariano Belgrano il ressort combien peu enviable était la situation des négociateurs argentins, souvent en désaccord entre eux et aussi en conflit constant avec leurs commettants parmi lesquels dominaient des luttes de personnes. Ils représentaient, d'autre part, un Etat menacé de trois côtés : il était, en effet, exposé à des incursions répétées d'Indiens, à une expédition punitive en préparation à Cadix et, enfin, aux attaques du Brésil qui déjà s'était emparé de l'Uruguay.

On peut même dire que des divers risques, ce dernier était le plus immédiat, à en juger par l'émotion provoquée par un projet un moment caressé par la Cour d'Espagne d'annexer le Portugal en laissant, en compensation, à la maison de Bragance établie au Brésil, la souveraineté sur toute l'Amérique espagnole.

Concurremment avec ces velléités qui ne devaient jamais prendre corps, il se présentait une autre solution, celle d'une Argentine libre sous un roi emprunté à la dynastie espagnole et qui eût pu être l'infant François de Paul. La conception eut été acceptable si elle n'était pas condamnée à se heurter à l'intransigeance du Gouvernement espagnol qui se refusait obstinément à abdiquer quoi que ce soit de sa souveraineté.

Bien autre était l'attitude de l'Angleterre et de la France dont les efforts cherchaient un terrain de conciliation entre l'Espagne et ses colonies révoltées qui fût de nature à satisfaire les deux partis. Il fut un moment question de donner à l'Argentine un souverain pris dans la famille d'Orléans, mais ce projet dont nous entretient l'auteur, n'eut pas de suite. M. Mariano Belgrano s'étend longuement sur Mgr de Pradt qui, ardent défenseur de la cause argentine, montre dans ses écrits des vues très profondes et prophétiques sur les possibilités d'avenir de l'Amérique du sud.

En 1920, date où s'arrêtent les deux livres, aucune négociation n'avait encore abouti. Ce n'est que quelques années plus tard que les principaux Etats de l'Europe devaient reconnaître l'indépendance des Provinces Unies du Rio de la Plata.

M. Mariano Belgrano a eu à sa disposition non seulement les archives de son pays, mais encore celles du Gouvernement espagnol et celle du Quai d'Orsay. Ses ouvrages s'appuient sur des documents probants et offrent le plus grand intérêt historique à tous ceux qui s'intéressent à l'Amérique du Sud.

BARANTE.

Histoire du règne du Khédive Ismaïl. Tome II. L'apogée (1867-1873), par G. Douin. 1 vol. grand in-8 de 742 p. Rome, 1934.

L'an passé, nous avions déjà fait un juste éloge du tome I[er] de cette publication confiée par la Société royale de Géographie d'Egypte à l'autorité éprouvée du Commandant Douin. Aujourd'hui, il convient de faire autant de cas, si ce n'est plus, du tome II, car certains chapitres correspondent directement à la curiosité générale. Elle espérait, en effet, le récit complet qu'on peut y trouver des voyages en Europe du vice-roi Ismaïl, devenu souverain à peu près indépendant de l'Egypte, sous le titre de Khédive, quand il commença, en 1867, à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, une tournée diplomatique d'abord en France et en Angleterre, puis, au printemps de 1869, auprès des cours de Grèce, d'Italie, d'Autriche, de Prusse, de Russie, d'Angleterre et de Belgique, en repassant plusieurs fois à Paris. En route, Ismaïl s'était arrêté à Constantinople, par prudence, afin de rassurer le Sultan, que des rivaux excitaient contre ses projets, favorisant un conflit inévitable entre la Porte et les prétentions gran-

dissantes de l'Egypte. Mais les ambassadeurs intéressés à l'avenir de ce pays veillaient; par leur entente discrète, et l'adresse d'Ismaïl, le conflit s'apaisa plusieurs fois. Il y avait, néanmoins, bien des menaces suspendues en l'air, quand s'ouvrirent, le 17 novembre 1869, les fêtes préparées pour l'inauguration du canal de Suez.

Les largesses du Khédive en Europe ne furent que peu de chose à côté du faste, de l'hospitalité qu'il sut offrir alors, pendant plus de deux mois, aux souverains, aux princes, aux représentants des puissances, accourus en nombre, sur sa prière, pour lui rendre visite. Ils étaient plus d'un millier d'invités de marque, de toutes les nationalités, défrayés du voyage et, parmi eux, l'empereur François-Joseph d'Autriche, le prince de Galles — le futur Edouard VII — l'impératrice des Français, le prince royal de Prusse, le prince et la princesse Henry des Pays-Bas, le général Ignatieff, ambassadeur du Czar et les notabilités du monde savant, artistique, littéraire et archéologique, et du monde des affaires, qu'il avait paru utile de réunir à l'occasion. Jour par jour, le commandant Douin nous donne tous les détails de ces réceptions magnifiques, et en particulier des cérémonies qui accueillirent l'impératrice Eugénie et sa suite, sur le Nil, au Caire, à Port-Saïd, à Ismaïlia, à Suez. C'est une féerie historique qui se déroule de nouveau pour nous, à plus d'un demi-siècle de distance, en cette fin du second empire, sur l'antique terre des Pharaons : la lecture en est charmante, facile, vivante, coloriée et documentée par l'érudition et le goût de l'auteur.

Ce second volume nous apporte aussi bien des renseignements sur l'administration financière de l'Egypte à cette époque, sur l'emprunt de 1868, sur les attentats qui menacèrent la vie d'Ismaïl au cours des années de l'apogée de son règne, sur les négociations de Nubar Pacha, à Paris, à Londres, à Berlin, à Florence, sur les dispositions de la cour des Tuileries et sur celles des autres gouvernements étrangers, sur le conflit turco-égyptien, sur l'interprétation des firmans de 1867 et de 1869, sur la réforme judiciaire de l'Etat, sur la commission internationale du Caire, sur les propositions françaises comparées au projet turc, sur leur fusion, sur la mission de Nevres pacha à Alexandrie, sur le rapprochement d'Ismaïl avec le Grand Vizir d'abord méfiant, sur la diplomatie d'Abraham bey à Constantinople, sur les derniers jours d'Aali Pacha, sur les conséquences de sa mort, sur les sentiments du sultan Abdul-Aziz après la disparition d'un homme d'Etat aussi éminent, sur la mission du comte de Vogüé, notre ambassadeur en Turquie de 1871 à 1875, enfin sur les accords définitifs négociés avec le Grand Vizir Mahmoud pacha après l'exil d'Emin-bey, par Abraham-bey d'abord et Ismaïl en personne.

Le Khédive était arrivé le 25 juin 1872, jour anniversaire de l'accession du Sultan au trône, dans le Bosphore, sur son yacht **Mahroussa** ; ses visites officielles eurent plein succès; il sut les espacer, garder son rang de vice-roi, plaire aux ministres comme au Sultan et à la Sultane Validé, et assister à la chute de Mahmoud devenu impopulaire et à l'avènement de Midhat pacha.

Puis, nous assistons à la publication du firman du 10 septembre et du hatt du 25 septembre 1872; enfin, le 9 juin 1873, un nouveau firman constitue une sorte de charte de l'autonomie égyptienne, fixant les bases du droit public de la province et réglant ses rapports avec Constantinople aussi bien qu'avec les puissances étrangères. Par ce

firman, l'hérédité sera établie dans la famille de Méhemet Ali, et l'indépendance d'Ismaïl, déjà admise par Adbul-Aziz, un an plus tôt, s'étendra de plus en plus, avec la faculté de contracter en toute plénitude des emprunts, d'accroître ses privilèges royaux, d'augmenter son armée : « Maître chez lui, fort de tant de succès, libéré de toute ingérence et de tout contrôle dans les affaires intérieures de son pays, le vice-roi allait pouvoir désormais consacrer ses forces, ses ressources, son infatigable activité et sa vive intelligence à reculer les bornes des frontières de l'Egypte et à agrandir, en Afrique, le royaume que la Providence avait confié à sa garde. »

Telle apparaît bien, dans les conclusions du commandant G. Douin, l'œuvre accomplie par le Khédive Ismaïl, vrai fondateur de l'Egypte moderne et haut protecteur de cet isthme de Suez, percé, sous ses auspices, par l'un des nôtres, le grand Français Ferdinand de Lesseps, dont les bienfaits toujours de plus en plus visibles favorisent les progrès de la civilisation dans le monde.

Rendons hommage aussi à la libéralité de S. M. le Roi Fouad Ier, instigateur de la publication qui se continuera. Elle sert non seulement la mémoire des siens, mais la science et la vérité, et nos études diplomatiques s'en enrichissent.

Jean DE BOISLISLE

L'évolution de l'espionnage moderne, par Richard-W. ROWAN. Trad. franç. Un vol. in-8. Editions de la Nouvelle Revue Critique, Paris, 1935.

Les ouvrages relatifs à l'histoire de l'espionnage pendant la Grande Guerre continuent à se multiplier sans paraître lasser la faveur du public, avec une telle abondance qu'il devient parfois nécessaire de « faire le point » des révélations ou au moins des faits nouveaux qu'ils nous apportent. Tel paraît être l'objet et le principal mérite de celui que vient de publier un auteur anglais, M. Rowan, et dont le titre semble d'ailleurs dépasser un peu le sujet. L'on y appréciera d'abord un heureux effort de synthèse pour présenter, dans un ordre logique et selon le plan d'ensemble, toutes les questions de détail, souvent d'ordre très divers, qui se rattachent à celle de l'espionnage. L'ouvrage est divisé en trois livres, dont le premier (**L'espionnage**) est consacré à l'étude des principaux procédés employés et des diverses sortes de personnages utilisés pour découvrir les projets cachés et la situation militaire de l'adversaire. Dans une seconde partie (**Le contre-espionnage**) qui est peut-être la plus originale du volume, l'auteur examine la défense après l'attaque, c'est-à-dire la surveillance exercée sur les espions par la police militaire, et parfois même la contre-attaque par laquelle l'initiative passe à la défense. Dans un troisième livre enfin, (**Agents secrets célèbres**) il esquisse la physionomie de quelques grands espions, qui lui paraissent insuffisamment connus ou particulièrement caractéristiques : dans la dernière guerre, celles de deux femmes, la célèbre Mademoiselle Docteur et la non moins fameuse Mata Hari ; dans le passé, celles de Schulmeister, dont le nom rappelle les services qu'il rendit à Napoléon Ier, surtout celle de Wilhelm Stiber, dont il nous retrace pour la première fois en France une biographie complète,

et qui fut, comme chef de la police secrète, l'un des meilleurs collaborateurs occultes du prince de Bismarck.

Dans les cadres que l'on vient d'indiquer, M. Rowan a retracé, à côté de beaucoup de faits déjà connus, certains exploits d'espionnage qui nous sont révélés pour la première fois, dont le récit rend singulièrement captivante la lecture de son ouvrage, mais dont quelques-uns semblent assez extraordinaires pour évoquer involontairement à l'esprit le proverbe populaire que « c'est trop beau pour être vrai ». L'on peut en juger par quelques exemples. Il affirme notamment qu'un espion allemand a servi pendant plusieurs mois en France d'interprète devant un Conseil de guerre chargé précisément des affaires d'espionnage. Il assistait d'un air indifférent aux débats et envoyait ensuite à Berlin, par une voie sûre, des renseignements infiniment précieux sur la manière dont les coupables s'étaient laissé prendre et avaient été jugés. Si extraordinaire que paraisse cette histoire, elle l'est moins encore que celle d'un jeune major qui était attaché à l'Etat-major du Kronprinz de Bavière, dont il avait su, par son zèle, capter la confiance, et qui le resta jusqu'à la fin de la guerre : c'était en réalité un Anglais, attaché au Service des renseignements britanniques et qui était venu, dès le temps de paix, faire une carrière en Allemagne. Il est enfin dans le récit de l'auteur une autre « révélation » du même genre, dont il faut lui laisser la complète responsabilité, mais qu'il convient de reproduire à titre de curiosité, ne fût-ce que parce qu'elle concerne, non plus l'histoire militaire de la guerre, mais l'histoire diplomatique d'avant-guerre : « On raconte, dit-il, qu'au temps où l'énergique Delcassé était ministre des Affaires étrangères à Paris, il avait l'habitude de demeurer à sa table de travail jusqu'à complet épuisement, et qu'il laissait le soin de remettre de l'ordre à son huissier : celui-ci ne détruisait rien et vendait le contenu de la corbeille à papiers aux agents secrets de l'étranger, qui se la disputaient aux enchères. » Il y a là une assertion dont l'énormité laisse à première vue le lecteur incrédule; elle évoque un involontaire rapprochement avec un précédent qui ne nous a été qu'assez récemment révélé. Au témoignage de l'ancien ministre des Affaires étrangères autrichien Rechberg, Palmerston aurait, autrefois, acheté au prix de 100.000 livres sterlings un personnage de l'entourage immédiat de Napoléon III, pour avoir communication de sa correspondance secrète : ce qui explique que le ministre anglais parût connaître si bien et pût dénoncer dans ses lettres les projets cachés du souverain français, d'après des nouvelles qu'il représentait comme provenant de source « très autorisée », ou même « irrécusable ».

Albert Pingaud.

Le mystère de Tannenberg, par le Général Noskov. Trad. franç. Un vol. in-8. Paris, Payot, 1935.

A vingt années de distance, il faut presque aux témoins de la Grande Guerre un effort de mémoire pour préciser les souvenirs qu'évoque dans leur esprit le nom de Tannenberg. L'on se rappelle que, tout au début de la lutte, le haut commandement russe avait, pour répondre à l'appel de la France, décidé contre la Prusse orien-

tale deux offensives concentriques, opérées à l'Est et au Sud par les généraux Rennenkampf et Samsonoff. Elles semblaient présenter toutes les chances de succès, car elles avaient été montées avec une rapidité qui surprit les Allemands eux-mêmes, et chacune des deux armées qui en étaient chargées se trouvait supérieure en nombre à l'ensemble des forces allemandes. Contrairement à l'attente générale, et surtout aux espérances françaises, celle de Samsonoff subit (18-29 août) une défaite qui était presque un anéantissement, puisqu'elle perdit les 5/6 de son effectif (15.000 hommes seulement sur 100.000 échappèrent à la mort ou à la captivité) ; et celle de Rennenkampt, qui avait remporté au début quelques succès partiels dut repasser précipitamment la frontière. C'était pour l'armée russe, avec d'énormes pertes matérielles, une atteinte à son ressort moral qui, sur ce front au moins, devait la paralyser pour longtemps.

Quelles ont été les causes d'un désastre aussi inattendu et quel a été le sort de celui qui en apparaît à la fois comme l'auteur et la victime? Ce sont là des questions qui n'avaient jamais été complètement élucidées, au moins pour le lecteur français et dont l'incertitude représente ce qu'on pourrait appeler le « mystère de Tannenberg ». Un ancien général russe a cherché à les éclaircir au moyen des témoignages de deux de ses camarades, qui avaient été les collaborateurs les plus intimes de Samsonoff. De l'enquête à laquelle il s'est livré, et dont il nous expose les résultats dans un récit clair, vivant et dramatique, il semble ressortir que la catastrophe destinée à briser l'élan de l'armée russe a surtout été le fait de trois hommes. Rennenkampf d'abord y a une part de responsabilité, quoique indirecte, pour être resté immobile après ses premiers succès, et avoir ainsi laissé à ses adversaires toute liberté de se retourner en force contre son collègue. Mais le principal coupable en toute cette affaire paraît avoir été le général Gilinsky, chargé, un peu en arrière, du commandement suprême des deux armées d'opération. Il mit un singulier aveuglement à pousser à toute force et par des ordres impératifs Samsonoff en avant, sans écouter ses objections, ni se préoccuper de la sûreté de ses communications. Samsonoff enfin n'est pas à l'abri de tout reproche, tout en paraissant peut-être excusable par le trouble où devaient le jeter les ordres reçus, car il commit au dernier moment la faute de laisser rompre ses liaisons.

Le résultat de cette accumulation d'erreurs, c'est que son armée, attaquée sur ses flancs et sur ses derrières, fut bientôt complètement encerclée. Quant à lui-même, il disparut pendant la débâcle, au cours d'une course nocturne à travers bois pour échapper à l'ennemi, sans que les officiers de son Etat-major eussent pu le retenir ni retrouver sa trace. Ils supposèrent qu'il s'était suicidé sans en avoir la preuve. L'année suivante, seulement, sa femme obtint des autorités allemandes la permission de venir chercher son cadavre sur le champ de bataille de Tannenberg et finit par le décourir au moyen d'un bijou resté entre les mains du paysan qui l'avait enterré. Elle fit ensuite transporter son corps en Russie, dans la sépulture de famille. Ainsi se trouva éclairci le dernier des mystères que se rattachent au nom de Tannenberg.

Albert PINGAUD.

Adam Mickiewicz, philosophe mystique, par Ed. Krakowski. Un vol. in-12 de 326 pages. Paris, 1935. Librairie du Mercure de France.

Des œuvres littéraires du grand poète polonais, de son cours au Collège de France sur les Slaves, de tous ses écrits, M. Edouard Krakowski a entrepris de dégager une ébauche de système philosophique : il nous montre Mickiewicz réagissant contre les idées des philosophes allemands, Kant et Hegel, traçant, plus par l'exemple de son puissant génie que par une définition précise, une théorie de l'intuition, de la pensée intuitive préparant l'action et y conduisant, qui annonce le pragmatisme moderne et se rapproche des idées de Bergson. Les philosophes apprécieront cette partie de son livre, mais d'autres intéressent également les amateurs d'histoire.

Rien de plus curieux que l'analyse, donnée par l'auteur polonais, de l'évolution en Europe de ce qu'il appelle justement le « mythe napoléonien ». Comment le grand empereur, après avoir conquis notre continent par ses armées, l'a bouleversé ensuite par les idées que le Mémorial de Ste-Hélène a répandues dans le monde, comment le despote a pris figure de libérateur, et comment son nom est devenu un symbole pour tous ceux qui appelaient les peuples à la liberté, c'est un des prodiges de l'histoire moderne. M. Krakowski nous montre Mickiewicz, en rapport avec la brillante pléïade littéraire des écrivains romantiques ; nous le voyons chargé d'un cours au Collège de France par la Monarchie de Juillet, invoquant à la fois, dans des improvisations enflammées qui l'emportaient au-dessus de lui-même et entraînaient ses auditeurs dans un prodigieux élan mystique, les philosophes du XVIII[e] siècle, Byron et Napoléon, maudissant en leur nom l'asservissement de la Pologne par les Russes et tous les despotismes. De curieux documents, publiés pour la première fois dans ce livre, prouvent que le préfet de Police d'alors eut quelque peine à faire comprendre au ministre de l'Instruction publique le danger des appels à la révolution du grand patriote polonais.

Mickiewicz fut mis en congé, son cours suspendu. Mais ses idées, si nobles lorsqu'il s'agissait de libérer la Pologne, si redoutables alors qu'en France elles ébranlaient toute la société, firent leur chemin. Le gouvernement, en ramenant de Ste-Hélène les cendres de Napoléon au milieu de l'enthousiasme populaire, avait favorisé le développement du mythe napoléonien. Les sociétés secrètes, dans lesquelles Léon Faucher, ami de Mickiewicz, jouait un rôle important et curieux, sapaient les bases d'un régime où, selon le mot de Salvandy, « on dansait sur un volcan ». Tandis que le grand poète, dont les magnifiques élans avaient failli, sous l'influence néfaste de Towianski, atteindra ce point où le génie confine à la folie, revenait à des tendances plus saines, et s'efforçait en vain de faire servir la révolution de Juillet 1848 à la cause de la libération de la Pologne, il avait la tristesse de voir Napoléon III porté au trône par le souvenir de son oncle, instaurer en France un régime tout différent de celui qu'avaient conçu ses rêves.

La guerre de Crimée lui fit reprendre quelqu'espoir pour le succès de la cause de l'indépendance polonaise, qui avait inspiré toutes ses pensées, il partit pour l'Orient, mais ce fut pour y mourir en arrivant à Constantinople.

H. de Manneville.

TABLE DES MATIÈRES
DE LA QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE

N° 1. — JANVIER-MARS 1935.

N° 2. — AVRIL-JUIN 1935.

N° 3. — JUILLET-SEPTEMBRE 1935.

N° 4. — OCTOBRE-DÉCEMBRE 1935.

TABLE DES AUTEURS

Le Gérant : E. Carcenac

Rodez, imp. P. Carrère (fondée en 1624)